This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

C 371636

Digitized by Google

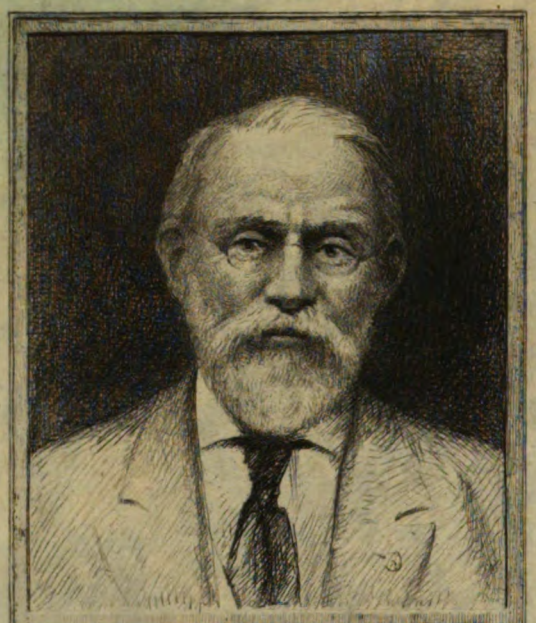

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

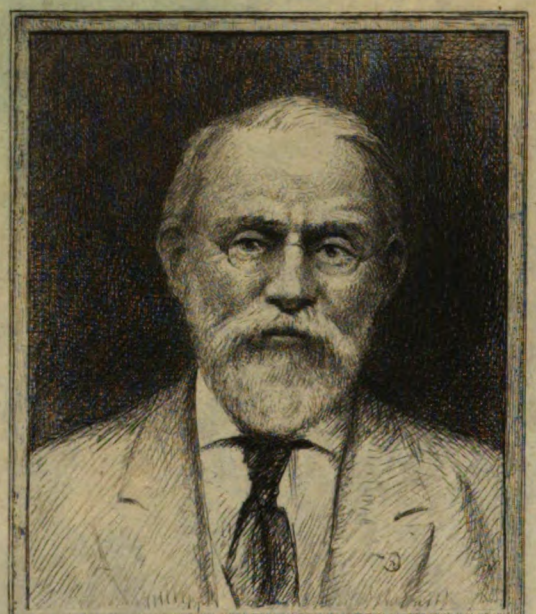

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

IC
607.1
.S8

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU MIDI DE LA FRANCE.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU MIDI DE LA FRANCE.

TOME PREMIER.

ANNÉES

1832-1833.

TOULOUSE.

IMPRIMERIE DE LAVERGNE, SUCCESSEUR DE VIEUSSEUX;

RUE S.-ROME, N° 46.

1834.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dumaine
Nijhoff
12-18-26
13603

DISCOURS

LU

A LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DANS SA SÉANCE DU 16 JUILLET 1831.

MESSIEURS,

DANS la science à laquelle nous vouons notre culte, l'importance des objets à traiter est une sorte de faveur du hasard, qu'il est donné à peu de personnes d'obtenir.

Dès long-temps les merveilles de l'antiquité ont été analysées par les savans et les historiens, étudiées et reproduites par les artistes, chantées par les poètes.

Winckelman, avec son exaltation un peu germanique, mais vivement sentie, pénètre jusqu'à la plus intime pensée de l'art, et nous dévoile toutes les beautés matérielles et poétiques des chefs-d'œuvre qu'il offre à notre admiration.

Grâces à cet art utile inconnu aux anciens, Herculanum renaît dans tous ses détails les plus minutieux ; édifices, tableaux, statues, meubles, bijoux, rien ne nous est étranger. La lave qui a tout enseveli nous a tout conservé.

Un de nos compatriotes (1), émule de Le Mazois, et comme lui

(1) Antoine Bibent, architecte, né à Toulouse, où il est mort au mois de janvier 1831, âgé de 38 ans; il remporta le grand prix au concours pour le monument sépulcral du général Foy. Il accompagna MM. Champollion et Rossellini en

Digitized by Google

récemment perdu pour les arts, nous guide dans Pompéi, avec autant de précision que dans une ville française.

Plus durables que celles des armes, les paisibles conquêtes de la science nous ouvrent encore tous les trésors des antiques merveilles de l'Egypte, et nous pouvons, comme l'armée française, battre des mains à l'aspect des ruines imposantes de Thèbes.

Caylus, les Piranesi, d'Hancarville, Choiseul, Stuart, Seguier et Clerisseau, nous présentent ce que l'Italie, la Grèce, et notre Midi, possèdent encore de remarquables monumens.

Est-on froid à ces éloquens interprètes de l'antiquité; la gloire elle-même prend soin de justifier leur enthousiasme et d'enflammer le nôtre.

L'Apollon voyageur vient inspirer nos vers (1),

Les Muses suivent ses pas, et cette sublime création de Virgile, Laocoon plus courageux, plus noble peut-être dans sa muette douleur que dans les vers du poète, le voilà! Il commande aussi votre admiration.

Tous ces précieux héritages des siècles passés, soit que l'histoire les marque de son sceau, soit que l'art les réclame comme modèles, ont donc été mille fois décrits avec plus ou moins de vérité et de talent.

Cependant que le zèle de l'archéologue ne se décourage pas. Combien Rome seule ne récèle-t-elle pas de chefs-d'œuvres ignorés! La découverte du forum de Trajan par les français, les résultats des

---

Egypte, sa mauvaise santé l'obligea de quitter l'expédition. Il laisse un magnifique plan de Pompéi, fruit de plusieurs années d'un travail assidu. La commission de l'Institut, chargée de l'examiner, proposa de déclarer au ministre de l'intérieur, qu'elle était d'avis qu'entre tous les ouvrages de ce genre, il en était peu à sa connaissance qui présentassent un plus grand intérêt, soit pour l'étude de l'art, soit pour les recherches de l'antiquité, soit pour l'histoire de l'architecture, etc.; l'Académie adopta le rapport et ses conclusions.

(1) Vers de M. A. Soumet.

Digitized by Google

fouilles faites par la duchesse de Devonshire, indiquent assez tout ce qu'il est permis d'espérer encore.

Les déblais exécutés à Nîmes depuis 1821, autour de la maison carrée ont mis à découvert les restes des portiques élégans dont cet admirable monument était le centre. Ces travaux ouvrent un vaste champ aux recherches, soit que leur résultat confirme, soit qu'il détruise les conjectures antérieures.

Et nous-mêmes, Messieurs, ne sommes-nous pas témoins de succès de ce genre : les fouilles de Martres, si heureusement hasardées, si habilement conduites, n'ont-elles pas enrichi et les arts, et l'histoire, et notre Musée.

Ce n'est pas seulement l'antiquité qui mérite nos hommages et doit provoquer les recherches, le moyen-âge et la renaissance sont des mines inépuisables, et jusqu'à présent à peine explorées dans nos contrées.

La dégénérescence de l'art des grecs a produit, sous des noms divers, une foule d'édifices de style semblable dont chaque jour voit la chute ou la dégradation. Leur mémoire même s'efface, et bientôt ils laisseront à peine des regrets à la France dont ils étaient l'orgueil.

Toulouse possède un des plus considérables, bâti sur l'emplacement d'un temple plus ancien, riche de statues et de fragmens de la même date, plus riche de souvenirs, majestueux et simple, d'une conservation parfaite, ce beau monument attend un historien.

Le cloître de Moissac dont la construction remonte au onzième siècle, offre le plus intéressant sujet d'études archéologiques pour cette époque. Les arts et l'histoire doivent sa conservation à l'un de nos collègues.

A ce style succède, vers le commencement du 13e siècle, l'architecture improprement nommée gothique, soit que les forêts du Nord en aient donné la première idée, soit qu'elle nous vienne de l'Orient.

Ce genre présente une infinité de combinaisons d'une merveilleuse variété. L'unité sévère de l'architecture grecque, qui contribue tant à son caractère de noblesse et de grandeur, exclut, au moins dans le même monument, toute espèce de diversité.

Un seul fragment de corniche, indique d'une manière précise ce

Digitized by Google

que doit être tout l'entablement, le chapiteau qu'on admire est répété sur toutes les colonnes avec la plus stricte uniformité.

En effet, les règles sont si positives qu'à l'aspect du plan d'un édifice, l'architecte instruit, peut en établir l'élévation avec beaucoup d'exactitude (1).

Dans les monumens gothiques, au contraire chaque pas est une découverte. Si l'ensemble a quelque régularité, les détails diffèrent entr'eux à l'infini; les ornemens, sans nuire à la beauté des lignes, varient comme le caprice qui les enfante.

Du plan le plus simple en apparence s'élance une forêt de colonnes, tantôt isolées, tantôt réunies en faisceau; des milliers d'arcs croisés dans tous les sens retombent sur des chapiteaux bizarres; quelquefois semblables à d'immenses palmiers, des piliers sans chapiteaux s'épanouissent en voûtes et embrassent leurs arêtes par des ramifications légères. Partout s'élèvent des tourelles, des flèches élégantes, hardis obélisques pénétrés de clarté, à travers le réseau de dentelles qui les enveloppe; toutes choses qu'un plan ne peut révéler au plus habile; hâtez-vous donc d'esquisser ces formes inattendues et pittoresques, ces animaux fantastiques, ces feuillages délicatement fouillés. Hâtez-vous; vous ne les retrouverez pas ailleurs.

Dans la statuaire de ces siècles un intérêt plus intime vient ajouter

---

(1) Le passage suivant de l'ouvrage intitulé : *Vue des ruines de Pompei, de M. Gell*, vient à l'appui de ce qu'on dit ici; « l'usage de construire les fondations » d'une manière uniforme sur toute la superficie des constructions, sans avoir » égard à la disposition des murs et des colonnes, de tracer le plan de l'édifice » sur la planimétrie des fondations quand elles étaient arrivées au niveau du sol, » était assez généralement reçu chez les anciens : souvent même on voit que la » superficie totale d'un édifice a été entièrement couverte de mosaïques avant » l'érection des murs et des colonnes, et que le tracé du plan du monument a été » fait sur la mosaïque même. Par ce moyen la restitution du plan d'un monument » peut être encore très-facile, quand même il ne resterait plus rien debout. Nous » avons donc pu reproduire avec certitude la principale disposition et les masses » de ce charmant ædicule (le temple d'Esculape) dont l'ensemble offre un tableau » aussi grâcieux que caractéristique ».

Digitized by Google

à nos jouissances, et qui n'aimerait à retrouver, tracés d'une façon si naïve, les portraits, les costumes, les usages de nos ancêtres. Ces figures pour la plupart sont bien grossières, mais elles sont la transition de la barbarie la plus complette, à la brillante époque de la renaissance, et certes une suite chronologique de monumens, entre ces deux extrêmes, ne pourrait manquer d'être du plus haut intérêt, même sous le rapport de l'art.

La métropole de Toulouse, l'église des Jacobins, celle des Cordeliers, le cloître des Augustins, et la salle des antiques du Musée, méritent d'être étudiés avec soin ; des chefs-d'œuvre de style gothique décorent Auch et Albi. On ne les cite ici que pour indiquer de combien de richesses nous sommes entourés.

Ne craignons pas, en faisant connaître les monumens qui embellissent notre patrie, d'être accusés d'un amour rétréci de localité.

Ce sont ces modestes tributs partiels qui alimentent le trésor de la science.

De cet ensemble de faits, d'inscriptions, de monumens, peut-être isolément d'une médiocre importance, les savans, par une critique judicieuse, par des rapprochemens ingénieux, feront jaillir, et la lumière qui éclairera l'art ou l'histoire, et les idées générales dont les élémens leur auront été soumis.

On n'a fait, jusqu'à présent, que peu de recherches sur les auteurs des nobles édifices de la France ancienne. Ce serait payer une dette que de les venger de cette négligence, Walter-Scott aussi habile antiquaire que grand écrivain, reproche à l'Angleterre le même oubli : « A peine, dit-il, connaît-on les noms d'un ou deux de nos vieux » architectes gothiques dont le génie était digne de l'immortalité : c'est » une des plus étranges iniquités de l'histoire ».

Mais, un jour nouveau éclaire les arts, l'architecture de la renaissance paraît; elle s'empare de tout ce qu'il y a de léger et d'élégant dans le gothique, elle l'associe avec un goût singulier aux ordres grecs, qu'elle embellit d'enroulemens, de cartouches et de charmans arabesques de sa création.

Gaillon, Chambord, Anet, Écouen s'élèvent ; les édifices, les

Digitized by Google

tombeaux sont décorés d'admirables statues par Jean Goujon et Germain Pilon, la France n'a plus rien à envier à la Grèce.

Notre cité contient beaucoup de monumens de cette époque, presque tous ornés de sculptures de la main de Bachelier. Ils demandent qu'un crayon fidèle les sauve de la destruction et les arrache à l'oubli, autre mort des ouvrages d'art. L'élève de Michel-Ange s'afflige d'être presque inconnu dans la France qu'il a illustrée.

Si la science reconnaissante, si de fidèles descriptions donnent une seconde vie aux productions des arts, ce n'est pas cependant, à ce travail utile, que se borne la tâche que vous vous êtes imposée. Le temps et l'insouciance aussi fatale que lui, font disparaître et les chefs-d'œuvre que vous admirez et ces constructions qui, dans leur dépérissement, provoquent encore votre sagacité. Des fragmens précieux sont immolés aux plus vulgaires usages, et la scie meurtrière ne respecte ni les fastes des consuls ni les tombes de nos aïeux. Assez d'autres se sont réunis pour détruire, liguons-nous pour conserver. Sentinelles vigilantes, que notre voix appelle sur les monumens qui nous restent la sollicitude de l'autorité : cette voix sera entendue. Déjà l'administration municipale a voté avec munificence la salubrité et l'embellissement de l'asile que notre cité consacre aux arts. Bientôt le bâtiment du Musée sera digne des richesses qu'il renferme. Que nos recherches les augmentent de tout ce que nous pourrons enlever à la destruction, nos collègues des contrées environnantes, animés du même esprit, s'empresseront de partager les mêmes soins, et nous jouirons doublement de voir que nos investigations ne sont pas sans quelque utilité pour Toulouse et pour les arts.

Pour remplir le but que je m'étais proposé, de vous entretenir des objets variés qui appellent vos recherches, il me resterait à parler ici des antiquités méridionales antérieures à la domination romaine, de la numismatique, des inscriptions du moyen-âge, si multipliées dans le Midi et si riches en documens historiques, des manuscrits anciens et des fragmens inédits de la littérature romane, ce sont autant de carrières ouvertes à votre zèle; je sens trop mon insuffisance pour essayer de jeter du jour sur ces diverses branches d'études, je ne puis que les indiquer. C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient d'entre-

Digitized by Google

prendre et de suivre des travaux qui doivent augmenter l'importance de notre commune patrie, éclairer des points d'histoire obscurs, rappeler les souvenirs de nos pères et retracer les monumens de toutes les époques, qui sont encore une des gloires du Midi de la France.

CASTELLANE,

Président de la Société.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU MIDI DE LA FRANCE.

1re SÉANCE DU 2 JUIN 1831.

Le Midi de la France est couvert de monumens de tous les âges, mais négligés, inconnus ou dédaignés même, par les habitans de cette vaste région. Les étrangers viennent contempler ces précieux restes; souvent ils emportent au loin des inscriptions précieuses, des statues; des bas-reliefs d'un grand intérêt; et ces objets inappréciables, qui nous auraient fait connaître les origines et les illustrations de nos pères, qui auraient répandu de nouvelles clartés sur notre histoire, sont à jamais perdus pour nous. Les édifices religieux, les cloîtres, les châteaux antiques sont abandonnés. Chaque commotion politique ébranle ces vieux témoins des temps qui ne sont plus, et, si le zèle des hommes instruits ne parvient pas à opposer une digue au torrent dévastateur, il ne nous restera, de tout ce qui a fait la gloire de nos aïeux, que de vagues souvenirs et d'inutiles regrets.

C'est dans le but de conserver, et de faire connaître les monumens qui existent encore dans nos provinces méridionales, que

MM.

Le marquis DE CASTELLANE;
Le comte DE CASTELLANE;
Le marquis DE RESSEGUIER;

Digitized by Google

L'abbé JAMME, chanoine de la métropole ;
Du MÈGE, ancien officier du génie militaire ;
Bruno de BASTOULH, conseiller à la cour royale de Toulouse ;
D'ALDÉGUIER, conseiller à la cour royale de Toulouse ;
DUPUY, colonel d'état-major, en retraite ;
DUBARRY, lieutenant-colonel, en retraite ;
SAUVAGE, professeur de littérature latine ;
BELHOMME, homme de lettres ;
De LAVERGNE, homme de lettres ;
Léon DUCOS, négociant, juge au tribunal de commerce ;
SOULAGE fils ;

se sont réunis, le 2 juin 1831, chez M. le marquis de Castellane, afin d'instituer une Société qui, d'après ses Réglemens, devra étudier, recueillir, publier, les monumens antiques et ceux du moyen-âge qui existent encore ou que l'on pourra découvrir, soit dans la Guienne, le Rouergue, l'Auvergne, le Languedoc, la Provence, soit dans les lieux où des tribus, parties du Midi de la Gaule, se sont établies ; soit encore dans les contrées de l'Orient qui ont été soumises par les Croisés Provençaux, Aquitains, Languedociens, etc.

Les Membres composant cette Réunion, ont adopté à l'unanimité la formation de cette Société, et se sont, à l'instant, constitués, sous la dénomination de Société Archéologique du Midi de la France.

Une commission, composée de MM. le marquis de Castellane, l'abbé Jamme et Du Mège, devra présenter le 11 du courant, un Projet de Réglemens.

Tous les Membres ont signé et la séance a été levée.

MEMBRES RÉSIDENS,

Admis depuis la Séance d'installation.

MM.

Adolphe CAZE, substitut du procureur-général,	11 juin 1831.
D'ANDRÉ, professeur de seconde au collége royal,	*Idem.*
Urbain VITRY, architecte de la ville,	21 janvier 1832.

Digitized by Google

Henri du PERRIER, 26 mai 1832.

Le marquis de CHESNEL, lieutenant-colonel, en retraite, 30 mars 1833.

Sernin GARRIGOU, avocat, conseiller de préfecture, 1er juin 1833.

François SANS, membre de la chambre des députés, 3 août 1833.

Alexandre de MORTARIEU, ancien magistrat, 16 novembre 1833.

Adolphe de PUYBUSQUE, membre de l'Académie des Jeux-Floraux, 26 octobre 1833.

Alfred MOQUIN-TANDON, professeur d'histoire naturelle, 9 novembre 1833.

Victor POIRIER, homme de lettres, 30 décembre 1833.

MEMBRES HONORAIRES.

MM.

Le comte de CLARAC, directeur du musée des antiquités, 18 juin 1831.

CHAMPOLLION jeune, professeur d'archéologie au collége de France, *Idem.*

Le baron TAYLOR, 1er octobre 1831.

CHAMPOLLION aîné, conservateur des manuscrits de la bibliothèque royale, 27 mai 1832.

De CAUMONT, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, 8 décembre 1832.

MEMBRES CORRESPONDANS.

MM.

DURAND, architecte à Bordeaux, 11 juin 1831.

Le baron CHAUDRUC de CRAZANNES, maître des requêtes, à Figeac, *Idem.*

MORIÈS de MOURVILLES, à Saint-Félix-de-Caraman, *Idem.*

LACAZE, à Montferrand (Gers), 2 juillet 1831.

JALLABERT, négociant, juge au tribunal de commerce, à Narbonne, 1er octobre 1831.

DAUZATZ, peintre, à Paris, *Idem.*

LAPÈNE, avocat, à Saint-Gaudens, 15 octobre 1831.

Digitized by Google

De LABOUISSE-ROCHEFORT, homme de lettres, à Castelnaudary,	2 juin 1832.
JORAND, peintre, à Paris,	30 juin 1832.
RAMBAUD, principal du collége et bibliothécaire, à Foix,	15 septembre 1832.
BOILLY, peintre de genre, à Paris,	29 décembre 1832.
L'abbé LABORDERIE, ancien vicaire-général du diocèse d'Avignon, à Paris,	26 janvier 1833.
CHRETIN, peintre, à Nérac,	8 juin 1833.
RENOUVIER, président de la commission archéologique, à Montpellier,	14 décembre 1833.
NAYRAL, juge de paix, à Castres.	*Idem.*

Digitized by Google

NOTICE

SUR

DEUX BAS-RELIEFS

DU MOYEN AGE.

J'Ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société les dessins (Pl. 1re A. B.) de deux bas-reliefs en pierre, d'environ 30 pouces de hauteur, très-bien conservés, provenant des constructions qui entouraient l'église de Saint-Sernin, à Toulouse.

Il paraît intéressant de rechercher l'époque où ils ont été faits et quels sont les personnages qu'ils représentent.

Quelques remarques sur les costumes et sur le fait historique retracé dans l'un de ces monumens, pourront mettre sur la voie.

Le bas-relief A (Pl. 1.) offre le sacre d'un Évêque par un Pape.

Le Pape porte une tiare de figure conique sans aucune couronne, ce qui est fort remarquable; on voit à Rome, dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, au fond du chœur, des mosaïques faites en 1289, par ordre du Pape Nicolas IV, dans lesquelles le Pape est représenté en habits pontificaux avec la tiare conique ceinte d'une seule couronne.

Boniface VIII, élu en 1294, orna sa tiare d'une seconde couronne; on ne fixe pas avec précision l'époque de ce nouvel ornement, mais Boniface VIII mourut en 1303.

Quoi qu'il en soit, le sacre représenté dans le bas-relief A est donc un fait antérieur à l'année 1303.

Les Cardinaux qui assistent au sacre portent le chapeau et sont placés en avant des Évêques. — Sous le Pape Pascal II, en 1092, ils n'avaient pas de marques distinctives, ils ne marchaient et n'appo-

Digitized by Google

saient leur signature qu'après les Evêques. En 1093, les Cardinaux-Evêques prirent séance dans les assemblées avant les autres Evêques, même avant les Archevêques et les Primats. Jusque-là ils s'étaient reconnus leurs inférieurs.

Ce ne fut qu'en 1245 que le Pape Innocent IV obtint du Concile de Lyon le droit, pour les Cardinaux, de se décorer du chapeau rouge.

Le bas-relief A est donc postérieur à l'année 1245, et fait avant la mort de Boniface VIII, en 1303. Dans cet espace de temps ainsi circonscrit, il s'agit de trouver un Evêque de Toulouse sacré par un Pape, car il paraît au moins douteux qu'on eût cherché à perpétuer le souvenir d'un fait de ce genre, s'il n'avait pas eu un rapport immédiat avec l'histoire du pays où on en trouve la représentation. Urbain II, en 1096, et Caliste II, de 1119 à 1124, parurent à Toulouse, on n'a pas connaissance qu'ils y aient sacré aucun Evêque. Après eux Clément V y vint aussi, mais ce ne fut qu'en 1305, deux ans après la mort de Boniface VIII.

Il nous semble que le premier Evêque de Toulouse qui réunisse les conditions demandées est Louis, fils aîné de Charles II d'Anjou, roi de Naples et de Sicile. Donné en ôtage par son père au roi d'Arragon, il resta captif jusqu'en 1294. Pendant ce temps il se livra aux exercices de piété les plus austères, sous la direction des Frères Mineurs. Il fit même vœu de se faire religieux dans leur ordre.

Devenu libre, il accompagna son père à Rome. « Mais, dit Nos-» tradamus, le tumulte courtisan lui tournant à déplaisir, il s'en » alla à Naples où il prit l'Evangile et la prêtrise. Après la réception » des Saints Ordres, il se rendit au château de l'OEuf, situé sur la » mer, lieu de solitude et de contemplation, pour vaquer avec ses » Compagnons et Frères religieux à la méditation et aux exercices » évangéliques. »

Quelque temps après, il fut nommé à l'évêché de Toulouse par le Pape Boniface VIII (1), il refusa, voulant auparavant, pour accomplir

(1) Boniface VIII se réserva la nomination de l'évêché de Toulouse, sous le prétexte que Hugues de Mascaron, dernier titulaire, était mort à la cour romaine (en 1296).

Digitized by Google

son vœu, être revêtu de l'habit des Frères Mineurs ; il le prit la veille de Noël 1296; et après avoir été sacré par le Pape il se rendit à Toulouse pour se mettre en possession de son évêché. L'historien de Provence dit encore « qu'il y fut reçu comme un Ange mandé du Ciel » et de Dieu au monde. Les Tholosains commencèrent à dire tout » haut et publiquement n'avoir jamais vu un si bel homme, ni une » si douce et si parfaite créature. »

Bientôt fatigué du poids de l'épiscopat, Louis retournait à Rome pour faire la démission de son évêché entre les mains du Pape, quand il mourut en 1297 à Brignoles, où il était né. — Jean XXII le canonisa en 1317.

Louis, de la maison de France, fils d'un Roi, et distingué par l'abandon de ses droits au trône et par la piété la plus exemplaire, est un personnage assez remarquable pour qu'on ait voulu transmettre sa mémoire à la postérité.

Le bas relief B, où se voit un religieux en prières dans une solitude, est le pendant du premier, et il y a toute apparence qu'il représente la même personne, soit qu'on ait retracé ce que nous avons dit des pratiques de piété de Louis avant son épiscopat, soit qu'on l'ait voulu montrer vêtu de l'habit religieux, ainsi qu'il l'est dans sa statue (1) conservée au Musée de Toulouse (V. pl. 2).

Dans le bas relief A, un soldat qui garde la porte au-dessous du trône du Pape, est revêtu du costume militaire de la fin du 13.e siècle.

Tout concourt donc à prouver que les deux bas-reliefs ont été exécutés vers 1298, ou au moins qu'ils retracent un fait de cette époque. Si on retardait d'une vingtaine d'années la confection de cet ouvrage, il deviendrait encore plus probable qu'on doit y reconnaître Saint Louis. Comme il fut canonisé en 1317, il était alors très-

---

(1) Cette statue, de six pieds de proportion, travaillée avec le soin le plus minutieux, et coloriée, a été tirée de la petite église des Cordeliers, de Toulouse, dite de Rieux, Jean de la Teissandière, évêque de Rieux, l'ayant fait bâtir à ses dépens (en 1380).

Digitized by Google

naturel qu'on plaçât dans une église Toulousaine deux bas-reliefs destinés à rappeler les motifs qui le rendaient recommandable : sa piété, son humilité dans un rang aussi élevé, et sa nomination au siége épiscopal de Toulouse.

CASTELLANE,

Président de la Société.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

QUATRE INSCRIPTIONS

ANTIQUES.

On retrouve beaucoup de monumens antiques dans les provinces de Guienne et de Languedoc; mais ces restes précieux ont pendant long-temps été dédaignés. Seulement Scaliger recueillit dans ces belles contrées une série nombreuse d'inscriptions Romaines que Gruter a publiées. Depuis ce temps, c'est-à-dire depuis 1610, la terre a presque chaque année, rendu à la mythologie et à l'histoire, des souvenirs précieux. Le père Sirmon (1), MM. d'Orbessan (2), et Millin (3), ont donné quelques copies, plus ou moins exactes, des inscriptions gravées sur ces marbres; mais les recherches de ces savans, trop bornées peut-être, n'ont conservé la mémoire que d'un très-petit nombre de ces restes précieux. L'un des membres de la *Société Archéologique* fut chargé, en 1802, n'étant encore âgé que d'environ 15 ans, de parcourir le Comminges, ou l'ancien territoire des *Convenæ*, et d'en décrire les antiquités. « Après la campagne de 1807, il fut d'ailleurs décidé que les Pyrénées seraient visitées dans toute leur étendue; que les monumens qu'elles pouvaient recéler encore seraient mesurés, dessinés, et que les investigations s'étendraient dans toutes les portions de la Péninsule Hispanique où des colonies gauloises ont

(1) Dans le Recueil de Gruter.

(2) *Mélanges Historiques.*

(3) *Magasin Encyclopédique* et *Voyage dans les Départemens du Midi.*

Digitized by Google

pénétré. Ce travail était immense. Les Pyrénées ne forment pas, comme on le croit généralement, une seule chaîne qui, paraissant surgir du sein des eaux, près du cap de Figueroa, et s'élevant graduellement jusques vers la Maladeta, s'abaisse vers la Méditerranée et disparaît près du Cap de Creux, ou de Port-Vendres. Un grand nombre de chaînons, parpendiculaires au grand système, et qui en sont les contre-forts, s'étendent dans les provinces espagnoles, dans la Gaule Narbonnaise et dans l'Aquitaine. C'était entreprendre une tâche difficile que de contracter le devoir de visiter toutes les parties de ces régions escarpées, et la guerre vint bientôt apporter aux recherches de la science, des obstacles qui heureusement ne furent pas toujours invincibles. Des bords du Douero et du Guadania, jusqu'à ceux de la Nive, de l'Adour, de la Garonne et du Tet, on découvrit une foule de monumens inconnus, et l'explication d'une grande partie d'entr'eux se trouve consignée dans un ouvrage qui, sous le titre d'*Archéologie Pyrénéenne*, a été livré, depuis quelque temps, à l'impression.

Parmi ces monumens il en est un petit nombre qui sont relatifs au culte de Diane. Plusieurs de ces objets proviennent de Narbonne, et ils furent publiés dans les ouvrages de Montfaucon et de Dom Martin. J'ai ajouté quelque chose à la série de ces monumens (1).

Nous ne possédions pas encore, peut-être, dans la Guienne, une seule inscription consacrée à Diane. Celle que je trouvai sur l'*Artigue de Salabre*, hauteur environnée de celles d'Oneïde, de *Cot de l'Aouet*, de *Nerepugn* et d'*Aregn*, n'était pas même dédiée en entier à la fille de Jupiter et de Latone; elle l'était aussi *Aux Dieux des Montagnes* et à *Silvain*(1). L'église d'Ardiège, village peu éloigné de Saint-Gaudens, nous gardait un monument où Diane était seule nommée. Mais ce marbre, mutilé par l'ignorance, placé assez mal dans l'un des montans

---

(1) Voyez pour ce monument la vignette qui le représente et qui a été placée à la fin du présent mémoire. On peut consulter aussi sur ces monumens et sur la théogonie gauloise, les *Monumens religieux des Volcæ Tectosages, des Garumni et des Convenæ*, 1 vol. in-8.° Paris 1814. C'est un fragment *de l'Archéologie Pyrénéenne*.

Digitized by Google

de la porte, venait d'être recouvert d'une couche assez épaisse d'un ciment grossier, lorsque j'arrivai dans ce village, et je ne pus lire qu'avec une grande difficulté l'inscription qui y est gravée.

Grâces aux soins éclairés de la *Société Archéologique*, ce monument est actuellement déposé dans le beau musée d'antiquités que la ville de Toulouse possède, et l'on peut voir avec facilité les caractères que l'on y traça, il y a sans doute plus de seize siècles.

Ce n'est qu'un fragment, très-mutilé, dont la hauteur est de 51 centimètres, et la largeur de 43. L'angle supérieur, à gauche, ne subsiste plus ; la partie inférieure a été taillée en biseau de manière à rendre illisible la dernière ligne : un cadre élégant environnait les caractères, dont la forme est maigre et allongée, et qui ont près de 8 centimètres de hauteur.

L'angle supérieur, à gauche, ayant été brisé, on ne voit qu'une portion de la lettre intiale de la première ligne, mais ce qui en existe encore montre qu'il faut y reconnaître la lettre D.

Les quatre premières lignes sont ainsi conçues :

DIANÆ
A. V. C.
L. POMP. PA
VLINIANUS

la cinquième est trop mutilée pour que l'on puisse essayer de la rétablir.

On pourrait croire d'abord qu'il faudrait lire seulement AUG*ustæ* à la seconde ligne. Gruter rapporte, en effet, des inscriptions dans lesquelles on donne à Diane l'épithète d'*Auguste* (1), mais on s'aper-

---

(1) DIANÆ
AUG
PRO SALUTE IMP
CAES
TITI. AEA. HADRIANI.

DIANAE. AVGVST
SACRVM
Q. AVILLIVS ADEVS

Digitized by Google

çoit bientôt que les trois lettres qui forment cette ligne, sont séparées par des signes de ponctuation, et qu'elles doivent, par conséquent, être considérées chacune en particulier. On voit d'ailleurs que la dernière n'est pas un G, mais un C. Il faut donc chercher une autre explication.

D'après les anciens monumens que j'ai cités dans une note, et d'après un grand nombre d'autres, on donnait à Diane l'épithète d'*Auguste*, et je crois que la lettre A indique ici le mot *Augustæ*.

Le V qui vient ensuite, désigne ou la qualité de *Vierge*, ou l'épithète de *Victricis* qui lui est donnée par plusieurs monumens.

Elle est nommée *Vierge* dans un grand nombre d'inscriptions antiques : je n'en rapporterai ici qu'une seule :

VIR. DIANÆ. SACR.
PRO SALVTE
IMP. CÆSARIS. L. SEPTIMI.

Des inscriptions lui donnent, comme je l'ai dit, l'épithète de *Victricis*.

Le C qui termine la ligne indique le mot *Cælesti*. Le surnom de *Cælestis* convient parfaitement à Diane, considérée comme la Lune ; on le retrouve d'ailleurs sur divers monumens, et particulièrement dans cette inscription :

DIANAE. CÆLESTI
SACRVM
Q. CORNELIVS
THEOPHILUS
CVM. QVINTIA. M. F.
LVPERCA.

La troisième et la quatrième ligne n'offrent aucune difficulté : elles contiennent les noms du particulier qui a élevé le monument. Ainsi l'on voit que ce marbre fut consacré *à Diane, Auguste, Vierge*, ou *Victorieuse et Céleste*, par *Lucius Pompeius*, ou *Pomponianus Paulinianus*.

Digitized by Google

Le village d'Ardiège n'a pas seulement fourni cet autel dédié à Diane : vers le commencement du 17e siècle, on y trouva deux autres monumens : sur la face principale du premier, on lisait :

LEHERENNO
DOMESTICVS
RVFI. F. (*)
V. S. L. M. (**)

C'est-à-dire : « au Dieu *Leherennus*, Domesticus, fils de Rufus, a acquitté volontairement le vœu qu'il avait fait. »

L'autre contenait cette inscription :

LEHEREN
DEO
TERTVLLVS
V. S. L. M. (***)

« Au Dieu *Leherennus*, Tertullus s'est acquitté volontairement du vœu qu'il avait fait. »

J'ai découvert, en 1814, dans le même village, un autre monument, actuellement placé dans la *Galerie des Empereurs*, au Musée de Toulouse. C'est un autel en marbre blanc, dont les côtés sont ornés d'une patère et d'un préféricule. L'inscription gravée sur la face antérieure doit être lue ainsi :

LEHERENNO DEO, MANDATVS, MASVETI *Filius*, *Votum Solvit Lubens Meritò.*

Keisler (1) prétend que le Dieu *Leherennus* n'est pas différent de celui qui fut adoré dans la Thuringe sous le nom de *Lahran.* Selon

---

(*) *Filius.*

(**) *Votum Solvit Lubens Meritò.*

(***) *Votum Solvit Lubens Meritò.*

(1) *Antiquit. Septentrional.*, p. 275.

Digitized by Google

M. Mongez (1), *Leheren* est peut-être la même divinité que *Nehalennia*, déesse des anciens *Batavi* ou Néerlandais; mais il faut remarquer ici la différence du sexe.

Dans ses *Recherches sur l'Armorique et les Armoricains* (2), M. Baudouin de Maison-Blanche dit : « L'Encyclopédie rapporte des inscriptions *Leheren Deo*, *Leherenno Deo* : elles sont évidemment romaines. Mais cette divinité fut certainement empruntée des Gaulois, car *Lec'h er en*, n'est que *le lieu de la conduite*, *la pierre conductrice*; c'est le Dieu que César a pris pour Mercure, protecteur des voyageurs et du commerce : *Hujus sunt plurima simulacra, hunc viarum atque itinerum ducem arbitrantur*.... L'erreur sur Mercure me paraît d'autant mieux démontrée, que depuis l'adoption des Dieux celtiques par les Romains, je ne connais aucune inscription à Mercure, protecteur des routes. Elles s'adressent toutes à *Leheren* ou à *Lava*, qui n'en diffère point. »

Cette opinion a été réfutée par M. Eloi Johanneau, qui observe, avec raison, que *Leheren* ne peut être composé de *Lec'h er en*, *lieu* ou *pierre de conduite*, parce que ce nom ne convient pas à un Dieu.

Un autre monument que j'ai découvert à Ardiège, démontre que *Leherennus* n'était pas regardé comme *le lieu* ou *la pierre de conduite*. C'est un autel en marbre blanc; des vases de sacrifices sont sculptés sur les côtés. On y lit cette inscription :

MARTI
LEHERENNI
INGENVS
SIRICONIS F.
V. S. L. M.

C'est-à-dire : « A *Mars Leherennus*, Ingenus, fils de Siricon, a volontairement acquitté le vœu qu'il avait fait. »

---

(1) *Diction. d'antiquités.*

(2) *Acad. Celtique.* III. p. 223, 225.

Digitized by Google

Cet autel n'était pas connu, et j'avais à peine seize ans, lorsque M. Millin, célèbre antiquaire, voyageant dans le Midi, copia dans le cabinet de M. F. Lucas, à Toulouse, une inscription qui commençait par ces mots :

LAHE
PRO SALVTE DOMINORVM

En publiant ensuite cette inscription, il disait : « On pourrait remplir ces sigles (LA HE?) par *Laelius Herennius*, si on ne lisait pas » à la 4e ligne le nom *Marcus Julius Geminus*, qui a consacré ce monument. D'après cela, on doit croire que *Lahe* désigne, comme » *Abellion*, une divinité topique.... Gruter a conservé le nom de » *Leherennus* sur une inscription qui a été trouvée, comme celle-ci, » dans la Novempopulanie.... Si c'est le même Dieu qui est ici nommé » *Laherennus*, au lieu de *Leherennus*, cela fortifierait l'opinion de » Keisler, que ce Dieu était le même que le *Lahran* de la Thuringe. »

Mais *Leherennus* était un Dieu, et *Lahe* une Déesse. En effet sur un bel autel placé aussi dans la *galerie des Empereurs* à Toulouse, on lit :

LAHE
DEAE

Et sur un autre que j'ai découvert à Francon, à une lieue de Martres, ou de *Calagorris* des *Convenæ* on voit ces mots :

LAHE DEAE
IVLIA POSTVMINA
ET GEMINA
POSTVMA
V. S. L. M.

Ainsi on ne peut confondre *Leherennus* avec le Dieu *Lahran*, de la Thuringe, ni avec la Déesse *Lahe*, ni voir en lui le *lieu* ou *la pierre de conduite*. Il était le Dieu Mars des peuples voisins des

Digitized by Google

Pyrénées, et principalement de ce petit canton de la Novempopulanie, où habitaient les *Convenæ* et probablement aussi les *Onobusates* ou anciens peuples du Nébousan.

Sur l'un des autels acquis par la Société on lit en effet les noms de *Mars* et de *Leherennus*. L'inscription est ainsi conçue :

DEO
LEHEREN
MARTI
BAMBIX
PVBL. L^us
V. S. L. M.

Ainsi c'est Bambix, affranchi de Publius, qui, pour acquitter son vœu à *Leherennus-Mars*, a élevé cet autel. — On sait combien la syllabe *ix* se retrouve souvent à la fin des nom gaulois.

Le troisième autel acquis par la Société a souffert de nombreuses dégradations. A la première ligne on lit :

DEO MARTI

On remarque ensuite que la pierre a été mutilée à dessein, mais on lit cependant encore deux lignes qui contiennent ce qui suit :

GEMELLVS
ET FESTINA

La pierre étant brisée après la 3^e ligne, on ne retrouve pas sur ce marbre la formule *Votum Solvit* ou *Solverunt* qui termine ordinairement ces sortes d'inscriptions.

Un fragment accompagnait nos trois autels. C'est une plaque en marbre blanc. Elle contient des caractères qui ont 11 centimètres de hauteur. On y voit d'abord le reste de la lettre R, puis on lit : OXVMVS.

On peut croire qu'il y avait là le nom *Proxumus*, très-connu dans

Digitized by Google

les inscriptions, et regarder ce fragment comme un morceau de frise qui contenait une dédicace, et peut-être celle d'un temple consacré à *Leherennus*.

ALEXANDRE DU MÈGE.

Secrétaire-général de la société.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR

UNE OLLA CINÉRAIRE,

ET SUR SON INSCRIPTION.

Il y a quelques années qu'on découvrit dans un champ, voisin des Arènes de Saintes (*Mediolanum-Santonum*), un puits de construction romaine. Le propriétaire ayant eu la curiosité de le faire fouiller, on observa, à une certaine profondeur, dans l'épaisseur de la maçonnerie, revêtue d'un parement en petites pierres cubiques, diverses retraites ou niches contenant plusieurs vases en terre cuite, grise et commune, de la forme de ceux nommés par les antiquaires *ollæ*; ayant été enlevés de leurs places par les ouvriers, on reconnut qu'ils renfermaient des cendres et des ossemens à demi calcinés. La plupart de ces urnes cinéraires, renfermées dans cette espèce de *columbarium*, furent sur-le-champ dispersées ou brisées. Une, cependant, prise au hasard, parvint jusques à moi; j'en joins le dessin à ce mémoire (Pl. 3). Sa hauteur est de 7 pouces, et sa circonférence de 8 1/2. Des cendres et des débris d'ossemens y étaient encore conservés. Je remarquai au pourtour extérieur de cette *olla*, une inscription en langue latine et en caractères cursifs romains, assez grossièrement gravés avec la pointe de quelqu'instrument aigu, par une main inhabile et peu exercée, et postérieurement à la cuite du vase (au moment de la destination improvisée qu'on lui donna). Cette inscription, qui se compose de trois lignes, est littéralement et figurativement reproduite dans le dessin du monument. La forme de quelques-unes des lettres est remarquable.

La sigle M qui forme la première ligne, présente l'initiale des mots

Digitized by Google

Manibus (sous entendu *Diis*) ou *Memoriæ*; nous pensons qu'à la deuxième ligne il faut lire *Martialis Soldalis Agonalis*, ou *Martiali Soldali Agonali;* que *Martialis Soldalis* sont des noms propres, et *Agonalis* une profession, une qualité; à moins qu'on ne veuille substituer à Soldalis, en supprimant la première *l* de ce mot, qui y est peut-être surabondante, et une faute du graveur, le mot *Sodalis* (compagnon, confrère, associé) et l'unir à *Agonalis*, comme on disait *Sodalis-Augustalis*, *Frater-Arvalis*, etc., etc., etc. Nous proposons même cette correction, et alors il faudrait traduire ainsi ces deux premières lignes : *Aux mânes* ou *A la mémoire de Martialis*, *Compagnon Agonal*, *etc.*, *etc.*

L'interprétation de la troisième ligne offre bien plus de difficultés que celle de la seconde, et je les crois, à peu près, insurmontables. Tout y est incertain et douteux. Elle paraît se composer de sigles et d'abréviations. On y voit d'abord deux ou trois caractères mal tracés et vaguement indiqués, que l'on peut également prendre pour des caractères alphabétiques ou des chiffres romains. Mais, peut-être, aussi, ne faut-il pas tenir compte de ces traits mal assurés et vaguement indiqués (assez ressemblans aux nombres VI ou VII), et ne les considérer ici que comme la première intention de la lettre M de *Manibus* ou de *Martialis*, que le graveur inexpérimenté, après avoir mieux pris ses mesures, aurait abandonnée à cette place pour la porter plus haut. On remarquera à ce sujet, que ces caractères, à peine visibles, ne sont pas placés sur la même ligne que ceux qui suivent CLNI, mais qu'ils sont entre la deuxième et la troisième ligne, et en quelque sorte hors d'œuvre. En les négligeant, peut-être faudrait-il lire ainsi la fin de l'inscription, CINI (pour CINIS), car il est assez douteux que la lettre qui suit le C soit bien réellement une L, par la différence assez sensible de sa configuration avec le même caractère dans ce qui précède l'épitaphe de Martialis; ici le trait qui prolonge le jambage de cette lettre à sa partie inférieure, est presqu'horizontal.

Faisons toujours la part des fautes et de l'ignorance de notre graveur gaulois et aquitain, et de l'infidélité de son burin grossier et inexercé, fautes si communes dans les inscriptions romaines que l'on retrouve dans les Gaules, et particulièrement dans l'Aquitanique, et

Digitized by Google

qui mettent souvent toute la science des paléographes en défaut dans l'interprétation de ces sortes de monumens (1).

Le trait prolongé et vertical, où la longue ligne, liée vers sa partie supérieure à un plus petit, et qu'on remarque immédiatement avant l'M du mot *Martialis*, ne peut être pris ici que pour un signe destiné à indiquer le commencement de l'inscription et à le séparer de la lettre A dans *Agona* qui termine la deuxième ligne.

Nous avons de la peine à croire que notre *Martialis*, malgré la similitude de ce nom et de la qualité qu'on lui donne sur son urne cinéraire, *Agonalis*, avec le nom de *Mars* et des prêtres de ce dieu, nommés *Agonales*, Agonaux, ait fait partie du collége de ces *Agonales* ou prêtres Saliens créés au nombre de 12 par Numa-Pompilius pour le service du dieu de la guerre, et portés à 25 par Tullus-Hostilius (2) Collége semblable à celui des prêtres-augustaux (*Seviri*, *Sextum Viri-Augustales*), établis par Tibère en l'honneur de Rome et d'Auguste, et qui, à l'imitation de cette capitale du monde, avaient également été institués dans les provinces de son empire, nous pencherions plutôt à croire que cet individu appartenait à une confrérie d'athlètes et de gladiateurs, ou de ces victimaires, *Popes*, nommé aussi *Agones*; de ces préposés dans les sacrifices et les jeux du cirque et de l'amphitéâtre dont la principale fonction était de participer à l'immolation des victimes, etc.

« L'on désignait la Gymnastique des Athlètes par différens noms, dit M. Burette; on l'appelait *athlétique*, *gymnastique* à cause de la nudité des athlètes; *agonistique*, à cause des jeux publics, ἀγῶνες,

---

(1) Si l'on voulait absolument, en imitant le Père Hardouin, expliquer ce qui n'est plus explicable, on pourrait, par un tour de force, compléter ainsi la troisième ligne de notre inscription. VII *Calendas Novembris*, ou *Novembres Incremati*, ou *Incendebatur*, *Incensus*, *etc.* Des épitaphes antiques portent VIII DIE INCENDEBATVR, IX SPELIATVR, etc., etc. Mais de telles hardiesses discréditent et rendent ridicule la science de l'antiquaire.

(2) Voici les époques marquées dans les calendriers Romains pour la célébration des Agonaliæ. Quinto idus januarii qui ejusdem mensis dies nonus. Duodecimo kalendas junii qui maii dies vigesimus alq. tandem tertio idus decembris qui ille mensis dies undecimus.

Digitized by Google

qui en étaient le principal objet, et à l'institution desquels est dû l'établissement de cette profession (1).

Ne peut-on pas présumer avec fondement et vraisemblance que notre Martialis et ceux de sa corporation, (*Sodales Agonales*), en admettant que cet individu n'était point un ministre de Mars, mais un athlète, etc., furent employés en cette qualité aux sortes de jeux dont on vient de parler dans le passage cité, à l'Amphithéâtre de *Mediolanum-Santonum*, ce qui explique comment les cendres de ce personnage, et celles, peut-être, de ses compagnons, de ses confrères, recueillis dans le même *Columbarium*, qui contenait d'autres *ollæ* cinéraires, furent placées dans un lieu voisin des arènes de Saintes et de l'habitation consacrée à ces employés, laquelle existe encore et a été reconnue et décrite par nous. Cette observation se fortifie d'un fait semblable recueilli dans le 2e volume des Mémoires de l'Académie des Etrusques de Cortone (2).

Dans la vigne de Saint-Césaire, près de Rome, sur la droite de la Voie *Appia*, en 1732, en démolissant le mur d'un sépulcre antique, on découvrit, dans une chambre sépulcrale, un nombre considérable de vases de terre cuite, sans aucun ornement, tous de mêmes forme (3), grandeur et capacité, à peu de chose près, quelques-uns enduits extérieurement d'une légère couverte rouge ou noire, mais la plupart sans vernis, comme celui trouvé à Saintes et que nous venons de décrire, et aussi neufs et d'une conservation aussi parfaite que s'ils sortaient du fourneau du potier. On trouva dans leur intérieur des fragmens d'ossemens humains, en partie calcinés et broyés. Il régnait autour du col de chacun de ses vases une inscription circulaire en lettres romaines cursives qui paraissait y avoir été gravée avec la pointe d'un style, et qui contenait les noms de plusieurs familles antiques de Rome, avec la date du jour et du mois.

---

(1) Ier mémoire pour servir à l'histoire des athlètes; mém. de l'acad. des inscript. tom. 1.

(2) Dissertation du père D. Jean François Baldini sur des vases trouvés dans une chambre sépulcrale de la vigne de St-Césaire, à Rome; t. 2, pag. 151, dissertation VIII.

(3) 125 Vases.

Digitized by Google

L'auteur de cette précieuse découverte et du mémoire en question, en donna avis à son ami et savant confrère, le père D. Stanislas Sentinelli, qui dans une lettre au père Bernardo Rubi, (Venise 1734), crut reconnaître que les vases étaient destinés à renfermer des onguens ou des huiles odoriférantes dont on se servait dans les funérailles des grands pour parfumer les os calcinés des morts, après que ces ossemens avaient été retirés du bûcher; Sentinelli pensait également que les noms gravés sur les urnes étaient ceux des compositeurs ou fabricans de ces essences, avec la date de leur composition.

Enfin, au moment de cette découverte on parut encore disposé à croire que ces urnes ou vases pouvaient avoir contenu le sang de martyrs chrétiens, ne voyant aucuns signes de paganisme dans les inscriptions et remarquant, au contraire, des formules d'épitaphes que l'on retrouve sur les tombeaux des premiers sectateurs du christianisme; mais le père Antonio Marco Lupi qui, dans son commentaire sur l'inscription de Sainte-Sevère, martyre, imprimé à Palerme, 1734, finit de prouver ce que d'autres avaient déjà avancé: que l'usage d'indiquer les *nones*, *ides* et *calendes* n'était point exclusif aux premiers chrétiens, et que les païens s'en étaient servis comme eux et avant eux dans leurs inscriptions sépulcrales; après avoir attentivement examiné celles qui figurent sur les vases en question, demeura convaincu que les noms qu'on y lit sont ceux des personnes décédées, et la date, celle de leur décès. La simplicité de ces épitaphes et le peu de valeur de la matière des vases sur lesquels elles sont gravées firent, enfin, présumer au savant jésuite qu'elles devaient être celles d'individus appartenant à une classe pauvre et de gens d'humble condition, tels que des *Gladiateurs*.

Baldini pense que ces vases auraient pu appartenir primitivement à un *Columbarium* et y avoir été placés de la manière accoutumée; plus tard, ils auraient été déposés sans ordre dans cette chambre, par suite de la ruine du premier édifice.

L'hypothèse judicieuse du P. Lupi que les urnes de Saint-Césaire avaient pu servir à recueillir des cendres de gladiateurs est justifiée, en quelque sorte, par la découverte de celle de Martialis.

Quoique les inscriptions de Saint-Césaire soient d'une époque plus

Digitized by Google

reculée que celle du vase de Saintes, puisque l'on lit sur les premières les noms de *Quintilis* et de *Sextilis* donnés aux mois de juin et de juillet ce qui semble leur assigner une date antérieure au temps de *J. César* et *d'Auguste* (1), tandis que l'amphithéâtre de Mediolanum, (qu'on attribue, sans preuves, à l'empereur Gallien), et ses jeux, sont bien postérieurs au règne des princes qui donnèrent leurs noms à ces deux mois, on remarque, néanmoins, de la similitude dans la forme de quelques lettres; telle est celle de l'O ◇; on observe la même analogie dans celles de L ⅃ et du G ⅁ etc., etc.; dans l'inscription du vase de Martialis comme dans celles des urnes de Saint-Césaire, l'A a même la forme de deux *lambda* ⋋, l'un dans l'autre; et l'M de deux *lambda* unis l'un à l'autre, ⋋⋋. Mais, la configuration de ces caractères et surtout de l'M se fait remarquer dans les inscriptions des bas temps, comme par exemple, dans celles des nombreux tauroboles de la ville de Lectoure qui eurent lieu sous Gordien Pie, et dont nous avons donné ailleurs la description et l'explication.

Il n'en est peut-être pas de même de la forme de l'O : l'auteur de la dissertation sur les vases de Saint-Césaire dit, que la figure de cette lettre en rombe ◇, est fort ancienne et antérieure à César, ne l'ayant pas retrouvée sur les inscriptions du temps du dictateur perpétuel; elle se ressent encore, selon cet écrivain, de son origine *Pelasge* et tient de l'alphabet *Etrusqne*. Du reste, chaque jour, la découverte de nouveaux monumens vient détruire des assertions et des principes émis aussi positivement que ceux-ci. De ce qu'on n'a pas encore vu une chose observée en fait, on ne doit point en induire qu'ils n'existait pas, du moins d'une manière absolue et tranchante; ces sortes

---

(1) Ces inscriptions toutefois, ne sauraient guère être antérieures à cette époque, car l'emploi des urnes cinéraires date de la fin de la république et des premiers temps de l'empire. Auparavant, les Romains étaient dans l'usage *d'inhumer* et non *d'incinerer* les cadavres. Nous ferons encore observer que dans quatre de ces inscriptions le mot *inter* indiquant le jour intercalaire du mois de février tous les quatre ans atteste qu'elles appartiennent à une époque postérieure à celle de la réforme du calendrier, par Sosigène, sous Jules-César, qui l'ordonna. Mais toutes ces inscriptions ne sont pas du même temps.

Digitized by Google

de décisions prématurées n'étant presque jamais sans appel, après un plus ample informé.

Les inscriptions de la nature de celle de l'Agonal Martialis obtiennent un nouveau prix aux yeux des antiquaires lorsqu'elles portent les noms du consul de l'année, ce qui leur donne une date certaine et peut servir quelquefois même à rectifier les fastes consulaires, ce qui n'a pas lieu pour notre *Olla.*

Le mérite de ce petit monument funéraire est donc essentiellement local, et n'a guère de valeur qu'aux yeux des compatriotes du Santon *l*Martialis, puisqu'il est relatif à l'amphitéâtre de leur capitale *Medioanum*, et à ses jeux dont il contribue à nous faire connaître la nature et l'importance que nous révélait déjà l'aspect des magnifiques et vénérables débris de leurs arènes, les restes de leur aquéduc, de leur Naumachie et les nombreux accessoires et dépendances de cet édifice encore existans et décrits par les Sauvagère, Bourignon et nous.

B^on^ CHAUDRUC DE CRAZANNES.

Membre correspondant.

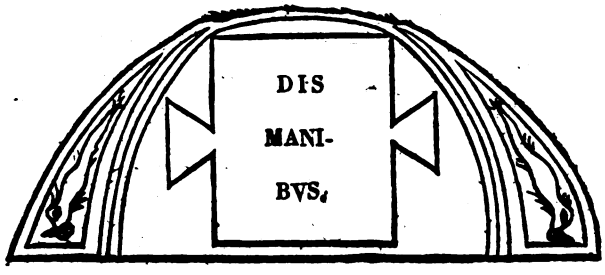

Digitized by Google

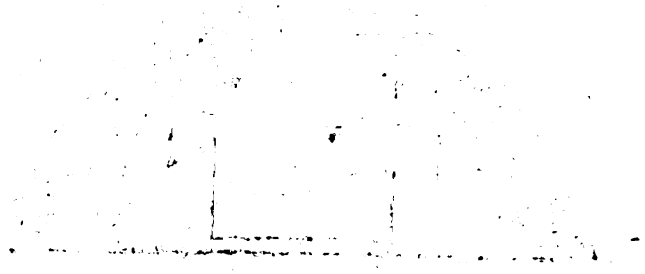

Digitized by Google

NOTICE

SUR

L'ÉGLISE DE S.T-ÉTIENNE

DE TOULOUSE.

Au moment où plusieurs savans archéologues font de profondes recherches et de véritables découvertes dans les arts, je me suis imposé une tâche plus facile, et plus proportionnée à mes forces, celle de présenter quelques observations sur notre ancienne Cathédrale. J'espère que l'intérêt qui se rattache à ce précieux monument, rejaillira en partie sur celui qui entreprend d'en retracer les souvenirs. N'aimons-nous pas de préférence à parler de nos vieilles connaissances ? N'éprouvons-nous pas un attachement involontaire, pour les objets dont nous sommes entourés, et que nous avons toujours vus ?

L'Eglise de Saint-Etienne, bizarre par l'irrégularité de sa forme, est bien digne de fixer l'attention par la différence des genres empreints sur les diverses parties de sa construction. Sans le secours des chroniques, l'œil exercé de l'antiquaire peut assigner sa date à chacun des assemblages de cet édifice. On sent que les générations se sont succédé dans son enceinte, et que chacune d'elles lui a payé son tribut d'une manière particulière et caractéristique. Nous y retrouvons la chaîne mystérieuse des temps, les mœurs et les croyances de nos pères, enfin leurs progrès successifs dans les arts. Pourquoi ne voyons-nous plus ces vieilles murailles hérissées comme elles le furent jadis, de monumens, d'inscriptions, de figures, de bas-reliefs ? C'était là le tombeau d'un savant, d'un illustre personnage ; cette inscription consacrait un grand événement ; cette bannière déchirée rappelait un souvenir plus glorieux encore, il n'était pas jusques à l'humble bour-

Digitized by Google

don du pélerin qui n'eût sa tradition. Une main de fer a promené partout son inexorable niveau, et quelquefois aussi, une barbare restauration a causé autant de ravages. Tristes destinées de nos temples, qui ont eu à souffrir autant de leurs amis que de leurs ennemis. Ainsi donc, ne cherchons plus dans notre vieille Cathédrale ce qu'il est impossible d'y retrouver; assez de choses existent encore aujourd'hui pour instruire, et souvent embarrasser l'observateur.

Fondation de l'Eglise.

Ainsi qu'à la plupart des monumens anciens, on s'est plu à donner à l'Eglise de St-Etienne l'origine la plus reculée. D'anciennes traditions font remonter sa fondation à St. Martial, évêque de Limoges, qui vint dans les Gaules, envoyé par les apôtres, quinze ans après l'Ascension de Jésus-Christ. Catel rapporte cette opinion, et dit qu'elle avait été puisée dans un manuscrit renfermant les anciens mémoires de l'église, qui était attaché au chœur avec une chaîne de fer, et qui fut brûlé lors de l'incendie qui consuma cette partie de l'église. On y lisait que St. Martial prêcha à Toulouse avec le plus grand succès, qu'il y fit des miracles éclatans, et qu'il y fit construire une petite église sous l'invocation de St. Etienne, au même endroit où elle existe aujourd'hui. On y voyait aussi que cette église subsista ainsi jusques après la mort de St. Sernin, époque où ses prédications, ayant considérablement augmenté le nombre des fidèles, on la convertit en un grand édifice. Bertrand, dans ses *Gestes des Toulousains*, adoptant cette version, dit que la petite église bâtie par St. Martial, était à l'endroit où le clocher est situé aujourd'hui; et Catel dit que de son temps on y voyait encore des masures et de vieilles fondations.

Telle était la tradition adoptée par quelques-uns de nos anciens chroniqueurs. Elle plaira, peut-être, à ceux qui aiment les récits merveilleux et extraordinaires. Les esprits positifs, qui cherchent à se rendre raison de leurs croyances, en seront-ils également satisfaits? Il est permis d'en douter, du moins faudra-t-il en rejeter une partie, évidemment contraire à l'histoire.

D'abord il n'est pas vrai que le christianisme ait été prêché à Toulouse quinze ans après Jésus-Christ; encore moins a-t-il été prêché à

Digitized by Google

cette époque par St. Martial, évêque de Limoges, lui qui ne vint dans les Gaules que vers l'an 250, avec St. Denis, évêque de Paris; ce qui est attesté par toutes les légendes. Comment, d'ailleurs, à cette époque, le christianisme aurait-il eu assez de prosélytes pour qu'il fût besoin d'élever un temple à la nouvelle religion? Il est généralement reconnu que St. Sernin, le premier, vint prêcher la religion chrétienne à Toulouse, où ses prédications, et son martyre surtout, convertirent à la foi un grand nombre d'idolâtres. Ainsi donc, abandonnons cette vieille chronique, et si l'on veut attribuer à St. Martial la fondation de l'église de St-Etienne, nous dirons que ce saint vint peut-être à Toulouse quelque temps après le martyre de St. Sernin, pour réchauffer le zèle des nouveaux chrétiens; peut-être aussi leur inspira-t-il l'idée de construire une église en l'honneur de St. Etienne, et leur donna-t-il quelques reliques qu'il avait apportées des lieux-saints, entr'autres cette Ampoule renfermant le sang de St. Etienne, à laquelle se rattachaient tant de croyances religieuses (1).

Il paraît donc certain que les reliques de St-Etienne furent d'abord conservées dans une petite église, qui s'élevait au même endroit où plus tard elle fut remplacée par celle que nous voyons. Les vieilles fondations, dont parle Catel, étaient encore visibles, il y a quelques années, dans la rue des Cloches, avant la construction de ce petit mur qui réunit l'avancement extérieur des fonds baptismaux avec le mur de la nef. Ces ruines portaient même un caractère d'antiquité incon-

---

(1) Bertrand s'exprime ainsi dans ses *Gestes des Toulousains* : « Le bon Saint » Martial apporta des reliques de Hiérusalem, lesquelles étaient de St. Etienne, » son parent, martyrisé en Hiérusalem, et les laissa en laditte église, et spéciale- » ment une Ampoule de veyre, pleine de sang dudit saint : et c'est chose merveil- » leuse que celui sang, quand la Lune décroît, se descend jusques au fond de » ladite Ampoule, quand elle décroît pareillement se relève. Ledit saint apporta » encore une pierre maculée du sang de St. Etienne. »

On lit dans le cardinal Baronius, qu'une pareille Ampoule renfermant le sang de St. Etienne, fut transportée à Naples par un saint nommé Gaudiosus, et qu'elle se liquéfie le jour de St-Etienne, lorsque l'on fait l'élévation de la sainte hostie à la grand'messe.

Digitized by Google

testable, par la dimension et l'extrême épaisseur des briques qui les composaient, et qui ne permettaient pas de les confondre avec les fondations du clocher. Il est certain encore que les reliques furent conservées avec vénération, puis déposées, lorsque l'église fut agrandie et enrichie par la générosité des fidèles, dans ces beaux reliquaires d'argent massif, dont plusieurs auteurs parlent comme d'une des curiosités de notre ville. Catel parle, entr'autres, d'un magnifique reliquaire pesant plus de cent marcs d'argent, donné par messire Jean de Cardeillac, archevêque de Toulouse, et patriarche d'Alexandrie.

Construction de la Nef.

Je me hâte d'arriver à des faits plus positifs. J'ai dit que l'église se divise en trois constructions principales, qui ont chacune une époque, et un style différent : la Nef, le Portail et le Chœur. La Nef, la plus ancienne des trois, se rapporte au commencement du 13.e siècle, et la majorité des auteurs s'accorde à dire qu'on la doit à la piété de Raymond VI, dit le vieux, comte de Toulouse. On voit encore les armes des comtes de Toulouse, sculptées sur une des clefs de la voûte. On y reconnaît cette croix vidée, à huit pointes, que Raymond, comte de St-Gilles, un des principaux chefs de la première croisade, fit graver sur ses armes, et qui devint ensuite les armoiries de son illustre maison.

Une nouvelle preuve résulte d'une enquête que Raymond VII fit faire sur la vie et la religion de son père, connu sous le nom de l'hérétique. On y lit que ce prince assiégé dans Toulouse par l'implacable Montfort, en l'année 1211, ordonna aux maçons qui construisaient l'église de Saint-Etienne, *de continuer leur besogne nonobstant que la ville fut assiégée*. Et cependant, tandis qu'il prodiguait ses richesses à l'embellissement des lieux saints, il n'osait en franchir le seuil. L'historien de Toulouse nous dit qu'il entendait la messe à la porte de l'église, par respect pour la sentence ecclésiastique qui lui en interdisait l'entrée. Déplorable destinée d'un prince sincèrement chrétien, tendrement chéri de ses sujets, et dont cependant les ossemens frappés d'anathême se voyaient encore avant la révolution, dans la

Digitized by Google

sacristie de la chapelle de l'hôtel de Malthe (1), privés d'une sépulture que les instances de son fils ne purent obtenir de la cour de Rome.

Il demeure donc incontestablement prouvé que la nef de Saint-Etienne a été construite par le vieux comte Raymond. Un œil exercé reconnaîtra dans la construction de cette voûte une simplicité et une hardiesse remarquables. Malgré ses dimensions, elle est simplement soutenue par trois énormes arceaux, reposant de chaque côté sur deux chapiteaux accouplés, au-dessous desquels ne sont pas placées les colonnes qu'ils semblent attendre. Ces chapiteaux se rapprochent de la forme corinthienne, sans présenter néanmoins toutes les bizarreries que l'on retrouve dans plusieurs de cette époque. De chacun de ces chapiteaux partent des voussures qui se réunissent à une des trois clés qui soutiennent cette immense voûte. La première est celle qui

---

(1) Il résulte de l'enquête dont nous avons parlé des détails assez curieux sur sa mort, que l'on ne sera pas fâché de connaître. Le comte Raymond mourut le 3 juillet 1247. Il avait été le matin faire ses prières devant l'église de la Daurade, n'osant y entrer à cause de son excommunication. Il était tellement indisposé qu'il ne pût se lever sans aide. Cependant après son dîné, il alla au bourg dans la maison d'un nommé Hugues-Jean, dans la paroisse de Saint-Sernin. Ayant mangé des figues il fut gravement incommodé. Il envoya aussitôt chercher messire Jourdain, abbé de Saint-Sernin, pour se réconcilier avec l'Église. Celui-ci étant arrivé, le mal avait fait tant de progrès, que le comte ne put parler, mais il levait les yeux au ciel, tenant les mains jointes, et témoignant une grande contrition. Les chevaliers du temple, auxquels il s'était affilié, étant arrivés, jettèrent sur lui un manteau. Quelqu'un ayant voulu le retirer, il le retint avec la main, baisant dévotement la croix blanche qui y était cousue.

Après sa mort l'abbé de Saint-Sernin dit tout haut que l'on priât pour lui, et qu'il croyait, après les marques de contrition qu'il avait données, que son ame était en paradis. Les chevaliers du Temple prirent son corps et le portèrent en leur église de Saint-Jean, cependant ils n'osèrent pas l'enterrer à cause de son excommunication, et Guillaume de Puylaurens écrit dans son livre, *Præclara Francorum facinora*, le passage suivant : *Supervenientibus fratribus sancti Joannis hospitalis Tolosæ, corpus ipsius ad eorum domum portatum fuit, sed non est traditum sepulturæ; erat enim gravi vinculo anathematis innodatus, et usque in hodiernum diem tenetur sicut conspicitur insepultum.*

Digitized by Google

porte les armes du comte de Toulouse : celle du milieu est ornée d'une rosace ; la dernière porte un ancien écu sans armes, ou dont les armes ont été effacées.

Toute cette construction simple et massive appartient évidemment au style lombard, le seul employé en France à cette époque, où le gothique était peu ou point connu. Si j'ai employé l'expression de style lombard, c'est pour me servir du terme vulgairement adopté pour désigner ce genre d'architecture, qui n'est autre que le style roman, c'est-à-dire la suite et l'imitation de celui des romains, abâtardi sous le bas-empire. Cependant il est facile de remarquer que le cintre des trois grands arceaux n'est pas parfait. Faiblement comprimée, sa partie supérieure se réunit et se brise par un angle légèrement obtus. On sent déjà le commencement de l'ogive, dont l'introduction dans nos contrées méridionales date à peu près de cette époque ; ce qui le prouve, c'est que les fenêtres latérales sont d'une forme ogive beaucoup plus prononcée, tandis que sur le mur de façade intérieur au-dessus de la tribune, de petits arceaux à pleins cintres supportés par des colonnes à large chapiteau, sont marqués évidemment du caractère roman.

Il n'est pas difficile, en examinant attentivement cette partie de l'édifice, de sentir les progrès de l'art, que le temps et l'étude introduisaient successivement parmi nous. D'abord, le pur roman avec ses formes lourdes et pesantes : plus loin les premiers efforts qu'on a faits pour lui donner plus de légèreté, et enfin cette forêt de piliers élancés, d'arcs élégans, d'ogives aiguës, de sculptures dentelées prodigués dans la partie du chœur, avec toute la grâce et la richesse du 14.e siècle.

Autel de Paroisse.

Dans un angle de la nef se trouve placé le grand autel de paroisse. Il paraît qu'il ne fut pas bâti en même temps que la nef, puisque Catel déclare avoir vu dans les archives de l'église, qu'il avait été consacré seulement en 1386. C'était dans ce sanctuaire que se trouvait placé un des monumens qui faisait le plus d'honneur à notre ville je veux parler d'un groupe représentant la mort de la Vierge, à

Digitized by Google

laquelle, d'après certaines traditions, tous les Apôtres assistèrent. Ce morceau de sculpture était un des plus beaux ouvrages de Bachelier, d'après l'opinion du savant Dupuy-Dugrés, qui nous en a laissé une longue description, qu'on ne sera peut-être pas fâché, de connaître (1). Nous possédons encore quelques belles têtes provenant de ce monument, et on peut même en voir une dans

---

(1) « Y a-t-il rien de mieux imaginé que l'autel de paroisse de Saint-Etienne, » où, pour représenter en ronde-bosse la mort de la Sainte-Vierge Mère de Dieu, » à laquelle nous savons par tradition que se trouvèrent tous les Apôtres, l'ou- » vrier a fait un corps d'architecture, qui règne dans toute l'étendue des deux » crédences et de l'autel. Il est soutenu de huit colonnes; il y en a quatre sur le » devant et autant sur le derrière, les deux angulaires sont torses, très-bien » ornées, et d'un ordre composé, elles ont leur piédestaux de même ordre. Les » autres six sont d'ordre corinthien, dont deux sont placées derrière les torses à » chaque aile, avec des piédestaux convenables, et les quatre du milieu sont » posées sur un soubassement de même hauteur que les piédestaux des colonnes » angulaires, et de la profondeur de l'ouvrage. Toutes ces colonnes soutiennent » un entablement et un soffite, et l'entre-colonne du milieu étant de toute la lon- » gueur de la table, forme une espèce de pavillon.

» C'est là que Bachelier a disposé son histoire, mais si dégagée que c'est un » enchantement de la voir. Il y a sur le devant trois Apôtres à genoux qui expri- » ment tendrement leur tristesse. On en voit un autre debout à côté, et deux qui » entrent dans le pavillon, en embrassant les colonnes qui le soutiennent. La Vierge » est couchée sur un lit, les yeux fermés et les mains jointes vers le ciel. Les autres » six Apôtres sont de l'autre côté du lit, dans des attitudes différentes qui mar- » quent assez leur douleur. De sorte que voyant cet ouvrage, on se sent à même » temps touché de cette histoire. Il a même observé les règles de l'optique, » faisant les figures qui sont les plus éloignées un peu plus petites que celles du » devant, toutefois d'une manière imperceptible. Mais parce qu'un tabernacle » aurait caché son histoire, il a fait une espèce d'arche d'alliance, sur laquelle » on voit un petit enfant qui dort, et un ange qui répand des fleurs sur lui. C'est » dans ce coffre qu'on réserve le Saint-Ciboire.

» Sur ce corps inférieur il y en a un autre de quatre colonnes corinthiennes, » avec leurs piédestaux assis à-plomb sur celles du premier. Elles portent un en- » tablement et un soffite, sous lequel, dans l'entre-colonne du milieu et dans » une niche fort large on voit une image assise de la Sainte-Vierge, tenant son » petit sur ses genoux, et plusieurs petits enfans qui se jouent diversement

Digitized by Google

le cabinet de notre estimable collègue M. Du Mège; au-dessus de cette représentation se trouvait une petite chapelle, ordinairement employée aux cérémonies du mariage, et connue sous la dénomination de Notre-Dame de l'Attrape; bizarre étymologie, qui pourrait bien ne pas être dénuée de malice. Il est inutile de dire que l'autel d'aujourd'hui n'est pas celui qu'on y voyait autrefois; ce dernier ayant été détruit à l'époque de la révolution, fut remplacé plus tard par un autel pris à l'église de la Daurade, et les adorateurs de marbre blanc décoraient jadis l'église des religieuses de Saint-Sernin. Une inscription placée au-dessus de la porte de la sacristie, prouve que l'on n'avait pas songé à donner une sacristie à l'autel de paroisse à l'époque de sa consécration, ou que du moins on y fit plus tard des réparations considérables. Cette inscription, gravée sur une pierre blanche, porte : *La présente réparation a été faite en* 1613 *et* 1614.

Il était difficile de placer l'autel d'une manière moins convenable à sa destination. A l'époque de la restauration de l'église, une commission nommée pour remédier à cet inconvénient, avait proposé de le placer à l'endroit où s'élève le pillier d'Orléans; on essaya même d'y célébrer les offices, mais on fut obligé d'y renoncer à cause de la position elle-même, qui rendait le service totalement impraticable : et certes nous ne devons pas le regretter. Placé de cette manière, l'autel se fût trouvé sans doute dans l'axe de la nef, mais il serait devenu un obstacle fâcheux entre la nef et le sanctuaire, et il eût enlevé à l'église une partie de ce coup-d'œil ravissant qui fait son premier charme.

Au nombre des objets précieux qui décoraient jadis la nef, il en est un surtout qui est bien digne d'exciter nos regrets, tant à cause de son antiquité que des souvenirs religieux qui s'y rattachaient. C'est la vieille chaire dans laquelle saint Bernard et saint Dominique avaient prêché, suivant une tradition non contestée. Elle était en bois, de forme octogone, et chacun de ses panneaux se terminait par une

---

» auprès de lui. Tous ces petits enfans tiennent entièrement de la manière de » Michel-Ange ou de Donatelle, car ils sont un peu musclés, et font un bel effet » dans la sculpture lorsqu'ils sont vus d'un peu loin. »

(Traité sur la peinture, par Bernard Dupuy-Ducrès, avocat au Parlement.)

Digitized by Google

pointe ogive dont l'intérieur était quadrillée. Sans doute les panneaux avaient été décorés jadis de figures de saints, cependant à l'époque de la révolution elles n'existaient plus. Le garde-main orné d'un dessin quadrillé, reposait sur la pointe de ces ogives. Le surciel était environné de petites sculptures à pointe d'ogive, et terminée dans sa partie inférieure par un dessin festonné. Depuis long-temps on avait proposé de remplacer ce précieux débris de l'antiquité, dont la simplicité contrastait avec la richesse des ornemens qui l'environnaient, mais le chapitre avait toujours rejetté cette idée, par respect pour les souvenirs qu'il rappelait; seulement, aux jours de cérémonie, il le faisait envelopper de magnifiques tapis.

Tableaux de la Nef.

La nef est décorée de quelques tableaux peu remarquables, et que nous passerions volontiers sous silence, s'ils ne se rattachaient à l'histoire des arts dans notre ville. Le triomphe de Joseph, d'Hilaire Pader, peintre Toulousain, est celui dont la dimension attire d'abord les regards. Cette grande machine qui n'est pas sans mérite était placée jadis dans l'église des Pénitens-Noirs. On prétend qu'à l'époque où Pader exposa son ouvrage, les Toulousains ne lui pardonnèrent pas, étant petit et laid, d'avoir osé se placer sous les traits du triomphateur. Au-dessus du maître-autel est un tableau représentant l'Assomption de la Vierge, copie de M. Faure, d'après M. Despax. Deux autres tableaux représentant différens sujets de la vie du prophète Elie, sont dûs au pinceau facile de M. Despax lui-même. Ils avaient été faits pour l'église des Carmélites, où l'on voit encore la place d'où ils furent enlevés dans des temps malheureux (1).

(1) L'année passée encore, deux autres tableaux de M. Despax, de pareille dimension, se remarquaient dans l'église. La fabrique les a rendus au grand séminaire, propriétaire de l'église des Carmélites, depuis que le gouvernement lui a donné le nouveau tableau de la lapidation de Saint-Etienne. Espérons que les libéralités du gouvernement la mettront à même de faire une justice entière. N'est-il pas facile de voir que ces tableaux perdent tout leur mérite. Médiocre ornement dans l'église de Saint-Etienne, ils ne peuvent être remplacés à l'église du séminaire, entièrement peinte de la main de M. Despax, où l'on voit encore leur encadrement, et le vide de la place qu'ils occupaient.

Digitized by Google

Au-dessous de la tribune des chanoines est un tableau de la Cène de Notre-Seigneur, d'un effet agréable, de M. Roques père. Au-dessus et du même côté on remarque un tableau d'une grande dimension, dont il n'est pas facile de deviner le sujet; on assure que c'est la Résurrection du Lazare. Exhumé des immenses magasins de la Capitale, cet enfant perdu a revu le jour sans faire connaître son père. Ce tableau donné par Sa Majesté Louis XVIII à M. le comte de Villèle, fut donné par ce dernier à l'église de Saint-Etienne sa paroisse. Enfin le tableau qui frappe le plus, par la fraîcheur de ses couleurs et de sa bordure, est le tableau du Martyre de saint Etienne de M. Frotté : exposé au salon de 1822, il fut immédiatement après donné à notre église. Le sujet de cette composition est vague et indécis, son coloris a peu d'harmonie; cependant il n'est pas dépourvu de mérite, et l'on n'est pas tenté de le contester, depuis qu'on a placé à côté de lui le nouveau tableau de la Lapidation de saint Etienne, envoyé l'année passée par le gouvernement.

Construction du Portail.

Le grand portail de l'église est d'un style tout différent de celui de la nef; il présente des particularités assez remarquables, et en même temps des irrégularités que, dans cette partie comme ailleurs, on serait presque tenté d'attribuer à une véritable fatalité. Cependant on y reconnaît bien plutôt l'insouciance ordinaire des artistes de cette époque, qui concentraient leur talent dans la parfaite exécution de leurs ouvrages, sans s'occuper de leur ordonnance, et de l'ensemble du monument sur lequel ils semblaient les disséminer au hasard.

Le portail fut construit tel qu'il est aujourd'hui, par Pierre Dumoulin, archevêque de Toulouse. Il était décoré sur ses deux côtés de deux niches richement sculptées, qui contenaient la statue en pied de Pierre Dumoulin et de son frère Denis, qui avait été successivement archevêque de Toulouse, patriarche d'Alexandrie, enfin, archevêque de Paris. La statue de Pierre Dumoulin, placée du côté de l'archevêché, était encore reconnaissable à ses armoiries timbrées d'une double croix, en sa qualité de patriarche. Celle de Denis était du côté du clocher, et ses armoiries ne portaient qu'une simple croix archiépis-

Digitized by Google

copale. Enfin, entre les deux portes et dans une niche pratiquée dans le pilier qui sépare les deux issues de l'église, était placée la statue de saint Etienne, en habit de diacre. Elles furent renversées et brisées au commencement de la révolution, on voit encore les culots qui leur servaient de piédestal, et le riche couronnement qui s'avançait sur leur tête.

L'épaisseur du portail est décoré de riches voussures qu'on serait tenté de prendre pour de légères colonnes accouplées, et contournées dans leur partie supérieure, tout autour serpentent des enroulemens formés par des feuilles d'acanthe délicatement travaillées. Au-dessus, et dans les larges gorges des arêtes du cintre, on voit une suite de quatorze petites niches, renfermant jadis les statues des douze apôtres, et celles de saint Saturnin et de saint Exupère. Elles ont chacune leur culot et leur couronnement, il est même facile de remarquer dans leur enfoncement un fort crampon en fer, qui servait à contenir solidement chacune de ces statues, qui n'auraient pu se soutenir sans ce moyen à cause de leur renversement plus ou moins grand, selon qu'elles se rapprochaient ou s'éloignaient de la sommité de l'ogive. Elles furent également renversées à l'époque de la révolution. Le développement de l'ogive est divisé en deux issues par un pilier gothique, impitoyablement tranché il y a quelques années sur un de ses côtés, pour donner passage à un dais nouvellement acquis. Par quelle fatalité les monumens précieux qui nous restent, peuvent-ils être exposés à de si barbares mutilations? On peut remarquer sur un des côtés de la porte, une petite figure dans une position si extraordinaire que la décence ne permet pas de la faire pressentir. Etrange témoignage de la licence des anciens artistes, et de la naïveté peu scrupuleuse du bon vieux temps.

Une galerie percée à jour surmonte le portail, et une rosace énorme, aux compartimens délicats, communique une lumière abondante dans l'intérieur de la nef. Mais pourquoi le portail ne se trouve-t-il pas au milieu de l'emplacement qui lui était destiné, au-dessous de la rosace et de l'arceau qui la domine? Peut-être voulait-on ménager à l'église une seconde issue au-dessous de cet arceau latéral, placé entre le portail actuel et la tour de l'horloge.

Digitized by Google

En examinant avec attention la pente à un seul versant du toit qui couvre le portail, et qui se dirige du clocher à l'Archevêché, on ne peut s'empêcher de concevoir l'idée que Pierre Dumoulin n'a exécuté qu'une partie du projet qu'il avait conçu : peut-être voulait-il, laissant subsister le clocher, faire une double nef, et construire de l'autre côté un portail qui eût servi de pendant à celui que nous voyons ; peut-être, embrassant un bien plus vaste projet, voulait-il faire construire trois portes, ainsi qu'on l'a fait à Notre-Dame de Paris, et à plusieurs autres églises. Il m'a été dit que le projet primitif était, avant la révolution, déposé dans les archives de l'église Saint-Etienne, depuis cette époque il a été détruit ou enlevé, et ce qu'il y a de certain, c'est que M. Laffont, architecte, fit tous ses efforts pour le retrouver, et qu'il ne put y parvenir. Nous en sommes donc aujourd'hui réduits à des conjectures, mais on peut assurer, sans crainte d'être démenti, que le projet primitif n'a pas été exécuté en entier.

Construction du Clocher.

Le clocher, tel qu'il existe aujourd'hui, aurait été commencé, d'après certains auteurs, par Bertrand de Lille, évêque de Toulouse, en 1270. Cependant il est beaucoup moins ancien, d'après Catel, à moins qu'on ne voulût faire durer sa construction environ trois cents ans. Cet auteur assure qu'il a été terminé en 1531, par le cardinal d'Orléans ; qu'il a lu cette date dans un ancien mémoire du temps. Il raconte aussi qu'il avait vu un maçon, âgé de 100 ans, qui disait y avoir travaillé. Catel publia ses mémoires en 1633. Du reste, ce clocher ne présente aucun caractère distinctif. C'est une masse énorme en forme de carré long, surmontée d'une plate-forme, et environnée d'une galerie. On remarque sur celui de ses côtés qui donne dans la rue des Cloches, un énorme arceau ouvert, d'une dimension et d'une construction qui ne permettent pas de croire qu'il ait été ménagé sans intention. Peut-être ainsi que je l'ai déjà dit, avait-on le projet de construire au-delà du clocher une nouvelle nef pareille à celle qui existe déjà, et peut-être voulait-on établir la communication de ces deux nefs accouplées, mais séparées par le clocher, au moyen de deux énormes arceaux, ménagés dans les deux murs latéraux de ce même

Digitized by Google

clocher. Cette opinion ne paraît pas dénuée de vraisemblance, je reconnais toutefois combien il serait facile de la combattre.

Description du Chœur.

Il me reste à parler de la partie de l'église la plus digne de fixer l'attention, celle du chœur. En examinant du milieu de la nef cette élégante construction, il est difficile de ne pas être frappé du coup-d'œil vraiment magique qu'elle présente. Pourrait-on trouver des couleurs assez vraies, pour peindre ces piliers élégans qui, semblables à une forêt, s'élèvent et enlacent leurs rameaux, ces arcs multipliés dont les lignes se croisent, se contrarient, se brisent vivement, et ne présentent cependant à l'œil que l'ensemble le plus harmonieux. Cette lumière colorée qui descendant des vitraux, éparse et agitée, embrasse ces piliers, fait ressortir ces voûtes légères, ce nombre infini de voussures délicates, serpente et brille sur ces arabesques dentelés, et se perd mystérieusement dans les derniers replis du sanctuaire. A un tel tableau, l'ame se laisse aller à une douce contemplation, et en rendant hommage à l'auteur de ces merveilles, s'élève involontairement à celui auquel elles sont consacrées (1). Honneur à cette

---

(1) Déjà depuis plusieurs années d'énormes rideaux de toile ont été placés à l'extrémité de la nef, pour préserver les fidèles de l'action du vent, et empêcher la voix du prédicateur de se perdre dans le prolongement du chœur. L'utilité de cette mesure est peut-être incontestable, cependant l'ami des arts ne peut s'empêcher de regretter ce coup-d'œil dont il se trouve privé, et qui a été déjà rendu avec bonheur par plusieurs artistes, entr'autres par M. Jules Boilli, dont nous regrettons vivement que le joli tableau ne soit pas resté dans notre ville.

C'est le motif qui m'a empêché de joindre à cette notice, ainsi que j'en avais le projet, une lithographie représentant un point de vue qui est vraiment la partie remarquable de l'église. Mais ce qui doit inspirer de véritables regrets, c'est de voir que ces malheureuses draperies empêcheront probablement l'église de Saint-Etienne de figurer dans le plus bel ouvrage de l'époque. M. le baron Taylor, qui vint dernièrement dans notre ville pour explorer ses monumens, témoigna ses regrets de se trouver arrêté par cet obstacle imprévu, et de ne pouvoir ainsi enrichir son ouvrage d'un dessin qui n'eut été inférieur à aucun de ceux que nous y admirons déjà.

Digitized by Google

architecture gothique ; méprisée peut-être pendant un temps, elle a été bien vengée par le culte que lui ont voué nos peintres, nos poètes, nos littérateurs. Que nos croisés l'aient rapportée de leurs voyages d'outre-mer, qu'elle nous ait été transmise par les arabes, qu'elle ait été conçue dans les hautes forêts du Nord, elle doit toujours son origine à une inspiration religieuse. Quel autre genre d'architecture pourrait imprimer aux monumens consacrés à la divinité, le caractère imposant et mystérieux qui leur convient !

Le chœur n'a pas été toujours ce que nous le voyons aujourd'hui. Il serait assez curieux de savoir s'il était primitivement construit en face de la nef, s'il a été entièrement ajouté, ou bien s'il a été déplacé dans l'intention de construire toute l'église sur un nouveau plan. Je n'ai pu trouver de renseignemens à cet égard ; mais il paraît que ce fut Bertrand de Lille, ce prélat que nos annales représentent environné de richesses et d'une magnificence royale, qui changea la forme de l'ancienne église, en 1275, et fit bâtir le chœur et les chapelles qui l'entouraient ; cependant il ne put achever son ouvrage, et il fit recouvrir le tout d'un plafond de bois. Il ne put également achever les chapelles qui étaient autour du chœur, elle le furent par le cardinal d'Orléans, dont les armoiries se trouvaient presque partout.

Il ne paraît pas que les prélats qui succédèrent à Bertrand de Lille, aient travaillé beaucoup à l'embellissement de leur église. Mais en 1502 le cardinal d'Orléans vint occuper le siége de Toulouse à l'âge de 18 ans. Ce prélat, fils du célèbre comte de Dunois, et d'Agnès de Savoie, sœur de Louis XI, a laissé dans notre église de nombreuses preuves de sa munificence. Il fit bâtir et achever la plupart des autels qui étaient autour du chœur. Il fit également achever le clocher, et construire la sacristie sur la porte de laquelle on voit encore aujourd'hui l'écusson où étaient gravées ses armes (1). Il est évident aussi

(1) « Il fit aussi bâtir la Sacristie, ou Revestiaire, comme nous font remarquer » les armoiries qui se trouvent sur la porte de ladite Sacristie, car si dans icelles » on trouve les armoiries de l'archevêque de Rosergio, elles y ont été mises de nou- » veau, ayant été transportées d'un autre endroit en ce lieu là, depuis l'embrase- » ment de l'église, ainsi que j'ai appris des anciens habitués de ladite église. »

(Catel. Mémoires du Languedoc.)

Digitized by Google

qu'il avait le projet de faire élever la voûte du chœur. C'est lui qui fit construire ces contre-forts élégans, enrichis de riches arabesques, destinés à soutenir son effort. Sur l'un de ces contre-forts, du côté du cloître, on voit encore ses armoiries, surmontées d'une croix épiscopale, et à côté celles du chapitre.

Tout autour de cette partie de l'église qui se développe le long du cloître, règne une galerie extérieure persillée, à laquelle on monte par une petite tourelle adossée au mur de la nef. Cette tourelle est couverte, ou pour mieux dire, coiffée d'un chapeau représentant parfaitement une cloche avec ses anses dans la partie supérieure. La tradition populaire soutient que cet étrange modèle de couronnement a été ainsi placé pour consacrer la forme et la dimension de la fameuse cloche connue sous le nom de Cardeillac, qui existait encore en 1794, époque où elle fut précipitée du haut du clocher, et convertie en monnaie de billon (1).

Il paraît que le cardinal d'Orléans avait conçu un projet bien plus important encore, celui de continuer la nef d'après le plan conçu par Bertrand de Lille. On en a la preuve certaine dans la construction de ce gros pilier, qui sépare le chœur de la nef, et porte encore aujourd'hui le nom de *Pilier d'Orléans*. Il était jadis orné de ses armes, aujourd'hui elles sont effacées, mais on voit encore le bossage de l'écusson, et le support de deux anges. On a souvent répété d'après une tradition populaire, que ce pilier renfermait un escalier, au moyen duquel on arrivait à la voûte; cette assertion est entièrement contraire à la vérité. M. le Cardinal de Clermont-Tonnerre ayant demandé, il y a quelques années, à M. Laffont un projet pour l'achève-

(1) « Depuis que Jean de Cardeillac fut archevêque de Toulouse, en 1377, la » grande cloche qui est au clocher, ou tour de St-Etienne, fut faite à ses dépens, » et de plus exorcisée par lui en 1387, laquelle depuis s'étant rompue fut remise » et augmentée par Messire Jean d'Orléans, archevêque, et par le chapitre à leurs » communs dépens en l'an 1531, ayant néanmoins toujours retenu l'ancien nom » de Cardeillac, ains que le prouvent les inscriptions. J'ai appris d'un mémoire » comme ledit Cardeillac, archevêque, ordonna qu'elle sonnerait tous les jours » lorsque l'élévation du St-Sacrement de l'autel se ferait à la grand'messe, ce qui » est encore observé aujourd'hui. » (Catel. Mémoires du Languedoc.)

Digitized by Google

ment de l'Eglise, cet architecte fit sonder ce pilier, et se convainquit qu'il ne renfermait aucun vide. S'il est d'un diamètre plus considérable que les autres, c'est qu'il est destiné à soutenir de ce côté tout l'effort de la voûte du chœur, qui s'appuie de l'autre sur la muraille qui supporte les orgues. Le pilier d'Orléans est évidemment une preuve du vaste projet conçu par ce prélat; une mort prématurée, l'empêcha de l'exécuter, et cette importante entreprise effraya sans doute ses successeurs.

Pendant la nuit du 9 décembre 1609, un affreux incendie se manifesta au chœur de l'église sans qu'on ait pu depuis en découvrir la cause : dans l'intervalle de six heures le chœur, les stales, le grand autel, les reliquaires, l'argenterie, et tous les livres furent dévorés par les flammes. Les orgues fondirent, les figures d'argent massif habilement sculptées, le tombeau de Bertrand de Lille, sa statue en bronze, tout fut également détruit, pierre et métaux. L'annaliste de Toulouse fait monter tous ces dommages à plus de cinquante mille écus, monnaie du temps (1).

Cette affreuse catastrophe réveilla dans le cœur des Toulousains une sainte émulation. Oubliant les nombreuses calamités qui avaient frappé la ville cette année, chacun voulut coopérer à la réédification de l'Eglise. Le cardinal de Joyeuse, les états de la province, le chapitre contribuèrent largement. Une quête générale fut faite dans le diocèse et produisit plus de quarante mille francs. Enfin dit Catel, cet édifice fut parachevé en trois ans, ainsi que le témoigne l'inscription gravée en lettres d'or, sur une table de marbre noir, au-dessus de la porte du chœur. On y lit que le chœur fut consumé en 1609, et rétabli en 1612.

---

(1) « Pendant le bruslement on s'advisa de conserver les reliques et chasses de » Monsieur St Étienne qui étaient au derrière de l'autel, ce fut cette résolution » exécutée fort heureusement par la prudence, sagesse, et grand courage du sieur » chevalier de Catel qui s'exposa à cet effet aux flammes, retira et emporta » d'icelles les chasses et reliques. Dieu soit loué, appaise son ire par sa miséri- » corde et veuille par sa grace que ladite église soit remise en plus beau et riche » état. » (Extrait des registres de l'armoire de fer du Capitole.)

Digitized by Google

Catel, en s'exprimant ainsi, a voulu dire sans doute que l'ensemble des réparations du chœur avait duré trois ans, mais j'ai vérifié moi-même celui des volumes de l'armoire de fer du Capitole qui se rapporte à cette époque, et j'y ai trouvé un passage qui prouve que la voûte du chœur et de toutes les chapelles avait été commencée et terminée dans l'espace de cinq mois. Ce passage est ainsi conçu : « Le » quinzième d'octobre, cette belle et grande voûte du chœur de » l'Eglise métropolitaine de St-Etienne, qui avait été commencée le » quatrième du mois de juin dernier, fut en grande diligence heu- » reusement faite par ce grand architecte Pierre Renefeuille Orléanais, » au grand honneur de MM. du Chapitre, qui avec leurs moyens n'y » ont pas épargné leurs peines et diligences, et surtout de messire » Jean Daffis, prévôt de cette Eglise et évêque de Lombez. L'archi- » tecte a eu pour la main seule 45,000 fr., et 4,500 fr. pour le re- » blanchissement de l'Eglise. » Une pièce inventoriée aux archives, portant le compte des travaux, le prouve également. Nous avons de la peine à concevoir une chose aussi extraordinaire. Un ouvrage si considérable, si parfait dans toutes ses parties, exécuté dans un si court espace de temps, et cela d'après certains préjugés dans un siècle de barbarie !

Après la reconstruction du chœur on refit à neuf l'orgue, qui avait été fondu par l'incendie. Jadis il était placé au-dessus du Jubé, on trouva plus convenable de l'adosser à la muraille qui s'élève en face du chœur où on le voit aujourd'hui. On sacrifia également deux petites chapelles, extrêmement anciennes, qui étaient placées de chaque côté du chœur. Bertrand de Lille les avait respectées lorsqu'il fit reconstruire le chœur. Elles étaient recouvertes d'une voûte qui n'excédait pas la hauteur de trois toises. Le cardinal de Joyeuse jugea sainement qu'il convenait de les sacrifier à la régularité du plan. Ainsi le chœur fut agrandi de l'intervalle de trois stalles sur chacun de ses côtés, et à la place de ces constructions massives et écrasées on vit s'élever l'élégant Jubé que nous voyons encore.

Description du Jubé.

Cette partie de l'église est assez remarquable pour fixer un moment

Digitized by Google

l'attention. Au-dessus d'une porte d'entrée carrée se dessine par une saillie très-prononcée, un arc à plein cintre surchargé d'ornemens. Dans le champ formé par le développement du cintre, se pressent trois écussons, que les armes effacées ne permettent plus de reconnaître. On ne peut s'empêcher d'éprouver un mouvement de dépit, en se voyant arrêté à chaque pas par des mutilations aussi niaises que barbares. Devrait-on ainsi sacrifier à une susceptibilité du moment, des emblèmes devenus la propriété de l'histoire. Il paraît néanmoins que l'écusson du milieu portait les armes du cardinal de Joyeuse, celui de gauche avec un support, devait être celui de Jean Daffis, prévôt de St-Etienne, évêque de Lombez, qui porta tous ses soins à cette reconstruction; enfin, on ne peut donner une désignation au troisième sans se livrer à une conjecture. Au-dessus et dans une niche surmontée d'nn Christ, est une figure de St Etienne. Plus bas, et de chaque côté de la porte quatre niches latérales attendent encore les statues auxquelles elles étaient destinées. Enfin, toute cette construction est flanquée de deux espèces de tours découvertes, renfermant un escalier qui conduit aux galeries de bois qui font le tour du chœur. On remarque à la partie des galeries placées au-dessus de la porte, un enfoncement en forme de fer à cheval applati, ménagé dans la partie intérieure du Jubé. C'est là qu'était placée la représentation d'un buffet d'orgues en bois peint, pour remplacer celles dont j'ai parlé déjà, qui avaient été dévorées par les flammes. Elles existaient encore à l'époque de la révolution.

Toutes les sculptures du Jubé, tous ces détails précieux sont dus au ciseau de Guépin, élève et successeur du fameux Bachelier. En examinant avec soin cette construction, on ne peut s'empêcher de rendre hommage à la richesse de ces ornemens, à l'habileté du ciseau qui taillait la pierre avec une grâce et une légèreté dont on la croirait à peine susceptible, mais on est forcé d'avouer que cet ensemble est lourd et écrasé. Un peu plus d'élévation eût fait disparaître ce défaut soigneusement évité dans plusieurs églises d'une époque antérieure, notamment à Ste-Cécile d'Alby, dont le Jubé est si remarquable.

Digitized by Google

Autel du chœur.

On pourrait, sans être taxé d'une critique trop sévère, faire la même remarque sur la représentation de l'autel du chœur, masse énorme, et qui pourtant avait besoin d'être conçue avec une légèreté qui fût en harmonie avec ces élégantes colonnes gothiques sur lesquelles elle se détache. On ne peut s'empêcher d'y reconnaître les traces d'un mauvais goût qui eut jadis les honneurs de la vogue. Il y eut un temps où la multiplicité de ces saillies, de ces retraites, ces lignes si souvent brisées, si fatiguées, passèrent pour des beautés, et où des lignes sages et prolongées, que l'œil saisit avec facilité, auraient été regardées comme le produit d'une imagination stérile. Chaque siècle a ses erreurs, et toute cette construction en est la preuve. La pierre indifféremment employée dans toutes ses parties, est d'un gris tellement monotone, qu'à une très-petite distance tous les ornemens disparaissent. Rien ne se détache; quelques tables de marbre noir interrompent tristement cette uniformité; à peine aperçoit-on les quatre statues saillantes qui décorent cette représentation.

Au-dessus de l'autel et dans l'enfoncement de l'entre-colonne du milieu, on voit le groupe colossal de la lapidation de saint Etienne, ouvrage que nous devons à Gervais Drouet, et considéré comme son chef-d'œuvre. La figure de saint Etienne et celle des deux principaux lapidateurs sur le premier plan, sont seules en marbre de différentes couleurs; l'artiste a placé sur les habits du saint des ornemens en cuivre doré (1). Les autres figures sont en stuc, et il n'est aujourd'hui

(1) Sur un des piédestaux des colonnes latérales, on lit cette inscription : « Gervais Drouet, inventeur de cet autel, n'a fait de ses mains que le lapidement de » saint Etienne. 1670. »

On voit sur un portique, qui fait partie du bas-relief placé dans le fonds, et qui est censé représenter la ville de Jérusalem, un écusson supporté par deux anges, sur lequel on voyait autrefois les armes de la famille de Berthier. On pourrait croire, d'après cela, que ce morceau de sculpture fut donné à l'église par un des membres de cette illustre famille. D'après l'opinion de M. Maillot, ce serait un M. de Berthier, chanoine et prévôt du chapitre, qui aurait fait cet hommage à

Digitized by Google

que trop facile de s'en convaincre, par l'état de dégradation dans lequel elles se trouvent. Il y a déjà bien des années, quelques pierres détachées des vitraux par un violent orage vinrent causer ses premières destructions. On s'est contenté de relever ces débris, sans s'inquiéter d'une réparation qui pourrait être faite à si peu de frais. On remarque, dans l'épaisseur du cintre qui forme la niche, une grande ouverture environnée d'une couronne; il est évident qu'elle avait été pratiquée pour former une gloire qui aurait éclairé d'en haut ce beau morceau.

Quatre statues représentant les quatre évangélistes, sont placées autour du rétable du sanctuaire. Celles qui représentent saint Jean et saint Luc sont de Hardy, sculpteur toulousain, élève de Darcis; les deux autres, plus rapprochées de l'autel, sont de Darcis lui-même. On peut remarquer à la pose de ces statues, à la manière dont elles sont groupées, combien ces deux artistes ont été gênés dans l'exécution de leur ouvrage, par la mesquinerie et le défaut de proportion des niches qui devaient les recevoir.

Dans la partie la plus élevée, on remarque une plaque noire sur laquelle est écrit en lettres d'or : *Deo omnipotenti maximo* 1667. C'est la date de toute cette construction, qui nous prouve qu'il ne suffisait pas, pour bien faire, de s'éloigner de ce que l'on appelait alors avec dédain les mesquineries du style gothique.

La grande balustrade en marbre du sanctuaire n'a pas été toujours ainsi que nous la voyons, c'est la partie du chœur qui a éprouvé le plus de vicissitudes. Plusieurs personnes se rappellent encore une magnifique balustrade en cuivre doré, qui produisait le plus bel effet, et qui fut enlevée à l'époque de la révolution (1). Lorsque l'église fut

---

l'église, sous la condition singulière que l'artiste retracerait ses traits dans la figure de saint Etienne; ce qui fut réellement exécuté.

(1) « Le balustre de laiton qui est au premier degré du grand autel, fut aussi » fait à neuf, car auparavant il n'y en avait point, et ces quatre grands piliers de » bronze ou de laiton qui sont au grand-autel, furent faits par M. Du Tournois, » prévôt de ladite église, et président aux enquêtes. »

(Catel. Mémoires du Languedoc.)

Digitized by Google

rendue au culte, elle fut remplacée par une balustrade en pierre blanche, dont le dessin lourd et massif était une conception malheureuse du sieur Raymond, frère du fameux architecte de ce nom. M. le cardinal de Clermont-Tonnerre la fit remplacer, il y a quelques années, par celle de marbre qu'on voit aujourd'hui. Indépendamment de sa supériorité pour la matière et pour la forme, il profita de cette réparation pour substituer à l'ancien pavé du sanctuaire une assez belle mosaïque de marbre de différentes couleurs. Enfin, sur les conseils de notre estimable collègue, M. l'abbé Jammes, le sanctuaire fut aggrandi de manière à lui donner plus de régularité, et une grandeur plus convenable aux cérémonies qu'on y célèbre.

Portes du chœur.

Deux portes latérales donnent entrée dans le chœur. Simples de construction, ce sont des piliers de pierres blanches, inscrustées de marbre, surmontées de grandes urnes de marbre noir avec des couronnes dorées (1). Celles qui s'ouvrent du côté de la sacristie, furent primitivement construites aux frais de Pierre Laporte, chanoine en ladite église, et conseiller en la cour, qui y fut enterré, dit Catel, en 1523. Les portes du chœur ayant été reconstruites, le chapitre ne voulut pas lui faire perdre une place qu'il occupait depuis plus de deux cents ans; son épitaphe prouve que ce monument lui fut érigé en 1766. Il y est placé dans une niche carrée; une longue épitaphe est au-dessous de lui. De l'autre côté est un évêque revêtu de ses ornemens pontificaux, un livre est ouvert sur ses genoux; il tient de la main gauche un cœur enflammé. La biographie toulousaine prétend que c'est la figure d'un apôtre; mais un apôtre fut-il jamais représenté en

(1) Une chose assez remarquable, et qui prouve l'esprit que l'on apporte quelquefois à la réparation des monumens publics, c'est que les premières stales du chœur sont placées de manière à couvrir entièrement un pilier de chaque côté. C'est-il négligence? Il est difficile de le penser. La plus légère inspection des lieux suffit pour apercevoir cette faute. A-t-elle été commise d'un propos délibéré? Tout porte à le croire. On a mieux aimé sacrifier la régularité du coup-d'œil à trois ou quatre stales qu'il aurait fallu nécessairement supprimer.

Digitized by Google

habits pontificaux? Tous ces attributs nous font reconnaître saint Augustin. La place même qu'il occupe est une nouvelle preuve de notre assertion. On se rappelle en effet que le chapitre de Saint-Etienne suivait, avant sa sécularisation, la règle de saint Augustin. On est seulement étonné que la plaque placée en dessous ne porte aucune inscription en l'hònneur du saint auquel on érigeait une statue.

Les portes opposées furent élevées aux frais de M. de Lestang, président à mortier au parlement de Toulouse. Il est représenté lui-même à genoux, les mains jointes, revêtu de sa robe de palais. Une longue épitaphe nous apprend qu'il mourut en 1617; l'histoire nous apprend aussi que ce magistrat, après avoir long-temps suivi la fortune du duc de Mayenne et les erreurs de la ligue, fut nommé président à mortier du parlement, par Henri IV lui-même, qui sut distinguer son mérite au milieu des rangs de ses plus cruels ennemis. De l'autre côté est placée une statue de la Vierge tenant un enfant Jésus (1).

Les quatre statues dont je viens de parler sont dues au ciseau de Gervais Drouet, auteur du martyre de saint Etienne, et de nombreux ouvrages, notamment dans la cathédrale d'Auch. Une particularité assez remarquable de ces statues, c'est qu'elles sont composées de marbres de différentes couleurs. Les chairs sont exécutées en marbre blanc, le reste de la figure en marbre rouge. L'artiste a même poussé la coquetterie un peu plus loin dans la statue de M. de Lestang, dont non seulement la tête et les mains, mais encore l'hermine de la robe sont rendus avec du marbre blanc artistement incrusté, tandis qu'une toque de marbre noir, ornée de galons dorés, repose à ses pieds. La nouvelle école n'admettrait pas un procédé où elle pourrait trouver non-seulement de la minutie, mais même un peu de charlatanisme. Cependant presque tous les artistes du moyen-âge, et plusieurs de la renaissance, n'hésitaient pas à l'employer; et, de nos jours, le célèbre Canova n'a pas craint de faire les bustes des douze Césars en marbres de différentes couleurs.

---

(1) L'autel de paroisse était autrefois placé sous l'invocation de la Vierge. Selon toute apparence, c'est à cause de cette consécration, qu'on plaça sa statue sur une des portes du chœur.

Digitized by Google

Grilles du chœur.

Il est difficile de passer sous silence les belles grilles qui entourent le chœur et les portes qui lui servent d'entrée. Elles sont l'ouvrage d'un homme que sa profession eût classé au nombre des simples ouvriers, si son talent n'en eût fait un véritable artiste. Orthet, serrurier, connu dans Toulouse par plusieurs beaux ouvrages, fut chargé de la confection de ces grilles. Elles furent terminées en 1766, et lui valurent des éloges bien mérités. Elles remplacèrent les anciennes grilles gothiques, dont trois panneaux existent encore aujourd'hui derrière la représentation de l'autel. Ces vieilles grilles étaient formées par des compartimens de pierre présentant des dessins délicats et variés, et ces compartimens eux-mêmes étaient fermés par d'anciennes grilles de fer, se recourbant, ainsi qu'on peut le voir, à leur extrémité supérieure en feuilles renversées. Il est inutile de chercher à établir leur supériorité; cependant on est obligé de convenir que l'ancienne clôture du chœur offrait plus de rapport et d'harmonie avec les autres parties de l'édifice. Enfin toute l'enceinte du chœur est environnée par une galerie qui se dessine au-dessus de la pointe des ogives, et dont les ornemens gothiques forment une ceinture légère, et prêtent un nouveau charme à cette admirable construction.

D'après ce que disent les anciens auteurs, le chœur de St-Etienne devait offrir de nombreux objets de curiosité, des statues, de riches tombeaux, de magnifiques reliquaires, et tous autres objets attestant la piété et la munificence de nos pères, beaucoup plus sans doute que leur goût. L'incendie de 1609 dévora tout; aujourd'hui seulement, derrière le maître-autel, se trouve une chapelle grillée à laquelle on aboutit par deux portes latérales; c'est là que se trouvent placées les reliques du saint auquel l'église est consacrée, et cette pierre et cette ampoule renfermant le sang de saint Etienne, dont il est si souvent parlé dans nos annales. Autrefois renfermées dans de magnifiques reliquaires d'argent massif, elles reposent aujourd'hui dans un coffre sans ornement, modestement recouvert d'une étoffe rouge. A côté des marches de l'autel, on remarque deux grandes pierres blanches portant le nom des archevêques décédés, et placées sur les caveaux qui renfer-

Digitized by Google

ment leurs restes. Naguères l'une d'elles s'est soulevée pour recouvrir la dépouille mortelle de notre dernier prélat, M. le cardinal de Clermont-Tonnerre, qui nous a laissé de si précieux souvenirs. Les vieilles pierres remplacées par une élégante mosaïque ont été déposées au musée des Augustins. Il n'est donc pas besoin aujourd'hui de beaucoup de temps pour parler de tout ce que renferme le chœur ; il nous reste, pour nous dédommager, la beauté de ses proportions, le premier de tous ses mérites.

Chapelles du chœur.

Autour du chœur se développent 17 chapelles particulières bien plus remarquables par leur construction, que par la manière dont elles sont décorées. Au-dessous de ces voûtes élégantes dont presque toutes les clefs représentent un évêque revêtu de ses ornemens pontificaux (1); au-dessous de ces vitraux éblouissans, se trouvent placées souvent des décorations lourdes, mesquines et de mauvais goût. Pourquoi n'y retrouvons-nous plus les autels élevés par le magnifique Bertrand de Lille, ou par le cardinal d'Orléans ; ceux-là du moins, porteraient le précieux cachet de l'antiquité. Au nombre de ces chapelles il en est quelques-unes dont le souvenir s'est encore conservé, telles que Notre Dame des brassiers, consacrée aujourd'hui aux ames du purgatoire. Les annales parlent encore de celle dite des prébandiers, derrière l'autel de paroisse, consacrée aujourd'hui à la Vierge. Elle fut commencée par Bertrand de Lille, et ce prélat lui légua une somme de 1,000 livres par son testament, pour, y est-il dit, *le bâtiment de l'autel.*

Enfin on y voyait celle du St-Sépulcre aujourd'hui dénaturée, et connue sous le nom de l'Ascension de Notre-Seigneur. D'après ce que disent les contemporains, elle était remarquable par les statues en pierre de la Vierge, des douze Apôtres et de la Magdeleine qui en-

---

(1) Presque toutes les clefs des voûtes des chapelles et des bas côtés, représentent une figure d'évêque, tantôt en pied, tantôt en buste, et presque toutes ces figures sont flanquées de leurs écussons, de manière qu'il serait facile avec quelque soin de reconnaître les prélats auxquels ils se rapportent.

Digitized by Google

touraient le tombeau de Notre-Seigneur; on y voyait aussi des ornemens gothiques de la plus haute antiquité, qui avaient été pris de l'ancienne église de St-Jacques. Pareille à celle de St-Roch, une de ses parties était extérieure, l'autre était intérieure et occupait l'espace des deux contreforts extérieurs. On pénétrait dans cette partie par une porte très-écrasée; c'était là qu'était le sépulcre. Du reste il est bon de remarquer que deux ou trois chapelles au plus sont restées ce qu'elles étaient autrefois, toutes les autres furent composées à l'époque de la restauration de l'église, des débris épars échappés à la spoliation révolutionnaire.

Vitraux du chœur.

Les vitraux du chœur ne sont pas aussi beaux que ceux de plusieurs églises de France, certains pourtant ne manquent pas de mérite, et sont d'une exécution assez remarquable. On voit bien qu'ils appartiennent à un temps et à des auteurs différens, et qu'ils ont plus ou moins souffert de nombreuses restaurations. Les moins coloriés sont, dit-on, du 13e siècle, et proviennent de l'église des Jacobins, il est facile de les reconnaître. Plusieurs autres au contraire sont remarquables par leur fraîcheur. Celui de la chapelle St-Joseph entr'autres, est d'un effet d'autant plus agréable qu'on peut le juger à toutes les distances. C'est celui qu'en entrant dans l'église on aperçoit à l'extrémité des bas côtés. Le Christ placé dans le compartiment du milieu a d'un côté la Vierge, de l'autre St-André, et des deux autres côtés deux rois de France à genoux, avec les carreaux et les manteaux fleurdelisés; au-dessus à travers des meneaux délicats on aperçoit un ciel azuré parsemé de brillantes étoiles. Ceux-là sont du quinzième siècle.

Ceux qui sont autour du sanctuaire, sont du 16e siècle, et d'un assez bon style. Ils sont au nombre de sept, et représentent Jésus-Christ, la Vierge, et une série d'évêques au nombre desquels on remarque St Saturnin, St Honoré, St Hilaire, St Sylve, et St Exupère. Au-dessous de ces figures sont représentés de brillans écussons dont quelques-uns appartiennent évidemment aux archevêques leurs successeurs. Plusieurs autres n'offrent aucun indice de dignités ecclésiastiques. Il ne serait pas difficile de découvrir les familles auxquelles ils appartiennent;

Digitized by Google

mais je préfère hasarder une conjecture qui ne paraît pas dénuée de vraisemblance. Peut-être les chanoines voulurent-ils offrir ce témoignage de reconnaissance aux seigneurs de la province, qui avaient soutenu les intérêts de l'église, et engagé les états à subvenir ainsi qu'ils le firent plusieurs fois, aux frais de ses réparations.

Tombeaux, inscriptions.

On voit encore autour du chœur quelques inscriptions, quelques pierres tumulaires, quelques monumens funèbres; mais il faut en convenir, les personnages auxquels ils sont dédiés avaient besoin de cet honneur pour ne pas être oubliés. Un des plus remarquables est celui qui est placé derrière l'autel, au rond point du chœur, élevé à la mémoire de Henri de Sponde, évêque de Pamiers; il est dû au ciseau de Guépin. Le buste du prélat est placé dans une niche, au-dessus d'une plaque de marbre noir portant une longue inscription. Au-dessous est un écusson portant jadis ses armes. La décoration du mausolée se lie avec les beaux ornemens gothiques qui formaient jadis l'enceinte du sanctuaire.

Dans la chapelle de St-François de Paule, on trouve une plaque de marbre noir, consacrée à la mémoire d'un homme bien plus célèbre par sa mort que par sa vie, le fameux Raymond Scriptor et son clerc Bernard. Certaines chroniques le représentent dans sa jeunesse comme un joyeux troubadour: plus tard, au nombre des sévères inquisiteurs de la foi. Il fut impitoyablement massacré à Avignonet, et sa mort fit craindre au comte Raymond VII de voir se renouveler les persécutions, qui avaient si cruellement agité le règne de son père. L'histoire nous dit qu'il n'est sorte d'honneur qu'il ne fît rendre à sa mémoire. Ses dépouilles et celles de son clerc Bernard, rapportées en pompe à Toulouse, furent déposées dans le cloître (1), jusqu'à ce que M. de Mont-

(1) « Le chanoine de St-Etienne Scriptor avec son clerc Bernard se trouvent » enterrés dans les cloîtres de l'église St-Etienne, du côté et assez près de mes- » sire Bertrand de Sères; près de leur tombeau se trouve une longue inscription » sur un ancien marbre carré. Les corps des religieux de St-Dominique furent ap- » portés et enterrés dans Tolose, et voit-on encore aujourd'hui leur tombeau de » pierre ou marbre enchassés dans la muraille de ladite église sur l'autel d'une

Digitized by Google

chal voulut les placer plus honorablement, à l'endroit où on les voit aujourd'hui.

Quelques pierres encore plus ignorées reposent dans d'autres parties de l'église sans réveiller de grands souvenirs. Ainsi celle de M. de Montluc, évêque de Valence, d'un docteur Bertrand, d'un messire Etienne de Gaillac, prévôt de l'église (1), d'un M. de Cabrerolles qui fonda à l'Hôtel Dieu la chambre des incurables. Parmi ces tristes témoignages de notre néant, un monument digne de fixer notre attention est celui que le ciseau de François Lucas, presque notre contemporain, a élevé à la mémoire de M. le président de Puyvert. La justice et la paix embrassant son urne funéraire, et tracent sur la cippe où elle repose, ces mots : *Justitia et pax osculatæ sunt.* Le médaillon de M. de Puyvert le père, attaché au haut d'une Pyramide, et des génies en pleurs soulèvent un rideau qui laisse entrevoir le portrait de M. de Puyvert le fils. Cette idée heureuse et habilement rendue, s'applique avec justice au magistrat en l'honneur duquel le monument est élevé.

» chapelle que l'on nomme aujourd'hui de St-Hyacinthe. Comme aussi les reli-
» gieux de l'ordre de St-François, qui furent meurtris dans Avignonet, tout enterrés
» dans la grande église des Cordeliers de Tolose, et leurs tombeaux relevés sur
» une chapelle qui est dans la nef de ladite église, lesquels tombeaux sont soute-
» nus par de petits piliers de marbre, sur l'un desquels est aujourd'hui gravée leur
» inscription en lettres d'or.

» Guillaume de Puylaurens observe, que le massacre des inquisiteurs fut trouvé
» si mauvais de la part de ceux même qui étaient du parti du comte, qu'ils le
» quittèrent, ce qui le mit dans la nécessité d'entamer avec le roi un traité parti-
» culier. » (Catel. Histoire des comtes.)

(1) « Le tombeau relevé qui se voit autour du chœur, vis-à-vis de la porte du
» cloître est de feu messire Antoine de Gaillac, prévot de l'église, comme on peut
» l'apprendre par son inscription qui semble avoir été faite de son vivant, d'au-
» tant que l'an et le jour de son décès sont restés en blanc. »

(Catel. Mémoires du Languedoc.)

Ce tombeau où M. de Gaillac était figuré en pierre environné de son chapitre existait encore à la place indiquée par Catel, à l'époque de la restauration de l'église, on ne sait comment, ayant échappé à la révolution, on jugea à propos de le détruire alors.

Digitized by Google

Telles sont les observations que m'ont suggéré la vue de l'un de nos plus respectables monumens. Je suis loin d'avoir épuisé toutes les recherches qu'il peut présenter. Un œil plus exercé saura y découvrir ce que les miens n'ont pas aperçu. N'importe, l'observateur raconte ce qu'il a vu, ou ce qu'il a su voir, et ses récits ne font souvent qu'exciter ceux qui l'écoutent à revoir avec attention les lieux dont ils entendent une description imparfaite; ce serait encore quelque chose pour moi d'obtenir ce résultat.

AUGUSTE D'ALDÉGUIER,

Conseiller à la Cour Royale, membre résident.

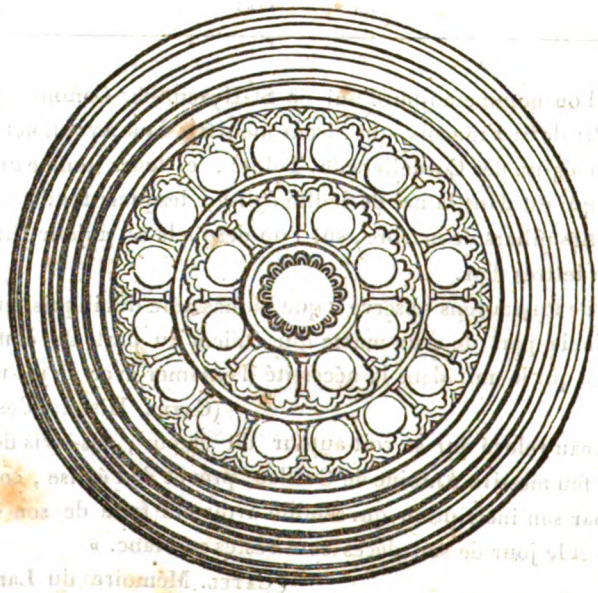

Digitized by Google

VOYAGE

AU

PURGATOIRE

DE SAINT PATRICE.

Les extraits suivans sont tirés d'un manuscrit en langue romane, de l'an 1466.

Il contient, entr'autres pièces, un voyage au Purgatoire de saint Patrice, en 1398, par Raymond de Perilhos.

Nous avons lieu de croire que cette relation n'a jamais été imprimée en France; elle fut insérée, traduite en latin, il y a plus de deux cents ans, à Lisbonne, dans l'ouvrage intitulé : Historiæ Catholicæ Iberniæ compendium, à D. Phil. Ossulevano Bearro, Iberno, Ulyssipone, 1621, in-4°, (1).

La circonstance que cet abrégé est fait par un Irlandais ajoute un caractère d'authenticité à ce que raconte Perilhos, des coutumes de l'Irlande, à l'époque de son voyage.

---

(1) Voici la note de quelques-uns des ouvrages qui traitent du Purgatoire de saint Patrice :

Trois religieux anglais, Henri, vers l'an 1130, le Moine de Saltrey et Jocelin, à la fin du 12e siècle, ont décrit en latin les cérémonies qui avaient lieu, dans la caverne de saint Patrice.

Le Livre de l'Espurgatoire, traduit du latin en 3300 vers français, par Marie de France, avant 1245. — Ce poème se trouve dans les poésies de Marie de France, publiées par M. de Roquefort, en 1820.

Le même sujet mis en 700 vers français par un trouvère normand, contemporain de Marie de France.

Digitized by Google

Une peinture de mœurs aussi piquante, la singularité du sujet, et la naïveté de l'auteur, nous paraissent donner de l'intérêt à ce specimen du langage roman dans le 14e siècle.

Tout ce qui a rapport à l'établissement du Purgatoire, par saint Patrice, et la description des tourmens et des joies dont on y est témoin, étant presque mot-à-mot dans les ouvrages connus sur ce sujet, on se bornera à citer dans ces extraits ce qui est personnel à l'auteur, et le détail de ses voyages.

Le même en vers anglais, sous le titre de Owaine miles.

Le voyage du puy saint Patrice, etc., Lyon, Claude Nourry. L'an mil cinq cens et six, in-4° gothique.

Histoire de la Vie et du Purgatoire de saint Patrice, mise en français par le P. François de Bouillon, de l'ordre de saint François, Paris 1643, in-12.

Traduction en prose française, d'après la version de Marie de France, dans le 4e volume des Fabliaux, par le Grand d'Aussy.

Notice sur le Trou de saint Patrice, dans le 3e volume des Erreurs et des Préjugés par Salgues, Paris 1813.

Digitized by Google

In nomine sancte et individue Trinitatis, Amen. En lan de la nativitat de nostre Senhor, mial c.c.c. xcviii, la vespra de sancta Maria de septembre, obtenguda benedictio de S. P. Benezeyt XIII, partigui de la ciutat d'Avinho, jeu Ramon per la gracia de Dieu vesconte de Perilhos et de Roda, senhor de la baronia de Serret, per anar al Purgatori de saint Patrici.

E perso que totz los homes del mon desiran saber causas estranhas e meravilhas, que sian plus plasens naturalment aquelas que hom pot saber per vista que aquelas que hom pot saber per ausir dire; per aquesta raso, jeu que en mon

Au nom de la sainte et indivisible Trinité. Amen. En l'an de la nativité de Notre-Seigneur, mil trois cent quatre-vingt-dix-huit (1), le soir de sainte Marie de septembre, ayant obtenu la bénédiction du saint Père Benoît XIII (2), je partis de la ville d'Avignon, moi Raimond par la grâce de Dieu vicomte de Perilhos et de Roda (3), seigneur de la baronie de Serret (4), pour aller au Purgatoire de saint Patrice.

Comme tous les hommes désirent savoir les choses étranges et merveilleuses, et que naturellement celles qu'on peut connaître en les voyant sont plus agréables que celles qu'on ne sait que par ouï dire; pour cette raison, moi qui dans

---

(1) La date de 1398 est apparemment une faute du copiste : l'auteur dit, qu'il eut l'idée de son voyage à l'occasion de la mort de Jean I, roi d'Arragon. On n'est pas d'accord sur l'époque de son décès, des historiens le placent en 1395; Catel et d'autres, dans l'année 1396. En adoptant l'une ou l'autre de ces dates, le pape, né en Arragon, aurait appris bien tard cette nouvelle, puisque l'auteur dit qu'elle lui parvint en 1398, et lui-même eût été bien long à se décider à son voyage. D'ailleurs, comme on le voit à la fin de l'ouvrage, Perilhos, à son retour d'Irlande, passa sept mois à Paris et assista à Rheims aux fêtes données par Charles VI, à Wenceslas, roi des romains et de Bohême : or l'entrevue des deux Souverains eut lieu en 1397. En admettant avec Catel que le roi d'Arragon mourut en 1396, il est naturel de placer dans la même année le voyage de Perilhos dont cette mort fut la cause, et alors tous les événemens se retrouvent à leur date véritable.

(2) Pierre de Luna, arragonais, élu pape en 1394 sous le nom de Benoît XIII, siégea à Avignon, pendant le pontificat de Boniface IX à Rome; solennellement déposé par le concile de Constance, Benoît XIII continua à se regarder comme Pape jusqu'à sa mort en 1424.

(3) Les ruines des châteaux de Perilhos et de Roda subsistent encore en Roussillon.

(4) Serret en Roussillon. La famille Durban possédait cette seigneurie au commencement du dix-huitième siècle.

Digitized by Google

joven fory noyrit am lo rey Carles de Franssa , am loqual monsenhor mon payre me layssec , loqual era son amiral e camarlenc , e en aquela cort , jeu , am totz los cavaliers et scudiers de son realme et dels autres realmes , volia saber volentier e esser enformat de las causas meravilhosas , variables et estranhas que so per lo mon , e agui lo cor mot enclinat de saber per vista , so que avia ausit dire a diverses cavaliers. E de fait jeu me mezi a seguir las adventuras del mon , per totas las terras de crestias e de infizels , tant Sarrasis quant d'autres de diversas sectas que son per lo mon , ont rasonablament se pot anar.

En tant que per la gracia de Dieu , la majorpart de las causas que jeu avia ausidas retrayre estranhas e maravilhosas jeu hey vistas , tant en terra quant en mar , e daquelas per vista podi far verdadieyra fe.

E jey sostengutz grans perilhs e despens e motz trebalhz e preysos suffertadas en terras de Sarrasis e de Crestias , las quals recitar non curi , pausan que no sia , en la materia que jeu vuelh seguir , necessari : tant soletamen voli tocar del viatge del Purgatori de saint Patrici que es en las encontradas de Ybernia , lo

ma jeunesse fus nourri avec le roi Charles de France (1) , auquel me laissa monseigneur mon père (2) qui était son amiral et chambellan ; ainsi que tous les chevaliers et écuyers de son royaume et des autres pays qui étaient dans cette cour , j'aurais été charmé de connaître les choses merveilleuses , diverses et étranges qu'on voit par le monde , je tenais à cœur de m'instruire par la vue de ce que j'avais ouï dire à plusieurs chevaliers , et de fait , je me mis à courir les aventures du monde dans toutes les terres de chrétiens et d'infidèles , Sarrazins ou autres de différentes sectes qui sont dans le monde , et où raisonnablement on peut aller.

Et comme , par la grâce de Dieu , j'ai vu , tant sur terre que sur mer , la majeure partie des choses étranges et merveilleuses que j'avais entendu raconter , je puis en rendre témoignage avec vérité.

J'ai éprouvé de grands périls , des dépenses et beaucoup de travaux ; j'ai été prisonnier en terres de Sarrazins et de Chrétiens : je ne dirai pas ces aventures , parce qu'elles sont étrangères au sujet que je veux traiter ; je parlerai seulement du voyage au Purgatoire de saint Patrice qui est en Irlande , lequel voyage , avec

---

(1) Charles V.

(2) François de Perilhos , vicomte de Roda , était amiral de la mer sous Charles V , en 1368. Il avait été ambassadeur de Pierre-le-Cruel en France et signa , en 1366 , à Toulouse , un traité avec Louis duc d'Anjou. Il eut un fils du nom de Raimond ; c'est apparemment notre voyageur.

Le grand-maître de Malthe élu en 1697 s'appelait Raimond Péreolles ; il était arragonais.

Digitized by Google

qual viatge am la ajuda de Dieu , jeu ay fait e complit autant coma jamay home ne fes depueys la mort de saint Patrici.

E aquest contariey e recitariey en 4 manieyras : primieyramen , per que saint Patrici ordenec lo Purgatori.

Secondamen en qual partida es.

Tersamen per qual razo jeu me misy al cor de intrar en lo dit Purgatori.

Quartemen , calas causas jeu ay vistas o trobadas en lo dit Purgatori ; d'aquelas que revelar se podon car causas y ha que no plassia a Dieu que per mi sian reveladas , quar non expedien ni a Dieu plasent , e aisso per lo perilh que s'en pot enseguir an aquel que las revelaria o an aquels als quals serian reveladas , lo qual es inreparable.

l'aide de Dieu , j'ai fait et accompli , autant qu'homme ait jamais fait depuis la mort de saint Patrice.

Je ferai ce récit en quatre articles. Je conterai premièrement pourquoi saint Patrice établit le Purgatoire.

Secondement en quel lieu il est.

Troisièmement , pour quelle raison je me mis en tête d'entrer audit Purgatoire.

Quatrièmement , les choses que j'ai vues ou trouvées dans ledit Purgatoire ; mais seulement celles que je puis révéler : car il y en a telles qu'il ne plaît pas à Dieu que je divulgue , cela n'étant pas convenable , à cause du danger qui pourrait s'ensuivre pour le révélateur et pour ceux à qui elles seraient révélées. Danger inévitable.

Ici l'auteur raconte l'établissement du Purgatoire par saint Patrice , la vie du premier prieur du Monastère qu'il fonda dans le même lieu , et les cérémonies auxquelles on se soumettait pour en obtenir l'entrée. (Tout cela se trouve dans le poème de Marie de France.)

Vers la fin , il manque une demi-feuille qui a été déchirée ; quelques fragmens qui restent encore indiquent que Perilhos , avec l'agrément de Jean I , était entré au service de Benoît XIII.

Il continue son récit en ces termes :

En devenc se que jeu estan am lo Papa , lo sobredig rey don Johan mon natural senhor moric , de la qual mort otra lo voler de Dieu jeu fory mot doloyros e trist aytant com negus servidor pot estre de la mort de son senhor , metey me al cor en aquela hora que jeu anes en lo Purgatory de Saint-Patrici e que y intres , per saber se far se podia se atrobero mon senhor en Purgatory , e

Il advint que pendant que j'étais avec le Pape , le susdit Roi don Jean , mon seigneur naturel , mourut. Quoique résigné à la volonté de Dieu , je fus aussi touché et aussi triste de cette mort , que peut l'être un serviteur fidèle de la perte de son seigneur. Je me mis dans l'esprit , dans ce moment , d'aller au Purgatoire de saint-Patrice , et d'y entrer pour savoir , en cas que cela fût possible , si

Digitized by Google

las penas que suffria, et en aysso me emageniey las causas et las razos que avia auzit dire a alcus del Purgatory, e aprés alcus dias daquesta voluntat que jeu abia de anar et de intrar en lodig Purgatory, per via de coffessio parliey am lo Papa, dizen ly tota ma intencio, loqual mot fort me squivet et me denedet que per res del mon non essagés, e otra so quel me dis, mo fec dire a alcus cardenals sos privalz e especialment a dos ca. Un era de titolat de Tarascona que era del linatge que lo sobre nom se appela Galmeilho; lautre cardenal se appelava Josué de Saint Alena.

Lo Papa fort me amonestec de non y anar, entant que aissy fort me tenguero que apenas lor pegui sta par.

En aprés alcuns jorns jeu parliey am lo Papa dizen ly que pres jeu no layssaria aquest viatge, e obtenguda sa benedictio partivi lo jorn de Sancta-Maria de septembre, lan dessus dit, e fey mon camy per Franssa.

E fory à la cort del rey à Paris, del qual jeu era antes servidor e ayssi meteys era son camarlenc, et son payre que ayssi meteys me avia noyrit e de etat fort jove ayssi meteys fory son camarlenc.

E del rey de Franssa, de sos oncles et frayres, del duc de Berry e de Borgonha, jeu aguy letras de recomandatio al rey d'Englaterra, que era son gendre e

monseigneur était en Purgatoire, et quelles étaient les peines qu'il souffrait. A cette fin je me remémorai à toutes les choses et raisons que j'avais ouï dire à diverses personnes, sur ce Purgatoire, et après quelques jours de cette volonté d'aller et d'entrer audit Purgatoire, je parlai au Pape en confession de tous mes projets; il repoussa fort ces idées, et m'engagea à n'essayer pour rien au monde une pareille entreprise; en outre de ce qu'il me dit, il m'aboucha avec quelques cardinaux, ses intimes, et spécialement avec deux, dont l'un était titré de Tarascone du lignage de Galmeilho, et dont l'autre se nommait Josué de Saint Alena.

Tous réunis me parlèrent avec tant d'instances, que j'eus de la peine à leur résister.

Après quelques jours, j'affirmai au Pape que je n'abandonnerais pas ce voyage. Alors ayant obtenu sa bénédiction, je partis le jour de Sainte-Marie de septembre, l'an susdit, et me mis en chemin par la France.

J'allai à Paris à la cour du roi (1), de qui j'étais chambellan, comme je l'avais été de son père, qui m'avait nourri dans ma première jeunesse.

Le roi de France, son frère et ses oncles le duc de Berri et le duc de Bourgogne, me donnèrent des lettres de recommandation pour le roi d'Angleterre,

(1) Charles VI.

Digitized by Google

autres senhor d'Englaterra. Comensan lo matrimoni avian faitas trevas de xxx ans.

Jeu partis de Paris, e per mas jornadas fory à Calais, ont me mezy en mar per passar en Englaterra, ont fory le jorn de Totzsants. Daqui parti, fazen mon cami per Londres passant per Sanct Thomas de Conturbie.

A Londres agui novelas que lo rey de Englaterra era en gran parc enclaus ayssi com lo bosc de Vinceynas, pres Paris, appelat got pres Ocsonia vin milhas ont a gran studi, loqual loc los Engleses appelo Estancfort, de laqual parc es fort bel, e lo rey y ha mot fort bel hostal e grans cazas dedins. Et per las letras que jeu portava del rey de Franssa fory ben fort ressenbut, e me fero fort per lo rey grand honor, e me fero guidar et ben anar segur per tot son regne, lo qual jeu travessiey tot, ses repausar, es bertat que am lo rey demoriey x dias. Partivi de la cort e fory per mas jornadas en una encontrada appelada Sesterxire que es en la marcha de Galas. Fory en la ciutat Xistier, e aqui jeu loguiey una nav, per passar en Yrlanda.

qui était gendre du roi (1), et pour d'autres seigneurs du même pays. En considération du mariage, il y avait une trève de 30 ans.

Je partis de Paris, et par mes journées je parvins à Calais, où je m'embarquai pour passer en Angleterre; j'y arrivai le jour de la Toussaint. Je me mis en chemin pour Londres, passant par St-Thomas de Conturbie.

A Londres, j'appris que le roi était dans un grand parc (enclos comme le bois de Vincennes, près de Paris), à vingt mille d'Oxsonia, où il y a de grands colléges. Les Anglais appellent ce lieu Estancfort (2). Le parc est fort beau, le roi y a une très-belle et forte maison, avec de grands appartemens. Et à cause des lettres que j'avais du roi de France, je fus fort bien reçu, et on me rendit de grands honneurs. Le roi me fit guider d'une manière sûre par tout son royaume, que je traversai sans prendre de repos, excepté dix jours de séjour auprès de lui. Je me mis donc en chemin, et j'arrivai en une contrée appelée Sesterxire, qui est dans la marche de Galles (3). Je louai dans la ville de Xistier (4) un navire pour passer en Irlande.

---

(1) Charles VI fiança sa fille Isabelle, âgée de 8 ans, à Richard II, roi d'Angleterre. Isabelle fut couronnée en 1396; en considération du mariage, la trève entre les deux royaumes fut prolongée pour 25 ans.

(2) Ce passage est fort obscur. On ne connaît pas de lieu nommé Got. Stamford, dans le comté de Rutland, est beaucoup plus loin d'Oxford qu'il n'est dit dans le texte.

(3) Dans la marche de Galles, apparemment frontière du pays de Galles.

(4) Xistier-Chester.

Digitized by Google

Am la qual jeu montiey la costa de Galas, fory en un loc appelat Olyet, daqui parti e travessiey lo golfo am bel ven, entro la via de Yrlanda de Espalege, en la yla d'Arman, que foc del rey de c. cavaliers, en lo temps del rey Artus, e al jorn de huey es be poblada, e es del rey de Englaterra. E daqui tostemps travessiey an bon temps, e arribey en Yrlanda al cap de Alcuns jorns de espalège, davan la ciutat de Belvi que es asses gran ciutat, e aqui jeu trobiey le comte de La Marcha que era cosi germa del rey Richart d'Englaterra e de la regina, al cal jeu dissi ma intencio del viatge que jeu volia far, lo qual me reculhet mot notablement, per las letras del rey de Englaterra e de la regina; lo qual me descosselhet fort le viatge dizen que per dos razos jeu no devia far lo dig viatge :

La primeyra es que jeu avia affar gran camy e passar per terras de gens salvatgas, las quals non avian regimen de gen ne que negus se degues fizar. Lautra raso era que la intrada del Purgatory era mot perilhoza causa e mot bon cavalier si era perdut que non eran tornatz,

Ayant remonté la côte de Galles, je touchai en un lieu nommé Olyet (1), d'où je partis avec un bon vent pour traverser le golfe, j'arrivai à l'isle d'Arman (2), laquelle, au temps du roi Artus, appartenait au roi de cent chevaliers; au jour d'aujourd'hui elle est bien peuplée, et dépend du roi d'Angleterre. De là je continuai ma route, toujours avec un beau temps, et après quelques jours de traversée j'abordai en Irlande, devant la ville de Belvi (3), qui est assez grande. J'y trouvai le comte de la Marche (4), cousin germain du roi Richard d'Angleterre; je lui fis part de mon projet de voyage. Il m'accueillit très-honorablement, d'après les lettres du roi et de la reine; il chercha fort à me détourner de mon dessein, pour deux raisons :

La première, parce que j'avais beaucoup de chemin à faire, et qu'il me fallait passer par les terres de gens sauvages, en qui on ne pouvait se fier. La deuxième raison était le grand danger de l'entrée au qurgatoire, où plusieurs bons chevaliers s'étaient perdus sans re-

---

(1) Olyet, pour Holy-Head.

(2) Layla d'Arman, l'isle de Man, la scène d'un des romans de sir Walter Scott, est dans l'isle de Man; le célèbre romancier antiquaire ne fait aucune mention du roi de Cent Chevaliers; cette petite souveraineté a été achetée et annexée à la couronne d'Angleterre.

(3) Belvi. Serait-ce Ballivir, ville du comté d'Armagh ?

(4) Le comte de la Marche, Roger Mortimer, comte de March, cousin et héritier de Richard II, fut tué en 1399, dans une escarmouche, par les Irlandais.

Digitized by Google

ayssi que per res no volgues temptar dieu ni enganar me meteys.

De contrastar a ma anada lo dit comte fec poder, e cant el vic que jeu era ayssi enclinat, el me donec de sos rossis et de sas joyas, et me baylec dos de sos scudiers, la hun appelat Johan Dimi, lo qual me menec per la terra que lo rey d'Englaterra te en Yrlanda, e tant coma ne cavalguiey no me laissec res despendre, pausan que el me fazia lo despens a mon desplaser; e lautre appelat John Talabot que sabia la lenga de Yrlanda que era mon trotcheman, e aquets dos avian mandament de me menar al archevesque d'Armanhac, e ayssi o feron.

Lo qual es primat en la yla e los ginocses lo teno como papa; lo qual jeu trobiey en la vila de Diondari, la qual es ayssi gran coma Puegsarda on Tarragona. Los sobredigz me presetero a larchevesque, al qual jeu bayliey letras del rey e regina d'Englaterra e ayssi meteys dal comte de la marcha, e lo dit archevesque me ressenbec mot be e me fes gran honor, lo qual apres que ac saubuda ma voluntat me deslauzec fort mon viatge e me amonestec fort de non y anar dizen que otra lo perilh que era en la entrada del Purgatori, el ni negun no me poyria far segur per la terra del rey Yrnel, ni dautres senhors per las terras desquals avia a passar avans que fos al Purgatori, e se no me volia perdre de certa sciencia, que per res non o essages.

tour; qu'ainsi, pour rien au monde, je ne devais tenter Dieu et me tromper moi-même.

Ledit comte, après avoir fait tous ses efforts pour s'opposer à mon départ, me voyant décidé, me fit don de chevaux et de bijoux. Il me donna pour m'accompagner, deux de ses écuyers, l'un appelé Jehan Demy, qui me conduisit par les terres qui appartiennent au roi d'Angleterre, en Irlande, et pendant cette chevauchée il paya, bien malgré moi, toutes mes dépenses; l'autre écuyer s'appelait Jehan Tallabot. Il savait la langue du pays, et me servit de truchement. Ces deux personnes avaient ordre de me mener à l'archevêque d'Armagh; ce qu'elles firent.

L'archevêque est primat de l'isle, et est vénéré comme un pape. Je le trouvai dans la ville de Diondary (1), qui est grande comme Puycerda ou Tarragone. Mes guides me présentèrent à l'archevêque, à qui je remis les lettres du roi et de la reine d'Angleterre et celles du comte de La Marche; il me reçut fort bien et avec toute sorte de traitemens honorables. Quand il eut appris mon dessein, il chercha à m'en dissuader, me remontrant qu'en outre du péril de l'entrée au Purgatoire, ni lui, ni personne, ne pouvait assurer mon passage sur la terre du roi Irnel et sur celles des autres seigneurs, et qu'à moins de vouloir me perdre sciemment, je ne devais pas tenter cette entreprise.

(1) Diondari. On ne trouve pas de ville de ce nom.

Digitized by Google

E apres me el mes en lo revestiari de la grand glieisa, ont el mot me amonestec e me preguet que per res jeu no volgues intrar al dig Purgatori dizen me mots de perilhs et de scandols que se son seguitz a diverses dins lo Purgatori que se ero perdutz e encanas me dis totz los perilhs que se podo endevenir ny y son, als quals jeu respondiey, segon que Dieus me avia aministrat, afferman que jamay no layssaria mon cami.

E can vic que de ma opinio no me poguec revocar, donec me tot lendressamen que poc et me donec licencia e me cofesset, e presi de sa ma Nostre Senhor fort secretamen e dis me que dins la semana el saria en una vila appelada Dandela, e ayssi o fec;

Jeu de présent parti del e fory en la dita vila e daqui trames al rey Yrnel, que era en la ciutat d'Armanach, lo qual de fait me trames sal conduch e un de sos cavalhiers e un autre des os messages per condure me entro que fos ambel.

E lo archevesque venc al dig jorn e menec be C. homes darmas, armatz a la lor manieyra, par accompanhar me e baylec me un autre trotcheman, cosi germa do Johan Talabot, lo qual avia nom Thomas Talabot.

E am los C. homes darma, Jeu entriey en la terra dels iretges salvages, ont le rey Yrnel senhoreiana.

E cant agui cavalcada calque V. le-

M'ayant ensuite mené dans la sacristie de la grande église, il me renouvela ses instances et me parla beaucoup des dangers et des scandales, que plusieurs avaient éprouvés dans ce voyage, je répondis selon que Dieu me l'inspirait, en affirmant que jamais je ne renoncerais à mon projet.

Voyant qu'il ne pouvait ébranler ma résolution, il me donna tous les renseignemens qu'il put, m'accorda la permission que je demandais, et me confessa, puis fort secrètement, je reçus Notre Seigneur de sa main. Il m'assura que dans la semaine il serait dans une ville appelée Dandela, comme il y fut en effet.

Je le quittai et me rendis dans ladite ville, d'où j'envoyai au roi Irnel qui était à Armagh. Il me transmit un sauf conduit par un de ses cavaliers et un autre de ses messagers, pour me conduire jusqu'à ce que je l'eusse joint.

L'archevêque vint, au jour indiqué, amenant une centaine d'hommes d'armes équipés à leur manière, pour me servir d'escorte. Il me donna aussi un autre truchement, cousin de Jean Talabot et qui se nommait Thomas Talabot

J'entrai avec les cent hommes d'armes sur la terre des hérétiques sauvages (1), soumis au roi Irnel.

Et quand j'eus chevauché quelques

(1) Iretges Salvatges. — Les hérétiques sauvages. On ne sait pourquoi l'auteur traite les Irlandais d'hérétiques. Il n'est pas dit que les opinions de Wycliffe, mort en Angleterre à la fin de 1384, eussent pénétré en Irlande.

Digitized by Google

gas los ditz homes no auzero passar plus avant, com fosso totz grans enemixs, ayssi que els se demorero en un pueg e jeu presi le comjat e aniey avant, e apres que aguy anada qualque miega lega trobiey lo conestable del rey Yrnel be am C. a caval armatz ayssi meteys a la lor manieyra, am lo qual jeu parliey e partivi de luy e fory am lo rey, lo qual me reculhec be segon la lor manieyra et me trames presen de manjar, so es carn de buou, car els non manjo pa ni beve vy, car non an mays beven ayga, e los grans senhors bevo per nobleza layt, e alcus del broet de la carn.

E per tal que las lors costumas son a nos asses estranhas, le plus cort que poyriey, vos contariey alcuna causa de lors conditios e manieyras, e de so que jeu viguy am lo rey, am lo qual a mon retorn tenguy la festa de Nadal, pansat que al anar, cant fory lo premier cop ambel, ne agues asses vist.

Es bertat que lo rey be per successio e a diverses reys en aque yla, la qual es ayssi gran coma la yla de Englaterra, e impero lo major es aquest Yrnel e totz los autres son de son linatge vengutz.

A quest a bè XC. homes a caval cavalganses cela, am un coyssi; e cascun porta mantas entretalhadas segon que es, els se armo de quota de malha e porto las senchadas e an gorgeyreta de malha et capelinas redonda de ferr.

An espazas et cotelhs e lansas fort longas, empero so fort primas a la manieyra de las lansas antiquas e an dos rassas.

Las spazas son aytals, como aquelas

cinq lieues, lesdits hommes d'armes n'osèrent s'avancer davantage dans une terre ennemie, de sorte qu'ils s'arrêtèrent sur une élévation; je pris congé d'eux et me portai en avant. A environ une demi-lieue, je trouvai le connestable du roi Irnel à le tête de cent hommes à cheval, armés à leur manière; après avoir eu une conférence je me séparai de lui et j'allai me présenter au roi, il m'accueillit bien, suivant leur mode, et me fit un cadeau de vivres, c'était de la viande de bœuf. Ils ne mangent pas de pain et ne boivent pas de vin, n'en ayant pas; ils boivent de l'eau, et les grands seigneurs du lait, pour se distinguer, et quelques-uns du bouillon.

Les coutumes de ces peuples nous étant fort étrangères, je vous raconterai le plus brièvement possible, quelque chose de leurs mœurs et de leurs manières, et de ce que je vis chez le roi, avec qui je passai la fête de Noël à mon retour, quoique j'en eusse assez vu en allant, la première fois que je fus avec lui.

La royauté est héréditaire, l'isle qui est grande comme l'Angleterre, est gouvernée par plusieurs rois, mais le plus puissant est Irnel et tous les autres sont de son lignage.

Il peut réunir un grand nombre de cavaliers montant des chevaux sellés. Les cavaliers ont des manteaux tailladés et sont armés de cotes de mailles, ils portent des ceintures, des gorgerins maillés, et des capelines rondes, de fer.

Ils ont des épées, des couteaux et des lances longues de deux brasses, mais minces, à la façon des lances antiques.

Leurs épées sont pareilles à celles des

Digitized by Google

dels Sarrasis que nos autres appelam genezes, lo poin e la crotz son dautra manieyra, lo poin es aytal coma una ma estenduda.

Los cotelhs son longs e estregs ayssi coma lo dit merme e so tortz e tailho fort be.

Aquesta es la maniera de lor arma.

E alcus se ajudo de arx, que son ayssi petits coma mieg arc de Englaterra, empero fan ayssi gran cop coma los englezes.

Son ayssi ben arditz e a lonc temps que guerreio am los engleses, e lo rey d'Englaterra nou pot venir à cap, pausan que y aia diversas dautras batailhas.

Lor manieyra de guerreia es semblan daquela dels Sarrazis e en ayssi cridan.

E van vestitz los grans senhors am una cotha ses dobladura entro al ginolh, e fort escolatadas a guisa de femnas, e porto grans capayros que duro entre al correg, et porto los vestitz la cogula ayssi estrecha coma lo dit.

No porto caussas, ni sabatos ni porto bragas, an se causso los esperros sobre los talos nutz e en aquest estat era lo rey lo jorn de Nadal, et totz los clergues e cavaliers, abesques e abatz e de grans senhors.

Los comus van ayssi coma poden, mal vestitz, empero totz los majors porto mantels de flissa et mostro totas los partz vergonhozas tant las femnas quant los homes.

Las paubras gens van nudas empero totz porto daquels mantels avols o bos.

Sarrasins, le pommeau et la croix sont d'une autre manière. Le pommeau a la forme d'une main étendue.

Leurs couteaux sont longs et courbes, pas plus gros que le petit doigt et coupant fort bien.

Telles sont leurs armes.

Quelques-uns se servent d'arcs moitié moins grands que ceux d'Angleterre et cependant portant aussi loin.

Ces peuples sont très-hardis, il y a long-temps qu'ils guerroyent avec les anglais, et le roi d'Angleterre ne peut en venir à bout, quoiqu'ils ayent d'autres ennemis à combattre.

Leur manière de faire la guerre ressemble à celle des Sarrasins et comme eux ils jettent de grands cris en combattant.

Les grands seigneurs sont vêtus d'une cotte sans doublure, qui va jusqu'au genou, elle est fort décolletée, comme si elle était faite pour des femmes. Ils portent de grands chaperons qui descendent à la ceinture.

Ils n'ont ni bas, ni souliers, ni chausses. Leurs éperons sont posés à cru sur leurs talons, et en cet état était le roi le jour de Noël, ainsi que le clergé et les cavaliers, évêques, abbés, et grands seigneurs.

Le peuple va comme il peut, mal vêtu, les principaux cependant portent des manteaux, et tous hommes et femmes ne cachent aucunement leur nudité.

Les plus pauvres vont nus quoique ils ayent tous de ces manteaux tant bons que mauvais.

Digitized by Google

E ayssi meteys las donas, la regina e sa filha e sa sor ero vestidas e ligadas de vert.

Empero las domayzelhas de la regina que ero ben xx ero descaussas e ero en ayssi vestidas coma vos hiey dit dessus e mostrano tot quant avien an tan pauca de vergonha coma de mostra la cara.

Les dames, la reine, sa fille et sa sœur étaient vêtues et avaient des ceintures.

Les demoiselles de la reine, au nombre de vingt environ étaient sans chaussure, vêtues comme je vous ai dit ci-dessus et laissaient voir toutes les parties de leurs corps avec aussi peu de vergogne que leurs visages.

E abia am lo rey qualque tres melia rossis et mota paubra gent als quals fazia lo rey grans almoynas de carn de buou.

Il y avait avec le roi, quelques trois mille chevaux et beaucoup de pauvres gens à qui il faisait de grandes aumônes en viande de bœuf.

E son dels plus bels homes e de las plus belas femnas que jeu aia bistas en part del mon.

Ce sont des plus beaux hommes et des plus belles femmes que j'aie vus en aucune partie du monde.

Els no semeno negun blat ni non reculhisso pont de vy, solamen lor vida es de carn de buou et los grans senhors bevo layt e los autres del broet de la carn et los comus ayga et an pro boder com totas lors carns sian de buous e de vaquas e de los rossis.

Ils ne sèment point de blé, et ne recueillent pas de vin, ne vivant que de chair de bœuf. Les grands seigneurs boivent du lait, les autres du bouillon et le peuple ne boit que de l'eau.

Lo dia de Nadal segon que dizia los trotchemans e alcus autres que sabian parlar lati, tenia gran cort lo rey, empero la seua taula non era seno jonc stendut per terra, mas depres el ly metia erba plus delicada per torca la boca.

Le jour de Noël, suivant le calcul du truchement et de quelques autres qui savaient parler latin, le roi tenait grande cour, cependant sa table n'était que du jonc étendu sur la terre, mais près de lui on mettait des plantes plus délicates, pour qu'il pût s'essuyer la bouche (1).

---

(1) Le fait suivant, raconté par Froissard, peut servir à apprécier la véracité de notre voyageur.

« Dans une guerre précédente Henri Christal, anglais, avait été fait prisonnier par un des indigènes, homme puissant qui sauta à l'improviste derrière lui sur son cheval, le serra étroitement et forçant le cheval de marcher à l'aide de ses talons, l'emmena toujours courant chez lui. Pendant sa captivité, il apprit la langue irlandaise et par cette raison fut chargé du soin de quatre rois qui se soumirent pendant l'expédition de Richard II, en 1394 et 95; il éprouva de

Digitized by Google

E portavan ly la vianda sobre bastos ayssi coma hom porta semals, podes pessar cossi las scudiers eran habilhatz, Dieus o sap.

Las bestias no manjano seno erba, en loc de sivada, e la fuelha dels agreffols la qual torran hun pauc per las spinas que son a la fuelha. E aysso suffis cant a las lors costumas car plus non entendi parlar.

Lo rey me reculhec fort be et me trames un buou et lo seu. Quar de pa ni de vy non avia en tota sa cort.

Empero per grand presen me trames dos fogassetz ayssi prims coma neulas e pleganen se ayssi coma pasta cruza.

E ero desmada e de terra ayssi negres coma carbos, be que eran saborozes.

Lo rey me donec sal conduch per passar per sa terra et per sas gens a pe e a caval et parlec mot an my demandan me fort dels reys e especialment del rey de Franssa e de Arrago e de Castela e de lors costumas e de lors manieyras de vieure, e segon que me aparia, per sas paraulas, els teno lors costumas melhors, e plus perfieytas del mon.

Lors hostals son comunament e la major part prés dels buous e an los buous fan lors hostals, e cascun dia se van mudan per los erbatges à la manieyra dels Alams de Barbaria e de la

On lui portait la viande sur des bâtons comme on porte une civière. Aussi, ses écuyers étaient arrangés Dieu sait comme!

Les bêtes ne mangent que de l'herbe au lieu d'avoine, et des feuilles de groseiller sauvage qu'on brise un peu à cause des épines.

Le roi, ainsi que je l'ai dit, m'acueillit fort bien et m'envoya un bœuf et du sel; pour du pain et du vin il n'y en avait pas dans toute sa cour.

Comme un grand présent, il m'envoya aussi deux fougasses, fort minces et qui se pliaient comme de la pâte non cuite.

Elles étaient aussi noires que du charbon, et pourtant très-savoureuses.

Le roi me donna un sauf conduit, pour passer par ses terres, à pied et à cheval. Il me questionna beaucoup sur les rois, et spécialement sur les rois de France, d'Aragon et de Castille, sur leurs coutumes et leurs manières de vivre. Il me parut qu'il trouvait les siennes les meilleures et les plus parfaites du monde.

Leurs demeures sont pour la plus grande partie établies près des bœufs, et chaque jour ils les changent à cause des pâturages, à la manière des Alains de Barbarie et de la terre du Soudan.

» grandes difficultés à leur persuader qu'ils devaient dîner à une table différente » de celle de leurs serviteurs, à leur faire porter des chausses et des manteaux » fourrés de peau d'écureuils. »

Cette anecdote est citée dans la traduction de l'histoire d'Angleterre du docteur Lingard.

Digitized by Google

terra del Sauda, yssiam els hun dia de lors vilas a van mot essems.

De la cort del rey jeu partis e fy mon camy per diversas terras entro una de lors vilas appelada Processio, a neguna persona no fazian mal, ant an be en gran devotio saint Patrici e es long. Entre los realmes e los reys tenen aquela vila segura.

E los pelegris que la y van, es forssa de layssar aqui lors bestias car non poyrian passar las montanhas ni las aygas rossis ni autras bestias. En ayssi que daqui jeu aniey a pe a la vila ont es lo priorat et dins lo priorat es lo Purgatori. E a hy un gran lac prion ont es la dicha yla, layga es bona a beure. Dins lo lac a diversas autras ylas. Las aygas son tant grandas en la yla que sobre las plus nautas montanhas, a penas pot hom passar per las aygas. An sen intra hom entro al ginolh, ayssi que a pe y ha gran pena e a caval mot major e seria meravilhas que hom ne pogues passar.

Parten me de la Processio lo senhor del loc que es gran senhor et son frayre que avian gran devotio a saint Patrici e ajudo mot a endressar los pelegris, volc anar an my e me acompanhec entro lo monestier ont jeu fory mot fort ressembut.

Passiey lo lac am una barca d'un fust cavat, car autras barcas non y avia. Lo

Je partis de la cour du roi, et traversant diverses terres, j'arrivai dans une de leurs villes, appelée Procession (1). Les habitans ne font de mal à personne, ils ont au contraire une grande vénération pour saint Patrice, et donnent secours et renseignemens aux pélerins. Les différens royaumes et leurs rois regardent cette ville comme ayant une sauve-garde.

Les pélerins sont obligés d'y laisser leurs montures, car ni les chevaux ni les autres bêtes de selle ne pourraient passer les montagnes et les eaux. Ainsi je m'en allai à pied de ce lieu à la ville ou est le prieuré, dans lequel se trouve le Purgatoire. Il y a là un grand lac profond avec lisle du Purgatoire (2) et quelques autres. Cette isle est si abondamment arrosée qu'à peine un homme peut s'en tirer ayant souvent de l'eau jusqu'aux genoux, même sur les plus hautes montagnes. Si un homme à pied a tant de peine, ce serait merveilles qu'à cheval il pût passer.

A mon départ de la Procession le seigneur de l'endroit qui est un homme considérable et son frère, tous deux fort dévots à saint Patrice, et très-obligeans pour les pélerins, voulurent venir avec moi et ils m'accompagnèrent au monastère où je fus fort bien reçu.

Je passai le lac (3) dans une barque faite d'un arbre creusé, il n'y en avait

(1) Procession. — Il n'y a point de ville ainsi nommée.

(2) Plusieurs de ces isles offrent encore des ruines de monastères.

(3) Le lac de Derg.

Digitized by Google

senhor de la Processio e le prio que aqui era se tenian essems. De mantenen que jeu fory en lo monestier, me demanderen si jeu volia intrar en lo Purgatori, e jeu respondiey que oc.

E adone els me van fort amonestar, que per res non y volgues intrar, ny temptar Dieu ; com tant solamen non y agues del cors, mas del cors e de larma que monta plus, dizen e mostran me los perilhs e las fossas daquals que y son mortz.

E cant els viro mon fort prepaus, els me dissero e specialment lo prio que convenia que jeu fezes segon las ordenanssas del monestier, ayssi coma saint Patrici avia ordenat et sos predecessors, segon que es en la capitol que parla de saint Patrici.

E ayssi jeu fezi segon los ordenanssas e cove affar, am gran devotio, tot so que fan aquels que per malantias o per autres perilhs esperan la mort, et tot aysso fach am gran processio els acostumane de menar a la glieya aquel que y intra.

E tostemps me amonestano fort que per res jeu non y volgues intrar e que revoques ma intrada, e que per purgar mos peccatz me volgues metre en alcuno religio per servir los frayres, o per esser religios, e no me volgues metre en tant gran perilh.

E faitas totas las ordenatios en la glieyza, segon que davan jey ressitat, que saint Patrici ordenec, tot aysso fait, els am totz los clergues que aver se podo pas d'autres ; le seigneur de la procession et le prieur me demandèrent après mon arrivée au monastère si je voulais entrer au Purgatoire, je répondis qu'oui.

Alors ils se mirent à me faire des remonstrances et m'avertir, qu'il ne fallait pas y entrer et tenter Dieu, parce que non-seulement il s'agissait du corps, mais du corps et de l'ame qui est bien plus précieuse ; après m'avoir parlé des périls que je courrais, ils me montrèrent les tombes de ceux qui y avaient trouvé la mort.

Et quand ils virent mon ferme propos, ils me dirent, spécialement le prieur, qu'il convenait que je suivisse les ordonnances de saint Patrice et de ses prédécesseurs, ainsi qu'elles sont établies dans le chapitre relatif à ce saint.

Je fis donc avec grande dévotion selon ces ordonnances et comme il convient, tout ce que font les personnes, qui soit pour des maladies, soit pour d'autres dangers, sont exposées à perdre la vie. Tout cela fait, ils ont l'usage de mener en grande procession à l'église celui qui veut entrer.

Et ils m'avertissaient toujours de ne pas entrer et de renoncer à mon projet ; et que pour expier mes péchés, il fallait me mettre dans quelque ordre religieux pour servir les frères ou pour me faire moine au lieu d'affronter un si grand péril.

Cependant les formalités ordonnées par saint Patrice, ainsi que je l'ai dit, étant remplies, tout le clergé qu'on peut réunir dans le pays, assiste à la messe

Digitized by Google

de la encontrada, canto gran mati lor messa de requiem en aquel que intra dedins e tot so que si apertenia els fero a my.

E estant en la glieya jeu parliey am hung nebot meu filh de ma sor e era del linatge de Sentelhas e era doctor e am dos filhs mens des quals lo major avia nom Loys e lautre Ramon.

E au ma companhia e servidos els ayssi ordenero de lor retorn al quas que Dieu fezes sa voluntat de mi e bayliey a monsenhor Bernat de Sentelha mon nebot mon testamen lo qual era sagesta de Malhorca.

E tot aysso fait lo prio et los frayres e lo senhor de la Processio me demanderen en cas que jeu moris ont volia esser sosterrat, e jeu van lor respondre que la terra era lo sepulcre dels mortz, e que aysso jeu remetia a els; et am la dicha processio els me meneren a la porta del Purgatori e aqui jeu fezi IIII cavalhiers, des quals los dos foron mes filhs. Los autres dos foron un engles apelat monsenhor Thomas e lautre fot monsenhor Peyre Masco del regne de Valencia.

E apres cantem las letanias, e me donero de l'ayga senhada, e lo prio me obrit la porta, et dis me talas paraulas davant totz aquels que y eran « Vec vos » lo loc ont vos voletz intrar e anar, » mas se vos me voletz creyre mon cos- » selh, vos von tornaretz areyre e » emendaretz en alcuna manieyra vostra » vida en aquest setgle, car motz homes » y son intratz que jamay non torneren, » an so peritz en cors e en arma, per » so car non an aguda ferma crezenssa

de requiem qu'on chante de grand matin sur celui qui doit entrer, avec toutes les cérémonies de cet office.

Etant dans l'église, je parlai avec un mien neveu fils de ma sœur, lequel était de la famille de Sentelhas et docteur, et avec mes deux fils dont l'ainé s'appelait Loys et l'autre Raymond.

De concert avec les personnes qui m'accompagnaient et mes serviteurs, ils arrangèrent leur départ, dans le cas où Dieu disposerait de moi, et je donnai à monseigneur Bernard de Sentelha mon neveu, le testament que j'avais fait à Majorque.

Tout cela achevé, le prieur, les frères, et le seigneur de la Procession me demandèrent ou je voulais être enterré en cas de mort, et je leur répondis que la terre était le sépulchre des morts et que je m'en remettais à eux, et avec la procession ils me menèrent à la porte du Purgatoire ou je fis quatre chevaliers, mes deux fils d'abord, les deux autres étaient un anglais appelé monseigneur Thomas, et monseigneur Pierre Masco du royaume de Valence.

Et après avoir chanté les litanies, on me donna de l'eau bénite, le prieur m'ouvrit la porte et me dit ces paroles devant tous les assistans : « Vous voyez » le lieu où vous avez envie d'entrer, » mais si vous voulez croire mon con- » seil, vous vous en retournerez et » amenderez de quelqu'autre manière » votre vie dans ce monde; beaucoup » d'hommes y sont entrés qui jamais » n'en sont revenus, et au contraire ont » péri corps et ame, parce qu'ils n'ont

Digitized by Google

» en Dieu Jesus-Christ, et per aysso els » non podo suffrir los turmens que la y » son; totas vegadas se vos y voletz » intrar, jeu diriey so que y trobaretz. »

E a la donc jeu dissi ly que ses falha am lo voler de Dieu, jeu y intraria per purgar mos peccatz.

E alabetz el me dis « delfag de la » fossa no vos voly re dire car vos vesen » trobaretz, mas en alcun loc Dieus en- » viara sos messatges que vos ensenharan » tot so que deuretz far e tantost sen » yran e vos layssaran tot sa e sal coma » ayssi etz, coma an fag aquels que » davant vos y son intratz. »

E alabetz jeu presi conjat de totz aquelz que a qui eran e los baysiey en la boca, e comandiey me a Dieu e intriey dedins e derreyre my intrec hun cavalier apelat monsenhor Guilhem senhor de Coucy lo qual era nomnat e era lo major home e sa molher la major dama que fossen entorn la regina Denglaterra que era filha del rey de Franssa. E totas las causas que fac se apertenian a la intrada, fec an my ayssi meteys coma jeu.

Los frayres nos amonesteron fort que

» pas eu une ferme confiance en Dieu » Jésus-Christ, c'est pour cela qu'ils » n'ont pu résister aux tourmens qu'on » y éprouve. Toutefois si vous êtes dé- » terminé, je vous dirai ce que vous » devez trouver. »

Je lui répondis qu'avec la permission de Dieu, j'entrerais pour me purifier de mes péchés.

Alors il me dit : « Je ne vous parlerai » pas de la caverne; vos yeux vous gui- » deront. Mais, en un certain endroit, » Dieu enverra ses messagers qui vous » apprendront ce que vous devez faire » et ensuite s'en iront, vous laissant » sain et sauf, comme vous êtes, ainsi » qu'ils ont fait pour ceux qui sont en- » trés avant vous. »

Alors je pris congé de tous ceux qui étaient présens et je les baisai à la bouche, je me recommandai à Dieu et j'entrai; derrière moi entra un chevalier appelé monseigneur Guillaume, seigneur de Coucy (1), c'était l'homme le plus considérable, et sa femme la plus grande dame qui fussent auprès de la reine d'Angleterre fille du roi de France. Et il fit tout ce qui était relatif à l'entrée comme je l'avais fait moi-même.

Les frères nous engagèrent fort à ne

(1) Isabelle de Lorraine fille de Jean I, duc de Lorraine, femme d'Enguerrand VII, sire de Coucy, accompagna effectivement en Angleterre la fille de Charles VI. Enguerrand était allé, cette même année en Hongrie, il fut fait prisonnier à la bataille de Nicopolis, le 28 septembre 1396, et mourut à Burse en Bithynie, au mois de février 1397. Perilhos se trompe donc en donnant pour époux à Isabelle de Lorraine Guillaume de Coucy, qui pouvait être un des parens de son mari; mais que du reste on ne trouve pas dans la généalogie des Coucy.

Digitized by Google

no parlessen lun am lautre. E be, que las paraulas, els perilhs que tant me eron estatz ditz, delz diverses turmens per los quals aquels que intratz y eran se eran perdutz e peritz, me mezeren asses doptes en lo cor e en lentendement; mas la gran voluntat que jeu avia de purgar mos peccatz me fazia oblidar tot so que endevenir me podia.

E recomandiey me a las bonas oratios dels bos prodoms e garnigui me de fe e de crezenssa lo miellis que pogui e senhiey me del senhal de la crotz e comandiey me a Dieu et intriey dedins lo Purgatori e mon companho apres.

E lo prio tanqua la porta e sen torna am los clergues a la glieya.

pas nous parler l'un à l'autre. Et quoique tout ce qu'on m'avait dit et les risques, tant annoncés, des divers tourmens auxquels avaient succombé mes prédécesseurs, eussent jeté quelque trouble dans mon cœur, cependant la grande volonté que j'avais de connaître la position du roi mon seigneur et de me délivrer de mes péchés, me faisait oublier tout ce qui pouvait m'en advenir.

Je demandai aux prud'hommes leurs bonnes prières, je m'armai le mieux que je pus de foi et de croyance et faisant le signe de la croix, et me recommandant de nouveau à Dieu j'entrai dans le Purgatoire, suivi de mon compagnon.

Et le prieur ferma la porte et s'en retourna dans l'église avec tout le clergé.

Perilhos décrit longuement les supplices horribles et variés dont il est témoin dans la visite qu'il fait du Purgatoire, quelquefois, les démons qui le conduisent ou ceux qu'il rencontre ont la fantaisie de le tourmenter, mais il s'en délivre facilement en invoquant le nno de Jésus-Christ. Toutes ces descriptions sont tirées d'ouvrages anciens et principalement de celui de Marie de France. Il nous a paru inutile de les répéter. Avant de terminer sa pénible course, Perilhos trouve des personnes de sa connaissance. Voici cet épisode :

..... E aqui vigui motz de mos companhos e motz que ieu conoyssia, e de mos parens e parentas.

E aqui ieu viguy lo rey don Joan Daraguo e vi fraire Frances Delpueg del ordre dels frayres minors del covent de Girona.

E viguy na Aldosa de Queralc la qual era ma neboda, la qual encaras non era morta quant jeu parti de la terra, ni jeu no sabia sa mort.

..... Je vis en ce lieu plusieurs de mes compagnons et des gens que je connaissais, de mes parens et de mes parentes.

J'y vis le roi don Jean d'Arragon, et frère François Delpueg, de l'ordre des frères mineurs du couvent de Gironne.

: Je trouvai aussi dona Aldosa de Queralc, ma nièce, je l'avais laissée pleine de vie à mon départ ; et je ne savais pas sa mort.

Digitized by Google

Totz aquestz eran en via de salvatio, mas per los peccatz eran en aquela pena. La pena major que ma neboda avia ni suffria, si era per los affachamens que en la cara se avia fayts en sa vida. Frayre Frances am loqual aissi meteys jeu parliey suffria sa major pena per una monca que trayssec d'un monestier e fora estat dampnat se no fos per grand penedenssa e contrictio que ac de son peccat e penedenssa facha en sa vida.

E aqui ieu parliey mot am lo rey mon schor lo qual per la gracia de Dieu era en via de salvatio. La razo perque suffria no voly dire, be dic que los grans reys et princeps que son en lo mon se deven sobre totas causas gardar que fassan justicia per far plazer ni favor a negus ni a neguna.

D'autres plus acostatz homes e femnas del linatge don soy jeu yssit hy viguy dels quals non euri parlar, se non regracie a Dieu car siey que son en via de salvatio; plassa a Dieu que siam en aquel nombre se miellis no podem.

May si en aquest setgle la persona sabia cossi los peccatz so punitz, avans se layssaria per petits trosses talhar, que auzes peccar.

Toutes ces personnes devaient se sauver, mais pour l'expiation de leurs péchés, elles étaient encore soumises à différentes peines. Ma nièce endurait sa plus forte punition à cause de la coquetterie qu'elle avait eu pendant sa vie de farder son visage; le plus grand tourment de frère François avec qui je parlai aussi, lui était infligé pour avoir enlevé une religieuse d'un monastère, et il aurait été damné sans le grand repentir et la contrition qu'il eut de son péché, et la pénitence qu'il en fit durant sa vie.

Je m'entretins long-temps avec le roi mon seigneur, qui, par la grâce de Dieu, était en voie de salut; je ne veux pas dire la raison pour laquelle il souffrait; il suffit de savoir que les grands rois et princes qui sont dans le monde, doivent se garder sur toute chose de rendre la justice, pour faire plaisir et faveur à tel ou à telle.

Je vis encore des hommes et des femmes de mon lignage; je n'en fais mention que pour remercier Dieu de ce que je sais qu'ils sont en voie de se sauver. Qu'il plaise à Dieu que nous soyons de ce nombre, si nous ne pouvons mieux faire.

Si dans le monde on savait la manière dont les péchés sont punis, on se laisserait couper en petits morceaux avant d'oser en commettre.

Après avoir encore traversé des champs de douleurs, le voyageur arrive devant une haute muraille et en face d'une porte, brillante d'azur et de pierres précieuses : elle s'ouvre; il en sort d'admirables parfums; une procession vient au-devant de lui et l'introduit dans une contrée de délices remplie de prairies verdoyantes, de fleurs et d'ar-

Digitized by Google

bres à fruits, et éclairée d'une lumière plus éclatante que celle du soleil. Une multitude innombrable peuplait ce fortuné séjour. Perilhos, conduit par deux archevêques, qui lui donnent des explications et de sages conseils, parvient à une porte, et après l'avoir dépassée, se retrouve dans la salle d'entrée du Purgatoire. Il s'endort de fatigue et d'angoisse; un coup de tonnerre le réveille, il revoit son compagnon et la porte par où ils avaient pénétré dans la caverne. Bientôt elle leur est ouverte; il sont reçus avec beaucoup de joie et menés à l'église, où ils font leurs oraisons d'actions de grâce.

Perilhos quitte enfin ce lieu, et reprenant la même route qu'il avait déjà parcourue, il va passer la fête de Noël à la cour du roi Yrnel, s'arrête le jour de l'an dans un château de la comtesse de la Marche, et repasse en Angleterre, après avoir vu le roi, *qui était*, iditil, *avec la reine à Liquefiel, dans une fort belle abbaye de moines noirs*, il traverse l'Angleterre, s'embarque à Douvres pour Calais, et prenant son chemin par la Picardie, il se rend à la cour du roi de France, à Paris.

Nous le laissons terminer son récit.

E aqui estiey be VII mezes per mandament del papa e fory ambel a las justas que fec l'emperador de Alamanha que era adonc lo rey de Boemia e ayssi meteys era lo rey de Navarra e diverses dux e grans senhors. E quand lo rey foc tornat a Paris, jeu men parti e torniey en Avinho am lo papa que ayssi meteys mot notablament me reculhit.

Aras preguem nostre senhor Dieu J. Ch. que totas causas a en son poder per

Je restai bien à la cour sept mois par ordre du pape, et je fus avec le roi aux joutes qu'on donna à l'empereur d'Allemagne, qui était le roi de Bohême (1), le roi de Navarre (2), et plusieurs ducs et grands seigneurs y assistèrent, et quand le roi fut revenu à Paris, je pris congé de lui et m'en retournai à Avignon, où le pape me fit un accueil fort honorable.

A présent, prions notre Seigneur Jésus-Christ, dont le pouvoir gouverne

(1) Wenceslas, roi de Bohême, empereur d'Allemagne, vint à Rheims en 1397. Charles VI lui donna des fêtes et surtout des repas magnifiques.

(2) Charles III, roi de Navarre.

Digitized by Google

la sena sancta gracia, nos laysse en tala manieyra vieure en aquest mon, que puscam en tala manieyra nostres peccats purgar que a la fy a la hora de la mort et trepassament puscam esquivar las penas e so que avetz ausit retraire e que puscam anar a la fy que jamay no falhira.

E prègo totz aquels que legiran aquest romans, per my vescompte de Perilhos e de Roda. Amen.

toutes choses, de nous accorder, par sa sainte grâce que nous puissions vivre en ce monde de manière à être délivrés de nos péchés, pour qu'à l'heure de notre mort et trépassement nous évitions les peines dont vous avez entendu le récit, et que nous parvenions à cette fin heureuse qui ne cessera jamais.

Que tous ceux qui liront ce roman prient pour moi, vicomte de Perilhos et de Roda. Amen.

M^is^ DE CASTELLANE,

Président de la Société.

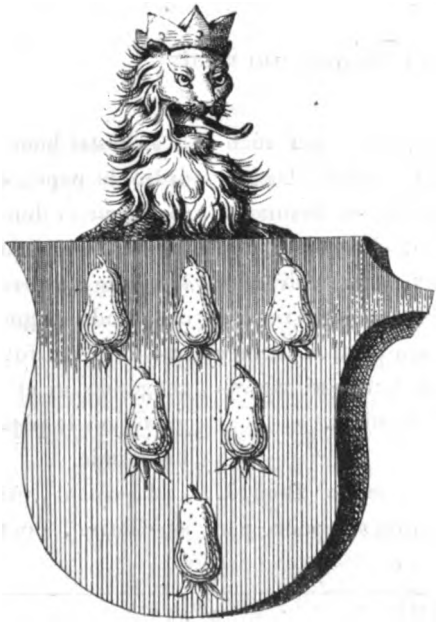

Digitized by Google

NOTICE

SUR

QUELQUES CAMPS ANCIENS

DANS LE MIDI DE LA FRANCE.

Les Romains furent un des peuples qui portèrent le plus loin la sage précaution de se retrancher. Ils avaient adopté cet usage dès le temps le plus reculé, et lors même qu'ils n'avaient aucun sujet de crainte. Le grand nombre de postes ou de camps retranchés établis par ces conquérans dans les Gaules, est dû aux soins qu'ils ne cessaient de prendre pour se mettre à l'abri des surprises d'un ennemi actif et entreprenant. Ils y étaient d'autant plus engagés, que ces contrées, couvertes alors d'immenses forêts, favorisaient les attaques imprévues.

On sait que le propre des nations gauloises fut toujours d'attaquer avec une telle impétuosité que difficilement on y résistait. Le premier choc, dans ces circonstances, était si terrible qu'il décidait souvent de la victoire. Cette qualité nationale, jointe à une valeur dont les légions de César firent plus d'une fois l'épreuve, s'est transmise jusqu'à nous. Mieux dirigée maintenant que celle de nos ancêtres, nous ne sommes plus abattus lorsque nous éprouvons de la résistance, et les revers n'entraînent pas comme autrefois la dispersion totale de nos armées.

Cette multitude de camps fut, pendant long-temps, la sûreté des Romains dans les Gaules. Elle devint dans la suite une des principales causes qui facilitèrent les différentes invasions des peuples du nord. Les Francs, les Normands, et toutes ces hordes de barbares qui inondèrent ces contrées et les subjuguèrent, tour-à-tour trouvèrent par-

Digitized by Google

tout des positions retranchées dont ils s'emparèrent; ils s'en servirent soit dans l'attaque soit dans la défense.

Les camps romains étaient primitivement carrés; du temps de la république, ils ont souvent varié de forme extérieure; et sous les empereurs ils furent, selon les localités, ronds, ovales ou triangulaires. Leurs dispositions intérieures souffrirent de grands changemens; nous ne connaissons que celles qui les firent parvenir à ce degré de perfection qui fut un sujet d'admiration même pour leurs ennemis.

Ces camps sont ordinairement placés sur des hauteurs roides et de difficile accès, seul véritable avantage des camps retranchés, dit le chevalier Folard. Ils choisissaient des positions d'où l'on pouvait découvrir tous les environs. Comme leurs avant-postes étaient très-rapprochés, ils avaient le soin de placer sur les hauteurs voisines des espèces de vigies ou sentinelles (*speculatores*) qui par des signaux les avertissaient des mouvemens de l'ennemi.

Faire la description de tous les camps anciens et des positions fortifiées établies sur les hauteurs depuis Toulouse jusqu'aux Pyrénées, serait un travail au-dessus de mes forces. Comment cependant passer sous silence ce qui se trouve dans ce genre aux portes de la ville.

La colline de Vieille-Toulouse ne présente-t-elle pas une de ces belles positions que les Romains avaient coutume de choisir pour y asseoir leurs camps? Elle domine une grande plaine ou l'Ariège vient mêler ses eaux à celles de la Garonne, pour contribuer ensemble à la fertilité et à la beauté de ce charmant paysage.

L'étendue de cette plaine vers le couchant se perd à l'horizon, et tandis qu'au midi se dessinent dans les nues les contours anguleux des Pyrénées, au nord Toulouse, dont la vaste enceinte traverse les deux rives de la Garonne, rend ce site tout-à-fait pittoresque.

Du plateau coupé à pic sur le bord de la rivière, et que l'on désigne par le nom de champ de (Berdoulat), aucun corps de troupes ne peut se présenter dans cette plaine sans en être aperçu. Si les Romains s'établirent sur ce côteau pour couvrir du côté de l'Espagne, Toulouse, qu'ils regardaient comme le point central de leur domination dans cette partie des Gaules, aucune position ne pouvait leur paraître plus convenable.

Digitized by Google

Ils y firent un assez long séjour, comme il est avéré par tout ce qu'on y rencontre; ce séjour a dû même avoir lieu avant le règne des empereurs, ainsi qu'il est prouvé par les médailles que l'on y trouve, d'une date de beaucoup antérieure. Les monnaies gauloises ou celtibériennes que le laboureur y découvre tous les jours en traçant ses sillons nous démontrent que les Goths, lors de leur invasion en Espagne, ont campé sur ces mêmes lieux. Le nom de Sarrasins et de Maures, que les paysans des environs donnent improprement aux médailles d'argent et de bronze, peut encore être regardé comme un souvenir du passage des Sarrasins, à l'époque de leur domination dans nos contrées.

L'avantage de cette position militaire était si bien reconnu, qu'on ne peut révoquer en doute que, dans les différentes guerres qui ont eu lieu dans ce pays, elle n'ait été l'objet de combats sanglans. Des fers de lances, de javelots, et autres armesdévorées par la rouille, en sont une preuve évidente. (Pl. 5, fig. H. I.)

On n'aperçoit plus aucun vestige de retranchemens sur ce plateau; le temps et les hommes ont tout détruit. Dans ces lieux, tout annonce qu'ils furent le théâtre de grandes catastrophes. Les débris d'armes, d'ustensiles de toute nature, les traces de bûchers, le grand nombre d'urnes cinéraires, en ont fait un vaste champ de mort et de destruction. Un *tumulus* très-élevé se voit tout près. La vue de ce monument celtique, aux pieds duquel sont passées comme un torrent dévastateur tant de nations différentes, fait une impression religieuse sur celui qui médite. C'est là que reposent les cendres d'un héros. Une main sacrilége n'a point profané jusqu'ici ce tombeau solitaire. Il est là comme ces belles colonnes encore debout au milieu des ruines de *Palmyre*, résistant depuis des siècles au ravage des temps.

Il existe dans le Midi beaucoup d'endroits où, sur les hauteurs, sont des restes d'anciens retranchemens que le peuple nomme camp de César, sans qu'il soit bien certain que cela fût des camps proprement dits, ou des positions fortifiées que les Romains établissaient pour y prendre leur quartier d'*hiver*.

Peu de villes dans la Gaule Celtique nous offrent, à une distance aussi rapprochée, autant de camps romains que l'antique *Vesunna*, aujourd'hui *Périgueux*. A une lieue au sud-est était un camp désigné sous

Digitized by Google

le nom de *Campus Asturiorum* ; sur son emplacement est un bourg nommé *Atur*. Au nord et à la même distance était le *Campus Sabinorum*, où l'on voit le village de *Chance Vinel*. Un autre, situé au sud-ouest, éloigné de *Vesunna* de deux lieues environ, portait le nom de *Campus Signiorium*, à présent *Chanseyne*. Mais celui sur lequel les Archéologues ont fait le plus de recherches et d'observations, est le camp situé sur le côteau appelé *la Boissière* ; il est au midi de la ville, et n'en est séparé que par la rivière de Lille.

Ce camp, qui conserve encore le nom de *camp de César*, est rudement escarpé sur presque tous les points, ce qui le rend inaccessible, excepté au sud-ouest.

Comme l'ancien système de défense de ce camp ne peut guère s'établir maintenant que sur des conjectures ; je n'entrerai dans aucun détail à ce sujet. Je dirai seulement que si l'on en juge par les retranchemens qui se voient sur plusieurs points et à différentes hauteurs, on se convaincra facilement des soins qu'avaient apportés les Romains à rendre cette position formidable et en état de résister aux attaques vigoureuses des Gaulois. Les habitans de *Vesunna* avaient élevé des ouvrages considérables sur un côteau, qu'on nomme *Ecorne-Bœuf*, qui domine le camp romain et protége la ville. C'est de là qu'ils dirigeaient tous leurs efforts contre les ennemis de leur indépendance.

Les deux positions et le vallon qui les séparent sont couverts d'objets qui prouvent l'acharnement avec lequel ils se livraient des combats. Ce n'est partout, comme à Vieille-Toulouse, qu'armes brisées, cendres, ossemens, débris d'urnes cinéraires, enfin toutes les marques d'une guerre d'extermination.

C'est dans ce camp romain que furent trouvés, parmi beaucoup d'autres objets, les deux morceaux antiques de plomb (fig. A. B.) que j'ai eu l'honneur de mettre sous les yeux de la société. Ces petits monumens, quoique d'une matière de tout temps très-commune, sont d'autant plus précieux qu'ils traversent difficilement cette longue suite de siècles qui nous séparent des temps antiques. On sait combien la nature du plomb est altérable et se laisse attaquer par la plupart des fluides.

Tout porte à croire que ces plombs sont de l'espèce de ceux que les auteurs anciens désignent sous le nom de *plumbatæ*. Ils servaient

Digitized by Google

à charger le javelot, nommé *plumbata*, parce que ces plombs lui donnaient plus de poids, et les faisaient par conséquent pénétrer plus avant dans les cuirasses. Je crois qu'il est inutile de faire remarquer que cette arme, particulière aux *Vélites*, avait deux coudées de long et un doigt de grosseur. Elle était lancée avec la main. Les Gaulois, n'ayant pas leurs mouvemens gênés par les cuirasses, lançaient les javelots avec beaucoup plus de force que les Romains.

Les lieux où furent trouvés ces plombeaux, leur forme, le diamètre du vide qui est au centre, et qui s'accorde avec la grosseur du javelot, semble prouver qu'ils ont été destinés à garnir ces armes de trait. Ils portent en outre la marque certaine de leur antiquité. L'oxide argentin qui les recouvre entièrement, leur tient lieu de cette belle couleur de vert de gris, qu'on ne trouve que sur quelques bronzes antiques.

J'ai déjà dit qu'en face du camp de César, le côteau d'*Ecorne-Bœuf* était une position sur laquelle les Gaulois avaient établi des ouvrages de fortification très-considérables. La situation de *Vesunna* commandait impérieusement l'occupation de ce plateau pour assurer sa défense. Élevé de trois cents pieds, d'une forme trapezoïde, coupé à pic du côté de la rivière, il est inabordable des autres côtés, si ce n'est au midi. Ce côteau offrait donc beaucoup d'avantages pour une résistance opiniâtre. Les travaux immenses que les Gaulois avaient exécutés sur ce point sont inconcevables, et peuvent donner une juste idée de leur manière de se fortifier.

S'ils ont eu une castramétation particulière, elle n'est guère connue. Il paraît qu'à cet égard ils suivirent de bonne heure l'usage des Romains. Nul doute qu'avant d'élever des retranchemens ou autres ouvrages militaires comme ceux dont on aperçoit les traces sur le côteau d'*Ecorne-Bœuf*, ils campaient dans les forêts; ils y trouvaient naturellement un abri contre les rigueurs du climat. Ainsi que toutes les nations barbares, leurs camps ne devaient consister dans l'origine, qu'en de misérables huttes, recouvertes de feuillages ou de roseaux.

Ces sortes d'établissemens convenaient à des peuples nomades et belliqueux qui avaient en horreur le séjour des villes, parce qu'ils le

Digitized by Google

croyaient contraire à la liberté dont ils étaient enthousiastes : conformité frappante de mœurs et d'usages avec les Arabes du désert.

Ils apprirent plus tard des Romains l'usage des tentes de peau, dont ils se servaient à la guerre, et leur manière de camper, où tout était prévu autant que possible pour la sûreté et la commodité des troupes.

Sur le plateau d'*Ecorne-Bœuf*, on trouve parmi une grande quantité de têts de vases et autres poteries de terre, fabriquées bien différemment que celles des Romains, des armes en *silex*.

Celles que je soumets aux observations de la société ont été ramassées dans le camp. Elles suffiront pour donner une juste idée de leur nature, de leur forme et de leur usage. (Fig. C. D. E.)

Cet usage remonte à une haute antiquité, puisqu'il paraît constant que toutes les nations ont employé dans le principe des armes de pierre avant de connaître la manière de travailler le fer.

Le célèbre *Thomas Pennant*, en parlant des *tumuli* qui se trouvent en grand nombre dans la Scandinavie, dit que plusieurs renfermaient des armes et autres effets déposés avec les ossemens brûlés des morts. Dans ceux des siècles les plus reculés, c'était, ajoute-t-il, des armes de pierre comme des haches et des lances faites en silex.

On trouve encore chez quelques nations sauvages de l'Amérique des armes de la même matière et de même forme que les celtiques, dont ils se servent, ne connaissant pas le fer.

Il a paru dans le troisième volume du Musée aquitain une notice curieuse et bien détaillée sur les armes en pierre, par M. *Joannet*. Il les décrit avec tant d'exactitude et d'une manière si intéressante, qu'on ne peut rien y ajouter. Je ferai cependant observer que les armes dont il fait mention, de même que celles que je possède, ont été ramassées dans les deux camps de *Périgueux*, qu'il cite dans sa notice. On a fait usage des armes en silex long-temps après la découverte du fer. Dans les fouilles que nous fîmes dernièrement à Vieille-Toulouse, il fut trouvé un fragment de hache en silex, auquel était encore un cercle de fer qui, sans doute, devait avoir servi à l'assujettir à un manche. (Fig. F).

Le savant *Monge*, dans un des mémoires de l'institut, rapporte un

Digitized by Google

passage d'un poème fait par un normand au sixième siècle ; c'est la description d'un combat à outrance entre deux guerriers danois. Le père et le fils allaient, sans se connaître, se mesurer en champ clos. Ils revêtirent, est-il dit, leurs armures de fer, et saisirent la terrible hache de pierre. (fig. G.) Cependant les haches d'armes dont on se servait ordinairement à cette époque dans les combats, étaient de fer ; celles de Danemark étaient alors en grande réputation.

Les Gaulois, dont le pays abondait généralement en mines de fer, durent être un des premiers peuples qui trouvèrent le moyen de préparer ce métal. Ils durent par conséquent s'en servir avant les Romains, chez qui il était rare, et dont les premières armes étaient de bronze.

Et prior æris erat quàm ferri cognitus usus.

L'histoire nous montre les Gaulois conduits par *Brennus*, qui ravagea l'Italie vers l'an 388 avant notre ère, et 230 environ avant la conquête des Gaules par Jules César ; elle les montre portant des épées de fer suspendues à leurs côtés avec des chaînes du même métal. Ces armes n'avaient pas à cette époque la trempe à laquelle les Celtibériens durent la bonté de leurs épées. Le grand nombre d'armes en silex que l'on trouve dans ce camp gaulois, a pu faire croire qu'il y avait existé une fabrique, surtout d'après celles qui ne sont qu'ébauchées, et qu'on rencontre souvent. Il est assez naturel de penser que les soldats Celtes ou Gaulois confectionnaient eux-mêmes les armes dont ils avaient besoin. La vie oisive que devaient mener dans les camps des troupes qui ne comptaient que sur leur nombre et leur courage, et qui méprisaient ce qui aurait pu les instruire dans l'art de la guerre doit appuyer une pareille conjecture.

Don Martin, dans son ouvrage sur la religion des Gaulois, prétend que non-seulement les haches de pierre ne sont pas une marque d'une antiquité reculée, mais encore qu'on ne saurait prouver qu'elles aient jamais été en usage.

Quant à la première partie de cet argument, nous venons de voir que ces haches étaient encore en usage au sixième siècle ; mais pour la seconde, je n'ai pas besoin de réfuter ce savant, puisque lui-même se contredit bientôt après en parlant d'un tombeau découvert à *Cocherel* en 1685 ; il dit, pour combattre l'opinion de ceux qui croient que

Digitized by Google

c'était la sépulture de quelques Druides, que les haches de pierre trouvées sous les têtes des squelettes, étaient des armes dont on ne se servait qu'à la guerre, ce qui, par conséquent, prouve d'une manière évidente que ce ne pouvait être des Druides, puisque, par état, ils étaient exempts d'aller combattre. On sait que les Bardes, une des classes de druides, se trouvaient toujours aux combats pour exciter, par leurs chants, les Gaulois à remporter la victoire. Souvent ces poètes partageaient les périls de leurs guerriers, quoique non combattans.

Le R. P. dit encore que ces haches n'ont servi qu'aux Francs, qui employaient peu le fer. Pour le prouver, il fait remarquer qu'on ne trouve plus de ces armes au-deçà des rivières de la *Meuse*, de la *Somme* et de la *Moselle*, cette nation n'ayant pas étendu ses conquêtes plus avant. Ce ne fut, continue-t-il, qu'après la bataille de Tolbiac, que *Clovis* assujettit presque toutes les Gaules; mais alors les Francs faisaient usage du fer.

Il reste maintenant à savoir à qui le savant bénédictin attribue cette quantité de haches en silex que l'on trouve dans la Gaule appelée *Bragata*, jusques aux frontières des *Celtibères*. Les habitans de nos campagnes les désignent sous le nom de pierre de tonnerre; ils croient qu'elles tombent avec la foudre, et les regardent comme un préservatif contre ce météore.

On voit donc que non-seulement on trouve ces haches dans les parties septentrionales des Gaules, mais qu'il en est encore dans les plus méridionales. Beaucoup portent vers le milieu les traces non équivoques d'avoir été emmanchées, surtout celles d'une certaine dimension. M. Durand, correspondant de la société, dans un rapport fait à l'Académie de Bordeaux, le 30 janvier 1821, sur les armes gauloises, présente un moyen fort ingénieux pour adapter à une hampe les haches en silex, et les rendre propres à s'en servir, soit pour les usages domestiques, soit pour la guerre. Il paraît croire que c'était le même moyen que les Gaulois employaient pour rendre cette arme redoutable. Il se pourrait cependant que le fer, qui, ainsi que je l'ai déjà dit, était connu des Gaulois depuis un temps immémorial, eût été employé de préférence à assujettir la hache à la hampe plutôt

Digitized by Google

que toute autre ligature qui, à beaucoup près, n'offrait pas autant de solidité, et qui demandait un travail plus soigné.

Les médailles gauloises et les armes en bronze découvertes sur le plateau d'Ecorne-Bœuf prouvent que les Gaulois ont habité le camp dans des temps postérieurs à la conquête des Romains. Ce fut sans doute alors comme leurs alliés ou comme appartenant aux provinces soumises. César avait contracté des alliances avec une grande partie de ces peuples et s'en servait dans les différentes guerres qu'il eût à soutenir contre une portion de ces mêmes Gaulois. Ces nations supportaient avec peine la domination des Romains; ils saisissaient avec empressement le moindre prétexte pour s'en affranchir et couraient aux armes : ils furent de tout temps si redoutables par leur valeur que les Romains avaient rendu une loi qui obligeait tous ceux qui étaient dispensés d'aller à la guerre de prendre les armes en cas d'attaque de leur part.

L. DUBARRY,

Lieutenant-colonel retraité, Membre résident.

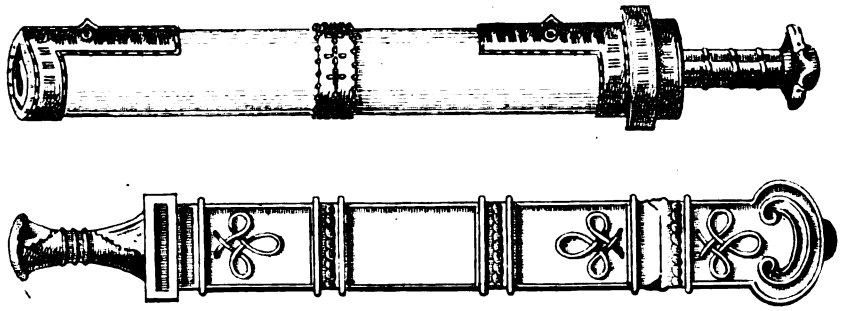

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR LE

TOMBEAU DE SAINT-HILAIRE

ÉVÊQUE DE CARCASSONNE.

Les premières époques de l'histoire ecclésiastique du Languedoc sont enveloppées de ténèbres, que la critique la plus judicieuse n'a pu toujours dissiper. Des actes peu authentiques, des légendes fabuleuses, écrites longtemps après les événemens qui y sont rapportés, ont trop souvent trompé les historiens qui se sont occupés de nos antiquités religieuses. Quelquefois même ceux-ci ont ramassé, sans discernement, les traditions les moins certaines, et même les fables les plus absurdes. C'est ainsi que le chanoine de Vic (1) a osé avancer que saint Crescent, disciple de saint Paul, fut le premier évêque de Carcassonne, et qu'il eut pour successeur Guimera qu'il place au catalogue des saints. Ce Guimera ne serait mort que l'an 300 de notre ère; mais son nom barbare indique une autre époque. Les auteurs de la *Gallia Christiana* (2) placent aussi Guimera le premier sur la liste des évêques de Carcassonne, mais ils avouent qu'ils ont peu de renseignemens sur lui. Le Bréviaire du Diocèse le met de même en tête de cette liste. De Vic repousse cette opinion, et, fidèle à saint Crescent, il le reconnaît pour premier évêque de Carcassonne, et le fait mourir un dimanche, 13 février de l'an 300; « sans faire attention, disent

(1) Cronic. Episc. Carcass.

(2) Tom. 2, p. 475.

Digitized by Google

» les historiens de la province (1), que le 13 février de l'an 300 était » un mardi, et non pas un dimanche ». Les mêmes écrivains ont cru que ce Guimera n'était pas différent de l'évêque portant le même nom, et qui vivait à la fin du neuvième siècle.

A l'appui de leur sentiment, les historiens du Languedoc remarquent que, l'an 300, Carcassonne n'avait point de siége épiscopal. « Cette ville, ajoutent-ils, n'est point comprise dans les plus » anciennes Notices des Gaules, et elle ne paraît qu'au dernier rang » dans les postérieures. On ne trouve pas la souscription des évêques » de Carcassonne, dans les conciles tenus avant le milieu du VI^e^ siècle. » Si les évêques de cette ville avaient assisté à quelqu'un, ce serait » à celui d'Agde, tenu l'an 506. Cependant il n'y en est fait aucune » mention. C'est donc avec raison que nos plus habiles critiques » ne mettent l'érection de cet évêché qu'au sixième siècle, dans le » temps que les rois Visigots tenaient leur siége en Espagne. »

On donne saint Hilaire pour successeur immédiat de Guimera; mais il paraît assuré que le premier doit ouvrir la liste des évêques de Carcassonne. Il fut inhumé dans une église de son diocèse, qui, ainsi que beaucoup d'autres du midi des Gaules, était placée sous l'invocation de saint Saturnin. Dans la suite, un monastère fut bâti près de cette église, non loin du *Leucus* (2), ruisseau qui arrose une petite vallée. Ce monastère existait déjà au commencement du IX^e^ siècle. Là, cachés en quelque sorte sur des bords déserts et sauvages, de pieux solitaires vinrent chercher et trouvèrent sans doute le bonheur. Pouvait-il exister à cette époque ailleurs qu'aux pieds des autels? Les vallées voisines étaient souvent ravagées par la guerre: la tyrannie des dominateurs de la contrée pesait sur les peuples; mais la violence et l'abus de la force ne dépassaient point le seuil des temples; les cloîtres offraient d'inviolables asiles aux populations tourmentées par des maîtres quelquefois cruels, presque toujours avides; et la religion s'inter-

---

(1) Histoire générale du Languedoc, tom. 1, p. 617.

(2) Aujourd'hui le *Lauquet*.

Digitized by Google

posait avec avantage entre le Vassal et le Prince, entre le Serf et le Seigneur.

L'Abbaye de saint Saturnin et de saint Hilaire obtint bientôt une haute célébrité dans la province, et les Comtes de Carcassonne l'enrichirent de leurs dons.

Le corps du saint prélat avait été déposé dans une tombe placée derrière l'autel qu'il avait consacré lui-même; mais il paraît qu'aucune marque particulière n'indiquait le lieu précis où il était placé. Le Comte Roger ayant formé le dessein d'exposer les reliques de saint Hilaire à la vénération des fidèles, fit connaître son projet à Franco, évêque diocésain, à quelques autres évêques, et à plusieurs abbés du voisinage. Tous applaudirent à ce dessein. Le 22 février de l'an 970, Roger, sa femme Adalaïs, Franco, évêque de Carcassonne, Warin, abbé de Cuxa en Roussillon, et un grand nombre de personnes remarquables, vinrent à St-Hilaire, dont Benoît était alors abbé.

Les historiens du Languedoc, que nous suivons exactement dans ce récit (1), disent que l'abbé Warin s'était déjà rendu recommandable par la sainteté de sa vie. Après avoir établi une réforme très-stricte dans son monastère, il l'avait introduite dans celui de St-Saturnin, ou de St-Hilaire, et dans plusieurs autres de la province, dont les abbés particuliers lui étaient soumis, et le regardaient comme leur supérieur général. Cet abbé prenant donc un vif intérêt à tout ce qui regardait l'abbaye de St-Hilaire, amena avec lui, de celle de Cuxa, un habile ouvrier qui, après bien des recherches, découvrit enfin le corps de ce saint. On le porta sur l'autel, où l'évêque Franco célébra de suite la messe. Plusieurs merveilles attestèrent, dit l'acte dressé alors, les vertus du Prélat dont la mémoire recevait un si éclatant hommage (2).

---

(1) Tom. 2, p. 99 et seq.

(2) *Act. SS. ord. s. Ben.* sæc. V. p. 552.

.... Quamobrem in præstito die Kalendarum Martii (ann. 970, 8 Kal. Mart.) conglobati sunt pariter prædicti proceres; id est: Rogerius Comes cum conjuge sua Adalaïs, et domnus Episcopus Franco, et Abbates Warinus et Benedictus, cæterorumque tam procerum quam etiam illustrissimorum virorum et clericorum in-

Digitized by Google

Après la messe, on enferma les reliques dans un cercueil de pierre, ou plutôt de marbre, qu'on exposa sur un petit autel élevé derrière le grand. L'on y mit, près des reliques de saint Hilaire, celles de Benoît et de Celse, ses disciples (1).

La pompe de la cérémonie, les cris de joie des assistans, le chant des hymnes sacrés, tout se réunit pour exciter l'enthousiasme du Comte. Il s'avança vers le tombeau du saint, et il prit, avec Adalaïs sa femme, la règle de saint Benoît, des mains de l'Evêque et des Abbés, et il annonça que ce lieu serait exempt à jamais de tout cens et de toutes redevances ; et qu'à l'avenir, conformément à cette règle, les religieux éliraient leurs abbés : il assura de plus au monastère de quoi vêtir tous les ans douze religieux.

---

signis turma, necnon et pagensium utriusque sexus copiosa plebs in prædicto cœnobio. Adduxerunt autem præfatus Abbas secum à radicibus Pyræi montis, exque arcisterio Coxiano, in honore agii stratiotis urani constructum, structorem miri laboris virum. Hic cùm trepidare cerneret ad tangendum sancti viri locellum, non solum clericos, sed etiam Abbates atque Pontificem, fideliter accessit, et mausolæum cum calibe dissolutum patefecit ; cumque ipse artifex et plurimi qui circumstabant, perspicacibus oculis Beati viri vellent videre corpusculum, quia apertum erat vas, per unius fere horæ spatium ita vacuum viderunt sepulchrum, ut nihil in eo nisi solum saxum suspicerent, unde mœstificati omnes qui aderant, cum magno gemitu flectentes genua, cœperunt Dominum enixius exorare. Ut autem sæpius ipse artifex obtutus cœpit reducere ad vas, illico sanctum conspexit corpus, et Deo gratias clamavit, addens et dicens : Ecce sancti Hilarii corpus hìc habetur totum, quod omnes audientes aspexerunt, et ita ut ipse clamabat viderunt. Exinde idem cum laudibus defertur super altare à pontifice et cæteris fidelibus. Odor suavissimus emanavit de sancto corpore, et extemplo cœcus quidam qui aderat, illuminatus est. Quo viso, Episcopus una cum Abbatibus cæterisque fidelibus magno cum gaudio laudes cœperunt in altissimis reboare Domino. Apertis denique ejusdem Basilicæ januis, qui præ foribus erant intrantes, et miracula aspicientes, Dominum laudabant gaudentes.

(1) Posuerunt autem, ut decebant, Beatissimi viri membra post altaris arulam in saxea arca, et in utroque latere duorum suorum alumnorum Benedicti, Celsique indiderunt corpora ; in quo loco Dominus, per sancti Hilarii sociorumque ejus merita insignia, quotidie non desistit patrare miracula.

Digitized by Google

Quelques années plus tard, Roger fut persuadé qu'il devait à la protection de saint Hilaire une victoire éclatante.

C'était en 981. Oliba Cabreta, fils puîné de Miron, Comte de Barcelonne, possédait de vastes domaines, tant en deçà qu'au-delà des monts. Les comtés de Fenouilledes, de Conflent, de Valespir, sur le côté septentrional des Pyrénées, ceux de Berga, de Besalu, de Cerdaigne, de l'autre côté de cette vaste chaîne, composaient ses états. Fier de sa puissance, de ses richesses, naturellement emporté et aimant la guerre, il s'était rendu redoutable à tous ses voisins. Roger fut l'un de ceux qu'il parut provoquer avec le plus d'acharnement. On ignore le sujet de leur querelle; mais il paraît que ce fut à l'occasion du comté de Rasès, que leurs prédécesseurs avaient possédé anciennement en commun, et qu'ils avaient partagé vers la fin du neuvième siècle. Peut-être qu'Oliba, qui descendait en ligne directe des anciens Comtes de ce pays, disputa sa portion à Roger, qui était d'une famille différente. Quoi qu'il en soit, le fougueux fils de Miron déclara la guerre au Comte de Carcassonne, entra dans les états de celui-ci, et y porta le ravage. Roger s'avança à sa rencontre; le combat s'engagea : intrépide et cherchant la gloire et les dangers, Oliba se précipita dans les escadrons ennemis, et déjà la victoire semblait lui sourire. Roger n'avait point placé sa confiance dans la justice de sa cause, dans le nombre et le courage de ses guerriers : il ne croyait pouvoir triompher que par la protection divine, et par l'heureuse intervention du bienheureux Hilaire. Il invoque le secours du ciel : il implore l'assistance du saint Prélat : la fortune du combat change aussitôt; Oliba est vaincu; il se dérobe en toute hâte à la poursuite des soldats de Roger. Revenu dans les lieux où les troupes des deux partis s'étaient d'abord mêlées, le Comte de Carcassonne voit avec étonnement que, parmi le grand nombre de morts et de blessés demeurés sur la place, il n'y avait aucun des siens. On lui raconte alors qu'on a vu saint Hilaire marcher à la tête des troupes, combattre et vaincre les ennemis. Rempli de la reconnaissance la plus vive, Roger va bientôt la témoigner par les plus riches dons. De concert avec Adalaïs sa femme, Raymond et Bernard leurs fils, il donne à l'abbaye de St-Hilaire de nombreux domaines situés dans le Carcassez. Dans l'acte daté du mois d'août, la dix-septième année du règne de

Digitized by Google

Lothaire, Roger raconte de quelle manière, par quel secours il a vaincu Oliba : ensuite il prononce anathême contre tous ceux, soit Rois, soit Comtes, soit Evêques ou Abbés, qui usurperaient les biens qu'il donne à l'abbaye (1).

Dans les siècles suivans, le tombeau de saint Hilaire, élevé par Roger, fut constamment révéré. On allait y confirmer les traités, y jurer d'observer la paix, y chercher des consolations et des secours. Il paraît qu'on le plaça même sur le grand autel, et qu'il n'en fut pas retiré à l'époque où l'on déposa dans une riche châsse les ossemens du saint évêque, car, selon les renseignemens que nous a transmis à ce sujet un ancien curé de St-Hilaire (2), ce tombeau

---

(1) .... Cum ergo venisset injuste Oliba Comes, contra me, cum exercitu magno, hostiliter in magna ferocitate et impetu suæ virtutis, et devastasset in igne et præda super terra mea omne quod potuit, ego cum eum Roggarius Comes persequerer, non confidens in mea virtute, nec in meum auxilium, sed in misericordia Domini speravi, et Beatum Christi confessorem Ilarium deprecatus fui ut pro mea victoria Dominum deprecari non dedignaretur. Cum ergo reverterer ego Roggarius, et omnes meos fideles vidissem incolumes et absque vulnerum signo, cognovique inimicos mortuos et vulneratos, atque in fugam conversos, intellexi quod Ilarius almificus deprecatus per me Dominum fuit, et, ut fertur, nonnulli ante me eum præire viderent, spopondique ego Roggarius Comes ibi in campo, ut alodes meos quorum hæc sunt nomina : ..... donamus itaque ego Roggarius Comes et conjux mea Adalaïcis Comitissa supradictos alodes, sicut jam resonat, ad cœnobium quod est consecratum in Beati Saturnini honore, ubi mausoleatus Beatus Ilarius miro honore quiescit. Jubemus ergo ut Benedictus abbas et grex qui Domino serviunt, vel in antea sunt servituri, super eos alodes teneant stipendia monachorum, et in elemosinis pauperum, et in omne opus bonum illorum, et non sit licitum potestatibus ullis, nec Regibus, neque Comitibus, vel Pontificibus, seu Abbatibus, aut monachis, neque ulli sexui hominum usurpare aliquid de suprà dictis alodibus, nec minuere ex rebus monachorum.....

(2) M. l'abbé Seluriés. Note datée du 22 octobre 1825 ; on y lit ce qui suit : « C'était (le tombeau) il y a environ 50 ans, l'autel de notre paroisse ; on jugea » à propos de le remplacer par un autel en marbre, à la moderne. L'ancien autel » dont il s'agit fut alors déposé dans mon jardin, afin qu'il ne fût pas exposé à

Digitized by Google

servit longtemps encore d'autel, et il ne fut déplacé que vers 1770, époque à laquelle on le porta dans le jardin du presbytère où on le voit encore.

Ce monument est en marbre blanc, et précieux pour l'histoire de l'art, puisqu'il porte, en quelque sorte, une date certaine, ayant, sans doute, été terminé peu de temps avant le 22 février de l'an 970. Il deviendrait plus intéressant encore, s'il était démontré qu'il a été sculpté dans le pays. L'abbé Warin aurait pu le faire exécuter par les artistes qu'il employait alors à Cuxa. Le marbre blanc que l'on trouve dans le Roussillon aurait servi à former le monument.

La face principale est ornée d'un bas-relief, assez bien conservé, d'un travail barbare, mais qui ne manque pas d'énergie. On demandera peut-être inutilement quelle a été la pensée de l'auteur, en mettant à droite un personnage grotesque, qui paraît se balancer sur des draperies nouées aux tours de l'édifice sur lequel il est placé. Aurait-on voulu donner une image des jeux des anciens, de la folle joie des ennemis du christianisme, en représentant, sur un édifice remarquable, qui pouvait désigner l'Amphithéâtre de *Tolosa*, un danseur de corde, un Funambule, un de ces hommes que les Grecs désignaient par les appellations de *Neurobates* et de *Schœnobates*? Alors les lions, les bêtes féroces, que l'on remarque dans le bas de la composition, auraient encore quelque rapport au Cirque, à l'Amphithéâtre de cette ville. Le sculpteur a représenté ce Funambule, ayant la tête rasée, et l'on peut se rappeler que Lucien a introduit dans le ballet des Lapithes un danseur ayant aussi la tête rasée, et qu'une cornaline de Stosch représente de même un jeune danseur dont les cheveux sont coupés. Le reste de la composition n'offre aucune difficulté. On y voit saint Saturnin, distingué par le nimbe ou l'auréole qui brille sur sa tête. On le saisit; ses amis l'abandonnent: plus loin paraît un édifice, sans doute le Capitole. Saint Saturnin attaché à un taureau furieux et qu'a-

---

» la profanation. Il a été depuis conservé avec soin, et si quelque figure a » été mutilée, c'est dans le temps de la révolution, pendant une absence in- » volontaire à laquelle je fus condamné par les circonstances. »

Digitized by Google

niment encore des hommes dont les traits annoncent la colère, est entraîné ; bientôt son sang va rougir les marches de cette forteresse où l'on adorait et Minerve et Jupiter, commesemble l'indiquer Sidonius Apollinaris :

Nunc Saturninum pia turba cantet
Qui Tolosatum tenuit Cathedram,
De gradu summo Capitoliorum
Præcipitatum.

Quem negatorem Jovis ac Minervæ
Et crucis Christi bona confitentem,
Vinxit ad Tauri latus injugati
Plebs furibunda.

Ut per abruptum Bove concitato
Spargeret cursus lacerum cadaver,
Cautibus tinctis calida soluti
Pulte cerebri.

Les légendes et les actes du martyre de saint Saturnin portent qu'après que le taureau qui traînait ce premier évêque de Toulouse eût brisé ses liens, et laissé le cadavre hors de la ville, dans un lieu désert, deux vierges, dont le souvenir s'est perpétué sous le nom des *Saintes Puelles*, et qui, plus tard, ont donné ce nom au lieu de *Recaudum*, situé sur la voie de *Tolosa* à Narbonne, recueillirent avec vénération ce corps ensanglanté, et lui rendirent, en secret, les honneurs de la sépulture. On les voit sur le bas-relief du grand côté du tombeau. Leur attitude, l'expression même de leurs traits annoncent la douleur dont elles sont pénétrées. Placées près du saint martyr, la tête ornée aussi du nimbe ou de l'auréole céleste, on les reconnaît facilement ; on voit qu'elles sont là pour conserver aux générations futures les précieux restes de celui qui est venu substituer dans Toulouse une religion sainte aux erreurs du polythéisme.

Des accessoires remarquables font encore distinguer ce bas-relief.

Digitized by Google

Dans la partie inférieure, comme dans les monumens antiques du même genre qui représentent des chasses, on voit des lions et divers autres animaux, ainsi que des figures humaines(1). J'ai déjà dit que ces animaux pourraient avoir quelques rapports au Cirque ou à l'Amphithéâtre de *Tolosa*; mais ce n'est qu'une légère conjecture. Sur l'un des petits côtés on a représenté l'apothéose d'un saint; sur l'autre un évêque est figuré. A ses côtés sont deux personnages: on pourrait voir encore ici saint Saturnin ou même saint Hilaire accompagné de ses deux disciples Celse et Benoît. Il serait possible aussi que l'apothéose représentée sur la face correspondante fût celle, non de saint Saturnin, mais de saint Hilaire même pour lequel ce tombeau fut préparé.

L'antique édifice où Roger vint offrir les plus riches dons à Dieu et à saint Hilaire, n'existe plus, si l'on en excepte l'abside, qui par ses formes annonce qu'elle fut bâtie à une époque très-reculée. Le cloître qui subsiste encore près de la maison curiale, n'est pas non plus du temps de Roger. Des ogives légères, supportées par des colonnes sveltes et élancées, en forment le pourtour. On reconnait là le style du quatorzième siècle. Mais si, parcourant le jardin qui renferme encore le tombeau, on considère les vieilles sculptures de ce monument, leur composition bizarre, leur exécution vive et incorrecte, on y trouve avec une satisfaction bien grande, un précieux document de l'histoire des arts au dixième siècle, époque si obscure, si peu connue, et cependant si féconde en souvenirs religieux, chevaleresques et poétiques. Bientôt l'imagination exaltée se rappelle avec complaisance tous les événemens qui ont eu lieu près de ce tombeau, ou auxquels on a pensé que saint Hilaire avait pris une part active. On croit voir encore les Princes s'agenouiller devant ce marbre sépulcral, les Comtes et les Seigneurs venir y terminer, sous les auspices de la religion, leurs longues et

---

(1) On peut consulter à ce sujet un grand nombre de recueils d'antiquités, où des monumens de ce genre ont été rapportés; je crois devoir encore citer ici un beau tombeau inédit qui sert de cuve au baptistère de l'église cathédrale de St-Aphrodise de Béziers, et que je rapporte dans l'*Archéologie Pyrénéenne* (Tome II).

Digitized by Google

sanglantes querelles, et celui dont il renferma les cendres, abandonner la paix du mausolée, apparaître aux soldats de Roger, diriger leurs coups, mettre en fuite l'ennemi ; et les cénobites et les pauvres recevoir ensuite le prix de tant de soins et de si importans secours.

ALEXANDRE DU MEGE, de la Haye,

Secrétaire-général de la Société.

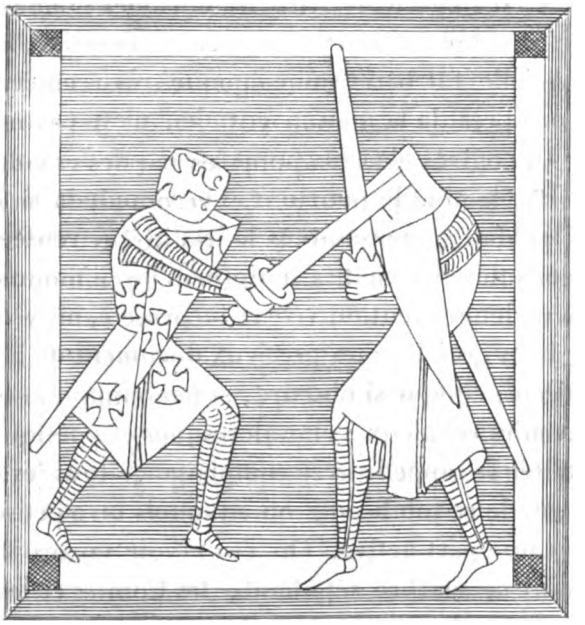

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR L'ORIGINE

DE LA VILLE DE CASTRES,

ET SUR L'ÉTYMOLOGIE DE SON NOM.

LA ville de Castres, disent les historiens, doit sa naissance à une abbaye de Bénédictins qui, vers le VII^e^ siècle, s'établirent sur les bords de l'Agout, qui la divise en deux. Dom de Vic et Dom Vaissette ont cité cette opinion, sans la partager, mais sans rien lui substituer. Elle est basée sur une allégorie prise dans le sens de la spiritualité, et de laquelle on ferait dériver l'étymologie du nom de *Castres*.

« La tradition du monastère de Castres en Albigeois, disent les historiens du Languedoc, en rapporte l'origine à Robert, à Anselin et à Daniel, trois personnages de distinction, qui, dans le dessein de se donner entièrement à Dieu, abandonnèrent toutes les espérances qu'ils pouvaient avoir dans le siècle. Ces trois seigneurs choisirent pour leur retraite un endroit solitaire, voisin de la rivière d'Agout, qui, à ce qu'on prétend, fut appelé *Castra*, c'est-à-dire camp, parce qu'ils y renoncèrent à la milice du Prince pour se dévouer à celle du Seigneur, et qu'ils s'y dépouillèrent de l'habit militaire pour se revêtir du monastique. Mais cette étymologie paraît peu naturelle. Ils commencèrent par bâtir trois cellules avec du gazon, des branches d'arbre et des feuillages, et là, dégagés de tout autre soin, ils vaquèrent à la pénitence, au travail, et aux exercices de la règle de saint Benoît dont ils faisaient profession. La réputation de sainteté leur attira bientôt après plusieurs disciples qui, voulant imiter leur

Digitized by Google

vie, se joignirent à eux, jusqu'au nombre de vingt-neuf, et formèrent une communauté sous la discipline de Robert leur premier abbé (1). »

Les savans Bénédictins bornent leurs recherches sur l'origine de la ville de Castres, au simple exposé de cette opinion, et sans entrer dans d'autres détails, ils se contentent d'en signaler en passant l'invraisemblance. Il est sûr que, pour l'adopter, il faut avoir recours à un effort d'étymologie qui détache du sens naturel, en faveur d'une interprétation vague et indéterminée. Mais comme cet écart, tout extraordinaire qu'il est, n'a pas rebuté les géographes, et qu'il a même servi de point de départ aux historiens qui ont écrit en particulier sur la ville de Castres (2), il ne sera pas inutile d'en faire ressortir ici toute l'invraisemblance.

La vertu a sans contredit des titres et des priviléges qui lui sont propres, mais ils sont acquis indistinctement à tous ceux qui la pratiquent; et par suite, ce serait faire une exception dans un ordre qui ne saurait en admettre, que de restreindre aux cénobites des bords de l'Agout un caractère qui convient en général à tous les religieux. N'auraient-ils pas mérité, aux lieux de retraite qu'ils choisirent d'abord, un nom analogue à celui de Castres, tant de saints personnages autour de la cellule desquels vinrent se grouper les chaumières des pauvres ! Cependant l'asile de la piété n'a légué aux villes dont il fut le berceau, que le nom de celui qui l'avait formé, ou sous l'invocation duquel il était placé. Les souvenirs d'origine ne remontent qu'à lui ; la reconnaissance et l'amour ne trouvèrent pas de plus éclatant tribut, de plus touchante marque d'une gratitude profonde.

Les habitans des bords de l'Agout ne furent pas étrangers à ce sentiment. L'exemple de piété qu'ils avaient sous les yeux les toucha, et passant de l'admiration au désir d'imiter les vertus qui la faisaient naître, ils se rangèrent, jusqu'au nombre de vingt-huit, sous la disci-

---

(1) *Hist. du Lang.* Art. *Fondation de l'abbaye et de la ville de Castres.*

(2) M. Massol, auteur de la *Description du département du Tarn*, et M. Marturé, auteur de l'*Histoire du pays Castrais.*

Digitized by Google

pline de Robert. C'est de cette époque que date la fondation de l'abbaye de saint Benoît. Mais déjà existait la ville de Castres ; son nom et son origine, elle les devait à une position militaire choisie par les Romains sur les bords de l'Agout. Leur *Castrum* servit d'abord à la réunion des troupes préposées à la garde de ces contrées ; il était habité par les indigènes, lorsque Robert et ses compagnons vinrent se fixer sur le sol qui en dépendait.

Mais à quelle époque ce camp fut-il établi ? quelles furent les raisons physiques et militaires qui en déterminèrent l'établissement ? et par quelles preuves archéologiques ou matérielles peut-on démontrer son existence ? Ces diverses questions se rattachent à la nature du sujet que je traite, aussi tâcherai-je de répondre à toutes autant qu'il me sera possible. Mais avant d'entrer dans l'examen qu'elles exigent, il me paraît nécessaire de remonter à l'époque même de la conquête des Gaules par les Romains, et de me livrer à quelques recherches relatives à ceux qui occupaient alors la contrée qui nous occupe.

Les anciens géographes, Strabon, Pline, Ptolomée, se sont attachés d'une façon toute particulière à donner des détails sur les peuples qui se fixèrent d'abord sur les côtes maritimes de la Gaule ; mais ils semblent avoir moins connu ceux qui s'étant établis dans l'intérieur des terres, formaient, dans les contrées méridionales, des tribus particulières, distinguées entr'elles par des coutumes et des limites différentes ; aussi ne donnent-ils que des notions que nous trouvons trop exiguës relativement à ceux qui occupaient l'espace renfermé entre le Tarn et les Cevennes.

Les géographes et les historiens modernes ont tâché de suppléer à ce défaut, et s'ils n'ont pas complètement réussi, leurs travaux servent au moins à préparer les moyens de remplir cette lacune de l'ancienne histoire du midi des Gaules.

Parmi les diverses opinions, celle de Danville paraît la plus probable. Aussi est-elle en général la plus estimée ; les historiens du Languedoc la partagent, et dans sa *Statistique des départemens pyrénéens*, notre collègue M. Du Mège semble se déclarer en sa faveur.

« Danville croit, dit ce savant archéologue, et l'on ne peut com-
» battre solidement son opinion, que les *Ruteni Provinciales* occu-

Digitized by Google

» paient les lieux voisins d'Albi, actuellement chef-lieu du départe-
» ment du Tarn. Les Albigeois ou *Albienses*, possesseurs d'*Albiga*,
» auraient donc été une tribu particulière des *Ruteni*. »

Ces peuples que César désigne sous le nom de *Ruteni Provinciales*, auraient aussi jadis habité le pays Castrais, que l'on ne saurait détacher du territoire des *Albienses*. M. Du Mège pense qu'ils étaient séparés des *Tectosages* par la rivière de Thoré, depuis ses sources jusqu'à son embouchure dans l'Agout, environ 500 toises au dessous de Castres; et que du lieu où il reçoit les flots du Thoré, jusqu'à son confluent dans le Tarn, l'Agout servait de limite (1). Toutefois on ne doit pas perdre de vue que ce sentiment n'est basé que sur des conjectures, et que ce n'est qu'à ce titre que son auteur l'a livré au jugement des érudits.

De plus longs détails relatifs aux limites des *Ruteni Provinciales*, seraient donc inutiles, ils n'offriraient rien de certain. Mais il est positif que cette partie de la Gaule dépendait de la province Narbonnaise, et que ceux qui l'habitaient étaient placés comme au centre des *Cadurci*, des *Tasconi*, voisins des *Nitiobriges*, des *Volcæ Tectosages*, des *Ruteni* proprement dits, et, à certains égards des *Arverni*. Ainsi le territoire des *Ruteni Provinciales*, touchait aux territoires de ces diverses tribus celtiques.

A mesure que la victoire soumit aux Romains les contrées méridionales de la Gaule, des communications avec la colonie de Narbonne devinrent de plus en plus nécessaires; et on eut le soin d'en ouvrir dans tous les sens. Mais pour assurer ces communications, il fallait que les voies militaires fussent protégées, de proche en proche, par des chaînes de postes fortifiés avec soin. On y réussit au moyen de longues lignes de stations militaires, qui correspondaient à des points de concentration de troupes, établies à des distances calculées, et dont les forces imposantes devaient tenir en respect des peuples impatiens d'un joug nouveau. Les positions élevées offrant un avantage incontestable, elles ne pouvaient être négligées sans imprudence. Aussi,

---

(1) *Stat. des dép. Pyrénéens.*

Digitized by Google

les Romains étaient-ils exacts à s'en emparer ; et sous ce rapport les environs de Castres dûrent fixer leur attention d'une façon toute particulière. Ici il devient comme nécessaire de jeter un coup-d'œil rapide sur la configuration géographique de ce pays.

Qu'on se représente une suite de bassins formés en sens divers par le voisinage des montagnes, et souvent sillonnés par de petites rivières dont le Thalweg encaissé se change quelquefois en torrent, bassins plus ou moins retrécis par leurs saillies, et qui suivent les sinuosités jadis dessinées par les eaux. Que l'on se représente en outre un terrain généralement difficile, un horizon borné ; et l'on aura un aperçu de la contrée. Mais la scène change aux environs de Castres ; ici l'horizon se développe, et la vue peut s'étendre dans une petite plaine riante et fertile, coupée par le cours d'une rivière assez forte (1) à laquelle la Durenque (2) et le Thoré (3) viennent porter le tribut de leurs flots. La ville de Castres s'élève sur ce point. Tel est l'ensemble qu'embrassent les regards de celui qui, placé sur une éminence propice, cherche à mesurer de ses yeux l'étendue de cette petite région. Il voit la ville de Castres, qui en est le chef-lieu, assise au pied des montagnes ; elle en est comme la porte. C'est là que paraissent aboutir les passages resserrés, les étroits vallons par où l'on pénétre dans la *Montagne Noire*. A droite et à gauche des vallons, s'élèvent assez brusquement les hauteurs, les positions toutes militaires, que couvraient jadis des

---

(1) L'Agout qui traverse la ville de Castres, et qui coule dans un lit profond, sur une largeur moyenne de 67 mètres.

Cette rivière devrait, sans doute, exciter l'attention du gouvernement ; elle fut jadis navigable, ainsi que l'attestent les vestiges de 23 écluses qu'on retrouve sur ses bords. L'industrie agricole et manufacturière qui signalent le pays Castrais verraient leur prospérité assurée par ce nouveau débouché, s'il leur était ouvert.

(2) Large de 6 à 7 mètres, la Durenque est souvent sujette à des débordemens ; elle sert de moteur à plusieurs usines considérables, et opère sa jonction avec l'Agout à Castres même.

(3) Le Thoré coule dans un lit de 30 mètres, de largeur moyenne. Il se réunit à l'Agout dans le voisinage de Castres.

Digitized by Google

forêts sombres, immenses; et aussi, suivant nous, des retranchemens, des Castrametations, où brillaient les signes légionnaires, les étendards des vainqueurs des Gaules.

Dans la direction de l'est, aux environs et de Castres, se développe le chaînon de la *Montagne Noire*, auquel on a donné dans le pays le nom de *Sidobre*. Là, tout atteste un effroyable bouleversement; la masse granitique qui en forme le noyau a été brisée; ses immenses débris encombrent le fond des vallées. Confusément entassés sur la pente des versans, où ils s'arrêtèrent, des éclats de la roche semblent encore suivre l'impulsion du mouvement primitif; leurs angles ont disparu par le froissement; ces énormes pierres sphéroïdes roulent les unes sur les autres; elles se heurtent, elles s'entrechoquent, elles vont se précipiter !... On le croirait du moins, si le bruit inséparable de la réalité ne manquait à l'illusion du spectacle. D'autres portions éparses çà et là ont entr'ouvert la terre sous leur volume prodigieux. Ces blocs gigantesques du *Sidobre* se montrent suspendus sur l'abyme. De loin en loin on rencontre des monumens celtiques connus du vulgaire sous la qualification de *Rochers tremblans* (1).

Nous ne rechercherons pas ici la cause de ce désordre qui tient à des considérations géologiques; mais il suffit qu'il existe sur le terrain

---

(1) Plusieurs personnes n'aperçoivent dans l'équilibre de ces rochers qu'un effet du hazard; mais, sans doute, elles ne les ont pas tous vus, et surtout, elles ne les ont pas examinés avec soin. Un peu de réflexion eût suffi pour les désabuser. Les idées religieuses étant toujours réveillées à l'aspect des grands désastres, je croirais volontiers que ces pierres sont des signes des sentimens qu'elles auront fait naître relativement au courroux de la divinité, à qui il n'en coûte pas tant pour opérer les plus grands bouleversemens qu'il en coûte à l'homme pour agiter ces énormes masses évidemment placées par ses mains sur un point d'équilibre, et auxquelles une faible impulsion imprime un mouvement très-marqué de va-et-vient.

On ne connaissait de ces rochers mouvans que celui de *La Roquette*, près de la grotte de St-Dominique; M. Du Mège en a retrouvé plusieurs autres dans le *Sidobre*, en 1820, et il n'hésite pas à les placer parmi les plus anciens monumens des peuples de la Gaule antique.

Digitized by Google

où j'ai porté mes investigations, pour que j'essaie de le rattacher à mon sujet.

Dans ce lieu, hérissé d'obstacles, chaque rocher pouvant offrir un abri, un retranchement, un point de défense, en empêcher l'accès était sans contredit une mesure de précaution et de sûreté; mais pour en obtenir l'effet desiré il devenait nécessaire de disposer des troupes dans les environs et d'établir des postes militaires.

César avait quitté les provinces Celtiques; des affaires impérieuses exigeaient sa présence à Rome. Profitant de son éloignement, plusieurs princes des Gaules forment une conjuration; leur but est de secouer le joug des romains; un serment solennel les lie entr'eux. Les *Carnutes* lèvent les premiers l'étendard de la révolte; Fusius Cotta et les autres officiers romains sont massacrés à Génabum. D'un autre côté Vercingetorix, de la race des *Arverni*, rassemble les mécontens. Issu d'un père qui avait jadis exercé la souveraine puissance, il est investi du même pouvoir; il veut devenir le libérateur de sa patrie, déjà il en est le héros : il marche contre *Gergovia*, ville capitale des *Arverni;* il s'en empare et chasse ceux qui s'étaient le plus opposés au soulèvement. Les *Parisii*, les *Pictones*, les *Aulerci*, les *Lemovices*, les *Andes*, les *Cadurci* et les *Ruteni* suivent l'impulsion de ce mouvement national. S'ils ne sont entraînés par ces exemples de défection qui ont lieu dans leur voisinage, les *Ruteni Provinciales* ne sauraient résister aux attaques qui seront dirigées contr'eux : *Luterius*, qu'ont déjà signalé plusieurs exploits, marche contre la province à la tête de troupes nombreuses.

César est averti; sa présence à Narbonne a rendu l'espérance aux soldats romains. Son premier soin est d'envoyer des secours aux *Ruteni Provinciales*. Cet empressement de César sert à confirmer l'opinion qui place ces peuples dans le voisinage des *Cadurci* et des *Ruteni*, limitrophes des *Arverni*. Toute cette ligne des Gaules était en état d'insurrection, il devenait urgent d'assurer au plus vîte la sécurité à cette partie de la province Narbonnaise qui en était la plus voisine; la position des *Ruteni Provinciales* les mettait dans ce cas.

Serait-ce à cette occasion que fut formé le *Castrum* ou camp qui a légué son nom à la ville de Castres? je ne saurais le décider; mais

Digitized by Google

toutes les probabilités sembleraient se réunir en faveur de cette opinion. Les troupes envoyées par César, pour s'opposer aux progrès de la révolte, durent s'approcher autant que possible des lieux qui en étaient le théâtre et prendre de bonnes positions. Or, par le site qu'elle occupe, la ville de Castres semble offrir la plus avantageuse. Elle représente assez exactement le sommet d'un triangle isocèle dont les *Cadurci* et les *Ruteni*, ou bien, *Cahors* et *Rhodez* formeraient les deux autres angles. C'est là comme le point de réunion de deux directions tendant vers le même but. Les troupes de la province se trouvaient ainsi placées à la distance la plus favorable à l'observation, et elle leur était facile puisqu'elle devait s'exercer d'une façon presque centrale. Les *Volcæ Arecomici*, les *Tolosates* ayant aussi reçu des renforts, pour garantir de leur côté l'intégralité du territoire de la Province Romaine, tous les mouvemens des révoltés devaient être nécessairement aperçus. Cette circonstance, jointe à la disposition des lieux, était ce semble de nature à déterminer l'établissement d'un point de défense sur cette ligne, au sommet du triangle dont j'ai parlé, au débouché de la *Montagne-Noire*, nommée ainsi, selon les uns, de la couleur sombre de ses rochers et des forêts qui en recouvrent les déclivités ; ou, suivant d'autres, du Pic de Nore qui en domine les sommets.

Quoi qu'il en soit de cette explication, il n'en est pas moins vrai que les romains avaient coutume de former des camps dans les provinces qu'ils avaient soumises, et d'y mettre des corps d'armée pour les retenir sous leur puissance. « Ces camps (dit M. Mongez) furent ensuite habités par les nationaux qui en firent des bourgs et des villes ; de là vient que ces dernières sont appelées *Castra* ou *Castrum* (1), » étymologie qui s'accorde parfaitement avec les traces que nous retrouvons à Castres.

Mais sur quel point existait jadis cette Castramétation ?

Au bord de l'Agout, près des murs de Castres s'élève un plateau considérable ; des roches calcaires lui servent de base, des pampres

---

(1) *Dict. des Antiquités*, art. *Castra*.

Digitized by Google

couronnent une partie de sa surface. Une église bâtie dans ce lieu, à une époque reculée, lui a légué le nom de saint Jean auquel elle fut dédiée. Les traces extérieures de cet édifice ont disparu. Seulement, au temps des travaux agricoles, la houe et la charrue en mettent à découvert les vieux fondemens. Il y a plusieurs années qu'un certain nombre de tombeaux en pierre, ayant de larges proportions, furent retirés de ce lieu; ils renfermaient les restes de plusieurs cadavres. Leur forme peu ordinaire donne lieu de penser qu'ils étaient très-anciens. Ils subirent la destinée commune à presque tous ces monumens; ils furent livrés aux usages les plus vils (1). La tradition vulgaire porte que l'ancienne ville de Castres était située sur cette éminence; on y retrouve en effet des vestiges d'habitations, et des restes nombreux de constructions romaines.

A une époque où l'archéologie était encore une science problématique, et dont les élémens étaient méconnus ou négligés, un habile médecin, né à Castres, Borel, se livrait au milieu des exercices de sa profession, à la recherche et à l'étude des monumens antiques. Il avait formé une collection en ce genre, et il en a laissé le catalogue dans des ouvrages qui font honneur à son zèle et à ses talens. D'abord il s'occupa de l'histoire de la ville de Castres, il ne détourna pas l'étymologie du nom; mais il chercha à l'appuyer sur des preuves. « On » attribue, dit-il, sa fondation aux romains qui furent en ces quar- » tiers, et y campèrent et passèrent plusieurs hivers; et à cause de » cela lui donnèrent le nom de *Castra* qui veut dire un camp d'armée: » ce que témoignent assez les médailles qui ont été trouvées en divers » endroits, tant dedans que dehors la ville: et de plus le grand nom- » bre d'urnes sur lesquelles on voit encore de l'écriture romaine, » qui se sont trouvées à *St-Jean*, à une mousquetade de Castres, *où*

(1) Tous ces tombeaux ont été vendus et transportés ailleurs. Néanmoins, nous en avons vu un sur les lieux; il est placé à côté d'une fontaine et sert d'abreuvoir aux troupeaux de M. Albi, propriétaire du sol sur lequel était bâtie l'église, et auquel nous devons quelques documens et plusieurs médailles.

Digitized by Google

» *on dit qu'était le vieux Castres*, prouvent que les Romains en avaient » jeté les premiers fondemens (1) ».

Borel dit ailleurs que les médailles qu'on trouvait le plus communément, « étaient à l'effigie de César-Auguste, de Claude, d'Agripine, d'Antonin Pie. » Mais il ne sentit pas combien l'examen du terrain comparé au nom qu'il porte pouvait servir à décider la question, et à montrer que Castres doit son origine à un *Castrum*, centre de résistance d'un système militaire établi sur les bords de l'Agout, et sur les hauteurs qui dominent les défilés de la *Montagne-Noire*.

Ce *Castrum* qu'on peut regarder comme le point de concentration des troupes qui protégeaient la contrée, semble avoir été formé par la nature exprès pour cet usage. Il ne fallut que suivre le plan qu'elle avait fortement dessiné, pour en faire une position importante. Placé du côté de l'est sur la roche qui s'y montre à découvert dans une étendue considérable, il s'élève à plus de 30 mètres au-dessus de l'Agout: sur ce point une surprise était presqu'impossible; une attaque concertée devenait difficile (2); un *vallum* considérable dont les traces paraissent encore servait à le protéger du côté de l'ouest. On retrouve en arrière du *vallum*, les fondemens d'un mur, épais de près d'un mètre, et dont on n'a pu encore mesurer toute l'étendue. Dans la partie septentrionale existe un ravin, large à peu près partout de 19 mètres; il est formé par les excavations du roc qui est presque coupé à pic, et qui s'élève à une hauteur considérable. Vers les extrémités de ce ravin les deux côtés du *vallum* se joignent, et de la partie basse tombe en cascade, dans la saison des pluies, de la hauteur de 15 à 18 pieds, un ruisseau qui opère à quelques pas de là sa jonction avec l'Agout. Ce côté était inaccessible : le rocher est excavé et partout en surplomb, cet accident peut être attribué au tournoiement, à l'érosion des eaux, qui s'élevant à la hauteur d'un peu moins de 9 pieds, ont pu produire

---

(1) Borel, *Antiquités de la ville de Castres.*

(2) Le chemin qui a été formé à des époques modernes dans la direction de Castres à Roquecourbe, dénature un peu l'aspect de ce côté; aussi faut-il en faire abstraction pour concevoir l'importance du site.

Digitized by Google

cet effet. Au midi, la pente plus facile dut avoir aussi ses moyens de défense; les mouvemens de terre qui y ont eu lieu depuis long-temps permettent cependant d'apercevoir encore la trace des anciens travaux.

Tel est l'aspect qu'offre au premier abord le plateau de St-Jean. L'homme tant soit peu exercé ne saurait y méconnaître les vestiges d'un camp romain aux portes d'une ville qui en a conservé le nom. Mais s'il pousse plus loin ses investigations, elles le convaincront de l'exactitude des récits de Borel. Les fragmens d'urnes et de vases divers que le soc mutila, des sections de meules, des portions de fer et de bronze, dévorés par l'oxide, serviront tour-à-tour à les confirmer. Dans une sorte d'excavation qui s'ouvrit sous les pieds d'un agriculteur, furent trouvés, il y a quelques années, des vases de diverses formes; le nombre en était considérable : quelques-uns furent écrasés par la chute des terres. Malgré cet accident on en retira encore une vingtaine; néanmoins comme on les apprécia peu, la destruction du moment atteignit l'argile qui avait échappé à l'action des siècles. Prévenu un peu tard, je fis des recherches qui me procurèrent quelques-uns de ces vases (1); il en est un surtout qui se fait distinguer par l'éclat de sa belle couleur rouge. Il était d'une conservation parfaite; malheureusement il tomba dans les mains d'un chimiste et le gouleau en fut cassé pour servir de sujet d'analyse, car on avait été frappé de la finesse de la terre dont il se compose, et de la beauté de sa couleur. Je n'ai pas cherché à connaître les résultats de cette expérience; mais il eût bien mieux valu qu'elle eût été exercée sur les fragmens analogues qui ne manquent point sur les lieux. On en retrouve qui sont couverts de reliefs; ces morceaux représentent en général des animaux divers, des feuillages, des rinceaux, des dessins bizarres; quelquefois, plusieurs sont remarquables par la diversité des sujets, par l'élégance de la composition.

Il est inutile d'entrer dans le détail des médailles que j'ai recueillies à St-Jean, attendu qu'elles n'offrent rien de particulier. Je dirai

---

(1) Ils sont maintenant conservés dans le cabinet de M. Du Mège.

Digitized by Google

seulement, qu'indépendamment de celles dont parle Borel j'en ai trouvé à l'image de Néron, grand et petit bronze, ainsi que quelques consulaires, entr'autres des familles Antonia, Cossutia, etc., et beaucoup de la colonie de Nîmes. Il arrive même quelquefois qu'on rencontre, à côté du bronze des Césars, des médailles de dévotion, qui appartiennent au moyen-âge ou même au seizième siècle, ce qui annonce qu'il y avait à St-Jean, dans des temps assez rapprochés de nous, des habitations et un champ de repos (1), et que la désertion de ce côteau n'est arrivée que par succession de temps et sur-tout à l'époque où, Castres devenu l'un des boulevards du protestantisme, on détruisit tous les édifices situés autour des remparts et qui pouvaient cacher la marche de l'ennemi, et lui servir de point de retraite ou de défense.

La configuration du camp offre assez bien un carré long; cette figure est en rapport avec le site naturel. Polybe et Végèce sont entrés dans de grands détails pour déterminer la proportion des camps romains; du temps de Polybe ils étaient toujours carrés. Végèce, qui a écrit plusieurs siècles après, nous apprend qu'ils avaient différentes figures relatives à celles des terrains que les armées devaient occuper. On sait aussi combien les Romains tenaient aux fortifications naturelles formées par les fleuves et les montagnes. Le *Castrum*, qui fait le sujet de ce mémoire, leur offrait ce double avantage. Ces moyens de défense toujours plus sûrs, les dispensaient en partie des immenses travaux que nécessitait un camp privé de ces ressources; le *Limes* n'exigeait pas une si grande élévation (2).

Au nord du *Castrum*, et dans son voisinage, est la petite *plaine* dite *de Gourjade*; les bords pittoresques de l'Agout et des coteaux couvert d'arbustes, en forment la ceinture; dans le centre, à peu près,

---

(1) Les puits qu'on trouve à St-Jean d'espace en espace, et que les propriétaires du terroir font combler, ou bien recouvrir, ne sont-ils pas une nouvelle preuve de ce que nous avançons ? On enterrait encore à St-Jean pendant la révolution.

(2) Il est même probable que dans ce cas ils faisaient fort légèrement cette sorte de clôture qu'ils formaient en général au moyen de pieux énormes enfoncés dans la terre avec force, et qui étaient resserrés et entrelacés avec soin.

Digitized by Google

se trouvent les fondemens d'un édifice considérable, dont le plan géométral se rattache à ce mémoire (1). On crut d'abord reconnaître dans ces restes de construction romaine, les vestiges d'un ancien temple. Des proportions grandioses, des quartiers de mosaïque, des fragmens de marbre de diverses nuances, accréditèrent cette idée. Borel l'envisageait sous ce point de vue ; ces restes de magnificence lui semblaient ne pouvoir être rapportés qu'à un édifice de ce genre. Plusieurs auteurs ont partagé cette opinion en se rattachant aux considérations qui l'avaient fait naitre.

Les temples antiques étaient en général de forme circulaire, ou sur le plan d'un parallélogramme. Ils présentent peu de variétés à cet égard. L'enceinte des ruines de Gourjade offre bien la figure d'un carré long, mais nous voudrions en vain retrouver ici le portique dont les temples étaient toujours ornés. L'entrée aurait d'ailleurs été latérale, ce qui n'avait jamais lieu. Cette disposition annonce qu'il ne faut point rechercher à Gourjade les vestiges d'un édifice religieux. Indépendamment du peu de rapport qui existe entre les parties extérieures de ce monument et celles d'un temple, les divisions intérieures sont bien plus convaincantes à cet égard. Tout y paraît distribué pour l'habitation de l'homme, et menagé pour son séjour habituel. En un mot, les proportions analogues à celles des maisons qu'on retrouve à Pompéï, et dont j'ai pu rapprocher les plans de celui-ci, sembleraient devoir en déterminer le genre. Les Romains étaient, comme on le sait, d'une recherche extraordinaire pour les commodités de la vie ; ils décoraient avec le plus grand luxe leurs demeures : la splendeur des ruines ne saurait donc abuser celui qui a étudié leurs usages. Il ne verra ici que les restes d'une maison d'agrément, ayant son *atrium* et ses autres dépendances. Les tuyaux calorifères, les restes de charbon qu'on y trouve, annoncent l'existence d'un hippocauste, et jamais sans doute il n'en exista dans les édifices consacrés à la divinité.

---

(1) Le champ qui renferme ces ruines fait partie du domaine de M. de Boisseson qui, avec cette urbanité qui le caractérise, a bien voulu faciliter toutes nos recherches.

Le plan de cette *Villa* est renfermé dans la vignette placée à la fin de ce Mémoire.

Digitized by Google

En un mot, les dimensions de cette *Villa* se rapportent en tout à celles que j'ai pu consulter au milieu des ruines de l'ancienne Calagorris, où l'on retrouve avec profusion le marbre et le porphire, et d'où M. Du Mège a retiré les belles sculptures qui ont si fort enrichi le Musée de Toulouse (1).

S'il m'était permis de hasarder des conjectures au sujet de cette construction, je dirais que ce lieu fut choisi peut-être par l'un des chefs des troupes stationnées sur la hauteur, pour y établir sa demeure en temps de paix. La grande proximité du camp facilitait les communications habituelles entre lui et les soldats placés sous son commandement.

Dans la direction de l'ouest, et dans le voisinage de cette *Villa*, existe d'ailleurs un monticule qui domine tous les coteaux des environs. La partie supérieure offre une sorte de plate-forme ; de là le *Castrum* se développe en entier ; un vaste horizon s'y déroule aux regards : l'on distingue de ce site la ligne des butées militaires placées dans la direction de la voie romaine de Castres à Narbonne.

Des différentes considérations rapportées dans ce Mémoire, il me paraît évidemment résulter,

1° Qu'à l'époque où les Romains étaient maîtres des Gaules, ils établirent un camp sur les hauteurs qui bordent la rive droite de l'Agout, dans le rapprochement des lieux où existe actuellement la ville de Castres.

2° Que ce camp ne fut pas établi temporairement, mais à demeure dans cette importante position.

3° Que du nom de *Castrum*, qui servait à désigner cette fortification, les habitations groupées à l'entour prirent aussi le nom de *Castra*, et qu'elles le portaient encore à l'époque où Robert et ses compagnons vinrent établir un monastère dans ce lieu, sous la règle et l'invocation de saint Benoit.

---

(1) Voyez dans le tome 11, 2e partie, de l'*Histoire* et des *Mémoires de l'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, un Mémoire sur *Calagorris des Convenæ*, par M. Du Mège.

Digitized by Google

4° Et enfin que c'est de ce camp que provient l'étymologie du nom de la ville de *Castres*, et qu'il faut rejeter l'explication mystique qu'en donnent quelques auteurs, pieux sans doute, mais connaissant assez mal les antiquités romaines de notre belle province.

J.-B.-G. BELHOMME,

Membre résident.

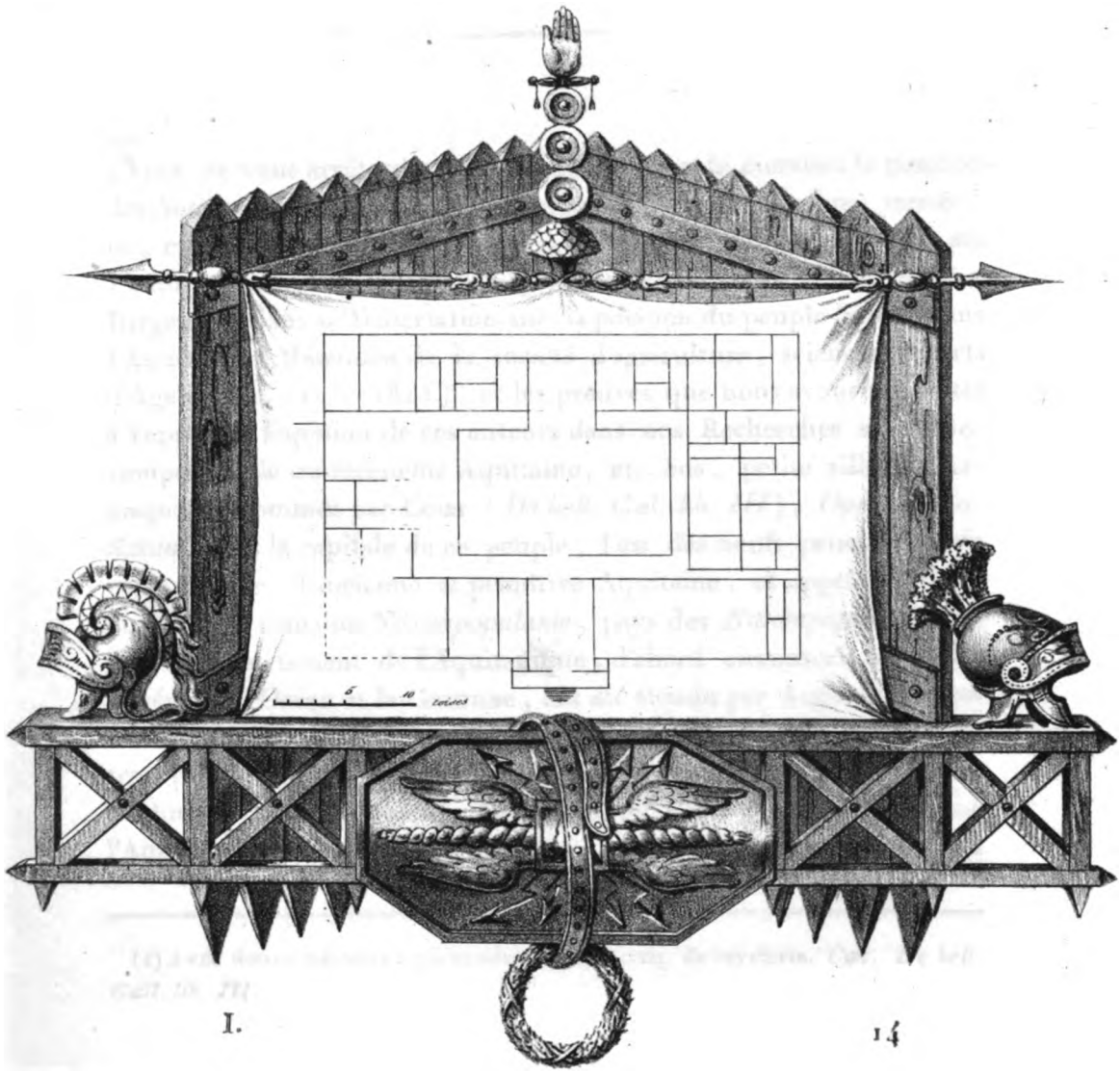

Digitized by Google

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR

UNE MÉDAILLE D'UN CHEF

DES SOTIATES D'AQUITAINE.

Nous ne nous arrêterons pas ici à rechercher de nouveau la position des *Sotiates* dans l'Aquitaine, l'étendue et les limites de leur territoire, etc., après ce qu'en ont dit d'Anville dans sa *Notice* et dans ses *Eclaircissemens sur l'ancienne géographie de la Gaule*, M. de Villeneuve-Bargemont dans sa Dissertation sur la position du peuple Sotiate dans l'Aquitaine (Mémoires de la société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, tom. II. — 1812), et les preuves que nous avons produites à l'appui de l'opinion de ces auteurs dans nos Recherches sur la Novempopulanie ou troisième Aquitaine, etc. Sos, petite ville de l'Armagnac, nommée par César (*De bell. Gal. lib. III*), *Oppidum-Sotiatium* était la capitale de ce peuple, l'un des neufs principaux de cette contrée, l'ancienne et primitive Aquitaine, et appelée sous la domination romaine *Novempopulanie*, pays des *Novempopuli*, après que le département de l'Aquitanique, d'abord circonscrit entre les Pyrénées, l'Océan et la Garonne, eût été étendu par Auguste jusques à la Loire. Plus tard, et lors de la division de l'Aquitaine agrandie en trois provinces, les *Novempopuli* en formèrent la troisième partie.

Quand Publius Crassus, lieutenant de César, se présenta dans l'Aquitaine à la tête de ses troupes (1), pour en faire la conquête, en

(1) Avec douze cohortes légionnaires et beaucoup de cavalerie. *Cæs. De bell. Gall. lib. III.*

Digitized by Google

arrivant par la Celtique, et par la route du Poitou, de la Saintonge et du Périgord (1) le premier peuple qu'il eut en tête et qui s'opposa à son invasion, après avoir traversé la Garonne à la hauteur du pays des *Nitiobriges* (2), fut les *Sotiates* commandés par leur chef ou roi nommé par César *Adcantuanus* ; nous retrouverons plus bas le véritable nom constaté par les médailles.

Mais rapportons d'abord ce que dit l'auteur des Commentaires dans son troisième livre de la guerre des Gaules, des *Sotiates* et de leur général, et de cette guerre, sans doute d'après les rapports de Crassus. « Tandis que César était occupé à soumettre les *Vénètes*, Publius » Crassus arriva dans l'Aquitaine, qui, par sa population et son éten- » due, peut, comme on l'a dit, passer pour le tiers de la Gaule (3). Sa- » chant qu'il allait faire la guerre dans un pays où, peu d'années au- » paravant, le lieutenant L. Valérius Préconinus avait été tué, dans la » déroute de son armée, et d'où s'était enfui le proconsul L. Manilius, » avec perte de ses bagages, il sentait qu'il ne devait pas être médio- » crement sur ses gardes. Il se pourvut donc de vivres, rassembla

---

(1) C'est-à-dire du pays des *Pictones* ou *Pictavi*, des *Santones* et des *Petrocori*.

(2) Crassus venait de chez les *Andes* ou *Andecavi* (les habitans de l'Anjou) ou il avait été en quartier d'hiver avec la 7e légion ; il dut traverser les territoires des peuples que nous venons de nommer avec lesquels les Romains étaient en paix, et arriver ainsi dans l'Aquitaine par le pays des *Nitiobriges* (l'Agenois), également *amis des Romains*. Il est assez probable qu'il effectua le passage de la Garonne à *Touars*, ou à Aiguillon, où les Romains eurent depuis un établissement considérable, et où aboutissait la voie partant de Sos, la *Tanarèse* ou *Tenarèse* (*Via Cæsaris*, *Iter Cæsaris*), et dans un monument encore inédit, et que nous avons fait connaître le premier, *Via Juliana*).

L'armée de Crassus cotoya ensuite la rivière de Bayse, jusques à sa jonction avec la Gélise, où l'on peut présumer que communiquaient les limites du territoire des *Sotiates*.

(3) César qui ne fit point la guerre en personne dans l'Aquitaine, et qui ne visita même pas cette partie des Gaules, se trompe ici sur son étendue, son importance et sa population, qui étaient loin de pouvoir être comparées à celles des Gaules Celtique et Belgique. Auguste corrigea plus tard cette division, en portant l'Aquitaine jusques à la Loire.

Digitized by Google

» des auxiliaires et de la cavalerie, y joignit en outre beaucoup de bra-
» ves qu'il manda nominativement de Toulouse, de Carcassonne et de
» Narbonne, villes frontières de notre Province (1), et fit entrer l'ar-
» mée sur les terres des *Sotiates*.

» Les ennemis s'étant réunis en force à son approche, attaquèrent
» nos troupes dans leur marche, d'abord avec leur nombreuse cava-
» lerie : la nôtre la repoussa et la poursuivait, quand tout-à-coup
» leur infanterie postée en embuscade dans un vallon, se fit voir,
» chargea nos gens dispersés et rétablit le combat ; il fut long et opi-
» niâtre. Animés par leurs anciens succès, les *Sotiates* croyaient que
» de leur valeur dépendait le salut de toute l'Aquitaine ; et nos trou-
» pes voulaient montrer ce qu'elles pouvaient faire loin du général et
» des autres légions, sous un chef encore dans l'adolescence. Enfin,
» cependant, les ennemis couverts de blessures, tournèrent le dos ;
» on en fit un grand carnage. Crassus tenta d'enlever leur ville d'em-
» blée ; mais trouvant une forte résistance, il eut recours aux mante-
» lets et aux tours. L'ennemi se défendit, soit par des sorties, soit en
» minant sous les galeries et la terrasse, travail qu'entendent parfai-
» tement les Aquitains, parce qu'ils ont beaucoup de mines de cui-
» vre. Mais, voyant que notre activité rendait leurs efforts inutiles,
» ils députèrent à Crassus pour demander à être reçus à composition.
» Il y consentit, en leur ordonnant de livrer leurs armes, ce qu'ils
» firent.

» Tandis que notre attention était d'un côté, leur général *Adcan-
» tuanus* avait réuni d'un autre six cents de ces affidés qu'ils appellent
» *Soldures*. Leur sort est de partager tous les agrémens de la vie avec
» l'homme au service duquel ils se consacrent : s'il périt, ils périssent
» avec lui ou se tuent eux-mêmes, et de temps immémorial il ne s'en
» est pas trouvé un qui voyant tomber celui à qui il s'était devoué,

---

(1) La Province Romaine qui, dans la nouvelle division des Gaules sous Auguste reçut la dénomination de *Gaule Narbonnaise* ; elle était séparée de la Celtique, par le Tarn et de l'Aquitaine-Novempopulaine par la Garonne.

Digitized by Google

» pensât à lui survivre (1). Ce fut avec eux qu'*Adcantuanus* essaya de » forcer un endroit de nos lignes ; mais au cri qui en partit, les trou- » pes ayant couru aux armes, il fut rejeté dans la ville après un rude » combat. Crassus lui accorda pourtant encore les mêmes condi- » tions.

» Ayant reçu les armes et les otages, Crassus partit pour le pays » des *Vocates* et des *Tarusates* (2). Les barbares étonnés d'apprendre » que, dans quelques jours de siége, il avait pris une ville forte par » l'art et par son assiette, députent de tous côtés, se liguent, se » donnent entr'eux des otages, s'occupent de lever des troupes ; ils » envoient même vers les Cités de l'Espagne citérieure, limitrophes » de l'Aquitaine, et en tirent des secours et des officiers. A leur arri- « vée, ils se mettent en devoir de pousser vigoureusement la guerre » et se nomment des généraux qui avaient fait plusieurs campagnes » sous Q. Sertorius et qui passaient pour consommés dans l'art mili- » taire. Ceux-ci se trouvant à la tête d'une armée nombreuse, choi- » sissent des positions à la manière des Romains, fortifient leur camp » et se proposent de nous couper les vivres. Voyant qu'il ne pouvait » guère s'étendre, vu le petit nombre de ses troupes, que l'ennemi » se renforçait chaque jour, que déjà, sans dégarnir son camp, il » assiégeait les chemins et tenait la campagne, ce qui gênait beau- » coup nos convois, Crassus crut urgent de livrer bataille : il exposa » la chose au conseil, et le trouvant tout entier de son avis, il fixa » le combat au lendemain.

---

(1) Athénée, confirmant le récit de César, nous apprend que le *Roi des Sotiates* avait ordinairement soixante de ses sujets qui mangeaient à sa table, étaient vêtus comme lui et commandaient avec la même autorité ; ils faisaient vœu de vivre et de mourir avec ce prince, soit que sa mort fut violente ou naturelle, et aucun d'eux ne viola jamais cet engagement. *Athœn. lib. I.* Athénée nous fait ici connaître que les *Sotiates* étaient gouvernés par un Roi, comme l'atteste notre médaille (REX ADIETVANVS) et non par un sénat, ce que ne nous dit pas suffisamment le récit de César.

(2) Les habitans du Bazadais et du Tursan au pays d'Aire.

Digitized by Google

» Ayant fait, au point du jour, sortir toutes ses troupes, qu'il » forma sur deux lignes, avec leurs auxiliaires au centre, il attendait » quel parti prendraient les ennemis; quoiqu'à raison de leur nombre, de leurs anciens exploits et du peu que nous étions, ils se » crussent certains du succès, ils jugeaient plus sûr néanmoins de » fermer les passages, de nous couper les vivres, et d'obtenir la victoire sans coup férir. Si par le manque de provisions nous songions » à la retraite, ils pensaient à nous attaquer en marche, embarrassés » de nos bagages et découragés. Les chefs, goûtant cette idée, se tinrent dans leur camp et nous laissèrent en bataille; mais ce plan de » temporisation ayant refroidi les barbares et redoublé l'ardeur de » nos soldats, qui s'écriaient tous qu'il fallait marcher au camp sans » tarder davantage, Crassus les harangue, et, cédant au vœu général, » les conduit à l'ennemi.

» Tandis que les uns comblent le fossé, que les autres, par une » grêle de traits, chassent l'ennemi de ses terrasses, et que les auxiliaires, sur lesquels Crassus ne comptait pas beaucoup pour l'action, » portent des pierres, des traits, du gazon et semblent faire partie » des combattans; tandis que, de son côté, l'ennemi se présente vaillamment et de pied ferme sur son rempart, d'où ses traits ne tombent pas en vain, la cavalerie, ayant fait le tour du camp des barbares, vient dire à Crassus qu'il n'est pas retranché partout avec le » même soin, et qu'il est de facile accès près de la porte Décumane.

» Crassus engage les Préfets à n'épargner ni récompenses, ni promesses pour animer leurs cavaliers et leur donne ses instructions. » Ils prennent par son ordre quelques cohortes fraîches laissées à la » garde du camp, les conduisent par des détours, afin que l'ennemi » ne puisse les apercevoir, et tandis que le combat occupe tous les » yeux et tous les esprits, ils se hâtent d'arriver à l'endroit des lignes » dont on a parlé, y font brèche, et se trouvent dans le camp avant » que l'ennemi puisse bien voir ou connaître ce qui se passe. Les cris » poussés de ce côté donnant aux nôtres une force nouvelle, effet ordinaire de l'espoir de la victoire, ils attaquent avec plus d'ardeur. » Les ennemis enveloppés et voyant tout désespéré, s'élancent hors » des retranchemens et cherchent leur salut dans la fuite. De cin-

Digitized by Google

» quante mille Aquitains ou Cantabres que l'on savait s'être réunis, à » peine en échappa-t-il un quart à la cavalerie, qui les poursuivit dans » une plaine très-découverte, et qui ne revint au camp que fort avant » dans la nuit. Etc., etc. (1) »

Voilà tout ce que nous savons de ce valeureux chef des *Sotiates*, dont la soumission décida de celle de toute l'Aquitaine, et à qui son courage, en le rendant digne de commander à un peuple brave et libre, méritait un meilleur sort. L'histoire même ne nous a fait connaître son nom que d'une manière infidèle, par suite du peu d'exactitude et de correction que les Romains, à l'imitation des Grecs, mettaient à écrire les noms des nations et des hommes étrangers à l'Italie et à la Grèce, et qu'ils qualifiaient de *barbares*, reproche qu'on leur a fait souvent et qui n'est que trop bien fondé.

Vers le milieu du siècle dernier, l'abbé Audibert, curé de Verfeil, près de Toulouse, déterra sur l'emplacement de *Vieille-Toulouse*, parmi beaucoup d'autres médailles gauloises, espagnoles, puniques et même phéniciennes, dont il donna la description après les avoir communiquées au savant abbé Barthélemi, une médaille en argent de fabrication gauloise, module du denier romain, offrant du côté de la tête, qui était fruste et confus, une façon de tête barbare avec la légende REX ADIETVAN..., et au revers, un animal quadrupède assez ressemblant à un loup, posé sur une terrasse, et passant dans la direction de droite à gauche, la patte droite levée, légende, SOΓIOΓ.... Quelque temps après, un type semblable, mais d'une plus belle conservation, fut présenté à M. Pellerin, qui le fit graver dans son *Recueil de médailles des Peuples et des Villes.* La face offre d'une manière beaucoup plus distincte la représentation de cette même tête barbare en profil, avec la légende très-lisible REX ADIETVANVS, et au revers, un animal marchant qu'on pourrait prendre pour un lion, dans les mêmes pose et attitude, ce qui prouve l'identité qui existe entre l'un et l'autre de ces types : légende du revers, très-lisible, SO-

(1) Nous avons adopté dans ce passage du 3e livre de la guerre des Gaules, la traduction de M. le Deist de Botidoux.

Digitized by Google

TIOΓA. Il est probable que sur les deux exemplaires de cette médaille ou monnaie, le Γ (*gamma*) est un T mal formé; autrement, il faudrait lire SOTIOG et SOTIOGA, au lieu de SOTIOT et SOTIOTA (1).

A l'époque où ce coin fut gravé, les Gaulois-Aquitains n'étaient pas encore très-familiers avec l'emploi des lettres romaines, et le mélange des caractères grecs et romains est fréquent sur leurs types, surtout dans les temps antérieurs ou qui suivirent de près la domination romaine, car ces peuples eurent connaissance des monnaies de Rome à raison de leur voisinage de la Gaule Narbonnaise, ou Province romaine, et les imitèrent avant la conquête de César, comme, à une époque encore plus ancienne, ils avaient imité la monnaie des rois de Macédoine (*les Philippes*).

Quant au nom du chef qu'on lit sur notre médaille des *Sotiates*, tout porte à reconnaître l'identité d'appellation et de personne entre *Adietuanus* et *Adcantuanus*. Les rapports frappans entre les deux noms, l'inexactitude des romains à écrire ceux des gaulois, et particulièrement dans cette circonstance où le nom d'un ennemi, d'un chef, jusqu'alors inconnu à ses superbes vainqueurs, put être mal rendu à Crassus, mal saisi par lui, où mal écrit par ses secrétaires dans le rapport de ce lieutenant à son général. Peut-être même la faute vient-elle de César qui ne rédigea ses commentaires qu'assez long-temps après l'événement, ou, enfin des premiers copistes de son ouvrage. Une autre considération est l'époque où dût être frappée cette médaille qui n'est point des temps où les arts des romains s'introduisirent dans les Gaules; d'ailleurs, sous la domination romaine, *Sos*, comme les autres Cités de la Novempopulanie, cessa d'être gouvernée par des Rois et fut sous l'autorité des magistrats ro-

---

(1) Si les Gaulois, avant la conquête, avaient été plus familiers *avec la valeur*, comme avec la forme des caractères romains, il faudrait conclure que *Sotiota* est le nom véritable et primitif de *Sos*, comme *Adietuanus* celui de son roi, au lieu d'*Adcantuanus* des Commentaires. Mais l'un et l'autre de ces noms n'ont-ils pas déjà été altérés dans cette médaille, en rendant des terminaisons latines en *a* et en *us* qui ne paraissent pas appartenir aux langues Aquitaine et Celtique.

Digitized by Google

mains, jusqu'à ce qu'elle perdit ce titre (de Cité), et que son peuple fut réuni, d'abord au territoire des *Elusates*, ainsi que l'indique la circonscription de l'ancien diocèse d'*Eause*, et plus tard à celui des *Ausci* avec les *Elusates* eux-mêmes (1); circonstances qui eurent lieu, sans doute, pour la même cause, la destruction des deux Cités de *Sos* et d'*Elusa* par les barbares; à cette seule différence que cette dernière ville ne déchut de son rang que dans le huitième siècle et à la suite de l'invasion des Sarrasins et que *Sos* perdit probablement le sien dès le troisième, et lors du désastre de la Novempopulanie par les Vandales ou Allemans de Crocus, et à l'époque du premier sac d'Eause, puisque, dans le cinquième siècle, on ne voit pas figurer cette capitale des *Sotiates* parmi les Cités épiscopales des *Novempopuli*, et qu'elle n'était déjà, et ne fut depuis, qu'une bourgade ou qu'un château fort, nommé *Castrum Sotiæ* ou *de Socio* par les écrivains du moyen âge, bien que, par tradition, et en mémoire de son ancienne splendeur, les chartes ecclésiastiques d'Auch et de Lescar, lui donnent encore après sa chute la qualité de Civitas *Sotia*, *Socia*, *Sosia*, *Sotiense*, etc., etc. (2).

L'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, monument précieux du quatrième siècle, ne donne à Sos que la seule indication de *mutation*, *mutatio Sottio*, route de Bazas à Eause (3); bien que l'auteur de ce document géographique ait grand soin d'indiquer les Cités qu'il par-

---

(1) Après le premier sac présumé de Sos, au 3e siècle, ce qui resta de cette ville eut encore à souffrir de l'invasion des Sarrasins d'Espagne, en 732, selon l'historien de Marca; et les derniers débris qui restèrent alors de cette malheureuse Cité furent enfin anéantis par les Normands vers l'an 845. La moderne Sos qui ne compte au plus qu'une population de 7 à 800 habitans, fut rebâtie dans le onzième siècle par Guillaume I, archevêque d'Auch, son Seigneur spirituel et temporel.

(2) Et après sa reconstruction, *Castrum cum villa de Socio* ou *de Sosion*, etc., dans le Capitulaire du Chapitre d'Auch, comme on a dit.

(3) A XXI lieues gauloises de la première, et à VIII de la seconde. Ces distances sont exactes, et conviennent encore à l'état actuel des localités.

Digitized by Google

court par le nom de *Civitas*, remarquons que l'orthographe de cet Itinéraire, pour le nom de *Sottium* ou *Sottio*, est celui de Pline l'ancien qui écrit également *Sottiates* par deux T (1).

Quant à l'animal figuré au revers de notre médaille, il est fort difficile de le reconnaître, de même que tous ceux qu'on voit en général sur les monnaies gauloises. C'est quelquefois le *Sus gallicus*, mais, le plus souvent c'est un cheval *libre*, bien qu'il n'y ressemble guères plus qu'à tout autre quadrupède ; ce cheval en liberté sur les médailles des Gaulois, était un symbole de cette même liberté avant leur conquête et dont leurs habiles et adroits vainqueurs parurent leur laisser, si ce n'est la réalité, du moins l'ombre et l'apparence. C'est ainsi que Pline le naturaliste dans sa nomenclature des nations gauloises, après certains noms de peuples, a le soin d'ajouter le mot *liberi*, *Santones-liberi*, *Pictavi-liberi*, etc., etc., et effectivement sur les monnaies autonomes de quelques-uns de ces peuples, et particulièrement des *Santones*, on remarque au revers un cheval en liberté.

Il se pourrait encore que cet emblême fût, sur notre coin, une allusion à l'excellence de la cavalerie Sotiate qui était renommée, comme on le voit par l'éloge qu'en fait César, et nombreuse; mais on ne peut présenter à ce sujet que des conjectures, car on pourrait aussi bien avancer que l'animal figuré sur notre médaille est une imitation de la Louve romaine, ou un Léopard, origine de celui d'Armagnac ; gardons-nous des explications systématiques et arbitraires qui décréditent la science des antiquités, et contentons-nous de douter.

Quoi qu'il en soit, la monnaie des *Sotiates*, peuple qui n'a en quelque sorte fait que paraître sous la domination des Romains, est rare et curieuse, et elle est surtout précieuse pour les nationaux de l'Aquitaine-Novempopulaine ; en général, nous n'en connaissons que ces

---

(1) Quelques manuscrits et éditions de l'itinéraire portent SCITTIO au lieu de SOTTIO. Mais, c'est une erreur des anciens copistes, ainsi que l'ont démontré d'Anville, M. Walckenaër, etc.

Digitized by Google

deux seuls exemplaires; celui de M. Pellerin, reproduit par M. Mionnet (*Description des Médailles Grecques et Romaines, tome I.*), existe à la Bibliothèque du Roi, le cabinet des Antiques et des Médailles, placé près de cet établissement, en ayant fait l'acquisition à la mort de son premier possesseur; mais nous ignorons dans quelles mains est tombé l'exemplaire de M. l'abbé Audibert, qui fut communiqué dans le temps à M. de Montégut (1), savant académicien de Toulouse, en même temps qu'à l'auteur du voyage d'Anacharsis : ce fut par les soins du premier qu'il dut être gravé dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, de cette métropole des Lettres et de l'érudition dans le midi de la France (2).

Du reste, rien de moins étonnant que la découverte d'une monnaie des *Sotiates* sur le territoire des *Volces-Tectosages* et le local de *Vieille-Toulouse*, où elle a dû même se répéter plus d'une fois, à raison du voisinage des deux peuples qui devinrent même, en quelque sorte, limitrophes lors de la réunion du premier aux *Ausci*, dont les terres confinaient à celles des *Tectosages*.

---

(1) Conseiller au parlement de Toulouse, tombé sous la hache révolutionnaire en 1794, littérateur et archéologue distingué, M. de Montégut a enrichi de plusieurs savantes dissertations sur des sujets de critiques historique, d'antiquité, etc., les anciens mémoires publiés par l'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de cette ville (4 vol. in-4°). Nous devons à Madame de Montégut, sa mère, illustre Toulousaine, maîtresse des Jeux-Floraux, une traduction des odes d'Horace en vers français, et d'autres poésies, remplies de sentiment, de délicatesse et de goût; Madame la comtesse de Batz, sa fille, que nous avons particulièrement connue, s'est faite remarquer et aimer comme elle par les grâces et la finesse de son esprit, l'aménité de son commerce et de ses manières. A l'exemple de sa mère, elle a composé des vers agréables et faciles et a écrit en prose avec le même agrément et le même naturel.

(2) Une maladresse de l'artiste, chargé de l'exécution de la planche où cette médaille devait être représentée, empêcha sa publication dans le premier volume des Mémoires de cette savante Société.

Ce monument est figuré dans la vignette placée à la fin de cette Dissertation.

Digitized by Google

Nous serions même disposés à croire que le type publié par MM. Pellerin et Mionnet, fut également déterré dans ces ruines célèbres dont l'origine est un problême, ainsi que leur destination première (1).

Baron Chaudruc de Crazannes,

Membre correspondant.

---

(1) Voyez entr'autres écrits sur *Vieille Toulouse*, une Dissertation de ce même abbé Audibert, et celle que M. Du Mège a placée dans son ouvrage sur les *Monumens religieux des Volces-Tectosages*; cette dernière nous paraît être ce qu'il y a de mieux dit et de plus concluant jusqu'à ce jour sur cette matière, objet d'une polémique toujours renaissante.

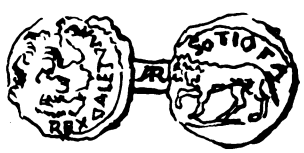

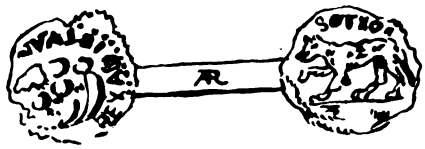

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE EXPLICATIVE

DU PLAN

DE L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

DE TOULOUSE.

On retrouvera sans doute avec plaisir ici un plan qui retrace avec une exactitude remarquable les constructions et les bisarres dispositions de l'église de Saint-Etienne. Mieux qu'un autre M. Laffont était à même de nous faire connaître un édifice qu'il a exploré, avec le soin et la précision qui caractérisent ses travaux. Déjà à l'exposition de 1829, ses nombreux dessins sur presque toutes les parties de l'église, et son projet d'achèvement de cet édifice gothique, nous avaient prouvé qu'aucune des parties de son art ne lui était étrangère. Aujourd'hui il a eu l'obligeance de réduire à la proportion de nos publications son grand plan géométrique. Chargé par la société d'accompagner ce plan d'une notice explicative, je profiterai de cette occasion, pour réparer certaines omissions échappées à la rédaction de mon premier mémoire. Il est inutile de dire que les petits numéros tracés sur le plan renvoient aux numéros correspondans de la Notice explicative. J'ai marqué également quelques renvois à ma précédente notice sur l'église St-Etienne, lorsque je me suis aperçu que j'étais exposé à répéter ce que j'avais déjà dit.

N° 1. *Grande nef de l'église.* — (Voir la notice, pag. 26).

N° 2. *Chapelle de l'Agonie.* — L'usage de cette chapelle avait été jadis concédé à une confrérie; c'était une petite église ayant sa nef,

Digitized by Google

son sanctuaire, et sa sacristie particulière. De hautes grilles, partant du sol jusques à la hauteur de l'ogive, la séparaient de la grande nef. Quantité de lampes de différentes formes et dimensions étaient suspendues à ses voûtes, nombre de tableaux et d'*ex voto* couvraient ses vieilles murailles, et rappelaient la reconnaissance des fidèles : depuis quelques mois tout a changé de face; grilles, lampes, tableaux, tout a été enlevé. Un plancher de bois à caissons a remplacé les vieilles pierres de ce sanctuaire, une balustrade moderne à hauteur d'appui défend son entrée, et un éclatant récrépissage livre la décoration de l'autel à toute sa nudité.

Cette chapelle a évidemment été ajoutée à l'église postérieurement à la construction de la nef. Les annales ne nous donnent aucun renseignement à ce sujet. Je serais tenté de croire qu'elle date de l'époque où M. Du Rosier occupait le siége de Toulouse; on remarque en effet les armes de cet archevêque sculptées sur la première clef de la voûte. Cette construction remonterait donc au milieu du quinzième siècle, M. Du Rosier ayant occupé le siége depuis 1450 jusques à 1474.

On y remarque de grands écussons coloriés, placés au-dessus des décorations latérales de l'autel, ils sont surmontés d'une crosse, et se rapportent évidemment à des dignitaires ecclésiastiques.

N° 3. *Autel de paroisse.* — C'est dans l'angle formé par l'extrémité du mur de la nef, et l'avancement du premier pilier du chœur, que se trouve placé l'autel de paroisse; on croit même en examinant le mur où est ménagée la porte de la sacristie, reconnaître les traces de la construction primitive du sanctuaire, tel qu'il fut bâti par le comte Raymond. Une courte discussion à ce sujet pourra ne pas être dénuée d'intérêt.

Il paraît que l'église de Saint-Etienne, telle qu'elle fut bâtie au commencement du treizième siècle, se terminait par un sanctuaire de forme circulaire, dont le cintre se développait depuis le dernier pilier qui supporte la voûte à droite, jusques au pilier opposé à côté de la tribune des chanoines. Alors, sans aucun doute, l'autel de paroisse était placé au milieu du cintre formant le sanctuaire, par conséquent dans l'axe de la nef.

Digitized by Google

Plus tard les évêques s'étant aperçus de l'iusuffisance de cette église, conçurent le projet d'en changer la forme, et de l'agrandir de toute la partie du chœur. Ce fut Bertrand de Lille, ce prélat puissant et magnifique qui entreprit cet important ouvrage en l'année 1275, et qui fit bâtir le chœur et les chapelles qui l'environnent, telles qu'on les voit aujourd'hui. Il fallut dès-lors songer à donner une place à l'autel de paroisse. D'après les anciennes chroniques, ce ne fut pas immédiatement après l'agrandissement de l'église que l'on éleva l'autel de paroisse, tel qu'on le voyait avant la révolution. Voici le passage de Catel qui donne les notions les plus exactes sur sa construction :

« Le grand-autel de paroisse dédié à la Vierge ne fut pas basti à » mesme temps que la nef, car i'ay treuué en un ancien escrit qu'il » avait esté consacré en l'an mil trois cent quatre-vingts et six. Voici » ce que contient ledit mémoire que i'ay trouué dans les archifs de » St-Estienne : *Altare beatæ Mariæ parrochialis ecclesiæ sancti Ste-* » *phani Tolosæ, fuit decima octava die mensis aprilis sub anno domini* » *millesimo trecentesimo octuagesimo sexto consecratum per Reve-* » *rendissimum in Christo patrem Dominum Episcopum Metelinensem;* » *ubi fuerunt positæ et reconditæ relliquiæ Beati Macharii, Beatæ* » *Theclæ et etiam multorum aliorum sanctorum.* Cest éuêque estait » carme, et consacra en la mesme année l'église des Dominiquains. »

Il est donc évident que la construction de l'ancien autel de paroisse, tel qu'on le voyait avant la révolution, fut seulement achevé en l'année 1386. Tout porte également à croire que, depuis l'année 1275, où l'ancien sanctuaire avait été démoli, jusques à 1380, époque de la construction de l'autel de paroisse, c'est-à-dire pendant l'intervalle de 110 ans, on avait établi, sur le même emplacement, un autel de paroisse provisoire pour le service du culte. Cependant aujourd'hui même, malgré les changemens successifs opérés dans l'église de Saint-Etienne, nous retrouvons un indice, qui nous paraît irrécusable, sur la forme circulaire du chevet de l'église primitive, et sur la place qu'il occupait. Immédiatement à côté de la porte de la sacristie, et à une distance de 8 ou 10 pieds du dernier pilier de la voûte de la nef, on voit une partie de muraille qui forme une saillie prononcée depuis le sol jusques à peu près à la hauteur de la voûte de la nef; il est évi-

Digitized by Google

dent que cette saillie est produite par l'existence d'une partie de l'ancien mur, qui formait le chevet de l'église, et dont le cintre partait de cet endroit et venait se refermer à la muraille opposée. Il est même facile de deviner la forme circulaire, par l'avancement plus prononcé que l'on remarque à la partie qui s'éloigne le plus du départ du cintre. A l'époque de la nouvelle construction, on voulut utiliser, ainsi qu'on le fait toujours en pareille circonstance, tout ce qui put être conservé de l'ancienne, et lorsqu'on poussa la nouvelle muraille du chœur jusques à la partie conservée, on ne prit pas la peine de niveler cette partie, qui présente encore aujourd'hui un argument, qui me paraît incontestable, pour l'opinion que j'émets. Si l'on examine la muraille opposée au-dessous des orgues, et à l'endroit où venait se refermer le cintre, on y reconnaît un talus sensible, et il devient également difficile de ne pas convenir que la muraille détachée de cette partie prenait une direction circulaire pour former le chevet de l'église.

N° .4 *Sacristie de l'autel de paroisse.* (Voir la Notice page 30.)

N° 5. *Pilier d'Orléans.* On peut juger, d'après le plan, la différence de la dimension de ce pilier avec celle des autres. (Voir la Notice page 37.)

N° 6. *Chapelle de Notre-Dame des Anges.* — A côté de l'autel à droite, on remarque une petite porte servant d'ouverture à l'escalier renfermé dans cette petite tourelle, qu'il est facile de remarquer extérieurement. Cet escalier en pierre, soigneusement exécuté, conduit aux parties supérieures de l'édifice. Cette chapelle fut commencée par l'évêque Bertrand de Lille, le même qui avait commencé aussi la construction du chœur. On en parle souvent dans les annales, où elle est désignée sous le nom de Chapelle des prébendiers de la Douzaine, institués par le même Bertrand de Lille. Elle était placée jadis sous l'invocation de la Vierge.

N° 7. *Emplacement pareil à celui des autres chapelles, servant d'issue pour aller jadis au cloître, aujourd'hui au préau.* — C'est vis-

Digitized by Google

à-vis cette porte, et sur la muraille servant d'enceinte au chœur, que se trouvait placé le tombeau de M. de Gaillac, dont il est parlé dans la Notice, et au-dessous duquel était placée une inscription assez longue, où l'année et le jour de son décès étaient laissés en blanc; ce qui fait croire à Catel que ce chanoine l'avait fait faire de son vivant, et que cette lacune ne fut pas remplie par ses héritiers, ni ses collègues du chapitre.

N° 8. *Chapelle de Saint-Vincent-de-Paul.* — Elle était jadis consacrée à saint Dominique, et on voyait au-dessus de l'autel un tableau représentant ce saint et ses compagnons partant pour les pays étrangers. Aujourd'hui elle est entièrement restaurée et embellie de peintures à la fresque, assez remarquables par leur belle couleur et leur relief, exécutées par M. Céroni, peintre italien. On y voit un joli tableau représentant saint Vincent de Paul assis sur des nuages, et à ses pieds deux religieuses de la charité, et un berceau renfermant un enfant, pour rappeler, selon toute apparence, l'institution des enfans trouvés, que l'on doit à ce saint personnage. Ce tableau est, sans contredit, une des productions les plus intéressantes de M. Faure, peintre toulousain, notre compatriote, et naguères notre contemporain.

N° 9. *Chapelle de Saint-Augustin.* — Au-dessus du maître autel, et dans une niche, on aperçoit un groupe représentant l'apothéose de ce saint, et sur les côtés quatre trophées épiscopaux, ouvrage de M. Ajon, sculpteur Toulousain. Au-dessus sont placés quatre tableaux bas-relief, représentant aussi des sujets tirés de la vie du même saint. Ces bas-reliefs étaient jadis au couvent des Augustins; on les attribue à Ambroise Fredeau, religieux de cet ordre, et peintre en même temps que sculpteur. Cet artiste recommandable conserva toujours sous l'habit monastique l'amour des beaux-arts, dont il avait étudié les élémens à Paris dans l'atelier de Vouet. Il avait décoré le couvent des Augustins de cette ville des principaux sujets de la vie de leur fondateur. On peut voir plusieurs de ses ouvrages dans la galerie du Musée.

N° 10. *Chapelle de saint François de Paul.* — Jadis consacrée à

Digitized by Google

saint Alexis. A gauche de l'autel on voit l'inscription dédiée à Raymond Scriptor et à son clerc Bernard, ainsi conçue :

RAYMONDUS SCRIPTOR
ECCL. THOL. CANONIC. ET
ARCHIDIACONUS
ET
BERNARDUS ILLIUS CLERIC.
PRO FIDE CHRISTI OCCISI,
UNA CUM INQUISITORIB.
FIDEI.

N° 11. *Chapelle placée aujourd'hui ainsi qu'elle l'était autrefois sous l'invocation de la Croix.* — Elle est du petit nombre de celles dont les décorations anciennes ont été conservées.

A gauche de l'autel on remarque une inscription en caractères gothiques, consacrée à la mémoire de Bertrand de Clusel, chanoine de Saint-Etienne, prieur de Sauvimont. Au-dessous de cette inscription, dans laquelle on décerne à ce personnage le titre de monarque dans le droit civil et dans le droit canon, est placé un petit monument où ses armes sont sculptées et environnées d'un ornement gothique.

On ne sera pas fâché de retrouver ici cette inscription dont les caractères antiques et chargés d'abréviations ne se lisent pas sans une certaine étude ; on pourra d'ailleurs se faire une idée du style emphatique et prétentieux employé dans la plupart des inscriptions de cette époque, n'en déplaise à certains critiques malins qui on voulu en faire honneur à l'humeur gasconne des écrivains de nos contrées :

Clauditur astricto doctor Bertrandus in antro.
Salvimonte prior. Sedis canonicus hujus.
Religione sacer. Cluselli clara propago.
Cujus fama viget scriptis. legum ille monarcha,
Canonis et sacri. sed pape auditor et annis
Bis denis fulsit. studii decus ille legendo
Canonis edocuit seriem. preclara suorum
Nobilitas et fama manet celebranda per orbem.

Digitized by Google

Indépendamment de cet hommage rendu sans doute à la science de ce saint docteur, son corps reposait dans un sarcophage richement sculpté, et placé dans le cloître. Sur la face de ce tombeau était tracée la même inscription en huit vers latins, accolée de deux écussons chargés de ses armes au lion saillant. Quel est donc ce personnage assez distingué pour mériter les honneurs de ce double monument? Il est étonnant que nos annales soient entièrement muettes sur son compte. Son inscription ne porte aucune date, seulement d'après la configuration des lettres gothiques qui la composent, on peut induire qu'il vivait dans le quinzième siècle. Lorsque la révolution dispersa la plupart des monumens religieux, le sarcophage du docteur Bertrand ne put éviter le sort commun, et le hasard le plaça dans une brasserie située au cours Dillon, où il servit long-temps aux usages les plus abjects. C'est là qu'il fut découvert par notre collègue M. Du Mège, qui le fit transporter dans le cloître du Musée, où on le voit aujourd'hui.

N° 12. *Chapelle de sainte Anne et de saint Joachim.* — Elle était jadis consacrée à saint Joseph. On y voyait un tableau assez remarquable de Pierre Subleyras, l'un des peintres qui font le plus d'honneur à notre ville. Il représente saint Joseph tenant l'enfant Jésus. Sur un plan plus reculé la sainte Vierge est occupée de la lecture. Le peintre envoya ce tableau de Rome, où il le peignit en l'année 1741. Il fait aujourd'hui partie de la collection du Musée.

N° 13. *Chapelle de saint Joseph.* — Au-dessus de l'autel est placé un tableau représentant le mariage de la Vierge. Cette chapelle était consacrée jadis à saint Jean l'évangéliste, et aujourd'hui encore il est bien facile de reconnaître sa destination primitive. Au-dessus de la décoration massive de l'autel, évidemment la même que celle d'autrefois, est placée une plaque bombée en marbre noir, sur laquelle est écrite en lettres d'or cette inscription qui ne peut s'appliquer qu'à saint Jean : *Hic est discipulus quem diligebat Jesus.*

On remarque avec peine dans cette chapelle des traces d'imperfection et d'inachèvement, dont bien peu de monumens sont exempts. Dans la partie formée par l'avancement du pilier qui la sépare de celle

Digitized by Google

de sainte Anne, et forme son enceinte, on remarque deux arcades gothiques dont l'une est fermée par le massif des contreforts ; l'autre est ouverte et donne passage dans la chapelle qui suit. De jolis ornemens gothiques décorent ces deux arceaux, tandis que de l'autre côté les colonnilles sont surmontées d'une pierre d'attente pour soutenir l'arc gothique, qui n'y a jamais été placé. On peut faire la même remarque aux deux chapelles qui suivent jusques à la sacristie. Il est évident que lorsque l'on construisit le chœur, on avait l'intention de ménager une communication intérieure entre les chapelles, et que l'on a laissé ce projet inachevé. Une imperfection si saillante ne peut avoir échappé aux nombreux évêques et archevêques qui se sont succédés. Peut-être ont-ils négligé de s'en occuper, à cause de son peu d'importance. Quoi qu'il en soit, on ne peut s'empêcher de regretter qu'ils ne se soient pas regardés comme solidaires, et obligés d'achever dans toutes ses parties, le précieux monument pour lequel on leur léguait une tâche si facile.

N° 14. *Chapelle de Notre-Dame de Consolation.* — Elle était jadis consacrée aux ames du purgatoire. La décoration massive en marbre de Caunes, est la même que celle d'autrefois, et n'a subi aucun changement. D'énormes cadres de marbre environnent de vieux tableaux noirs et enfumés, représentant la Naissance de Notre-Seigneur, et le portement de la Croix.

N° 15. *Chapelle de saint François de Salles.* — On y remarque un joli tableau, représentant une des circonstances de la vie de ce saint prélat. Nous le devons au pinceau de M. Bertrand, artiste Toulousain, et il y a quelques années encore professeur à l'école des beaux-arts.

Cette chapelle était jadis sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, et on peut y faire la même remarque que j'ai déjà faite sur celle de saint Joseph. Les décorations sont absolument les mêmes ; mêmes marbres, mêmes colonnes, même décoration, surmontée d'une plaque en marbre noir, où est tracée l'inscription si connue. *Inter natos mulierum non surrexit major Joanne Baptista.* N'était-il pas plus simple de replacer ces chapelles sous leur invocation primitive ? Indépen-

Digitized by Google

demment du caractère religieux qui s'attache à une consécration, déjà ancienne, n'eût-il pas été avantageux de prévenir le défaut d'harmonie résultant aujourd'hui des emblèmes et des inscriptions, qui se rapportent uniquement à l'ancien patron de la chapelle, et nullement à celui qu'on lui a substitué?

N° 16. *Emplacement de chapelle où est ménagée la porte de la sacristie.* — Ici encore nouvelles traces d'imperfection, partout des lignes interrompues, des ornemens inachevés.

N° 17. *La Sacristie.* — Cette partie de l'église que l'on doit à la munificence de M. le cardinal d'Orléans, mérite de fixer l'attention par l'élégance, et la parfaite exécution de ses voûtes. Ces arêtes élégantes sont soutenues par quatre clefs portant les armes du prélat, enrichies de leur support d'ange, ou des attributs de sa dignité; et ces nombreuses voussures viennent se reposer en faisceau sur des culots délicatement travaillés, ornés également des armes du cardinal. Huit grandes croisées, dont les pointes ogives sont ménagées dans les compartimens de la voûte, laissent pénétrer dans ces lieux une lumière abondante, et nécessaire à sa destination.

N° 18. *Chapelle de l'Ascension.* — L'autel est orné d'un tableau de M. Faure, représentant l'Ascension de notre Seigneur. Au milieu de ces constructions gothiques, de ces murailles où le temps a marqué ses traces, l'œil est désagréablement affecté de cette décoration, et de ce brillant badigeonnage.

Cette chapelle était jadis celle du Sépulcre. On voit dans les vitraux des marques de sa première destination. Sur l'un se trouve la descente de la croix, sur l'autre la Vierge tenant le corps de son Fils. J'ai déjà donné la description de cette chapelle dans la Notice pag. 46. On peut voir au cloître du Musée une partie des figures en pierre qui décoraient le Sépulcre. Les statues à demi-corps de la Vierge et des saintes femmes, celle de saint Joseph d'Arimathie, et surtout celle d'un garde du tombeau, vêtu en chevalier, armé de toutes pièces, et figuré de la manière la plus bizarre.

Digitized by Google

N° 19. *Chapelle de saint François Xavier.* — Elle était jadis consacrée à saint Martin, évêque de Tours, et un tableau représentant une des circonstances de la vie de ce saint était placé sur l'autel. La décoration de l'autel est sans doute aussi celle d'autrefois, car sur un des côtés on remarque le buste en haut relief de saint Grégoire, et de l'autre celui de saint Hilaire. Ces deux figures sont encadrées dans de larges enroulemens, au-dessous desquels sont tracées en lettres d'or ces deux inscriptions : *Sanctus Gregorius Turonensis episcopus ;* et *Sanctus Hilarius Pictaviensis episcopus.*

Cette chapelle était aussi consacrée à tous les saints évêques et archevêques de Toulouse. Aujourd'hui l'on y voit un tableau de M. Faure, représentant saint François-Xavier un Christ à la main, prêchant aux infidèles. Pourquoi ne s'empresse-t-on pas d'effacer ces nuages bleu d'azur grossièrement peints sur les deux murs latéraux, et au milieu desquels le peintre a trouvé plus facile de coller de petits anges de papier découpé? Que l'on se fût permis une pareille décoration dans l'église d'un village reculé, ce serait possible. Mais dans une cathédrale remarquable, au milieu d'une ville où les arts sont en honneur, il est difficile de le concevoir.

N° 20. *Chapelle de saint Roch, dont une partie est extérieure et l'autre intérieure, comme était autrefois celle du Sépulcre.* — Elle était jadis sous l'invocation de saint Etienne. Aujourd'hui même, et sans doute pour tout concilier, elle porte sur le pilier droit le nom de saint Etienne, et sur le gauche celui de saint Roch, son nouveau patron. On voit encore dans cette chapelle des peintures à fresque de M. Ceroni.

N° 21. *Chapelle de saint Pierre et de saint Paul.*

N° 22. *Chapelle de saint Jacques le Majeur.* — Elle est entièrement restaurée, et décorée de peintures à fresque de M. Julia, artiste toulousain. C'est M. l'abbé de St-Félix, ancien chanoine de St-Etienne, qui fit faire à ses frais toute cette décoration. C'était autrefois la chapelle de sainte Catherine. Au milieu de son sanctuaire on voit une pierre

Digitized by Google

tumulaire dont l'inscription est entièrement effacée. La seule chose que l'on peut encore découvrir, c'est que le personnage auquel elle était consacrée, était chanoine de St-Etienne, et curé de Montaudran.

N° 23. *Chapelle du Purgatoire.* — Elle est nouvellement restaurée et peinte à fresque d'une manière remarquable par M. Ceroni, le même qui a peint celle de saint Vincent de Paul. Au dessus de l'autel est placé un tableau envoyé par le gouvernement et que l'on doit au pinceau de M. Trézel, un des artistes distingués de l'école moderne. Cette composition, dont l'idée est heureuse, se fait remarquer par la correction du dessin, l'habileté de l'exécution, et par un ensemble grâcieux : pourquoi est-elle entièrement dépourvue de ce caractère religieux qui devrait distinguer les tableaux destinés à embellir nos églises ? Un rayon de la gloire céleste éclaire les ames du purgatoire appelées dans le ciel ; elles s'élèvent vers le séjour du bonheur, tandis que les autres, placées dans l'ombre, tendent des mains suppliantes, et demandent leur délivrance. Ce tableau fit partie de l'exposition de 1824.

La chapelle du purgatoire était primitivement sous l'invocation de Notre-Dame, et de temps immémorial elle fut cédée à la confrérie des Brassiers ; c'est sous ce nom qu'elle était déjà connue depuis longtemps, lorsque Catel écrivait son histoire en 1633. « La chapelle » que l'on appelle Notre-Dame des Brassiers n'était point du nombre » des quatorze chapelles bâties par messire Bertrand de Lille, et » crois-je que ce fut l'archevêque de Rosergio qui la fit bâtir. Ses ar» moiries se trouvent gravées tant à l'autel, clefs de la voûte, que » autres endroits de ladite chapelle. »

Les restaurations successives ont fait disparaître ces armoiries de tous les endroits dont parle Catel, mais elles subsistent encore à la clef de la voûte ; on en a donné un dessin dans la vignette qui accompagne ce Mémoire. A côté de l'autel est placée une porte pour entrer dans une sacristie qui occupe l'emplacement compris entre les deux contreforts extérieurs. La confrérie des Brassiers faisait jadis célébrer les offices dans sa chapelle ; elle avait un aumônier particulièr, et des ornemens qui étaient aussi sa propriété particulière. Cette sacristie est éclairée dans la rue des Cloches par deux fenêtres placées

Digitized by Google

l'une au-dessus de l'autre, et portant chacune une date différente. Sur la plus élevée, on lit : anno 1664. M. F. Sur la pierre de la fenêtre inférieure on lit 1645.

N° 24. *Petit emplacement concédé jadis à la confrérie de Notre-Dame des Brassiers, pour le service de leur chapelle.* — Au-dessus de la porte on lit le millésime de 1645, époque sans doute de la concession. Une particularité assez singulière, c'est que les chiffres qui composent le millésime sont entremêlés des instrumens, attributs de la profession des brassiers.

N° 25. *Issue de l'église du côté de la rue des Cloches.*

N° 26. *Autre issue de l'église donnant dans la même rue, à laquelle il faut monter par plusieurs marches intérieures.*

N° 27. *Sanctuaire du chœur.* — (Voir la Notice, page 41 et suiv.).

N.° 28. Le chœur de Saint-Etienne offre un coup-d'œil vraiment ravissant par la parfaite exécution de toutes ses parties, et par ses proportions imposantes, si favorables au développement des cérémonies religieuses. Au milieu de son enceinte, l'œil n'aperçoit plus les irrégularités de l'édifice, et découvre toujours de nouvelles beautés dans cette architecture si remarquable par sa richesse et sa légèreté. On serait aujourd'hui tenté de trouver cette enceinte disproportionnée avec les besoins du culte; mais il fut un temps, encore bien rapproché, où elle était à peine suffisante, et où ces stalles nombreuses pouvaient difficilement contenir les nombreux ecclésiastiques appelés journellement à y célébrer les offices. Le chœur se composait alors de plus de cent prêtres bénéficiers, 1 prévôt, 1 grand archidiacre, 4 archidiacres, 1 chantre, 1 théologal, 24 chanoines titulaires, 4 hebdomadiers, 24 prébendés, 12 prébendés dits de la Douzaine, 4 prébendés de saint Dominique, 4 prébendés de sainte Catherine, et 26 prêtres de chœur, nommés par le chapitre; enfin 8 enfans de chœur.

J'ai déjà parlé dans ma Notice, page 38 et 39, de la construction

Digitized by Google

des voûtes du chœur, et de la célérité d'exécution presqu'incroyable de cet ouvrage important. J'ai trouvé depuis dans un livre peu connu, mais que l'on doit à un auteur recommandable, M. de Laroche-Flavin, président au parlement de Toulouse, un passage qui donne des éclaircissemens précieux à ce sujet. Ce livre intitulé : Antiquités, singularités, particularités, et autres choses plus mémorables de la ville de Toulouse, offre une particularité assez digne de remarque, c'est que le frontispice et une partie considérable de la fin manquent au petit nombre d'exemplaires qui existent encore. Après avoir parlé de la construction du palais Narbonnais par le roi Belletus, et de la manière dont plus tard il fut démoli pour employer ses matériaux à d'autres usages, on lit le passage suivant :

« Les murailles de ce château par dehors étaient construictes de » grandes et longues pierres de taille apportées de la montagne avec que » des radeaux sur la rivière de Garonne, n'estant joinctes, n'y assem- » blées d'aucun mortier ny ciment, mais seulement cramponées de » fer l'une à l'autre, et de toutte part joinctes et rangées à la reigle et » niveau, de telle sorte qu'il n'y avoit rien qui les put ruïner, laquelle » prouision de pierre était réservée pour bastir le palais, et la sale » des procureurs à la forme et modelle de celle du palais de Paris. » Mais le bruslement de l'église métropolitaine de sainct Estienne » estant survenu l'an mil six cent dix et le vnziéme décembre, à la » priére du chapitre de ladite église, par délibération de la cour en » la grand chambre, laditte pierre luy a esté prestée, au préalable » inventoriée et mesurée par contract public sur ce passé, à la charge » d'en rendre autant sur le lieu, où ils l'ont prise lorsqu'ils en seront » requis pour le bastiment dudit palais, et d'icelle ont rebastie » et voutée leur dite église il n'y a que sept ou huict ans, ce » qu'autrement ils n'eussent pas peu faire de fort long-temps. »

C'est dans le chœur de St.-Etienne et sous une pierre presque inconnue que repose le corps de Scipion de Joyeuse, gouverneur du Languedoc, maréchal de France, qui périt dans les eaux du Tarn, le 10 septembre 1592, au moment où il cherchait à fuir après une sanglante déroute éprouvée sous les murailles de Villemur. Son corps retiré des eaux, après avoir été déposé chez les pères Minimes, fut en

Digitized by Google

terré avec pompe et magnificence dans le chœur de la métropole. Une simple pierre désigna provisoirement la place où il fut déposé, mais la ville de Toulouse pour consacrer ses regrets décida qu'à cette même place il lui serait élevé un monument dont l'exécution fut confiée à Dominique Bachelier, fils du célèbre sculpteur. Déjà le modèle en terre cuite de la statue qui devait surmonter le monument avait été fait, lorsque les événemens politiques se succèdant avec rapidité, et Henri IV ayant par la vigueur de son génie pacifié toutes les provinces de son royaume, il fallut abandonner le projet d'accorder un pareil honneur à l'un des principaux chefs de la ligue, mort les armes à la main. Le modèle en terre cuite de Bachelier fut relégué dans une arrière sacristie. Soustrait à la destruction par un ami des arts, il sera bientôt rendu à la curiosité publique, et placé dans la précieuse galerie du cloître des Augustins.

On voit également au milieu du chœur, une pierre tumulaire d'une grande dimension, dont l'inscription presque entièrement effacée ne laisse apercevoir que ces mots *Joannes Daffis Tolosanus*. Elle indique sans doute la place où repose le corps de ce Jean Daffis, prévôt de l'église, et grand vicaire du cardinal de Joyeuse, qui s'employa, disent les annalistes, d'une manière si utile pour la construction de la voûte. Nommé plus tard à l'évêché de Pamiers, il voulut sans doute que son corps fût transporté dans sa ville natale, et reposât dans le lieu à l'embellissement duquel il avait si puissamment contribué.

Plus loin on aperçoit la pierre du caveau ou les chanoines avaient le privilége d'être déposés.

N° 29. Emplacement de l'escalier par lequel on arrive à la tribune des chanoines, à la galerie des orgues, au logement des familiers de l'église, à la voûte de la nef et au clocher.

N° 30. Cet emplacement est digne de fixer d'une manière particulière l'attention d'un observateur. Quelle était sa destination? quel est le caractère et la date de cette épaisse muraille, sur laquelle on remarque tant extérieurement qu'intérieurement les signes non équivoques d'une construction importante, servant d'enceinte à un édifice sacré?

Digitized by Google

Tous les auteurs qui ont écrit sur l'église de Saint-Etienne, ont recherché avec soin ce qui pouvait les conduire à fixer sa date, et à suivre les changemens intervenus dans sa construction, aucun d'eux cependant ne s'est occupé de cette partie de l'édifice, qui pouvait donner des bases à leurs conjectures, ou du moins leur fournir de précieux éclaircissemens.

D'abord donnons une description exacte de cet emplacement. Intérieurement il s'étend depuis le pilier auquel finit la tribune des chanoines, jusques aux fonts-baptismaux. Il est fermé du côté de l'église par le mur de la nef; du côté de la rue des Cloches, par une muraille qui s'étend depuis le logement du carillonneur jusques au grand arceau que l'on remarque dans la partie inférieure du clocher. Cet espace est d'une dimension extrêmement retrécie, sa largeur est tout au plus de 3 mètres. Sur la muraille intérieure de la rue se dessinent deux arceaux à plein cintre, qui reposent sur un pilastre surmonté d'un chapiteau pareil pour la forme et les ornemens à tous ceux du dixième siècle. Des doubles cintres servent d'encadrement à l'ouverture de deux croisées allongées, également à plein cintre, taillées en talus dans une muraille dont l'épaisseur est au moins d'un mètre et demi. L'ouverture extérieure, beaucoup plus petite que l'ouverture intérieure, est fermée par des grilles de fer. Au-delà de ces deux croisées s'avance, toujours intérieurement, une construction, dont tous les bords en ruine prouvent qu'elle servait de mur de clôture, ou bien plutôt de pilier avancé pour soutenir un arceau de voûte, dont la dimension peut être facilement appréciée par l'épaisseur du pilier qui n'est pas moindre d'un mètre trois quarts. Voilà pour la partie intérieure. Extérieurement, cette muraille est percée par les deux croisées dont j'ai déjà parlé, et soutenue par quatre contreforts épais et dépourvus d'ornemens.

En examinant cette partie de l'édifice de Saint-Etienne, on serait tenté de croire au premier aperçu, que cet emplacement était destiné à une chapelle s'ouvrant jadis dans la nef par un arceau dont plus tard on aurait fermé l'ouverture. Cependant avec un peu de réflexion, il est impossible d'adopter cette idée. Si le comte Raymond, à l'époque où il fit construire la nef, eût fait bâtir en même temps cette chapelle, pourquoi n'en aurait-il pas pratiqué de parallèles dans

Digitized by Google

l'emplacement où est située la tribune des chanoines, et dans les deux emplacemens correspondans du côté opposé ? Quelles que soient les irrégularités que l'on remarque dans les anciens édifices, il est impossible de penser que l'on eût voulu priver l'église d'un ornement que son peu d'étendue rendait presque une nécessité, et dont l'exécution ne pouvait être arrêtée par la propriété du terrein. Cependant il est facile de remarquer, tant aux murailles qu'à la disposition des constructions qui entourent l'église, que jamais il n'y eut de chapelles s'ouvrant dans la nef.

Plus difficilement encore on pourrait admettre l'hypothèse d'une seule chapelle pratiquée dans cette partie. Elle eût été d'une grande dimension, puisqu'elle eût compris tout l'intervalle des deux piliers qui soutiennent la voûte de la nef, et d'une hauteur très-considérable, à en juger par l'élévation des deux fenêtres qui devaient l'éclairer, et cependant d'une profondeur si disproportionnée, qu'elle n'aurait eu que trois mètres d'enfoncement. Mais ce qui détruit entièrement toute idée de l'existence d'une chapelle, ce sont les ruines de ce pilier placé à côté de la fenêtre la plus rapprochée du chœur, dont j'ai déjà parlé. Cette construction s'avance de la muraille extérieure vers celle de la nef, et ne laisse qu'un étroit passage. Ses bords sont ruinés, et offrent les traces d'une démolition inachevée, sans doute parce qu'elle n'était pas en vue. Il est encore évident que ce pilier n'a jamais été lié avec la muraille vers laquelle il s'avance, puisque dans cette partie comme dans toutes les autres, la muraille de la nef est intacte, et ne porte aucune trace de démolition ou de restauration. Enfin, le style de ces arceaux à plein cintre, de ce pilastre, de ce chapiteau, ne peut en aucune manière être confondu avec celui de la nef. Ils portent évidemment le caractère de ce genre d'architecture adopté dans le 10e et 11e siècle, et souvent même dans quelques siècles antérieurs. C'est le style roman, que l'on retrouve dans toutes les églises de cette époque, telles que Saint-Saturnin, Notre-Dame du Puy, etc., etc.

Il est évident, d'après ces observations, que cette construction se rapporte à une époque antérieure de deux ou trois cents ans à celle de la nef, et qu'elle a été conservée par le comte Raymond, comme formant un emplacement utile au service de l'église. Aussi, jusques à

Digitized by Google

nos jours, on communiquait encore dans cette partie, au moyen d'une autre porte très-peu élevée dont on se servait pour y déposer le mobilier et les ustensiles, et cette porte n'a été fermée que depuis l'établissement des bancs qui ceignent ce côté de l'église.

Mais il faut observer que cette vieille construction est placée immédiatement à côté de l'endroit où, d'après Catel, et tous les auteurs, on voyait les ruines de cette petite église, attribuée à saint Martial (1). Ne devient-il pas dès-lors évident qu'elle faisait partie, non de l'église attribuée à saint Martial, mais bien de celle qui lui fut substituée plus tard, lorsque le nombre toujours croissant des fidèles eut rendu nécessaire l'agrandissement, ou pour mieux dire, la reconstruction d'une église, devenue cathédrale de l'un des siéges les plus importans du midi? La vue extérieure de cette muraille dans la rue des Cloches fournit une nouvelle preuve à cette opinion. D'un côté quoique d'une étendue peu considérable, elle est soutenue par quatre énormes contreforts, et de l'autre il est facile de voir qu'elle ne se lie pas avec le clocher dont la construction plus récente est appuyée sur le dernier de ses contreforts.

Il paraît donc établi d'une manière assez positive, que toute la partie de muraille qui s'étend le long de la rue des Cloches, appuyée sur quatre contreforts, faisait partie de cette église, substituée à l'église primitive et, plus tard, successivement agrandie; et il est aussi assez évident qu'à l'époque de la reconstruction de la nef, dans le treizième siècle, elle fut conservée comme formant une enceinte nécessaire au service de l'église.

N° 31. *Chapelle consacrée aux fonts baptismaux.* — Catel nous donne la date précise de sa construction : « Les fonts baptismales, » dit-il, furent commencées de bâtir le vingt-sixième février mil cinq

---

(1) « Nous ne trouvons maintenant que fort peu de vestiges de cette église, bastie » par sainct Martial; et ne se remarque dans icelle rien d'antique que quelques » masures que l'on voit tout contre le clocher, comme nous avons déjà dit. Car » cette église a estée du tout changée et bastie de nouveau.»

CATEL, *Mémoires du Languedoc.*

Digitized by Google

» cent cinquante-cinq, à Pâques, et bénites le dernier mars par un » évêque collégiat de Saint-Jean, Je ne sais si c'était l'évêque d'Albe.»

A côté de son ouverture à plein cintre, est inscrustée dans la muraille une pierre noire portant une longue inscription, consacrée à la mémoire de Jean-Louis de Courtois, avocat, et de son épouse Magdeleine de Catel, enlevée au milieu des douleurs de l'enfantement, et enterrée dans ce lieu le 28 juillet 1604.

Auguste d'ALDÉGUIER, Conseiller à la Cour Royale,

Membre résident.

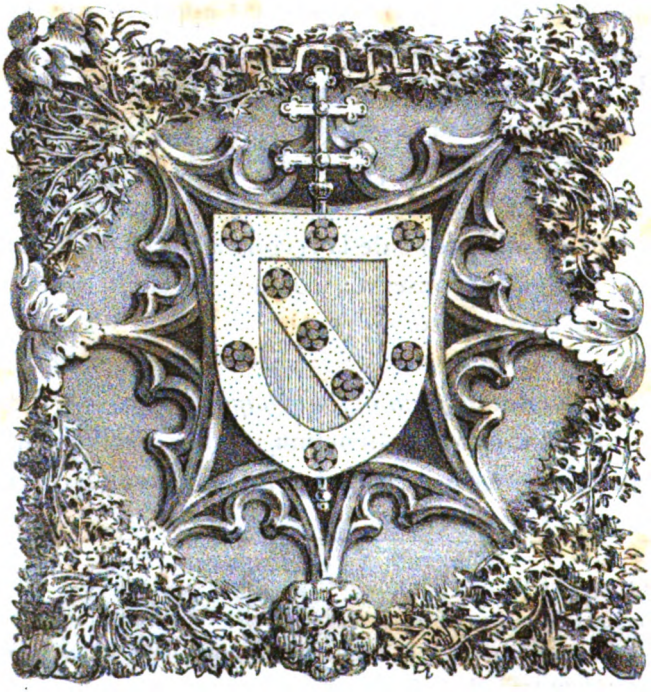

Digitized by Google

NOTICE

SUR LE

COUVENT DES CORDELIERS

DE TOULOUSE.

PARMI ces grandes institutions du moyen âge qui ne vivent guères plus dans notre société moderne que par des souvenirs, la plus remarquable est, sans contredit, celle des ordres monastiques. Tour à tour guerrières et savantes, puissantes et humbles, voyageuses et sédentaires, les corporations religieuses ont pris toutes les formes, depuis les riches commanderies du Temple jusqu'aux célèbres colléges de la compagnie de Jésus, depuis la besace et le bâton du capucin jusqu'au sanglant tribunal de Saint-Dominique ou aux magnifiques monastères de Saint-Benoît. Pour qui veut acquérir quelque intelligence du passé, il est nécessaire d'étudier ces pieuses milices, qu'on voit s'agiter confusément dans le tableau lointain du moyen âge. Leur histoire est encore écrite dans les intéressans débris qu'elles ont laissés sur notre sol; mais le temps, les hommes, et cette force irrésistible qui pousse incessamment à la destruction de ce qui n'a plus de signification sociale, auront bientôt effacé les restes de ces admirables monumens.

On a beaucoup détruit à Toulouse, comme partout ailleurs, durant ces 40 dernières années; mais nous avons encore conservé quelques vieux bâtimens monastiques, grâce à l'utilité que notre civilisation industrielle a su tirer de leur immensité; et, dans ce nombre, l'église des Cordeliers de la Grande Observance, devenue grenier à foin, m'a paru assez remarquable pour mériter particulièrement l'attention de la Société.

Digitized by Google

Quelques mots sur l'histoire générale de l'Ordre sont indispensables pour faire comprendre les révolutions particulières de ce couvent.

On sait que les Cordeliers appartenaient à ce grand ordre de Saint-François, créé au commencement du 13e siècle, comme pour servir de contrepoids aux progrès de l'hérésie vaudoise. En présence des intérêts et des besoins nouveaux, il y eut une sorte de protestation de toutes les vertus chrétiennes. L'église n'opposa pas seulement des bûchers au développement des idées modernes, elle eut recours aussi à ces principes de charité enthousiaste, d'humilité exaltée, qui reposaient au fond des doctrines catholiques; elle répondit par un redoublement d'abnégation aux reproches de concussion et de simonie : de la même main qui signait les condamnations des sectaires, Innocent III approuva la règle austère et presque sauvage qui lui était soumise par un jeune prêtre italien. Ce fut dans un lieu inculte et désert, au fond d'une petite chapelle du mont Soubase, concédée par des Bénédictins, que furent jetés les fondemens de cet ordre célèbre des Franciscains, Cordeliers ou Frères Mineurs, qui a fourni, depuis, quatre papes, quarante-cinq cardinaux, deux électeurs du saint empire et un nombre infini d'évêques et de docteurs.

Les progrès de la nouvelle institution furent si rapides qu'en 1229, neuf ans après son établissement, l'ordre envoya cinq mille députés à un chapitre général. Le couvent de Toulouse fut fondé en 1222, c'est le frère François de Gonzague, religieux et ministre général, qui atteste ce fait dans le livre qu'il a dédié au Pape Sixte-Quint, *De origine seraphicæ religionis franciscanæ ejusque progressibus.*

Mais le relâchement se mit bientôt dans cette discipline si forte, dont les mille pratiques environnaient comme d'un rempart les vœux monastiques. Le premier général, le père Hélie, est déjà représenté par les historiens comme n'ayant pu soutenir le pieux fardeau qui lui avait été légué par saint François. Une réforme était devenue nécessaire : elle eut lieu. Le nom de frères mineurs *conventuels* fut donné en 1250, par le Pape Innocent IV, à tous les réformés de l'ordre de Saint-François qui se réunissaient en communautés, pour les distinguer de ceux qui se retiraient dans des solitudes, afin de mieux observer la règle.

Digitized by Google

Une seconde réforme ayant encore paru nécessaire, elle fut accomplie en 1358. Les nouveaux réformés prirent le nom de *Cordeliers de l'Observance.* Ils eurent de grands démêlés avec les Conventuels, qui, comme les plus anciens, possédaient les maisons les plus puissantes et les mieux rentées. Ces divisions donnèrent lieu à plusieurs bulles de différens Papes. Enfin, en 1517, le pape Léon X, voulant étendre la réforme à tout l'ordre, fit à ce sujet une bulle à l'instance de tous les princes chrétiens. Cette bulle portait que les religieux de Saint-François seraient tenus de se réduire sous un chef réformé et que le général ne pourrait être choisi que parmi ceux de l'Observance.

Cependant le couvent de Toulouse avait acquis de l'importance et de la célébrité. « Dans cette maison, dit Catel, ont grandement fleuri » les études, tant de philosophie que de théologie, et d'icelle sont sortis » Pierre Vital de Furno, évêque de Bazas, et plusieurs autres. Le bien- » heureux père Antoine de Padoue a rendu ce lieu très-recommandable, » tant par ses leçons et prédications, qu'après sa mort, par des mi- » racles ». Saint Louis, évêque de Toulouse et fils de Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, était, comme on sait, de l'ordre des frères mineurs. Il est donc probable que, sous son épiscopat, le couvent des Cordeliers de Toulouse ne fut pas négligé par ce pieux et royal prélat. Un chapitre général des cordeliers, dans lequel Léonard de Giffon fut élu général de l'ordre, se tint à Toulouse en 1373.

Mais ce qui contribua surtout à la réputation de ce couvent, ce fut une grande querelle théologique qui s'émut au commencement du 14e siècle entre l'ordre et le pape, et qui prit son origine, au dire de Mézeray et de Lafaille, chez les cordeliers de Toulouse. Déjà, vers la fin du siècle précédent, on avait agité la question de savoir si le pain et le vin des aumônes que recevaient les frères mineurs leur appartenait en propre ou s'ils n'en avaient que le simple usage; cette discussion avait donné lieu à des bulles de quatre papes; enfin, Nicolas IV, qui était de l'ordre des Cordeliers, l'avait tranchée en faveur de ceux qui tenaient pour le simple usage, déclarant que J. C. avait donné lui-même l'exemple d'une si parfaite pauvreté.

Digitized by Google

Or, il y avait dans ce temps-là, à Toulouse, des religieux qu'on appelait Bequins ou Begards et qui prétendaient professer la règle de saint François. L'un de ces Bequins, ayant été arrêté en 1322, par les inquisiteurs de la foi, soutint dans ses réponses que J. C. et les apôtres n'avaient rien possédé ni en commun ni en particulier. Cette doctrine était déjà taxée d'hérésie, quand un Cordelier nommé Bérenger, qui était lecteur dans le couvent des frères mineurs de Toulouse, prit en main la cause de l'accusé et appuya publiquement son opinion de l'autorité de Nicolas IV. L'affaire fut portée devant le Pape, qui était alors Jean XXII, et celui-ci ordonna qu'elle serait examinée par toutes les universités.

Les choses allaient bien jusques là ; mais voici qui interrompit le cours régulier de cette procédure canonique. Excité sans doute par les Cordeliers de Toulouse, ou plutôt poussé par un certain orgueil de corporation, le chapitre général de l'ordre, assemblé à Pérouse, déclara solennellement s'en tenir à la décision de Nicolas IV, sans attendre celle de Jean XXII. Le Pape irrité déclara de son côté la doctrine des frères mineurs erronnée et les somma de l'abandonner : ceux-ci tinrent bon, accusant le Pape d'être hérétique sur ce point, et ordonnant à tous leurs docteurs de l'enseigner dans leurs chaires. Jean XXII les foudroya d'anathèmes et en fit même brûler plusieurs. Les suites de cette querelle furent si graves, qu'une bonne partie des Cordeliers, avec leur général Michel de Césène, passèrent du côté de l'empereur Louis de Bavière. Mais revenons au couvent de Toulouse.

Quand la bulle de Léon X fut promulguée, le couvent était occupé par les Conventuels, au nombre de cent. Les Observans habitaient de leur côté le monastère où ont été depuis les Récollets, lesquels, en ce temps là, n'étaient pas encore établis. Dans presque toute la chrétienté, les Conventuels refusèrent de se soumettre à la bulle et de reconnaître d'autres provinciaux que ceux de leur règle. Mais la résistance, dit Lafaille, fut particulièrement grande dans les provinces de Bordeaux et de Toulouse, et plus encore dans cette dernière ville que partout ailleurs, à cause de la protection que leur accordaient des personnes de la première qualité.

Le roi François Ier obtint enfin un bref de Pape, pour avoir raison

Digitized by Google

de l'obstination des Conventuels. L'exécution de ce bref fut remise à deux religieux de l'Observance. Le Roi désigna, pour leur prêter main forte, messire Pierre de St-André, premier président du Parlement de Toulouse. Ce grand zèle de François Ier est malignement interprété par l'annaliste de la ville, qui l'attribue au désir de s'emparer des rentes des Conventuels. Quoi qu'il en soit, le 25 septembre 1521, si nous en croyons Lafaille, et le mercredi, veille de la sainte Barbe, 3 décembre 1522, si nous en croyons Catel, le président St-André et les commissaires apostoliques se transportèrent à la porte du grand couvent, pour sommer les Conventuels de prendre la réforme et d'ouvrir leurs portes aux Observans.

Les Religieux répondirent par une grêle de pierres, qui força les commissaires à se réfugier dans le collége de Narbonne. Il fallut faire venir du canon ; les Capitouls furent requis ; la bourgeoisie prit les armes, et tout l'appareil d'un siége en forme fut déployé. A cette vue, les Conventuels ne résistèrent plus, ils laissèrent enfoncer leurs portes et se rendirent à discrétion. Les plus mutins furent jetés en prison. D'autres quittèrent le froc. La réforme victorieuse fut mise en possession du monastère, et le président de St-André écrivit au Roi que de toutes les commissions dont il avait été honoré, il n'y en avait point qui lui eût donné tant de peine que celle-ci.

Depuis cette époque, deux seuls événemens marquent dans l'histoire du couvent des Cordeliers de Toulouse. En 1562, une partie de cette maison fut brûlée par les Huguenots ; mais les dégâts furent bientôt réparés. En 1798, elle servit à renfermer les prisonniers de l'armée royaliste du Midi, après la malheureuse insurrection du comte de Paulo. Deux canons chargés à mitraille étaient alors constamment braqués en face de la porte de la grande église. Quant à ses habitans, ils suivirent, pendant la révolution, le sort de tous les ordres monastiques.

Le monument en lui-même a toujours passé pour un des plus beaux édifices de la ville de Toulouse. Plusieurs personnes ont contribué à sa construction, qui a été reprise à différentes époques. La maison de Faudoas a fait bâtir une partie du couvent. Messire Pierre de Foix, de l'ordre de St-François et cardinal, a fait construire la grande égli-

Digitized by Google

se, et frère Jean de la Teissandière, évêque de Rieux, a fait élever à ses frais la petite chapelle dite de Rieux. J'ai sous les yeux un fort curieux manuscrit, contenant la relation d'un voyage en France, accompli en 1669, par des conseillers au parlement de Paris et autres personnes recommandables. Ce manuscrit montre quelle importance on attachait alors à ce couvent, puisqu'il fut le premier objet de la curiosité des voyageurs, à Toulouse.

« Le même jour de notre arrivée, dit le manuscrit, nous allâmes » en l'église des Cordeliers, où il y a quatre choses fort belles et une » cinquième à admirer, que j'avais toujours eu grande curiosité » de voir » : ces cinq choses sont l'église, le cloître, la bibliothèque et le caveau. Nous allons suivre le même ordre dans notre description.

L'église existe encore tout entière. C'est une immense nef, sans croisée ni bas côtés. Son aspect extérieur est vraiment monumental. Elle est bâtie en briques et appuyée sur de larges contreforts. Aux deux tiers environ de sa longueur, s'élève un clocher percé à jour et maintenant dépouillé de sa flèche. Le chevet n'offre pas, il est vrai, cette ceinture de chapelles qui donne tant de grâce à l'abside des plus belles églises du temps ; mais il ne laisse pas d'être remarquable, dans son imposante simplicité. Le style général de l'architecture est grandiose et sévère : on n'y trouve ni clochetons, ni arcs-boutans, ni riches découpures. La façade principale était percée d'une rose assez gracieuse, mais on l'a murée depuis long-temps, et c'est à peine si, de l'intérieur, on peut encore apercevoir quelques-uns des vitraux peints qui la formaient.

Le portail seul est fort élégant. C'est une voûte en ogive, découpée de nervures, surmontée par un fronton aigu et soutenue de chaque côté par neuf légères colonnettes, qui reposent elles-mêmes sur un soubassement très-près du sol. Les chapiteaux sont formés de ces feuilles de chou entrelacées, qui tiennent lieu de l'acanthe dans les monumens du moyen âge. Sur le tympan sont de vieilles peintures à demi effacées, qui représentent quelques personnages revêtus de l'habit monastique et le front ceint d'une auréole. Les nervures de la voûte portent elles-mêmes des traces de couleur et de dorure.

Digitized by Google

Sur la première, on lit assez distinctement l'inscription suivante :

..... Donec fluctus Formica marinos
Ebibat, et totum Testudo perambulet orbem.

Le premier mot de ce distique manque ; on pourrait, je crois, le remplacer par *durabit*, ou quelque mot analogue, et traduire ainsi : *Ce monument durera jusqu'à ce que la Fourmi épuise en buvant les flots de la mer et que la Tortue parcoure le monde entier.* On aime à voir dans un artiste cette foi en lui-même et cet enivrement de ses propres créations. Mais ce qui donne à ce portail un caractère particulier d'élégance, ce sont les deux pignons rentrans dont il est flanqué. On dirait deux autres portes qui viennent s'appliquer à l'ouverture principale, et ces petits pavillons latéraux, avec leurs élégans dessins de pierre, donnent plus de grâce et de légèreté à l'ensemble de cette construction. Aux points d'intersection des trois frontons, on remarque deux têtes sculptées, les frontons eux-mêmes sont tout hérissés de sculptures en feuilles de chardon.

En entrant dans l'église, on rencontre d'abord une sorte de porche intérieur, formé de trois arceaux à plein cintre, d'un style bien plus moderne que le reste de l'édifice. A ce porche étaient adossés, dit-on, deux énormes géans en gaîne, ou termes, qui soutenaient l'orgue sur leurs épaules. Tout cela a disparu. Puis, s'ouvre la nef, avec sa grande voûte en ogive et ses neuf chapelles de chaque côté. Il y en avait dix dans l'origine, mais les deux premières sont comprises sous le vestibule. Quand aux chapelles de l'abside, elles sont au nombre de sept, et, autant que j'ai pu en juger, malgré l'immense tas de foin qui les encombre ordinairement, elles sont modernes et à plein cintre. Ce vaisseau est admirable à l'œil : le jeu des voûtes du rond-point, vu de l'entrée, est surtout du plus piquant effet.

Dans la première chapelle de la nef, à droite, après le vestibule, on voit encore d'assez curieuses peintures à fresque qui peuvent donner une idée des anciens ornemens de cette église. Ces peintures représentent des scènes de la passion : sur l'une des faces, c'est Jésus portant sa croix ; sur l'autre, c'est le crucifiement. Le dessin n'en est pas très-correct, mais il y a du mouvement dans les figures et de

Digitized by Google

l'expression dans quelques poses. Ces peintures sont, à n'en pas douter, du milieu du 16e siècle. La voûte est ornée d'arabesques d'assez bon goût. Les nervures étaient dorées. Cette chapelle, qui devait être celle de la passion, n'est pas la seule qui ait dû être ainsi embellie. Presque toutes offrent des restes de peintures, de dorures, d'inscriptions et de bas-reliefs; mais le temps et le marteau révolutionnaire ont tout défiguré.

Deux de ces inscriptions subsistent encore, parce qu'elles ont été conservées au Musée de Toulouse. L'une, qui est sous le nº 359, était placée dans la chapelle dite de St-Jacques : elle est ainsi conçue : « Ista capella est constructa ad honorem sancti Jacobi apostoli de he» lemosina Arnaldi Martini mercatoris; cujus anima requiescat in » pace. Amen. » Le marbre où ces mots sont gravés a 14 pouces de hauteur sur une largeur de 9 pouces 9 lignes. La forme des lettres indique la fin du 13.e siècle. La seconde inscription est à peu près de la même époque : elle porte le n.º 365, et elle était placée dans la chapelle dite de St-Barthélemy. En voici les termes : « Istam capellam » fecit fieri dominus Guillelmus Poncii Fuscerii mercator ad hono» rem Domini et beati Bartholomei apostoli. » Les lettres en sont très-belles : elles ont un pouce de haut. La longueur totale du marbre est de 12 pouces. Ces inscriptions, qui n'ont d'autre intérêt que de faire connaître que la construction des deux chapelles était due à la libéralité de deux marchands, ont dû être placées originairement dans une église antérieure à celle qui existe aujourd'hui. Lors de la construction de leur grande église, les religieux conservèrent sans doute avec soin ces monumens de la piété des fidèles et de l'antiquité de leur couvent.

Les murs n'avaient pas suffi aux ornemens que les Cordeliers prodiguaient à leur grande église. A chaque croisement des nervures de la voûte, étaient suspendus de grands tableaux. Un de ces tableaux est conservé au Musée : il représente un Cordelier, sans doute saint François, tenant à la main un drapeau déployé.

Quant aux sculptures, Dupuy du Grez, avocat au Parlement, dans son *Traité sur la peinture*, imprimé à Toulouse à la fin du 17.e siècle, s'exprime ainsi, p. 32 et seq. : « Je ne puis m'empêcher de re-

Digitized by Google

» marquer qu'il y a de fort belles sculptures de Bachelier dans l'église » des pères Cordeliers. On y distingue sur tout le reste un grand demi relief de la naissance du Sauveur, et cette pièce est incomparable » pour le dessin, l'expression et l'ordonnance, et les figures y sont » grandes comme le naturel. Ce n'est pas que tout ce qui est de lui » n'y soit fort beau, et particulièrement les basses tailles qui sont sur » les trois portes. Il est vrai que celle qui est dans l'attique du milieu » où la sépulture du Sauveur est représentée, est merveilleuse et » d'une expression extraordinaire. Les petites figures des évangélistes » et des premiers pères de l'église qu'on voit dans des niches aux deux » grands pilastres isolés, où est attachée la balustrade, sont encore » merveilleuses. Du reste, les deux larrons de la passion de J.-C. » cloués en croix, grands comme nature, ne sont pas de lui : suivant » ce que j'ai appris des connaisseurs, ils sont de bois ou de stuc, et » pourtant de fort bonne main. Pour ce qui est des ouvrages de Ba- » chelier, dont j'ai parlé, ils sont de pierre : on les a chargés la plu- » part d'or et de couleur, ce qui plaît au peuple, mais qui fait de la » peine aux intelligens. »

Il ne reste plus aucun vestige du Jubé. Il y en avait un pourtant, et des plus riches. Tout ce qu'on vient de lire dans Dupuy du Grez ne peut guères se rapporter qu'à cette partie de l'église. On lit d'ailleurs dans Catel : « La porte et chapelles qui sont aux deux côtés de » la porte du chœur, furent faites en l'an 1535 par Nicolas Bachelier, » maître architecte, aux dépens de sire Raymond Lefort dit Rodès, et » de M. Jean Pélissié qui y aida aussi d'une partie ; et le Crucifix, » Notre-Dame et saint Jean furent faits à Alby, aux dépens de M. » Jean Barriel. » Ainsi, ce qui a été le plus complètement effacé du sol de l'église des Cordeliers, depuis sa profanation, ce sont les chefs-d'œuvre du premier des sculpteurs toulousains, de l'élève de Michel-Ange.

Catel nous apprend, d'après un mémoire manuscrit qu'il avait lu dans le couvent, que le maître autel avait été construit, incontinent après la réformation, aux frais et dépens de noble Denis de Belvèze, sieur de la Bastide. Cet autel était peint d'or et d'azur. Le sieur de Belvèze donna en même temps les chandeliers, deux anges de laiton

Digitized by Google

et le pupître de l'épître. Messire Jean de Curia, docteur en théologie, évêque de Syrie, de l'ordre de saint François des Conventuels, docteur régent de l'église cathédrale de Saint-Etienne, consacra ce grand autel en l'année 1533, en l'honneur de la Vierge, saint François, et saint Louis, évêque de Toulouse.

Les Bénédictins, auteurs du *Voyage littéraire en France*, disent qu'on voyait au milieu du chœur de la grande église des Cordeliers, le tombeau et la statue d'un comte de Toulouse. Ils se sont trompés. Ce monument renfermait les cendres de ce Denis de Belvèze ou Beauvoir, qui avait été l'un des bienfaiteurs du couvent. Le style du tombeau était d'une époque bien postérieure à l'extinction de la dynastie des comtes de Toulouse. On lit d'ailleurs dans Lafaille, Traité de la noblesse des Capitouls, page 152, le passage suivant : « Les Beau» voir, dont on voit le tombeau élevé dans le milieu du chœur des » Cordeliers de Toulouse, avec la figure de Denis de Beauvoir, cheva» lier, baron de Labastide, armé de toutes pièces, ayant son écu chargé » au premier et quatrième quartier des armes de Toulouse. » Il est évident que ce sont les armes de Toulouse sur l'écu des Beauvoir, qui ont causé l'erreur des Bénédictins.

Deux autres tombeaux occupaient les deux côtés du chœur ; l'un était celui du fameux président Duranti ; l'autre contenait les restes du président Garaud de Donneville.

Le nom de Duranti appartient à la France entière. Il fut un des premiers de cette grande magistrature française du 16.e siècle, qui a brillé d'un si noble éclat au milieu de nos troubles politiques. En butte aux fureurs de deux célèbres factieux, le président de Paulo et l'avocat Tournier, Duranti fut assassiné par les ligueurs. Son corps fut traîné par la populace dans les rues de Toulouse. Un misérable ouvrait le hideux cortége, en portant le portrait de Henri III attaché à une pique, et criant à pleine voix : *à cinq sols le portrait du tyran, pour lui acheter un licol qui serve à le pendre !* Parvenus à l'échafaud de la place Saint-Georges, les assassins y suspendirent le portrait du roi avec le cadavre défiguré de Duranti. Le lendemain, au point du jour, un Capitoul, Jean de Balanguier, vint avec des soldats du guet enlever le corps. On le roula précipitamment dans le portrait, et c'est dans cet état qu'il fut enseveli.

Digitized by Google

Plus de cent ans après, lorsqu'on voulut transporter les restes de Duranti dans le magnifique mausolée qu'on lui avait élevé, le corps fut retrouvé parfaitement sain, encore roulé dans le portrait de Henri III. L'enthousiasme royaliste de ces temps, exalté par ce fait extraordinaire, voulut faire de Duranti un saint martyr, mais le miracle s'explique naturellement par la propriété qu'a toujours eue le sol des Cordeliers de conserver les cadavres. Une copie de ce portrait qui servit de linceul à Duranti, était placée avant la révolution au-dessus de la porte de la galerie des Illustres, au Capitole. Son tombeau était orné de son effigie en relief, avec cette inscription :

« Joannes Stephanus Durantius hìc situs est; Tholosæ natus, sena-
» torio ordine primùm causarum actor, nobilis deindè fisci patronus,
» postremò amplissimi ordinis princeps fuit; in eo gradu stetit, dùm
» res stetit gallica, cecidit cadente regno; illius casum luxerunt omnes
» boni, et civitas facta paulò tranquillior honorem habuit mortuo
» quem potuit maximum. Vixit annos LV. Obiit anno M.D.LXXXIX
» quarto idus februarii. »

On voit par cette inscription combien était puissante la réaction qui s'était opérée à Toulouse, après les derniers efforts de ses libertés municipales contre les envahissemens de la royauté. Le caractère de Duranti n'avait pas toujours été irréprochable, il fut violent comme tous ceux de ces terribles époques; mais la cause qu'il avait embrassée ayant triomphé après sa mort, il n'y eut pour lui que de l'admiration, et pour ses ennemis que des haines. Ainsi vont toujours les passions politiques.

Quant au président de Donneville, il n'a aucune importance historique. Un don magnifique qu'il avait fait aux Cordeliers et dont nous parlerons plus bas, lui valut seul l'honneur d'être inhumé dans leur église. Les marbres de ces deux mausolées ayant été mutilés par les révolutionnaires, le conservateur du Musée, Lucas, les vendit à un marbrier qui les a détruits.

Il y avait aussi d'autres tombeaux dans l'église des Cordeliers. Sur celui du poète Jean Galaud, un des plus médiocres versificateurs

Digitized by Google

français de la fin du 16.e siècle, mort en 1605, à un âge peu avancé, on avait placé cette inscription curieuse écrite sur une feuille de vélin.

In obitum Joannis Galaudi quem ingens solis eclipsis mox sequuta est, anno 1605.

Nascentem placido vidistis lumine, Musæ,
Galaudum; gemitu defunctum plangite mœsto:
Lux vestri fuit ille chori, dum fata sinebant,
Quæ rapuêre sacrum immaturo funere vatem.
Præcipit en vobis luctum dux vester Apollo,
Nec potis ipse suum premere alto corde dolorem
Sed condens atrâ caligine lumina, mundum
Involuit tenebris, exstincto lumine vatum.

On conservait, dans la sacristie, une épine de la couronne du Christ et partie de la main, le manteau, l'habit et quelques ornemens épiscopaux de saint Louis, évêque de Toulouse, religieux Cordelier. C'est Catel qui nous apprend ce détail, d'après le frère Gonzague. Ces reliques sont maintenant conservées dans une autre église de Toulouse.

Telle était l'église des Cordeliers. On voit que tous les arts avaient été réunis pour l'embellir. L'imagination peut facilement, à l'aide de ces détails, ressusciter l'aspect général de la nef : de grands tombeaux de marbre avec leurs statues, des colosses de pierre, des anges de laiton, des couleurs sur tous les murs, des tableaux suspendus aux voûtes et flottant dans les airs, de l'or partout, de l'or sur les nervures, les balustrades et les bas-reliefs, une lumière douteuse, décomposée par les vitraux, toute chatoyante de tant de reflets d'azur, de pourpre et de métal; et, parmi ces merveilles d'un luxe pieux, quelques moines au front baissé, à la marche lente, au costume sévère, qui passaient comme des ombres muettes ou allaient s'agenouiller sur les parvis. Aujourd'hui, au lieu des cantiques et des prières, les chapelles du chœur n'entendent plus que les roues des lourdes charrettes à foin, les cris des bouviers, le chant de l'ouvrier et le pas militaire du soldat. Le tombeau de Duranti est foulé aux pieds. La large plaque des assurances contre l'incendie brille à côté des saintes pein-

Digitized by Google

tures du portail. Des touffes de girofflée fleurissent sur les corniches, et des nichées de pigeons sauvages voltigent en paix autour de ces monstres de pierre qui tendent leur gueule béante au sommet des murs.

Le cloître a été détruit. Un magasin à bois en occupe la place. Il était spacieux, bien éclairé, parfaitement lambrissé en forme de voûte. Toutes les galeries étaient ornées de tableaux en l'honneur de saint François. Voici ce qu'on lit encore dans Dupuy du Grez : « Parmi le grand nombre de tableaux du cloître des pères Corde- » liers, j'ai ouï exalter uniquement celui qui représente les disciples » de saint François à genoux, surpris de voir leur patriarche enlevé » sur un char lumineux. Ils sont au nombre de sept à huit, tous » différens de carnations et de teintes. Les habits de quelques-uns pa- » raissent tout neufs, d'autres semblent être à demi usés. Tout y est » fort naturel et varié, et quoique la couleur de gris tanné soit triste » d'elle même, cette peinture a de la fraîcheur, beaucoup d'entente, » d'union et de liberté de pinceau. »

Tout ce que nous savons du dortoir, c'est qu'il était large, long, élevé et lambrissé comme le cloître. Quant à la bibliothèque, elle mérite une mention spéciale. Les Cordeliers en avaient deux, l'une publique et l'autre particulière. La première, qui était fort précieuse, leur avait été léguée en 1684, par le président Garaud de Donneville, à condition que les jeunes étudians en droit et en théologie qui auraient une attestation de leurs professeurs, y seraient reçus deux fois par semaine. Cette dotation comprenait en outre quelques fonds annuels pour fournir à son entretien. La bibliothèque particulière des religieux offrait cette singularité que tous les livres en étaient attachés avec des chaînes de fer. C'était un fort grand lieu, tout garni de bancs et de pupîtres. Chaque pupître était fermé par un verrou. Quand on avait besoin d'un livre, il fallait demander au père gardien la clef de la barre de fer qui le fixait sur un des pupîtres. Un marbre placé sur la porte, contenait, en caractères d'or, une bulle du pape Innocent X, qui défendait au supérieur de la maison, sous peine d'excommunication, de permettre qu'on détachât un seul de ces livres, et qui lui interdisait en outre d'y laisser entrer plus de quatre personnes à la fois.

Digitized by Google

Venons-en maintenant au fameux caveau qui avait la réputation de conserver les cadavres. La plupart des cosmographes modernes, disait M. de Puymaurin dans un mémoire lu à l'Académie des sciences de Toulouse, le 3 juin 1784, ont parlé de ce triste objet de curiosité. Quoiqu'il y eût aussi au couvent des Jacobins un caveau qui possédait les mêmes propriétés, celui des Cordeliers était le seul que les étrangers eussent à cœur de visiter. C'est à lui que faisait allusion l'auteur du voyage cité plus haut, quand il parlait de *cette cinquième chose qui était à admirer et qu'il avait toujours eu grande envie de voir.*

C'était une petite chapelle souterraine, dont la voûte était supportée dans son milieu par un pilier gothique. Sa longueur, selon M. de Puymaurin, était de 18 pieds, sa largeur de 12, et sa hauteur de 6 pieds 6 pouces. Elle avait la forme d'un ovale alongé. On y arrivait par un corridor voûté de même hauteur et de même longueur, mais qui n'avait que 5 pieds de large. On descendait du cloître dans ce corridor par un escalier très-étroit, formé de quinze marches en pierre de taille. Le caveau était situé à une profondeur de dix pieds six pouces, au-dessous du sol de la rue qui borde le monastère.

C'est là qu'était rangé, le long des murs, un nombre considérable de cadavres desséchés. L'état de leur charpente osseuse permettait de les placer ainsi debout. M. de Puymaurin, qui nous a servi de guide dans cette description, ajoute qu'on avait quelque peine à respirer dans ce sanctuaire de la mort. L'air extérieur n'y parvenait que par l'escalier, et une odeur nauséabonde y augmentait encore l'horreur des ténèbres. Des débris de squelettes étaient entassés confusément dans un coin, comme pour placer l'image de la dissolution commune à côté des privilégiés de la tombe.

Ce qu'il y avait peut-être de plus effrayant dans tous ces corps, c'était la conservation parfaite de la face. On y reconnaissait, dit-on, les traits de la physionomie, et jusqu'à l'expression qu'y avait laissée la dernière convulsion. Toutes les variétés de la mort, selon l'heureuse expression de M. de Puymaurin, étaient réunies dans cette funèbre assemblée. Les uns portaient sur leur visage hideusement tourmenté, l'empreinte d'un désespoir sans fin. Les autres au con-

Digitized by Google

traire, gardaient dans leurs traits calmes et solennels, l'image céleste de l'espérance.

Une de ces torches que l'on porte aux funérailles, éclairait seule les curieux. L'effet de cette lueur fumeuse et vacillante avait été calculé par les moines, pour augmenter la terreur involontaire dont on devait être saisi dans un pareil lieu. Quelquefois même, le cordelier qui montrait les cadavres, laissait tomber sa torche qui s'éteignait tout-à-coup, en jetant quelques pâles reflets sur les fantômes. L'horreur était soudaine et inattendue : elle devait être profonde, au milieu de tous ces corps qui semblaient d'abord s'animer aux derniers pétillemens de la flamme et que l'obscurité venait aussitôt couvrir de ses mystères.

J'ai pour garant de cette coutume sacerdotale le beau manuscrit que j'ai déjà cité plusieurs fois. « Nous ne courusmes pas le risque, » ajoute le narrateur, parce qu'outre les deux flambeaux que deux cor- » deliers avoient allumés et tenoient, nous en avions faict allumer » d'autres qui estaient tenus par nos gens, *joint qu'on peust bien croire* » *qu'ils ne se seroient pas advisés à nous par beaucoup de considéra-* » *tions pour nous oster la lumière.* »

Le P. gardien montrait aux étrangers un cadavre desséché qu'on disait être celui de cette fameuse *Paule de Viguier*, dont la beauté extraordinaire a laissé à Toulouse de si populaires souvenirs. Mais les doutes de Lafaille sur l'authenticité de cette tradition, ont été depuis éclaircis et confirmés par notre confrère, M. Du Mège, qui a découvert au couvent des Augustins, dans la chapelle des onze mille vierges, le véritable tombeau de la Belle Paule. Il est donc maintenant démontré que les Cordeliers avaient voulu ajouter à la sombre poésie de leur caveau, en offrant le contraste d'un corps flétri par la mort avec les grâces célèbres qui frappèrent d'admiration Catherine de Médicis. C'était un enseignement de plus, au milieu de ces éloquens débris de la fragilité humaine.

Je trouve encore, dans le manuscrit précité, un passage intéressant sur ce sujet : « La *Belle Paule*, y est-il dit, n'a plus que les os. » La cour estant à Tholoze, les femmes *qui ne peuvent entrer dans le* » *charnier*, la voulurent voir. Le gardien qui estoit alors respondit

Digitized by Google

» qu'*elle se faisoit vieille*. Cela augmenta la curiosité des femmes, dès » que le cadavre vit l'air, il se réduisit en poudre. C'est pourquoy il » n'y a plus que les os, et ce n'est pas une grande perte, attendu le » nombre des autres corps, et que la Belle Paule n'estoit pas autrement » que sont les autres. Beaucoup d'autres femmes, tant de Tholoze que » d'autres lieux ont souvent pareille curiosité de voir les corps. On les » apporte en haut, et ce sont autant de corps réduits en pouldre. »

On y voyait aussi le cadavre d'un écolier, qui avait été tué, selon les uns, d'un coup de hallebarde, et selon les autres, d'un coup d'épée dans un combat singulier. En recevant le coup, cet écolier avait porté la main sur sa blessure, qui était au bas-ventre. Elle gardait encore cette position, et si on faisait effort pour l'en retirer, elle y revenait dès qu'on la laissait libre.

Je ne puis mieux achever cette description qu'en empruntant un nouveau fragment au manuscrit où j'ai puisé la plupart de ces renseignemens.

« En entrant à main gauche, est un cadavre fort hault et qui pa- » raît fort ancien. On le nomme le grand-président. Ils croient que » c'est le corps d'un président dont on ne sait le nom. Il a encore des » cheveux derrière la teste. Il a presque tous ses dents, peu de peau sur » le visage, plus d'yeux ny de lèvres ny de bouche, et néantmoins il » a plus qu'une teste de mort ordinaire. Un drap collé sur son corps, » mais on a de la peine à distinguer le drap de la peau, l'un et l'autre » estant collé sur les os.

» Du mesme côté du président, est un petit enfant qui estoit en- » viron un an. Il a encore tous ses cheveux qui tiennent. Cet enfant est » appuyé sur la main droite comme s'il dormait. Nous luy levasmes la » teste de dessus la main, et puis elle se remettait.

» Nous y vismes un docteur de droict à ce que l'on dist. Il avait » encore sa chemise, ses cheveux et son bonnet; un qui avoit son sac » de pénitent bleu, car il est à observer que l'on enterre à Tholoze » tous les homes estant découverts jusque au ventre sur leur bière, » ayant chacun la marque ou de leur qualité ou de leur pénitence, y » ayant peu d'hommes qui ne soit des pénitens, soit bleu, soit blanc, » soit noir, soit gris... Enfin il y a une si grande quantité de ces corps

Digitized by Google

» qu'on ferait plaisir aux Cordeliers de les en descharger d'aulcuns. »

Il n'est pas parlé, dans les descriptions postérieures à celle-ci, du cadavre appelé *le grand président*. Quant à l'enfant, sa conservation était parfaite, un siècle après : sa peau était blanche comme de la craie. Il fut envoyé au cabinet impérial de Prague, en échange de plusieurs modèles de machines importantes qu'on ne connaissait pas en Languedoc.

On devine que les traditions ne manquaient pas sur ce lugubre caveau. On racontait par exemple qu'un médecin y étant descendu un jour par un simple motif de curiosité, faillit mourir d'attendrissement et d'effroi, à l'aspect du corps de son père mort depuis trente ans, et dont il reconnut sur-le-champ la figure et les traits.

Voici une autre histoire plus triste, mais plus connue. Quelques années avant la révolution, des jeunes gens parlaient du caveau des Cordeliers et de ses funèbres horreurs. L'un d'eux paria par bravade qu'il irait, au milieu de la nuit, enfoncer un clou à une place convenue dans le mur du caveau. Il partit muni d'une lanterne sourde, mais il ne revint plus. Inquiets sur son sort, ses amis accoururent. Le malheureux, enfonçant le clou, avait cloué par mégarde un pan de sa soutane, et, quand il avait voulu sortir du funeste lieu, il s'était senti retenir par une force inconnue. Saisi d'horreur, il était tombé la face contre terre. On voulut le relever ; il était mort.

Mais ce n'était point le caveau même qui avait la propriété de préserver les cadavres de la dissolution. C'était le sol qui avoisinait l'église et dans lequel les morts étaient enterrés. Au bout d'un certain temps, on ouvrait les fosses, on en retirait les corps à demi desséchés, on les portait au clocher, et quand ils étaient parvenus à l'état complet de momie, on les déposait dans le caveau. M^r de Puymaurin observe que, de son temps, la propriété du terrain paraissait s'affaiblir, et qu'on n'y trouvait plus aussi fréquemment des corps conservés en entier.

On attribue assez généralement ce privilége du sol, à la grande quantité de chaux qui avait servi à la construction de l'église, et qui avait été probablement éteinte sur le terrain où l'on creusa depuis des tombeaux. Cette explication est assez plausible, mais elle ne me paraît pas concluante, car il a fallu faire éteindre aussi beaucoup

Digitized by Google

de chaux pour construire tous les édifices religieux du moyen âge, le cimetière a toujours été placé au pied des édifices, et cependant on cite bien peu d'exemples d'une pareille disposition du sol. Ce qui prouverait, au contraire, que cette propriété serait le résultat d'une certaine nature des terres, c'est que toutes les parties du cimetière des Cordeliers n'en offraient pas également des exemples. Le lieu où étaient ensevelis les religieux même du couvent, qui était un caveau particulier, ne conservait aucun des corps qui lui étaient confiés. Le cimetière commun, où les morts de tout sexe et de toute condition étaient inhumés dans la terre nue, fournissait seul le *charnier* souterrain, comme on l'appelait, de momies naturelles. Aux Jacobins au contraire, c'étaient les tombes ordinaires qui laissaient dissoudre les cadavres, dans le caveau réservé aux religieux, ils se conservaient.

Il n'est pas dans mon sujet d'entrer dans l'explication géologique de ce fait. Je me bornerai seulement à consigner ici, comme simples renseignemens, quelques observations anatomiques de M. de Puymaurin. Il avait pesé quelques uns de ces corps; leur pesanteur moyenne était de dix livres seulement. Dans presque tous, le cerveau était réduit en une poudre jaune, grossière, qui n'avait ni odeur ni saveur : elle ressemblait à de la sciure de bois, et prenait feu comme elle, mais avec une légère détonation.

Voici tout ce que j'ai pu recueillir sur l'église et le couvent des Cordeliers de Toulouse (1). Beaucoup de renseignemens m'ont échappé sans doute, mais ce que j'en ai dit suffira, je pense, pour faire connaître l'importance des débris qui nous restent de ce monastère.

De quelque côté que l'œil envisage Toulouse, avec sa foule de toits noirs et de pignons enfumés, on voit partout s'élever au-dessus du faîte des maisons ordinaires, la masse énorme de l'église des Cordeliers; son élégant clocher, dont les ouvertures se dessinent sur le bleu

---

(1) J'avais entrepris la description de la petite chapelle dite de *Rieux*, qui communiquait par une petite porte avec l'église des Cordeliers; mais ayant appris qu'un des membres dont s'honore le plus notre Société préparait un travail sur ce point, j'ai du renoncer à cette partie de mon sujet

Digitized by Google

du ciel, se mêle à toutes les perspectives ; la couleur de ses briques brunies par le temps s'harmonie merveilleusement avec la chaleur de notre soleil et la transparence de notre air méridional : mieux vaut encore le conserver pour son ignoble usage, que voir démolir cet imposant édifice dont les restes conservent quelque poésie à notre vieille et religieuse cité.

LÉONCE DE LAVERGNE,

Secrétaire adjoint.

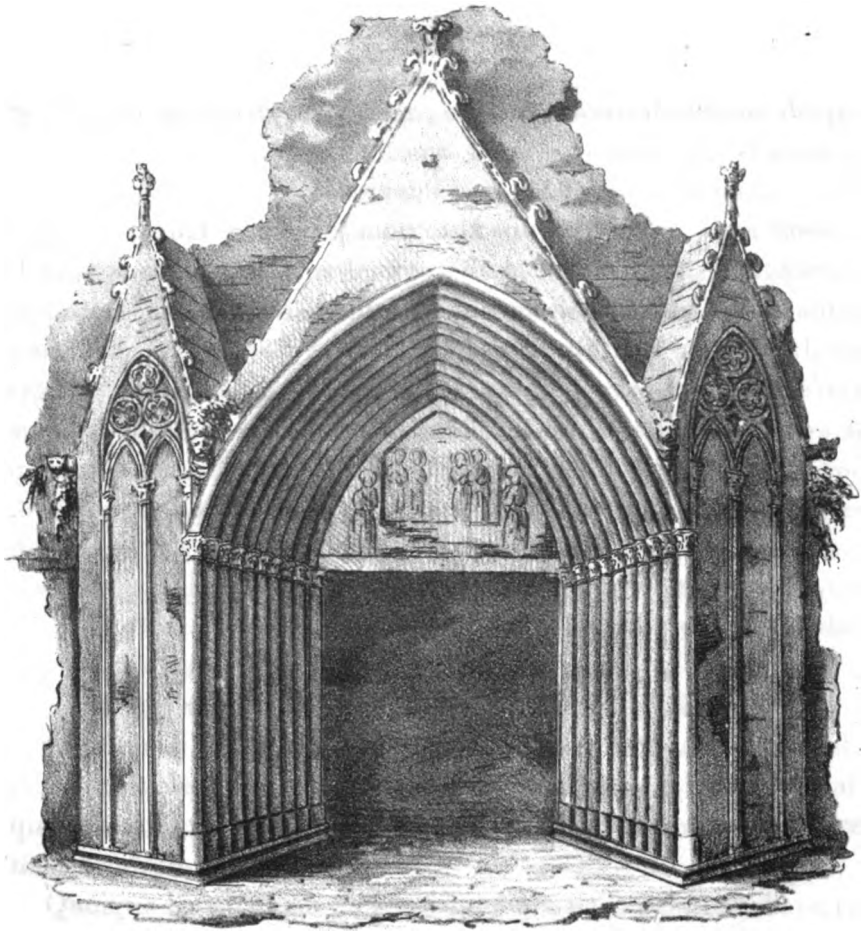

Digitized by Google

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR QUELQUES MORCEAUX

DE SCULPTURE ANTIQUE

EN ARGILE.

S'il est un moyen de persuasion, c'est sans doute de donner des preuves incontestables de ce qu'on avance. D'après ce principe, et pour atteindre le but que nous nous sommes proposé dans ce mémoire, celui de faire remarquer ce que les morceaux de sculpture, que nous avons l'honneur de mettre sous les yeux de la Société, ont d'intéressant par rapport à l'art, et de démontrer d'une manière évidente leur antiquité, nous avons cru devoir faire quelques observations sur la sculpture en argile des anciens. Comme elles ne sont que le résultat de ce qu'ont écrit sur l'art plastique plusieurs auteurs, et principalement un des savans que nous comptons au nombre des membres honoraires de la Société, *M. le comte de Clarac*, on ne verra probablement aucune prétention de notre part dans ce simple aperçu. Nous croyons qu'elle serait d'autant plus mal fondée, que l'histoire de la sculpture, indispensable à l'étude de l'archéologie, ne peut être ignorée de ceux qui s'adonnent à cette science.

Ce ne sera donc que pour rappeler certains faits relatifs à notre sujet que nous en parlerons. Afin d'abréger, autant que possible, les détails dans lesquels nous sommes forcés d'entrer, nous ne citerons que ce qui est propre à donner une entière conviction de ce que nous avançons.

Quoique les ouvrages en terre cuite qui nous parviennent ne remon-

Digitized by Google

tent point aux temps les plus reculés, il n'en est pas moins vraisemblable que l'argile fut la première matière employée dans la sculpture; presque tous les auteurs sont d'accord sur ce point. Cependant le *comte de Caylus*, dans son Recueil d'Antiquités, croit avec *Pausanias* que dans ces temps anciens, toutes les statues étaient de bois. Il prétend que les hommes sortis des mains de la nature, après avoir corrigé les formes inégales du bois, imitèrent les objets qui se présentèrent à leur vue.

« Lorsque la superstition, continue-t-il, fut introduite, ils mirent » en œuvre cette matière, plus docile aux volontés de l'artiste que les » métaux qui, peut-être, leur étaient inconnus, et en fabriquèrent » les statues des dieux. »

L'opinion de cet antiquaire célèbre ne détruit pas notre proposition. La terre, selon toutes les apparences, dut être, comme nous l'avons dit plus haut, la première matière employée dans la plastique. Elle présente à l'art dans son enfance, une plus grande facilité pour la travailler, que le bois qui suppose déjà l'invention de quelque instrument propre à le façonner. Il est hors de doute qu'on dût trouver, peu de temps après les premiers essais sur l'argile, le degré de cuisson qui lui convenait.

Le besoin dut être le premier artisan qui travailla l'argile, et c'est à l'amour industrieux, dit-on, que la plastique doit sa naissance. Les contours que traça la jeune fille du potier de *Sycione*, sur l'ombre de la figure de son amant, et le désir de conserver des traits si chers à la tendre *Dibutade*, sont donc l'origine de la sculpture en terre cuite.

On ne peut révoquer en doute l'usage que tous les peuples en ont fait. Les Egyptiens fabriquèrent des statues d'argile. Les Grecs, dès les premiers temps, en ornaient leurs temples. Le plus beau quartier d'*Athènes*, le Céramique, en était aussi décoré. Les fouilles de *Pompéia* nous ont procuré quelques-unes de ces statues faites par les Romains. Dans ses dissertations sur *Pline*, *M. de Caylus*, observe que ce peuple, quoiqu'il connût depuis long-temps l'usage de la fonte, ne continua pas moins à former ses divinités de terre ou de bois, jusqu'à la conquête de l'*Asie*. La statue découverte cette année à *Cornetto*, dans les états du Saint-Père, vient augmenter le nombre de ces

Digitized by Google

monumens. Elle est de grandeur naturelle, et représente un homme dont la tête est surmontée d'une couronne d'or, récompense militaire que les Romains empruntèrent des Grecs.

Les anciens faisaient des modèles en argile, et apportaient le plus grand soin à ces sortes d'ouvrages. Ils cherchaient à se distinguer dans ces productions, comme dans celles d'une matière plus précieuse. On sait que les statuaires Grecs avaient la coutume de modeler avant d'exécuter leurs figures. C'est pourquoi ils en faisaient une étude sévère.

D'après *Winkelman* on peut établir pour règle générale, que l'on ne rencontre rien de mauvais dans les bas-reliefs en terre cuite, ce qu'on ne saurait dire, ajoute-t-il, de ceux en marbre : l'argile présentant beaucoup de facilité pour la travailler, devait mettre les artistes à même de donner à leurs ouvrages le fini auquel les anciens attachaient un si grand mérite. C'était le motif qui faisait rechercher avec tant d'empressement la sculpture de cette matière. *Strabon* nous apprend que *Cæsar* donna l'ordre à ceux qu'il envoya pour reconstruire *Corinthe*, de fouiller dans ses décombres et d'en retirer entr'autres objets les ouvrages en terre cuite.

Bien que l'on ne soit pas d'accord sur l'époque où les statuaires commencèrent à faire des modèles, pour ensuite les exécuter en marbre et autres corps durs, ou qu'ils fussent destinés à rester dans leur nature, il n'est pas moins démontré qu'ils moulaient ces modèles. Cette opération donnait aux artistes la facilité de multiplier leurs ouvrages. Nous remarquons à ce sujet que M. *le comte de Caylus*, après avoir décrit une tête de terre cuite représentée sur la planche 87^e^ du 2^e^ tom. du Rec. d'antiq., dit que toutes celles en ce genre qu'il a rapportées dans le premier volume, sont pleines, et ont été travaillées à l'ébauchoir ; « Mais celle-ci ; observe-t-il, est la seule qui soit mou-» lée, et creuse dans son intérieur. Cette distinction peut la faire re-» garder comme une tête plus recommandable, et dont on a voulu » multiplier les copies sur le moule. »

La tête de *Vitellius* (Pl. VIII, fig. 1), que je soumets à vos observations, est creuse, et a été moulée. Les traces de la soudure qu'on aperçoit sur les côtés, ne laissent aucun doute à cet égard. Celle d'*Alexandre* (Fig. 2) est d'un genre différent. Il y a tout lieu de croire

Digitized by Google

que c'était un de ces modèles que les artistes anciens avaient coutume d'attacher aux murailles de leurs ateliers. Ils sont faciles à reconnaître aux trous dans lesquels on passait un cordon pour les suspendre, et dont on distingue la place sur cette tête.

« Le grand nombre de moules en terre cuite très-bien faits, dit » *M. le comte de Clarac*, que l'on a découverts dans les ruines d'*Her-* » *culanum* et de *Pompeï*, prouve qu'on employait l'argile de cette ma- » nière, à une époque où l'on ne connaissait d'autre façon de mouler. »

Tout ici-bas dégénère. Les arts, sous le règne des empereurs, éprouvèrent aussi cette loi commune. Lorsqu'ils eurent atteint le degré de perfection qu'on admire tous les jours, le goût se corrompit. Ce fut alors que les bustes qui étaient rares, devinrent la principale occupation des artistes. Ce genre de sculpture avait un avantage qui lui était commun avec les statues, celui de transmettre à la postérité les images des grands hommes que les principales familles de *Rome* se glorifient de compter parmi leurs ancêtres.

La grande quantité de statues antiques que les Romains avait fait transporter chez eux de tous les pays soumis à leur domination, et principalement de la Grèce, fut, dit-on, une des causes qui firent qu'on n'en exécuta pas de nouvelles. Le nombre en fut si prodigieux, que le fameux consul *Mummius* fit porter lui seul à *Rome*, après la prise de *Corinthe*, trois mille statues de marbre ou de bronze de différente dimension.

Ce fut la vanité des Romains qui rendit les bustes communs. Personne n'ignore qu'ils décoraient l'atrium ou le vestibule de leur maison des images de leurs aïeux ; les bibliothèques et les maisons de campagne en étaient remplies. Ce n'était cependant chez la plupart qu'une vaine ostentation. On peut en juger par l'épître de *Ciceron* à son ami *Atticus*, où il le charge d'acheter pour son compte des statues qu'il destine à sa galerie et à sa bibliothèque, plutôt par convenance que par goût.

Quoique les Romains admirassent les productions des arts chez les Grecs, et qu'ils en fissent le principal ornement de leurs palais, ils ne s'appliquèrent pas à l'étude de ces mêmes arts. Le génie qui, dans la Grèce, produisit des ouvrages si merveilleux, ne parut pas avec le

Digitized by Google

même éclat chez ce peuple, dont la principale ambition fut celle de faire des conquêtes.

Les Grecs avaient porté le travail des bustes à un si haut degré de perfection, qu'il était très-difficile, assure-t-on, de juger si ceux qu'ils ont exécutés à *Rome*, du temps des empereurs, furent faits en Italie ou en Grèce. Celui connu sous le nom de tête de *Caracalla Farnèse*, que le célèbre Winkelman juge digne du ciseau de *Lysippe*, quoique d'un maître inconnu, fut, d'après le chevalier de *Jaucour*, le dernier chef-d'œuvre de la sculpture romaine. Bientôt la haine que les Chrétiens de la primitive église portèrent aux idoles, leur fit abattre les statues qui décoraient les temples, les édifices et les places publiques. Les monumens de l'antiquité tombèrent sous les coups d'un zèle inconsidéré; enfin les différentes irruptions des nations barbares en *Italie*, les guerres qui ravagèrent ces belles contrées, et plus que tout l'anarchie, ne laissèrent aucun moyen aux statuaires de s'occuper de l'étude du vrai. Ils abandonnèrent la belle nature, et entraînés par les caprices, ils prirent une manière exagérée qui distingue cette époque malheureuse.

Le buste de Vitellius, (Pl. 8, fig. 1), dont la ressemblance se trouve constatée par un grand nombre de médailles, est d'autant plus précieux, que les têtes de cet empereur sont rares, beaucoup de celles qui le représentent étant modernes.

La Société aura certainement remarqué que parmi la grande quantité de bustes antiques des empereurs romains trouvés dans les champs de *Martres* en 1826, celui de Vitellius ne s'est pas rencontré. Cependant que de précieux morceaux ont été recueillis à cette époque, parmi les ruines de l'ancienne *Callaguris des Convenæ*, par les soins de notre confrère M. *Du Mège*. C'est à ses savantes recherches sur les antiquités du département, et aux fouilles qu'il a dirigées avec ce zèle qu'il met à tout ce qui a rapport à l'archéologie, que les Toulousains doivent les merveilleux morceaux de sculpture antique qui répandent un nouveau lustre sur la cité palladienne.

Il serait difficile d'offrir quelque chose de plus digne de l'admiration de ceux qui savent apprécier les beautés de l'antique, que les superbes têtes de la *Vénus* et de l'*Ariane*, qui se distinguent entre tant

Digitized by Google

d'objets admirables qui décorent la galerie dite des empereurs, au Musée de Toulouse.

Après avoir entretenu la Société de ce qui fait avec raison l'ornement de notre ville, ne serait-il pas maladroit de notre part de revenir sur les morceaux que nous l'avons priée d'examiner, si nous n'étions convaincus qu'ils ont aussi leur mérite particulier? Le faire et le fini de la tête de *Vitellius*, le mouvement qu'on a su lui donner, la forme si naturelle de son cou, prouvent que l'artiste a su vaincre les difficultés par une grande habitude à dessiner correctement le nu de la figure entière.

Ce portrait offre, comme dans tous les bustes antiques, cette grâce et cette naïveté d'expressions, cet accord parfait dans toutes les parties que l'on retrouve aux ouvrages grecs. Avec quelle vérité frappante n'a-t-on pas indiqué sur cette figure pleine d'embonpoint, l'âge, les mœurs, et le génie de cet empereur. N'est-ce pas là l'épais *Vitellius*, ce gourmand insatiable, qui, âgé de cinquante-six ans, dépensa, selon *Tacite*, pendant un règne de huit mois, cent cinquante millions environ pour sa table? Ce buste fut trouvé, d'après la tradition, dans un tombeau à *Narbonne*. Il fut acquis par *Bon de Saint-Hilaire*, premier président à la cour des comptes de *Montpellier*, qui le regardait comme une des principales pièces de son intéressant cabinet. A sa mort, ce buste parvint à Toulouse, où un amateur distingué, M. *Beguillet*, voulut bien nous en rendre le possesseur.

L'argile rouge dont on a formé ce buste est pareille au têt de coupe antique, joint ici comme pièce de comparaison. Ce fragment vient de l'antique *Gergovia*, près de *Clermont en Auvergne*. La qualité de cette terre, ainsi qu'il est aisé de l'observer, permettait aux artistes de finir et de donner le poli à leurs ouvrages, de même qu'on le voit au buste de *Vitellius* et au tesson, dont les ornemens en relief sont dessinés avec goût. Tout nous porte à croire que cette coupe a été moulée.

L'usage de mêler une terre rouge avec l'argile qu'on employait aux ouvrages de la plastique, remonte, selon *Pline*, aux premiers temps de l'invention de cet art. Cette coutume se conserva toujours. Les Romains l'avaient adoptée, comme le prouvent les différens morceaux que

Digitized by Google

les fouilles de *Pompeia* ont offerts. Les artistes romains peignaient en rouge assez fréquemment les figures en terre cuite, surtout celles de *Jupiter* et du dieu *Pan*. Pieuse barbarie, dit *Falconet* dans ses notes sur *Pline*, qui se pratiquait encore dans les siècles de la politesse romaine.

Une particularité qui, selon toute apparence, n'échappera pas à la sagacité de la Société, est le rapport surprenant qui se trouve entre le faire de cette tête, et les observations de *Winkelman* sur les sculpteurs anciens. Il dit que « non-seulement ils travaillaient comme les » nôtres avec l'ébauchoir, mais ils se servaient de l'ongle, pour ren» dre certaines parties délicates, et pour imprimer plus de sentiment » à l'ouvrage. »

Il est facile de s'apercevoir que certaines *parties* ont été rendues avec l'ongle, qui lui a donné ce sentiment, cette vie qu'on retrouve dans les ouvrages antiques. C'est l'*onychizein* des artistes grecs, comme le dit l'antiquaire allemand ; c'est cette dernière touche que les Romains exprimaient par *factus ad unguem*, lorsqu'ils voulaient désigner un ouvrage bien fait, qui constate l'antiquité de ce buste.

M. *le comte de Clarac*, que je citerai toujours comme étant d'une érudition profonde et possédant les plus grandes connaissances dans ce qui concerne particulièrement les arts antiques et modernes, après avoir parlé des caractères distinctifs de l'argile qui sert à modeler, ajoute qu'il paraît que dans leur travail les sculpteurs anciens ne se servaient pas seulement du pouce, ainsi qu'on le voit par plusieurs passages des auteurs, mais qu'ils employaient aussi leur ongle.

Quand on allègue de pareilles autorités, il nous semble que l'on peut se dispenser de chercher d'autres moyens de conviction.

Si nous passons à l'examen du second morceau, celui de la tête d'Alexandre (fig. 2), sculpture en terre cuite qui n'offre pas moins d'intérêt que la première, il se présente une circonstance digne d'une attention scrupuleuse. La gravure d'une tête tout-à-fait semblable se trouve servir de cul de lampe au chapitre 3e du 3e volume de l'Art chez les Anciens, par *Winkelman* (Leipzig, 1781), l'auteur dit, page 87 :

« Nous ne connaissons que trois têtes de ce roi (Alexandre) qui

Digitized by Google

» méritent notre attention. La première et la plus grande est dans la » galerie du *grand-duc de Toscane*; la seconde, au cabinet du Capi- » tole à Rome (elle est en tout semblable à celle que je présente, si » on en juge par la gravure), et la troisième, à *Saint-Idelphonse* en » *Espagne*. On sait qu'Alexandre penchait la tête sur une de ses » épaules, c'est ainsi que sont représentés tous ses portraits, le re- » gard dirigé en haut, position indiquée par une épigramme grecque » sur une statue de ce conquérant par Lysippe. Le jet de ses cheveux » au-dessus du front caractérise seul les têtes d'*Alexandre*, parmi » tous les simulacres des héros, et ressemble à la chevelure de *Jupi-* » *ter*, pour le fils duquel il voulait passer. C'est-à-dire que les che- » veux sont relevés, et qu'ils tombent par ondées en différens étages. » C'est ainsi que Lysippe le représenta. »

Nous voici maintenant obligés de fonder sur des conjectures notre opinion relativement à cette tête. Est-elle le modèle de la tête d'Alexandre au cabinet du Capitole? Serait-elle moulée sur cette même tête, ou bien sont-elles sorties du même moule? Ces questions paraissent si difficiles à résoudre, que nous nous en remettons aux lumières de la Société.

Le troisième et dernier morceau qui accompagne les têtes, a, comme sculpture antique, son mérite. Cette terre cuite, d'une argile plus commune, représente un petit masque scénique (*V. la Vignette*) : il est du genre de ceux qu'on désignait sous le nom de comiques. On les distinguait des autres, surtout des tragiques, à leurs bouches moins ouvertes que les derniers, qui semblaient vouloir dévorer les spectateurs.

Il est fait mention de ces petits masques dans le Recueil d'antiquités de Caylus, et il y est dit à ce sujet que l'on doit croire qu'ils servaient pour les dieux lares pendant les saturnales ou toute autre fête.

Les petits masques ne sont pas très-communs, car parmi ceux en grand nombre cités par *Ficoroni*, publiés dans son ouvrage sur les masques scéniques des anciens Romains, il y en a très-peu en *terra cotta*, un ou deux seulement, sur cinq ou six d'argile, se rapportent à celui-ci. Il fut trouvé, comme le buste de Vitellius, dans un tombeau et dans la même ville. Les anciens ne se contentaient pas seulement de représenter des masques sur les pierres sépulcrales, mais ils en renfer-

Digitized by Google

maient quelquefois de véritables dans le lieu de leur sépulture. *Ficoroni*, que j'ai déjà cité, nous en montre plusieurs trouvés dans les différens *colombaires* aux environs de *Rome*.

Le faire de ce masque, sans être aussi soigné que les autres morceaux, paraît néanmoins assez terminé pour y trouver un caractère de tête original. Non-seulement il couvrait le visage, mais encore une partie de la tête; c'était une espèce de casque qui, outre les traits de la figure, représentait encore la barbe, les cheveux et les oreilles.

La grande bouche ouverte de ce masque rappelle le besoin qu'avaient les acteurs d'en faire des porte-voix pour être entendus des spectateurs dans l'éloignement. Cela leur était d'autant plus nécessaire, que les anciens représentaient ordinairement la comédie dans des lieux très-vastes, tels que les théâtres à Rome, qui n'avaient ni voûtes ni couvertures solides.

La belle conservation de ces terres cuites pourra peut-être causer quelque étonnement, et faire naître de l'incertitude chez ceux qui, ne pouvant pas apprécier les beautés des ouvrages de l'art chez les anciens, s'imaginent que pour constater une certaine antiquité, les traces du ravage des temps doivent être nécessairement empreintes sur les monumens. Ce préjugé est tellement répandu parmi une certaine classe de soi-disant amateurs, que l'on a prétendu que plusieurs antiquaires ont cru devoir justifier l'étonnante conservation du plus beau monument de l'antiquité qui existe dans le midi de la France, et sans doute en Europe (1). On voit que nous voulons parler du temple connu sous le nom de la *Maison carrée de Nîmes*.

Pour réfuter de pareilles erreurs, nous nous contenterons d'observer aux personnes qui, en fait d'antiquités, ne s'en rapportent qu'aux apparences, que tous les jours il nous parvient, intacts, des morceaux antiques, soit de verre, soit de terre cuite, quoiqu'ils soient restés enfouis un grand nombre de siècles.

La quantité de beaux vases étrusques que l'on voit dans les différens musées, et qui semblent sortir tout récemment des mains de

(1) Supplément de l'Histoire des antiquités de Nîmes, pag. 21.

Digitized by Google

l'ouvrier, n'est-elle pas une preuve suffisante de ce que nous avançons?

Ignore-t-on que les tombeaux, les colombaires, et les autres monumens de ce genre mettent les objets qui y sont déposés, à l'abri de recevoir le choc des autres corps, comme étaient ceux que nous possédons. C'est à de telles circonstances qu'est due la conservation de la plus grande partie des ouvrages antiques d'une substance fragile, qui décorent les magnifiques collections que l'on admire dans les principales villes de l'Europe.

La grande difficulté de se procurer des objets antiques, sans quelque dégradation, rehausse de beaucoup le mérite et le prix de ceux qui n'en offrent aucune. Ils deviennent pour le connaisseur d'autant plus précieux, que rien ne lui en dérobe les beautés.

Comme il se pourrait que certains faits, dont il est question dans ce mémoire, n'aient pas été rapportés de façon à fixer l'attention, ainsi que nous l'aurions désiré, nous croyons devoir nous résumer, en rappelant à la société que le buste de *Vitellius*, genre de sculpture en usage du temps des empereurs Romains, est d'une argile rouge, et de la même qualité que celle dont se servaient dans la plastique les artistes anciens.

Que ce buste creux dans son intérieur a été moulé, ainsi qu'ils le pratiquaient lorsqu'ils voulaient multiplier les ouvrages qu'ils avaient soignés. Enfin, qu'on ne peut révoquer en doute que l'ongle n'ait été employé comme outil sur la tête de cet empereur; de même que nous avons démontré que les statuaires Grecs et Romains avaient coutume de le faire quand ils donnaient la dernière touche, le *factus ad unguem*. Toutes ces particularités nous paraissent autant de preuves convaincantes de son antiquité.

La tête d'*Alexandre* a, comme nous l'avons fait observer, tous les indices qui peuvent prouver qu'elle était un modèle que les sculpteurs anciens suspendaient aux murs de leurs ateliers. La Société voudra bien se ressouvenir que nous nous en rapportons à ses connaissances, pour lever les difficultés que cette tête présente, par le rapprochement qu'elle peut avoir avec celle publiée par *Winkelman*.

Nous pensons encore qu'il est inutile d'entrer dans aucun détail, pour

Digitized by Google

démontrer l'antiquité du masque scénique. Elle paraît trop bien constatée par le faire qui distingue les deux autres morceaux de sculpture présentés à la Société.

Quant à leur conservation, ce que nous avons dit à cet égard doit suffire à faire reconnaître la fausseté d'une opinion, qu'on ne peut adopter, pour peu que l'on possède quelques notions sur l'archéologie.

L. DUBARRY, lieutenant-colonel retraité,

Membre résident.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES ANTIQUITÉS

DÉCOUVERTES A NÉRAC.

L'un des traits les plus remarquables de l'époque où nous vivons est cet esprit de recherches consciencieuses qui préside aux travaux historiques. Il n'est plus permis aujourd'hui d'écrire d'après des renseignemens vagues ou incertains, de faire des livres seulement en abrégeant ou en copiant d'autres livres. Il faut ajouter aux connaissances acquises, il faut peindre chaque siècle avec les couleurs qui lui sont propres, avec ses mœurs et aussi avec son allure distinctive; il faut montrer les peuples qui ne sont plus dans toute la vérité de leur costume; tâche difficile, sans doute, pour des esprits superficiels ou légers, mais que remplissent, avec des succès éclatans, quelques hommes que l'estime publique encourage et récompense.

Les antiquités de la Novempopulanie étaient, il y a vingt ans, presqu'entièrement inconnues. En effet, que nous apprenaient Oheinart (1), de Marca (2), Dom Brugèles (3), et un petit nombre d'autres sur cette province? Quelques chartes, rapportées avec négligence, un

(1) *Notit. Utruisq. Vascon.*

(2) *Histoire de Béarn.*

(3) *Chroniques Ecclésiastiques du diocèse d'Auch.*

Digitized by Google

petit nombre d'inscriptions, des mémoires généalogiques, quelques fondations religieuses, voilà ce qu'on trouve dans ces auteurs. Mais les premiers temps des peuples de cette contrée, les monumens qui en couvrent le sol, ses annales, ses légendes, ses ballades, ses chevaleresques et poétiques souvenirs, tout ce qui anime, anoblit, agrandit l'histoire, tout ce qui en fait le charme, avait été dédaigné ou rejeté par eux. La sécheresse de leurs récits, la pesanteur de leurs dissertations, rebutaient les lecteurs les plus intrépides.

Cet esprit de recherches dont nous parlions tout à l'heure, est enfin venu féconder les annales de cette partie de la France. Il s'est trouvé des explorateurs qui, puissamment aidés par des hasards heureux, ont découvert de longues séries de monumens. Le moyen-âge a rassemblé pour eux ses cartulaires épars, ses chroniques oubliées et ses marbres mutilés. Mais ce serait s'abuser que de croire terminée la mission des sciences historiques dans la vieille Aquitaine. A chaque instant de nouvelles élucubrations viennent nous révéler des faits dont on ne pouvait même soupçonner l'existence. Des villes dont la fondation paraissait naguères presque moderne, nous présentent maintenant, et non sans orgueil, les titres incontestables de leur antiquité. L'origine de beaucoup d'autres est encore enveloppée d'épaisses ténèbres, que des lumières inattendues pourront dissiper un jour. On sait bien que les débris fugitifs des légions de Sertorius furent rassemblés à *Lugdunum* (1), mais le nom même de ce lieu indique une fondation gauloise, antérieure à cet événement. *Elusa* était la métropole de la Novempopulanie; mais qui lui donna son nom? à quelles causes dut-elle sa suprématie? C'est ce que l'on ignore. Selon Mela (2), les *Ausci* furent célèbres parmi les peuples Aquitains. Cependant si l'on interroge l'histoire, elle demeure muette sur cette tribu à laquelle Mela donne une épithète honorable. On douterait de l'existence de la Cité des *Lactorates*, si quelques marbres, échappés aux coups du temps et de la barbarie, n'étaient demeurés debout pour

(1) *S. Hyeron. advers. Vigilant*, IV. lib. II.

(2) *Ausci Aquitanorum* clarissimi *sunt.*

Digitized by Google

nous attester ce fait oublié, ou négligé par les écrivains (1). Des monumens, non moins précieux, vont nous révéler l'existence d'une autre Cité de cette Aquitaine primitive, de cette Novempopulanie, dont le territoire était limité, selon César (2), par la Garonne, l'Océan et les Pyrénées.

Il est digne de remarque que des auteurs qui vivaient long-temps après l'agrandissement de l'Aquitaine, ont conservé à cette province ses bornes antiques. Ammien Marcellin dit formellement que la Garonne séparait les Celtes des Aquitains (3). Ainsi tout le territoire placé sur la rive gauche du fleuve que nous venons de nommer, a fait partie de la Novempopulanie. Ce ne sera donc que dans des temps assez bas que les Celtes *Nitiobriges* auront porté les bornes de leur territoire sur cette rive gauche, en devenant possesseurs d'une partie de celui des *Vasates*, des *Sotiates*, des *Elusates* et des *Ausci*.

C'est dans cette contrée, au milieu de campagnes fertiles, traversées par la Baïse, que s'élèvent les murs de la petite ville de Nérac. Suivant la tradition, les maisons les plus anciennes de ce lieu étaient bâties sur la rive droite de la rivière, et occupaient tout l'espace compris entre elle et les rochers ou côteaux voisins (4). « Les murailles qui » l'entouraient subsistent encore, dit M. de Villeneuve, ou servent » de fondemens aux maisons bâties auprès de la rivière. Il paraît » même qu'elles se prolongeaient dans la partie adjacente du parc du » château, car on voit encore dans ce parc des traces de la *Rue des* » *Argentiers*, qui faisait suite à celle de la *Séderie*, dans la partie » basse du petit Nérac. Cette *rue des Argentiers* fut détruite, en » 1556, par les ordres d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et ses

---

(1) Gruter, pages 29 et 30. On trouve seulement dans la Notice des provinces de la Gaule la mention de *Civitas Lactoratium*. La Table Théodosienne indique aussi *Lactora* et les *Lactorates*.

(2) *De Bell. Gall.*

(3) Ab Aquitanis (*Celtas*) *Garumna disterminat flumen.*

(4) *Notice Historique sur la ville de Nérac*, par M. de Villeneuve-Bargemont, pag. 2.

Digitized by Google

» habitans furent établis dans la rue dite de *Bourbonette*, qu'il avait » fait construire dans cette intention sur la rive opposée. Dans cette » partie de la ville qui forme aujourd'hui le *Petit Nérac*, étaient les » paroisses de Saint-Marc et de Saint-Germain, un prieuré de Béné- » dictins, dépendant de l'abbaye de Condom, et une commanderie de » chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Ce dernier établissement » occupait un emplacement au-dessus du parc du château, dans la » plaine qui lui est contiguë; et la fontaine, qui est précisément au- » dessus, en a pris le nom de *Fontaine de Saint-Jean.* »

L'historien de Nérac dit aussi : « L'époque de la fondation de cette » ville n'est pas très-certaine. *Aucun monument* n'atteste son existence » dans des temps reculés, si ce n'est le nom de la petite source de » *Fontindelle*, qu'on prétend avoir été nommée *Fond Délos*, ou » *Déli*, ou *Fons Hélios*, parce que la tradition a conservé le souve- » nir d'un temple dédié à Apollon, dans ce quartier de la ville (1) ».

Après avoir ainsi exposé ses recherches, M. de Villeneuve affirme que Nérac existait déjà au huitième siècle, parce que, dans un acte de l'an 1011, on donne à ce lieu le nom de *Ville.* Certes, s'il n'y avait pas d'autres preuves de l'existence de Nérac à cette époque, nous n'oserions rien affirmer, car il ne fallait pas assurément deux siècles pour former une de ces associations communales qui prenaient alors le nom de *Villes.*

L'acte mentionné par M. de Villeneuve était conservé dans les archives de l'abbaye de Saint-Pierre de Condom. Il contenait la donation faite à cette abbaye, par Arcius d'Olbion, de la ville et de la juridiction de Nérac (2).

Devenus possesseurs de ce lieu, les Bénédictins de Condom furent

---

(1) *Notice Historique sur la ville de Nérac*, pag. 1.

(2) Voici un extrait des cartulaires de Condom, relatives à cette donation : *Arcius Olbioni, dedit Beato Petro et ejus habitatoribus fundum ejus villæ que dicitur* Neraq, *et cum ipso villam, forum dominationemque totius villæ et fori. Spopondit sese neque dominari ulterius, neque ullam violentiam facturum in æternum, ut totius dominationis nostræ integritas in eadem villa servaretur.*

Digitized by Google

bientôt exposés aux exigences, aux agressions même des Seigneurs du voisinage. Ces religieux ne pouvaient défendre eux-mêmes et la ville et sa juridiction. Pour parvenir à rendre vaines les attaques de leurs ennemis, ils résolurent de confier la garde de Nérac à un guerrier connu par sa valeur. Ils choisirent pour cet emploi un Sire d'Albret, qui était maître d'une petite contrée des Landes, nommée *Leporetum* ou *Lepretum-Albretum*. Ce défenseur, ou cet *avoué*, comme on disait alors, obtint des Religieux un emplacement à Nérac pour y bâtir un château, première origine, si on n'en recherche pas une plus antique, de la demeure devenue célèbre par le séjour des Ducs d'Albret, des Rois de Navarre, de l'ingénieuse Marguerite de Valois-Angoulême, sœur de François Ier et de cette autre Marguerite de Valois, non moins spirituelle, non moins belle que la première. Pour marque de leur seigneurie les moines se réservèrent un cens annuel de douze deniers Morlaas, donnant d'ailleurs au Sire d'Albret le tiers du moulin de la ville, un droit d'octroi, et un autre de péage sur le pont de Barbaste. Mais ils ne retirèrent aucun avantage de leur générosité : ils trouvèrent, au lieu de défenseurs, des ennemis implacables dans les Sires d'Albret, et ils furent réduits à leur céder, en juillet 1306, la ville et la seigneurie de Nérac. L'acte porte que l'abbé de Saint-Pierre de Condom, le prieur de Nérac et ses religieux cèdent à Amanieu d'Albret, la ville de Nérac, sa seigneurie, sa haute, moyenne et basse justice, son péage et les douze deniers Morlaas qu'ils s'étaient réservés pour l'emplacement du château.

Cette transaction est, comme on le voit, du commencement du 14.e siècle. Moins de cent ans après, les Sires d'Albret étaient élevés aux premières dignités de l'état ; l'un d'eux fut connétable, et ils obtinrent le droit d'écarteler des armes de France, leur écusson, jusque là de gueules, sans aucun signe héraldique. Alain d'Albret ayant épousé, en 1470, Françoise de Bretagne, réunit à ses domaines les Comtés de Dreux, de Gaure, de Périgord, de Castres et les Vicomtés de Limoges et de Tartas.

Jean II, fils d'Alain, fut marié en 1484 à Catherine de Foix, qui lui apporta en dot le Comté de Foix, la Souveraineté de Béarn et le Royaume de Navarre.

Digitized by Google

Henri I, leur fils, épousa Marguerite de Valois-Angoulême, sœur de François Ier. Il mourut en 1555, laissant pour unique héritière Jeanne d'Albret, sa fille.

Mariée à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, Jeanne donna le jour à Henri IV.

L'histoire a peint à grands traits les hautes qualités de l'héritière des rois de Navarre, mais elle a trop oublié l'ardent fanatisme qui anima souvent cette princesse. Jeanne ne se contenta pas en effet d'embrasser la réforme, elle contraignit une partie de ses sujets à abjurer le catholicisme. Théodore de Beze, député vers elle par Calvin, établit à Nérac une sorte d'association, une ligue contre les anciennes croyances. Ce fut en 1560, pendant le séjour de ce religionnaire à la cour de Jeanne, que celle-ci ordonna la démolition de toutes les églises, de tous les monastères de Nérac. Alors les autels furent renversés, la paix des sépulcres violée (1), et Poton de Saintrailles, ce vaillant chevalier, qui reposait dans l'église des Franciscains, sous un modeste monument, fut privé des derniers honneurs du tombeau (2).

C'était, surtout depuis le règne de Charlemagne, une habitude constante de placer dans les murs des églises, pour les conserver à jamais, les précieux débris des monumens antiques. On les mettait ainsi sous la sauvegarde de Dieu même. Comme les découvertes dont nous allons nous occuper indiquent la somptuosité des édifices de Nérac, à l'époque de la domination romaine, il est probable que des fragmens de sculptures et des inscriptions existaient encore dans les églises et les monastères que le zèle réformateur détruisit dans cette ville. Ce zèle était sans mesure et ne respectait rien ; et quoique la première

---

(1) On a même dit que le tombeau de Henri I ne fut pas respecté ; mais il paraît qu'on s'est trompé, et que l'on a confondu le mausolée de ce prince avec celui d'un chevalier dont le cadavre fut arraché du sépulcre pour s'approprier les armes de prix dont il était revêtu.

(2) Nous avons été assez heureux pour recueillir, en 1830, le monument de Saintrailles, oublié depuis près de trois siècles. Il sera placé dans le musée de Toulouse.

Digitized by Google

moitié du siècle de la renaissance eût répandu dans toute l'Europe le goût si noble, si pur des lettres et des arts, on peut penser que, préoccupés par le désir d'anéantir le catholicisme, les sectaires ne virent qu'avec indifférence les restes de l'antique splendeur de Nérac, et qu'ils confondirent dans une même proscription les monumens de la piété et les monumens de l'histoire.

Il est certain que, dans les écrits du temps, on ne trouve aucune trace des souvenirs qui auraient dû s'attacher aux monumens de Nérac, sans doute plus nombreux, plus apparens alors que de nos jours. J.-C. Scaliger, cet homme si érudit, si justement célèbre, qui s'était établi près d'Agen, dans une retraite champêtre, à laquelle il avait donné le nom de Vérone, en mémoire de la patrie absente, n'en parle pas dans ses ouvrages (1). Salluste du Bartas, le poète de la cour de Navarre, et qui habitait le château de Hordosse, ne mentionne pas les monumens de Nérac dans les vers qu'il fit réciter en langue du pays, en latin et en français, l'an 1577, lors de l'entrée de Marguerite de Valois dans cette ville (2). Il y est bien question et de la Baïse et du *Petit Nérac* (3), le parc y est mentionné, mais il n'y a pas un mot

---

(1) On espérait trouver quelque chose à ce sujet dans l'écrit publié en 1574 sous le titre: *Julii Cæsaris Scaliger, viri Clarissimi Poëmatum*; mais dans le livre intitulé *Urbes*, où il aurait surtout fait mention de Nérac, il ne nomme pas même ce lieu, et les villes les plus voisines dont il s'occupe sont Bayonne, Bordeaux et Toulouse.

(2) Vid. *Poëme dressé par G. de Saluste, seigneur du Bartas, pour l'accueil de la Reine de Navarre, faisant son entrée à Nérac, auquel trois nymphes débattent qui aura l'honneur de saluer sa majesté.*

(3) Baïse, enfle toun cous: commente-té mès grane,
Que lou Rhin, que lou Po, que l'Ebre, que la Tane:
Glouriouse, hè bruny toun gay per tout le moun,
Baïse enfle toun cous: commente-té mès grane,
Puch que ciamès lou Rhin, lou Po, l'Ebre, la Tane
Nou bin sur lou gravé tan beutat, que lou toun.
Creich, ô Petit Nérac! Nérac, creich tas barralhes;.

Digitized by Google

sur les antiquités de cette ville. On rechercherait sans doute en vain quelques allusions à ces vieux débris dans les ouvrages de Marguerite-Angoulême ; et Clément Marot, qui fit pour cette Reine de Navarre tant de vers délicats, tant de dixains passionnés et ingénieux, n'eut pas la pensée de décrire de vieux marbres que son pied heurta souvent peut-être. Ainsi on ignorait complètement que le séjour favori du Béarnais avait une illustration qui remontait, au moins, vers le troisième siècle de notre ère.

Cependant les travaux entrepris pour l'embellissement de la demeure royale avaient dû souvent mettre à découvert de précieux monumens de l'antiquité.

Le château de Nérac, occupait, comme on le sait, une élévation située sur la rive gauche de la Baïse, et de ce côté s'étendait le *Jardin du Roi*. Ce vaste espace aurait pu suffire aux possesseurs de l'ancien manoir des Sires d'Albret; mais, sur l'autre rive de la Baïse, apparaissaient des sites pittoresques, des sources tombant de hauts rochers, et les créneaux du château de Nazareth, et les vieilles tours de la commanderie de Saint-Jean. Un pont, attenant au château, donnait accès de ce côté. On résolut d'y établir une promenade, un lieu d'exercice. Antoine de Bourbon commença l'exécution de ce projet que Henri I.er avait conçu. Nous avons déjà dit qu'il détruisit la *Rue des Argentiers*, qui bordait une portion de la rive droite de la Baïse. Il commença un parc ou une garenne de ce même côté. Une allée s'étendait de la tête du pont vers la *Fontaine de Saint-Jean*. Le côteau,

---

Leve tas tours au Ceu ; cinte de tas muralhes
Tout so que de plus bet cintet ciamès lou moun.....
. . . . . .
O merlé ! ô rossignol ! ô meillengue ! ô luneiche !
Cours deu bet casau que la Baïse engreiche,
Saludats d'un doux cant la plus bere deu moun.
O Parc, cargue de thruts tous arbres plus soubatgès !
Per arcoulhi ta dame acate tous ramatgès !
Parc, nou se bic ciamès tant d'amour que lou toun.....
. . . . . .

Digitized by Google

au pied duquel est située cette allée, que Marguerite de Valois agrandit encore, ou traça de nouveau, était couvert d'un bois taillis.

Pour créer cette promenade, Antoine de Bourbon détruisit la *Rue des Argentiers*; mais, pour la prolonger plus loin, il fallut s'établir sur le sol même des édifices dont on a retrouvé, en 1832, les substructions et les mosaïques. On nivela ce terrain, on planta des arbres, et cependant, par le hasard le plus heureux, là furent conservés, à une très-petite distance du pic et de la houe, ces murs, ces dalles de marbre, ces élégans rinceaux de couleurs variées que la main de l'art avait façonnés depuis plus de douze siècles. On passait, comme aujourd'hui, sur ce sol antique, pour parvenir à la *Fontaine de Saint-Jean*, restaurée, embellie par les soins de Henri IV; il fallait le fouler aussi pour aller à la Chapelle dont on retrouve encore quelques murs, et où Marguerite de Valois assistait à l'office divin. Elle-même parle de cette chapelle, des allées qui longeaient la Baïse et du parc, dans ses intéressans *Mémoires*. Là elle nous apprend que les soins qu'elle avait pris du roi son mari, durant une forte maladie qui le retint à Eause, lui avaient rendu son affection, et elle ajoute: « Cette félicité, » me dura l'espace de quatre ou cinq ans, que je fus en Gascogne » avec luy, faisant la pluspart de ce temps-là, nostre séjour à Nérac, » où nostre cour estoit si belle que nous n'enviions point celle de » France; y ayant Madame la Princesse de Navarre, sa sœur, qui » depuis a esté mariée à M. le duc de Bar, et moi, avec bon nombre » de dames et filles, et le Roy mon mari estant suivy d'une belle » troupe de seigneurs et de gentilhommes, aussy honnestes gens que » les plus galans que j'aye vu à la cour; et n'y ayant rien à regretter » en eux, sinon qu'ils estaient Huguenots : mais de ceste diversité » de Religion il ne s'en oyoit point parler, le Roy mon mary et » Madame la Princesse, sa sœur, allant, d'un costé, au Presche, et » moy et mon train, à la Messe *en une chapelle qui est dans le Parc*; » d'où, comme je sortois, nous nous rassemblions pour nous aller » promener ensemble, ou dans un très-beau jardin qui a des allées » de lauriers et de cyprès fort longues, ou *dans le Parc que j'avais* » *fait faire*, en des allées de trois mille pas, qui sont au long de la » rivière; et le reste de la journée se passoit en toutes sortes de plai-

Digitized by Google

» sirs honnestes ; le bal se tenant d'ordinaire l'après-dînée et le » soir. »

D'après ce passage il paraîtrait que Marguerite de Valois aurait fait faire le parc dans ce bois taillis dont nous avons parlé et qu'elle ajouta d'autres allées à celles qu'on devait à Antoine de Bourbon. Elles se prolongeaient sur les bords de la Baïse, sites charmans dont l'aimable fille de Médicis avait senti tout le prix, mais qu'un Empereur avait aussi appréciés, douze siècles avant elle, et où il avait déployé toutes les pompes de la puissance, toutes les richesses de l'architecture.

Le premier objet que l'on rencontre aujourd'hui, après avoir parcouru une courte distance, en partant de la tête du pont, est un ancien réservoir, ou vase immense, ayant à peu près une forme elliptique. Il était en terre cuite, et l'on peut croire que, pour le former, on se contenta de creuser le sol, et d'appliquer ensuite sur les parois de l'excavation une forte couche de terre à poterie bien corroyée ; qu'après la dessication de cet enduit, on entassa du bois dans l'excavation, qu'on y mit le feu, et qu'après la cuisson, on eut un bassin ou réservoir dont il fallut seulement réparer les gerçures et les fentes. L'action du feu se reconnaît encore, à près d'un mètre autour de ce bassin, et la terre y offre l'aspect d'une sorte de briquetage imparfait.

Ce bassin ou réservoir est à la gauche et à quelques pas des premières ruines que nous allons examiner. Là existait une salle ayant, dans œuvre, 15 mètres 50 centimètres de long, sur 12 mètres 80 centimètres de large ; l'entrée, précédée d'un péristyle, dans le voisinage duquel on a trouvé des tronçons de colonnes de marbre verd de Campan, a environ 4 mètres. Elle est divisée en deux parties par un pilier ou montant, ayant 80 centimètres de côté et qui devait servir à soutenir l'imposte, ou à recevoir les retombées de deux arceaux. Un des côtés de cette salle a sept niches demi-circulaires, encore revêtues de marbre à leurs bases, et qui ont 70 centimètres de diamètre. Au-devant on a cru reconnaître une sorte de réservoir ou de canal. A droite et à gauche de ces niches s'ouvraient deux petites salles, demi-circulaires aussi, et dont le diamètre est de 2 mètres 90 centimètres. De belles mosaïques couvraient le sol de ces deux cham-

Digitized by Google

bres ; le pavé de l'une d'elles est actuellement découvert et sa conservation est parfaite.

En arrière des niches se trouve une sorte de réservoir, et au-delà, en dehors, cinq réduits voûtés autrefois. De celui du milieu part un tuyau en poterie qui conduisait des eaux dans un bassin longitudinal. Un autre tuyau partant du milieu du bassin intérieur vers la niche construite au centre, servait à évacuer les eaux(1). Il était d'abord dirigé en droite ligne vers la Baïse, en traversant une autre salle placée à droite ; mais on crut devoir l'interrompre et lui donner une direction oblique, à partir d'un peu plus du milieu de la première salle, afin de rejetter plus promptement les eaux en dehors de l'édifice. Peut-être a-t-on pris ce parti pour soustraire à l'influence d'une humidité continuelle les riches pavés qui recouvraient le sol de ces deux salles.

Deux réduits existent derrière chaque chambre demi-circulaire. Leur plan du côté intérieur est déterminé par l'arc formé par le mur ; de l'autre, il est dessiné par une ligne droite.

Auprès de la porte qui donne entrée dans cette salle, le mur est ouvert en forme de galerie, dans une longueur de onze mètres. Deux bases de piliers ou de colonnes ayant 80 centimètres de côté, et espacées entr'elles d'un mètre 60 centimètres, formaient ce système. De là, on parvenait dans une salle ayant 11 mètres 40 centimètres de long, sur 2 mètres 68 centimètres de large, et éclairée à chaque extrémité par une ouverture ayant un mètre 15 centimètres à sa base.

De cette salle on passait dans une autre ayant la même longueur et éclairée de même, mais dont la largeur, prise dans œuvre, est de trois mètres.

Celle qui se trouve à la droite de l'observateur qui entre dans le lieu où existent encore les niches ou cabinets demi-circulaires, symétrise parfaitement dans son plan avec la première salle; mais elle est moins vaste. En dehors les murs font une retraite de deux mètres 50 centimètres sur ceux de l'autre. La communication avait lieu par une

---

(1) Ces eaux provenaient apparemment des terrains élevés qui sont en arrière et un peu en avant.

Digitized by Google

ouverture ayant 6 mètres 50 centimètres, mais divisée en trois par deux colonnes placées à la distance d'un mètre 60 centimètres l'une de l'autre. Cette salle a, dans œuvre, un peu plus de 12 mètres de long, sur 10 mètres 60 centimètres de large. Une porte s'ouvrait du côté de la Baïse; elle a été faite dans l'axe des deux salles, et sa largeur était d'environ deux mètres. Dans la longueur de la salle trois ouvertures, formées aussi de chaque côté par des piliers ou par des colonnes, qui supportaient des arcs, servaient à éclairer cette partie de l'édifice. Chaque ouverture, y compris l'épaisseur de la base des piliers ou des colonnes, avait 6 mètres 80 centimètres.

A côté des deux salles ou galeries étroites, dont nous avons parlé, on trouve une autre pièce, qui devait être très-vaste, mais qui aura été détruite en partie pour faire d'autres constructions. Il paraît, en effet, que l'édifice que nous allons examiner, bien que lié au premier, est placé à cheval sur des portions de vieilles constructions.

Là nous retrouvons les murs d'une salle qui coupe entièrement celle dont nous venons de faire mention, et qui avait environ 12 mètres de longueur sur un peu plus de 8 de largeur. Mais l'un de ses angles est occupé par l'une des faces d'une chambre à huit côtés qui flanque une grande salle dont nous parlerons bientôt. D'angle en angle cette chambre a 4 mètres 60 centimètres.

Il faut, avant d'aller plus loin, décrire le bâtiment auquel cette pièce est jointe.

A la distance d'environ 18 mètres 80 centimètres du premier édifice dont nous avons parlé, et ne se raccordant pas avec celui-ci, on trouve une salle formant un parallélogramme et ayant d'un côté 7 mètres 60 centimètres, et de l'autre 4 mètres, le tout pris dans œuvre. Au fond une porte donne entrée dans une salle dont la longueur est de 14 mètres, et la largeur de 7 mètres 40 centimètres. A gauche, à 70 centimètres de l'angle du mur, on trouvait un vestibule carré, de 2 mètres 80 centimètres, qui conduisait dans la chambre octogonale, dont il a été déjà parlé. On y entrait par une porte large d'un mètre 40 centimètres, ouverte dans l'une de ses faces. Plus loin, toujours du même côté, existe une petite chambre de forme pentagonale, et qu'un mur semble séparer entièrement de la salle principale; mais sans

Digitized by Google

doute autrefois une porte, percée dans la maçonnerie, y donnait entrée. Cette petite pièce était extrêmement décorée, et l'on peut, en quelque sorte, en restituer les ornemens.

Une ouverture ayant 4 mètres 40 centimètres, donne, de la salle dont nous venons de parler; dans une autre, mais qui n'a que la largeur de l'ouverture qui vient d'être indiquée, sur 8 mètres 4 centimètres de profondeur; au bout existe encore une chambre plus petite. C'est une sorte de sanctuaire dans lequel paraît encore la base, soit d'un autel, soit de quelque statue. On n'a retrouvé en place que des débris de la mosaïque élégante qui en recouvrait le sol.

Le mur du côté gauche de cette sorte de *Sacellum* ou de Sanctuaire, s'étend encore de près de 95 mètres jusqu'à la Fontaine de St-Jean.

Vers le milieu de la seconde salle que nous venons de décrire, mais séparée d'elle par un mur épais, existe une sorte de réservoir demi-circulaire qui, par un tuyau, communique avec le canal bâti en brique qui environne de ce côté tout ce second édifice (1).

Nous avons dit que la première pièce, à gauche de l'entrée, était bâtie à cheval sur d'autres constructions plus anciennes; il en est de même de la pièce octogonale dont nous avons parlé. Elle est fondée sur des terres élevées au-dessus d'une citerne ou d'un réservoir circulaire où les eaux étaient portées par un tuyau en poterie qui existe encore. Le diamètre est d'environ 5 mètres 80 centimètres. En dehors on voit des traces d'un feu violent.

De l'extrémité de l'édifice que nous venons de décrire, bien imparfaitement sans doute, mais d'après les substructions des murs et les plans levés par M. Chretin, on retrouve de distance en distance, outre les murs de la galerie, et jusqu'à la *Chapelle de la Reine Marguerite*,

---

(1) Les eaux qui alimentaient ce réservoir provenaient d'une source, échappée des rochers voisins, et tarie aujourd'hui. Au delà, à plus de 32 mètres du *Sanctuaire* on retrouve une fontaine antique; et, encore, à 62 mètres plus loin la *Fontaine de St-Jean*. Voyez Planche IX.

Digitized by Google

des travaux exécutés par les Romains. Ici ils ont taillé à pic les rochers, plus loin ils ont construit de petits murs en talus pour arrêter la poussée des terres, pour en empêcher la chute, et pour isoler les murs de la galerie qui s'étendait jusques là.

A 15 mètres à peu près de la chapelle, à la gauche du spectateur qui remonte le cours de la Baïse, au-dessus des rochers, on retrouve des murs d'enceinte, peu élevés, ou indiqués seulement par les fondations; ils touchent presque à la chapelle, et de là tendent à l'est, en faisant un angle avec celle-ci; ils se prolongent en ligne droite dans une étendue de 90 mètres. Ils se détournent ensuite vers le sud-est, et on peut les suivre durant environ 15 mètres, jusqu'au bord du *Chemin de Nazareth.*

A 14 mètres 80 centimètres de cet angle rentrant, et dans l'intérieur, on reconnaît un ancien système de constructions, dont les vieux fondemens sont coupés, sous divers angles, par ceux d'édifices plus modernes. C'est là qu'existent encore les substructions des murs, et les pavés de plusieurs salles qui ont 30 mètres 60 centimètres de longueur. Celle du milieu a plus de 8 mètres de large. Le fond ou l'extrémité se termine par une partie demi-circulaire. Les deux pièces correspondantes n'ont que trois mètres 65 centimètres de large. Une salle et des galeries pareilles existent de l'autre côté de ce Palais et symétrisent avec celles-ci.

Chacune de ces salles se trouve divisée en trois parties par des dalles en marbre. Ces divisions déterminent trois dessins différens dans les belles mosaïques qui recouvrent encore en partie le terrain : les décrire, parler de leurs enroulemens délicats, de leurs compositions variées, de leurs bordures étincellantes de couleurs nuancées, mélangées avec art, offre des difficultés que le dessin seul peut vaincre; et c'est en présentant, grâces aux travaux de M. Chretin, une longue suite de lithographies de ces magnifiques pavés, que, plus tard, je les ferai connaître. En attendant, je donne (Pl. XI.) le dessin d'une de ces mosaïques.

Du milieu du *Chemin de Nazareth*, un des murs de l'édifice, qui est aussi celui de l'une des salles, se prolonge jusqu'à la rencontre

Digitized by Google

d'un avant-corps qui se projette de plus de 7 mètres 5 cent., et dont la façade, parallèle au grand mur, en a 15. Au-delà, on trouve encore un massif couvert de ciment et symétrisant avec cet avant-corps, où je crois reconnaître l'entrée, le péristyle du Palais, dont les inscriptions trouvées à Nérac font une mention expresse.

Non loin des vastes salles et des galeries qui les entouraient, il existait une chambre circulaire qui se trouvait d'ailleurs en face du portique. Elle a 9 mètres 60 centimètres de diamètre intérieur. La mosaïque qui la décore nous a paru, dans sa partie découverte, de la plus belle conservation et du travail le plus remarquable. Malheureusement le *Chemin de Nazareth* passe sur une portion de ce pavé. Mais on peut espérer, grâce au zèle de l'administration éclairée qui préside à la ville de Nérac (1), que ce chemin sera détourné de la ligne qu'il suit en cet instant, et que la mosaïque, ainsi conservée, sera un objet d'admiration et d'étude pour tous ceux qui recherchent avec soin les vieux monumens de la Gaule Aquitanique.

Un mur, dont l'origine paraît antérieure à celle du palais de Tetricus, termine toute cette partie de l'édifice. Un autre mur, mais du moyen âge, et qui tient aux masures de la Commanderie de Saint-Jean, se trouve presque en alignement avec l'une des faces de la *Tour octogone des Bains*, bâtie par les Rois de Navarre, sur l'autre rive de la Baïse; de là, selon le plan joint à ce Mémoire, le même mur paraîtrait se diriger vers l'angle le plus rapproché de la Chapelle de la reine Marguerite, formant une ligne dont la longueur est de plus de 92 mètres.

Le vaste espace libre entre le mur de l'est-sud et celui du nord, est partagé entre le *Cimetière des protestans* et des jardins. Dans le premier, on a, dit-on, détruit depuis long-temps beaucoup de mosaïques; mais on peut y faire encore des découvertes. Les jardins, où

---

(1) Et spécialement de M. Lespiault, délégué par le conseil municipal pour surveiller les fouilles. Je saisis cette occasion pour lui témoigner toute l'estime qu'ont dû m'inspirer et ses connaissances variées et son zèle pour la gloire de sa ville natale.

Digitized by Google

l'on n'a pratiqué que des fouilles partielles, donnent de plus grandes espérances.

A la gauche du Péristyle et au-delà de l'angle rentrant de la Baïse, il paraît qu'un immense bâtiment avait autrefois été élevé. Il se rattachait apparemment au *Palais*, et déjà plusieurs murs ont été reconnus et mesurés.

J'ai parcouru les lieux les plus célèbres en France par les monumens qu'ils possèdent encore, et en voyant les restes découverts à Nérac en 1832, j'ai acquis la conviction que, dans les Gaules, il ne reste rien de comparable à l'étendue des anciens édifices de ce lieu, à la beauté, à la conservation des mosaïques qui y existent. De nouvelles fouilles, de nouvelles découvertes agrandiront encore cette mine inépuisable d'antiquités. La Novempopulanie, si dédaignée, si méconnue jusqu'à présent, deviendra bientôt la terre classique de nos antiquaires : heureuse d'avoir contribué à leur rouvrir les voies de cette ancienne province, la Société archéologique du midi de la France méritera l'estime de tous ceux qui recherchent, qui recueillent les titres de gloire, les illustrations et les souvenirs de nos pères. Le nom de Tetricus, qui, ainsi que nous le verrons bientôt, est l'auteur de ces monumens, sera retiré de l'obscurité qui le couvrait en quelque sorte, et la mémoire de ce prince, ami des arts, et qui fut le fondateur d'un empire nouveau, brillera d'une gloire plus belle encore que celle que devaient lui assurer sa valeur et sa magnanimité.

L'empereur Tetricus n'est peut-être pas assez célèbre dans l'histoire. On a cru le flétrir en le confondant avec ces tyrans que proclamait une soldatesque indisciplinée, qui bientôt leur arrachait le sceptre et la vie. Mais Tetricus fut un grand homme d'état, un heureux guerrier. Il soutint dignement le poids de la couronne; il repoussa les peuples barbares; il fut le conservateur de la Gaule, d'une portion de l'Angleterre et des Espagnes, et lorsqu'il vit l'Orient soumis aux armes de l'heureux Aurelien, il s'empressa de réunir à l'empire ces belles provinces qui en étaient détachées depuis que Postume avait revêtu la pourpre. Honoré dans la capitale du monde, devenu en quelque sorte le collègue d'Aurelien même, il survécut à celui-ci, et le sénat lui décerna les honneurs de la consécration. Il nous

Digitized by Google

reste de lui et de son fils un grand nombre de médailles; mais que sont ces monumens près de ceux qui, dans notre Aquitaine, viennent d'être rendus aux Arts et à l'Archéologie? Leur importance, les faits qu'ils nous révèlent, le désir de mieux connaître leur auteur, tout se réunit pour nous engager à rappeler ici les principaux traits de la vie de ce prince.

Soumises par Jules-César, les Gaules s'étaient souvent montrées impatientes du joug. La haute civilisation de leurs habitans, surtout dans la partie méridionale, le souvenir des grands capitaines qu'elles avaient fourni à l'empire, leurs richesses, et d'autres causes encore, y entretenaient une noble fierté. On n'y avait point oublié qu'on avait offert à Brennus, dans Rome même, la rançon des défenseurs du Capitole, et qu'un autre Gaulois, Antonius Primus, avait aussi conquis la ville éternelle. Vers le commencement de la seconde moitié du troisième siècle de notre ère, les Gaules se détachèrent violemment du reste de l'empire. Les fautes de Gallien, les ordres intempestifs de l'un de ses confidens, précipitèrent cette révolution.

Valérien était tombé dans le piége que Sapor lui avait tendu. Gallien, son fils, qu'il avait déclaré *Auguste*, et associé à la suprême puissance, était dans les Gaules lorsqu'il apprit cet événement funeste. Il crut devoir en partir aussitôt; mais il y laissa son fils Salonin, qu'il nomma *César*, afin que tout s'y fît en son nom, et il mit auprès de lui un tribun nommé Silvanus.

M. Cassianus Latinius Postumus commandait, depuis trois ans, l'armée qui occupait les frontières. Valérien lui avait donné cette marque de confiance, en disant, selon Trebellius Pollion, que les peuples et les légions devaient lui savoir gré de s'être privé en leur faveur d'un des hommes du monde qu'il estimait et admirait le plus (1).

---

(1) *Si quis sanè Posthumi meritum requirit, judicium de eo Valeriano ex hâc epistola quam ille à Gallis misit, intelliget, Transrhenani limitis ducem, et Galliæ præsidem Posthumum fecimus, virum dignissimum, severitate Gallorum, præsente quo non miles in castris, non jura in foro, non in tribunalibus lites, non in curia dignitas pereat. Qui unicuique proprium et suum servet. Virum quem*

Digitized by Google

Jaloux de l'autorité de Postume, le tribun Silvanus recherchait toutes les occasions de faire échouer les entreprises de ce général, ou de lui susciter des embarras. Un jour, Postume ayant défait les Germains, les Bructères et les Chamaves, qui, ayant passé le Rhin, avaient ravagé les contrées voisines, il abandonna tout le butin à ses soldats. Silvain lui écrivit au nom du jeune César Salonin pour lui prescrire de faire rapporter ce butin dont le prince voulait disposer.

Postume aurait peut-être obéi si cela avait été possible ; mais à peine l'armée eut-elle connaissance des ordres dictés par Silvain, qu'elle se souleva, foula aux pieds les images de Gallien et de son fils, et proclama Postume empereur. Après cet acte qui les plaçait en révolte ouverte, les soldats marchèrent vers Cologne, où résidaient le jeune César et Silvain, et ils les massacrèrent.

Gallien, qui avait paru insensible à la captivité de son père, fut extrêmement affligé de la mort de son fils. Il dirigea ses meilleures troupes vers les Gaules. Mais Postume leur résista pendant trois années. Epuisé enfin, il allait peut-être succomber, et Gallien accourut pour assister à la défaite de son redoutable adversaire : mais atteint par une flèche, il s'enfuit et laissa Postume maître de la Gaule entière. Celui-ci s'appliqua à réparer les maux causés par les combats. Il fonda en quelque sorte un nouvel empire, et il prit à diverses reprises les insignes de consul (1), dignité qu'il conféra sans doute aussi à d'autres, ainsi que Tetricus le fit plus tard. Plusieurs de ses médailles lui donnent le magnifique titre de RESTITUTOR GALLIARUM (2).

---

ego præ cæteris stupeo, et qui locum principis mereatur jure. De quo spero quod mihi gratias agetis (Trigint. tyrann.)

(1) Parmi les médailles de Posthume, on distingue celle qui porte au revers la légende coss. IIII. Il avait été Consul en 257 avant d'être Empereur : il le fut pour la seconde fois en 261, pour la troisième en 264, et pour la dernière en 267.

(2) On lit cette légende sur des médaillons de bronze, des médailles de billon, et sur d'autres de grand, de moyen et de petit bronze.

Digitized by Google

Après un règne d'environ sept années, Postume fut tué par ses soldats, en l'an 267. Il avait associé à l'empire Marcus Aurelius Piavonius Victorinus. Celui-ci était fils de la célèbre *Victoria* ou *Victorina*, qui avait pris le titre d'*Auguste*, et que les soldats avaient saluée de celui de Mère des armées, *Mater Castrorum*.

La mort de Postume semblait devoir laisser l'empire des Gaules à Victorin. Ælien en possédait néanmoins une partie, et, rival dangereux, il aurait peut-être essayé de le réunir en entier sous son autorité; mais ses propres soldats l'ayant tué, Victorin devint seul possesseur de ces vastes provinces. Ses mauvaises mœurs causèrent bientôt sa perte, et il reçut la mort pour avoir enlevé la femme d'un simple particulier. Son fils, qu'il avait créé César, fut tué avec lui.

Après les deux Victorins, on vit paraître Marcus Aurelius Marius, qui, selon Aurélius Victor (1) et Eutrope (2), n'aurait régné que deux jours. Trebellius Pollion lui en accorde un de plus (3). « Mais » il est permis, dit M. de Boze (4) de douter des assertions de ces » auteurs. » Il nous reste en effet un grand nombre de médailles de Marius, et elles retracent des faits, (confirmés d'ailleurs par des inscriptions), qui indiquent que son règne dura au moins plusieurs mois. M. de Boze, qui a fait cette remarque, croit que Marius vécut plus du tiers d'une année, après avoir été salué Auguste; et il pense que ce règne ayant commencé dans les premiers jours de sep-

---

(1) *Sex. Aurelii Historiæ Romanæ Compendium.*

(2) *Eutropii Historiæ Romanæ Breviarium.*

(3) *Victorino, Lolliano et Postumo interemptis, Marius ex fabro, ut dicitur, ferrario, triduo tantùm imperavit. De hoc quid amplius requiretur ignoro, nisi quod eum insigniorem brevissimum fecit imperium. Nam ut Consul qui sex meridianis horis consulatum suffectum tenuit, à Marco Tullio tali aspersus est joco, Consulem habuimus tam severum, tamque censorium, ut in ejus magistratu nemo pranderit, nemo cœnaverit, nemo dormierit. De hoc etiam dici posse videtur, qui una die factus est imperator, alia die visus est imperare, tertia interemptus est.*
(Trebel. Pollio. *Triginta tyranni.*)

(4) *Histoire de l'empereur Tetricus, éclaircie et illustrée par les médailles. Mémoires de l'Académie des Belles-lettres*, tom. XXVI.

Digitized by Google

tembre ou d'octobre de l'an 267, dura jusqu'à la fin de janvier ou de février 268.

Victorina contribua peut-être plus que tout autre à la chûte de ce tyran ; elle avait son fils et son petit fils à venger, et elle voulait reconquérir son pouvoir sur les troupes; elle y réussit et parvint à placer sur le trône un homme digne d'y monter.

C. Publius Pivesuvius Tetricus, sénateur, et que l'on croit avoir été parent ou allié de Victorina, fut choisi par elle pour régner. C'était un de ces hommes éprouvés, auxquels Valérien aimait à confier des commandemens importans. Il avait successivement gouverné toutes les provinces des Gaules, et il était alors président ou préfet des deux Aquitaines (1). Son fils fut déclaré *César*, puis Auguste. Tetricus était absent lors de son élection ; il fut prendre solennellement la pourpre à Bordeaux ; la Gaule entière le reconnut pour souverain, et il régna aussi sur une portion de l'Angleterre et de l'Espagne.

M. de Boze fixe l'intronisation de Tetricus entre les mois de janvier et de mars de l'année 268, et il prouve ainsi cette assertion : « Tous les historiens conviennent que Gallien vivait encore quand Te- » tricus fut nommé empereur dans les Gaules; ils doutent seulement » s'il en avait appris la nouvelle, quand il fut tué devant Milan, où il » tenait Auréole assiégé. La mort de Gallien doit être, au plus tôt, du » 18 et au plus tard du 20 mars de cette année 268, puisque son armée

---

(1) *Interfecto Victorino et ejus filio mater ejus Victoria, sive Victorina, Tetricum senatorem Po. Rom. præsidatum in Gallia regentum, ad imperium hortata, quod ejus erat, ut plerique loquentur, affinis, Augustum appellari fecit; filiumque ejus Cæsarem nuncupavit...* (Trebel. Pollio, *Triginta tyranni.*)

Interim Victoria amisso Victorino filio, legionibus grandi pecuniâ comprobantibus, Tetricum imperatorem facit, qui familia nobili, præsidatu Aquitanos tuebatur; filioque ejus Tetrico Cæsarea insignia impartiuntur.

(Sex. Aurelii, *Historiæ Romanæ compend*, pag. 157.)

Huic successit Tetricus senator, qui Aquitanium honore præsides administrans, absens à militibus imperator electus est, apud Burdegalam purpuram sumpsit.

(Eutropii, *Historiæ Romanæ Breviarium*, lib. IX.)

Digitized by Google

» ayant élu sur-le-champ Claude II, surnommé depuis le *Gothique*,
» et celui-ci ayant fait part de son élection au sénat, ses lettres arrivè-
» rent à Rome le 24, et que dans l'assemblée convoquée, ce jour-là
» même, au temple d'Apollon, entre les acclamations et les souhaits
» qu'on fit à diverses reprises pour le nouvel empereur, on lui sou-
» haita qu'il pût bientôt venger la république des outrages d'Auréole
» et de ceux des Palmyréniens ; réprimer les entreprises de Zénobie
» et de Victorine, faire que Tetricus ne fût rien, ou comme s'il n'eût
» jamais été (1). Tetricus était donc en possession de quelque chose,
» ajoute, M. de Boze, et ce ne pouvait être que de *l'Empire des*
» *Gaules.* »

Claude II fut trop occupé à combattre, d'abord Auréolus, puis les Gots qui se précipitèrent sur l'Illyrie, la Thrace et la Macédoine, pour songer à troubler Tetricus dans la possession de cet *Empire des Gaules* dont parle M. de Boze. Il paraît même qu'il reconnut la légitimité de la puissance de Tetricus, et qu'il le considéra comme un collègue, car il abandonna à la discrétion de ce prince les Eduens, qui s'étaient soulevés et qui soutinrent dans Autun un siége qui dura sept mois entiers (2). Il y a plus encore : un monument authentique, cité par Banduri (3), montre une sorte d'alliance ou plutôt de communauté de pouvoir entre les deux Empereurs. C'est une médaille de petit bronze sur laquelle on voit, d'un côté, la tête de Tetricus, avec la légende ordinaire, et de l'autre la tête radiée de Claude, et autour ces mots : IMP. C. CLAVDIVS AVG. (4).

---

(1) *Claudi Auguste tu nos ab Aureoli vindica : dictum quinquies. Claudi Auguste tu nos à Palmyranis vindica : dictum quinquies. Claudi Auguste tu nos à Zenobia, et à Victoria libera : dictum septies. Claudi Auguste Tetricus nihil fuit.*
(Trebell. *in vita Divi Claudi.*)

(2) *Eumenii, Panegyr. Constantin. Aug.* p. 222.

(3) *Ant. Banduri, Num. tom.* 1, pag. 403.

(4) M. Mionnet, *De la rareté et du prix des médailles Romaines*, édition de 1815, page 305, cite aussi cette médaille.

Digitized by Google

Claude mourut à Sirmich, dans la troisième année de son règne.

Quintillus, son frère, d'abord proclamé Empereur par les troupes restées en Italie, et reconnu par le Sénat, vit bientôt ses propres légions disposées à se ranger du parti d'Aurelien, que l'armée victorieuse avait élu. Il ne crut pas pouvoir résister à son compétiteur, et il se donna la mort.

Aurelien voulut exécuter les projets de Claude qui, « après avoir » vaincu les Gots, avait résolu de tourner ses armes contre Zenobie, » dont la puissance devenait tous les jours plus formidable, et qui, » tout récemment encore, s'était emparée de l'Egypte ; mais les diffi- » cultés qui s'y rencontrèrent et l'obligation de faire un armement qui » répondît à la grandeur de l'entreprise, la suspendirent pendant près » de deux ans ». Durant ce long intervalle on ne voit pas que la guerre ait eu lieu entre Aurelien et Tetricus. Les regards du premier se tournaient vers l'Orient, d'où une puissance étrangère semblait vouloir expulser les Romains ; l'Occident ne lui donnait aucune inquiétude. Les Barbares contenus au-delà du Rhin par Tetricus, resserrés dans les montagnes lointaines de la Calédonie, par les légions de cet empereur ; l'Espagne soumise à ce prince et toute Romaine, voilà l'image que présentait cette partie de l'Empire, et pour la réunir à la domination de la ville éternelle, il ne fallait qu'associer par un acte solennel Tetricus au pouvoir conféré par le Sénat, ou le vaincre en bataille rangée. Aurelien remit à d'autres temps la fin de ce différent, et il parut se rappeler que Claude avait dit à ce sujet, lorsqu'il s'apprêtait à marcher contre les Gots : « *L'affaire de Tetricus* » *n'intéresse que moi ; celle des Gots intéresse la République.* » Il est d'ailleurs à remarquer que l'on ne croyait pas que, pour être sous la puissance des deux Tetricus, les Gaules eussent cessé de faire partie de l'empire. Aurelien, lui-même, après avoir surpris et défait Firmius, qui, ayant réuni les débris de l'armée ennemie, avait pris la pourpre et fait soulever l'Egypte, adressa au peuple une lettre en forme d'édit qui commençait par ces mots : « Romains, réjouissez- » vous ! ne vous occupez plus que de spectacles et des jeux du cirque, » par mes soins tout l'Empire jouit présentement d'une paix profonde. »

Digitized by Google

Pacato undique gentium tota quà patet orbe terrarum. Aurait-il compté pour rien dans l'étendue de cet Empire, dit M. de Boze (1), les Gaules entières, l'Espagne et une partie de l'Angleterre, si Tetricus les avait possédées seul, sans espérance de retour connu du Sénat et du peuple ?

Il est assuré que, profitant de ses victoires sur les Barbares et du loisir que lui laissaient les Empereurs reconnus à Rome, Tetricus éleva à un haut degré de puissance cet *Empire des Gaules*, dont les premières bases avaient été posées par Postume, et qu'il en fut regardé comme le fondateur, titre que d'ailleurs nous allons retrouver dans les inscriptions.

Les deux Tetricus embellirent l'*Empire Gaulois* par des monumens somptueux et ils s'occupèrent de la facilité des communications, de la création et de l'entretien des grandes routes (2), surtout durant les premières années de leur règne. Mais ces temps de bonheur et de paix s'écoulèrent avec trop de rapidité; l'indiscipline fit de nouveaux progrès dans des légions composées d'aventuriers, rassemblés de toutes parts, et Tetricus ne voulut plus s'occuper à découvrir ou à étouffer les germes de révolte sans cesse semés contre lui. Il pouvait rendre à l'empire Romain ses plus belles possessions en Occident, il pouvait surtout, par une renonciation volontaire à la pourpre, s'assurer des jours tranquilles, et à sa postérité la jouissance des biens les plus chers, la sécurité, la considération générale, et cette tranquillité philosophique, objet des vœux du sage. Il n'hésita point : mais les moyens à employer étaient difficiles. Aurelien reçut les propositions de Tetricus et dut les accepter avec joie. En finissant la lettre qu'il lui adressa, l'Empereur des Gaules cita, selon Trebellius Pollio, ce que Palinure dit à Enée dans le sixième livre de l'Enéide :

---

(1) *Histoire de l'Empereur Tetricus, éclairée et illustrée par les Médailles, Mémoires des Belles-Lettres*, tom. XXVI.

(2) *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, tom. III. Tristan de Saint-Amans, *Commentaires.*

Digitized by Google

Eripe me his, invicte, malis.

On connaît le reste de cette histoire. Aurelien entra dans les Gaules, à la tête d'une armée nombreuse. Tetricus avait fait revenir d'Espagne Faustinus, homme turbulent, auquel on attribuait les troubles excités dans cette province, et ce factieux fut mis à la tête des troupes gauloises les plus portées à la sédition. Les deux armées se rencontrèrent dans les plaines de Châlons. La victoire aurait peut-être été longtemps incertaine si, dès le commencement de l'action, Tetricus et son fils, et un petit nombre d'hommes dignes d'estime, ne s'étaient laissés envelopper par un détachement de l'armée d'Aurelien et n'avaient pris le chemin du camp ennemi : alors, privée de tout appui, l'aîle commandée par Faustinus fut taillée en pièces; le reste de l'armée passa du côté du vainqueur, et, par ce seul événement, la Gaule entière, une partie de l'Angleterre et les Espagnes furent, après 13 années de séparation, réunies à l'empire romain.

Aurelien abusa de ce succès en faisant paraître dans son triomphe Tetricus et son fils. Cette action fut désapprouvée par le sénat, et dans la suite, Aurelien répara, autant qu'il était possible, cette injure, en traitant Tetricus avec la plus haute considération, en l'appelant quelquefois Empereur, et souvent son collègue. Il lui confia même le gouvernement de la Lucanie en lui disant qu'il y avait plus d'honneur à commander dans une portion de l'Italie, qu'à régner au-delà des monts. Trebellius assure que ce ne fut pas la Lucanie seule dont Tetricus fut gouverneur, et il ajoute au nom de cette province ceux de tant d'autres, que l'on pourrait dire que Tetricus eut la présidence de l'Italie tout entière.

Il paraît que cet ancien empereur survécut à Aurelien (1), toujours respecté par le sénat et par le peuple. A sa mort, arrivée à ce que l'on croit sous le règne de Marcus Claudius Tacitus, il fut placé au rang des Dieux et nous avons les médailles qui indiquent sa consécration ;

---

(1) Nous n'avons pas cru devoir nous attacher ici à réfuter Zosime, qui avance que Tetricus fut tué dans les Gaules, par l'ordre d'Aurelien.

Digitized by Google

on le voit du côté principal, la tête radiée; au revers on a, sur quelques-unes, placé l'aigle, symbole de l'immortalité, ou l'autel allumé, *Ara accensa*, ou le bûcher funèbre, *Rogus imperialis*, et toujours la légende CONSECRATIO.

Le jeune Tetricus, qui avait porté les titres de César et d'Auguste, respecté de tout le monde, vécut à Rome dans le rang de sénateur, et jouissant de biens immenses qu'il laissa à sa postérité. Il n'y avait personne, disent les historiens, à qui Aurelien et ses successeurs fissent plus d'honneur qu'à lui (1).

Les inscriptions de Nérac ajoutent une page intéressante à l'histoire de l'empereur Tetricus.

Le premier de ces monumens est un fragment de marbre de Campan verd (2), sur lequel on ne voit plus que cinq lettres.

VS. TVR

Il n'est pas possible de les expliquer.

Un second fragment d'inscription (3), en marbre gris des Pyrénées, est bien plus important que le précédent. Les sigles que l'on y remarque d'abord se retrouvent sur un grand nombre de monumens. On voit ensuite le nom, bien connu, de Tetricus :

. . . . . .
. . . . . .
. . . S. P. Q. R. . . .
D.VS C. P. TETR....
. . . . . IMP. P. . . . . .

Ce qui reste de la première ligne doit être lu ainsi : *Senatus Populus*

(1) Le Nain de Tillemont. (*Hist. des Empereurs*).

(2) Planche X, n.° 1.

(3) *Ibid.*, n.° 3.

Digitized by Google

Que Romanus.... Les caractères apparens de la seconde signifient : *Dominus*, ou comme nous le verrons dans la suite : DivVS, *Caius Pivesuvius* TeTRicus.... La troisième ligne, très-fruste, n'a conservé que le sommet des lettres IMP. P... que l'on peut interpréter IMP*erator*, P*ater* (*Patriæ*). Ainsi ce fragment d'inscription nous offre la fixation d'une époque, et par le nom de Tetricus, et par le titre d'Empereur qui y est donné à ce grand personnage. En effet, elle ne peut être ni plus ancienne que le mois de janvier, ou de mars, de l'an 268 de notre ère, temps où Tetricus prit la pourpre à Bordeaux, ni plus moderne que la reddition volontaire de cet Empereur à Aurelien.

Un troisième fragment d'inscription (1), gravée sur une plaque de marbre rouge, contient encore plus de cinquante caractères. Mais son explication offrirait peut-être des difficultés insurmontables, si, pour les vaincre, on n'avait point le secours de deux autres monumens : la dernière ligne n'a plus que le sommet de quelques lettres.

. . . . . .

C. TÆTcvs. D. A. C. IMP.

... P. M : P : OM : S.-P. R. Q. G : ...

.... A . V S *. OR. N·A : VR ....

... MVN. EREX. MON ...

. . . . . .

La première syllabe du nom de Tetricus est écrite par un caractère composé des lettres A et E liées entr'elles. On peut dire, en général, que la diphtongue AE, écrite par deux lettres unies, est insolite en Italie; mais dans l'Aquitaine et la Gaule Narbonnaise on a souvent uni ainsi ces deux lettres. Nous pourrions en citer de nombreux exemples. Il n'y a donc rien de nouveau ici dans l'emploi de ces lettres ainsi liées.

A la première ligne, après le nom de l'Empereur, les sigles D. A. C, sont, sans aucun doute, les initiales de quelques-uns des titres de ce Prince. La lettre D peut signifier *Dominus*, titre imposant que les

---

(1) Planche X, n.° 3.

Digitized by Google

Empereurs prirent durant le troisième siècle, ou plutôt celui de *Divus* que donnent à Tetricus deux autres inscriptions découvertes à Nérac. En examinant le dernier de ces monumens nous parlerons de ce titre pompeux que Tetricus prit pendant sa vie, et qui lui fut donné de nouveau après sa mort, bien qu'il n'ait cessé de vivre que quelques années après avoir cédé l'empire à Aurelien.

Les sigles A, C, signifient sans doute, *Augustus* et *Cæsar*. La seconde ligne commence par les lettres P. M initiales des mots *Pontifex Maximus*. Ensuite on est arrêté par les sigles P : O M : la première étant séparée des deux suivantes par des points, il est évident que ces trois sigles sont les indications de deux mots. Plus loin on retrouve les lettres S. P. R. Q. G : ici l'embarras redouble, car on peut croire d'abord que ce n'est point la formule ordinaire *Senatus Populus Que Romanus* que l'on a voulu indiquer ; la suite montrera du moins qu'elle a subi un changement notable. J'avais cru pouvoir lire *Sem*Pe*R Que G*l*oriosus*, mais j'ai cherché envain une formule semblable sur les monumens qui nous sont connus. Le mot *Semper* se retrouve seul, dans un grand nombre d'inscriptions, joint à *Augustus*. Ainsi, sur un marbre consacré à Julien on lit : *Pio, Felici, Victori, ac Triumphatori Semper Augusto* (1); mais rien n'autorisait l'explication qui s'était d'abord offerte.

La troisième ligne présente des difficultés peu communes. La forme inusitée des points, la manière dont on les a placés, souvent au nombre de deux, entre les sigles, comme dans les inscriptions du moyen-âge, les astérisques, signes d'omission, tout se réunissait, non comme on a pu le croire d'abord, pour élever des doutes sur l'authenticité de ces monumens, mais pour en rendre la lecture extrêmement difficile. Cette troisième ligne montre, après la lettre A qui la commence, les sigles V S et plus loin un astérisque, indication d'un mot oublié. En examinant la ligne suivante qui prouve qu'il est question de quelque monument érigé par la munificence de Tetricus, j'ai cru que le

(1) Gruter, pag. CCLXXXV. 3.

Digitized by Google

commencement de cette troisième ligne devait signifier A*d* VS*um et* OR*namentum*. Mais la fin de cette ligne, où l'on voit la lettre N, séparée par un point d'un A, qui l'est lui-même par deux signes de ponctuation des sigles VR, ne pouvait faire connaître le nom du lieu pour l'usage et l'ornement duquel on aurait érigé le monument.

La quatrième ligne de l'inscription n'offre pas de difficultés et on peut la lire ainsi :

MUN*ificentia* EREX*it* MON*umentum*.....

J'ai déjà dit que la dernière ligne ne présente que des têtes de lettres. Elles sont quelquefois peu reconnaissables, faciles à confondre avec d'autres, et ne peuvent rien fournir pour l'explication de ce fragment.

Mais la quatrième inscription (1), gravée sur une plaque de marbre blanc, est beaucoup plus étendue que toutes celles que nous venons d'examiner. Elle peut servir surtout à expliquer, à restituer le fragment qui précède ; elle dissipe beaucoup d'incertitudes, et bien qu'elle ait besoin elle-même d'un autre monument, pour être, sinon entièrement expliquée, du moins en grande partie comprise, elle donne des notions précieuses sur l'époque où l'Empereur Tetricus fit élever à Nérac les monumens dont les substructions se sont offertes à nos regards.

..... OM. VICT : LEG. VIC. DESID
S. P. R. G. Q : SALVT :
Sic .... PRVS TÆTRIC : DIV : A : C : IMP :
P. PAT : PONT. MAX : IMP. G. CON.
..... MVNIF. MONVM. EREX.* VSV
... Q. ORN. NER. AQ. AVG. CIVI : ÆLIV. D...
... IAXI.VS TETCV. Q. CONS : AN. P...
M. XX. V : SEPT. XX. II...
IP . P . TÆT . VICTO . IV...

(1) Planche X, n° 4.

Digitized by Google

Une remarque générale que l'on ne peut s'empêcher de faire en examinant pour la première fois cette inscription, c'est qu'elle offre, en outre des sigles que nous avons remarquées dans le fragment précédent, d'autres qui sont inusitées et que l'on ne peut facilement expliquer, ainsi qu'une très-rare manière d'indiquer chez les Romains l'époque d'un événement.

Le commencement de la première ligne est perdu, mais comme dans le fragment qui nous occupait tout-à-l'heure, on voit les mêmes caractères, OM, on peut croire qu'ici, de même que sur l'autre marbre, ils étaient précédés de la lettre P, et rétablir ainsi l'introduction de cette ligne : P. OM. Nous verrons bientôt d'ailleurs, sur une autre inscription de Nérac, les sigles P. OMN commençant une ligne semblable en tout à celle-ci. Il faut donc adopter cette leçon.

Mais le sens exprimé par ces sigles et par celles qui les suivent n'est pas très-facile à retrouver; l'immense recueil de Gruter ne présente rien de pareil. J'ai cru d'abord pouvoir lire :

Pacatis OM*nibus*, VICT*or*, LEG*ionum* VIC*tricium* DESID*erio*.....

On sait qu'après avoir châtié les Eduens, Tetricus avait assuré la paix de son empire; que, les Barbares repoussés par ses soins, les complots découverts et punis par sa vigilance, il paraissait que la tranquillité publique était assurée. Dans des circonstances moins heureuses, peut-être, d'autres empereurs ont pris, et dans les inscriptions et sur les médailles, le titre de *Pacificateurs du monde*, PACATORIS ORBIS, que Sénèque avait donné à Hercule : *Sed tu Domitor magnus ferarum orbisque simul Pacator ades.* Septime-Sévère (1), Caracalla,

---

(1) IMP. CAESARIS
L. SEPTIMI. SEVERI. PII
PERTINACIS. AVG. PAR
THICI. ARABICI. ADIABE
NICI. PACATORIS. ORBIS
ET. FVNDATORIS
IMPERII ROMANI — Gruter, *p.* LVI. 7, 8.

Digitized by Google

prirent cette épithète : on la retrouve sur les médailles de Valérien, de Gallien, de Postume (1), de ce Marius, qui, selon quelques auteurs, n'aurait régné que trois jours, et auquel Tetricus succéda dans la domination des Gaules. Aurelien, à qui le même Tetricus céda son trône, la prend dans l'un de ses monumens numismatiques, et on la voit encore sur des médailles de Florien. Ainsi les Empereurs tenaient beaucoup à ce titre de *Pacificateurs*. Dans l'inscription de Nérac il n'est pas aussi directement donné à Tetricus, mais ce monument confirme ce que l'histoire nous avait déjà appris, que ce grand homme assura le bienfait de la paix aux contrées qui lui étaient soumises. Dans la suite, Constantin le Grand fut salué du titre de FVNDATORI PACIS.

Mais faut-il voir dans les sigles LEG, l'indication des diverses légions qui formaient les armées de Tetricus, ou croire seulement qu'il n'est question ici que d'une seule?

En consultant les anciennes inscriptions pour résoudre cette question, qui n'est pas sans intérêt, on ne voit, ni dans celles que Gruter a ramassées de toutes parts, ni dans celles que beaucoup d'autres ont publiées, les légions réunies collectivement et désignées par une expression générale; on les trouve toutes distinguées sur ces monumens et par leur numéro et par l'épithète ou le nom qu'elles portaient (2). Alors qu'il s'agissait d'exprimer la fidélité, les vœux des légions en corps, nous les voyons rarement indiquées par la simple sigle LEG. Il aurait fallu, selon les règles presque constamment observées dans les légendes des médailles et dans les inscriptions lapidaires, écrire en abrégé le nom *Legionum* en doublant la lettre G, comme lorsqu'on a voulu indiquer plusieurs *Augustes*. Ainsi sur une médaille de Valérien père on lit sur le revers CONCORDIA LEGG (3). Sur une autre d'Albin, pour indiquer

---

(1) Vaillant : *Numismata Imperatorum Romanorum præstantiora*, 11, 325.

(2) Gruter, 282.

(3) D'un côté la tête de Valerien; revers : CONCORDIA LEGG., et la Concorde assise. M. Mionnet, pag. 269.

Digitized by Google

qu'il était question de toutes les légions, on a gravé FIDES LEGIONI (1). On trouverait encore d'autres preuves en faveur de cette opinion, et on ne pourrait peut-être leur opposer qu'une médaille de Septime-Sévère, sur le revers de laquelle on lit: FID. LEG. TR. P. COS. Il y a d'ailleurs peu d'exemples de monumens numismatiques faits collectivement par les légions. Il paraît assuré qu'elles tenaient beaucoup à conserver une sorte d'existence particulière et propre à chacune d'elles. Le gouvernement ne cherchait pas à contrarier cette manière de penser qui pouvait contribuer à maintenir l'esprit de corps. Nous voyons sur les médailles des légions d'Antoine, de Septime-Sévère, de Gallien, chaque légion portant son numéro, et, dans les deux dernières séries, son nom particulier, ou l'épithète qui la distinguait (2). On voit la même chose sur plusieurs marbres antiques (3). Ne pourrait-on pas lire ici, au lieu de LEG*ionum* VIC*tricium*, LEG*ionis* VIC*tricis?* La légion *Victrix* était la sixième; et on la retrouve sur un grand nombre de monumens. Une inscription lui donne le surnom d'*Antoninienne* (4); dans une autre elle est appelée *Claudia* (5); quelquefois les monumens la désignent par l'épithète de *Ferrata* (6); elle joignit aussi à celle-ci celle de *Firma* (7); un marbre antique de Bénévent la nomme *Manlia* (8); *Gallica* est l'appellation qui la distingue sur une autre (9); mais, le plus souvent, c'est avec le glorieux titre de *Victricis*, qu'elle paraît

---

(1) D'un côté la tête d'Albin; revers : FIDES LEGIONI. COS. II. Aigle Romaine entre deux enseignes militaires. M. Mionnet, p. 169, édit. de 1815.

(2) Voyez tous les recueils de médailles impériales et aussi M. Mionnet, *De la rareté et du prix des médailles Romaines*, p. 178 et 277, édit. de 1815.

(3) Gruter, XLV, 13. XCII. 2, CCCLXXXVIII. 8, DCXIII. 2, 3, etc.

(4) Gruter, DLXIII. 10.

(5) Le même, CCCLXXXVII, 8.

(6) Le même, CCCCLVII, 2, DXLII, 9.

(7) Le même, CCCCXXVII, 11, DXLI, 3.

(8) Le même, CCCCLIV, 3.

(9) Le même, XCI, 4. CCCXCVIII, 6. DCXIII, 2, 3. DCXIV, 11, 7. CCCCLIIII, 8. CCCCLVII, 2.

Digitized by Google

sur les monumens. Ce titre est tantôt exprimé comme dans l'inscription de Nérac, par les sigles VIC, tantôt par celles-ci, VICT, VICTR, et VICTRIC; on le retrouve enfin, en toutes lettres, dans beaucoup d'inscriptions.

Une des causes qui pourraient porter à lire dans celle qui nous occupe LEG*ionis* VIC*tricis*, plutôt que LEG*ionum* VIC*tricium*, c'est que la sixième légion, surnommée *Victrix*, était très-affectionnée à la fameuse *Victoria* ou *Victorina*. Elle le fut de même aux deux Victorins et aussi à Tetricus. Elle était dans l'Aquitaine, lorsque les Gaules, l'Angleterre et l'Espagne, formèrent un empire particulier. Sur une médaille de moyen bronze, de *Victoria*, on voit un buste de femme casquée; la légende gravée autour est celle-ci : IMP. VICTORIA AVGVSTA. Sur le revers paraissent trois enseignes militaires, surmontées d'une couronne. On lit autour : MATER EXERCIT, épithète qui rappelle parfaitement ce que *Trebellius Pollion* (1) nous apprend sur *Victoria*, nommée MATER CASTRORVM par les soldats, titre que les monumens donnent aussi à Faustine la jeune, à Julia Domna, à Julia Mamæa, et à Julia Pia; à l'exergue on lit LEG. VI. Cette sixième légion, si dévouée, et de laquelle il nous reste ce monument numismatique, où son attachement à *Victoria* est consacré, aurait bien pu en témoigner un pareil à Tetricus, que cette même *Victoria* fit monter sur le trône impérial.

Je n'ignore point que parmi les objections que l'on peut faire contre ce système d'explication, il en est une assez forte, c'est qu'en général, sur les monumens, les légions sont indiquées par leur chiffre, le plus souvent joint à l'épithète qui leur avait été donnée, bien que l'on puisse citer un très-grand nombre d'exemples où le chiffre seul de la légion se trouve indiqué (2). Mais il n'est pas sans exemple, sur les

---

(1) *Trigint. Tyr.*

(2) Gruter. DXXIIII. 7. Inscription de Lyon.

D. M.
ET MEMORIAE AETERNAE
ATTONI CONSTANTI

Digitized by Google

monumens aussi, de trouver les légions désignées par leur épithète seule, comme l'on pourrait conjecturer que la sixième l'a été dans les inscriptions de Nérac; le recueil de Gruter même offre à ce sujet plusieurs autorités. L'une de ces inscriptions, qui provient d'Orange, est consacrée à un porte-enseigne de la légion *Minervienne* (1); une autre, que l'on voyait à Lyon, dans le cimetière de St-Irénée, est l'épitaphe d'un *Imaginifère* ou porte-enseigne de la même légion *Minervienne* (2).

VET. LEG. XXII. REMIS
SVS HONESTA MISNE
NE. CASTRIS INTER CE
TEROS.

DXXV, 2. Inscription de Pergame.

T. AVFIDIO. T. F. AN. BALBO
FR. SVO. TR. MIL
ALEXANDRE. AD. AEGYPT
LEG. XXII. AN. XVIIII.

DXXXI. 4.

L. AVRELIVS. L. F.
PAL
RVFVS
PRIMO PILARIS
LEG. XVI.
H. S. ☩.

Le même recueil contient plus de 50 autres inscriptions, de la page 533 à la page 572, où le chiffre des légions n'est pas joint à l'épithète ou titre particulier de chacune d'elles.

(1) Gruter DLXI. n° 10.

D. SEXTIO VICTORI
LEGIONIS. MINERVIAE
SIGNIFERO. TIT. SILIVS
HOSPES.

Sur les marbres antiques, la légion *Minervienne* porte le n° 1.

(2) Ibid. DLXII.

D. M.
ET MEMORIAE AETERNAE
SOLEMNIO. FIDO. MILIT. LEG

Digitized by Google

Dans une troisième inscription sépulcrale (1), on voit la légion *Italique* indiquée uniquement par l'épithète (2) qu'elle portait. Sur une autre, la trentième légion n'est désignée que par le titre d'*Ulpienne* (3). Il nous reste l'épitaphe d'un Marcus Dioclès, soldat de la légion *Macédonienne*, qui, sur ce monument, ne porte pas le chiffre V qui lui est attribué sur beaucoup d'autres (4). Les légions formées d'étrangers, de troupes auxiliaires, que César nomme *Legiones subsidariæ*, n'ont pas toujours eu des numéros. Ainsi, apparemment dans un temps assez bas, nous trouvons la *Légion des Sicambres* qui n'est désignée que par cette seule dénomination (5). On pourrait offrir encore à ce sujet beaucoup d'autres exemples. Ce qu'on a fait à Orange, à Lyon, etc., en ne désignant les légions *Minervienne*, *Italique*, *Ulpienne* et autres que par leur épithète, aurait pu avoir lieu aussi à Nérac,

---

MINERVIAE. IMAGINIFERO
MATVRINIA . VICTORINA. CON
IVGI. CARISSIMO PONENDVM
CVRAVIT. ET. SVB. ASCIA DEDICA.....

(1) Ibid. DLXVII, 6.

D. M.
VEPONIVS
AVITVS
VIV. FEC. SIBI
ET DIACOXIAE
MEITIME....
CON. KARISSIME
ET. VEL. QUARTE....
MIL. LEG. HITAL. P. F....
ɵ AN. XXXV. STIP. IIII BEL...
DVC. ω. DESIDERIE. ILIR. A....

(2) Il y a sans doute une faute, soit d'impression dans Gruter, soit sur le marbre, et il faut lire ITAL au lieu d'HITAL.

(3) Gruter, p. DXXII.

(4) Ibid. p. MLXXXII.

(5) Ibid. p. CLXIV.

Digitized by Google

pour la sixième, sur les marbres inscrits du nom de Tetricus, prince qui devait son élévation à *Victoria*, à cette *Mère des armées* à laquelle la même légion avait déjà consacré un monument numismatique.

Si néanmoins on ne croyait pas devoir adopter cette explication, malgré l'usage qui voulait que les légions fussent collectivement désignées par les sigles LEGG, comme sur l'une des médailles que j'ai citées (1); si d'ailleurs, il paraissait extraordinaire que Tetricus eût été salué du titre de *Vainqueur* par le sénat et le peuple Romain et gaulois, d'après le vœu d'une seule légion, tandis qu'il avait une armée dévouée qui devait rechercher toutes les occasions de lui exprimer son attachement, alors on lirait ainsi, et comme je l'ai proposé d'abord, la première ligne de cette belle inscription :

Pacatis OMnibus, VICTor, LEGionum VICtricium DESIDerio.....

A la seconde ligne on voit, joint à la lettre R, un signe d'abréviation (2), semblable à un autre qu'on retrouve sur les monumens du moyen-âge. Les quatre lignes suivantes et le commencement de la sixième, doivent, selon toute apparence, être lues ainsi :

Senatu Populo Romano *Gallo Que* SALVT*atus*
Caius PI*vesuvi*VS (3) TÆTRIC*us*, DIV*us*, A*ugustus*, C*æsar*, IMPERATOR,
Pater PAT*riæ*, PONT*ifex* MAX*imus*, IMP*erii Galliarum* COND*itor*,
MVNIF*icentia* MONUM*enta* EREX*it ad* VSV*m*
et ORN*amentum*.....

Je n'ai pas cru que l'on pût expliquer autrement que par les mots *Imperii Galliarum Conditor*, les sigles IMP. G. COND. Cette interprétation est d'ailleurs fondée, non-seulement sur l'habitude de prodiguer aux empereurs les titres les plus pompeux, mais aussi sur tous les

---

(1) Suprà, pag. 200 et 201.

(2) Voyez planche X, n° 4.

(3) Ou P*ives*VS.

Digitized by Google

monumens historiques, qui montrent que Tetricus, après avoir donné la paix aux contrées soumises à sa puissance, y fonda réellement par ses soins, par sa sagesse, un état puissant, qu'on a pu désigner par le nom d'*Empire des Gaules*, puisqu'il était en grande partie composé de ces vastes régions qui n'avaient pour bornes que les Alpes, le Rhin, les deux mers et les Pyrénées. Victorin, dont le règne fut très-court, avait déjà pris, sur un médaillon de Bronze que M. Mionnet nous a fait connaître, le titre non moins imposant de *Restitutor Galliarum*.

A la cinquième ligne on retrouve un signe d'omission ou un astérisque, comme dans le fragment précédent. Le sens indiquait qu'il fallait écrire ici le mot *ad*. Dans le même fragment on trouve les sigles N. A : VR., et j'ai dit que l'on ne pouvait, avec leur aide, retrouver le nom du lieu pour l'usage et l'ornement duquel *Tetricus* fit élever les monumens mentionnés dans nos inscriptions. Celle que nous examinons actuellement peut servir, mais seulement en partie, à lever cette difficulté. On y lit NER. AQ. AVG. CIVI. On pourrait restituer ainsi ces mots abrégés : NER... AQ*uæ* AUG*ustæ* CIVI*tatis*, ou NER... AQ*uarum* AUG*ustarum* CIVI*tatis*. Un signe d'abréviation se trouvant près de la lettre R, du premier mot (1), il faudrait peut-être renoncer à connaître en entier le vrai nom latin de cette ville (2); mais on pourrait le retrouver si l'on adoptait la leçon qu'offre une autre inscription découverte, selon M. Chretin, près du sanctuaire, dont j'ai déjà parlé (3), ou celle qu'indique un marbre de St.-Bertrand.

Cette inscription n'est qu'un fragment d'un monument tauroboli-que. Dans des temps postérieurs on a gravé une croix sur l'autre côté du marbre. Autour et dans la partie supérieure, on lit ces mots grecs :

---

(1) Planche X, n° 4.

(2) Des auteurs, sans connaître ce vrai nom, en ont donné l'étymologie. Jacques Charron, *Histoire universelle*, page 545, dit : « Nérac (quasi *Ner*-ax), signifie autant que *noires eaux*, à cause que les Gascons appellent coustumièrement les eaux *Ax*.» M. de Villeneuve-Bargemont (*Notice historique sur la ville de Nérac*, page 1), dit : Elle doit son nom à l'abondance de ses eaux, et qu'il vient de *Ner*-aq, *près l'eau*, dont on a fait Nérac, en changeant la dernière lettre. »

(3) Suprà, p. 183.

Digitized by Google

EN TOYTΩ NIKA, mots célèbres qui environnaient comme une brillante auréole le signe céleste, la croix qui apparut à Constantin, lorsqu'il s'avança contre Maxence, et que M. Mongez (1) ne croit pouvoir mieux traduire que par ceux-ci : *Vainquez par ce signe.* Au milieu de la croix sont les lettres X *chi* et P *rho*, qui forment le monogramme de Χριστος, symbole sacré que les premiers chrétiens placèrent souvent sur leurs monumens sépulcraux, et que l'on retrouve aussi sur les médailles. L'explication du reste des caractères gravés de ce côté serait inutile en cet instant (2).

L'autre inscription est, comme je l'ai dit, taurobolique; on peut en lire ainsi le commencement : *Sacrum Matri Deum, Marcus* METIVS *Hostiis Suis*, TAV*ropolium*.... NERON.... AQV*æ* CIV.

Le nom de *Metius* est depuis long-temps connu par les inscriptions. C. *Metius Celer* éleva un monument à Auguste (3). *L. Metius Augurius* en consacra un autre à *Metia Victorina* (4). On a trouvé à Lyon le tombeau de *M. Metius Onesimus* (5), et une inscription de Padoue fait mention d'un *Q. Metius Secundus* (6).

Si la leçon NERON.... AQVÆ était adoptée, elle ferait évidemment remonter assez haut l'origine de la ville où le monument a été découvert. Ce lieu n'aurait pas été le seul qui eût porté le nom de Néron.

---

(1) *Dictionnaire d'antiquités.*

(2) Les caractères grecs inscrits, soit sur cette croix, soit sur ses branches transversales, sont ceux-ci : ΙΩΣ ΧΡ ΘΣ. On pourrait peut-être y retrouver l'indication des mots grecs :

Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ (Υἱὸς) Σωτὴρ.
Jesus-Christus Dei Filius Salvator.

Mots que les premiers chrétiens exprimaient par cinq lettres, ou par l'ΙΧΘΥΣ mystérieux. On retrouve en effet sur le marbre de Nérac l'indication de ces mots, à l'exception du seul Υἱὸς, dont les sigles auront pû être oubliés par le graveur.

(3) Gruter, CCXXVII.

(4) Le même, DCCCXLVII.

(5) Le même, DCCCIV.

(6) CXXVIII.

Digitized by Google

Forum Neronis, était, comme on le sait, une ville des *Memini*, peuple gaulois. Une ville de la Gaule Cisalpine, chez les *Lingones*, était nommée *Neronia*. Josephe (1) dit que le jeune Agrippa donna le nom de *Neronias* ou *Neronia* à la ville de Paneade; et, sans trop insister sur l'appellation des *Neroniani campi*, sur celle de *Neronis imperatoris Suburbanum*, que Suétone place à 4 milles de Rome, nous savons qu'il y avait dans cette capitale du monde des bains nommés *Neroniani Thermæ* (2). Ainsi, comme nous venons de le dire, la ville que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Nérac, n'aurait pas été le seul lieu qui eût tiré sa dénomination du nom de Néron. Les eaux qui y coulent lui auraient donné une grande célébrité, et elle aurait pris aussi celui d'Auguste, comme les eaux des *Tarbelli*. On sait d'ailleurs combien il était commun, surtout dans la Gaule, de voir des villes changer leur nom ancien pour prendre le nom de l'empereur, ou l'ajouter à celui qu'elles avaient déjà. J'ai cité *Forum Neronis;* on pourrait rappeler ici *Forum Julii* ou Frejus, *Cæsarodunum*, posteà *Turonus*, *Cæsaromagus*, *Alba Augusta*, capitale des *Helvii*, *Forum Tiberii*, chez les *Helvetii*, *Forum Claudii*, chez les *Centrones*, *Forum Hadriani*, chez les *Batavi*, etc. Une foule d'autres lieux ont porté, comme on le sait, le nom d'Auguste. J'ai parlé des *Aquæ Augustae Tarbellicæ*, aujourd'hui Dax, qui étaient aussi dans le Novempopulanie; il faut mentionner dans la même contrée *Augusta Ausciorum* (3). Le reste de la Gaule nous offre encore *Augusta-Tricastinorum*, *Augusto-Dunum*, *Augusta Trevirorum*, *Augusta-Suessonium*, *Augusta-Veromanduorum*, *Augusta-Nemetum*. Ce nom même pourrait faire croire que l'origine de Nérac remonte jusqu'au règne d'Auguste, jusqu'à l'époque où ce prince vint dans l'Aquitaine primitive, depuis

---

(1) *Antiquités judaïques.*

(2) *Quid thermis melius Neronianis....*
MARTIAL.

Suivant Eutrope, l'empereur Alexandre Sévère les agrandit et leur donna son nom, *Thermæ Alexandrinæ.*

(3) Auch.

Digitized by Google

nommée *Novempopulanie*, temps où les trirèmes romaines sillonnèrent l'Adour pour la première fois. Ce fut alors, si l'on en croyait une épigramme insérée dans l'Anthologie, que les eaux des Pyrénées, « où les bûcherons du voisinage ne daignaient pas même se baigner, devinrent célèbres, et que plus tard *elles servirent de bains aux deux continens.* »

Une ville de la Gaule, chez les *Bituriges Cubi*, entre *Mediolanum* et *Cantilia*, porte sur la table Théodosienne, le nom de *Aquæ Neri* (aujourd'hui *Neris*). Ce nom serait le même que celui de nos inscriptions si on croyait pouvoir lire NERæ au lieu de NER*on*...., et d'Anville remarque qu'il faut, pour cette ville de la Gaule Celtique, dire *Aquæ Neræ*, parce que cela paraît plus conforme au génie de la langue latine. Nous lirions donc ici *Neræ Aquæ*.

Des monumens, dus à de nouvelles fouilles, ou retrouvés dans les murs des édifices modernes où ils auraient pu être employés comme simples matériaux, confirmeront peut-être cette dernière leçon. Que si on demandait quelle serait alors l'autorité de l'inscription que nous devons à M. Chretin, on pourrait dire qu'elle indiquerait une époque antérieure à celle où la ville aurait changé son appellation de *Neronis Aquæ* en celle de *Neræ Aquæ*, pour flatter peut-être son second fondateur, en donnant à ce lieu le nom, soit de la mère, soit de la femme, soit de tout autre personne attachée par les liens du sang à cet empereur (1). Tetricus avait des parens, des alliés, et, en outre de

---

(1) Le nom de *Nera* n'est pas inconnu dans l'antiquité romaine. Une inscription découverte en 1828 par M. Thomas Dassieu, à Valcabrère, sur le sol de *Lugdunum Convenarum*, est consacrée à une femme, mère d'un empereur, et nommée *Claudia Nera Pivesuvia*. Ce monument, qui fait partie des objets qui appartiennent au Musée de Toulouse, est brisé en plusieurs parties, qui se rajustent parfaitement. Les caractères sont assez beaux. On peut croire qu'il était placée au-dessous d'une statue consacrée à cette femme :

DIVAE
CL. A. NERAE PIVESVVIAE
AVG. MATRI
CIV. CONVEN.

Digitized by Google

son fils, dont le nom a dû sans doute figurer sur quelques monumens de Nérac que nous ne connaissons pas, les inscriptions que nous avons vues révèlent l'existence d'un *Maximinus Tetricus*, consul dans les Gaules, en l'an mille vingt-cinq de Rome, époque où l'on éleva les monumens indiqués dans les mêmes inscriptions.

Mais quelle est cette femme à laquelle l'inscription donne l'épithète de *Diva*, que Marciane, Sabine, Faustine, et beaucoup d'autres ont obtenue après leur mort? Le seul nom de *Pivesuvia* peut la faire reconnaître. Elle doit être ou la mère ou la femme de Tetricus *Senior*. Dans le dernier cas elle aurait donné le jour au jeune Tetricus, et ce serait dè lui qu'il faudrait entendre le mot abrégé AVG, qui se trouve à la troisième ligne; ce qui, avec la médaille d'or du cabinet du Roi, indiquée par M. Mionnet, et celles en bronze qui ont été citées par Banduri et Eckel, montreraient assez évidemment que ce jeune prince a été élevé au rang d'*Auguste*. Le nom de *Nera* recevrait alors son application dans celui de l'Urbs *Neræ Aquæ*, et ce nom aurait été donné en mémoire de cette femme à l'ancienne cité qui existait sur ce point, et à la *nouvelle* ville qui y fut bâtie sans doute vers l'époque où Tetricus fit construire les monumens dont parlent les inscriptions découvertes dans ce lieu.

Une autre inscription, retrouvée aussi en 1828, assez près de celle que je viens de rapporter, et qui doit être un peu plus ancienne, est relative au jeune Tetricus. Il y porte seulement les titres de *Cæsar* et de *Prince de la Jeunesse*. Les épithètes de *Germanique* et de *Britannique* lui sont donnés, parce qu'il avait apparemment repoussé quelques incursions des barbares d'au-delà du Rhin, et des Calédoniens. Cette inscription étant inédite, comme la précédente, je crois devoir la rapporter ici. Elle pourra suppléer au silence de celles que nous avons vues à Nérac, et qui ne font mention que de Tetricus *Senior*.

VICTORIOSISSIMO
PRINCIPI IVVENT.
C. PES. P. TETRICO
GERM. MAX
BRITANNIC. MAX

CIV. CON V.

Les caractères de cette inscription, dédiée, aussi par la Cité des *Convenæ*, au jeune Tetricus, sont d'un assez mauvais style, et rappellent en entier ceux des monumens de *Neræ Aquæ*.

Digitized by Google

Au reste, il est remarquable que dans la charte d'Arcius d'Olbion, le nom du lieu qu'il donne est écrit *Neraq*, ce qui est conforme à la véritable étymologie ou à la leçon fournie par les inscriptions.

La fin de la sixième et le commencement de la septième ligne offrent les noms, un peu mutilés, des consuls. Nous pouvons les rétablir à l'aide d'une autre inscription que nous examinerons bientôt, et il faut lire ici : *Ælius* Drusus, *Maximinus Tetricus*. Mais la désignation de cette magistrature est presque toujours exprimée sur les médailles et dans les inscriptions par le mot abrégé COSS. Ici on lit CONS. Cependant il est des exemples qui justifient cette manière de tracer l'indication de cette haute dignité. Ainsi une inscription de l'an de Rome 1101, ou 348 de J. C. est ainsi conçue :

FILIPPO (1)
ET SALLIA
CONS
FL. SEVERINE COSVAE VIIII K. AVG (2).

Mais ce qui prouverait que dans des temps assez bas, on n'observait à cet égard aucune règle, c'est qu'une inscription de la même année porte, après les noms des consuls, ce mot abrégé qui au lieu d'être écrit, comme à Nérac, avec une seule S, en a deux (3). On voit même, en cette année 348, que j'ai citée, ce titre tracé, selon la plus ancienne manière, COSS. Cette singularité se retrouve sur deux monumens sépulcraux (4). Enfin ce même mot est indiqué sur des

---

(1) Il faudrait PHILIPPO...

(2) Bosio, *Roma sotteranea*, 559.

(3) *Roma sotteranea.*
(*Sic.*) MIRE INDVSTRIAE ADQVE BONITATIS CEST....
INNOCENTIA PREDITVS FL. AVR. LEONI. NEOFITO QVI
VIXIT ANN. VI. MENS. VIII. DIES XI... REQVEV....
VI. NON. IVI. FILIPPO ET SALLIA CONSS. LEOP... ISSIM.

(4) *Ibid.* 533. MIRAE INNOCENTIAE AC SAPIENTIAE

Digitized by Google

monumens des années 409 et 435 de notre ère, tantôt par les signes CC. SS. (1), tantôt par ceux-ci : CON. SS. (2). Le plus souvent néanmoins on voit, dans les épitaphes tirées des cimetières chrétiens et des catacombes, le mot abrégé CONSS. pour désigner les deux Consuls. Mais il est vrai aussi que les mêmes sigles se retrouvent dans d'autres inscriptions où un seul consul est nommé (3).

A la fin de la ligne on voit le mot abrégé AN. et le sommet demi circulaire d'une lettre. Sans doute il faut lire ici AN*no* *Romae*.

La ligne suivante contient le chiffre de l'année et la date du mois; on doit la lire de la manière suivante en ajoutant, la fin de la ligne précédente et la dernière de l'inscription :

AN*no* Romae
M*illesimo* V*igesimo* Q*uinto*, SEP*tembris* XX. II.,
Im*Perii* C*aii* P*ivesi* TÆT*rici*, VICTO*ris*, Q*uarto*.

PVERO MARCIANO. QVI. VIXIT. ANN. IIII ET
MENSES IIII DIES II. QVIESCET IN PACE
D. PRID. KAL. DEC. ARBETIONE ET LOLLIANO. COSS. PARENTES
[FECERVNT.

N.° 534 .... POSITVS EST PETRVS. VIII IDVS
.... TIAS QVI VIXIT ANNIS XVIIII
DEP. IN PACE PHILIPPO ET SALIA
COSS. . . . . .

(1) *Ibid.* 105. DD. NN. HONORIO AVGVSTO VIII ET
THEODOSIO. CC. SS.

(2) *Ibid.* 106. THEODOSIO XV. ET. PL. D. VALENTINIANO IIII.
AA. VV. CC. CON. SS.

(3) Je pourrais citer ici plusieurs inscriptions ; je n'en rapporterai qu'une :
LOCVS MACEDONIES
QVE VIXIT ANNOS PM
XXX. DEPOSITA PRID. IDVS MAR.
FL. RICIMER. CONSS.

Digitized by Google

On trouve dans la manière d'indiquer ici les dates, sinon une nouveauté, du moins une méthode presqu'inusitée sur les monumens. On datait en général par les kalendes, les nones, les ides. Mais Dom de Vaines nous apprend qu'un diplôme de l'Empereur Galba, le seul que l'on connaisse du 1er siècle, et qui est inscrit sur deux tables de bronze, attachées ensemble, est daté du jour du mois; cet exemple, qui est du haut empire, peut bien justifier celui que nous avons sous les yeux et qui est de la seconde moitié du troisième siècle.

Mais les lettres AN. R., qui terminent la septième ligne et qui doivent signifier évidemment AN*no* R*omae*, présentent une manière peu connue d'exprimer l'âge de la ville. Ordinairement on écrivait A*nno* U*rbis conditae*, ou P*ost* U*rbem conditam*. Cependant il y a des exemples antiques en faveur de la leçon qu'offrent les inscriptions de Nérac, et sans insister relativement à une médaille d'or d'Hadrien sur laquelle on lit ANNO DCCC LXXIIII NA*tae* VRBIS, Je citerai en faveur de nos monumens, d'abord cette inscription de M*ediolanum* S*antonum* (1), ou de Saintes, où l'on indique simplement l'année de la ville éternelle :

D. M. ET. M.
TVLLIAE. F. T. MARTII
CENTVRIONIS. D.
A. AETATIS. XX.
ET. VR*bis*. DCC. LXXI.

Inscription où l'on a supprimé à dessein et comme inutile, R*omae conditae*, mots qui auraient dû suivre immédiatement celui d'VR*bis*. Je rapporterai ensuite cette autre inscription bien connue :

PRESENTIAE
MATRIS DEVM

(1) M. le baron Chaudruc de Crazannes, *Antiquités de Saintes*, page 137.

Digitized by Google

P. SEPTIMIVS FELIX
OB CORONAM
MILLESIMI
VRBIS ANNI.

Et aussi une rare médaille de Pacatien, qui prit la pourpre alors que Philippe régnait encore. Sur le revers de cette médaille on lit en effet : ROMAE AETER*nae*, AN*no* MILL*esimo* ET PRIMO.

D'après ce qui précède, je crois que l'inscription doit être lue ainsi :

P*acatis* OM*nibus*, VICT*or*, LEG*ionum* VICT*ricium* (ou LEG*ionis*
[VIC*tricis*) DESID*erio*,
Senatu Populo Romano Gallo Que Salutatus.
.. : PI*ves*VS (1) TÆTRIC*us*, DIV*us*, A*ugustus*, C*aesar*, IMP*erator*,
P*ater P atriæ*, PONT*ifex* MAX*imus*, IMP*erii Galliarum* COND*itor*,
MVNIF*icentia* MONVM*enta* EREX*it* VSV*i*
.,. ORN*amento* NER*æum* (ou NER*onensium*) AQ*uarum* AVG*us-*
[*tarum* CIVI*tatis*, ÆLIVS D*rusus*,
MAXI*min*VS TET*ri*CV*s Que* CONS*ules*, AN*no* Rom*æ*
M. XXV. SEPT*embris* XX. II
Im*Perii Pivesi* TÆT*rici*, VICTO*ris*, *Quarto.*

« Ayant donné la paix, salué du nom de Victorieux, d'après le vœu des légions victorieuses (ou de la légion *Victrix*), par le Sénat et le peuple Romain et Gaulois, C. Pivesus Tetricus, élevé au rang des Dieux, Auguste, Cæsar, Empereur, Père de la patrie, grand Pontife, fondateur de l'Empire des Gaules, a, par sa munificence, élevé ces monumens pour l'usage et l'ornement de la cité de *Neræ Aquæ Augustæ* (ou de *Neronis Aquæ Augustæ*); Ælius Drusus, Maximinus Tetricus, Consuls, l'an de Rome mille vingt-cinq, le 22 septembre, et l'an quatre du règne de Pivesus Tetricus, le Victorieux. »

---

(1) Ou *Pivesuvius.*

Digitized by Google

La sixième inscription est, en quelques-unes de ses parties, une ampliation de la précédente ; mais elle contient des détails qu'on ne trouve pas dans les autres inscriptions de Nérac ; elle fait connaître les monumens élevés par Tetricus, et dans le nombre on remarque un *Temple*, un *Nymphée* et un *Palais*. La fin de six de ses lignes n'existe plus, et c'est apparemment par analogie qu'on a cru pouvoir les rétablir dans le *fac simile* lithographié à Agen, et qui aurait pu cependant tromper ceux qui n'ont point vu les monumens. Remarquons en passant que les mutilations que cette inscription a éprouvé ne peuvent nuire à son explication. On peut lire ainsi les mots gravés sur ce marbre :

C*aivs* P*ivesvs* TETRICVS, DIV*us*, AVG*ustus*, CÆS*ar*
IMP*erator*, P*ater* PAT*riæ*, PONT*ifex* MAX*imus*, GALL*iarum* *Imperii*
[CONDI*tor*,
P*acatis* OMN*ibus*, VICTO*r*, LEGIO*num* VICTR*icium* (1) DESIDE*rio*.

---

(1) En expliquant par les mots *Pacatis omnibus*, les sigles P. O M. et P. O M N. que l'on trouve dans les inscriptions de Nérac, nous n'avons pas cru bannir, toute autre interprétation de ces abréviations inusitées, quelque difficile qu'il soit d'en trouver une satisfaisante, et à l'abri de la critique. Entr'autres manières de lire, on pourrait peut-être adopter celle-ci, que rien ne justifie cependant plus que toute autre :

Populorum OMN*ium*, *Victor*, etc,..

Ajoutons que le fragment n.° 3 dont nous avons parlé, pages 196 et suivantes, a perdu évidemment quelques lettres au commencement et à la fin de plusieurs lignes ; et qu'il offre des variantes remarquables, bien qu'il soit une ampliation des inscriptions n.os 4 et 6, qui d'ailleurs ne sont point entièrement semblables entr'elles, soit pour la masse des faits annoncés, soit pour la forme et la valeur des sigles, dernière circonstance même qui portait un estimable artiste à croire que ces inscriptions auraient pu avoir été copiées incorrectement durant le moyen-âge et ensuite les originaux perdus. Nous n'adoptons pas cette opinion, mais nous croyons qu'on n'a suivi aucune marche uniforme pour les sigles, et il nous paraît que le fragment n.° 3, doit être en partie restitué et lu ainsi :

C. * TET*ric*VS D*ivus*, A*ugustus*, C*æsar*, IMP*erator*,

* Ici on a oublié le P. caractère initial de *Pesuvus* ou *Pivesuvius*.

Digitized by Google

Senatu Populo Romano GalloQue SALVT*atus,*
MVNIFICENTIA
AD VS*um* ORNA*mentum que* NERA*eum Aquarum,* VRB*is* NOV*ae*
IOVI PROTE*ctori*, VICTORIN*ae*, VICTO*rino Que*
TEMP*lum* CONSE*cravit*, MVLTO*s* FON*tes* NIMPH*aeo adduxit*
VRB*is*, PALA*tium Que* ÆDIFI*cavit.*
ÆLIVS DRU*sus*, MAXIMINVS TETR*icus Que consules*
Anno Romae MXXV, S. XX. II
IMPE*rii Caii Pivesi* TETRI*ci*, VICTO*ris*, IV.

« Caius Pivesus Tetricus, Dieu, Auguste, Cæsar, Empereur, Père de la Patrie, Grand Pontife, Fondateur de l'Empire Gaulois, ayant donné la paix, salué du nom de Victorieux d'après le vœu des légions victorieuses (ou de la légion *Victrix*), par le Sénat et le peuple Romain et Gaulois, a, par sa munificence, pour l'usage et l'ornement de la ville *Neuve* de *Nerae Aquae* consacré un temple à Jupiter protecteur, à Victorine et à Victorin; il a amené plusieurs fontaines pour le Nymphée de la ville et bâti le palais.

» Aelius Drusus, Maximinus Tetricus, consuls, l'an de Rome mille vingt-cinq, le vingt-deux septembre, la quatrième année du règne de Caius Pivesus Tetricus, le Victorieux. »

Ainsi nous connaissons l'origine et la date précise de la construction des monumens de Nérac. Ce fut au mois de septembre de l'an mil vingt-cinq de Rome que Tetricus construisit pour l'usage et l'ornement de la ville *nouvelle* de *Neronis Aquae Augustae*, ou plutôt de *Nerae Aquae Augustae*, un temple à Jupiter protecteur, à Victorine, son alliée ou sa parente (*affinis*), qui l'avait appelé au trône, et à Victo-

---

Pater patriæ, Pontifex Maximus, Pacatis OMnibus,
Senatu Populo Romano Que Gallo Victor
sAlutatus, VSui et Ornamento, etc.

Digitized by Google

rin, qu'il avait servi fidèlement; on voit aussi qu'il amena plusieurs fontaines au *Nymphée* de la ville et qu'il bâtit le palais dont nous avons décrit les ruines; vaste édifice, et où existent encore les traces de toute la magnificence impériale.

Le titre de *Divus* que prend cet Empereur dans les inscriptions de Nérac est extrêmement remarquable. Les anciens souverains de l'Egypte portent des titres pompeux dans les légendes royales gravées en caractères hiéroglyphiques; l'un, est le *Chéri d'Ammon*, l'autre, le *Chéri de Knouphis*, un troisième, se dit *Approuvé par le Soleil.* Parmi les Lagides, on en voit plusieurs qui prennent le titre de *Fils du Soleil.* Mais, dans les inscriptions hiéroglyphiques, comme dans celles qui ont été tracées en caractères grecs, ils sont nommés *Dieux Sauveurs, Dieux Epiphanes, Dieux Evergetes, Dieux Philometors* (1). Les empereurs n'ont, en général, sur les monumens de l'Egypte, d'autres titres que ceux de *Seigneurs du Monde*, de *Maîtres du Monde*, de *Fils du Soleil.*

Le premier exemple de la déification d'un empereur vivant, fut donné par la Colonie de Narbonne; elle consacra un autel, un culte et des fêtes pieuses à Auguste. Lyon en fit autant. Déjà Jules-César avait été mis au nombre des dieux. Caïus Caligula osa affecter la divinité. Il institua des danses sacrées, des cérémonies religieuses en son honneur. Il voulut punir les Juifs de ce qu'ils ne le révéraient pas à l'égal de Jehovah (2). Commode (3), annonça qu'il était l'*Hercule Romain*; mais, si on en excepte ces rares exemples, l'histoire ne nous montre les Empereurs recevant les honneurs de la consécration, qu'après qu'ils avaient cessé de vivre. Tetricus fut plus loin, et, vivant, il s'annonça comme étant élevé au rang des dieux. Aurelien, son successeur, se para des titres de *Restitutor* et de *Pacator orbis*, et sur

---

(1) *Précis du système hiéroglyphique*, par M. Champollion le jeune. *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte*, par M. Letronne.

(2) *Ambassade de Philon.*

(3) *Marcus Antonius Commodus Augustus.*

Digitized by Google

plusieurs de ses médailles on lit ces mots : *Deo et Domino nato Aureliano Augusto.*

La plus importante des inscriptions de Nérac parle du *Nymphée* de cette ville.

Il y avait plusieurs *Nymphées* à Rome.

Un d'entr'eux était dédié à Jupiter. Il existait dans la 7.e région. Alexandre Sévère en avait fait bâtir un autre dans la cinquième, ou l'Esquiline.

Le *Nymphée* de Gordien était situé, à ce que l'on croit, sur le point occupé aujourd'hui par St-Laurent, *in Damaso.*

Le *Nymphée* de Marcus était placé entre les monts Cœlius et Palatin, près du Septizone de Sévère (1).

Une inscription de Dioclétien indique un autre *Nymphée.* Cet empereur ayant fait pratiquer des excavations dans une colline, y trouva la source qu'il cherchait ; elle coula avec abondance, et, suivant l'inscription, ses eaux, plus salutaires que celles de la mer, plus légères que celles du Tibre, opérèrent la guérison des maladies. Dioclétien fit creuser un bassin ou un puits pour la recevoir, et pour l'usage du *Triclinium* voisin, ainsi que pour le *Spheristère* où cet empereur avait fait faire un *Nymphée* (2).

Le préfet de Rome avait soin du *Nymphée* de la ville. Une autre inscription, trouvée dans le *Forum de Trajan*, nous apprend que Flavius Philippus, homme illustre, préfet de la ville, répara le *Nymphée* et le rendit à son usage primitif (3).

---

(1) M. Mongez, Diction. d'antiq., tom. IV, pag. 330.

(2) Gruter, p. CLXXVIII, n.° 5.

(3) Gruter, p. CLXXI, n.° 10.

FLAVIVS. PHILIPPVS. VIR. CLA
RISSIMVS. PRAEFECTVS. VRBI. NYMFE
VM. SORDIVS. SQVALORE. FOEDA
TVM. ET. MARMORVM. NVDITATE
DIFORME. AD. CVLTVM. PRISTINVM
REVOCAVIT.

Digitized by Google

Ce n'était pas seulement à Rome qu'il existait des *Nymphées*, il y en avait aussi à Constantinople. On a cru en reconnaître un autre entre Naples et le Vésuve. Selon un auteur (1), cet édifice était construit en marbre et de forme carrée ; on y entrait par une seule porte, d'où l'on descendait dans une sorte de grotte qu'arrosait une fontaine. Le pavé était de marbre, les murailles revêtues de coquillages, le pourtour était orné de diverses statues de Nymphes....

La ville d'Urbin avait aussi un *Nymphée*. Caius Vesidienus Bassus, Edile, et les autres magistrats de ce lieu, firent, aux dépens du public, chercher une nouvelle source, dont les eaux devaient être amenées dans la ville, et construire en même temps un *Nymphée* (2).

Il paraît donc que les *Nymphées* n'étaient pas rares dans l'empire, et que des villes, même peu importantes, en possédèrent ; ainsi Nérac, embellie par l'empereur Tetricus, aura pu avoir aussi un bâtiment de cette espèce. Construit sur la rive droite de la Baïse, recevant les sources qui coulent des rochers voisins, pavé de marbres précieux et de mosaïques délicates, ce *Nymphée* fut sans doute l'un des plus grands ornemens de cette ville, et ses restes, arrachés à l'oubli, doivent être religieusement conservés.

Tous les auteurs n'ont pas été d'accord sur la destination des *Nym-*

---

(1) De Jaucourt, *Encyclopédie*. Voyez aussi Rossin, *Antiquit. Roman.*

(2) Gruter, p. CCCCLXXXV, n.° 5.

C. VESIDIENO. CN. F.
BASSO. AED.
IIII. VIR. IVR. DIC
IIII. VIR. QVINQ
PVBLICA
D. D.
QVOD. AQVAM. NOVAM
CONQVIRENDAM. ET
IN. MVNICIP. PERDVCEND.
ET NYMPHAEVM. FACIEND
PEC. PVB. C.

Digitized by Google

phées. Selon Zonare (1), c'étaient des édifices publics, dans lesquels ceux qui n'avaient pas de locaux assez vastes, venaient célébrer leurs noces. Duboulay (2) remarque à ce sujet que cette opinion n'est basée que sur une fausse application du mot grec Νύμφη qui signifie *épouse*. Le plus grand nombre des philologues assure que ces *Nymphées* n'étaient autre chose que des fontaines consacrées aux Nymphes et aux Muses, richement décorées de marbres, et placées dans des édifices ornés avec magnificence. On retrouve à Nérac et ces sources nombreuses, et les marbres qui les décoraient, et les pavés et les ornemens divers qui entraient dans ces sortes d'édifices. Une inscription y indique d'ailleurs un monument de ce genre, et c'est peut-être le premier que l'on ait reconnu dans la Gaule antique.

Il nous semble indispensable de placer ici les remarques suivantes.

Dans ce Rapport, nous avons moins en vue de déterminer l'usage des édifices dont on a retrouvé les ruines à Nérac que de décrire ces ruines et d'en faire connaître toute l'importance. Nous avons cru cependant et nous croyons encore que l'un de ces édifices était le *Palais*, mentionné par l'une des inscriptions. En indiquant les substructions d'un autre monument, bâti sur la rive droite de la Baïse, et auquel plusieurs fontaines venaient aboutir, nous avons pensé aussi qu'on pourrait y reconnaître le *Nymphée*, qui est, suivant nous, indiqué aussi dans l'une des inscriptions que nous avons vues, ou dont les calques nous ont été offerts. En nous conduisant sur le sol occupé par les ruines, sol que nous avions déjà foulé en 1830, et où nous avions alors recueilli quelques marbres, inscrits ou sculptés, des débris de mosaïques et d'autres indications de monumens anciens, M. Chretin nous dit que cette portion d'édifice que nous avons pris pour un *Nymphée*, était un *Delubrum*, et il développera sans doute cette idée dans un mémoire appuyé de plans et de dessins. Il ne nous appartient pas d'adopter ou de combattre ici cette explication ingénieuse, qui doit être soumise par son auteur au jugement des archéologues. On sait d'ailleurs que le

---

(1) *In Leone Magno.*

(2) *Trésor des antiquités romaines*, pag. 20.

Digitized by Google

mot *Delubrum* fut souvent, aux époques les plus reculées de Rome, synonyme de *Templum*, bien que selon les remarques de M. Mongez, il en différât dans le langage des Augures et des Pontifes. Cicéron (1) semble indiquer que de son temps on faisait quelque différence entre *Delubrum* et *Templum*, mais il ne dit pas en quoi elle consistait. « *Etenim mihi tecum pro aris et focis certamen et pro Deorum Templis* » *atque Delubris.* » Asconius, commentateur de Cicéron, rapporte à ce sujet deux opinions. Selon la première on aurait donné ce nom à plusieurs petites *ædes* réunies sous un même toit, et cette opinion serait favorable à l'idée que l'un des bâtimens trouvés à Nérac était un *Delubrum*, si l'on regardait comme des *ædes*, ces petites salles octogone et pentagone, qui se trouvent sur l'un des côtés de l'édifice ; mais il faut avouer que l'on ne retrouve pas là cette régularité imposante de l'architecture grecque et romaine dont Vitruve, et les monumens existans en tout ou en partie, nous donnent une si noble idée. Selon la seconde opinion rapportée par Asconius, on aurait appliqué ce nom aux temples dans lesquels on conservait de grands vases d'airain dans lesquels on lavait les corps de ceux qui avaient cessé de vivre. Ces vases se nommaient *Labra*. Suivant une inscription inédite et que notre honorable correspondant et ami M. le baron Chaudruc de Crazannes a retrouvée dans la *Novempopulanie* (2), un prêtre nommé *Silvinus* annonce, en élevant un autel à Tutele, qu'il a fait le don d'un *Labrum*.

Servius, qui rapporte les deux opinions recueillies par Asconius, en ajoute une troisième, suivant laquelle le mot *Delubrum* viendrait d'une statue de Divinité consacrée sur le lieu même ; parce que, dit cet auteur, dans les premiers temps, les Romains appellèrent *liber* une statue à peine dégrossie, un tronc presqu'informe encore. Ils nommèrent aussi *Delubra* ces sortes de statues grossièrement travail-

---

(1) *De Nat. Deor.* III.

(2) Cette inscription expliquée par M. Chaudruc de Crazannes, sera publiée dans le premier volume des *Mémoires de la Société Archéologique du Midi.*

Digitized by Google

lées, et ils les couronnaient de fleurs dans les pompes solennelles. Silius Italicus dit à ce sujet (1) :

Inque vicem amplexi permixta voce triumphum
Tarpeii clamant Iovis et *Delubra* coronant.

C'était quelquefois dans un *Delubrum* que l'on allait passer la nuit et dormir sur les peaux des animaux qu'on avait offerts en sacrifice, pour demander aux Dieux des songes secourables; cette action s'exprimait en latin par ces mots : *Pernoctare in delubris*, ou *incubare pellibus*. Varron appelait *Delubrum*, selon Macrobe (2), un temple simplement consacré, *ædes*, près duquel était une aire, une cour, une place dépourvue de constructions; une autre étymologie de Varron serait plus susceptible d'être adoptée, selon M. Mongez ; c'est celle suivant laquelle le mot *Delubrum* désignerait l'endroit le plus reculé, le plus saint du temple, celui où s'élevait la statue de la Divinité qui y était adorée.

M. Mongez, qu'il faut souvent citer alors qu'il s'agit des usages et des monumens de la vénérable antiquité, a fait la remarque qu'Horace, Suetone et d'autres écrivains latins ont appelé *Delubra*, les murs et les piédestaux des statues auxquels on avait suspendu les armes, les trophées enlevés à l'ennemi. Or, ces statues n'étaient placées que dans l'intérieur des temples; d'où il tire cette conclusion que par *Delubrum* on entendait le lieu le plus secret, le plus mystérieux des temples anciens. Le même auteur ajoute que « *ces distinctions se perdirent dans la suite, et que l'on employa indifféremment les mots Templum* et *Delubrum, l'un pour l'autre.* »

Il y avait à Rome plusieurs temples qui portaient le nom de *Delubrum*, entr'autres celui d'Apollon près du cirque de Flaminius (3); celui de Jupiter Stator, nommé aussi *Templum Jovis Statoris*, était

(1) Lib. XII.

(2) *Sat.* III. C. 4.

(3) *Plin.* XXXVI. 5.

Digitized by Google

place dans la même région ; on voyait dans la huitième, selon Rufus, celui des Lares. Le *Delubrum* de Junon-Sospita avait été bâti dans la dixième ; mais il ne subsistait plus, alors qu'Ovide écrivait ses Fastes (1). Celui de Minerve-Capita s'élevait au pied du Mont Cælius ; Vesta avait le sien dans le Capitole (2). Suivant Marcellin, celui de Vénus, bâti près de la Voie sacrée, était compté au nombre des édifices les plus dignes d'admiration. Ajoutons à ce dénombrement des temples qui avaient conservé le nom de *Delubrum* celui qui existait dans le Palais des Césars (3).

Nous devons répéter ici que nous n'avons pas prétendu retrouver l'ancienne destination de chaque partie des ruines qui ont été découvertes à Nérac ; seulement nous croyons que la place du Palais ne saurait être contestée. L'inscription la plus remarquable trouvée dans cette ville indique, suivant nous, l'existence d'un *Nymphée*. Cet édifice peut se retrouver, soit dans le bâtiment le plus rapproché de la tête du pont qui unit les deux rives de la Baïse, soit dans celui qui vient à la suite ; que si ce dernier était, ce que son plan pourrait démentir peut-être, un temple, un *Delubrum*, alors on pourrait conjecturer que c'est celui de *Jupiter protecteur*, dont parle la même inscription : il y aurait même alors un rapprochement à faire entre le Palais des Césars à Rome et celui que Tetricus a bâti à Nérac ; ce serait la présence dans l'un et dans l'autre d'un édifice religieux, d'un *Delubrum*, comme on disait dans les plus anciens temps à Rome, avant que, selon M. Mongez, ce mot et celui de *Templum* fussent indifféremment employés.

J'ai fait remarquer (4) que le nom du jeune Tetricus ne paraissait pas sur les monumens que nous avons vus à Nérac. N'était-il encore vers la fin du mois de septembre de l'année 1025 de Rome que

---

(1) *Fast.* II. v. 55.

(2) *Tacit.* Annal. XV. 41.

(3) *Plin. loc. cit.*

(4) *Suprà.*

Digitized by Google

Cæsar, et *Prince de la jeunesse*, titres qui lui sont donnés sur quelques-unes de ses médailles (1) et dans l'inscription découverte en 1828 à *Lugdunum Convenarum*, ou Saint-Bertrand, et que j'ai rapportée plus haut? Sur plusieurs médailles on le voit associé à la puissance de son père, car sa tête s'y retrouve accolée à la sienne, et les légendes y indiquent deux *Augustes* (2). Etait-il absent pour les intérêts de l'état, lorsque la dédicace de la nouvelle ville eut lieu, et n'eut-il aucune part à la construction de ces monumens dont on a retrouvé les ruines? On ne peut répondre aujourd'hui à ces questions; mais il est assuré qu'il s'occupait avec activité de tout ce qui pouvait être utile à l'état. Une inscription, conservée à Rouen, montre qu'il veillait à l'entretien des voies publiques. Une médaille publiée par Banduri, et une autre par Eckhel (3), donnent à Tetricus le fils, le titre d'*Auguste*. Une médaille d'or du cabinet du roi, citée par M. Mionnet (4), en fait autant; mais Eckhel lui-même, qui ne connaissait point de médaille d'or où ce titre fût concédé au jeune Prince, en concluait qu'il ne l'avait pas possédé. Il s'appuyait aussi sur ce que Trebellius Pollion et Victor n'appellent jamais *Auguste* le jeune Tetricus. On a vu que le premier argument est détruit par l'existence de la médaille du cabinet du roi (5). Les preuves négatives tirées du

---

(1) PRINC. IVVENT.

Sur une autre : C. PEVESV. TETRICVS CAESAR, tête radiée de Tetricus.

Sur une troisième : IMP. TETRICVS AVG., tête radiée et barbue de Tetricus le père. R. PIVESV TETRICVS CAES., tête radiée imberbe de Tetricus le fils.

(2) IMPP. INVICTI. PII. AVGG. Têtes accolées des deux Tetricus.

R. HILARITAS AVGG. Femme debout, ayant deux enfans à ses pieds.

IMPP. TETRICI. PII. AVGG. Même tête.

R. IOVI VICTORI. Jupiter Nicéphore.

(3) *Doctr. Num. Vet.*

(4) *De la rareté et du prix des médailles Romaines*, tom. II, p. 83, 84, édition de 1827.

(5) A moins que, comme le conjecture M. Mionnet, le graveur se soit trompé, et ait mis C. AVG., au lieu de CAESAR, titre qu'on voit sur les autres médailles d'or du même prince.

Digitized by Google

silence des deux auteurs anciens que je viens de nommer, sont peu de chose; car peut-on rien trouver de plus sec, de moins digne d'attention que les lignes que ces écrivains nous ont laissé sur les deux *Tetricus?* De nouvelles découvertes faites sur le sol classique de Nérac, fourniront peut-être un jour l'occasion de résoudre ce problême historique. D'ailleurs on a déjà vu que *Lugdunum Convenarum* nous a fourni à ce sujet une inscription consacrée à CLAUDIA, A. NERA PIVESUVIA, mère d'un *Auguste*. Il ne s'agit peut-être plus que de déterminer, comme nous l'avons dit, si elle fut la mère ou la femme de Tetricus *Senior*.

Espérons aussi que ces découvertes nous feront mieux connaître et la place de la ville ancienne et celle de la *Nouvelle*, évidemment indiquée dans l'une des inscriptions rapportées dans ce mémoire. Si Tetricus fut, comme tout semble l'annoncer, le fondateur de cette *nouvelle* cité; s'il changea, en partie, comme nous le croyons, le nom qu'elle portait précédemment, pour lui donner celui de cette CL. A. NERA PIVESUVIA, que nous avons retrouvé à *Lugdunum*, d'autres inscriptions auront indiqué ces circonstances, et, si elles n'ont pas péri, elles nous fourniront des documens pour l'histoire d'une époque, trop négligée, et dont la connaissance ne peut nous être rendue qu'avec l'aide des monumens.

Parmi les consuls nommés dans l'inscription de Nérac, on voit un *Maximinus Tetricus*, sans doute, comme je l'ai dit, parent de l'empereur. Il se trouvait avec son collègue Ælius Drusus, à la tête du sénat Romain-Gaulois qui avait, à ce que l'on peut conjecturer, été institué par Postume. On sait que celui-ci prend sur ses médailles le titre de consul jusqu'à quatre fois. Tetricus en fut sans doute revêtu aussi à plusieurs reprises. Ainsi l'empire formé en deçà des Alpes et qui s'étendait des bords du Rhin, au détroit de Gadès, empire auquel une notable portion de l'Angleterre était unie, fut régi sous les mêmes formes, et apparemment par les mêmes lois que Rome et les provinces qui relevaient encore d'elle; temps glorieux pour l'*Aquitania Tertia*, ou la *Novempopulanie*, et où les chefs de l'état venaient prendre dans *Burdigala* la pourpre impériale et tous les insignes du pouvoir souverain.

De nombreuses sculptures devaient décorer le temple de Jupiter,

Digitized by Google

Protecteur, le Nymphée et le Palais de *Neræ Aquæ Augustæ*. Les fouilles en ont déjà fait retrouver des fragmens qui ne sont pas sans intérêt; dans le nombre nous indiquerons une tête de femme, ceinte d'un diadême. Ce morceau est d'une petite proportion et sa conservation est parfaite. Elle offre l'image d'une Divinité, ou d'une impératrice. Il en est de même d'une autre tête de femme en terre cuite. Une statuette découverte dans les fouilles, représentait évidemment Diane, et c'est à tort qu'on a cru y reconnaître la Victoire. Un bras qui se rattache à cette figure a été retrouvé dans la Baïse, à une assez grande distance des ruines. C'est ainsi que dans les fouilles de *Calagorris* des *Convenæ* nous avons découvert des portions de bustes et de statues à plusieurs centaines de mètres du point où la partie la plus remarquable de ces objets nous avait été rendue.

Une tête de Marc-Aurèle, pareille pour la dimension à celle du beau buste découvert à *Calagorris*, avait, selon ce qui nous a été rapporté, été trouvée depuis long-temps à Nérac; mais le particulier qui devint d'abord possesseur de ce monument, brisa le buste ou la statue: la tête seule, conservée par lui, fut placée au-dessus d'une porte, et recouverte d'une peinture jaunâtre. Là, elle fut long-temps un point de mire, et pour montrer leur adresse, les enfans du voisinage s'exerçaient chaque jour à lancer des pierres contre l'image du grand homme.

Un autre monument non moins précieux a été retiré des ruines de Nérac. C'est un médaillon qui avait un peu plus de 45 centimètres de diamètre; il représentait l'empereur Julien. Sur le marbre blanc du médaillon on avait appliqué la tête radiée de ce prince; elle était en bronze; à l'entour, dans un premier cadre, on lit encore:

IVLIANVS. PIV. IMP...I....

Ces caractères étaient aussi en bronze, et on voit encore les trous des tenons qui les attachaient au monument. La tête de Julien y était retenue par trois tenons pareils. Aujourd'hui le métal a disparu; mais son empreinte est par tout apparente; il a coloré le marbre et l'on peut dessiner facilement la silhouette du bas-relief et les caractères qui l'environnaient.

Digitized by Google

Le cadre extérieur, dont on n'a retrouvé qu'un fragment, était chargé d'un ornement formé de feuilles de vigne (1).

On peut croire que l'empereur Julien vint à Nérac et ce marbre n'est pas le seul qui rappelle son nom dans l'*Aquitania tertia* (2).

---

(1) Voyez la vignette placée à fin de l'*Explication des planches.*

(2) M. le baron Chaudruc de Crazannes a fait connaître à l'Académie de Toulouse, en 1825, deux inscriptions trouvées à Massemcôme, près de la voie Romaine, dont un embranchement semble se diriger vers Nérac. L'une de ces inscriptions est consacrée à une divinité topique ou à un génie.

SEX. IVL. ACCEPTVS
GENIO AMB
ISSOVI CVM
BONNI.
. . . . . .

« Cette inscription, dit M. de Crazannes, n'offre de difficultés au lecteur que » dans sa dernière ligne qui est très-fruste. SEX*tus* IVL*ius* ACCEPTVS GENIO » AMBISSOVICVM.... BONNI.... Voici bien un dieu topique ou local, *Deus* » *topicus*, *localis*, *Divinité tutèle*; enfin un *Genio loci*, de la nature de ceux » dont M. Du Mège a recueilli, le premier, une moisson si abondante dans les » Pyrénées. Pourtant est-ce bien le génie d'un lieu ou celui d'un homme? » Je pense qu'*Ambissovi* est au génitif, à moins qu'on ne fasse qu'un mot » d'*Ambissovicum*. »

L'autre inscription fait connaître l'existence d'une Voie Julienne. La troisième ligne de cette inscription est extrêmement fruste, je ne la rapporterai pas ici.

IVENTUS. VIA. IVLI
ANA. PRO. SALVTE. IMP.

« Ces lignes, dit M. de Crazannes, sont plus aisées à lire qu'à expliquer. » IVENTVS est-il ici pour IVVENTVS, comme IVENES pour IVVENES dans » une autre inscription découverte à Agen? Les Romains prononçaient *Jouventous*, » *Jouvenes*; le son du second V se perdait et devenait insensible; c'est pourquoi » on le supprimait sans doute quelquefois. VIA IVLIANA est-il ici une abrévia- » tion de VIÆ IVLIANÆ, ou une faute de cas, provenant de l'ignorance du

Digitized by Google

La vue des monumens de Nérac inspire un intérêt qui sera partagé par tous les amis des sciences historiques ; la continuation des fouilles y produira, sans doute, des découvertes de la plus haute importance, si elles sont dirigées avec habileté, et si un artiste est chargé de les surveiller et de dessiner tous les monumens que l'on peut y retrouver, et de lever le plan de tous les murs qui y existent encore (1).

Pendant une trop longue succession d'années on a dédaigné les monumens de la Gaule antique, on a méconnu les richesses archéologiques qu'offre de toutes parts cette vaste région. L'Aquitaine et la Narbonnaise sont enfin, depuis quelque temps, l'objet de recherches consciencieuses, de travaux assidus : des villes oubliées, depuis quinze siècles, des temples, des monumens de tout genre, ont été rendus à l'histoire et aux arts. Ces recherches, ces travaux, peuvent bien ne pas exciter d'abord un enthousiasme aussi vif qu'une production brillante de style et d'images, et empreinte du goût de l'époque ; mais il restera encore assez de gloire pour ceux qui, recueillant les souvenirs et les illustrations de nos pères, consacreront leurs veilles à

» graveur, faute d'ailleurs très-commune dans les inscriptions antiques, surtout » hors de l'Italie ?... »

Après une savante discussion sur la manière de restituer la troisième ligne de l'inscription, M. de Crazannes ajoute : « C'est donc la *Voie de Julien*, soit qu'il » l'ait faite construire ou plutôt réparer. » On sait que cet empereur fit faire de grands travaux dans les provinces, et que sur ses médailles il a pris, comme Postume, le titre de *Restaurator Galliarum*. Le vœu fait par *la jeunesse de la voie Julienne* est peut-être de la même époque que le monument de Nérac ; l'un et l'autre doivent trouver leur date dans un espace de temps limité entre l'élévation de Julien au rang d'Auguste, et l'époque où la nouvelle de sa mort parvint dans les Gaules.

(1) En 1832 et en 1833, M. Chretin, peintre, élève de MM. Guerin et Pradier, a suivi avec un soin bien louable et une rare assiduité les fouilles qui ont eu lieu à Nérac. Il a levé le plan des ruines ; c'est celui que la Société publie aujourd'hui ; et calqué les immenses mosaïques qui forment encore le pavé de plusieurs salles. *La Société archéologique du Midi de la France*, voulant encourager les utiles travaux de M. Chretin et lui donner une marque de satisfaction et d'estime, a cru devoir, sur la proposition de M. le marquis de Castellane, son président, décerner une médaille d'argent à cet estimable artiste.

Digitized by Google

honorer les lieux qui les ont vus naître. Leur renommée ne s'évanouira pas comme tant d'autres, et ainsi sera justifiée cette maxime d'un ancien : *Quæ verò pro Patria scribuntur æternæ sunt.*

ALEXANDRE DU MÈGE, *de la Haye.*

Toulouse, 11 Janvier 1833.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXPLICATION DES PLANCHES.

La vignette de ce Rapport est une copie d'un médaillon de Tetricus, déjà publié par M. de Boze. C'est une feuille d'or bractée, de 20 lignes de diamètre, montée dans un cercle d'or, orné d'un feston à jour, auquel sont adaptées deux belières.

La vignette placée à la fin de cette *Explication*, représente le médaillon de l'empereur Julien, trouvé à Nérac.

PLANCHE IX.

PLAN DES RUINES ANTIQUES DE NÉRAC,

Levé par M. Chrétin.

1. Réservoir en terre cuite : des lignes tracées sur les parois, par les eaux qui ont séjourné dans cette cuve, indiquent les diverses hauteurs qu'elles ont atteint.

2. Salle ayant, dans œuvre, 15 mètres 50 centimètres de long, sur 12 mètres 80 centimètres de large. — Elle était pavée en marbre. On ne l'a pas entièrement déblayée. Il paraît que, vers le centre, il y avait des compartimens composés de marbres précieux. On y a retrouvé beaucoup de morceaux de campan verd, de rose rouge foncé, de brèche blanche et violette, de gris d'Italie, etc., taillés de différentes formes et qui devaient s'ajuster avec des cercles en ardoise dont on a recueilli aussi des fragmens.

3. Petite chambre demi-circulaire. La mosaïque qui en forme le pavé a été détruite pendant les fouilles.

Digitized by Google

4. Chambre semblable, et dont la mosaïque a été entièrement conservée.

5. Salle ayant environ 11 mètres 40 centimètres de long, sur 2 mètres 68 centimètres de large. La mosaïque qui en forme le pavé, est conservée. C'est en dehors de cette salle qu'a été trouvée l'inscription gravée sur une plaque de marbre rouge.

6. Autre salle ayant la même longueur que la précédente, mais dont la largeur est de trois mètres. Sur le sol est une mosaïque, dont on n'a découvert encore que la bordure ou l'encadrement. On a retrouvé, en dehors de cette salle ou galerie, en allant vers l'allée du parc, divers débris d'inscriptions, beaucoup de fragmens de poterie noire, des clefs, etc.

7. Salle pavée en marbre avec une bordure ou encadrement en mosaïque. Cette salle avait une porte du côté de la Baïse. Elle a, dans œuvre, plus de 12 mètres de long sur 10 mètres 60 centimètres de large.

8. Emplacement circonscrit par des murs et qui n'a pas été encore fouillé. Il a peut-être fait partie d'une salle qui a été traversée depuis par de nouvelles constructions.

9. Salle ou cour pavée d'une mosaïque grossière, dont les cubes ont un pouce de côté.

10. Passage souterrain, où l'on voit l'indication d'un escalier qui conduisait à un bassin ou réservoir.

11. Bassin ou réservoir, au-dessus duquel on a, postérieurement sans doute à sa construction, élevé les bâtimens dont on y retrouve encore les substructions.

12. Petite salle avec un pavé en mosaïque.

13. Petite pièce octogone, dont les fondemens sont en partie dans les terres accumulées au-dessus du bassin, n° 11.

14. Salle ayant 14 mètres de long sur 7 mètres 40 centimètres de large, pavée à ce qu'il paraît en marbre, avec un lambris et des peintures vertes et rouges sur un fond blanc.

Digitized by Google

15. Chambre de forme pentagonale. — Elle était voûtée, avait un riche lambris en marbre, terminé par une cimaise très-saillante, supportant des piliers canelés, placés dans les angles, et encadrant des trumeaux peints en rouge, au centre desquels on peut supposer qu'existaient des bas-reliefs et des inscriptions. C'est là qu'a été découvert le médaillon de l'empereur Julien. Les bases sont Attiques, les chapiteaux Corinthiens. — La frise était ornée de rinceaux de vignes : on y a retrouvé quelques modillons.

16. Brèche faite dans ce mur pour y établir une sépulture : on y a trouvé un squelette, avec deux débris de poterie, un fragment de vase à parfum et une médaille fruste de l'empereur Hadrien.

17. On a trouvé dans ces deux points une grande quantité de plaques de verre, la plupart très-irisées.

18. Réservoir ou puits qui recevait les eaux d'une source, tarie aujourd'hui, mais dont le canal est encore apparent en AA; le trop-plein, après avoir longé une partie du mur, entrait dans un canal pavé et recouvert en brique, qui portait les eaux en B, vers la Baïse. C'est apparemment l'une des fontaines dont parle la principale inscription découverte à Nérac.

19. Salle que l'on croit pavée entièrement en marbre, avec lambris, et ayant des peintures arabesques.

20. *Sacellum* ou sorte de Sanctuaire. — On y voit les restes d'un autel ou plutôt d'une base destinée à recevoir un groupe. Il paraît que cette petite pièce avait un pavé en mosaïque. — Lors des fouilles on en a retrouvé quelques fragmens qui n'existent plus.

21. Fontaine antique. C'est apparemment l'une de celles que mentionne la grande inscription de Nérac.

22. Galerie qui se prolonge jusqu'à la fontaine de St-Jean, qu'on pourrait peut-être compter parmi celles dont Tetricus rassembla les eaux. On sait qu'elle fut restaurée et embellie par les soins de Henri IV. Cette galerie, peut avoir fait partie du *Nymphée*, et devait être ouverte du côté de la Baïse. De l'autre elle était en quelque sorte adossée aux rochers qui s'élèvent au moins de 6 à 8 mètres au-dessus du sol sur lequel elle repose.

Digitized by Google

23. Point où l'on a découvert une grande inscription en marbre blanc. Un rocher qui avait roulé dessus l'avait divisée en plusieurs morceaux. — On a trouvé auprès plusieurs lames en fer.

24. On a découvert sur ce point une couche de cendres de plus d'un mètre d'épaisseur, avec des charbons, des pierres calcinées et une amphore ou urne, brisée, en terre cuite, renfermant aussi des cendres et des ossemens.

25. Partie renfoncée, décorée peut-être autrefois. On y a trouvé quelques-unes de ces briques dont les anciens formaient des colonnes, des marbres, et un fragment de frise.

26. Portion demi-elliptique carrelée, remplie de débris de vases de toutes grandeurs et de toutes formes. — On y a trouvé une tête de femme en terre cuite.

27. Fontaine de Saint-Jean : on devrait la compter au nombre de celles dont parle la grande inscription, si notre opinion sur le *Nymphée* était adoptée.

28. Chapelle de Marguerite de Valois. On y avait joint deux autres salles. — La première, C, a été démolie lorsqu'on ensemença la garenne. — Une autre, D, était au milieu du chemin, et il fallait la traverser, il n'y a encore que 40 ans, pour aller dans ces allées de trois mille pas, qui étaient au bord de la Baïse, et dont Marguerite de Valois parle dans ses *Mémoires*, que j'ai déjà cités. Il y avait, joignant la chapelle, en E, un autre portail qui donnait entrée dans la partie supérieure du parc.

En déblayant l'intérieur de la salle, qui a toujours été nommée *Chapelle de Marguerite*, on a trouvé une vaste cheminée, et l'on s'est hâté d'en conclure que ce n'était pas une chapelle, mais une habitation. Si l'on avait consulté les *Mémoires* de la Reine, on aurait vu qu'elle avait bien réellement une chapelle dans le parc; si on avait aussi examiné les registres des dépenses du château de Nérac, on y aurait lu que, lors des troubles de l'année 1621, le comte de Castex ayant été admis dans la ville, les rebelles coupèrent une partie des arbres du parc et du jardin du roi; que, plus tard, les habitans allaient se pourvoir de bois de chauffage dans le parc; que, dans la suite, le duché d'Albret ayant été engagé au Prince de Condé, « Monseigneur or-» donna de fermer de murs et de portes ladite garenne et parc, et établit un » garde et portier au local dit de la Chapelle de la Reine Marguerite de Valois, » femme de très-noble et très-puissant prince Henri-le-Grand, de glorieuse » mémoire. » Voilà donc l'époque de la transformation de la chapelle en habi-

Digitized by Google

tation bien déterminée ; alors on rétablit les deux portes qui conduisaient, l'une dans les allées qui longent la rivière, l'autre dans la partie supérieure du parc.

29. Murs qui paraissent appartenir à des édifices construits durant le moyen-âge.

30. Restes des bâtimens de l'ancienne commanderie de Saint-Jean ou des Hospitaliers.

31. Lignes de constructions antiques trouvées à deux mètres de profondeur, au-dessous de celles du palais bâti par Tetricus.

32. Grande salle dont les mosaïques sont divisées en trois parties. Il ne reste plus qu'une portion très-petite du pavé de la première ; la seconde et la troisième division ont conservé les leurs, ainsi que le rond-point, ou l'abside de cette salle, qui, en tout, a, à peu près, 30 mètres de longueur sur plus de 8 de large.

33, 34. Salles correspondantes ou galeries attenantes à la salle, n° 32.

35. Salle semblable à celle du n° 32. Elle n'est pas entièrement déblayée.

36. Galerie ou salle pareille à celles des n^{os} 33 et 34 ; les mosaïques qui forment son pavé ont beaucoup souffert.

37. Massif en ciment qui a dû être recouvert autrefois de dalles de marbre ou de pierre.

38. Péristyle où existent encore des portions d'un pavé en mosaïque, orné d'oiseaux, de fleurs, etc.

39. Salle circulaire ayant environ 9 mètres 60 centimètres de diamètre intérieur. Dans la portion découverte le pavé mosaïque de cette salle est parfaitement conservé.

40. On a trouvé sur ce point une petite statue de Minerve, en bronze, assez bien conservée. On avait creusé un sépulcre dans le mur voisin, et on y a découvert une patere, un vase à parfums et une médaille de Constantin.

41. Fondemens d'un édifice antique, que l'on peut considérer comme ayant fait partie de l'une des ailes du palais bâti par Tetricus.

Digitized by Google

PLANCHE X.

Inscriptions découvertes à Nérac.

PLANCHE XI.

Fragment du pavé mosaïque de l'une des salles découvertes à Nérac.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

L'ÉGLISE DE St-AVENTIN

DANS LA VALLÉE DE LARBOUST.

Les Églises des environs de Bagnères-de-Luchon présentent une singularité remarquable; presque toutes sont construites dans ce genre d'architecture nommée Romane, Lombarde, Bysantine, Néo-grecque, genre de transition qui succéda au style Romain, fut, à son tour, remplacé par celui qu'on est convenu d'appeler Gothique, et finit généralement en France avec le 12e siècle. Un des chefs-d'œuvre de cette architecture, l'église de St-Saturnin de Toulouse, bâtie à la fin du 11e siècle, dut inspirer le désir de l'imiter. On peut voir en effet à St-Gaudens, sur la route des Pyrénées, une belle église qui rappelle parfaitement, pour le style, le temple Toulousain, quoiqu'elle ait été un peu défigurée par le placage d'un portail d'architecture plus moderne.

Ce genre Néo-grec pénétra dans les Pyrénées : il y a sans doute encore quelques églises de cette époque; mais d'autres, conservant le type alors adopté, furent élevées, ainsi que témoignent les dates qu'elles portent, vers le commencement du 16e siècle. Telles sont celles de St-Mamet avec le millésime 1528, et de Juset datée 1527.

Par une autre particularité, il est fort commun de trouver des fragmens antiques, employés comme matériaux, ou enchâssés comme ornemens dans les façades de ces églises. On y remarque surtout beaucoup de monumens funéraires, Gallo-Romains : à la seule cha-

Digitized by Google

pelle de St-Pé, commune de Garin, on en compte une vingtaine placés dans tous les sens.

De curieux bas-reliefs du moyen-âge contribuent à l'intérêt archéologique de ces édifices; en général les ornemens sont de marbre à quelque époque qu'ils se rattachent, et quelques-uns d'une assez grande dimension; leur transport, dans un temps où il n'existait que des sentiers pour moyens de communication, a dû occasioner des peines et des frais considérables.

La plus remarquable des églises de ces vallées, soit pour sa construction, soit pour les monumens des différens âges qu'elle contient, est sans doute celle du village de St-Aventin, dans la vallée de Larboust.

Il est nécessaire de donner une idée des traditions relatives au patron du village; elles serviront à expliquer les sujets des sculptures intéressantes dont elle est ornée, et qui pour la pluspart seraient inintelligibles, sans cette clef.

On croit que saint Aventin naquit dans la vallée de Larboust vers l'an 778. Cette date empêche de le confondre avec deux Aventins, l'un né à Dun-le-Roi, à sept lieues de Bourges, l'autre à Troyes; tous deux vers le 5e siècle.

Sa naissance fut marquée par un fait presque miraculeux. La sage-femme qui assistait sa mère dans ses couches laborieuses, lui procura un vase d'une eau qui, selon elle, opérait des prodiges chez les chrétiens. Dès que la malade eut placé ses pieds dans cette eau bénite, elle mit au monde un fils qui fut aussitôt présenté à l'admiration du peuple.

La tradition se tait sur l'enfance d'Aventin. Quoique les peintres et les sculpteurs le représentent toujours avec l'habit long, la ceinture, le capuce pointu, et la tonsure cléricale, on ignore dans quel lieu et par qui il fut admis dans les ordres sacrés. Il paraît qu'il s'était retiré près de la rivière d'Oo, dans un ermitage dont il subsiste encore des vestiges. Ce fut le théâtre du premier miracle qu'il opéra, *en arrachant*, dit son historien, *une épine du pied d'un ours qui vint en suppliant demander ce bon office au pieux solitaire.*

La réputation de ses vertus l'enleva bientôt à la solitude; il se livra

Digitized by Google

dès-lors aux fonctions pénibles de l'apostolat en cherchant à répandre les lumières de la foi, qui, introduite dans les Pyrénées vers le 5e siècle, s'était corrompue par un mélange de superstition et de souvenirs du paganisme.

Vers l'an 800, les Sarrazins mahométans, d'Espagne firent une incursion sur la frontière Française pour s'opposer aux progrès du christianisme.

Ce fut apparemment dans cette occasion qu'Aventin fut fait prisonnier et enfermé dans la tour de Castel-Blancat, dont les ruines couronnent une montagne et dominent à la fois la vallée de Larboust et celle d'Oueil.

Etroitement gardé, Aventin ne vit d'autre moyen d'échapper à la captivité et de reprendre ses travaux que de s'abandonner à toute sa confiance dans le pouvoir de Dieu. Il s'élança du sommet de la tour et franchissant d'un saut le confluent des deux vallées il aborda dans le territoire de Pons. Le granit sur lequel il posa le pied en reçut l'empreinte, comme eût fait une molle argile, et l'a transmise à la postérité qui peut encore lire ce témoignage du miracle libérateur (1).

---

(1) Les pieds et les plantes des pieds gravés, et ordinairement accompagnés d'inscriptions, désignent dans les monumens antiques des vœux faits par des voyageurs pour obtenir un heureux succès, et des actions de grâces rendues par des voyageurs heureusement revenus de leurs courses. (Encyclopédie.)

Ces mêmes sculptures sur les tombeaux des premiers chrétiens, indiquaient des vœux pour le voyage que les défunts avaient fait sur la terre pendant leur vie.

Les vœux pour des voyages réels et les allusions mystiques au pélerinage terrestre des chrétiens, se sont ensuite confondus ; les mêmes sentimens ont reproduit les mêmes effets, avec quelques modifications. Les empreintes de pieds qu'on retrouve en France et jusqu'en Asie, non plus sur des marbres travaillés, mais sur des roches brutes, étaient peut-être originairement des monumens locaux de regrets pour une séparation, de souvenir pour un retour.

Le mont Hammallyl, autrement appelé le Pic d'Adam, est la montagne la plus élevée de l'île de Ceylan, elle passe pour avoir servi de demeure au père des humains ; c'est de son sommet qu'il jeta un dernier regard sur le paradis terrestre ; on suppose reconnaître la place qu'il occupait alors à une empreinte, semblable à celle d'un pied d'homme, mais du double de la grandeur ordinaire :

Digitized by Google

Aventin se livra avec un empressement nouveau aux fatigues apostoliques. La Providence voulut récompenser son zèle, des palmes du martyre. Poursuivi par les mahométans, il fut atteint au bord du torrent de la vallée d'Oueil ; un soldat le saisit et le décapita. On raconte que le saint prit sa tête entre les mains et la porta en remontant une côte fort escarpée, environ quatre cent pas, jusque dans la vallée de Larboust. *On voit sur un bas-relief*, dit l'historien, *le Satellite qui vient de frapper le coup tragique et s'efforce avec des bras nerveux d'arracher la tête qu'il a tranhcée, des mains de ce généreux athlète à qui la mort n'a fait rien perdre du courage qu'inspire la foi.*

Les mahométans effrayés s'enfuirent, les chrétiens ensevelirent le Saint dans le lieu qu'il semblait avoir lui-même choisi.

L'espace d'environ 300 ans avait fait perdre le souvenir de l'endroit où le corps avait été enterré, un miracle nouveau vint le révéler.

Un taureau s'éloigne régulièrement chaque matin du troupeau. Il franchit une rivière, et c'est toujours au même point qu'il s'arrête ; il s'y couche, refuse de prendre sa nourriture, et gratte la terre en

---

on la voit sur un des rochers qui couronnent la montagne et fournissent de l'eau en abondance. Le Pic d'Adam est l'objet de la vénération des naturels de Ceylan et d'une foule de personnes de différentes castes et de religions diverses établies dans l'Inde.

En Roussillon, à St-Michel Cruixa, au pied du Canigou, il y avait une abbaye de Bénédictins, dits à la Banderolle, sécularisée avant la révolution. Pierre Urceolo, doge de Venise en 976, s'évada une nuit de son palais et vint se retirer dans cette charmante solitude, il y mourut en odeur de sainteté l'an 987 ; on y montrait son tombeau et une pierre avec l'empreinte de ses pieds.

A Confoulens, dans une jolie vallée des Pyrénées du département de l'Ariége, on voit sur un rocher la trace de deux pieds, dont l'un est beaucoup plus grand que l'autre ; on a pour ces empreintes une sorte de respect religieux. Ces exemples pourraient être nombreux sans sortir des Pyrénées : on en retrouve ailleurs en France. Nous citerons seulement celui du Mont St-Michel qui n'a pas été dédaigné par M. Charles Nodier : il parle de la belle basilique de St-Michel, dans le *Péril de la mer*, bâtie sur un rocher où l'on voit encore empreint le pied d'un ange.

Digitized by Google

poussant de longs mugissemens. On le ramène avec peine à l'étable, et il n'en sort, pendant plusieurs jours, que pour recommencer la même course ; le peuple s'assemble en foule, les ministres sacrés sont prévenus, une voix se fait entendre ; elle dit : là est le corps du bienheureux Aventin (1).

Bertrand de Lisle, évêque de Comminges, est averti, il envoie des commissaires, on fouille, on trouve un corps humain ; le saint évêque Bertrand vient lui-même et voit avec admiration le tronc et la tête qui en est séparée.

Un monument s'élève digne de posséder un si précieux dépôt, c'est l'église qui porte le nom de St-Aventin. Bâtie aux frais des habitans de Larboust, elle est consacrée des propres mains de Bertrand. Les reliques du saint patron sont placées derrière le maître-autel; cette translation se célèbre annuellement le 13 de juin, avec un grand concours de tout le peuple de la vallée.

Les Espagnols viennent aussi chaque année de Venasque faire hommage d'un cierge au tombeau du saint. C'est à son intercession qu'ils doivent la fin d'une maladie dont leurs bestiaux furent jadis attaqués dans les pâturages des montagnes de la frontière (2).

---

(1) On a bâti dans ce lieu-même, une chapelle, réparée en 1832, devant laquelle est le bloc de granit qui conserve l'empreinte du pied du Saint.

(2) La légende suivante, extraite du bréviaire du diocèse de Comminges, est remarquable par sa sagesse et sa concision.

DIE XIII JUNII

IN FESTO SANCTI AVENTINI MARTYRIS.

« In Aquitaniæ finibus Aventinum fidem prædicasse, et sanguine suo asseruisse, » multa suadent vallis Larbusti monumenta. Hunc ab ejusdem nominis solitario » in diœcesi Trecensi, et ab Aventino Dunocensi, martyrii gloria discernit. An- » tiquo ritu sancti martyris memoria colitur in templo olim sub beatæ Mariæ, » nunc sancti Aventini invocatione, ipsiusque nomine insignitus est Vicus, qui » ejus reliquiis gloriatur. His in tumulo lapideo ponè majus altare reconditis ce- » reum vectigal afferunt quotannis Hispani. »

Digitized by Google

On peut faire des plaisanteries fort gaies et surtout neuves, sur la crédulité de quelques pauvres pâtres, à ces innocentes traditions. Peut-être serait-il plus sage et plus curieux d'en rechercher l'origine, dépouillée de tout ce que l'imagination a pu y ajouter de merveilleux inutile. Ce n'est ici le lieu, ni de les attaquer, ni les défendre ; on ne les cite que comme explications des sculptures où elles sont retracées, et dont nous allons donner le détail dans la description de l'église.

Le village de St-Aventin, à une lieue de Bagnères-de-Luchon, est situé sur le penchant méridional d'une des deux montagnes qui forment la vallée de Larboust, c'est une des plus intéressantes et la plus accessibles de celles qui aboutissent au bassin de Luchon. L'église, assise sur une terrasse, domine la plus grande partie des maisons du village. Bâtie, d'après la tradition, dans le 12.e ou 13.e siècle, elle présente un monument bien conservé de l'architecture Néo-grecque. Une nef assez exhaussée et deux bas côtés voûtés à plein cintre, lui donnent une importance peu espérée dans une église de village ; les bas côtés sont séparés de la nef par des piliers massifs sur lesquels retombent des arceaux ; ils supportent une galerie supérieure, ouverte sur la nef par de petites arcades fort espacées. Le chevet se termine par trois absides.

Nous avons indiqué que l'église de St-Saturnin avait pu avoir de l'influence sur les édifices de cette époque ; l'église de St-Aventin semblerait le prouver par la disposition générale de son plan. Le constructeur a réussi, dans une bien petite échelle, à lui donner quelque chose du caractère grave et religieux qui distingue le beau monument que peut-être il imitait.

Une grille d'un travail délicat sépare le sanctuaire de la nef. Autrefois deux grilles pareilles fermaient chacun des bas côtés : toutes étaient dues à la munificence de saint Bertrand ; elles furent enlevées à l'époque de la révolution ; la fabrique racheta, au prix de 700 fr., celle qui a été replacée.

Le tombeau de saint Aventin est derrière le maître-autel, et recouvert d'une lourde maçonnerie, de manière à cacher les bas-reliefs et les inscriptions qui peuvent le décorer. Ces masses réunies masquent entièrement la forme circulaire du chevet.

Digitized by Google

La vue d'une des deux autres absides est également obstruée par un autel.

Il est fâcheux que ces obstacles, qu'une disposition plus heureuse aurait pu faire disparaître, nuisent au coup d'œil que devrait offrir l'élégance de cette partie de l'édifice.

Le rétable de l'autel est orné de quatre bas-reliefs. Dans le bas-relief supérieur de gauche, un ange semble annoncer un message céleste ; dans celui de droite, la mère de saint Aventin rend grâces au Ciel de ce qui lui est annoncé.

Dans le bas-relief inférieur de ce même côté, on voit un ours renversé sur le dos et présentant le pied dont saint Aventin extrait une épine.

Le dernier bas-relief représente saint Aventin décapité et portant sa tête.

On a parlé de ces deux sujets dans la notice sur le saint.

Avant de quitter l'intérieur de l'église, il nous reste à signaler le seul morceau de sculpture qui s'y trouve encore. (Voyez la vignette). C'est le bénitier, il est d'un marbre brun à taches noires. Rien de plus informe que le bas-relief qui en orne ou plutôt en défigure le contour. Il représente des enfans, dont un la tête en bas, des oiseaux buvant dans un vase, et un quadrupède placé verticalement dans une plaque en saillie sur le fonds. On ne pense pas que cet ouvrage barbare demande une explication ; c'est apparemment le résultat du caprice d'un ouvrier maladroit ; tel qu'il est, il semble plus ancien que l'église à laquelle il appartient.

Extérieurement l'église a 26 mètres de longueur sur 13 de largeur ; les trois parties circulaires qui la terminent au levant, et dont la forme n'est pas sans grâce, rappellent celle des belles églises de cette époque : deux tours d'inégale hauteur servent de clochers ; la plus élevée est couronnée par une flèche élégante. Le porche est ouvert au midi ; les arcs à plein cintre, de la partie supérieure, encadrent un bas-relief ; ils reposent sur quatre chapiteaux doubles ; chaque chapiteau est supporté par deux colonnes accouplées et de couleurs différentes. L'une est de marbre tacheté de blanc et de rouge, extrait de la carrière de Jurvielle, que l'on a dit, il y a deux ans, nouvellement

Digitized by Google

découverte ; l'autre est d'un marbre verdâtre peu connu. De ces huit colonnes, trois ont été enlevées à l'époque de la révolution. Deux des chapiteaux semblent renfermés dans un filet ; chaque maille contient un petit quadrupède, délicatement sculpté.

Les deux autres offrent la naissance et la mort de saint Aventin. Conformément à la légende, son martyre est le sujet de celui qui est représenté (Fig. 3 et 4, Pl. XII). A gauche, le saint est pris par un soldat. La figure d'un boîteux, inconnu, armé d'un bouclier rond, vient ensuite. Deux autres personnages poussent le captif devant un soldat qui le décapite ; saint Aventin tient sa tête coupée entre ses mains ; un ange plane au-dessus de lui, tandis qu'un animal fantastique semble parler à un des bourreaux. Toutes ces figures ont une forte saillie sur le fonds.

Dans le bas-relief du cintre au-dessus de la porte, paraît le Père éternel assis au milieu d'un ovale couvert d'ornemens, des anges soutiennent le cadre et portent les emblêmes des quatre évangélistes ; celui de saint Mathieu est figuré de la manière la plus bizarre par une tête d'homme (Fig. I, Pl. XIII).

Au-dessous de ce bas-relief il existait autrefois une frise représentant dit-on les douze apôtres. Les cassures des deux extrémités encore enchassées dans les murs, témoignent qu'elle a été détruite soit par par un accident, soit par la violence ; la pierre grossière qu'elle était destinée à recouvrir est demeurée à nu et en retraite. Une frise semblable et placée comme l'était celle-ci, se voit encore au-dessous du bas-relief cintré, qui orne la porte de la belle église de St-Bertrand à l'entrée des Pyrénées.

Le pilier de droite du porche est formé par un bloc de marbre blanc de St-Béat. Il a toute la largeur du pilier, un pied et demi de saillie sur la muraille de l'église, et quatre pieds de haut ; il est posé sans autre soubassement qu'un simple mur à peu près de la même élévation.

La face principale représente (Fig. 1, Pl. XII) la vierge assise, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux : elle est vêtue d'une robe très-ornée ; ses pieds reposent sur des têtes monstrueuses ; le mauvais vers suivant est inscrit sur une bande cintrée au-dessus de sa tête :

Digitized by Google

Res miranda nimis Mater Dei erat vir animis.

Les caractères qu'on a copiés avec soin paraissent appartenir au 11.e siècle.

Le côté en retour vers la muraille est rempli par un bas-relief représentant saint Aventin qui annonce la parole de Dieu. Dans l'angle gauche de la partie supérieure paraît un ange (Fig. 2, Pl. XII). Le style de ces deux morceaux de sculpture est le même, ils ont très-peu de saillie sur le fonds, le bloc dans lequel ils sont travaillés est de marbre blanc de St-Béat; le temps lui a donné une belle couleur d'ocre jaune.

On dit qu'un marbre semblable ornait le pilier gauche et qu'il a été détruit dans la révolution. Il existe au-dessus et au-dessous de l'emplacement qu'il devait occuper, des vestiges d'encadrement, qui donnent de la vraisemblance à cette opinion; les pierres avec lesquelles on peut croire qu'il a été remplacé, sont plus grossières que celles du reste de l'édifice.

A droite du porche, à environ six pieds d'élévation, est placé un autre bas-relief de deux pieds carrés (Fig. 2, Pl. XIII) du même style et du même marbre; il représente un taureau qui en grattant la terre découvre un corps mort enveloppé d'un suaire. Un ange au-dessus, semble indiquer que c'est celui du saint. C'est le fait rapporté dans la légende; dans le bas est le vers suivant :

Sic innotescit sanctus quâ parte quiescit.

Au montant de droite de la porte dans un petit bloc de marbre est creusée une niche (Fig. 3, Pl. XIII), elle contient une figure assise, jouant d'un instrument semblable à un violon; elle peut avoir quatorze pouces de proportion.

Le reste des montans de la porte est en pierre commune, et aucune sculpture ne correspond à celle qui vient d'être décrite.

Digitized by Google

Qu'il nous soit permis de placer ici quelques observations relatives à l'ancienneté de l'église.

La tradition attribue à saint Bertrand la consécration de cet édifice bâti pour recevoir les reliques, nouvellement trouvées, de saint Aventin.

Saint Bertrand, archidiacre de St-Etienne de Toulouse, fut élu évêque de Comminges, après l'an 1078, puisque cette année le siége était occupé par Guillaume. La signature de Bertrand comme évêque apposée à un acte de 1086, prouve qu'à cette époque il avait été nommé.

On pense qu'il mourut vers 1116, on peut croire que c'est vers l'an 1100 qu'il se rendit à St-Aventin pour y consacrer l'église récemment construite.

Les ornemens de marbre, le style de la sculpture, les caractères des inscriptions, paraissent bien de cette époque; mais l'état de conservation des murailles formées de matériaux communs n'indique pas une ancienneté de sept siècles. — Il est évident que la place occupée par le bas-relief représentant un taureau, n'est pas celle qui lui était destinée. Aucun encadrement ne le fait voir comme devant servir d'ornement; il est enchâssé dans la muraille, ainsi que les monumens antiques qu'on y a placés pour les conserver.

Le marbre à droite de la porte, sur lequel est un musicien, n'a rien de l'autre côté qui lui serve de pendant; il est hors de sa place, comme le bas-relief de l'invention des reliques.

On ne peut supposer qu'ils aient été exécutés, l'église étant déjà terminée, et plaqués ainsi après coup, sans égard pour aucune espèce de régularité dans la décoration.

Ces remarques semblent annoncer que ces marbres appartenaient à une église antérieure, détruite, on ignore par quel événement.

Les détails du porche paraîtraient aussi avoir été conservés de l'ancien édifice et employés à l'ornement du nouveau; ils sont du même style et le bas-relief qui forme un des piliers est du même marbre que le bas-relief du taureau.

En cherchant à embellir de ces restes intéressans, les murs de l'église

Digitized by Google

actuelle, on ne négligea pas d'y joindre les fragmens antiques qu'on put réunir (1). Cet usage, assez général dans les Pyrénées, a contribué à sauver de la destruction un grand nombre de monumens. Ceux qui sont conservés à l'église de St-Aventin, consistent en autels, en cippes funéraires gallo-romains, et en inscriptions.

Les autels sont dédiés à une de ces divinités étrangères que la tolérance, ou plutôt la politique des romains adoptait chez les peuples conquis. Jamais peut-être, cette facilité ne fut mise à des épreuves plus multipliées que dans ce petit canton. On trouve jusque sur les frontispices de quelques temples chrétiens et très-communément encastrés dans leurs murailles, les noms étranges de toute une mythologie inconnue.

Abellion, Iscittus, Averanus, Xuban, Illumber, une foule d'autres s'offrent partout, non au culte des peuples éclairés, mais aux investigations archéologiques (2).

Savant et heureux explorateur de ces familles Pyrénéennes non décrites, un de nos confrères a le premier révélé l'existence de plusieurs dieux ignorés; c'est à lui d'en publier une nomenclature spéciale, elle ne peut manquer d'exciter un haut intérêt (3).

De tous ces dieux, Abellion est celui dont le culte paraît avoir été le

---

(1) Une ordonnance de Charlemagne avait enjoint de placer dans les murailles des églises, les sculptures anciennes qu'on découvrait, afin de les mettre sous la sauvegarde de l'édifice sacré.

(2) Abellion est je crois le seul de cette liste dont le nom soit connu; on le trouve dans trois inscriptions découvertes à Saint-Bertrand et citées par Gruter. Cette divinité gauloise était adorée dans le pays de Comminges, c'est à peu près tout ce qu'on en sait.

(3) Pendant que cette notice était à l'impression, un article intitulé Mythologie Pyrénaïque a été inséré dans la *Revue du Midi*. Ce morceau est un fragment de la préface de *l'Archéologie Pyrénéenne*, grand et bel ouvrage, au moment de paraître: l'auteur, M. Du Mège, semble avoir pressenti l'appel fait à son talent. L'accueil du public l'engagera, sans doute, à nous raconter, avec le charme et l'élégance qui distinguent son extrait, tout ce qu'il sait des dieux gaulois, des génies, et surtout des aimables fées de nos montagnes.

Digitized by Google

plus répandu. Deux de ses autels sont ici placés dans le mur méridional. L'un porte l'inscription :

ABELIONI DEO
TAVRINVS BONE
COMIS. F. V. S. L. M.

On trouve sur l'autre :

ABELLIONIII
CISONTEN
CISSONBON
NIS FIL
V S L M.

A deux lieues de St-Aventin, le buste d'Abellion est sculpté grossièrement sur un autel votif placé au-dessus de la porte de la chapelle de St-Pé ; sous le buste on lit ABELIONI, et sur le socle DEO, FORTIS SVLPICIE. V. S. L. M. C'est jusqu'à présent la seule représentation qu'on en ait découverte.

A côté des autels d'Abellion est cette inscription :

D. M.
VAL. HERM
IONETITVL
ANTONIAE
FIL. KARIS
SIME.

A une lieue de St-Aventin, en remontant la vallée, on trouve à Garin l'inscription suivante, employée d'une manière pittoresque à la décoration de la fontaine du village :

D. M.
TITVLLIAE.
ANTONIAE. G.

Digitized by Google

MONTIN. POM
PEIVS VXORI. KARIS
SIMAE. POSVIT.

Ces deux inscriptions, témoignages des regrets d'une mère et d'un époux, se rapportent évidemment à la même personne.

On a voulu la retrouver encore, dans une inscription découverte à Nîmes et citée *Histoire générale du Languedoc*, page 11, pr. vol., 1. La voici :

D. M. L. CASSELII. VOL. POMPEIANI. PRAEF. FABR.
IIMI VIR IVRIDICVNDO PRAEFEC. VIGIL. ET ARM.
ANTONIAE TITVLLIAE VXORI.

Les deux noms ne sont pas dans le même ordre; d'ailleurs le divorce ne suffirait pas pour expliquer le titre d'épouse donné à la même personne, après sa mort, par deux individus.

Au-dessus de la porte de l'église de Garin, on lit sur un marbre, décoré d'assez bon goût :

L. TITVLLIVS
ANTONIVS
VXORI. PIEN
TISSIME
ET ANTONI
ANO. FIL. DV
LCIS.

La conformité de noms semble indiquer quelque relation de parenté entre Titullius-Antonius, et Titullia-Antonia. Ces noms ainsi répétés doivent annoncer une famille importante.

A gauche de la porte de l'église on voit deux petits monumens Gallo-romains. Ces marbres funéraires peu connus, quoique fort communs, dans cette partie des Pyrénées, n'offrent aucune inscription. Ordinairement d'une dimension médiocre, ils sont quelquefois la partie

Digitized by Google

antérieure d'un bloc creusé pour renfermer les cendres des morts, abritées par un couvercle à arête.

On voit sur ces urnes un ou deux bustes grossièrement sculptés en bas-relief, sous des arcades à plein cintre. Ils portent une indication de vêtement qui retombe sur l'épaule droite ou un camail au-dessous duquel paraissent de gros plis. Dans d'autres la tête est simplement placée sur un cippe uni. Le bas-relief conservé dans la façade méridionale de l'église de Mayrègne, dans la vallée d'Oueil, est composé d'une figure vêtue d'une robe longue, et assise entre deux bustes.

Quelques-uns de ces marbres ne présentent pas de figures et sont seulement décorés d'entrelacs ou de feuilles, ce qui se remarque principalement à l'église de St-Pé, où, comme nous l'avons dit, il s'en voit un assez grand nombre employés en guise de simples matériaux.

Un des monumens (Fig. 5, Pl. XIII) de St.-Aventin, offre deux bustes très-mutilés, aussi médiocres que de coutume et sans vêtement; mais chacun est sous une arcade ornée de moulures; les arcades réunies sont soutenues par trois colonnes dont le chapiteau est d'une forme à laquelle les yeux sont accoutumés: l'aspect de ce monument rappelle le bas-empire. L'autre (Fig. 4, Pl. XIII), contient deux bustes vêtus et dans une même arcade. Au-dessous de chacun il y a une rosace.

Quelle époque assigner à ces monumens? Il est singulier de les rencontrer en grand nombre dans les mêmes lieux où on trouve des cippes funéraires ornés de bustes d'un meilleur travail et d'inscriptions romaines. Les rites funèbres que leur forme indique, conviennent-ils à la religion des romains? Est-ce un type original particulier au pays? Est-ce une dégénérescence ou une mauvaise imitation des cippes funéraires des vainqueurs.

Nous terminons ici, en réclamant de l'indulgence pour la longueur de cette notice. Les églises des environs de Bagnères-de-Luchon, ont un tel air de famille, qu'en peindre une, c'est donner une idée de toutes. Cette considération nous a engagés à tâcher de ne rien oublier. Puis, outre les descriptions, presque communes à plusieurs de ces édifices, des détails particuliers, exacts et même minutieux, etaient indispensables à la ressemblance du portrait de notre modeste modèle.

Digitized by Google

D'ailleurs l'omission de quelque objet d'un intérêt douteux pour nous, eût peut-être été un regret pour un antiquaire moins novice.

DE CASTELLANE.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR

UN AUTEL VOTIF

ET SUR SON INSCRIPTION.

Dans une excursion archéologique que le savant antiquaire et naturaliste Saint-Amans et moi exécutâmes, il y a quelques années, dans l'arrondissement de Marmande (département de Lot-et-Garonne), ayant été informés qu'il existait une inscription romaine au presbytère du Mas-d'Agenais, nous dirigeâmes nos pas du côté de cette commune, et nous nous présentâmes chez le curé qui, apprenant les motifs de notre visite, nous conduisit, après l'accueil le plus bienveillant et les complimens d'usage, à une montre ou cadran solaire qui décorait son jardin, et nous fit remarquer son support dans lequel nous reconnûmes sur-le-champ un marbre antique, ayant la forme d'un autel cylindrique; celle des lettres de son inscription votive indiquait un travail des hauts temps de l'art, appartenant au siècle d'Auguste ou à celui d'Adrien et des Antonins, au plus tard. Voici cette inscription, renfermée dans le cartouche ou encadrement qu'offre la principale face de ce monument; elle est encore inédite et publiée ici pour la première fois; elle doit intéresser sous plusieurs rapports les investigateurs et les amis de l'antiquité, car elle nous fait connaître à la fois une nouvelle divinité tutélaire ou topique, nous fixe sur le véritable nom d'une position itinéraire et géographique de l'Aquitaine sur lequel il existait deux variantes; elle nous apprend celui d'un prêtre ou chef hiérarchique, sans doute, de la religion des Druides, vaincue avec ses sectateurs, mais non abandonnée par eux; enfin l'é-

Digitized by Google

tablissement d'un bain (*Labrum*) destiné, selon toute les apparences, à un usage public, et dédié au Dieu local, protecteur d'*Ussubium*, acte de munificence et bienfait d'un particulier envers ses concitoyens, dont l'antiquité nous présente tant d'exemples.

TVTELAE. AVG.
VSSVBIO. LABRVM
SILVINVS. SCI
PIONIS. F. AN
TISTES. D.

Première ligne de l'inscription : TVTELAE. AVG*usto* ou AVG*ustæ*, et sous-entendu DEO, GENIO, ou DEAE, selon qu'il s'agit ici d'un Dieu ou d'une Déesse. Il est pourtant plus probable, à raison de la terminaison d'*Ussubium*, que cette divinité Tutèle appartient plutôt au genre masculin qu'au féminin.

Toutes les personnes qui s'occupent de l'étude de l'antiquité connaissent que les divinités Tutélaires ou Tutèles parvenues jusqu'à nous sont très-nombreuses. Ces sortes de Dieux ou Génies, et protecteurs d'une ville, d'un lieu quelconque, d'un peuple, d'un pays, et quelquefois de simples individus, étaient les mêmes que ceux nommés *Indigètes*, *Topiques* (DII TOPICI, LOCALES, MUNICIPALES, etc., etc.) Ils étaient tantôt mâles et tantôt femelles; mais leur sexe, ainsi que leur nom, était un grand secret qu'on ne pouvait écrire, ni révéler sans encourir les plus grandes peines.

Ce secret était ainsi gardé, et la difficulté relative au sexe éludée dans les marbres votifs dédiés à ces divinités, TVTELAE. SACRVM (à Agen); TVTELAE. LOCI. HVIVS (à Eause); TVTELAE. AVG. (à Bordeaux); GENIO. LACTORATVM (à Lectoure); il y avait aussi des Génies mâles et des Génies femelles.

Au sujet du secret dont nous venons de parler, Plutarque nous apprend qu'il n'était pas permis de dire quel était le sexe du Dieu Tutélaire de Rome, *ni même de le demander*; et qu'il en coûta cher à un Valerius Seranus pour avoir voulu publier son nom.

La crainte de l'évocation des Dieux protecteurs d'une ville ou d'un

Digitized by Google

peuple par les ennemis de cette ville ou de ce pays, était le motif de ce mystère. Macrobe nous a conservé la formule, évocation ou prière adressée par Scipion à la divinité tutélaire de Carthage (quoiqu'il ignorât son sexe et son nom), au moment de mettre le siége devant cette capitale. Le danger devenait plus pressant et imminent, lorsque ces Dieux étaient appelés par leurs noms et désignés par leurs attributs dans la supplication qu'on leur adressait d'abandonner la protection et la demeure du lieu où ils exerçaient leur patronage. Il paraît pourtant par de nombreuses inscriptions, qu'on se relâcha plus tard de ce silence et de cette discrétion sur le sexe et le nom des divinités Tutèles, et qu'on n'eut pas toujours le même effroi du résultat des révélations à cet égard; témoin notre inscription. On trouve également dans les recueils paléographiques, DEO. TVTLAE. GENIO. LOCI. (Gruter). ILIXONI. DEO. (Bagnères de Luchon). LIXOVIO. DEO. (Luxeuil), etc., etc., à moins qu'on ne veuille admettre, ce qui est assez probable et concilierait tout, qu'en outre de ce nom connu, qui était celui du lieu même protégé par ces sortes de divinités, il en existait un second, secret, caché et connu des seuls initiés. Ainsi les monumens de la Déesse Rome se retrouvent à tout moment, temples, autels, statues, médailles (1), inscriptions; tantôt elle est adorée seule, et tantôt son nom, divinisé, est accolé à celui des empereurs, et particulièrement d'Auguste; ils ont des prêtres, des temples, des autels communs : ROMAE. ET AVGVSTO. SACERDOS ROMAE ET. AVGVSTO. etc., et cependant Rome, comme nous l'avons dit, avait un autre nom mystérieux (*Valentia*, qui voulait dire force), nom magique qui avait des vertus et des effets que ne possédait pas le premier, le seul connu du *profanum Vulgus* d'Horace (2).

Au reste, à mesure que les lumières du christianisme et celles de la simple raison humaine et de la philosophie, firent disparaître les croyances superstitieuses du paganisme, celles qu'on s'était créées sur

---

(1) Entr'autres, le denier consulaire d'argent.

(2) Ce Génie particulier, ou Dieu tutélaire de la ville éternelle, avait une statue d'or dans la huitième région de cette métropole de l'univers.

Digitized by Google

le danger de la publicité du nom et de l'évocation de ces divinités tutélaires, s'affaiblirent et disparurent. Au 4.e siècle, Ausone ne fait pas difficulté de nommer cette même divinité Tutélaire des *Bituriges-Vivisci* (les Bordelais), dont il vient d'être question plus haut, et à laquelle les habitans de *Burdigala* avaient élevé ce beau temple de Tutèle, dont Perrault, par ordre de Louis XIV, fit détruire les superbes piliers encore existans au 17.e siècle, lors de la construction du Château-Trompette sur l'emplacement de ce monument (1).

Voici les vers du poète consulaire ;

« Salve urbis genius, medico potabilis haustu,
» Divona Celtarum lingua fons addita divis. »

Dans les vœux publics et particuliers les dieux ou déesses Tutèles étaient souvent jointes aux grandes divinités. A Nimes, IOVI. OPTIMO. ET. DEO. NEMAVSO. A Bordeaux, AVGVSTO. SACRVM. ET. GENIO. LOCI. Ailleurs, IOVI. OP. MAX. ET. GENIO. LOCI. (2). C'est aussi ce que Virgile fait pratiquer à Enée ;

« Implicat, et genium loci, primumque deorum,
» Tellurem.... »

Le mot AVG. *Augusto*, *Augustæ*, après celui de *Tutelæ*, rappelle un titre souvent donné aux dieux et que la flatterie accorda ensuite à l'héritier de J. César et à ses successeurs On lit souvent sur les inscriptions antiques, IOVI. AVGVSTO. — SILVANO. AVGVSTO. — NYMPHIS. AVGVSTIS, etc., etc.

---

(1) Le Château-Trompette vient d'être détruit à son tour, et il ne reste plus aux Bordelais que la douleur causée par la perte irréparable du beau monument qui fut sacrifié à la construction de ce fort.

(2) On a également découvert à Auxerre un marbre votif, portant cette dédicace : AVGVSTO. SACRVM. DEARVM. IAVNI. (la rivière de l'Yonne). Le culte d'Auguste, dans les provinces surtout, fut joint à celui de toutes les divinités grandes et petites, générales et locales.

Digitized by Google

Il y a un peu de fantaisie et de caprice de l'ouvrier dans la forme et l'agencement des lettres de *Tutelæ*. Ces lettres liées ou accouplées ne sont pas rares dans les inscriptions antiques ; elles sont quelquefois commandées par le manque de place, ainsi que l'intercalation des caractères plus petits que ceux du reste de l'inscription, dans le corps des mots dont elle se compose, et surtout à la fin des lignes.

2e *ligne* : VSSVBIO, *Ussubium*, aujourd'hui *Urs*, près de la Réole, dans le département de la Gironde, selon Danville et les autres auteurs qui ont traité après lui de la géographie et des Itinéraires de l'ancienne Gaule. C'est la 2e *mansion* marquée dans l'itinéraire d'Antonin et la Table Théodosienne ou de Peutinger, en partant d'*Aginnum* (Agen), de la voie qui, de cette ville se dirigeait sur *Burdigala* (Bordeaux).

Aginnum.	
Fines (Aiguillon),	M. P. (1) XV.
Ussubium,	M. P. XXIIII.
Sirione (le pont de Siron),	M. P. XX.
Burdigala,	M. P. XV.

(*Itinéraire d'Antonin.*)

La Table Théodosienne présente une variante assez remarquable dans la manière d'écrire le nom de cette mansion ; elle offre aussi une différence dans le nombre des distances itinéraires sur cette route, mais dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

Aginnum,
Fines,
Vesubio,
Burdigala,

Notre marbre antique fixe la véritable leçon du mot *Ussubium*, et donne irrévocablement gain de cause à l'Itinéraire sur la Table, et c'est le lieu de remarquer que le premier de ces documens géographiques

---

(3) *Millia passuum ;* malgré cette indication des milles Romains, l'Itinéraire comme la Table compte par lieues gauloises (*leugæ*), hors du territoire de la province Romaine, dans les Gaules.

Digitized by Google

est en général plus exact dans la manière d'écrire les noms de lieux que le second. Il en est de même de la justesse des mesures itinéraires, à peu d'exceptions près.

L'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, monument précieux du 4e siècle de notre ère, reproduit un fragment de cette voie, depuis la capitale des *Bituriges-Vivisci* jusques à Siron, où le pélerin aquitain prend par les Landes la route de Bazas, de Sos, d'Eause, d'Auch et de Toulouse (1). Il introduit un repos intermédiaire ou *mutation* (pour les gens à pied), en partant de *Burdigala* entre cette ville et la première mansion ou gite d'étape de l'Itinéraire d'Antonin.

Burdigala,
Stomata,
Sirione.

La voie d'*Aginnum* à *Burdigala* avait son véritable point de départ à Toulouse. « On ignore assez généralement, dit M. Du Mège, qu'il » existait sur la rive droite de la Garonne, entre *Tolosa* et *Aginnum*, » une route antique. Les anciens monumens n'ont conservé que le » souvenir de la prolongation de cette voie, qui ne différait qu'en » partie de celle de *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand de Com- » minges), à Burdigala. Cependant des débris intéressans jalonnent » pour ainsi dire cette route, entre la métropole des Volces-Tectosa- » ges et la capitale des *Nitiobriges* (les Agenais). La voie existe » encore sur plusieurs points que nous avons indiqués dans notre Carte » archéologique du département de Tarn-et-Garonne; d'*Aginnum*, la » route traversait la Garonne près du lieu de *Fines*, passant à Ussu-

---

(1) Cette voie circulait d'*Auscius* (Auch), à Tolosa par les mutations ou stations suivantes : — *ad Sextum*, *leugæ VI.* — *Hungunuerro*, *leug. VII.* — *Bucconis*, *leug. VII.* — *Ad Jovem*, *leug. VII.* — *Civitas Tolosa*, *leug. VII.* Cette route d'Auch à Toulouse différait d'une autre existante entre ces deux cités et marquée dans la Table Théodosienne. On n'y remarque entre ces villes capitales qu'une seule mansion. — *Casinomago*, à 15 lieues Gauloises d'Auch, et à 29 de ces lieues de Toulouse. Nous avons décrit ces deux routes dans nos *Recherches sur la Novempopulanie*.

Digitized by Google

» bium, à Sirio, à Stomata, et aboutissait à Bordeaux, etc., etc. (1). »

Il est difficile de dire comment le monument d'*Ussubium* qui fait le sujet de cette explication, se trouve au Mas. Peut-être y a-t-il été transporté par les soins de quelque Curé, ami de l'antiquité, prédécesseur du possesseur actuel. Nous remarquerons ici que le Mas-d'Agenais a été indiqué par Danville (en forçant le nombre des lieues Gauloises et en les portant à XX). Comme le local de la Mansion de *Fines*, que des calculs géométriques plus rigoureux et plus exacts, faits en ces derniers temps, placent irrévocablement à Aiguillon. Le *Fines* où la borne du territoire des anciens *Nitiobriges* y subsiste encore dans une tour pleine, de forme ronde et de construction Romaine, parementée en petites pierres cubiques, que l'on remarque, avant d'arriver à Aiguillon, à la droite de la grande route actuelle et à la jonction de la voie d'*Aginnum* à *Burdigala*, avec une autre voie Romaine, nommée par les habitans du pays *Tanarèse* ou *Ténarèse*, et dans des titres du moyen-âge, *Iter Cæsaris*, *Via-Cæsarea*, *Iter Vasum*, et dont une branche circule sur ce point de Sos (*l'Oppidum Sotiatum de César*), à Eysses, (l'ancien *Excisum* de l'Itinéraire d'Antonin), ou Villeneuve d'Agenais, par Barbaste, Thouars, Aiguillon, Grange, Ste-Livrade, etc. (2).

---

(1) Extrait des registres de l'Académie royale des Sciences de Toulouse, et d'un procès-verbal de la séance du 24 mars 1825, contenant un rapport par M. Du Mège, sur un mémoire de M. le baron Chaudruc de Crazannes, relatif à deux inscriptions antiques découvertes à Messemcôme, près d'Aiguillon, l'une concernant un dieu topique, GENIO. AMBISSOVICVM, etc., et la seconde faisant connaître l'existence d'une VIA IVLIANA, ou *Voie Julienne* en ce lieu, et un vœu fait en faveur d'un empereur.

(2) Il paraît que la voie principale ou mère, dont nous venons de décrire une des ramifications les plus importantes, traversait l'Aquitaine, de la mer aux Pyrénées, et se dirigeait directement du *Caput Bojorum* (la teste de Buch), sur l'Espagne, par la vallée d'Aure, nous avons parcouru cette route Romaine dans tout son cours, et nous en avons fait l'objet d'une notice couronnée par l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, et qui fait partie de notre ouvrage sur la Novempopulanie.

Digitized by Google

Parmi les belles et majestueuses ruines (1) du Castrum Romain d'Aiguillon, nous avons remarqué deux vastes magasins voûtés, d'une conservation presqu'entière dans tout leur prolongement, et revêtus en petites pierres cubiques de moëllons-smillés, qui attestent une construction du peuple-roi, et que nous croyons avoir appartenu aux bâtimens de la mansion de *Fines* (2).

Méme ligne de l'inscription. — LABRVM. Le mot *labrum* désignait une baignoire, une cuve, un bassin, une piscine en pierre, en brique, en marbre, en bronze, destinés à un bain; il était synonyme d'*alveus*, de *solea*, etc. Le nom de *labrum* était particulièrement affecté aux bains publics ou communs des hommes, on appelait ceux des femmes *Nymphæum*. Les empereurs, et particulièrement Adrien et Marc-Aurèle, ayant ordonné que les bains à l'usage des deux sexes, qui dans le principe étaient les mêmes, fussent distincts et séparés. Ces bains étaient de différentes grandeurs. Philander (Commentaire sur Vitruve), en cite à Bourbon-l'Archambault qui pouvaient contenir facilement 500 personnes.

Une fresque antique tirée des bains de Titus, en nous faisant connaître la distribution intérieure des thermes des Romains, et les diverses pièces dont ils se composaient, nous offre comme la plus importante et la plus fréquentée, le *Balneum*, autrement appelé *Calda-*

---

(1) Ces magnifiques ruines font aujourd'hui partie de la maison et de la terrasse de M. Merle Saint-Germain, député de Lot-et-Garonne. Elles dominent à la fois le Lot et la Garonne à leur confluent.

(2) Tandis que j'observais, il y a quelques années, la *Tourasse*, c'est le nom que les paysans donnent à ce monument hermétique ou terminal, une bonne femme du peuple, octogénaire, qui habitait avec sa famille une petite maison voisine, m'aborda et m'apprit qu'elle avait, dans sa jeunesse, entendu M. de Burigny (l'Académicien des inscriptions et belles-lettres), l'ami et quelquefois le commensal dans sa retraite, du duc d'Aiguillon, ministre de Louis XV, dire à madame la duchesse, un jour qu'ils étaient assis ensemble devant la porte de mon interlocutrice, « *que cette tour était la borne de France.* » L'opinion de l'Académicien a été sans doute étrangement altérée dans les souvenirs et dans la bouche de la vieille femme, mais le mot *borne* était demeuré dans sa mémoire.

Digitized by Google

rium, et dont le milieu était occupé par le *Labrum* de forme ronde, ou bains communs. Cette salle est également de forme arrondie, ainsi que sa voûte en plein cintre. Extérieurement règne un corridor communiquant avec l'intérieur par plusieurs portes cintrées, et à l'intérieur on voit aussi un reposoir composé de deux rangs de marches ou de gradins, servant en même temps pour descendre du corridor extérieur dans la pièce du *Balneum*. On remarque encore la galerie nommée *Schola*, entre le reposoir et le bassin, se terminant du côté de celui-ci par un petit mur d'appui. Et enfin entre ce mur et le *Labrum* on a ménagé une espace ou enceinte à l'usage des seuls baigneurs pour se dépouiller de leurs vêtemens, et les reprendre. Le corridor dont on vient de parler empêchait que les personnes qui sortaient du *Balneum*, ne fussent exposées au contact immédiat de l'air extérieur et n'en éprouvassent les fâcheuses influences par une subite transition. La galerie contenait celles qui attendaient leur tour pour se baigner, tenaient compagnie aux baigneurs ou avaient à communiquer avec eux. Le reposoir ou banquette leur servait de siéges. Ce *Balneum* était réchauffé par un *Hypocaustum* ou fourneau inférieur placé sous toute l'étendue du plancher. Dans la même peinture on distingue aussi à gauche de cette même pièce, les trois vases ou réservoirs, le premier contenant l'eau froide, nommé *Frigidarium*; le second contenant l'eau tiède, nommé *Tepidarium*, et le troisième renfermant l'eau chaude, appelé *Caldarium*, destinés à alimenter le *Labrum* (1). Il est probable qu'il y avait moins de luxe et de richesse dans le *Labrum d'Ussubium* dû à la munificence de Silvinus.

L'absence presque générale du linge, l'usage habituel des vêtemens

(1) Voyez aussi la lettre où Pline le jeune, en faisant connaître toutes les particularités de sa maison de campagne, décrit les bains qui en étaient un des principaux ornemens. « On entre, dit-il, dans la salle des bains, où est un réservoir d'eau froide. Cette salle est grande et spacieuse. Des deux murs opposés sortent en rond deux baignoires si profondes et si larges que l'on pourrait au besoin, y nager à son aise. »

Digitized by Google

de laine en contact avec la peau chez les anciens, et leur manière de vivre, faisait des bains un besoin presque journalier et une chose de première nécessité pour toutes les classes ; aussi le genre de largesses le plus agréable au peuple-roi, dans la capitale et dans les provinces, de la part des empereurs, des principaux magistrats (1) et des citoyens riches et généreux, était la construction d'édifices publics consacrés à cette destination. De là tant de débris de bains et de thermes antiques qui couvrent encore de nos jours la surface du monde romain. Au *panem et circenses* il fallait ajouter le *Balneum.*

Il paraît, toutefois, que les Gaulois avant l'arrivée de leurs vainqueurs parmi eux, faisaient assez peu d'usage des bains, hors peut-être de leurs rivières, de leurs lacs, etc., et qu'ils ignoraient même à ce qu'il semble, les propriétés médicinales de leurs eaux minérales et thermales, au moins de celles des Pyrénées ; c'est ce que donne à penser l'épigramme suivante sur Auguste, tirée et traduite de l'Anthologie : « Quelque part qu'aille César-Auguste, sur les bords de » la mer Caspienne, au promontoire de Soloers, ou à l'extrémité » de l'Afrique, la gloire l'accompagnera partout. Témoins, les eaux » des Pyrénées ; les bûcherons du voisinage ne daignaient pas s'y bai- » gner ; maintenant elles servent de bains aux deux continens (2) ».

3e *et* 4e *ligne de l'inscription.* — SILVINVS. SCIPIONIS. F*ilius*. Le nom de *Silvinus* n'est pas rare sur les marbres antiques ; une inscription sépulcrale découverte à Castel-Pigeon, près de Lectoure et publiée par l'abbé Venuti (3), fait mention d'un Q. REGINVS. SILVINVS, affranchi d'un autre REGINVS.

Relativement au nom, assez remarquable, de *Scipion* porté par le père de notre *Silvinus*, nous remarquerons que l'emprunt si fré-

---

(1) Le seul Agrippa, pendant son ædilité fit construire dans l'enceinte de Rome 170 de ces établissemens, dont le nombre s'éleva plus tard à 856.

(2) L'Europe et l'Asie, l'Afrique était censée une partie de l'une ou de l'autre.

(3) Dissertations sur les antiquités de la ville de Bordeaux, etc.

Digitized by Google

quent des noms romains les plus connus et les plus illustres par des habitans du pays conquis, et particulièrement par des Gaulois, après qu'ils furent subjugués par les armées de J. César, peut être attribuée 1° aux cliens à l'égard de leurs patrons, pour faire honneur à ces derniers, et par reconnaissance de services rendus; 2° aux Gaulois devenus citoyens romains; 3° aux affranchis relativement à leurs maîtres, d'après un usage constamment observé; 4° aux soldats, à l'égard des généraux et des chefs sous lesquels ils avaient servi, espèce de clientelle et d'adoption militaire; 5° enfin, à l'admiration pour des noms célèbres et historiques, pour des généraux d'armées, des proconsuls, propréteurs, présidens, et pour d'autres magistrats qui avaient acquis dans leur gouvernement des droits particuliers à la gratitude particulière de certaine province, mais, le plus souvent, à la vanité, à l'adulation et à la flatterie; à la honte du cœur humain (1). On ne peut guère néanmoins soupçonner le père de *Silvinus* d'avoir été mu par ces derniers motifs à une époque où les familles *Æmilia* et *Cornelia* avaient cessé de jeter un grand éclat et d'être en crédit; aussi le nom de Scipion, comme celui de Fabius, n'est-il pas aussi commun sur les inscriptions que ceux si souvent répétés de *Caïus Julius*, de *Pompeïus*, de *Domitius*, de *Severus*, de *Fronto*, etc., etc. (2).

4e et 5e lignes de l'inscription. — ANTISTES. Qualification ou titre de dignité qui désigne celui qui est le premier, le principal dans une hiérarchie religieuse; un chef d'ordre, d'association, un prêtre supérieur, un pontife, etc. C'est dans ce sens qu'il est pris par Cicéron et par les meilleurs écrivains de la haute latinité.

L'association des Druides et leurs colléges subsistèrent encore dans

---

(1) Nous ne parlerons pas ici du cas trop peu fréquent de l'adoption qui faisait prendre à l'adopté le nom de la nouvelle famille dans laquelle il entrait et du père que la loi lui donnait.

(2) Voy. *Fluvius Ursinus, de famill. roman., pag.* 26.

Digitized by Google

les Gaules long-temps après la conquête Romaine et malgré les mesures ordonnées par les empereurs et les premiers magistrats des provinces pour faire disparaître le culte proscrit. Il en fut de même des associations de Druidesses. C'est ce qui paraît résulter d'un marbre votif mentionné par l'érudit Freret (1), et par M. Du Mège (2), d'après Gruter (3). Nous le reproduirons, à notre tour, ici, à raison de sa similitude frappante avec celui qui nous occupe.

« Une inscription trouvée à Metz, dit le second de ces doctes ar-
» chéologues, fait mention d'une ARETE. DRVIS. ANTISTITA. Et
» ce dernier titre semble emporter, comme l'observe très-bien Freret,
» une idée de supériorité et désigner celle qui était à la tête d'une
» communauté. »

SILVANO
SAC.
ET. NYMPHIS. LOCI
ARETE. DRVIS
ANTISTITA
SOMNO. MONITA
D.

Serait-ce donc une hypothèse sans vraisemblance et sans fondement que celle où l'on représenterait ici l'*Antistes Silvinus*, comme chef ou supérieur d'une communauté, d'un couvent de Druides; car ces prêtres, très-nombreux dans les Gaules, selon Strabon, et fort vénérés, étaient réunis en espèce de communautés près des temples où ils exer-

---

(1) *Mémoires de l'Académie royale des Belles-Lettres, tom.* XXIV, *pages* 405, 406.

(2) *Monumens religieux des Volces-Tectosages ; recherches sur la religion Druidique, page* 131.

(3) *Thesaur, inscript. antiq.* XXII.—9.

Digitized by Google

çaient leur ministère, et ils y étaient assistés et servis par des Druidesses des ordres inférieurs (1) : celles du premier ordre vivaient aussi réunies dans une grande retraite et étaient soumises à des vœux rigoureux, entr'autres à celui du célibat comme les Druides. Elles jouaient le rôle de prophétesses et d'inspirées, étaient consultées dans les occasions les plus importantes et rendaient des oracles. Il est probable que c'est à cette classe qu'appartenait *l'Antistita Arete* du marbre votif de Metz dont il vient d'être question.

Quant à *Silvinus*, comme druide, il était sans doute médecin à l'instar de ses collègues, et à ce titre il voulut pourvoir ses concitoyens d'un établissement hygiénique si nécessaire et qui leur manquait.

5.e *ligne de l'inscription.* D. *Dicavit. Dedicavit.* Sigle ou abréviation qui, dans les inscriptions antiques votives et sur les monumens en général, sert à indiquer la circonstance d'une dédicace.

On sait que les Grecs et les Romains étaient dans l'usage de dédier aux Divinités les monumens publics et privés de toute espèce. « C'était » un grand honneur, dit M. Millin (2), d'être choisi pour faire la dé» dicace d'un monument important. » Celui qui faisait la dédicace de ce monument n'était pas toujours celui qui en avait fait les frais et la dépense. Dans le cas de l'affirmative, cette circonstance était assez ordinairement exprimée dans l'inscription commémorative par les mots DE SVA PECVNIA FECIT. — DAT. — DEDIT. etc. Il ne serait donc pas impossible que *Silvinus*, le consécrateur du *Labrum d'Ussubium* n'en fût pas le donateur. Nous aimons pourtant mieux croire le contraire.

Les bains étaient, encore plus particulièrement que d'autres édifices, dédiés à quelques Dieux ; souvent aux Nymphes, déesses des eaux,

(1) Les Druidesses à l'exemple des Druides, étaient divisées en trois classes ou trois ordres. Les femmes mariées pouvaient faire partie des deux derniers. Elles se consacraient au service des temples Druidiques et de leurs prêtres, etc. etc.

(2) Dictionnaire des beaux-arts. — Dédicace.

Digitized by Google

des fontaines ; à Apollon, dieu de la médecine, etc. Muratori et Bimard de la Bastie, citent une inscription d'Aix-la-Chapelle, (*Aquis-granum*), commençant par ces mots APOLLINI. GRANNO. MAGOVNO, etc. Chaque bain avait sa divinité topique (2).

Il y avait ordinairement des fontaines, des piscines, et même des bains consacrés et dont on se servait pour les purifications, dans les environs des temples du paganisme et surtout de ceux d'Apollon, dans le local ou enceinte sacrée que les Grecs nommaient *Hiéron*. M. Mongez (1), a fait connaître une inscription découverte à Lyon, en 1815, proche d'un ancien temple d'Apollon, terminée par ces mots :

TV. QVI. LEGIS. VADE. IN. APOLLINIS.
LAVARI. QVOD. EGO. CVM. CONIVGE.
FECI. VELLEM. SI. ADVC. POSSEM.

Nous sommes portés à croire qu'il s'agit ici d'une fontaine thermale et médicinale, d'une piscine, d'un bain.

Les ministres attachés au culte de la divinité du temple prenaient aussi soin de ces eaux sacrées, comme on le voit par un grand nombre d'inscriptions. Cet usage pouvait être commun dans les Gaules à la religion des Druides et à celle de leurs vainqueurs.

Nous ne pouvons mieux terminer cette notice qu'en exprimant le vœu que le marbre votif de Silvinus soit acquis par le département de Lot-et-Garonne, transféré au chef-lieu par les soins de l'administration pour être placé avec les autres monumens antiques qui existent

---

(1) Nous avons déjà cité dans cette Dissertation les dédicaces à *Ilixoni Deo* (Luchon), *Lixovio Deo* (Luxeuil), deux établissemens thermaux des Romains. Nous rapporterons encore celle-ci : BORVONI. THMONAE, etc., selon Gruter ; ORVONI. TOMONAE, suivant Caylus ; BORVONI. ET. MONAE. DEO, etc. d'après Dunod, (Bourbonne les bains).

(2) Voyez Annales Encyclopédiques, par M. Millin, février 1816 — octobre 1818.

Digitized by Google

déjà à Agen, dans la salle de la bibliothèque publique de cette ville, que doit bientôt décorer le buste du savant Saint-Amans, hommage rendu à sa mémoire par l'amour et la reconnaissance de ses concitoyens.

Baron CHAUDRUC DE CRAZANNES,

Membre correspondant.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONJECTURES

SUR

UN BAS-RELIEF

DE L'ÉGLISE DE S^T^-NAZAIRE.

LE Midi de la France ne possède pas de ruines plus dignes d'être étudiées que celles de la *Cité de Carcassonne*. Cette ville entière est un vaste monument. Quelques-unes des tours qui couronnent le sommet de la montagne, sur laquelle elle est assise, offrent des restes imposans de ce *Castellum Carcassonnæ* des Romains, que mentionne l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* (1). La seconde enceinte, celle qui est la plus rapprochée de la nouvelle ville, est contemporaine sans doute de ces grands événemens qui ont suivi l'établissement des Carlovingiens sur le trône enlevé aux faibles successeurs de Clovis. Le nom de Charlemagne se mêle aux traditions, aux fables populaires qui s'attachent encore à ces vieux débris. De pieux souvenirs conduisent encore le voyageur dans la prison, où le *Secraire* de saint Saturnin, apôtre de cette partie de la Gaule Narbonnaise. Dans une autre partie de la ville, un tribunal célèbre a laissé des traces de son existence,

(1) L'auteur de ce Mémoire a reconnu, en 1820, onze tours Romaines qui font encore partie de l'enceinte supérieure. Plusieurs courtines ou murs bâtis entre les tours, ont une même origine. L'auteur a reconnu aussi, à la même époque, l'aqueduc, formé en tuyaux de terre cuite, qui amenait les eaux d'une source éloignée jusqu'à la Porte Narbonnaise. C'est près de cette porte qu'existe encore le monument de *Carcas*, représenté dans la vignette placée à la fin de ce Mémoire.

Digitized by Google

et l'on voit l'image d'un captif sur l'une des colonnes des fenêtres du Palais de l'inquisition. Le Château, où l'on gardait jadis une collection précieuse d'anciennes armes, annonce par sa forme extérieure, par les longues meurtrières qui sillonnent perpendiculairement ses courtines, ses tours, que son ancienneté n'est pas douteuse. Des rues étroites, escarpées et désertes, qui souvent ne sont bordées que par des murs de jardins, conduisent vers la Cathédrale, placée sous l'invocation de saint Nazaire (1).

Le besoin d'avoir plus d'espace pour des usines, pour des manufactures, a fait abandonner cette ville par presque tous ses anciens possesseurs. Ils habitent actuellement sur la rive opposée de l'Aude. Les intérêts commerciaux les retiennent dans ce lieu et le berceau de leurs ancêtres n'est aujourd'hui, pour un grand nombre d'entr'eux, qu'un objet de dédain, qu'un amas de décombres qu'il faudrait déblayer pour y placer de vastes établissemens industriels. Déjà ils ont fait disparaître la *Barbacane* (2); et sans les soins, sans l'activité d'un ancien Préfet (3), qui me donna de nombreuses preuves de son amitié, et qui voulut bien seconder mes désirs pour la conservation des monumens historiques, la belle *Tour du trésor* aurait depuis long-temps été abattue.

Construite à diverses époques, l'église de St-Nazaire offre un mélange de styles bien différens. L'une de ses portes est à plein cintre;

---

(1) J'ai voulu conserver ici à cette église, son titre primordial, en lui donnant celui de cathédrale : elle l'est peut-être encore de droit; mais l'église de St-Michel, de la ville basse, est aujourd'hui par le fait, la première église du diocèse, celle où siégent Mgr. l'évêque de Carcassonne et son chapitre.

(2) Cette partie importante des fortifications a été démolie en 1817, pour en employer les matériaux à la construction d'une usine !!!

(3) M. Saint-Hilaire Angellier, depuis Préfet du département de la Corse. Pendant son administration j'ai dessiné tous les monumens antiques du département de l'Aude. A la même époque (1821 à 1823), j'ai tracé le *Monasticum* de cette partie de la France. Les bas-reliefs et les inscriptions de l'antique Narbonne m'ont occupé durant plusieurs mois.

Digitized by Google

l'autre est en ogive. La nef paraît plus ancienne que le chœur ; mais le tout ensemble produit un effet pittoresque qui frappe, qui captive l'attention de l'observateur. On aime à voir les élégans piliers ou plutôt les belles colonnes de la partie antérieure de ce temple, et les voûtes aiguës de son abside, et les longs vitraux, brillans de couleurs variées, et les roses immenses à travers lesquelles la lumière, chargée de toutes les teintes du prisme, pénètre dans l'édifice sacré. Là, sans doute, des conceptions bizarres et que rien ne justifie, des restaurations modernes, des ornemens du plus mauvais goût, ont altéré l'harmonieuse simplicité de l'architecture. Mais, si des inscriptions intéressantes sont cachées en partie (1), si l'on a emprunté à des ordres Grecs les formes des chapelles, si l'on a renfermé dans une méchante armoire et derrière des toiles peintes, le mausolée en marbre blanc d'un évêque, si un badigeon ignoble et grossier a recouvert des restes précieux, du moins l'édifice a été respecté ; les monumens remarquables qu'il renferme peuvent, en prenant quelques soins, être étudiés, être dessinés encore ; et, grâces aux notions qu'on y recueille, il est possible de connaître un peu mieux les coûtumes, les arts et les croyances de nos pères (2).

Parmi ces objets il faut surtout distinguer le bas-relief sur lequel nous allons présenter quelques conjectures.

Ce monument n'est sans doute qu'un fragment (3). Il est placé comme simple pierre de construction dans une chapelle, pratiquée du côté gauche de la nef. Plusieurs couches de lait de chaux ont été accumulées sur les sculptures et rendent d'abord assez difficile la re-

---

(1) On vient aussi de couvrir, par une cloison, le tombeau de B. de Clusel, dans la cathédrale de Toulouse !!

(2) J'ai rédigé deux Mémoires sur les monumens de la *Cité de Carcassonne* ; dans le premier j'ai décrit les monumens religieux qui y subsistent encore ; dans le second, je donne des plans et des coupes, ainsi que quelques vues des fortifications. La partie romaine de ces murs m'a spécialement occupé dans le quatrième volume de l'*Archéologie Pyrénéenne*.

(3) Pl. XIV. Il a de haut, 0 mètre 90 cent., et de large, 1 mètre 7 cent.

Digitized by Google

connaissance entière du sujet qu'un ciseau peu habile y a représenté.

Au premier examen on s'aperçoit que divers traits historiques ont été retracés par l'artiste. Le principal, ou du moins celui qui occupe le plus grand espace, montre l'attaque d'une forteresse, ou d'une ville, par des soldats portant le costume et les armes en usage au commencement du treizième siècle.

Sur trois plans indiqués dans la hauteur du bas-relief, on voit trois colonnes de guerriers, portant au bras gauche des boucliers dont ils se couvrent en partie, et tenant de la main droite une large épée. Ces trois colonnes s'avancent vers la forteresse; mais elles sont arrêtées par des barrières construites en avant et que défendent d'autres guerriers. Les glaives se croisent; on combat avec vigueur. Quelques bannières flottent de loin en loin des deux côtés. Dans le bas, et à la tête d'un corps d'assaillans, on voit un personnage qui porte l'une de ces enseignes. Sa tête n'est couverte que d'une sorte de barette, ou de chaperon : en face de lui, et parmi les défenseurs, est un autre guerrier coiffé comme son adversaire, et qui porte un bouclier, sur lequel une croix est empreinte. Des bannières sont déployées près de lui.

Au-dessus, et non loin de la forteresse, on voit deux guerriers blessés ou morts.

Dans le haut paraissent deux autres guerriers qui, l'épée à la main, en saisissent un troisième sans armes. En arrière paraît une machine qui descend très-bas et dont l'orifice est fermé. Peut-être était-elle destinée à verser des liquides en état d'ébullition sur les assaillans.

En arrière est une autre machine dirigée dans ses mouvemens par deux hommes encore jeunes ; d'autres, à longues barbes, qui paraissent dépourvus de vêtemens, la font mouvoir en tirant des cables et des courroies.

Au-delà, et vers la droite, paraissent les créneaux et les machicoulis du mur de la forteresse. Entre ces créneaux on voit les têtes des guerriers chargés de la garde du rempart.

Au-dessus d'une haute tour, est un personnage aux formes colossales. Dans ses mains est une arbalète. En avant de la tour et en dehors est un guerrier portant un bouclier et un glaive recourbé; plus

Digitized by Google

bas on en remarque un autre qui tient un bouclier et une lance.

Un sujet bien différent occupe l'angle droit du bas-relief. Là paraît un homme couché dont le col est entouré d'une corde que tirent deux personnages barbus, placés sous une sorte de tourelle, tandis que, plus haut, un assassin lui plonge un glaive dans le flanc. Cet infortuné expire; son ame abandonne sa dépouille mortelle, et, sous la forme d'un enfant en prières, elle est recueillie par un ange aux aîles déployées, qui va la porter dans les demeures célestes.

Au dessous du personnage assassiné sont deux enfans nus tenant chacun une épée.

Tels sont les objets que l'auteur du bas-relief a représentés.

On voit bien ici l'attaque et la défense d'une forteresse ou d'une ville; mais le commencement du 13e siècle, si fécond dans le Languedoc en siéges et en batailles, doit, par cette fécondité même jeter ici beaucoup d'incertitude. Qui ne sait combien on a assiégé de cités et de châteaux à cette époque désastreuse? Ce guerrier, mort ou blessé, près duquel est un autre guerrier gisant, n'explique rien de positif. Car dans toutes ces attaques, il dût périr un grand nombre d'hommes aux pieds des forteresses. Ces machines de guerre, placées pour la défense, sont des objets curieux sans doute, mais il y en avait partout et dès-lors celles-ci ne fournissent aucun document pour désigner le nom de la place dont le siége est représenté par ce bas-relief. Serons-nous plus heureux dans la détermination du sujet qui occupe l'angle supérieur du monument, à droite; et l'explication de cette partie du bas-relief, jointe à la considération du lieu où il existe encore, nous fera-t-elle connaître entièrement l'autre?

On voit là, comme nous l'avons dit, un homme autour du col duquel une corde est passée. Cette corde est tirée par deux personnages, ils étranglent le patient, tandis qu'un soldat le poignarde. L'ame de cet infortuné est reçue par un ange qui, déployant ses aîles, semble prendre son essor vers les régions éthérées.

Voyons si l'histoire de l'époque à laquelle nous faisons remonter ce monument ne nous fournira pas une anecdote qui pourra lui servir d'explication.

Frère de Raymond VI, comte de Toulouse, Baudouin avait con-

Digitized by Google

tracté une étroite alliance avec Simon de Montfort, chef des croisés, et en avait obtenu des terres et des châteaux dans le Quercy. Il combattit avec valeur contre les Toulousains, à la bataille de Muret, et de toutes façons il rendit de méchans offices à son frère qui chercha souvent l'occasion de se venger. Elle lui fut offerte par des traîtres, et il eût la faiblesse de se livrer à son ressentiment. Baudouin parcourait le Quercy, en 1214; lié d'une assez étroite amitié avec le Châtelain de l'Olmie, il crut pouvoir passer une nuit en sûreté chez ce seigneur. Mais celui-ci, l'ayant renfermé dans sa chambre, appela Ratier de Castelnau, et un chef de routiers, qui occupait un château voisin. « *Pourquoi tardez-vous*, leur dit-il? *Votre ennemi est entre vos mains; vous n'avez qu'à vous dépêcher; je vous le livre dans un sommeil profond et sans armes.* » Aussitôt il les conduit dans le château; des sentinelles sont posées devant les maisons où s'étaient logés les soldats de Baudouin. Ratier entre ensuite dans l'appartement du prince et le saisit. Le bruit occasioné par cette capture éveille les hommes d'armes de Baudouin; ils veulent le secourir et tombent presque tous sous les coups des soldats ennemis.

Baudouin fut conduit à Montcuq. Il avait placé des troupes dans la tour de ce lieu. On voulut qu'il leur donnât l'ordre de rendre la place; il leur commanda, au contraire, de la défendre avec courage. Pour le punir, ses ennemis le plongent dans un cachot, où ils le laissent privé de toute nourriture pendant deux jours. Assuré de sa mort, Baudouin se confesse. Il demande à recevoir la sainte Eucharistie; le chapelain de Montcuq l'apporte; mais le chef des routiers accourt et, en jurant horriblement, il assure qu'il ne laissera pas communier le prince avant que celui-ci n'ait délivré un de ses camarades, retenu dans la tour. Alors Baudouin lui dit : « *Homme cruel et félon, t'ai-je demandé du pain, du vin ou de la viande pour soutenir ma vie? je ne voulais que le corps de mon Seigneur Jésus-Christ, afin de nourrir mon ame.* » Le routier et ses compagnons déclarent qu'ils ne changeront point d'avis : Baudouin voyant cet acharnement et ne voulant pas céder à la volonté de quelques brigands, s'écrie : « *Puisque la violence m'empêche de communier, selon mes désirs, que je voie au moins la sainte hostie, gage de mon salut, et où est enfermé mon Sei-*

Digitized by Google

gneur Jésus-Christ. » Le prêtre, à ces mots, élevant le pain consacré, donne de loin la bénédiction à Baudouin.

Bientôt après, épuisée de fatigues, la garnison de la tour capitule, à condition qu'elle aura la vie sauve, ainsi que son seigneur; mais on la passe au fil de l'épée, sous prétexte que les croisés n'ont pas toujours, dans des occasions pareilles, tenu leur parole à des troupes du comte de Toulouse. Baudoin est ensuite conduit à Montauban : là Raymond VI, le comte de Foix, et son héritier, avec Bernard de Porteles, et quelques autres chevaliers de marque, s'assemblent hors des portes de la ville pour juger Baudouin. La tendresse fraternelle aurait dû le défendre, la haine et le fanatisme étouffèrent la nature. Condamné par son propre frère, Baudouin va subir un supplice ignominieux. Il demande les derniers sacremens de l'église, mais selon Pierre de Vaulxsernay, on lui refuse cette dernière consolation des mourans. Quelques écrivains assurent cependant qu'on lui permit de se confesser. Il fut pendu ensuite à un noyer, et, si l'on en croyait l'historien du Quercy (1), qui en copie d'autres, Raymond VI, le comte de Foix et son héritier, firent en cette occasion l'office de bourreaux. Ainsi le souverain de Toulouse se serait souillé par le fratricide!! Il vaut mieux, sans doute, adopter le témoignage de quelques autres écrivains, qui paraissent mieux instruits, et qui n'attribuent cet attentat qu'au comte de Foix et à Bernard de Portelès (2).

Ne serait-ce point cette horrible avanture que l'on aurait voulu représenter dans la partie supérieure du bas-relief qui nous occupe? On serait tenté de le croire, en songeant que cette circonstance d'un homme étranglé par deux autres, et assez célèbre pour que son trépas fût rappelé sur un monument public, ne peut guère regarder un autre que Baudouin. Celui dont ce bas-relief nous montre l'exécution, ou plutôt l'assassinat, fut, sans doute, considéré comme un martyr, comme ayant perdu la vie pour la religion, comme ayant reçu dans les cieux une éternelle récompense, puisque son ame est recueillie par un ange,

(1) Tom. I, pag. 183.

(2) Ou Portellis.

Digitized by Google

qui paraît s'envoler pour la porter dans le séjour de la félicité. Or, qui ne sait que Baudouin, étranglé ou pendu par le comte de Foix et par le chevalier de Portelès, fut mis au nombre des martyrs de la vérité par les catholiques? Sa mort, ordonnée par son frère, exécutée par un souverain et par un noble chevalier, dut assez frapper d'étonnement et d'horreur, pour que, quelques années plus tard, elle fût représentée sur des monumens élevés par ceux qui avaient combattu pour la religion de leurs pères, par les compagnons et les amis du malheureux Baudouin.

On ne saurait trouver dans l'histoire du Languedoc aucune autre particularité qui se rapporte à cette portion du bas-relief que nous examinons.

Ce n'est point un martyr des premiers siècles que l'on a voulu représenter; je ne crois pas qu'aucun de ceux dont les annales de la province ont conservé le souvenir, ait été étranglé : le souvenir d'aucun d'eux ne se trouve d'ailleurs mêlé, comme ici, à des événemens militaires.

Si l'on adoptait mon explication, la scène que l'on voit dans le haut du bas-relief, et où un chevalier sans épée est saisi par deux autres, représenterait la prise de Baudouin par Ratier de Castelnau, et par le chef des routiers. Le guerrier placé près d'eux serait peut-être alors le Châtelain de l'Olmie, le traître qui livra lâchement son hôte sans défense.

On pourrait peut-être invoquer contre mon système d'explication la présence de ce soldat qui plonge un poignard dans les flancs du martyr, tandis que l'histoire, à la vérité assez brève, sur la mort du frère de Raymond VI, annonce seulement que ce prince fut pendu; mais l'histoire aurait pu oublier ou négliger une circonstance de la mort de Baudouin. Alors qu'il était prisonnier du Châtelain de l'Olmie et de Castelnau, un soldat lui avait dit, en blasphémant, qu'il ne mangerait ni ne boirait que lorsque la tour de Montcuq se serait rendue. Un autre homme d'armes, aurait bien pu, à Montauban, voyant ses maîtres ordonner le supplice du prince et s'avilir par le rôle infâme de bourreaux, leur montrer tout son dévouement, tout son zèle, en frappant aussi leur victime. Alors le bas-relief nous conserverait le souvenir d'un trait négligé par nos annalistes.

Digitized by Google

Mais pourquoi trouve-t-on cette image dans l'église cathédrale de Carcassonne, assez loin du lieu où cet assassinat fut commis ?

En cherchant à répondre à cette question, nous parviendrons peut-être à expliquer le reste de ce bas-relief, ou la portion qui en occupe la plus grande partie.

Usurpateur des états de Raymond VI, Simon, comte de Montfort, avait, par une odieuse tyrannie, par une cruauté sans bornes, soulevé la haine de toutes les populations de la Guienne et du Languedoc. Qu'un chef illustre se montre aux Toulousains, et ils vont donner, dans une ville démantelée, l'exemple du plus généreux dévouement. Ce chef se présenta. Réfugié en Aragon, non loin des limites de ses domaines, Raymond VI ne désespérait pas d'y rentrer un jour. Montfort était absent; il forçait alors Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, de traiter avec lui. Le vieux comte entendit le vœu des peuples, et suivi par des vassaux fidèles, il s'avança vers Toulouse. Jamais triomphe ne fut plus éclatant. Quatre années s'étaient écoulées depuis que, trahi par la fortune, il avait abandonné sa capitale : ses cheveux étaient blanchis ; le temps, l'exil et le malheur avaient sillonné son front vénérable; mais ne lui avaient pas ravi sa noble fierté. Il possédait de nouveau l'héritage de ses pères, et les acclamations du peuple annonçaient qu'on retrouvait en lui un souverain légitime et un libérateur. La foule l'entourait et baisait ses vêtemens et ses armes. Les généreux compagnons de son infortune étaient salués comme les modèles de la fidélité courageuse, de la loyauté la plus parfaite; il semblait qu'avec eux on voyait rentrer dans Toulouse (1) la liberté, l'espérance et la gloire.

Montfort reçut la nouvelle de la délivrance de la capitale, à l'instant même où il allait, malgré le traité qu'il avait fait avec le jeune Raymond, renouveler la guerre contre ce prince, tant dans le Bas-Languedoc que dans la Provence. Il dissimula d'abord, afin de ne point décourager ses chevaliers; mais il prit bientôt le chemin de Toulouse,

(1) Raymond VI rentra dans cette ville, le 13 septembre 1217.

Digitized by Google

après avoir fait proposer un nouveau traité au jeune Raymond, qui l'accepta, ignorant encore que son père était rentré dans la capitale de ses états.

L'histoire a raconté ce que Montfort tenta pour s'emparer de Toulouse, ce que Raymond fit pour la défendre. Peu de temps après son arrivée devant la place, Montfort ayant tout fait préparer pour donner un assaut, descendit dans les nouveaux fossés avec son frère Gui, et l'un de ses fils, afin de déterminer la meilleure manière de forcer la ville. Le Comte de Comminges, fidèle allié de Raymond VI, avait pris son poste près du lieu que reconnaissait Montfort. Archer habile et heureux, il lança une flèche sur le groupe qui accompagnait ce prince, et cette flèche traversa les deux cuisses du comte Gui; peu après l'un des fils de Montfort fut aussi très-grièvement blessé.

Ce commencement malheureux fut en quelque sorte un augure funeste pour les croisés. Dans tous les combats ils furent constamment vaincus par les Toulousains. Le siége durait depuis plus de huit mois, et chaque jour était marqué par les succès de Raymond VI. Le 25 juin, à l'aube naissante, les Toulousains firent une sortie pour aller détruire les machines de l'ennemi. Le comte de Montfort entendait alors la messe; il ne voulut point abandonner le saint sacrifice pour accourir au secours des siens. En vain des messagers venaient à chaque instant le prévenir des progrès des Toulousains, dont il entendait d'ailleurs les cris de victoire. « *Hâte-toi, seigneur*, lui disait un de ses chevaliers, *les nôtres ne peuvent plus soutenir le choc des ennemis !* » Montfort lui répliqua : « *Je ne sortirai point que je n'aie vu le corps de mon rédempteur.* » Le prêtre, presqu'en ce moment, ayant élevé l'hostie, Montfort fléchit le genou et étendant ses mains vers le ciel s'écria, après avoir poussé un profond soupir : « *Laisse aller maintenant, Seigneur, ton serviteur, suivant ta parole, et s'il en est besoin, mourons pour celui qui a daigné mourir pour nous !!* »

Après avoir dit ce peu de mots, Montfort mit son casque et courut vers le lieu du combat. Sa présence rendit aux siens et l'espérance et même la victoire. Les guerriers sortis de la ville furent repoussés, avec grande perte, jusque dans les fossés. Pour les soutenir, les

Digitized by Google

habitans rassemblés sur les remparts jettèrent des traits et des cailloux. Les machines lancèrent un si grand nombre de projectiles, que les croisés et leurs chefs furent chercher un asile derrière les claies et les peaux de bœuf tendues tout auprès. Ce fut alors qu'une pierre, lancée, disent les uns, par une femme, d'autres par un nain, et selon d'autres par un mangonneau ou un matabond, frappa si violemment Montfort sur la tête qu'il tomba; presqu'en même temps cinq flèches l'atteignirent, et il expira sur cette même terre dont il avait usurpé la souveraineté (1). Ses admirateurs virent en lui un héros..... Les descendans de ceux qu'il immola, ou qu'il fit précipiter dans les flammes ont encore en horreur et sa mémoire et ses funestes exploits (2).

Amaury de Montfort, fils de Simon, fut aussitôt reconnu, par ses partisans, duc de Narbonne, comte de Toulouse, vicomte de Beziers, de Carcassonne, Albi et Agenais. Il voulut continuer le siége de Toulouse, il voulut venger la mort de l'auteur de ses jours. Mais bientôt il dut céder à la nécessité et abandonner son camp; suivi du légat, des évêques et d'une foule de gentilshommes, il partit pour Carcassonne, emportant le corps de son père, qui fut inhumé dans la chapelle de la Sainte-Croix de l'église de St-Nazaire. Mais, lorsqu'après de longs revers, Amaury renonça à ses droits prétendus sur le comté de Toulouse, il ne crut pas devoir laisser des restes qui lui étaient bien chers, à la merci de ses ennemis. Il les retira de la cathédrale de Carcassonne,

---

(1) « Il se retira près de ses machines, à cause de la grande gresle de pierres que ceux de Tolose jettaient avec des trebuchets, mangonneaux et pierrieres de tous costés; tellement que le comte de Montfort pour éviter qu'ils ne l'endommageassent, se mit auprès de cette machine nommée *Catte*, qu'il avait faicte construire de nouveau, où il y avait certaines clayes ou gabions pour se mettre un peu à couvert. Toutefois il ne peut si bien faire qu'il ne fust frappé d'une grosse pierre qui fust jettée par ceux de la ville, avec un mangonneau, qui lui donna sur la teste, duquel coup il mourut, avec un extrême regret des siens. »

(Catel, Histoire des comtes de Tolose, pag. 314.)

(2) *Statistique générale des départemens Pyrénéens*, tom. II, pag. 281.

Digitized by Google

et par ses ordres ils furent transportés dans l'abbaye des Hautes-Bruyères, près de Montfort-l'Amaury.

On voit, par ce que nous venons de rapporter, que le corps de Simon fut inhumé d'abord dans l'Eglise de St-Nazaire. Lorsqu'on rendit au chef des croisés les honneurs de la sépulture dans ce temple, la cause de son fils n'était pas perdue : le Souverain Pontife, le Roi de France, tous les princes soumis au Saint-Siége, étaient les alliés naturels d'Amaury. Il pouvait, il devait espérer ; et ce n'était pas sans doute une sépulture provisoire qu'il croyait ériger à son père. On peut donc croire qu'on essaya de rendre le monument funèbre de celui que les historiens du temps ont nommé *le Judas Machabée de son siècle*, digne de la haute réputation de ce grand guerrier. Le meilleur moyen de le louer, sans doute, était d'y représenter les traits les plus remarquables de son histoire et de celle de ses compagnons. Et il paraîtrait que le bas-relief encore conservé dans l'église de St-Nazaire, a fait partie du monument sépulcral de Montfort.

On y voit, en effet, si ce n'est la prise de Baudouin, du moins le supplice de ce prince. Or, aucun motif ne pouvait engagner à représenter cet événement dans une église de Carcassonne, si ce n'est sur le tombeau de Montfort, ami et seigneur de l'infortuné Baudouin.

Quant à la partie du bas-relief où l'on voit l'attaque d'une forteresse ou d'une ville, nous avons déjà dit que l'époque de la guerre des Albigeois, si féconde en événemens de cette espèce, devait, par cette fécondité même, nous jeter dans un grand embarras, relativement au choix à faire, à l'instant qu'il faut préciser. Les guerriers gisans dans les fossés, ou non loin des murs de la place, ne nous fourniront aucun éclaircissement. Car partout, dans de telles circonstances, il doit y avoir des guerriers atteints par les défenseurs du poste attaqué. Seulement, si une circonstance, une indication particulière venait jeter des lumières inattendues sur la question, alors on pourrait la résoudre avec quelque facilité.

Nous avons dit que sur l'une des tours de la forteresse, et par conséquent non loin des fossés, paraît un personnage dont les formes sont colossales, comparativement aux autres guerriers. Seul sur cette tour,

Digitized by Google

il domine presque toute la composition. Une arbalète est dans ses mains. Au-dessous, et sans doute dans le fossé, sont étendus deux guerriers. Ne pourrait-on pas reconnaître là le comte de Comminges, cet habile archer ou arbalétrier, dont la flèche assurée perça les deux cuisses du comte Gui, frère de Montfort? Alors l'un des deux guerriers gisans serait ce même comte Gui; l'autre représenterait ce fils de Montfort qui, dans cette occasion, fut aussi grièvement blessé.

Telle est la seule explication dont ce bas-relief paraisse susceptible et dont les probabilités semblent appuyées par la circonstance du lieu où il existe et où Simon de Monfort reçut la sépulture. Après le transport de ses restes à l'abbaye des Hautes-Bruyères, les pierres de son tombeau, dont la place est encore marquée par une plaque de marbre rouge de Languedoc, les pierres de son tombeau, dis-je, devenues inutiles, auront pu être employées dans des constructions, et c'est ainsi que celle qui nous occupe aura été placée au lieu où on la voit encore.

Je sais que le bas-relief même peut fournir une objection, plus spécieuse que forte, contre l'explication que je présente, et je dois en finissant me hâter de la réfuter.

On dira peut-être que, s'il est un fait bien attesté par l'histoire, c'est celui de la destruction des remparts de Toulouse, par Simon de Montfort, en 1215. On ajoutera que ce qui prouve cette destruction, c'est que, lors de la rentrée de Raymond VI dans cette capitale, en 1217, il fallut, pour mettre la ville en défense, élever des fortifications provisionnelles en terre et en bois, ce qui prouve invinciblement que les anciennes ne subsistaient plus. De là on conclura que l'artiste, auteur de notre bas-relief, n'a pas voulu représenter Toulouse, puisqu'il a sculpté un mur élevé, ayant des créneaux et des machicoulis et flanqué de tours.

A cela on pourrait répondre que si, de nos jours, on trouve tant d'erreurs dans des compositions historiques, au moyen-âge, un artiste ignorant, et peut-être étranger à Toulouse, aura pu donner des remparts à cette ville, alors qu'elle n'en avait plus; mais cette raison, qui peut-être devrait avoir quelque poids, est moins forte peut-être qu'un

Digitized by Google

fait qui n'a jusqu'à présent été qu'à peine aperçu; c'est qu'en 1215 on se contenta d'abattre de longs pans de murs, et quelques tours; qu'on démantela, si l'on veut, la ville, mais qu'on n'en rasa pas en entier les fortifications.

Toulouse avait alors ces vieux remparts, bâtis à l'époque où les Romains étaient maîtres des Gaules, cette vaste enceinte de murs de brique dont parle le poète Ausone :

Coctilibus muris quam circuit ambitus ingens.

Ces murs avaient un socle composé de petites pierres cubiques, entremêlées de lignes de tuiles ; or, nous avons tous vu les deux tours les plus voisines de la *Porte-Neuve* (1), *Villeneuve* ou *du Ministre*, construites ainsi. Il en était de même pour celle qui existait immédiatement après la tour de Rigaud, et qu'on nommait, je crois, de la Fonderie. Et, depuis la *Tour de l'Amphithéâtre de chirurgie*, jusques auprès de cette même tour de Rigaud, nous avons presque toujours retrouvé le mur Romain, à base de petites pierres cubiques, formé de cailloux dans l'intérieur et revêtu de tuiles. Plusieurs tours qui

---

(1) Dans son *Plan de Tolose*, M. Jouvin trace de la *Porte Villeneuve* une ligne de murs qui va aboutir près de la rue des Blanchers, ou de la place St-Pierre. On en voit encore de vastes restes. Ces murs sont flanqués de sept tours demi-circulaires, et l'auteur a écrit sur ce plan : *anciennes murailles, dont on voit des ruines.* Elles sont bâties en cailloux, revêtues en briques, et ont un socle construit en petites pierres cubiques; ce sont encore des murs Romains. On a retrouvé aussi la vieille enceinte, et sans doute les restes du *Château Narbonnais*, en construisant le nouveau Palais de Justice. Des corniches, des bouts de frises, de beaux restes de chapiteaux en marbre blanc, ont été découverts dans les fouilles faites dans ce local. J'ai fait déposer ces précieux débris dans le Musée de Toulouse. En démolissant la Tour de Rigaud, on a recueilli aussi quelques portions de frises, en pierre, qui ont de même été portées au Musée, ainsi qu'un fragment d'inscription. Ajoutons que plus de cent mètres de mur, en allant de la *Tour de l'Amphithéâtre*, vers celle de Rigaud, étaient bâties comme ceux dont on voit les restes

Digitized by Google

existent encore, de la porte, ou du Ravelin de St-Etienne, jusqu'à la porte de Montoulieu, du côté même où Montfort avait déployé ses tentes, et où l'on croit qu'il reçut le coup mortel, sont évidemment Romaines; une d'entr'elles qui par sa forme polygonale ressemblait à celle de la Fonderie, a eu toute sa partie supérieure abattue, il y a long-temps; car des actes, de l'an 1501, la représentent dans le même état où on la voit aujourd'hui. De là peut-être jusqu'à la porte du Château, les courtines ont été refaites, sur les fondemens Romains, durant le 14e siècle; mais de hautes tours qui existent de ce côté sont évidemment antiques. Et je l'annonce, moins d'après mon opinion propre, que d'après celle des plus célèbres archéologues qui les ont examinées. L'une d'elles, il est vrai, est encore percée de meurtrières, destinées à des arquebuses; mais en montant dans l'intérieur on voit que ces meurtrières ont été taillées au ciseau dans la maçonnerie et apparemment durant le 16e siècle. Ainsi l'on peut dire que Toulouse fut, il est vrai, démantelée en 1215, qu'une partie de ses remparts et de ses tours fut alors abattue, mais qu'une autre partie subsista encore, et que la vue de fortifications sur une image de cette ville, à l'époque du trépas de Montfort, ne doit pas faire rejeter la seule explication plausible que

---

près de la place de St-Pierre; c'était un reste de la vieille enceinte que l'on vient de renverser et qui avait bravé 17 siècles, pour tomber enfin sous le pic, à une époque où l'on affecte un religieux respect pour les monumens de l'antiquité.

Qu'il me soit permis de consigner ici une protestation contre ces destructions inopportunes, et aussi contre les dégradations que l'on fait journellement subir aux vieux monumens du Midi de la France. S'il ne les détruisent pas, des ignorans les défigurent... Ils en changent les piliers, les butées, en colonnes corinthiennes ou doriques; les voûtes, jetées en élégans pleins-cintres ou en ogives élancées, sont impitoyablement abattues ou recouvertes de plâtrages. Des myriades de prétendus peintres italiens parcourent les campagnes, s'établissent même dans les villes, et leurs fresques, qui ne sont autre chose qu'un ignoble badigeon, déshonorent l'intérieur de ces édifices consacrés à la prière. Monumens de l'histoire, souvenirs religieux, marbres sépulcraux, formes élégantes, aspects romantiques, poésie de l'art, tout disparaît sous la main ignare et avide de ces barbares transformateurs,

Digitized by Google

l'on puisse, suivant nous, donner du monument conservé dans l'église de St-Nazaire de Carcassonne.

ALEXANDRE DU MÈGE, *de la Haye*,
Secrétaire-général de la Société.

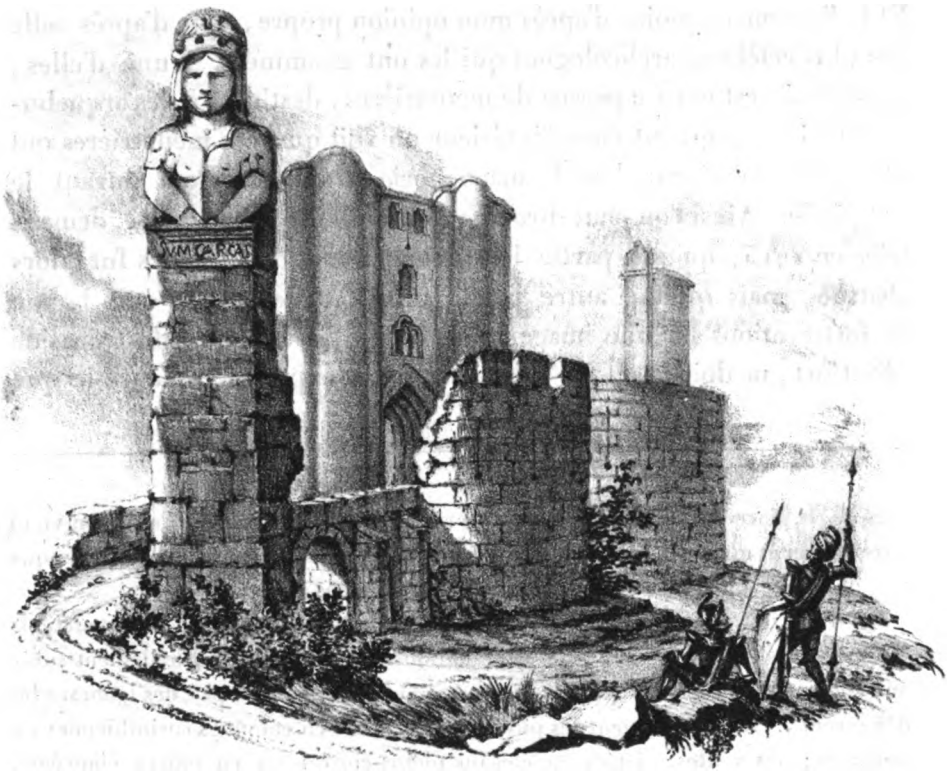

Digitized by Google

NOTICE

SUR

UN AUTEL VOTIF

DÉCOUVERT A S.T-ÉLIX.

Il y a peu de mois, qu'en fouillant dans un champ, où l'on apercevait de nombreuses traces d'anciennes constructions, M. Cénac, juge au tribunal de Mirande (Gers), dont le domaine appelé de St-Elix est situé sur les bords de la petite Baïse, à cinq lieues sud de l'ancienne *Climberris*, ou *Augusta*, dans le canton des *Ausci*, trouva, dans les fondemens d'un vieux mur, un Autel votif en marbre des Pyrénées. L'inscription latine qu'il portait dut le frapper par sa nouveauté. M. Cénac ne fut point étonné de le voir consacré à Hercule ; mais le surnom du Dieu excita au dernier point son intérêt et sa curiosité; car ce surnom, absolument nouveau pour lui, ne se trouve dans aucune autre légende connue. L'inscription est conçue en ces termes :

HERCVLI
TOLIANDOSSO
INVICTO
PRIMIGENIVS
SEMBI. FIL.
V. S. L. M.

On s'aperçoit aisément, à la forme des lettres, que cet Autel appartient à l'époque où les Romains étaient maîtres de la Gaule, et où les cités de la Novempopulanie, si florissantes alors, aujourd'hui tant déchues, étaient habitées et embellies par le peuple conquérant, et envi-

Digitized by Google

ronnées de *Villa* opulentes. Chaque jour, en effet, voit s'exhumer des restes précieux de palais, de temples, et de toute sorte de monumens de la magnificence romaine.

Il est impossible d'ailleurs de ne point rapporter aux temps payens l'existence d'un Autel consacré à Hercule. Or, l'on sait que la foi chrétienne fut généralement répandue dans la Gaule, surtout au midi, dans le troisième siècle, et que le paganisme n'y subsista pas long-temps après cette époque. Tout porte donc à croire que l'Autel dont nous parlons est des deux premiers, peut-être même du premier siècle de l'ère chrétienne.

A cette époque le culte d'Hercule était peut-être de tous le plus répandu dans l'Univers. Dieu de la force, il semblait avoir favorisé les conquêtes du grand peuple, lesquelles s'étaient étendues partout; aussi, adoré sous divers noms, ou plutôt avec des surnoms différens, il avait partout des autels, et surtout dans les Gaules où les Phéniciens paraissent l'avoir apporté. Ce peuple faisait, soit par la Méditerranée, soit par l'Océan, un commerce important avec les Gaulois méridionaux; et l'on peut croire que, dans les premiers temps, plus instruits qu'eux, ils leur communiquèrent quelques croyances religieuses. Dans les temps modernes on a même cru, peut-être avec quelque fondement, que les Phéniciens, ou bien les Carthaginois avaient fondé dans nos contrées des colonies importantes.

Il est d'ailleurs prouvé, par l'histoire et par quantité de monumens, que le culte d'Hercule était universel dans tous les pays qui furent, à diverses époques, soumis à la domination romaine.

Il n'entre pas dans mes vues de rapporter ici tous les surnoms d'Hercule. J'en indiquerai seulement quelques-uns, extraits de l'Index de *Gruter*. Certains de ces surnoms lui viennent du genre de protection qu'il pouvait accorder; ainsi il est appelé : *Defensor*, *Invictus*, *Pollens* (p. 315, n° 7); *Primigenius* (p. 315, n° 2); *Victor*, (id., n° 8); *Comes et Conservator dominorum nostrorum*, (p. 45, n° 7); *Conservator domûs Augusti* (p. 1013, n° 3). D'autres sont tirés des lieux où il était principalement honoré, tels que : *Reatinus* (p. 315, n° 6); *Macusanus* (p. 1070, n° 4); *Tiburtinus* (p. 49, n° 6). Une inscription découverte à Narbonne, et recueillie par notre savant collègue M.

Digitized by Google

Du Mège, donne à Hercule le surnom de ANDOSE, qui pourrait bien être le nom ancien de quelque bourg ou *Villa*, voisine de cette belle cité.

Je reproduis cette inscription toute entière, qui est divisée en deux parties, gravées chacune sur une des faces du monument :

1°

DEVS HERCVLIS
INVICTVS
SIGNVM
ARGENTEVM
P.P. XII. DE SVA
PECVNIA FECIT.

2°

CN. POMPEIVS
CN. L. HYLA
HERCVLI
ILVNNO ANDOSE
V. S. L. M.

Ce monument est dans le Musée de Toulouse.

En rapprochant cette inscription de celle qui nous occupe, la première idée est d'attribuer aussi à un lieu quelconque, bourg ou *villa*, le surnom de *Toliandosso* qui forme la seconde ligne.

On se demande si cette ligne est composée d'un seul mot, ou bien si la première partie TOLI doit être séparée de la seconde, ANDOSSO. Si l'on suivait cette dernière leçon, on retrouverait presque entièrement le mot ANDOSE du marbre de Narbonne, et nous n'hésiterions pas à croire que dans la Novempopulanie, comme dans la Narbonnaise, il s'est trouvé un lieu portant le même nom et consacré pareillement à Hercule.

Toutefois l'inspection attentive de l'inscription me fait penser que la ligne doit être lue de suite, et ne forme qu'un mot. D'ailleurs, si ce surnom d'Hercule lui vient d'un lieu quelconque, je ne vois pas que ce lieu n'ait pas pu s'appeler *Toliandosse* aussi bien que *Andosse* seulement. Cette initiale *Tol*, ou *Toli*, ne se présente dans aucune ins-

Digitized by Google

cription découverte jusqu'à présent, et nous ne retrouvons cet élément celte que dans les noms de *Tol-osates*, et de *Tol-istoboii*. Je ne vois donc pas pourquoi on chercherait à l'isoler, pour en former un mot, d'autant plus que, par là, la question, loin d'être résolue, se compliquerait bien davantage.

En consultant d'autres inscriptions, j'avais pensé d'abord que le surnom de *Toliandosso*, donné à Hercule sur notre marbre, ne lui venait d'aucune localité. Voici quels étaient mes motifs :

Personne n'ignore que l'adulation déifia des hommes, soit après leur mort, soit même de leur vivant ; et il paraît que des empereurs ont eu la faiblesse de vouloir être comparés à Hercule surtout, et d'en porter le nom. Des médailles de l'empereur Commode portent :

HERCVLI COMMODO — COMMODIANO — HERCVLI
ROM. AVG. — HERCVLI ROM. CONDITORI.

Ne pourrait-on pas présumer, me disais-je, qu'un grand, un homme aujourd'hui oublié, célèbre alors, un aquitain nommé *Toliandossus* a inspiré à un ami, à un client l'idée de lui dédier un autel, par flatterie de son vivant, ou par reconnaissance après sa mort? Cette interprétation ne me paraissait pas dénuée de fondement ; car si les marbres et les monumens historiques nous laissent à peu près dans l'ignorance sur l'existence de lieux nommés *Andosse* ou *Andossus*, il n'en est pas ainsi de ce mot appliqué à des noms propres d'homme. Il paraîtrait même que le nom d'*Andossus* pouvait être assez commun dans la Novempopulanie. Une inscription recueillie par *Scaliger* et citée par *Gruter*, tome 2, p. 764, laquelle se lisait sur un mur du cloître de St-Bertrand de Comminges, porte ces mots :

BORSO
ADEITVI. F. SILEX
EPAIMAIGI. VXOR. HERES
EX. TESTAMENTO
Θ ODOXO. F. LOHITTON. F.
ANDOSTEMVI. F. ANDOSSO. F.

Digitized by Google

On ne reconnaît guères dans cette inscription la physionomie des noms Romains; quelques-uns n'en ont pas même la désinence. Mais c'est une nouvelle preuve ajoutée à tant d'autres, que soit dans la province romaine, soit hors de la province, dans les pays qui furent plus ou moins assujettis aux Romains, les principales familles Gauloises conservèrent beaucoup d'autorité et de crédit. On sait que plusieurs de leurs membres furent appelés au sénat de Rome, tels que *Antonius-Primus* qui était Toulousain, qu'ils y jouirent d'une grande considération, quoique étrangers, et que ces familles, conjointement avec les Romains transplantés, formèrent ce Sénat Romain-Gaulois établi dans le midi des Gaules par plusieurs Empereurs et notamment par *Tetricus*. Les nouvelles découvertes faites à Nérac, recueillies et publiées par les soins M. Du Mège (1), ne peuvent laisser la moindre incertitude à ce sujet.

J'avais donc pensé que le *Toliandosso* du marbre de St-Elix n'était autre chose qu'un prince ou seigneur Aquitain, assez illustre ou assez puissant pour avoir pu mériter un autel votif. Toutefois, j'avais quelque regret à cette interprétation qui enlevait quelque chose à l'intérêt de l'inscription.

Heureusement j'ai pu changer de sentiment d'après celui de *Mionnet* qui observe judicieusement que plusieurs Empereurs ont bien pris le nom d'Hercule, mais qu'ils n'ont jamais osé y joindre le titre d'*Invictus*. Comment donc pourrait-il se faire qu'un simple seigneur eut pû recevoir un titre aussi pompeux, aussi éminemment divin et qui paraissait convenir au seul grand dieu, fils de Jupiter?

Je crois donc qu'il reste à peu près prouvé que *Toliandosso* est un surnom particulier de ce dieu, tiré d'une localité, aujourd'hui totalement oubliée, et que remplaça plus tard un couvent de moines. Nous avons fait observer plus haut que les dieux tiraient divers noms des endroits où ils étaient adorés. Le christianisme lui-même a adopté cet usage pour plusieurs saints et notamment pour la Vierge.

Ainsi s'agrandit la précieuse mythologie Gauloise dont les développemens sont en partie le but de nos efforts.

---

(1) *Suprà.*

Digitized by Google

Le nom de *Primigenius*, qui se lit à la quatrième ligne, n'est pas nouveau dans les inscriptions. *Gruter* en cite un assez bon nombre, parmi lesquels je rappellerai un Primigenius Litio (pag. 107. n° 4); un L. Primigenius (pag. 1020, n° 4).

Il est même à remarquer, ainsi que j'ai eu occasion de le dire plus haut, que *Primigenius* était aussi un surnom d'Hercule.

Le nom de *Sembus*, père de ce *Primigenius*, n'est connu que par une inscription découverte dans le Comminges, encore par l'infatigable M. Du Mège, qui en a enrichi sa belle et intéressante collection. Est-ce pourtant le même personnage? Je n'oserais l'affirmer. La seule chose que je croirais pouvoir assurer c'est que *Sembus* est un nom Aquitain latinisé.

L'inscription se termine comme toutes celles qui expriment une dédicace par les quatre lettres abréviatives des mots *Votum Solvit Lubens Meritò*.

Enfin, selon l'usage, les deux côtés de l'Autel sont ornés d'un préféricule et d'une patère en relief.

Je ne vous entretiendrai pas non plus de la forme de ce monument qui n'a rien d'extraordinaire ni de remarquable; j'observerai seulement qu'il est d'une conservation peu commune et qu'on ne peut trouver rien à redire dans celle de l'inscription. Bien peu sont aussi nettes et aussi entières (1).

Je ne puis m'empêcher, avant de terminer cette notice, d'appeler un instant votre attention sur les lieux où a été découvert le marbre dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir.

La maison d'habitation, aujourd'hui fort isolée, paraît être le débris d'un bâtiment étendu et fort ancien. Quelques-unes des constructions actuelles, qui appartiennent à diverses époques, sont les restes d'un couvent de Bernardins, dont la petite chapelle gothique a été conservée. Des traces d'anciens bâtimens se prolongent en tout sens dans l'étendue ordinaire d'un bourg de médiocre grandeur. Un monticule, qui domine la petite Baïse, récelle aussi un grand nombre de ruines. Il y a dix ans, à peu près, qu'on trouva, à quatre pieds en-

(1) Voyez la Vignette.

Digitized by Google

viron de profondeur, deux cercueils en pierre fort rapprochés l'un de l'autre. Ces pierres ne portaient aucune inscription; mais quand on ouvrit ces tombeaux, on y trouva deux cadavres dont le squelette était assez bien conservé. Ils avaient chacun dans la bouche une petite pièce d'argent et auprès d'eux étaient des vases à parfums en terre cuite, aussi sans inscription ni figures. Tous ces objets, livrés à des enfans, furent brisés ou perdus.

Espérons que ce lieu intéressant, et qui paraît avoir été un bourg important, pourra fournir encore quelques documens à l'histoire ou à la mythologie de la Novempopulanie, et encourager par de nouvelles découvertes le zèle des archéologues méridionaux.

V. D'ANDRÉ, *Membre résident.*

Digitized by Google

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR QUELQUES

MONUMENS ANTIQUES,

DÉCOUVERTS A NÉRAC.

L'UNE des plus intéressantes périodes de nos annales, est sans doute celle qui commence avec le onzième siècle de Rome, et que le grand Constantin termine en transférant le siége de l'empire sur les bords lointains de la Propontide. Durant ces quatre-vingt-trois année, son voit la Gaule, souvent déchirée par la guerre et ravagée par les barbares, s'agiter pour recouvrer son indépendance primitive. Mais combien de lacunes déparent cette portion de son histoire ! et, pour remplir ces lacunes, pour restituer à nos vieilles chroniques les pages nombreuses qu'elles ont perdu, nous reste-t-il encore des monumens ? Les Vandales, les Francs, les hommes du nord, les hommes du midi, l'ignorance et quinze siècles ne les ont-ils pas fait disparaître à jamais ?

Il faut l'avouer : on croyait, il y a vingt ans, que ce sol, fouillé, nivelé par tant de révolutions dévastatrices, ne renfermait plus de témoins des anciens jours, de moniteurs fidèles de ces cataclysmes qui, sous les derniers Césars de l'occident, ont, si souvent, bouleversé la Gaule. Maintenant on reconnaît que les recherches archéologiques ont rendu d'importans services ; que la science de l'antiquité marche de conquête en conquête ; que, chaque jour, elle révèle des faits inconnus, et que les documens qu'elle rassemble pourront suppléer, en partie, au silence des écrivains et à l'oubli des traditions historiques.

Les inscriptions découvertes à Nérac auront cet avantage, que, par

Digitized by Google

elles, on connaîtra mieux les deux Tetricus, si mal à propos flétris du nom de tyrans. Elles montreront peut-être que ces Princes auraient pu être comptés parmi les plus célèbres successeurs d'Auguste, si, au lieu de prendre la pourpre à Bordeaux, ils l'avaient reçue à Rome, dans le Sénat, qui les estimait, et où ils furent s'asseoir encore après avoir régné, non sans gloire, sur la Gaule, l'Angleterre et l'Espagne.

Le siècle où ils vécurent commençait à peine, et déjà, peut-être dans la partie méridionale des provinces gauloises, Pacatien (1) affectait la souveraine puissance. On croit que Philippe (2) en triompha; mais une mort prématurée allait bientôt terminer son règne, et son fils (3) devait tomber aussi sous le glaive. Nommé empereur par les légions de la Mœsie et de la Pannonie, en 1002, Trajan Dece (4), mourut en combattant contre les Goths, après avoir régné deux années. Herennien (5), l'un de ses fils, périt avec lui, et Hostilien (6), frère de ce jeune prince, d'abord adopté et associé à l'empire par Trebonien Galle (7), mourut peu de mois après, soit de la peste, soit empoisonné par Trebonien lui-même. Ce dernier apprenant qu'Æmilien (8) a été reconnu empereur par les troupes de la Mœsie, l'an 1007, marche contre son rival; mais il est trahi et tué à Interamnum, ou Terni, par ses propres soldats, ainsi que Volusien (9) son fils. Trois mois après Æmilien est aussi massacré par ses soldats, à l'instant où il va disputer la couronne à Valerien (10), que les légions du Noricum et de la Rhétie ont salué du titre d'*Auguste*.

---

(1) Tiberius Claudius Marius, *vel* Marcius Pacatianus.

(2) Marcus Julius Philippus, Augustus.

(3) Marcus Julius Severus Philippus, Augustus.

(4) Cneius Messius Quintus Trajanus Decius, Augustus.

(5) Quintus Herennius Etruscus Messius Trajanus Decius, Augustus.

(6) Caius Valens Hostilianus Messius Quintus, Augustus.

(7) Caius Vibius Trebonianus Gallus, Augustus.

(8) Marcus, *vel* Caius Julius Æmilius Æmilianus, Augustus.

(9) Caius Vibius Afinius Gallus, *vel* Damnianus Volusianus, Augustus.

(10) Publius Licinius Valerianus, Augustus.

Digitized by Google

Valerien avait soixante-trois ans lorsqu'il fut élevé à la souveraine puissance. Général de Trebonien Galle, il rassemblait des troupes pour marcher contre Æmilien, lorsque son armée le proclama empereur. Cette élection fut confirmée par le sénat. En 1013, Valerien fut pris par les Perses, et trois ans après il mourut dans la captivité.

Associé à l'empire par Valerien, son père, dès l'an 1006 de Rome, Gallien (1) régna seul jusqu'en 1021. Négligeant ses devoirs de souverain, il livra en quelque sorte l'Europe aux Barbares. De nombreuses hordes pénétrèrent partout. Quelques-unes d'entr'elles se jettèrent sur la Gaule, la traversèrent dans toute sa longueur, et, après avoir ravagé l'Aquitaine, pénétrèrent en Espagne (2).

Ce fut, durant les dernières années de Valerien et le règne de son fils, que s'élèverent de toutes parts des ambitieux qui prirent la pourpre, et qui, si l'on en excepte Postume et Tetricus, ne conservèrent que peu de temps la dignité qu'ils avaient usurpée. En Orient Cyriades, Macrien et ses deux fils (3), Balista, Ingenuus, Regalianus (4), Sulpicius Antoninus, Valens. En Achaïe, Piso Frugi; dans la même province, Æmilien (5); Saturninus, Trebellianus, dans l'Isaurie; Celsus en Afrique, et quelques autres, apparurent presque simultanément sur le trône impérial, comme ces héros de tragédie dont le spectateur peut, d'avance, prédire la catastrophe sanglante.

Né dans les Gaules, de parens obscurs, Postume (6) y régna pendant dix années. Il y prit tous les titres que la flatterie avait accordés aux successeurs des premiers Césars. Ses médailles prouvent qu'il fut revêtu dix fois de la puissance tribunitienne et cinq fois consul. Il

---

(1) Publius Licinius Gallienus, Augustus.

(2) *Paul. Oros. Histor. lib.* VII. c. 22.
Gregor. Tur. Histor. lib. I. c. 32.

(3) Marcus, *vel* Titus Fulvius Macrianus, Junior, Augustus.
Caius Fulvius Quietus, Augustus.

(4) Publius C. Regalianus, Augustus.

(5) Alexander Æmilianus.

(6) Marcus Cassianus Latinius Postumus, Augustus.

Digitized by Google

habitua le monde romain à reconnaître deux empires, l'un ayant pour capitale la Ville Eternelle, l'autre formé de l'ancienne Gaule et d'une partie des provinces adjacentes. Mais il est digne de remarque que Postume, né Gaulois, n'a pas conçu le dessein d'affranchir entièrement sa patrie de la domination étrangère. Dans plusieurs médailles il prend, il est vrai, le titre de RESTITVTOR GALLIARVM, et on le voit sur ces monumens relevant une femme prosternée, image de cette vaste région : mais d'autres empereurs, moins attachés à cette contrée, ont placé sur leurs monnaies la même légende et se sont fait représenter tendant aussi une main secourable à la Gaule. D'ailleurs Postume prit aussi le titre de RESTITVTOR ORBIS, sur d'autres médailles; et il paraît assuré que l'idée d'une nationalité particulière et du rétablissement de son pays, comme état indépendant, ne fut pas conçu par Postume. On le voit même, lui que le Sénat nommait tyran, rendre un solennel hommage à la Capitale où il était proscrit, et sur l'une de ses médailles d'or on lit : ROMÆ ÆTERNÆ, à *Rome Eternelle*.

Né dans une famille de sénateurs, Tetricus sentit mieux ce qu'il devait à la grande nation qui le reconnaissait pour son souverain. Le Sénat et le Peuple sont, dans ses inscriptions, *le Sénat et le Peuple Romain Gaulois*, et il prend le titre de *Fondateur de l'Empire des Gaules*. Ce titre on le retrouve dans une autre inscription, encore inédite, et dont la copie m'a été envoyée il y a plusieurs mois par M. Chretin. Elle a une haute importance, et l'on doit regretter qu'elle ait souffert quelques mutilations.

DITI M. O. DIIS M.Q
P. SAL. DD. NN. CAL. TETRICI P. F. A...
TRP. III COS IIII. P. M. P. PAT. IMP. GAL...
COND. ET. C. F. C. PIVESV. TETRI...
CAES. P. IVV. GERM. BRIT. CO....
PQ. DIVAE CL. A. NERAE PIV...
IAE AVG. VX. SID. R. BEAT. TR...
DENIQ. NERAE AQVAE...
SPAN. EX. VET. COL. D....

Digitized by Google

On voit que ce monument est consacré à *Dis*, nommé aussi Pluton par les Romains.

Selon César (1), les Gaulois assuraient qu'ils descendaient de *Dis* ou de Pluton : *Galli se omnes Dite Patre prognatos prædicant.* Néanmoins les monumens consacrés à ce Dieu n'existent qu'en très-petit nombre dans les Gaules. Gruter a rapporté (2) celui que les *Andecamulenses* erigèrent. *Dis* n'est pas compris au nombre des déités infernales que mentionne une autre inscription trouvée dans la forêt de Belême (3). Sur plusieurs monumens découverts en Italie, son culte est associé à celui de Proserpine, et même de Caron. Quelquefois il est nommé avec Jupiter et la Terre : *Jovi inventori, Diti Patri, Terræ Matri.*

Il n'entre point dans mon sujet d'exposer ici tous les systèmes des mythographes sur Pluton. Quelques écrivains ont vu dans ce Dieu le soleil d'hiver, *Sol inferus*, pendant les mois où cet astre parcourt les parties inférieures du zodiaque. On croyait qu'il ne différait pas de Sérapis, de Bacchus et d'Ammon. Un vers, attribué à Orphée, et rapporté par Macrobe (4), dit : que *Jupiter, Pluton, le Soleil et Bacchus* (5), *sont le même Dieu.* Suivant Martianus Capella (6), le plus grand nombre des divinités antiques étaient des emblêmes du Soleil, et Pluton ou *Dis*, est compris au nombre de ces divinités.

« Force suprême du père inconnu, dit l'auteur, ô toi son premier » né, origine du sentiment et de l'intelligence, source pure de la lu- » mière, règne de la nature, gloire des Dieux... Le Latium te nomme » *Soleil*, parce que, seul, tu es, après le père, la source de la lu- » mière; douze rayons ceignent ta tête sacrée, parce que tu fais naî- » tre autant d'heures; quatre coursiers sont attelés à ton char parce » que tu domptes seul les quatre élémens..... Le Nil t'adore sous le

---

(1) De Bell. gall., lib. VI.

(2) Page CXII.

(3) DIIS INFERIIS VENERI MARTI ET MERCVRIO SACRVM.

(4) Saturnal., lib. I, chap. 18.

(5) Εἷς Ζεὺς, εἷς Ἅδης, εἷς Ἥλιος, εἷς Διόνυσος.

(6) Nupt. philol.

Digitized by Google

» nom de *Serapis*, Memphis sous celui d'*Osiris*; dans les fêtes » d'hiver on t'appelle *Mitra*, DIS, le barbare *Typhon*; on te » révère aussi sous les noms du *Bel Atys*, de l'*Enfant chéri de la* » *charrue*; dans la brûlante Lybie tu es *Ammon*, et à Byblos *Adonis*: » ainsi l'univers entier t'invoque, sous des dénominations différen- » tes. (1). »

Porphyre, dans un fragment conservé par Eusèbe (2), dit que par Pluton il faut entendre le soleil d'hiver qui passe sous la terre et parcourt l'hémisphère caché et inconnu. L'oracle de Claros, consulté sur la nature d'Iao, répondit qu'il était le plus grand des dieux, celui qui porte le nom de Pluton dans l'hiver, et celui de Jupiter au printemps (3).

Aucun dieu, excepté Jupiter, n'eut, dit M. Mongez (4), autant de noms et de surnoms que Pluton. Il fut appelé (5) *Summanus*, c'est-à-dire *Summus Manium*, et sous cette dénomination on lui attribuait les tonnerres qui éclatent pendant la nuit. Il était le Jupiter terrestre, Ζεὺς Χθόνιος qu'invoque le prétendu Orphée, et dont il est parlé dans Sophocle (6) et dans Plaute (7). On connaît le distique qui exprime le partage du monde entier entre Jupiter, Neptune et Pluton, et qui donne la partie inférieure, ou l'enfer, au dernier :

Jupiter astra, fretum Neptunus, tartara Pluto,
Regna paterna tenent tres tria, quisque suum.

---

(1) Te Serapim Nilus, Memphis veneratur Osirim,
Dissona sacra Mitram, Ditemque, ferumque Typhonem,
Athys pulcher, item curvi Puer almus aratri;
Ammon et Arentis Lybies, ac Biblius Adon;
Sic vario cunctus te nomine convocat orbis.

(2) Præpar. Evang., lib. III.

(3) *Macrob. Saturn. lib.* I. *c.* 18.

(4) *Diction d'Antiq.* V.

(5) *Martian. Capel. de Napt. Phil.*

(6) *Sophocl. OEdip. Colon.* v. 1677.

(7) *In Persâ.*

Digitized by Google

C'était sous le nom de *Summanus* qu'on célébrait, le 12 des calendes de juillet et de janvier, des fêtes en l'honneur de Pluton dans le temple qui lui avait été consacré dans le grand Cirque. Il avait, sous le nom de *Dis*, un autre temple à Rome, dans la dixième région. Quelques inscriptions lui sont consacrées sous ce nom et sous celui de *Jupiter Stygius*. Mais doit-on voir dans le monument, trouvé à Nérac, seulement une imitation entière du culte des Romains, ou faut-il y reconnaître une sorte de réaction en faveur de l'antique religion gauloise, à l'instant où l'on faisait des vœux pour deux princes qui régnèrent dans les Gaules, et dont l'un s'honora du titre de Fondateur de l'Empire Gaulois ?

Dis était sans doute le plus grand dieu des Gaules. Nos ancêtres se vantaient, comme on l'a vu (1), d'être issus de lui : *Galli se omnes à Dite Patre prognatos prædicant.* Plusieurs savans ont cru, qu'en langue celtique, le mot *Dis* renfermait l'idée de Dieu dans le sens le plus étendu, ne désignant pas tel ou tel attribut particulier de la Divinité, mais la réunion de tous les attributs qui constituent le grand Être que les Druides adoraient. De là proviennent sans doute les noms d'*Optimus* et de *Maximus* que le marbre de Nérac donne à *Dis*, et qui sont les épithètes ordinaires dont les Romains saluaient Jupiter, ou, comme on le disait, *le maître des Dieux et des hommes*. Sur les monumens de ce dernier on lit presque toujours *Jovi Optimo Maximo;* ici, *Dis* a les mêmes qualifications, et on doit en conclure, peut-être, que si les Quirites considéraient Jupiter comme le premier des immortels, le dieu essentiellement grand et bon, les Gaulois, délivrés du joug de la vieille capitale, et formant un Empire particulier, reprirent les idées de leurs pères, regardèrent de nouveau *Dis*, dont ils se croyaient descendus, comme le Dieu grand et bon, comme le plus puissant et le plus parfait des génies protecteurs de la Celtique. Ainsi cette inscription, bien que tracée en caractères romains, exprimant des mots latins, et élevée par des Vétérans espagnols, peut, sous le rapport théogonique, être considérée comme essentiellement gauloise; et

(1) *Suprà.*

Digitized by Google

d'ailleurs, comme je l'ai dit, il ne faut pas oublier qu'elle a été faite pour deux princes qui avaient rétabli notre antique nationalité, et dont l'un s'honorait du titre de *Fondateur de l'empire Gaulois.*

La première ligne de cette inscription peut être lue ainsi :

DITI M*aximo*, O*ptimo*, DIIS M*ajoribus*Que (1).

---

(1) L'un de mes collègues à la *Société archéologique du Midi de la France*, a pensé que les sigles de cette ligne devaient exprimer ces mots : DITI M*ajoribus* O*mnibus* DIIS M*inoribus*Que. On lit en effet sur plusieurs marbres des consécrations à tous les Dieux. Une inscription de Turin porte DIS OMNIBVS ; une autre de Bresse : DIIS DEABVS OMNIBVS. Plusieurs sont ainsi conçues : I. O. M. ET DIIS ET DEABVS OMNIBVS. Ainsi on trouve un sens rapproché de ce que l'on pourrait croire que le marbre de Nérac indique ; mais je n'en ai pas rencontré où les mêmes sigles fussent gravées.

Peut-être pourrait-on lire aussi, si l'on abandonnait la leçon que j'ai proposée et qui me semble la meilleure, au lieu de DITI, M*aximo*, O*ptimo*, DIIS M*ajoribus*Que, ces mots : DITI, M*aximo* O*ptimo*, DIIS M*anibus*Que. Un rare monument et qui contient l'accomplissement d'un vœu pour la conservation d'une femme nommée *Memmia Prisca* est consacré à Jupiter très-bon et très-grand et aux Dieux Mânes : IOVI OPTIMO MAXIMO, DIS MANIBVS, PRO SALVTE MEMMIAE PRISCAE. Mais cet exemple, unique peut-être, ne saurait me porter à croire que le marbre de Nérac a été dédié, non-seulement à Dis, très-grand et très-bon, mais encore aux Dieux Mânes. S'il en était ainsi Dis serait ici, non le Père, le grand Dieu des Gaulois, mais seulement Pluton, le Dieu de l'enfer des Romains, invoqué quelquefois avec Proserpine, sous le nom même de *Dis*, comme dans cette inscription :

P. VALERIVS
VOLVSI. F
POBLICOLA
IGNIFERVM. CAMPVM
DITI. PATRI. AETERNAIQ
PROSERPINAI. CONSACRAVEI
LVDOSQVE EISDEM DIEIS
POPVLI ROMANI SALVTIS
ERGO FECEI

Digitized by Google

Jupiter, ainsi que je l'ai rappelé, portait le plus souvent les titres d'*Optimus*, *Maximus*, et on unissait quelquefois son culte à celui des Dieux du premier ordre, des grands Dieux, qu'on appelait aussi *Consentes*. Quelques auteurs ont avancé que les noms de ces Dieux étaient cachés et inconnus; mais d'autres attestent qu'il y avait douze divinités *Consentes*, six Dieux et six Déesses, et que c'étaient celles qu'Ennius nomme dans deux vers cités par tous les mythologues. On les invoque dans plusieurs inscriptions qui sont parvenues jusqu'à nous : l'une d'elles est ainsi conçue :

I. O. M.
DIIS. DEABVSQ
PVB. CONSENTIBVS
V. S. L. M.

Une autre porte :

IOVI OPTUMO MAXIMO, CAETERISQVE DIS CONSENTIBVS.

Une autre fut élevée aux Dieux et aux Déesses *Consentes* pour le salut de l'Empire.

Il y a évidemment dans l'inscription de Nérac une imitation de ce que pratiquaient les Romains envers Jupiter, très-bon et très-grand, et les Dieux *Consentes*, les plus grands de la hiérarchie céleste. Ici, en effet, il existe une entière parité : *Dis*, le père, très-grand et très-bon, est à la place de Jupiter, et on peut conjecturer que les *Grands Dieux*, indiqués en suite, sont les premiers, les plus puissans génies des Gaules, invoqués dans ces régions, comme à Rome et dans les provinces qui lui étaient soumises, on invoquait les Dieux de la première classe, nommés *Consentes* par les auteurs et sur les monumens.

Les quatre lignes gravées après la première indiquent le motif qui a engagé a élever le monument. On voit qu'il fut fait pour la conservation de Caius Tetricus, Pieux, Heureux, Auguste, revêtu de la Puissance Tribunitienne pour la troisième fois, dans son quatrième Consulat, Grand Pontife, Père de la patrie, Fondateur de l'Empire Gaulois, et pour son fils très-chéri (C. F.) Caius Pivesuvius Tetricus,

Digitized by Google

Cæsar, Prince de la Jeunesse, Germanique, Britannique, Consul...

DITI *Maximo Optimo*, DIIS *Majoribus*Que
Pro Salute Dominorum Nostrorum CAII TETRICI, *Pii, Felicis, Augusti*,
TRibunitiæ *Potestatis* III, CONSulis IV, *Pontificis Maximi Patris*
[PAT*riæ*, IMP*erii* GAL*liarum*
CONDitoris, *Carissimi Filii Caii*, *Pivesuvi* TETRIci,
CAES*aris*, *Principis* IVV*entutis*, GERM*anici* BRIT*annici*, CO*nsulis*....

Les sigles C. F. de la quatrième ligne, ne peuvent être expliqués que par les mots *Carissimi Filii*, que l'on remarque d'ailleurs dans une autre inscription découverte aussi à Nérac, et où l'on trouve, après les titres de PACA*toris*, RESTITV*torisque*, etc., donnés à Tetricus, les sigles CARIS. FIL. IMP. C. PIVES. TETRICI. G. B.....

On sait qu'à peine revêtu de la pourpre impériale, Tetricus donna le titre de *César* à son fils. Le jeune Tetricus est encore décoré ici de celui de *Prince de la jeunesse*, qui, pour les successeurs au trône, était inhérent à la dignité de *César*.

Caius Pivesuvius Tetricus porte sur ce marbre d'autres titres plus glorieux encore, puisqu'ils consacrent le souvenir des victoires remportées par ce jeune prince. Mais ce monument n'est pas le seul où on lui ait donné les surnoms de *Germanique* et de *Britannique*, j'ai déjà fait connaître une inscription (1), découverte à *Lugdunum Convenarum*, et où il est honoré des mêmes épithètes :

VICTORIOSISSIMO
PRINCIPI. IVVENT
C. PES. TETRICO
GERM. MAX
BRITANNIC. MAX
CIV. CONV.

---

(1) *Suprà*, pag. 210, il s'est glissé une légère faute d'impression à la troisième ligne, au lieu de C. PES. P. TETRICO il faut lire C. PES. TERTICO.

Digitized by Google

Ainsi ces deux marbres, trouvés dans l'Aquitaine, ajoutent à l'histoire des Tetricus. On voit que le fils de l'empereur s'était distingué dans plusieurs combats, et qu'il avait vaincu les Barbares, habitués au-delà du Rhin ; ces peuples nombreux, que l'on comprenait en général sous le nom de *Germains*, implacables ennemis de Rome et des provinces soumises à sa puissance. Le titre de *Grand Britannique* annonce aussi des victoires remportées dans l'île d'Albion. Venuti (1) dit à ce sujet : « Rien n'est si commun dans les médailles de Tetricus que le type de la Victoire..... Il en est même où, à la légende de VICTORIA AVG., est jointe la poupe d'un vaisseau de guerre. De là on peut croire qu'il avait remporté quelque avantage sur mer : apparemment à l'occasion de quelque expédition faite en Angleterre. » A l'époque où écrivait Venuti, on n'avait que des notions peu certaines sur l'histoire de Tetricus; on doutait, on ne présentait qu'avec réserve quelques conjectures : aujourd'hui les monumens montrent que cette époque fut célèbre par des victoires. En parlant de ce prince, Pollion a dit seulement, *quùm multa Tetricus feliciter gessisset.* Aujourd'hui des monumens authentiques nous font connaître et ses grandes actions et celles de son fils.

Je crois que la 6e ligne et une partie de la 7e doivent être lues ainsi :

P*ariter Que* DIVAE CL*audiæ* A*ureliæ*, NERAE PIV*esuv*
IAE, AVG*usti* VX*oris*, SID*eribus* R*eceptæ*, BEAT*æ*, T*ranquillæ*....

Une inscription sépulcrale, publiée par Gruter (2), porte, après le nom d'une jeune personne à qui elle est consacrée, ANIMVLA IN DEORVM NVMERVM RECEPTA, ce qui a un rapport marqué avec ce qu'on vient de voir ; mais ce qui est plus remarquable encore, c'est que les mêmes mots sont empreints sur une médaille d'Annia Faustina ; on lit en effet aussi sur ce bronze antique, SIDERIBVS RECEPTA, et

---

(1) *Dissertations sur les anciens monumens de Bordeaux ; Dissertation sur le règne des deux Tetricus, tyrans dans les Gaules*, pag. 66.

(2) *Gruter*, CCLXXXIIII.

Digitized by Google

il y a identité parfaite d'expression et de sens, puisque la médaille a été frappée pour la consécration de cette impératrice.

L'épithète de BEAT*a*, donnée ici à *Nera Pivesuvia*, paraît se rapporter évidemment au bonheur dont elle jouissait dans les cieux. Mais la flatterie a aussi donné le titre de *Beatissimes*, ou de très-heureux, durant leur vie même, aux membres de la famille impériale. Les fils de Constantin sont nommés, dans deux inscriptions dédiées à Hélène, *Beatissimi ac Florentissimi Principes* (1). Dioclétien et quelques autres ont pris aussi le nom de *Beatissimes*.

Qu'il me soit permis de rappeler ici qu'avant la publication de l'un des monumens découverts à *Lugdunum Convenarum* (2), on ignorait l'existence d'une femme nommée *Claudia Aurelia Nera Pivesuvia*, mère de l'un des Tetricus; cette inscription dédiée par la cité des *Convenæ*, appartient, comme je l'ai dit, aux collections du Musée de Toulouse :

DIVAE
CL. A. NERAE PIVESVVIAE
AVG. MATRI
CIV. CONVEN.

En publiant cette inscription (3), j'ai dit que *Nera Pivesuvia* devait être ou la mère ou la femme de Tetricus *Senior*. Le monument que je donne aujourd'hui et sur lequel elle porte, comme sur celui de *Lugdunum*, le titre de *Diva*, me paraît indiquer, certainemeut qu'elle était la femme de Caius Pivesus Tetricus, et la mère de Caius Pivesuvius Tetricus, qui aura reçu d'elle ce nom de Pivesuvius. Elle est ici, en effet, femme d'Auguste, AUG*usti* UX*oris;* et, dans celle de *Lugdunum*, mère d'Auguste, AVG. MATRI. Le premier est, sans doute, Tetricus *Senior*; le second Pivesuvius Tetricus. Je montrerai que Nera mourut à la fleur de l'âge, et comme le monument que nous

(1) *Gruter.*

(2) Par feu M. Thomas Dassieu et par moi.

(3) *Suprà*, pag. 209.

Digitized by Google

examinons ne donne pas au jeune Tetricus la qualification d'*Auguste* que lui accordent une médaille d'or du cabinet du roi, et celles qui ont été citées par Banduri (1), Eckhel (2), et Venuti (3), il faudra placer l'érection du monument découvert sur le territoire de *Lugdunum*, vers les derniers temps de la puissance de Tetricus, à l'époque où, près de s'avancer à la rencontre d'Aurelien, le fondateur de l'empire des Gaules, n'aura point voulu renoncer à la suprême puissance, sans avoir fait partager à son fils tous les titres, tous les honneurs qui en étaient les éclatantes marques.

Un écrivain, que ses opinions singulières ont fait connaître, autant que ses recherches historiques, le P. Hardouin (4), ayant apparemment très-mal lu quelques médailles du jeune Tetricus, a avancé, qu'il portait les noms de *C. Pivenius Esuinus Tetricus*, et il assure que la mère de ce jeune prince se nommait *Esuina*. Nos inscriptions prouvent que ce savant religieux n'a pas été bien servi en cette occasion par son génie fatidique.

Serait-ce annoncer un fait, encore dénué de toute vraisemblance, que d'avancer ici qu'il existait des liens de parenté très-étroits entre *Claudia Aurelia Nera Pivesuvia* et *Marcus Aurelius Claudius*, surnommé *le Gothique?* Serait-ce une erreur que de voir dans cette pa-

---

(1) *Num. Imp.*

(2) *Doctr. Num. vet.*

(3) « Je ne comprends pas comment on a pu douter, dit Venuti, de l'association du jeune Tetricus à l'empire. Il est vrai que les historiens n'en parlent pas, mais trois médailles nous le certifient, une en bronze du cabinet du roi, où l'on voit d'un côté les deux têtes couronnées des deux Tetricus se regardant, avec cette légende: IMPP. TETRICI. AVGG; et au revers, les deux empereurs, sacrifiant au même autel, avec la légende P. M. TR. P. COS. II. PP., et dans l'exerg. VOTA. La seconde, en argent, du cabinet de M. Foucaut, IMPP. TETRICI. AVGG., deux têtes jointes. Au revers PAX. AVG., le type de la paix. La troisième, aussi d'argent, rapportée par le P. Hardouin, avec les deux têtes, comme ci-dessus, et la légende IMPP. TETRICI. PII. AVGG. Au revers, IOVI VICTORI, Jupiter assis avec une victoire à la main. »

(4) *Hardouin. Opera*, 860.

Digitized by Google

renté une des causes qui portèrent Claude à ne point attaquer Tetricus, à contracter même une alliance avec lui, ainsi que l'annonce une médaille indiquée par Banduri (1), Venuti (2), Eckhel (3), et M. Mionnet (4)? Les débris d'une inscription, découverte dans l'Aquitaine, viennent à l'appui de mon opinion, qui tend à établir que *Claudia Aurelia Nera Pivesuvia* était proche parente de Claude le Gothique.

C'est sur le territoire où j'ai cru pouvoir fixer, long-temps après, la position de *Casinomagus* (5), que furent trouvés, en 1791, les débris d'une inscription, portée peu après à M. de Montégut, alors que se confiant à l'amnistie qui avait été proclamée, il revint dans sa ville natale. En rassemblant les fragmens de la plaque sur laquelle cette inscription avait été gravée, ce savant académicien reconnut ces sigles:

I. O. M. DITI PAT.
ET.... DIV. CLAVD. AVREL...
. . . . . .
PRO AETERNITAT.....
. . . . . .
ET SALVTE DDD. NNN. IMPPP.
CCC.... M. AVREL. CLAV.....
C. PIV. TETR.....
C. P. TETRIC.....
. . . . PRON....
. . . . . .

---

(1) *Num. Imp.*

(2) *Dissertation sur les anciens monumens de la ville de Bordeaux.*

(3) *Doctr. Num. vet.*

(4) *De la rareté et du prix des médailles Romaines*, II, 83, 84, édition de 1827.

(5) *Statistique générale des départemens pyrénéens*, II, pag. 21, 22. M. *Lacaze*, membre correspondant de la Société Archéologique, a bien voulu me communiquer le résultat de ses intéressantes recherches dans cette localité.

Digitized by Google

M. de Montégut expliqua parfaitement les sigles de la première ligne, et l'on voit qu'il faut lire avec lui, *Iovi Optimo, Maximo,* DITI PAT*ri ;* mais la seconde ligne devait, dans l'état des connaissances historiques à cette époque déjà lointaine, offrir un problême insoluble. Quelle est en effet, pouvait-on dire alors, cette *Divine Claudia Aurelia*, que l'on invoque ici avec Jupiter, très-bon et très-grand, et DIS le père? Il serait même, en cet instant, impossible de répondre à cette question sans les découvertes successives des monumens de *Lugdunum* et de Nérac. C'est la Divine *Claudia Aurelia Nera Pivesuvia*, qualifiée du nom de *Mère d'un Auguste* dans la première de ces villes antiques, et de celui de *Femme d'un Auguste* dans la seconde. Placée au rang des dieux, reçue dans les astres, *Sideribus recepta*, elle était vénérée par les peuples; elle devait surtout recevoir les hommages de ceux qui alors voulaient honorer les *Augustes* de Rome et des Gaules. La foi était morte dans les cœurs; mais la flatterie est de tous les temps. *Nera Pivesuvia* fut égalée aux plus grands des dieux de l'Italie et de la Gaule. C'est ainsi qu'un poète avait déjà associé Auguste à la puissance de Jupiter (1).

Il ne reste que les premiers mots de la troisième ligne, PRO AETERNITATE... Plusieurs inscriptions contiennent des vœux semblables. Une d'elles est ainsi conçue : SOLI AETERNO LVNAE PRO AETERNITATE IMPERII ET SALVTE IMP. C. SEPTIMI SEVERI (2). Une autre commence ainsi : IOVI OPTIMO MAXIMO ET CONSENSVI DEORVM DEARVMQVE PRO SALVTE IMPERII.... Il est évident qu'il faut ajouter ici, à la troisième ligne, la désignation des personnes pour lesquelles on invoque les Dieux ; aussi les lignes quatre, cinq et six indiquent que c'est pour la conservation des Empe-

---

(1) *Manilius, lib.* 1.

. . . . . Venerisque ab origine proles
Julia descendit cœlo, cœlum que replevit :
Quot regit Augustus Socio per signa tonante.

(2) *Gruter*, XXXII. 10.

Digitized by Google

reurs, *Pro Salute Dominorum Nostrorum.* Le pluriel est indiqué ici, par des lettres répétées, comme sur un marbre dédié aux trois empereurs Valentinien, Valens et Gratien (1), et dans beaucoup d'autres monumens, ainsi que sur les médailles. Il y a en effet trois empereurs nommés ici, *Marcus Aurelius Claudius*, *Caius Pivesus Tetricus*, et le fils de ce dernier. Remarquons en passant que la femme de Tetricus porte les noms de *Claudia* et d'*Aurelia*, ainsi que le vainqueur des Goths ceux de *Claude* et d'*Aurèle.*

Ce grand homme est évidemment l'un des empereurs pour la conservation desquels ce monument a été fait. C. Pivesus Tetricus est ensuite nommé. Le reste de l'inscription est très-fruste; mais on y lit encore *Caii Pivesuvi*, et le mot mutilé PRON... qui paraît indiquer que Caius Pivesuvius Tetricus était arrière-neveu, ou petit-neveu d'un personnage dont la cassure de la pierre nous empêche de retrouver le nom, mais qui, ainsi qu'on le verra plus tard, doit être Claude le Gothique lui-même : alors *Claudia Aurelia Nera Pivesuvia*, mère du jeune Tetricus, aurait été nièce de Claude le Gothique.

Si, comme on le verra dans la suite, les conjectures, que le monument trouvé à *Casinomagus* a fait naître, se changent en certitudes, l'histoire, si obscure, d'une partie de la seconde moitié du troisième siècle de notre ère, recevra une extension jusqu'à présent inespérée. Alors aussi les inductions déjà tirées de la médaille où sont les têtes de Claude le Gothique et de Tetricus, se vérifieront en entier, et il sera prouvé qu'une alliance politique, cimentée par les liens d'une étroite parenté, exista entre ces deux empereurs.

Je ne puis m'empêcher de faire remarquer en passant que le monument de *Casinomagus*, dédié apparemment pour l'éternité des deux empires, Romain et Gaulois, et pour la conservation des princes qui régnaient, l'un dans la Ville Éternelle, l'autre en deçà des Alpes, présente une sorte de caractère mixte, ou un mélange du culte des deux peuples. En effet si on lit sur ce marbre *Iovi Optimo Maximo*, on y trouve aussi un hommage à *Dis*, DITI PATRI. C'est

(1) *Gruter.* CLXIV, 3, 4.

Digitized by Google

le même Dieu auquel le monument de Nérac a été consacré ; c'est celui que les Gaulois considéraient comme leur père : *Galli se omnes à Dite Patre prognatos prædicant.*

Peut-être faut-il voir aussi dans le monument de Nérac, consacré DITI, M*aximo*, O*ptimo*, DIIS M*ajoribus*Q*ue*, un mélange des deux cultes, une sorte de fusion des idées Gauloises et Romaines. Malgré les édits des empereurs, malgré le fer des légionnaires envoyés contre les Druides, une partie de ces prêtres exista jusqu'à l'entière conversion des Gaulois à la religion catholique. On les voit, en effet, à diverses époques de l'histoire, exercer encore une grande influence. On croyait qu'ils avaient l'art de prédire l'avenir, et leurs prophéties étaient aussi révérées que les oracles des Dieux. Alexandre Sévère (1), Aurélien (2), et Dioclétien (3) même, les consultèrent, et le hasard ayant justifié leurs réponses, la considération générale dont ils jouissaient dut s'en accroître encore. Ausone (4) nous montre qu'à l'époque où il écrivait on tenait à grand honneur de descendre des Druides. Les premiers Césars ne proscrivirent que ceux qui restèrent invinciblement attachés à la doctrine la plus ancienne. Mais ceux qui, plus adroits ou plus faciles, voulurent bien reconnaître les Dieux des vainqueurs, qui donnèrent aux Génies protecteurs de la Gaule les noms des Déités Grecques et Romaines, demeurèrent en possession du sacerdoce, et purent même élever des autels à Esus, et à cette foule d'immortels dont nous retrouvons les monumens, et qu'il ne faut peut-être pas toujours confondre avec les divinités locales ou topiques, qui n'étaient adorées que dans un seul canton. Ils conservèrent du culte Druidique tout ce qui pouvait en être conservé, et l'adoration de *Dis*, du père des Gaulois, ne fut pas oubliée : Pluton était quelquefois invoqué sous ce nom par les Romains, et à l'aide

---

(1) *Lamprid. in vit.* Alex. Sever. n° 60.

(2) *Vopisc. in vit.* Aurel. n° 44.

(3) *Vopisc.*

(4) *Auson. Profess.*

Digitized by Google

de cette homonymie, le plus grand des Dieux de nos pères eut encore un culte et des monumens. Sur le marbre de Nérac, élevé pour la conservation du fondateur de l'empire des Gaules, il paraît le premier, et les grands Dieux, invoqués après lui, peuvent être les Dieux *Consentes* des Romains, parmi lesquels Jupiter lui-même était compris. Sur celui de *Casinomagus*, où il s'agit sans doute de l'éternité des deux Empires Romain et Gaulois, de la conservation de l'empereur qui régnait à Rome, et de celle des Augustes auxquels la Gaule était soumise, Jupiter, tient le rang le plus honorable : *Dis* ne vient qu'après lui. Mais il y a toujours là un mélange des deux cultes, et la théogonie Druidique ne cède que par convenance la première place au Dieu du légitime successeur de Gallien.

Peut-être, malgré l'expression toute romaine de la consécration de *Nera Pivesuvia*, faut-il voir encore quelques traces de l'esprit gaulois dans l'inscription de Nérac. Après l'épithète de BEATæ, donné à cette femme, on voit les lettres TR.... Diverses manières de suppléer à ce qui manque au monument, mutilé en cet endroit (1), se sont présentées. On a voulu lire TR*iumphanti;* d'autres, d'après la pensée de M. le baron Chaudruc de Crazannes, ont cru qu'il fallait TR*iplici.* Parmi les motifs qui pourraient faire adopter cette leçon, on doit compter, surtout, les croyances religieuses des Gaulois sur la vie future. Là n'existait point ce vague que l'on remarque dans le système Romain, cette foi, rarement affermie, relativement à une autre existence. C'est un dogme universel, non contesté, qui a fait la force de la nation et qui plus tard l'a engagée dans les voies du christianisme, qui consacrait encore mieux cette pensée sublime. Nos ancêtres étaient persuadés que les ames des gens de bien recevaient la récompense de leurs vertus en entrant « dans un monde, où la vie était constamment » tranquille et heureuse; l'ame qui passait dans ce séjour y conser- » vait son identité, ses habitudes, ses passions. La foi des Gaulois » en ce monde de *Béatitude* à venir, était si ardente et si ferme, » qu'ils y renvoyaient souvent la décision de leurs affaires d'intérêt,

(1) Planche XV.

Digitized by Google

» et le remboursement des sommes prêtées dans cette intention. » Toute l'antiquité est d'accord à ce sujet, et César, Lucain, Strabon, Diodore de Sicile, Mela, Ammien Marcellin, Valère Maxime, nous ont laissé sur ce point de nombreux et imposans témoignages.

On pourrait lire ici encore le mot TR*anquillissimae*. Délivrée à jamais des vicissitudes de la société humaine, reçue dans les astres lumineux, dans la Béatitude immortelle, l'ame jouissait de l'absence de tous les maux, d'une paix inaltérable, de cette *tranquillité* parfaite que, durant la vie, nous recherchons presque toujours envain; état qui est admirablement apprécié par les mots que nous croyons retrouver sur le marbre de Nérac, et que les Romains des derniers siècles, alors qu'ils voulaient peindre les courts instans de paix que leur laissaient les révolutions, exprimaient sur leurs médailles en y inscrivant cette légende : BEATA TRANQVILLITAS (1).

L'avant-dernière ligne de l'inscription est consacrée à la ville de Nérac, DENIQ*ue* NERAE AQVAE. On voit ensuite la partie supérieure d'un jambage perpendiculaire. Il est évident qu'il ne peut indiquer la lettre A, initiale d'*Augustae*. En considérant que cette partie

---

(1) Revers d'une médaille de Constantin le Grand: BEATA TRANQVILLITAS, et un autel avec cette inscription : VOTIS XX.

Médaille de Crispus : globe et trois étoiles sur un cippe qui porte cette inscription : VOTIS XX. Autour : BEATA TRANQVILLITAS.

Sur quelques médailles de Constans I, et de Constantius II, on lit : ROMA BEATA, URBS ROMA BEATA, et sur une de Tacite : TRANQVILLITAS AVG... La *Tranquillité* nommée Εὐδία par les Grecs a été déifiée. Elle eut un temple à Rome, hors de la porte Colline. On ne la confondait pas avec la Paix et avec la Concorde, si souvent nommées sur les médailles. Un autel trouvé à Nettuno, porte cette inscription: ARA TRANQVILLITAS. Louis Vivez, dans ses notes sur saint Augustin (*Civit. Dei*, 4, 16), montre qu'il croyait qu'on invoquait la *Tranquillité* pour les morts; ce qui montrerait que l'on croyait que ce repos délicieux était l'état fortuné qui devait récompenser la vertu. Il remarque à ce sujet qu'on donnait le surnom de *Quietalis* à la Divinité infernale, et que la *Tranquillité* avait son temple hors la ville, où l'on rendait les honneurs de la sépulture aux morts. Sur une médaille de Constance Chlore, mort et par conséquent déifié, DIVO CONSTANTIO, on lit : REQVIES *Optimorum Meritorum*.

Digitized by Google

de l'inscription contient une dédicace, et en se rappelant que les anciens, non contens de personnifier les villes et de les représenter sous une forme humaine, leur attribuèrent aussi les honneurs divins (1), ne pourrait-on pas conjecturer que le mot DEAE était gravé sur cette portion du marbre? Rome eut des temples à Smyrne, à Nicée, à Ephèse, à Alauda, à Pola, et dans d'autres lieux; on la nomma *Victorieuse*, *Invincible*, *Eternelle*, *Sacrée* (2) : elle eut des prêtres et on lui offrit de l'encens et des victimes. L'inscription de l'arc de *Mediolanum Santonum*, ou de Saintes, porte que le monument a été dédié par un prêtre de la *Déesse Rome* et d'*Auguste* (3). Ce prince qui, de son vivant même, eut des autels, partagea le culte rendu à cette *Déesse*. Des marbres trouvés à Terracine et à Pola le prouvent d'ailleurs. Une inscription grecque, découverte à Athènes (4), est aussi consacrée à la *Déesse Rome* et à Auguste : Θεᾷ Ρώμῃ, καὶ Σεβαστῷ Καίσαρι. Des médailles frappées en Asie ont pour légende ΘΕΑ ΡΩΜΕ, *la Déesse Rome*. Hadrien éleva dans la quatrième région de la ville un temple à Rome et à Vénus. On connaît plusieurs villes, même dans la Gaule, qui, ainsi que Rome, furent déifiées. Vaison eut cet honneur (5); Bibracte a le titre de Déesse dans une inscription publiée par D. Martin (5). *Neræ Aquæ*, dont la dernière dénomination provenait du nom de la femme de l'empereur qui y avait bâti une nouvelle ville, qui avait rétabli l'ancienne, qui en avait relevé les monumens, qui en avait fait un séjour de prédilection, a pu aussi être déifiée, surtout par les étrangers. Et si, d'après une autre inscription dont nous nous occuperons bientôt, on ne voulait

---

(1) M. Mongez, Diction. d'Antiq. V. 250.

(2) *Roma Victrix*, *Roma Invicta*, *Roma Æterna*, *Roma Sacra*.

(3) Voyez, entr'autres ouvrages où cette inscription est rapportée, les *Antiquités de Saintes*, par M. le baron Chaudruc de Crazannes.

(4) *Gruter*, CV. 9.

(5) *Voyage littéraire*, II, 293.

(6) *Religion des Gaulois*, II, 201.

Digitized by Google

retrouver là que les initiales des épithètes de *Piæ*, *Felicis*, *Augustæ*, qu'elle donne à Nérac, il y aurait encore, par la place où seraient gravées ces initiales, une sorte de consécration, un hommage rendu à la cité favorisée à laquelle la *Divine Nera* avait légué son nom.

La fin de l'inscription présente quelques difficultés.

Après le mot D*eae* que j'ai supposé comme devant accompagner le nom de la ville, il y avait de l'espace pour quelques sigles et je pense qu'en y plaçant les lettres LEG. HI., on pourrait lire ici, selon l'opinion de l'un de nos collègues, *Legiones hi*SPANæ, EX VET*eranorum* COL*oniis* P*osuerunt*. Ou mieux encore *Legionis hi*SPAN*iæ* ou *hi*SPAN*iorum* EX VET*eranorum* COL*onia* DeD*icatum*, ou D*icatum*. Ceci indiquerait la présence d'une colonie formée de vétérans espagnols à Nérac, chose qui n'est nullement impossible, mais sur laquelle l'histoire est muette, comme sur une foule de faits d'une haute importance, et dont on retrouve le souvenir sur les monumens.

Toute l'inscription pourrait être lue ainsi :

DITI, M*aximo*, O*ptimo*, DIIS M*ajoribusque*, P*ro* SAL*ute* D*ominorum* N*ostrorum* CAII TETRICI, P*ii*, F*elicis*, A*ugusti*, T*ribunitiæ* P*otestatis tertio*, CO*n*S*ulis quarto*, P*ontificis* M*aximi*, P*atris* PATR*iæ*, IMP*erii* GAL*liarum* CONDi*toris*, *et* C*arissimi* F*ilii* C*aii* PIVESV*vi* TETRI*ci*, CÆS*aris*, P*rincipis* JVV*entutis*, GERM*anici*, BRI*tannici*, C*onsulis*; P*osteaQue* DIVÆ CL*audiæ* A*ureliæ* NERAE PIVE*suv*IÆ, AUG*usti* UX*oris*, SIDe*ribus* R*eceptæ*, BEAT*æ*, TR*anquillissimæ*. DENIQ*ue*, NERAE AQUÆ *deæ*, L*egionum hi*SPAN*iarum* EX*ercitus* VET*eranorum* COL*onia*, D*edicatum*.

Ainsi on voit que ce monument est consacré « à Dis très-grand, très-bon, et aux grands Dieux, pour la conservation de nos maîtres Caius Tetricus, Pieux, Heureux, Auguste, revêtu de la puissance tribunitienne pour la troisième fois, dans son quatrième consulat, Grand Pontife, Père de la patrie, Fondateur de l'Empire des Gaules, et de son fils très-chéri, Caïus Pivesuvius Tetricus, César, Prince de la jeunesse, Germanique, Britannique, Consul; et aussi, à la Divine Claudia Aurelia Nera Pivesuvia, épouse d'Auguste, reçue dans les as-

Digitized by Google

tres, Beatissime, tranquille; et enfin à la Déesse Neræ Aquæ; la colonie des vétérans, tirée de l'armée d'Espagne a dédié ce monument. »

On voit que cette inscription est d'un intérêt majeur. Elle nous apprend qu'à l'époque où l'Empereur Tetricus était revêtu pour la troisième fois de la puissance tribunitienne, il eut son fils pour collègue dans le consulat, et que celui-ci avait déjà combattu avec gloire les ennemis de la république, puisque ce marbre lui donne les épithètes de *Germanique* et de *Britannique* que nous avions déjà retrouvées sur un marbre de *Lugdunum Convenarum*. On y voit enfin que Nérac, qui dans les premières inscriptions publiées dans mon *Rapport*, est désignée comme faisant une cité particulière, avait reçu aussi une colonie de vétérans, circonstance qui pourrait indiquer qu'ayant souffert, soit durant l'invasion des Barbares, soit pendant la guerre des tyrans, elle avait été repeuplée, en partie, par ces vieux guerriers.

Les monumens que nous allons examiner nous fourniront de nouveaux indices des ravages auxquels Nérac fut en proie, et d'autres preuves de la munificence de Tetricus envers cette ville.

Il ne nous reste que peu d'images authentiques d'une partie des Princes qui, depuis le commencement du onzième siècle de Rome, et jusqu'à la fin de l'Empire d'Orient, ont occupé le trône des Césars, ou usurpé la pourpre et le titre d'*Augustes*. La série des médailles présente de grandes lacunes, et, trop souvent, celles que nous possédons n'offrent point des portraits fidèles de ces souverains, soit à cause de la barbarie du travail, soit parce que les dimensions de ces monnaies étaient trop restreintes. Les médailles d'or des Tetricus furent fabriquées avec assez d'art, mais elles sont trop petites pour faire bien connaître l'ensemble des traits de ces deux princes. Le médaillon de la Bibliothèque du roi, qui représente Tetricus *Senior*, est très-remarquable, en ce qu'il montre cet empereur, vêtu de la toge que l'on nommait *palmata* ou *triumphalis*, et tenant une branche de laurier dans la main droite; ce qui indique que, si ce monument n'a pas été fait uniquement pour flatter Tetricus, il pourrait être rapporté à l'époque de quelque grande victoire remportée par le fondateur de l'Empire des Gaules. Mais, quelque soin que l'on ait pris dans la gravure de ce beau médaillon, on pouvait

Digitized by Google

croire que la ressemblance était encore peu exacte; on en sera convaincu aujourd'hui. *Nerae Aquae* nous gardait un monument digne d'être cité par tous les auteurs qui, en s'occupant de l'Iconographie ancienne, voudront à l'avenir donner des portraits authentiques des Empereurs Romains.

Ce monument (1), trouvé depuis peu de temps, a été déposé dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Nérac; c'est un médaillon en marbre blanc des Pyrénées. Son diamètre est d'environ 41 centimètres. Dans le milieu on voit le buste de Tetricus *Senior* et celui de son fils. Le premier a la tête ceinte d'un diadême rayonné; on lit sur le bandeau, en caractères bien conservés, le mot RESTITVTOR. Sur sa cuirasse est la tête ailée de Méduse que l'on retrouve si souvent sur des monumens de ce genre. On voit encore là, gravés en petits caractères, le commencement de deux mots, VICT. PAC. Ainsi le titre de *Victorieux* que d'autres inscriptions (2) avaient déjà donné à Tetricus le père, se retrouve ici, et l'épithète de PAC*atoris*, rappelle qu'on lit sur ces mêmes inscriptions que Tetricus, salué du nom de *Victorieux* d'après le vœu des légions victorieuses, par le sénat et le peuple Romain Gaulois, avait donné la paix : P*acatis* OMN*ibus*, VICT*or*, LEG*ionum* VICT*ricium* DESID*erio*, *Senatu Populo Romano Gallo-Que Salutatus*. Sur l'épaule droite, couverte par le *Paludamentum*, on lit :

T P R . V
AVGG COSS.

Le profil de Tetricus fils est à moitié caché par celui de son père;

---

(1) Voyez planche XVI. Toujours plein de zèle pour l'accroissement des sciences historiques, M. Chrétin m'a envoyé un plâtre de ce monument, et c'est d'après ce modèle que M. Jules Boilly a exécuté cette planche, avec une heureuse et rare fidélité.

(2) Voyez mon *Rapport sur les monumens découverts à Nérac.*

Digitized by Google

sa tête est couronnée de laurier, et ses traits annoncent qu'il est âgé d'environ vingt ans.

L'inscription suivante est gravée autour des figures, dans le champ du médaillon :

IMPP. TETRICIS PIIS FF AVGG.

Dans le plat du cadre on lit ce qui suit :

CIV NERAE AQVAE P F AVG S..... LA BEL EVERS DE GOTH A DD NN RENOV

Comme dans beaucoup d'inscriptions du moyen-âge une petite croix indique le commencement de celle-ci.

L'explication des sigles tracées sur ce marbre offre quelques difficultés qui sont encore accrues par la nécessité de restituer ce qui n'y existe plus.

Divers systèmes peuvent être formés à ce sujet.

Selon toute apparence les sigles P. F. AVG. doivent s'expliquer par les épithètes de *Pieuse*, d'*Heureuse* et d'*Auguste*, données à la ville de Nérac. Nous avons déjà vu, par les inscriptions insérées dans le *Rapport*, que l'on accorda le titre d'*Auguste* à cette ville, ainsi qu'aux *Aquæ Tarbellicæ*. Cette épithète était commune dans tout le monde Romain. Qui ne connaît *Cæsar* AUGUSTA, en Espagne, et une ville du même nom en Syrie? Nous avons des médailles de Patras sous le nom de *Colonia Augusta Aroe Patrensis* ; de Brutinto, *Colonia* AUGUSTA ; —, de Césarée, *Colonia* AUGUSTA *Cæsarea*; de Cadix, *Colonia Julia* AUGUSTA ; de Carthagène, *Colonia Carthago Nova* AUGUSTA ; de Lodi (*Nouvelle Auguste*), *Colonia Laus Julia Nova Augusta*, et d'un très-grand nombre d'autres cités où le titre d'*Auguste* fait partie des noms de la ville. Plusieurs colonies ont pris aussi les épithètes de *Pia* et de *Felix*. On a des monumens numismatiques de la Colonie Julie Felix, *Colonia Julia* FELIX ; de Jérusalem, rebâtie par les Romains, et nommée *Colonia Ælia Capitolina Commodiana*, PIA, FELIX ; de Beryte, *Colonia Augusta* FELIX, *Berytus* ;

Digitized by Google

de Carrhes, en Asie, *Colonia Aurelia Karrhae, Commodiana*, PIA, FELIX, etc. Chaque empereur, surtout dans le troisième siècle, prenait les titres de *Pieux*, d'*Heureux* et d'*Auguste* (*Pius, Felix, Augustus*). *Nerae Aquae*, rebâtie, ou renouvelée par l'un d'entr'eux, et spécialement protégée, a pu prendre aussi ces titres qui montraient d'ailleurs tout son attachement au souverain qui était son second fondateur. Nommée autrefois *Neronis Aquae*, ainsi que le prouve une importante inscription découverte naguère, et qui vient appuyer à ce sujet l'autorité de celles que j'ai citées dans le *Rapport*, il paraît qu'elle ne prit les surnoms de *Pieuse*, d'*Heureuse* et d'*Auguste*, que sous la domination des Tetricus, nommés aussi sur les monumens, comme tous les autres Empereurs de leur siècle, *Pieux*, *Heureux* et *Augustes*, épithètes dont le plus obscur tyran chargeait alors les médailles qu'il faisait frapper pendant la courte durée d'un règne, souvent commencé par le crime et terminé par un assassinat.

La restitution de ce qui manque à l'inscription gravée sur le cadre du monument offre de grandes difficultés.

Dans la supposition que ce monument pouvait avoir quelque rapport aux bains, dont on a peut-être retrouvé la salle principale près de ce long édifice que j'ai indiqué comme l'ancien Nymphée de *Nerae Aquae*, un savant archéologue (1) auquel j'ai envoyé une copie de l'inscription, croyait qu'il ne s'agissait que du bassin d'un bain ou d'une fontaine, d'un *Labellum* (diminutif de *Labrum*), détruit ou renversé par les Goths, et réparé ou rétabli aux dépens des deux Tetricus : LABEL*lum* EVERSVM DE GOTH*is* A DD. NN. RENOV*atum*; mais cette explication remplit-elle toutes les conditions nécessaires, pour restituer convenablement le texte perdu? La lettre S que l'on voit après le mot abrégé AVG, doit entrer comme un élément nécessaire dans ce texte; le même savant a proposé, il est vrai, *Salutares*; alors on pourrait lire :

CIV*itas* NERAE AQVAE, P*iae*, F*elicis*, AVG*ustae*, S*alutares*, *pro*

(1) M. le baron Chaudruc de Crazannes.

Digitized by Google

LABEL*lo* EVER*so* DE GOTH*is*, A D*ominis* N*ostris* RENOV*ato*. IM-P*eratoribus* TETRICIS, PIIS, FEL*icibus*, AVG*ustis* Con*Sulibus*, etc.

Suivant M. Chaudruc de Crazannes, dont le témoignage est d'un grand poids, cette explication serait très-admissible. « Elle s'appuie dit-» il, de l'histoire; le latin n'en est pas si barbare qu'on voudrait bien » le dire, et puis faut-il s'étonner de rien, en fait de barbarie, dans » nos inscriptions latines ou romaines des contrées Aquitaniques, ré-» digées par des Gaulois, à la fin du troisième siècle? Est-ce là qu'il » faut chercher le latin de Cicéron, de Tacite ou de Virgile? D'ailleurs » tous les mots de cette inscription se rapportent à cette langue et » sont placés dans leur acception naturelle, *Labellum*, *Eversus*, » se trouvent dans tous les glossaires de la haute latinité, et la pré-» position DE, parmi ses significations nombreuses, veut bien dire » *par;* celle A, *ab*, exprime bien aussi *aux dépens de*, *à sociis*, aux » dépens des alliés, etc. »

Il serait possible de trouver encore une explication plus plausible, en supposant que ce monument a été élevé, ou après une incursion des Barbares qui auraient renversé et les habitations de *Neronis Aquæ* et les monumens renfermés dans son enceinte, ou après l'une de ces guerres civiles qui ravagèrent l'occident, et où l'ambition de quelques chefs et l'esprit de révolte des légions couvrirent de ruines et de sang cette belle partie de l'empire romain; alors on lirait :

IMP*eratoribus* TETRICIS, PIIS, FEL*icibus*, AUG*ustis*, Con*Sulibus*, CIV*itas* NERAE AQVAE, P*iae*, F*elicis*, AVG*ustae*, *Spoliata* Temp*LA* BEL*lo* EVERS*a*, DE GOTH*is*, A D*ominis* N*ostris* RENOV*ata*.

Ainsi ce monument aurait été élevé aux deux Tetricus, empereurs, Pieux, Heureux, Augustes, par la Cité de *Nerae Aquae*, Pieuse, Heureuse et Auguste, ses temples, dépouillés et renversés durant les guerres, étant renouvelés par ces princes avec les dépouilles des Goths.

L'histoire, très-obscure de la première moitié du onzième siècle de Rome, nous a conservé le souvenir d'une invasion qui aurait pu amener le pillage des temples et la destruction même d'une partie de ces édifices religieux. Quelques auteurs placent cet événement en

Digitized by Google

259, et disent que ce furent les Allemands qui entrèrent alors dans les Gaules. Eutrope parle de cette invasion des *Allamanni* dans les Gaules et dans la Péninsule italique ; il montre les Germains pénétrant jusqu'en Espagne et se rendant maîtres de Tarragone (1). Aurélius Victor a désigné aussi les *Allamanni*, et de plus il nomme les *Francs* qu'il fait entrer dans les Gaules et assiéger ensuite Tarragone (2). Au reste ces noms de Germains, d'Allemands, de Francs, désignent en général les nations d'au-delà du Rhin, habituées sur les rives de l'Oder, et dans les forêts qui couvraient cette région. Paul Orose (3)

---

(1) Alamanni vastatis Galliis, in Italiam irruperunt..... Germani usque ad Hispanias penetraverunt, et civitatem nobilem Tarraconem expugnaverunt. (*Hist. Rom. lib. IX*).

(2) .... Adeò uti Thraciam Gothi libere progressi, Macedonas Achæosque et Asiæ finitimæ occuparent : Mesopotamiam Parthi Orienti latrones seu mulier dominaretur. Alamannorum vi, tunc æque Italiam ; Francorum gentes, direpta Gallia, Hispaniam possiderent, vastato ac pene direpto Tarraconensium oppido, nactisque in tempore navigiis, pars usque Africam permearet. (*De Cæsaribus*).

(3) *Pauli Orosii, Historiarum lib. VII, cap. XXII.* Après avoir raconté comment Gallien fut traité par les Perses qui l'avaient fait prisonnier, ajoute : Et Gallienus quidam tam claro Dei judicio territus, tamque misero collegæ permotus exemplo, pacem ecclesiis trepida satisfactione restituit. Sed non compensat injuriæ ultionisque mensuram unius. Impii, quamvis perpetua et supra modum abominanda captivitas, contra tot millia excruciata sanctorum, justorum sanguis, ad Deum clamans, in eadem sese terra ubi fusus est, vindicari rogat. Non enim de solo constitutore præcepti justo supplicium judicio flagitabatur, sed etiam exsecutores, delatores, accusatores, spectatores ac judices, postremo omnes qui injustissimæ crudelitati vel tacita voluntate adsentiebantur, quia Deus secretorum cognitor est, et quorum maxima per omnes provincias pars hominum versabatur, eadem ultionis plaga corripi justum erat. Solvuntur repente undique permissu Dei ad hoc circumpositæ, relictæque gentes, laxatisque habenis in omnes Romanorum fines invehuntur. Germani, Alpibus, Rhetia, totaque Italia penetrata, Ravennam usque perveniunt. *Alamanni Gallias pervagantes, etiam in Italiam transeunt.* Græcia, Macedonia, Pontus, Asia Gothorum inundatione delentur. Nam Dacia trans Danubium in perpetuum aufertur. Quadi et Saematæ Panonias depopulantur. Germani ulteriores abrasa potiuntur Hispanias. Parthi

Digitized by Google

nomme aussi ces peuples, et son témoignage n'est pas sans importance. Grégoire de Tours (1) a de même conservé le souvenir de cette irruption des Barbares. Il les représente renversant les monumens les plus antiques, détruisant ce célèbre temple des Arvernes, que l'on nommait *Vasso* en langue gauloise, et ce qu'il ajoute au récit de Paul Orose, convient parfaitement à l'idée qu'offrirait l'annonce de la ruine des édifices de *Nerae Aquae*, indiquée dans les inscriptions de cette cité, si un monument, jusqu'à présent inconnu, ne venait assigner une autre cause à la dévastation de ce lieu.

Ce monument, dont l'interprétation va nous occuper, est une plaque en marbre blanc, autrefois environnée d'un cadre assez élégant; sa hauteur est de o.^{m} 78, sur o.^{m} 51 de largeur. L'inscription est composée, dans son état actuel, de huit cent quatorze caractères divisés en vingt-trois lignes. Il n'y manque peut-être que trois ou quatre lettres à l'un des angles inférieurs (2).

Mesopotamiam auferunt Syriamque corrodunt. Extant adhuc per diversas provincias in magnarum urbium ruinis parvæ et pauperes sedes, signa miseriarum et nominum indicia servantes.....

(1) Gregorii Turonensis historiarum, lib. 1, c. 32.

Vicesimo septimo loco, Valerianus et Gallienus Romanum imperium sunt adepti, qui gravem contra christianos persecutionem suo tempore commoverunt... Horum tempore, et Chrocus ille Alamannorum Rex, commoto exercitu, Gallias pervagavit; hic autem Chrocus multæ adrogantiæ fertur fuisse. Qui cùm nonnulla inique gessisset, per consilium, ut aiunt, matris iniquæ collecta (ut diximus) Alamannorum gente, universas Gallias pervagabatur, cunctasque ædes quæ antiquitus fabricatæ fuerant à fundamentis subvertit. Veniens verò Arvernos Delubrum illud quod Gallica lingua Vasso Galate vocant, incendit, diruit, atque subvertit.

Sans repousser l'autorité de Grégoire de Tours en cette occasion, les savans historiens du Languedoc font remarquer, avec beaucoup de justesse, que cet écrivain paraît avoir confondu plusieurs circonstances de l'invasion qui eut lieu au troisième siècle, avec celle des Vandales, commandés par Chrocus, au commencement du cinquième.

(2) Planche XVII.

Digitized by Google

DITI P. M. O. DIIS M. Q

P. SAL. AVGG. IMP. C. TETRICI. P. F. P. M. PP. GALL. COND OCCID. VICT. PAC. RESTIT. Q. T. P. V. COS. V. CARIS. FIL IMP. C. PIVES. TETRICI. G. B. AFF. HISP. BAT. Q. IMP. PROV DIST. ADIVNCT. AVGVSTOD. EXPVG. GOTH. GERM. DEVA ST. DIVI. CLAVD. CONSERT. IN. ILLIR. REIECT. PROFLIG. T. P. C OS. II. FEL. FORTVNAQ NERONIS AQ. AQVIT. ST. MIL A CL TIB. DRVS NERONE D. S. CONST. L CEC. METEL CRETICO TETRICO CLAR. CECIL FAM. AVGG. MAT MAIOR. VILL S. COLLOC M VNIT ET ORN. DVM. TYRNN. INF BELL EVERSÆ. D. GOTH A DD NN. RENOVATAE. VET. F. HISP. EXER. INCOL NERAE AQVAE. P. F. AVG. TIT. DECOR. DIVAE CL. A. NERAE PIVES VIAE. AVG. P. VX. NOB. F. DIVI CLAVDII SOR. FILIAE APVD VIII. EQVAL. D. V. S. XXXI AN. C. CVNAB. S. SID. RECEP. MAT. P ATRON. CVSTQ EX CIV. VENERATAE. ATQ RPB. SPLAND T EMP. PROX. RED. DENIQ. PERP. TRANQ. CINER. OM. IMP. DI LAC. IACENTI F. S. DELVBRI VII S. N. F. EGREG. M. A TVRIN. IO. DITIS FLAM. S. O. C. S. N. C. AVGG CONSANG. CONL. CVR PRES ID. S. F. PVB FF. ET MIST. PIAC. RITE. PPT. A. D. N. AVG. PONT MAX R. D FF. OM. DII. Q. TEST. V. SAC. LAT. F CONS^{TE}. CONST. AN. CAP. OM PROV. DISTRACT. REIPVB. DIVRNE RECONDERE PVRP. Q TOED SVMPT. V. S. CONTEMPTV DEPONERE. LVD. II. AN VRBIS R..... R. C M XXVI. M$_{\Delta}$. K. AVGG. COSS. P. XL^{IIII} F. XXI A NAT.

Digitized by Google

Le commencement de cette inscription rappelle en entier celui de la première dont je me suis occupé dans cette Dissertation : seulement, au nom de *Dis*, on a joint l'épithète de *Patri* qu'il porte sur beaucoup d'autres monumens : on pourra donc lire ainsi cette ligne : DITI *Patri*, *Maximo*, *Optimo*, DIIS *MajoribusQue*. La seconde ligne indique aussi, ainsi que les cinq qui suivent, que le monument a été élevé pour la conservation des *Augustes*, *Empereurs*, Caius Tetricus, et Caius Pivesuvius Tetricus, son fils. Je crois pouvoir lire ainsi cette partie de l'inscription :

P*ro* SAL*ute* AVG*ustorum* IMP*eratorum* C*aii* TETRICI, P*ii*, F*elicis*, P*ontificis* M*aximi*, P*atris* P*atriae*, GALL*iarum* COND*itoris*, OCCID*entis* VICT*oris*, PAC*atoris*, RESTIT*utorisQue*, T*ribunitiae* P*otestatis quinto*, CO*n*S*ulis quinto*, CARISS*imi* FIL*ii*, IMP*eratoris* C*aii* PIVES*uvii* TETRICI, G*ermanici*, B*ritannici*, AF*rica*, HISP*ania*, BAT*aviaQue* IMP*erii* PROV*inciis* DIST*ractis* ADJVNCT*is*, AVGVSTOD*uni* EXPVG*natoris*, GOTH*is*, GERM*anis* DEVAST*atoribus*, DIVI CLAVD*ii* CONSERTO IN ILLYR*iam* REJECT*is*, PROFLIG*atis*, T*ribunitiae* P*otestatis*, CO*n*S*ulis secundo*....

Les inscriptions expliquées dans le *Rapport sur les monumens découverts à Nérac*, donnent à Tetricus *Senior* le titre de fondateur de l'empire des Gaules (*Galliarum Imperii Conditor*). Ici le titre est simplifié, mais n'en est pas moins majestueux. Dans ce monument, Tetricus a l'épithète de *Vainqueur de l'Occident*, et ce n'est peut-être pas sans intention d'opposer ce titre à ceux qu'Aurelien prenait sur ses médailles, où on le voit nommé PACATOR ORIENTIS, RESTITVTOR ORIENTIS. Les épithètes de *Pacator* et de *Restitutor*, si communes sur les médailles du 3e siècle, et dans les inscriptions, avaient déjà été données à Tetricus par le médaillon en marbre que j'ai décrit (1).

Sur ce médaillon Tetricus *Senior* est indiqué comme ayant la puissance tribunitienne pour la cinquième fois, et comme, sur le marbre

---

(1) *Suprà.*

Digitized by Google

que nous examinons en ce moment, la première inscription insérée dans cette Dissertation n'annonce que la troisième puissance tribunitienne de ce prince, il est probable qu'il en fut revêtu lors de son avénement que l'on pourrait fixer, en prenant un terme entre les opinions de M. de Boze et d'Eckhel, vers la fin de l'année 1020. Tetricus aurait seulement été alors consul. En 1021, il l'aura été pour la seconde fois et aura obtenu, pour la première, la puissance tribunitienne. S'il avait eu cette dignité, sans interruption, depuis 1021, la cinquième correspondrait à l'an 1025. Alors le médaillon orné des têtes des deux empereurs, et où Tetricus *Senior* est indiqué comme ayant aussi le consulat pour la cinquième fois, porterait évidemment la date de cette année. Mais, selon les inscriptions publiées dans le *Rapport*, l'empire Gaulois avait pour consuls, en 1025, Aelius Drusus et Maximinus Tetricus. Il faut donc placer à une autre époque la 5.e puissance tribunitienne et le 5.e consulat de Tetricus, et l'inscription, objet de nos recherches, nous prouve que ce fut l'année suivante, en 1026. Le médaillon est donc du même temps; et, à l'aide des diverses inscriptions provenant des découvertes qui ont eu lieu à Nérac, on peut fixer de la manière suivante la succession des consuls dans l'empire Gaulois, depuis le jour où Tetricus prit la pourpre à Bordeaux; mais pour completter cette série il faudrait retrouver les collègues de Tetricus pour les derniers jours de 1020, et en 1021 et 1022.

Fin de l'année 1020 Caius P. Tetricus, Augustus, est consul.
1021 Caius P. Tetricus, Augustus, consul II. Tr. P. I.
1022 Caius P. Tetricus, Augustus, consul III. Tr. P. II.
1023 Caius P. Tetricus, Augustus, consul IV. Tr. P. III.
Caius Pivesuvius Tetricus, Cæsar.
1024 Consuls inconnus.
Caius P. Tetricus, Augustus, Tr. P. IV.
1025 Aelius Drusus.

Digitized by Google

Maximinus Tetricus.

1026 Caius Pivesus Tetricus, Augustus, Trib. P. V.
Caius Pivesuvius Tetricus, Augustus, Trib. P.

Les lettres G. B., de la quatrième ligne, sont les initiales des épithètes de *Germanici* et de *Britannici*, que donnent au jeune Tetricus, non-seulement le monument de *Lugdunum Convenarum*, mais encore le premier que j'ai rapporté dans cette Dissertation. Il est assez remarquable que ces épithètes ne sont indiquées sur le marbre, objet présent de notre examen, que par leurs lettres initiales ; et ceci peut porter à croire que les sigles qu'on voit ensuite, AFR(1), HISP, BAT, ne doivent pas être lues comme on le croirait d'abord, AF*ricani*, HISP*anici*, BAT*avique*, mais qu'il faut y voir seulement les noms des trois provinces enlevées à l'empire, et qui lui furent rendues par les soins du jeune Tetricus : AF*rica*, HISP*ania*, BAT*aviaque*, IMP*erii* PRO*vinciis* DIS*tractis* ADJUNCT*is*. Rien n'empêcherait cependant de voir d'une manière formelle dans ces sigles l'indication des titres honorables qu'aurait obtenus le fils du fondateur de l'empire des Gaules. Mais quelle que soit la manière de lire cette partie de l'inscription (2), on en tirera toujours des notions historiques très-précieuses ; on y apprendra, ou que Pivesuvius Tetricus reçut, pour des victoires remportées par lui, les titres d'*Africain*, d'*Hispanique* et de *Batavique*, et qu'il réunit à l'empire des provinces qui en avaient été distraites, ou que les provinces qu'il rendit à l'Etat étaient l'Afrique, que l'on ne savait pas encore avoir appartenu à l'empire des Gaules ; l'Espagne, que l'on croyait avoir été en ce temps toujours attachée aux destinées de la contrée que nous habitons ; la Batavie enfin, dont on ignorait la séparation momentanée de la masse des pro-

---

(1) Il y a, sur le marbre, AFF, et c'est sans doute une faute du graveur de l'inscription.

(2) Si on n'adopte pas la leçon proposée, on pourra lire : *Caii* PIVES*uvii* TETRICI, *Germanici*, *Britannici*, AFR*icani*, HISP*anici*, BAT*avique*, IMP*erii* PROV*inciarum* DIST*ractarum* ADJUNCT*oris*.

Digitized by Google

vinces qui composaient cette nationalité particulière, cet empire jusqu'à présent si peu connu, et dont nous retrouvons en partie aujourd'hui l'histoire sur les vieux marbres de Nérac.

Ces marbres inscrits ne présentent pas toujours un texte dépourvu d'ambiguïté, leur interprétation n'est pas constamment facile, et ce dernier monument offre surtout des difficultés nombreuses. C'est donc avec réserve, et sous une forme dubitative, que j'en présente une explication. J'ai retrouvé peut-être le sens général de cette inscription, mais on verra qu'il est des phrases sur lesquelles des archéologues plus heureux, et surtout plus habiles, pourront s'exercer avec avantage. J'ai déjà réclamé leurs conseils, et un jour on pourra appliquer à ce monument ces paroles de Cicéron : *Obscura et ambigua multa erant, adhibitæ sunt interpretum explanationes.*

D'après ce que l'on a vu plus haut, il paraît que le jeune Tetricus avait réuni l'Afrique, l'Espagne et le pays des Bataves, à l'empire fondé par son père; mais, par l'Afrique, il ne faut peut-être pas entendre toute la partie Romaine de cette immense région, qui, selon Ptolomée, se divisait en neuf portions ou *Satrapies* (1); on peut n'y voir, et d'ailleurs l'inscription semble l'indiquer, que *la Province d'Afrique* seule, dont les principales villes étaient Carthage et Utique au nord-est, et Byzacium au sud-est. C'est déjà pour l'empire des Gaules une assez grande extension de puissance et de territoire, et on ne doit pas chercher à l'accroître par des conjectures hasardées.

L'histoire, si avare de détails sur les empereurs qui ont régné durant la première moitié du troisième siècle, nous apprend au moins que l'Espagne était soumise à Tetricus. Cependant des inscriptions qu'on y a retrouvées sont consacrées à Claude, et comme l'alliance qui existait entre ces deux princes n'a pas été connue par les auteurs

---

(1) Σατραπιας.

Mauritania Tingitana, Mauritania Cæsariensis, Numidia, Aphrica, Cyrenaïca, Marmarica, Libya proprie dicta, Egyptus Tota, Libya interior, Æthiopia sub Ægypto, Æthiopia interior.

Digitized by Google

dont nous possédons encore les écrits, on en a conclu que l'Espagne, ou au moins la plus grande partie de cette province, appartenait à Claude. Mais Zonare(1), mieux inspiré que bien d'autres écrivains, a soupçonné qu'il y eut d'abord entre Tetricus et Claude, et ensuite avec Aurelien, successeur de celui-ci, une convention secrète, en vertu de laquelle on laissait le premier jouir de toute son autorité dans les Gaules, parce qu'aucun gouverneur Romain ne les aurait si bien défendues, et qu'il n'aurait plus été possible de les réunir à l'empire, si les nations barbares s'y étaient une fois établies (2). Les médailles et les inscriptions montrent d'ailleurs qu'il y avait en quelque sorte une communauté de domination entre les deux empereurs : ainsi les inscriptions que Moralès rapporte (3), ne prouvent point, comme le veut Ferreras (4), que, dès que Claude fut élevé à la dignité d'empereur, l'Espagne se déclara pour lui et abandonna le parti de Tetricus ; le monument que nous examinons indique seulement que cette belle province avait été séparée de l'empire, et que le jeune Tetricus l'y réunit de nouveau. Mais est-ce immédiatement après avoir été déclaré *César* par son père, à l'instant où celui-ci prit la pourpre, et où pour entraîner la soumission de la péninsule hispanique, il pouvait être nécessaire d'y envoyer le fils de l'empereur; ou n'est-ce qu'après la mort de Claude, qui peut-être fut suivie de quelques révoltes dans cette contrée, que Caius Pivesuvius en obtint la soumission absolue? On sait d'ailleurs que des troubles eurent lieu en Espagne durant le règne de Tetricus. En 1026, année où cet empereur renonça à la puissance, il y eut des soulèvemens dans plusieurs parties de cette province, et ce fut Publius Sempronius Saturninus qui les appaisa. Tetricus en retira, vers le même temps, Faustinus, homme séditieux et turbulent qui y excitait des émeutes; on sait qu'à la bataille des

---

(1) *Annal.*, lib. 1.

(2) De Boze, Mémoires de l'Académie des inscriptions, XXVI. 51[illegible].

(3) Liv. IX, c. 48.

(4) *Histoire d'Espagne*, traduction de M. d'Hermilly, tom. 1.

Digitized by Google

champs Catalauniques, Faustinus fut en quelque sorte sacrifié à la tranquilité de l'empire, et que, placé à la tête des soldats les plus portés à la révolte, il dut, comme eux, périr sous les coups des légionnaires d'Aurelien.

Depuïs leur soumission aux Césars, les Bataves avaient souvent manifesté le désir de recouvrer leur antique indépendance. Les grandes actions de Claudius Civilis ont montré que dans cette petite contrée pressée entre le Rhin ou le Wahal et la mer, il pouvait naître aussi des héros. Suivant Eumènes, on les aurait vu, rebelles à l'empire (1), assiéger et prendre *Augustodunum*, durant le règne de Claude II. Mais dans un autre discours, le même orateur appelle *Gaulois* les rebelles qui assiégèrent *Augustodunum* ou Autun, durant sept mois (2), et qui y entrèrent en vainqueurs. Que si nous conservons, dans le premier passage, *latrocinio Batavicæ rebellionis*, au lieu de *Bagaudicæ rebellionis*, que voulait, assez mal à propos, substituer l'historien Crevier (3), il ne faudra pas néanmoins supposer à ce peuple les forces nécessaires pour opérer une grande invasion et pour braver à la fois et la Gaule entière et les provinces qui lui étaient unies. En se renfermant dans les bornes qu'indiquent et l'histoire et les monumens que nous examinons, on verra que ce fut le jeune Tetricus qui assiégea et qui prit Autun ou *Augustodunum*. Il avait réuni la Batavie à l'empire, ainsi que l'annonce l'inscription de Nérac et dès-lors il aura pu avoir dans son armée quelques légions de Bataves. Eumènes leur a donné l'épithète de *rebelles*, en s'adressant aux mânes de Claude II, peut-être parce

---

(1) Latronicio Batavicæ rebellionis. *Or. pro schol. instit.*

(2) *Eumeni gratiarum actio Constantino A. Flaviensium nomine.*

« ..... Sed tamen si illa vetustate absolverunt, quid hæc recentia quæ pueri vidimus? attende (quæso) quanti sit imperator, quod Divum Claudium, parentem tuum, ad recuperandas Gallias primi sollicitaverunt, expectantesque ejus auxilium, septem mensibus clausi et omnia inopiæ miseranda perpessi, tum demum irrumpendas *rebellibus gallianis* portas reliquerunt, cum fessi observare non possent. »

(3) Tom. II, liv. XXVII, p. 24.

Digitized by Google

qu'ils combattaient pour les deux Tetricus, rebelles aussi, en ce sens qu'ils ne reconnaissaient point le souverain adopté par le sénat. Est-ce immédiatement après l'avènement de Tetricus que son fils réunit la Batavie à l'empire? C'est ce que l'on ignore. Mais ce qui n'est point douteux, c'est que des Bataves combattaient sous les ordres de ce jeune prince, et que leur bravoure, dont les suites ne furent peut-être pas exemptes des désordres qu'entraînent trop souvent la guerre, leur a valu une mention expresse du rhéteur Eumènes, dans l'oraison qu'il prononça, comme député de la ville d'Autun, devant le grand Constantin.

Le monument de Nérac confirme ce que l'on soupçonnait déjà sur les exploits du jeune Tetricus à *Augustodunum*, place située sur un côteau escarpé et d'un difficile accès. Cette inscription lui donne en effet le titre de conquérant d'Autun, AUGUSTOD*uni* EXPUG*natoris*. Ce qui suit a encore une plus grande importance historique. En effet, on peut lire ainsi une partie des lignes quatre et cinq de cette inscription: GOTH*is*, GERMAN*icis*, DEVAST*atoribus*, DIV*i* CLAVD*ii* CONSERT*o* IN ILLYR*iam* REIECT*is*, PROFLIG*atis*.

Déjà nous avions retrouvé le nom des Goths sur le médaillon qui représente les deux Tetricus, et j'avais dit que l'inscription dans laquelle ils sont mentionnés paraissait annoncer que c'était avec leurs dépouilles que les temples de *Neronis Aquae*, pillés et renversés durant la guerre, avaient eté renouvelés. Cette assertion, qui pouvait paraître très-hasardée, peut maintenant acquérir une force réelle. On voit que, de concert avec le divin Claude, le jeune empereur Tetricus avait repoussé, vaincu et rejeté jusques dans l'Illyrie les Goths et les Germains dévastateurs. Une inscription de *Lugdunum Convenarum* nous avait déjà appris que ce prince portait le titre de *Germanique*, et ce n'est peut-être pas seulement, comme on a pu le penser d'abord, pour avoir triomphé des Bructères, des Chamaves et de quelques autres nations sur les bords du Rhin, mais encore parce qu'il avait remporté de grandes victoires contre les tribus de ces peuples qui, avec les Goths, menaçaient la république. On a vu aussi que le marbre qui nous occupe donne de même l'épithète de *Germanique* à cet empereur. On trouve de plus ici un fait important, que Zonare avait soup-

Digitized by Google

çonné, que les monumens indiquent assez clairement, et sur lesquels j'ai insisté plusieurs fois (1), je veux dire l'alliance de Claude et de Tetricus.

Cette belle inscription montre que ce fut de concert avec le divin Claude que Caius Pivesuvius combatit et vainquit les Goths et les Germains. On connaît toute l'importance que le premier attachait à la destruction de ces hordes innombrables de dévastateurs. Ignorant que des liaisons de parenté, et peut-être déjà une union politique existaient entre lui et le souverain de la Gaule, on l'engageait à attaquer celui-ci : *Non, non*, répondit Claude ; *l'affaire de Tetricus n'intéresse que moi, celle des Goths intéresse la république* (2). Je sais bien que ce fait d'un concert mutuel, d'une alliance entre ces empereurs, peut contrarier, si ce n'est entièrement l'histoire, du moins les inductions tirées de quelques courts passages de deux ou trois abréviateurs assez mal informés ; mais l'étude des monumens serait une chose inutile et vaine, si elle ne nous apprenait rien de neuf, si elle n'ajoutait pas à nos connaissances, si elle ne restituait point quelques pages à nos vieilles chroniques, mutilées par le temps et par la barbarie.

Les lettres T. P. C., placées à la sixième ligne, et les quatre premières de la septième, indiquent évidemment ces mots : T*ribunitiæ*, P*otestatis*, CO*nSulis Secundo.*

C'est la première fois que Caius Pivesuvius Tetricus paraît avec la puissance tribunitienne ; il avait déjà été consul en 1023 (3).

La désignation des dignités du jeune Tetricus termine ce que je crois pouvoir appeler *le premier paragraphe de l'inscription.* On verra successivement qu'elle se divise en plusieurs parties bien distinctes.

La seconde est l'une de celles qui offrent le plus de difficultés.

Peut-on lire ainsi ce passage?

FEL*icitate* FORTVNAQ*ue* NERONIS AQ*uae*, AQVIT*aniae* ST*a*-

(1) *Suprà.*

(2) *Trebell. in vitâ Divi Claudii.*

(3) *Suprà.*

Digitized by Google

tionis MIL*itaris*, A CL*audio* TIB*erio* DRVS*o* NERONE DE SVA CONST*ituta*, L. CECIL*io* MET*ello* CRETICO TETRICO, CLAR*issimae* CECIL*iorum* FAM*iliae*, AVG*ustorum* MAT*ris* MAIOR*um*, VIL*lam Sua* COLLOC*ante*, MUNIT*am* ET ORN*atam*, DVM TYRANNO*rum* INF*austo* BELL*o* EVERSAE, De GOTH*is*, A D*ominis Nostris* RENOVATAE, VET*eranis Fidelibus* HISP*aniae* EXER*citus* INCOLIS NERAE AQVAE, P*iae*, F*elicis*, AVG*ustae*, TIT*ulis* DECOR*atae*; DIVAE CL*audiae* A*ureliae* NERAE PIVESVVIAE, AVG*usti* P*atris* VX*oris*, NOB*ilis* F*eminae*, DIVI CLAVDII SOR*oris* FILIAE, APVD *Octavum* (*annum*) AEQVALI *Die* V*ita* S*olutae*, T*rigesimo primo* A*nno Consumpto*, CVNAB*ulis Suis*, SID*eribus* RECEP*tae*; MAT*ris*, PATRON*ae*, CVST*odis*Que EXC*elsae*, CIV*itate* VENERATAE....

Dans mon *Rapport sur les antiquités découvertes à Nérac*, j'ai avancé, d'après une inscription retrouvée près de cette ville, que, dans les premiers temps, elle portait le nom de NERONIS AQVAE (1). Ce fait a été contesté. On a encore soutenu que ce monument, qui conservait la mémoire d'un Taurobole, ne pouvant être guères que du second siècle, ne devait avoir aucun rapport avec l'appellation primitive du lieu. D'ailleurs, disait-on, comment croire qu'alors que le sénat avait proscrit la mémoire de Néron, que ses images avaient partout été abattues, une station militaire, ou une simple bourgade, aurait religieusement conservé un nom abhorré, et qui devait être à l'avenir,

Aux plus cruels tyrans, la plus cruelle injure ?

---

(1) Le dessinateur lithographe a fait une faute dans la dernière ligne de cette inscription. Voici comment il aurait dû figurer les caractères que l'on peut reconnaître encore sur ce marbre :

S. M. D.
M. METIVS. H. S. TAV...
NERONAQV. CIV. S...
...XIIII. C. N. P. F. F. C.

Digitized by Google

Cependant il est assuré que, bien que Néron fût mort accablé de la haine et de l'exécration d'une partie des Romains, il y eut néanmoins, durant plusieurs années, des personnes qui honorèrent son souvenir et son tombeau. Le peuple et les soldats, accoutumés aux spectacles et aux prodigalités, avaient toujours de l'affection pour lui. Les étrangers même lui montrèrent de l'attachement. Vologèse, roi des Parthes, demanda par ses ambassadeurs que la mémoire de Néron fût honorée, et qu'on lui permît de lui dresser un monument. Ainsi, il ne serait pas impossible que dans un canton reculé de l'Aquitaine, le nom de ce prince fût demeuré à un lieu dont il était le fondateur. Mais l'inscription montre que l'appellation de ce poste militaire avait une autre origine.

Parmi tous les personnages qui ont été connus sous le nom de Néron, Claude me paraît être le seul que l'on puisse regarder comme le fondateur de la station militaire de *Neronis Aquae*.

On ne peut en effet l'attribuer à *Tiberius Claudius Nero*, Consul en 511 ; Rome n'avait pas encore porté ses armes dans la Gaule. Le jeune Crassus, lieutenant de César, et qui soumit l'Aquitaine, avait-il parmi ses officiers un membre de la famille des Claudiens portant les quatre noms gravés sur le marbre de Nérac ? C'est ce que l'histoire ne dit point. Voudrait-on attribuer cette fondation au père de l'Empereur Tibère ? Mais il faut remarquer qu'il ne s'appelait point *Drusus*. Ce nom vint plus tard à ses fils de *Livie Drusille*, sa femme.

Tibère ne porta que les noms de *Tiberius Claudius Nero*.

Son frère fut appelé *Nero Claudius Drusus Germanicus*.

Tiberius Nero, petit-fils de Tibère, fut surnommé *Gemellus*. Il est probable qu'il porta aussi le nom de *Drusus*. Mais il ne parait pas qu'il ait eu celui de *Claudius*.

L'empereur Néron, fut d'abord connu sous les noms de L. *Domitius Ahenobarbus*. Adopté par Claude, en l'an 50 de J.-C., il prit ceux de *Nero Claudius Cæsar Drusus Germanicus*, et Zonare (1) lui donne aussi celui de *Tiberius*. Mais il ne l'a point sur les monumens.

---

(1) Page 185.

Digitized by Google

Claude portait les noms de *Tiberius Claudius Drusus Néron* : Ce sont les mêmes que nous retrouvons sur l'inscription de Nérac, et il paraît qu'on peut lui attribuer l'établissement de ce poste. Il est à remarquer qu'aucun titre ne les accompagne. Ce prince, réduit en effet à une condition privée, sous les règnes d'Auguste et de Tibère, ne parvint aux emplois qu'en 790, où il fut, pendant deux mois seulement, consul substitué avec Caligula. L'inscription de Nérac ne donnant à Claude ni le titre de Consul, ni celui d'Empereur, on pourrait, en adoptant mes conjectures à cet égard, affirmer que la fondation de la station militaire de *Neronis Aquae* aura eu lieu avant l'avènement de ce prince au trône des Césars; et peut-être même à une époque antérieure à son consulat, c'est-à-dire, avant l'année 790 de Rome, ou 38 de J.-C. Claude est d'ailleurs connu par son goût pour les travaux utiles. L'antiquaire Tristan de St-Amant le dit ainsi dans son vieux style : « Ce que je trouve estre de louable en Claude et de » son cru, sont la magnificence et la libéralité généreuse qu'il fist pa- » roistre en plusieurs grands et superbes ouvrages qu'il fit faire pour » la commodité et l'utilité des provinces et des villes. Tesmoins en sont » les aqueducs et chemins à travers les montagnes que Pline remar- » que (1) auoir esté faits par son ordre et son commandement : et le » renommé Port d'Ostie qu'il entreprit de faire contre l'advis de tout » le monde à cause de l'excessive despense qu'il convenait d'y em- » ployer et qu'il acheva néanmoins généreusement ainsi que Pline le » remarque (2) »

La famille Cæcilia nommée ici, après Tiberius Claudius Drusus Néron, était, quoique d'origine plébéienne, l'une des plus illustres de Rome, et il nous reste d'elle un assez grand nombre de médailles précieuses. Elle prétendait descendre d'un troyen nommé Ceculus, fils de Vulcain et compagnon d'Enée, et que Virgile (3) a désigné comme le fondateur de Preneste, ville à laquelle il aurait donné le nom de sa

---

(1) Lib. xxxvi, cap. 15.

(2) Lib. ix.

(3) *Virgil. Æneid. Lib.* i.

Digitized by Google

mère. Cette famille a fourni un grand nombre d'hommes célèbres, parmi lesquels on distingue surtout :

L. Cæcilius Metellus *Dento*, consul en 470, tué l'année suivante par les Gaulois;

L. Cæcilius Metellus qui défit Asdrubal en Sicile;

Q. Cæcilius Metellus, Maître de la cavalerie;

Q. Cæcilius Metellus;

L. Cæcilius Metellus *Calvus*;

Cæcilius Metellus *Numidicus*, vainqueur de Jugurtha, et qui obtint les honneurs du triomphe;

C. Cæcilius Metellus Scipio *Pius*, consul avec Sylla, en 674 de Rome;

Cæcilius Metellus Scipio, consul en 703, avec le grand Pompée;

Q. Cæcilius Metellus *Macedonicus*, qui subjugua la Macédoine;

M. Cæcilius Metellus, consul en 639, et qui obtint le triomphe;

C. Cæcilius Metellus Caprarius, consul en 641, et qui triompha, ainsi que le précédent;

Q. Cæcilius Metellus *Balearicus*, consul;

Q. Cæcilius Metellus *Nepos*, consul en 656, il laissa deux fils,

Q. Cæcilius Metellus *Nepos*, consul en 697, et

Q. Cæcilius Metellus *Celer*;

Cæcilius Metellus *Dalmaticus*, second fils du *Macedonique*, fut consul en 637, il défit les Dalmates et eut trois fils;

L. Cæcilius Metellus, préteur en Sicile, en 684, mort consul désigné, en 686;

M. Cæcilius;

Q. Cæcilius Metellus *Creticus*, consul en 685, qui soumit l'île de Crète à la république et reçut pour prix de sa victoire le surnom de *Creticus*;

Q. Cæcilius Metellus Creticus Sylenus, qui fut consul avec L. Licinius Nerva, l'an 760 de Rome.

Il me paraît évident que L. Cæcilius Metellus Creticus, nommé dans l'inscription, descendait de la branche aînée, à laquelle appartenaient les deux derniers personnages dont je viens de rappeler l'existence; mais on ne peut fixer exactement l'époque où il florissait. La famille des Cæciliens a subsisté long-temps et avec gloire. Sextus Cæcilius

Digitized by Google

enseignait le droit à Rome sous l'empire de Trajan et d'Adrien ; et les livres du Digeste citent souvent le célèbre jurisconsulte P. Cæcilius. Mais, je le répète, on ne saurait assigner d'une manière certaine le temps où celui que mentionne l'inscription, vint s'établir dans l'Aquitaine. On pourrait seulement conjecturer que cet événement date d'un temps assez éloigné de celui où le second Q. Cæcilius Creticus fut consul ; peut-être ce Romain était-il fils de ce dernier. Si on adoptait cette opinion, la fondation de la *Villa* pourrait être déterminée vers la fin du huitième siècle de Rome ou au commencement du neuvième.

On voit qu'au surnom de *Creticus* il joignait aussi celui de *Tetricus*, dont l'origine est inconnue. Les Romains portaient souvent jusqu'à quatre noms, et même un plus grand nombre. Le premier, ou le *prænomen ;* le *nomen* venait ensuite ; le troisième, ou le *cognomen*, indiquait la branche de la famille. C'était ce que nous appelons un *surnom*. Il pouvait venir ou d'actions éclatantes, de dénominations de lieux, ou du caractère, des professions, des alliances et de l'adoption. Celui de *Tetricus* qui ne se rapporte à aucune particularité historique connue, proviendrait-il du *Tetricus Mons*, mentionné par Virgile (1) et par Pline (2) ? Cette montagne, située dans la Sabine, ou sur les frontières de cette région de l'Italie, pouvait se trouver enclavée dans un des domaines des Cæciliens, ou être le point le plus remarquable du voisinage de l'habitation de quelqu'un d'entr'eux ; cela aurait suffi pour qu'il en prît le nom. Les inscriptions nous montrent en effet des particuliers dont l'*agnomen* est évidemment dérivé d'un nom de lieu. Ce surnom de *Tetricus* pourrait venir aussi de l'humeur chagrine de l'un des membres de la famille des Cæciliens (3). On

---

(1) *Æneid. Lib. VII. v.* 713.

Qui *Tetricæ* horrentes rupes montemque severum,
Carperiamque colunt. . . . . .

(2) *Lib.* 2, *c.* 12.

(3) *Tetricitas*, humeur chagrine. *Ovide :*
Tetricus, chagrin, bourru, d'une humeur chagrine. *Columelle.*

Digitized by Google

a des exemples de surnoms donnés pour des traits de caractère et qui ont passé aux enfans de celui auquel ils furent d'abord imposés.

En lisant ainsi tout le passage où la famille des Cæciliens est nommée : *Lucio* CECIL*io* MET*ello* CRETICO TETRICO, CLAR*issimae* CECIL*iorum* FAM*iliae*, AVG*ustorum* MAT*ernorum* MAIO*Rum*, VIL*lae Suae* COLLO*catae*, MVNIT*ae* ET ORNAT*ae*....., on voit que *Neronis Aquae*, devint l'habitation, la *Villa* de Lucius Cecilius Metellus Creticus *Tetricus*, de l'illustre famille des Cæciliens, ancêtres maternels des *Augustes*, c'est-à-dire des Tetricus, et là on trouve la cause de la prédilection de ces deux empereurs pour ce lieu. L'histoire en nous annonçant que le fondateur de l'empire des Gaules était d'une famille distinguée et sénateur, ne nous avait pas fait connaître ses aïeux. Aujourd'hui l'inscription trouvée à Nérac, nous montre que, du côté maternel, il descendait de l'une des plus nobles familles consulaires. Ainsi les monumens peuvent suppléer avec avantage au silence ou à l'oubli des historiens.

Le passage DVM TYRANN*orum* IN*Felici* BELLO EVERSAE, DE GOTHIS, A *Dominis Nostris* RENOVATAE, VET*eranis Fidelibus* HISP*aniae* EXER*citus*, INCOLIS NERAE AQVAE, *Piae, Felicis*, AVG*ustae*, TIT*ulis* DECOR*atae*... est d'une haute importance, on y voit la destruction du lieu durant la malheureuse guerre des tyrans, son rétablissement par les *Tetricus*, qui y emploient les dépouilles des Goths, les fidèles vétérans de l'armée d'Espagne appelés pour la peupler, et cette ville, nommée enfin *Nerae Aquae*, honorée des titres de *Pieuse, d'Heureuse et d'Auguste.*

Mais quels sont les tyrans indiqués ici? Né à Rome, sénateur et consulaire, Tetricus aurait-il donné ce nom à Gallien sous lequel il s'éleva aux premiers emplois? à Postume qui jeta les fondemens de l'empire des Gaules? à Victorin auquel il éleva un temple? Ces empereurs combattirent dans nos provinces; ces belles contrées furent ravagées durant leurs sanglans débats; mais ce n'est pas eux qu'on a voulu désigner sur le marbre de Nérac.

Trebellius Pollion nous a donné sous le titre d'*Histoire des trente*

Digitized by Google

tyrans (1) des notices, assez incomplètes, sur ceux qui usurpèrent la puissance impériale durant le règne de Valérien et de Gallien son fils. « Pour completter le nombre de trente, dit Crevier (2), il y a compris et Odenat, dont la promotion fut légitime, des enfans à qui leur » âge n'a pas permis d'exercer la souveraineté, et deux femmes : Zénobie et Victorine. On se moqua de lui sur ce qu'il insérait des femmes » dans son catalogue des tyrans, et pour satisfaire à ce reproche, sans » se départir de son nombre favori de trente, Trebellius ajouta, après » coup, deux tyrans, l'un antérieur, l'autre postérieur à Gallien, l'un du » temps de Maxime, l'autre de celui de Claude. Si nous voulons ramener les choses à l'exactitude, nous ne trouverons sous Gallien que dix-» huit tyrans en y comprenant même Zénobie. Au reste presque tous » ces hommes connus dans l'histoire du règne de Gallien sous le nom de » *tyrans*, étaient gens de mérite qui savaient la guerre, qui entendaient parfaitement la conduite des grandes affaires, et qui souvent » se rendaient recommandables par leurs vertus morales. »

Sans doute Crevier a eu particulièrement en vue et Postume et les deux Tetricus; mais ces derniers reconnaissent ici l'existence de quelques tyrans. Recherchons les noms de ceux qui se sont élevés à cette époque, et voyons si quelques-uns d'entr'eux ont paru dans ces provinces antérieurement à l'intronisation de Tetricus, ou durant son règne.

Cyriades, les deux Macriens, Quietus, Balista, Sulpicius Antoninus, prirent la pourpre en Orient, et y terminèrent leurs destins; Ingenuus fut proclamé empereur par les légions de la Pannonie et de la Mœsie. C'est dans cette dernière province que Publius Regalianus fut salué du titre *d'Auguste*. Valens l'obtint en Achaïe, où il était proconsul; Piso Frugi l'usurpa en Thessalie; Alexandre Emilien, en Égypte; Trebellien, en Isaurie; Celsus en Afrique; aucun d'eux n'a envoyé ses légions dans les Gaules.

---

(1) *Triginta tyranni.*

(2) Liv. xxvi.

Digitized by Google

Postume, Laelien, Lollien, Elien, Victorin, Marius, qui ont régné dans ces provinces, sont peut-être les seuls sous lesquels on pourrait placer la destruction de *Neronis Aquæ*; mais j'ai déjà dit que Tetricus n'a pu donner l'épithète de *tyrans* à Postume et à Victorin. Marius aurait pu la mériter; mais si son usurpation ne dura que trois jours, comme on le croit, trop légèrement peut-être, il ne faut pas le comprendre au nombre de ceux qui, disputant la couronne à d'autres compétiteurs, et ravageant les provinces qu'ils voulaient soumettre à leur autorité, ont pu renverser *Neronis Aquæ*; que si Marius a régné plusieurs mois, comme l'ont cru les savans de Boze et Eckhel, on ignore complètement s'il s'éleva dans ce temps de troubles d'autres prétendans à la couronne. L'histoire est muette à ce sujet, et nous montre seulement, après la mort de Marius, Tetricus élevé, malgré lui, à la souveraine puissance par les soins de Victorine, son alliée ou sa parente. Mais les chroniques de cette époque sont si avares de détails, que l'on n'y trouve presque aucune des notions dont on aurait besoin: ainsi, en supposant à Marius un règne de plusieurs mois, on ignore les événemens qui l'auront illustré. Cependant les médailles de ce prince portent les légendes les plus fastueuses. On y loue son Equité; la Félicité n'y est pas plus oubliée que la Valeur de cet *Auguste*; la Concorde existe entre ses guerriers; ils sont fidèles, le siècle est heureux, et l'Empereur est le Pacificateur du monde (1).

« Laelien, Lollien, Elien, ce dernier avec le prénom de Lucius, sont » des noms qui, dans les auteurs qui en ont parlé, paraissent désigner » le même personnage, savoir le tyran qui, au rapport de l'histoire, » usurpa la couronne dans la Gaule, pendant que Postume régnait sur » cette contrée; qui fut la cause de sa mort, et qui resta maître d'une » partie de la Gaule, pendant plusieurs mois, jusqu'à ce qu'il fut tué par » ses propres soldats, à l'instigation de Victorin. Suivant les médail- » les, au contraire, ce sont trois personnages différens, puisque leur

(1) Voyez les recueils numismatiques qui ont rapporté les médailles de Marius.

Digitized by Google

» prénoms ne sont pas les mêmes. Aussi, à l'imitation D'Eckhel, les » avons-nous distingués et en avons-nous fait trois tyrans; mais leur » histoire est fort embrouillée (1). »

J'ai cité ce passage de M. Mionnet, pour montrer combien il est difficile de déterminer le nom des tyrans qui ont régné dans les Gaules. Les médailles de Laelien, dit encore ce savant nummographe, sont incontestables; celle de Lollien, publiée par Tanini, paraît authentique; celle d'Aelien lui donne les noms de Quintus Valens Aelianus : elle indiquerait donc un personnage différent de Lucius Aelianus, dont parle l'histoire, et qui serait cet autre Aelien dont le commentateur d'Eutrope a fait mention, et qui leva l'étendard de la révolte dans les Gaules sous le règne de Dioclétien.

Nous savons que Laelianus (2) ayant excité les Germains et leurs confédérés à se soulever contre Postume, fut refoulé par celui-ci dans *Moguntia*. Réduit à la dernière extrémité, il implora la clémence du vainqueur. Mais les soldats, irrités de voir qu'en pardonnant à ce tyran, Postume les empêchait de s'enrichir du pillage de cette grande ville, massacrèrent leur Empereur. Les troubles qui suivirent cet attentat purent fournir à Laelien, qui lui survécut de quelques mois, les moyens d'envoyer des corps de troupes jusques dans l'Aquitaine. Ces légions auraient pu y rencontrer les partisans de quelqu'autre prétendant à l'empire, peut-être de ce C. Lollianus, dont Tanini nous a conservé une médaille (3). Quintus Valens Aelianus, qui pourrait être différent de cet Aelien, qui leva l'étendard de la révolte dans la Gaule, sous le règne de Dioclétien, fut peut-être collègue de l'un de ceux que je viens de nommer. Le revers d'une médaille qui lui est attribuée indique en effet, par le redoublement de la lettre G, au mot

---

(1) M. Mionnet, *De la rareté et du prix des médailles Romaines*, II. 72.

(2) Ulpius Cornelius Laelianus P. F. Augustus.

(3) D'un côté la tête de l'empereur et cette légende : IMP. C. LOLLIANUS. P. F. AVG. Revers, ARA PACIS; temple de Janus fermé; devant un autel allumé.

Digitized by Google

AVG., l'existence de plusieurs Augustes (1). L'histoire nous fait connaître aussi un Saturninus, général sous Valerien et Gallien, qui prit la pourpre vers l'an 1016, et qui, après avoir régné pendant un laps de temps qui n'est pas connu, dans une province qu'on ne nomme point, fut tué par ses propres soldats. Si l'on avait quelque motif pour croire qu'il se maintint, soit en Espagne, soit dans la partie des Gaules, voisine de l'Aquitaine et de la Province, jusqu'en 1020, alors on pourrait le compter au nombre des tyrans dont les sanglantes querelles portèrent le ravage et l'effroi dans cette partie de la Gaule antique. Je ne sais si Aureolus (2), gouverneur de l'Illyrie, et que ses troupes élevèrent à l'empire, a pu contribuer à la dévastation de ces contrées. Mais, défait par Gallien, en 1020, renfermé dans Milan, tué l'année suivante par les soldats de Claude le *Gothique*, rien n'annonce que, par lui ou ses lieutenans, il ait influé sur les destinées des lieux où Tiberius Claudius Drusus Néron, avait établi, à ses frais, une station militaire.

On voit que les recherches historiques ne présentent rien d'assuré sur les *Tyrans* indiqués en général dans l'inscription de Nérac.

On doit remarquer en passant la conformité de celle-ci avec les premières, dont on s'est occupé dans cette Dissertation; on y voit reparaître les fidèles vétérans de la colonie, tirés de l'armée d'Espagne, et aussi, en partie, les mêmes mots que l'on retrouve autour du médaillon en marbre, qui représente les deux Tetricus (3). Ainsi ces diverses inscriptions se servent de complément l'une à l'autre, et les faits indiqués par la première sont confirmés, développés, agrandis, expliqués par celles qui la suivent dans l'ordre que nous avons adopté.

Un des passages les plus remarquables de cette inscription, qui offre d'ailleurs tant de choses insolites, est sans doute celui-ci : APVD

---

(1) IOVI CONSER. AVGG, Jupiter debout la foudre dans la main droite, la haste dans la gauche.

(2) *Marcus Acilius Aureolus.* P. F. Aug.

(3) *Suprà.*

Digitized by Google

VIII EQVAL. D. V. S. XXXI AN. C. CVNAB. S. SID. RECEPT. On a déjà vu les derniers mots, SID*eribus* RECEPT*ae*, dans la première inscription que j'ai rapportée ; il paraît évident que l'on doit lire CUNAB*ulis Suis*, et l'on est presque certain que ce qui précède, en partie, annonce que Nera Pivesuvia vécut trente et une années. Mais que faire de APVD VIII EQVAL. D. V. S. ? Peut-on dire que la femme de Tetricus était morte, il y avait huit ans, dans sa patrie, le jour correspondant à celui où le monument fut élevé ? Alors on expliquerait à peu près ainsi ce passage : APVD *octavum* (*annum*) *a*EQVAL*i* D*ie* V*ita* S*olutae trigesimo primo* AN*nos* C*onsumpto*, CVNAB*ulis* S*uis* SID*eribus* RECEPT*ae*. Mais on pourra toujours contester la manière d'expliquer ce passage : APVD VIII EQVAL.

En voyant que Nera Pivesuvia est honorée du titre de Déesse, reçue au sein des astres, vénérée comme la Gardienne et la Patronne de la cité, ne pourrait-on pas conjecturer que ceux qui ont élevé ce monument ont voulu égaler la femme de Tetricus aux plus grandes divinités de l'Olympe, qui formaient deux classes, les *Dii Consentes* et les *Dii Selecti* ? On y remarquait *huit Déesses* qui étaient les premières, les plus grandes de la hiérarchie céleste. Ce sont, suivant les mythologues, Cybèle, ou la Mère des Dieux, ou la Terre, Junon, Cérès, Minerve, Vesta, Diane, Vénus et la Lune, que les poètes ont, il est vrai, confondue très-souvent avec Diane, mais que quelquefois ils ont aussi considérée comme essentiellement différente, ainsi que le Soleil et Apollon ont été distingués, surtout par les monumens (1), qui nous font peut-être mieux connaître les idées généralement reçues, les croyances les plus populaires. Si on adoptait les con-

---

(1) Beaucoup de monumens sont consacrés au Soleil, et le nom d'Apollon n'est point gravé sur ces marbres (Gruter, pages 32, 33), bien qu'il y reçoive d'autres noms, et entr'autres celui de Mithra (ibid. pages 36, 37, 38). Apollon est là constamment séparé du Dieu Soleil. On invoque ce dernier conjointement avec la Lune, SOLI INVICTO ET LVNAE AETERNAE. Gruter a donné une suite d'inscriptions dans lesquelles Diane est tout-à-fait distinguée de la Lune (pages 39, 40, 41). Il en rapporte beaucoup d'autres où la Lune est invoquée à part et n'a aucun rapport avec la sœur d'Apollon. On l'implorait quelquefois pour la conser-

Digitized by Google

jectures, que je ne présente ici qu'avec une défiance extrême, on pourrait croire que l'inscription annonce qu'à l'âge de trente et un ans, Nera Pivesuvia avait été reçue au sein des astres, sa céleste patrie, près des *huit Déesses*, ses égales. APVD *octo a*EQVAL*es Deas*, *Vitae Suae Trigesimo primo* AN*no*, *Cœlestibus* CVNAB*ulis Suis* SI-D*eribus* RECEP*tae*.

L'origine de Nera Pivesuvia est déterminée par notre inscription. Elle était fille de la sœur du *Divin* Claude : DIVI CLAVDII SOR*oris* FILIAE. Ainsi, nous retrouvons la première cause de l'alliance qui existait entre le vainqueur des Goths et Tetricus ; alliance manifestement indiquée par la médaille dont j'ai parlé plusieurs fois, et par le monument de *Casinomagus*, qui était encore inédit (1). L'histoire nous apprend que Claude eut deux frères et quelques sœurs. « Son » origine, dit Crevier (2), est peu connue, et tout ce que l'on en peut » dire avec quelque certitude, c'est qu'il était né en Illyrie. On ne nom» me point son père. Quelques-uns l'ont supposé fils naturel de l'un des » Gordiens, sans s'expliquer davantage. L'intérêt qu'avait à le relever » la maison de Constantin, qui le reconnaissait pour son auteur, enga» gea des flatteurs à lui faire une généalogie qui remontait jusqu'à Dar» danus et aux rois de Troye. Dans le vrai il était du petit nombre de » ceux dont le mérite a fait la noblesse. Claude n'eut point d'enfans, » mais nous lui connaissons deux frères, Quintillus et Crispus. Ce der» nier fut père d'une fille qui épousa Eutropius, l'un des plus illustres » seigneurs de la nation des Dardaniens. De ce mariage naquit Constan» ce Chlore, père du grand Constantin. Ainsi celui-ci était petit-neveu

---

vation des Empereurs, comme dans une belle inscription publiée par le même antiquaire. Il semble qu'on ne peut douter que la Lune ne fût, au moins dans les croyances générales, tout-à-fait distinguée de Diane. Nommée *Diva Triformis* par Horace, elle est, suivant les mythologues, la déesse de la chasse, la protectrice et la gardienne des villes, ou Diane. Etendant son pouvoir dans les enfers, elle y prend un autre nom. Considérée comme une divinité céleste, elle est Phœbé ou la Lune.

(1) *Suprà*.

(2) Tom. 11, 5.

Digitized by Google

» de Claude, et il devait vraisemblablement son nom à l'une des sœurs » de cet empereur, qui se nommait Constantine. » Nera Pivesuvia était fille d'une sœur de Claude, mais on ignore si cette princesse était la même que celle dont Crevier parle en cet endroit.

Il paraît bien démontré que Nera mourut à l'âge de trente et un ans : son fils, Pivesuvius Tetricus en avait vingt et un, en 1026, comme on le verra bientôt. Il naquit donc en 1005, sous l'empire de Trébonien Galle. Si l'on suppose que Nera était alors dans sa dix-huitième année, sa naissance aurait eu lieu en 987, et elle serait morte en 1018, trente et un ans séparant ces deux époques. Ces dates sont incontestables, en ce qui regarde le jeune Tetricus ; elles le seraient de même relativement à sa mère, si, comme je l'ai proposé d'abord, on lisait sur le marbre de Nérac, APVD *octavum* (*annum*) *a*EQVAL*i* *Die Vita Solutae* XXXI AN*no Consumpto.*

Les remarques que l'on pourrait faire sur beaucoup d'autres parties de cette inscription entraîneraient peut-être dans des développemens trop nombreux. Mais on ne peut cependant négliger ce passage : DENIQ*ue* PERP*etua* TRANQ*uillitate* CINER*um* OM*nium* IMP*erii* DILAC*erationibus* IACENTI*um* F*ideliter*. Ce soin religieux de chercher à assurer l'éternel repos des cendres de ceux qui avaient péri durant les déchiremens de l'empire, peint admirablement les mœurs antiques, si dignes quelquefois de nous servir de modèles. Au troisième siècle de notre ère, on rendait une sorte de culte aux tombeaux, on respectait les morts ; au dix-neuvième, nous voyons des peuplades industrielles violer la paix des sépulcres, en arracher les tristes restes qu'ils renferment, et les employer à des préparations chimiques, comme si ces vieux ossemens n'étaient qu'une matière méprisable, qui n'inspire aucune vénération, qui ne réveille ni de touchans souvenirs, ni de longs regrets....

Le paragraphe qui termine l'inscription est l'un des plus importans, et celui qui se rattache le mieux à ce que nous savons de l'histoire de Tetricus ; je crois pouvoir le lire ainsi :

Sancti DELVBRI *Septem Sacerdotes Nobilioribus Familiis* EGREG*ii*, *Marco Aurelio* TVRINIO, DITIS FLAM*ine*, *Summo Omnium Curatore*

Digitized by Google

Sacrorum, *Nobilitate Claro*, AVG*ustorum* CONSANG*uineo*, *Col*Leg*ii* *Curie* PRESID*e* : *Sacris Factis* PVBL*ice* *Flaminibus* ET MIST*eriorum* PIAC*ulis* RITE PerPeT*ratis*, A *Domino Nostro* AVG*usto*, PONT*ifice* MAX*imo*, R*erum Divinarum*, *Flaminibus* OM*nibus*, DIIsQ*ue* TEST*i-bus*, V*otum* SAC*rum* LAT*um* F*uit*, CONSIL*io* CONST*anti*, AN*nuente* CAP*ite* OM*nibus*, PROV*incias* DISTRACT*as* REIBVB*licæ* DIVRNE RECONDERE, PVRP*uram*Q*ue* TOED*io* SVMP*tam*, *Vitæ Suæ* CONTEMPTV, DEPONERE : LVD*orum Secundo* AN*no* VRBIS R*enovatæ*, *Romæ Conditæ Millesimo Vigesimo Sexto*, MAI*i* *Kalendis*, AVG*ustis* CO*nSulibus* *Patre Quatuor et Quadraginta*, *Filio unum et viginti* AN*nos* NAT*is*.

On voit ici, si l'on adopte mon explication des sigles qui forment une grande partie de ces dernières lignes, qu'en présence des sept prêtres du saint *Delubrum*, tous choisis dans les plus nobles familles, de Marcus Aurelius Turinius, suprême Flamine de Dis, inspecteur de toutes les choses saintes, distingué par sa naissance illustre, du même sang que les *Augustes* (1), chef du corps des Curies, les sacrifices ayant été publiquement offerts par les Flamines, et les cérémonies mystérieuses et expiatoires accomplies, selon les rites ordinairement observés pour les choses divines, par l'Empereur, Souverain Pontife, devant tous les Flamines, les Dieux pris à témoin, le vœu sacré fut fait, avec une ferme assurance, tous les assistans lui donnant leur approbation, de réunir incessamment à la République toutes les provinces qui en avaient été détachées, et de déposer ensuite la pourpre qu'il n'avait prise qu'avec peine et même au péril de sa vie. Cela eut lieu lors des jeux célébrés la seconde année de la ville renouvelée, au Kalendes de mai, l'an mille vingt-six de la fondation de Rome. Les *Augustes*, consuls, étant âgés, le père de quarante-quatre et le fils de vingt et une années.

C'est l'an 1026 de Rome que les critiques fixent l'époque de la bataille de Châlons, ou de l'abdication de Tetricus. L'inscription de Nérac nous apprend que cet événement fut l'accomplissement d'un vœu fait en présence des prêtres du *Delubrum*, et de Marcus Aurelius

(1) C'est-à-dire les deux Tetricus.

Digitized by Google

Turinius, leur chef; mais ce vœu dut être prononcé loin du profane vulgaire qui peut-être avait assisté aux sacrifices, mais qui ne pouvait être admis, soit à la pratique des rites particuliers et secrets de l'expiation, soit à entendre l'Empereur prendre les Dieux à témoin qu'il allait déposer la pourpre et la souveraine puissance. Faire connaître ce vœu était le moyen d'en empêcher l'accomplissement. Indépendantes depuis l'avènement de Postume, les Gaules n'auraient pas facilement consenti à redevenir une simple province de l'empire. A la seule annonce de ce vœu, des chefs militaires saisissant cette occasion d'exciter des troubles, se seraient faits proclamer empereurs par leurs soldats. L'Afrique, l'Espagne, l'Angleterre, auraient eu des tyrans, revêtus de la pourpre et prenant les titres de *Césars* et d'*Augustes*. Le secret était donc indispensable, et il faut que Tetricus ait fortement compté sur la discrétion des prêtres du *Delubrum* de *Dis*, pour prononcer devant eux le serment de réunir à l'empire les provinces qui en avaient été détachées, ce qui était, en d'autres termes, abdiquer en faveur d'Aurelien.

Le même besoin de dérober à la connaissance des peuples et de l'armée, le vœu prononcé aux Kalendes de mai de 1026, à l'instant où l'on célébrait des jeux solennels à *Neræ Aquæ*, empêcha, sans doute, de le consacrer, en le faisant graver sur une plaque de marbre, et en plaçant celle-ci dans le *Delubrum;* mais, après la bataille de Châlons, rien ne s'opposait à la publicité de cet acte politique et religieux, et ce fut sans doute alors que cette inscription fut exposée aux regards dans le temple où le vœu avait été prononcé.

Le *Delubrum*, ou Temple indiqué ici, était sans doute dédié à *Dis*, et il ne faut pas le confondre avec celui dont quelques inscriptions de Nérac ont conservé le souvenir, et qui, en 1025, fut élevé par Tetricus à Jupiter protecteur, à Victorine et à Victorin.

Marcus Aurelius Turinius, qui, ainsi que l'annonce l'inscription, était parent de Tetricus, avait le soin, l'intendance des choses saintes dans le *Delubrum*; il en était le *Curator*. Cicéron remplissait à Rome cette charge pour le temple de la terre : *Ædes Tellus est curationis meæ*, dit ce grand homme. Une inscription du Musée de Toulouse est ainsi conçue : MATRI DEVM *Cneius* POMPEIVS PROBVS, CVRATOR

Digitized by Google

TEMPLI, *Votum Solvit Lubens Merito.* Turinius était aussi le chef du collége des Curions, ou prêtres des diverses Curies. Celui qui remplissait cette charge était nommé Grand Curion, *Curio Maximus.*

L'histoire nous apprend que Tetricus s'éleva au rang suprême par les soins de la fameuse Victorine; mais celle-ci ne lui avait pas communiqué son projet avant de l'exécuter. Elle le fit nommer empereur en son absence. Ce furent les soldats qui le proclamèrent, et il vint, comme je l'ai dit ailleurs, prendre la pourpre à Bordeaux (1). Mais ce que l'histoire ne dit point, c'est qu'il fut forcé d'accepter la souveraine puissance et même au péril de sa vie. L'inscription de Nérac nous a conservé le souvenir de ce fait important. Ainsi ce ne fut point volontairement que Tetricus prit le titre d'empereur : il obéit seulement aux légions mutinées ; et l'on sait qu'à cette désastreuse époque, en saluant un chef du titre d'*Auguste*, les soldats semblaient lui dire : *règne ou meurs !...* Etrange alternative qui plaçait le prince de leur choix entre le trône et le tombeau.

En résumant ce que les historiens et les monumens, jusqu'à présent inédits, de *Neræ Aquæ*, de *Lugdunum Convenarum* et de *Casinomagus*, nous apprennent, ou nous portent à conjecturer, nous rétablirons ainsi chronologiquement, l'histoire des deux Tetricus.

982 (2) — Naissance de Caius Pivesus Tetricus, issu d'une famille Sénatoriale (3), et qui, du côté maternel, descend de l'illustre race des Cæciliens (4). Ses premières années se dérobent à nos recherches. On croit seulement que, vers la fin du règne de Philippe, ou sous celui de Trajan Dèce (1000 à 1002), il commença à s'élever aux dignités de la milice Romaine.

1004 — Trebonien Galle est monté sur le trône des Césars, et l'on croit que ce fut sous ce prince que Tetricus vint dans les Gaules.

Il épouse, apparemment cette année, ou vers les premiers mois

---

(1) Absens à militibus Imp. electus est, et apud Burdegalam purpuram sumpsit.

(2) Ans de Rome.

(3) *Vid.* Eutrope, Sextus Aurel. Victor, Trebellius-Pollion.

(4) Grande inscription de Nérac.

Digitized by Google

de 1005, Claudia Aurelia Nera Pivesuvia, fille d'une sœur de Marcus Aurelius Claudius (1), alors apparemment simple officier dans les armées impériales. — Caius Pivesus avait 22 ans (2), et l'on croit que Nera n'en avait que 18.

1005 — Naissance de Caius Pivesuvius (3).

1007 — Æmilien monte sur le trône et ne s'y maintient que durant trois mois. On ignore les circonstances de la vie de Tetricus pendant ce court espace de temps.

Valerien et Gallien, son fils, possèdent l'empire. On croit que c'est alors que Tetricus devient gouverneur d'une province et obtient les honneurs consulaires attachés au titre dont il est revêtu. L'invasion des peuples du nord dans les Gaules et en Espagne (vers l'an 259 de J.-C.), lui fournit l'occasion de signaler et sa prudence et sa valeur.

1011 — Postume est proclamé *Auguste* par les troupes. On croit que Tetricus embrassa le parti de ce grand homme.

1018 — Claudia Aurelia Nera Pivesuvia meurt, âgée de trente et un ans (4).

1020 — Postume est tué par ses soldats. Guerre dans les Gaules entre les Tyrans qui se disputent la possession de cette vaste province.

L'ancienne station militaire de *Neronis Aquae*, établie par Tiberius Claudius Drusus Néron, et devenue depuis une *Villa* de Lucius Cæcilius Metellus Cretricus Tetricus, l'un des ayeux maternels de C. Pivesus Tetricus, est renversée (5).

Victorinus, parent ou allié de Tetricus, déjà associé à l'Empire par Postume, en 1018, reste en possession des Gaules après la mort de ce prince; mais il est assassiné, en 1020, et son fils est mis à mort presqu'en même temps.

---

(1) Inscription de Casinomagus.
Grande inscription de Nérac.

(2) La même.

(3) La même.

(4) La même.

(5) Même inscription.

Digitized by Google

Tetricus est gouverneur de l'Aquitaine.

Marcus Aurelius Marius est proclamé empereur dans les Gaules. Il est assassiné, selon quelques auteurs, le troisième jour de son règne ; selon d'autres quelques mois après son avènement.

Fin de l'année 1020 ou premier mois de 1021. — Caius Tetricus, alors absent, est, par les soins de Victorine, surnommée Auguste et Mère des Armées (*Augusta et Mater Castrorum*), élu empereur par les légions des Gaules. Il n'apprend son élévation qu'avec peine, et n'accepte qu'en voyant sa vie en péril (1). Il prend la pourpre à Bordeaux et déclare son fils *César* (2). Il est revêtu de la charge de Consul.

Gallien est assassiné. Marcus Aurelius Claudius, frère de la mère de Pivesuvia (3), oncle de Tetricus, est proclamé *César* et *Auguste* par l'armée et par le sénat.

Une alliance secrète, conclue entre Claude et Tetricus, assure à ce dernier la possession des provinces qui l'ont reconnu pour empereur. Une médaille (4) prouve cette alliance, déjà soupçonnée par plusieurs écrivains et surtout par Zonare (5). Le monument de *Casinomagus* le témoigne aussi (6). On a cru même que ces deux princes possédèrent ensemble l'Espagne. Mais comme on y a trouvé des inscriptions consacrées seulement à Claude (7), on peut soupçonner qu'elle ne devint en entier la possession de Tetricus qu'après la mort de Claude, en 1023.

---

(1) Grande inscription de Nérac.

(2) Trebellius Pollion, *Triginta tyranni*; Sex. Aurel. Vict. *Historiæ Rom. Compend.*

Eutropii, *Historiæ Romanæ Breviarum.*

(3) Grande inscription de Nérac.

(4) Rapportée par plusieurs auteurs, et entr'autres par Venuti, *Dissertation sur le règne des deux Tetricus*, et M. Mionnet, *De la rareté et du prix des Médailles Romaines*, 11, page 31.

(5) Annal., lib. 1.

(6) *Suprà.*

(7) Morales, lib. 9. c. 48.

Digitized by Google

Fin de 1021 ou commencement de 1022. — Prise d'*Augustodunum*, ou Autun. Les habitans révoltés soutiennent un siége de sept mois. Le jeune Tetricus entre de vive force dans la place. Il paraît que des légions Bataves faisaient partie de l'armée impériale durant le siége (1).

Tetricus *Senior*, est consul pour la seconde fois, et possède la puissance tribunitienne.

1022. — On veut engager Claude à attaquer Tetricus; il répond : l'*affaire de Tetricus ne regarde que moi; celle des Goths intéresse la République*, et il s'avance contre les redoutables ennemis du nom Romain. Le jeune Tetricus, âgé de 17 ans, marche à la tête d'une armée gauloise, sous les ordres de Claude, son grand oncle; il est vainqueur dans plusieurs combats. Les Goths et les Germains dévastateurs sont battus et refoulés jusque dans l'Illyrie (2).

On ne sait si c'est à cette occasion, ou pour une autre expédition heureusement terminée, que le jeune Tetricus prend le titre de *Germanique*.

Caius Pivesus Tetricus Augustus est consul pour la troisième fois, et pour la seconde, revêtu de la puissance tribunitienne (3).

1023. — Claude *le Gothique* meurt à Sirmium. Aurelien lui succède et laisse Tetricus en paix.

Caius Pivesuvius Tetricus, avec son père, est consul (4).

Un monument est élevé dans la cité de *Nerae Aquae* pour la conservation des deux Empereurs et en l'honneur de Nera Pivesuvia, mise au rang des Déesses, et pour la ville même, déifiée, par les fidèles vétérans de la colonie, tirées des légions de l'armée d'Espagne (5).

Dans cette inscription Tetricus *Senior* porte le titre de Fondateur des Gaules, *Galliarum Conditor*. On voit qu'il existe véritablement alors un *Empire des Gaules*, et Tetricus a entièrement affranchi le

---

(1) Grande inscription de Nérac. Eumen. Paneg. *Suprà*.

(2) La même.

(3) Autre inscription de Nérac. *Suprà*.

(4) La même.

(5) La même.

Digitized by Google

pays d'une centralisation odieuse et de la domination de la ville éternelle, ce que Postume n'avait pas fait d'une manière aussi explicite.

Ce monument donne au jeune Tetricus les épithètes de *Germanique* et de *Britannique* que l'on retrouve aussi sur un marbre découvert à *Lugdunum Convenarum* (1), et où, comme ici, il a les titres de *César* et de *Prince de la jeunesse*.

1024. — C. Pivesus Tetricus n'est point consul cette année ; il possède la puissance tribunitienne. On ne connaît pas les consuls en charge.

Les auteurs parlent vaguement des nombreux exploits de Tetricus. Mais ils n'ont donné aucun détail sur ses victoires ; ce Prince fit de grandes actions, et son fils, bien jeune encore, acquit aussi une gloire qui n'aurait pas du périr. Cependant l'histoire se tait, et sans le dernier monument, rapporté dans cette Dissertation, on ignorerait peut-être toujours que Caius Pivesuvius prit de vive force *Augustodunum*, qu'il vainquit les Goths, et qu'il les poursuivit jusque dans l'Illyrie ; que, triomphant des Germains et des Bretons, il assura la possession des rives du Rhin et de l'Angleterre à l'Empire des Gaules, et que ce fut lui qui réunit à ce vaste corps l'Afrique, l'Espagne et la Batavie, qui en avaient été détachées. Ainsi des bouches du Wahal jusqu'aux colonnes d'Hercule, ce jeune héros assure la puissance de son père et la grandeur de l'état. Ses trirèmes, victorieuses sur les deux mers, et qui l'avaient porté aux rivages d'Albion, le déposent plus tard sur la côte d'Afrique ; les légions Gauloises entrent avec lui dans Carthage, parcourent les terres puniques et campent sur les limites du désert. A vingt ans il a accompli ces grands travaux, car c'est de l'an 1024, aux derniers mois de 1025, que je crois pouvoir placer la réunion de ces provinces à l'empire. Il n'est pas nommé en effet dans les inscriptions du mois de septembre de cette année (2), et cette omission semble annoncer qu'il était alors absent, sans doute pour le service et la gloire de la République.

1025. — Cette année les consuls sont Ælius Drusus et Maximi-

(1) Inscription de *Lugdunum Convenarum*. *Suprà*.

(2) Inscriptions publiées dans le *Rapport sur les Antiquités découvertes à Nérac*.

Digitized by Google

nus Tetricus (1). Ce dernier était sans doute parent de l'empereur.

Les légions, partout victorieuses sous le commandement de l'empereur, demandent qu'il soit salué du titre de *Victorieux*, et le peuple et le sénat *Romain-Gaulois* décernent par acclamation cette épithète à Tetricus (2).

Les mêmes monumens qui nous font connaître ces circonstances donnent à ce héros le titre de Fondateur de l'Empire des Gaules, *Galliarum imperii conditor*. L'année suivante il est revêtu de celui de *Pacatoris* (3) ou de Pacificateur, titre sans doute encore plus honorable.

La flatterie lui donne en même temps l'épithète de *Divus* (4). Aurelien imitera bientôt cet exemple.

Cette année Tetricus continue et achève les monumens destinés à l'usage et à l'ornement de l'ancienne *Neronis Aquæ*. Mais cette cité a éprouvé un changement dans son nom : renversée durant la guerre des tyrans, elle a reçu celui de *Nera*, épouse de l'un des Augustes et mère de l'autre. Une ville nouvelle a été bâtie et porte le même nom (5), un Temple a été élevé à Jupiter protecteur, à Victorine et à son fils. De nombreuses sources ont été amenées dans le Nymphée de la ville, et un Palais, dont les brillantes mosaïques couvrent encore une vaste surface, est bâti (6) dans la position la plus heureuse, entre l'ancienne cité et la nouvelle que traverse une large voie militaire.

D'autres palais ont sans doute été élevés par Tetricus dans différentes parties de l'empire et surtout dans l'Aquitaine. J'ai cru pouvoir autrefois lui attribuer celui de *Calagorris* des *Convenæ* où j'ai re-

---

(1) Inscriptions publiées dans le *Rapport sur les Antiquités découvertes à Nérac.*

(2) Les mêmes.

(3) Inscription gravée sur le médaillon en marbre qui représente les deux Tetricus. *Suprà.*

(4) Inscriptions publiées dans le *Rapport.*

(5) Les mêmes.

(6) Les mêmes.

Digitized by Google

trouvé cette longue série de sculptures qui aujourd'hui embellissent les vastes galeries du Musée de Toulouse (1).

1026. — Tetricus *Senior* est consul pour la cinquième fois et possède aussi la puissance tribunitienne; il a pour collègue C. Pivesuvius, son fils, alors *Auguste* (2). Les temples de *Nerae Aquae*, pillés et renversés durant les guerres sont rétablis avec les dépouilles des Goths (3).

Jamais la puissance de Tetricus n'est apparue avec plus d'éclat. Il a élevé au plus haut degré de force et de splendeur l'empire des Gaules qu'il a fondé. Toutes les provinces qui avaient secoué le joug durant la guerre des Tyrans sont soumises. L'état comprend dans son étendue presque toute l'Europe Occidentale, et ses aigles, qu'ombragent les rameaux du chêne Druidique, ont porté la foudre jusques sur le sol Africain. Héros de la Celtique, votre patrie a recouvré une noble indépendance; comme au temps de vos exploits, elle menace le centre et le midi de l'Italie. Les Germains, si braves, ont retrouvé, en ses enfans, de dignes adversaires. Mais ce ne sont plus des colonies qu'elle envoie dans l'île d'Albion, ou dans la forêt Hercynie; ce n'est plus son *Printemps sacré* qu'elle jette au-delà des monts Pyrénéens. Toutes ces contrées sont ses tributaires. Qu'Aurelien soit vainqueur à Palmyre, que la révolte de Firmus soit étouffée en Egypte, qu'importe à la Gaule?... Il y aura deux empires; le monde connu sera partagé en deux portions immenses; et la plus belliqueuse et la plus forte, sera sans doute, celle que défendront les descendans de Brennus et de Vercingetorix.

Mais les germes mal étouffés des discordes civiles renaissent de toutes parts. Tetricus doit vaincre les ambitieux qui aspirent au souverain pouvoir, et punir les factieux qui excitent à chaque instant

---

(1) *Mémoires de l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, II.

(2) Inscription de *Lugdunum Convenarum;* médaille d'or du jeune Tétricus; autres en bronze rapportées par les auteurs.

(3) Inscription du médaillon en marbre qui représente les deux Tetricus. Planche XVI.

Digitized by Google

des troubles dans les provinces. Sans doute l'amour des peuples défend l'empereur. Néanmoins, toujours combattre, toujours frapper des rebelles, est une trop pénible tâche. Tetricus le croit du moins, et nous avons vu qu'aux kalendes de mai, il fait le vœu de renoncer à la pourpre et de remettre à Aurelien les provinces Occidentales. Heureux l'empire Romain, si, en reprenant tout-à-coup son immense étendue et sa majestueuse unité, il eût pu reconquérir sa vigueur native.

Bataille de Châlons. Tetricus se livre à Aurelien avec son fils et ses amis.

Aurelien abuse, non de sa victoire, il n'avait pas vaincu Tetricus, mais bien de son étonnante fortune. Il veut, en entrant dans Rome, montrer l'Orient et l'Occident enchaînés à son char, et il croit les personnifier en faisant paraître dans la pompe du triomphe et Zénobie et celui par lequel il règne dans la Gaule. Le sénat murmure : Aurelien, qui se vantait d'en être le fléau ou le pédagogue (1), reconnaît sa faute. Il appelle souvent Tetricus près de lui, et dans ses lettres il lui donne les titres de collègue et d'empereur.

1027. — Heureux dans le sein de sa patrie, remis en possession de tous ses biens, Tetricus fait construire sur le Mont-Cœlius, à la même place où était autrefois sa maison, un palais superbe, dont la dédicace a lieu avec des cérémonies peu différentes de celles qu'on observait à la dédicace des temples. Aurelien veut assister au banquet sacré qui fait partie de la cérémonie, et en entrant dans la grande salle, il y aperçoit un tableau, en mosaïque, où il est représenté remettant à Tetricus et à son fils la *robe prétexte*, *le laticlave* et les autres marques de leur dignité, et recevant d'eux, en échange, la couronne civique et un sceptre, dernier attribut qui rappellait, sans doute, que, par eux, Aurelien avait eu l'empire des Gaules.

1028. — Aurelien est assassiné à Cœnophrurium, entre Byzance et Héraclée. Tetricus, toujours honoré, et auquel il a confié le gouvernement de la plus grande portion de l'Italie, jouit à Rome de l'estime publique et de ses immenses richesses.

---

(1) Senatorem pedagogum. *Vopiscus, in Aureliano.*

Digitized by Google

Tous les historiens s'accordent à dire, ou à laisser entrevoir, qu'il survécut long-temps à son abdication.

A sa mort il fut placé au rang des Dieux. J'ai dit que les monumens lui avaient déjà donné le titre de *Divus* pendant sa vie (1).

Sa vieille renommée, négligée ou méconnue, reçoit par les marbres découverts à Nérac (2), une consécration nouvelle et qui ne s'effacera plus. Il faut avoir vu ces longues salles, ces belles mosaïques, ces milliers de fragmens de sculptures délicates, pour avoir une juste idée des travaux architectoniques exécutés dans ce lieu. Là se montre la grandeur romaine dans toute sa majesté; là se retrouvent de précieux documens de l'histoire des arts dans l'Aquitaine. Là aussi, peut-être, d'autres inscriptions, et des pierres sépulcrales (3) fixeront l'attention

---

(1) Inscriptions de Nérac, citées dans le *Rapport*.

(2) Il est juste de consigner ici le souvenir de ce qu'on doit aux nouveaux soins de M. Lespiault, dont j'ai déjà signalé les travaux dans mon *Rapport sur les antiquités découvertes à Nérac ;* pour être juste aussi il faut se rappeler ce que M. Chretin a fait en ces dernières circonstances. Découvertes des inscriptions les plus importantes, levée des plans des divers édifices, calques des mosaïques, aperçus ingénieux sur la destination de tous ces objets, et sur l'explication de plusieurs passages des marbres inscrits, voilà ce qu'il ne faut pas oublier : car les noms des inventeurs doivent être attachés aux découvertes, et c'est à la reconnaissance des hommes éclairés qu'il est réservé d'en perpétuer le souvenir.

(3) Au mois de décembre 1830, alors que personne encore n'avait songé à rattacher l'origine de Nérac à l'époque Romaine, j'y retrouvai, dans l'ancien parc des rois de Navarre, des marbres, des mosaïques, des fragmens de colonnes et une inscription sépulcrale qui a un peu souffert et qui aujourd'hui est conservée dans mon cabinet. Elle est gravée sur une plaque de marbre blanc des Pyrénées. La voici :

RVFVI....
F. OMBE....
Θ RVFINVS....
DVS. F. EN.....

La première ligne est incomplète, à la seconde il faut peut-être lire OMBE*xonis*. ce nom, Aquitain, ou Celtibère, se retrouve sur des marbres des lieux voisins de

Digitized by Google

de l'archéologue, tandis que le crayon de l'artiste esquissera ces objets, façonnés par d'habiles ciseaux, ces précieux monumens qui jonchent le sol, et qui redisent la magnificence de ce qui n'est plus; antiques moniteurs de cet empire des Gaules dont le siége fut fixé, à ce que l'on peut croire, dans cette ville même où la *Mère des armées* partagea un temple avec Jupiter. Sur la rive droite de la Baïse apparaissent les vestiges de la cité impériale; à la gauche du fleuve, la demeure des rois montre encore ses vénérables débris... Terre de souvenirs, de poésie et de gloire, que foula le *Vainqueur de l'Occident*, et d'où le vaillant Béarnais partit pour aller conquérir le trône de saint Louis et de François Ier, que de noms célèbres, que de glorieux événemens se sont présentés à ma mémoire chaque fois que je t'ai visitée!... Avec quel empressement j'ai cherché dans les

---

Lugdunum Convenarum. A la troisième ligne la lettre Θ, indique que le personnage dont le nom suit immédiatement a cessé de vivre. *Vitio nigrum præfigere theta*, dit Perse; condamner le vice, le marquer du *theta*, parce que dans les jugemens cette lettre, écrite sur un bulletin, indiquait une condamnation à mort, ce qui a porté Martial à nommer cette lettre *mortiferum theta.* On l'avait choisie parce qu'elle est l'initiale du mot grec Θάνατος qui signifie la mort. Dans la Province Romaine, et dans la Novempopulanie, on s'en est servi, dans les inscriptions, pour indiquer que celui dont elle précède le nom a cessé de vivre.

Le second fragment, qui aurait peut-être plus d'importance, fut retrouvé brisé en cinq pièces près de la fontaine de Saint-Jean, non loin de la Baïse. Quatre morceaux se rajustent; la ligne d'en bas n'offre plus qu'un peu moins de la moitié des têtes des caractères. Des deux lignes supérieures il ne reste que ceci :

.....LLI.....
.....RET.....

Sur le cinquième fragment on voit un O et le jambage perpendiculaire d'une autre lettre.

D'après l'examen de ces débris, je crus pouvoir fixer une position Romaine à Nérac; j'étais d'ailleurs confirmé dans cette pensée par les traces des voies militaires déjà reconnues dans les environs. Les savans n'adoptèrent pas mes idées à ce sujet; mais les découvertes faites en 1832, et cette année même, ont justifié mon opinion sur l'ancienne origine de ce lieu.

Digitized by Google

restes de tes monumens somptueux, les traces des grands hommes qui t'illustrèrent! trompé par mon enthousiasme, je croyais voir alors briller de nouveau, au-dessus des ruines qui te recouvrent, les aigles d'or de la Gaule indépendante, et la cornette blanche du héros d'Arques, de Fontaine-Française et d'Ivry.

ALEXANDRE DU MÈGE,
Secrétaire général de la Société.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

UNE MAISON

DU XVI^e^ SIÈCLE (1).

Le tableau des révolutions subies par les arts dépendans du dessin est l'un des plus curieux documens de l'histoire des peuples. L'observateur attentif retrouve sur les monumens l'empreinte des pensées, des affections, des croyances des générations qui ne sont plus. Ainsi nos vieilles Basiliques, offrant dans leur ensemble l'image de la croix, et dans leurs formes de nombreuses allusions au sacrifice expiatoire consommé par J. C., indiquent toute la piété de nos pères. On conserva long-temps ces formes, parce qu'elles étaient, si l'on peut s'exprimer ainsi, en harmonie avec le sentiment général; on les voit encore dans l'architecture *Néo-Grecque* ou *Byzantine*, qui remplaça celle des premiers temps du christianisme. Svelte et délicate, cette belle étrangère, après avoir semé quelques-unes de ses délicieuses créations sur le sol de l'Italie, vint embellir nos provinces. Ses élégans pleins-cintres, ses coupoles orientales, succédèrent à des constructions moins dignes d'estime. Mais, si vous voulez retrouver quelques-uns des monumens qu'elle a laissés, hâtez-vous; car, chaque jour, d'autres Vandales les font tomber sous le pic, alors que l'explosion de la mine n'est pas employée pour les faire disparaître à jamais.

(1) Cette maison existe à Toulouse, dans la *Rue du Temple*, et porte le n° 22.

Digitized by Google

Les constructions civiles participèrent constamment au style adopté pour les monumens religieux. Les plans furent différens, mais le système de décoration fut le même; et lorsqu'une autre méthode architecturale substitua l'ogive au plein-cintre, lorsque les voûtes de nos temples, plus légères et plus gracieuses peut-être, s'élancèrent en pointes formées par la rencontre de deux courbes, les palais, les châteaux, et les demeures les plus chétives, adoptèrent cette innovation qui devait produire les plus brillans effets pittoresques.

Mais le moyen-âge, si mal jugé par ceux qui ne l'ont étudié que dans les écrits du 18.e siècle, devait trouver, dans les souvenirs de l'antiquité, un terme à ses religieuses et sublimes inspirations.

Les Papes avaient conservé en Italie l'amour des sciences et des lettres. Ils avaient accueilli, protégé les muses et les arts de la Grèce, fuyant devant les Barbares. Sans doute les Grecs de l'empire d'Orient, appelés ou réfugiés à Rome, ne possédaient ni le génie, ni la délicatesse de goût, ni le charme du langage, ni l'éloquence de leurs aïeux; mais ils étaient diserts et érudits, et ils avaient encore le sentiment du vrai beau : sans doute, aussi, les artistes venus de la Grèce, au treizième siècle, ne pouvaient être comparés à ceux dont le souvenir se rattache aux temps de Périclès et d'Alexandre; mais ils avaient conservé les traditions de l'art et de ses pratiques, et le génie pouvait en profiter pour lui rendre un jour toute sa gloire. Cimabué fut en cela le précurseur de Raphaël.

Cette protection éclairée, accordée aux lettres et aux arts par les souverains Pontifes, allait réagir peut-être contre l'influence religieuse, et, dans un temps plus ou moins rapproché, produire une révolution dans les idées des écrivains et des artistes. Les premiers, d'abord disciples et émules des Troubadours, adoptèrent bientôt d'autres formes de compositions et imitèrent les chefs-d'œuvre des poètes Grecs et Latins. Placés sur cette terre d'Italie, encore couverte de monumens Romains, les sculpteurs et les architectes contemplèrent avec enthousiasme ces débris majestueux, et ayant conçu l'idée de renouveler les arts de l'antiquité, ils dirigèrent leurs études vers ce but important. Tous les monumens furent dessinés, mesurés, et comme un zèle, qui n'était pas constamment dirigé par un tact judicieux, par un goût

Digitized by Google

éclairé, présida presque toujours à ces travaux, il arriva quelquefois, qu'on mêla ce qui était digne d'admiration avec ce qui n'était que médiocre ou bizarre. Le style du moyen-âge vint d'ailleurs s'associer au style qui se formait alors ; mais, comme l'imitation de l'antique y dominait, on crut avoir rappelé le siècle d'Auguste : cette époque prit le nom d'*Epoque de la renaissance*, et, sans doute, elle sera célèbre à jamais.

Cette *Renaissance* commença pour l'Italie près de deux siècles avant qu'elle pût étendre son empire dans toutes nos provinces, et alors que ce goût y fut adopté, il offrit de grandes variétés dans ses compositions ; il en était de même au-delà des monts : et les monumens élevés alors à Florence, à Pise, à Lucques, à Sienne, diffèrent des édifices du même temps, construits à Gênes, à Bologne, à Rome, à Padoue, à Venise, à Palerme. Néanmoins, dans tous, on remarque, après avoir fait la part de ce qui caractérise le climat, les besoins de l'époque, ou le rang de ceux qui les ont fait bâtir, une imitation plus ou moins heureuse des anciens, mais avec moins de sévérité dans l'ensemble, plus d'abandon dans la composition, et une sorte de féerie dans les détails. La riante mythologie des Grecs y retraça ses scènes les plus touchantes, et près d'elles apparurent quelquefois les créations morales du moyen-âge, autre mythologie qui n'est point dépourvue d'agrément et de naïveté, mais qui est plus symbolique et moins gracieuse que celle des Hellènes.

Déjà, vers le milieu du 15.e siècle, alors que Filippo Brunelleschi, Leo Alberti, et une foule d'autres architectes ou sculpteurs, remplissaient l'enceinte de Florence de Palais que l'on admire encore aujourd'hui, le Languedoc commençait à ressentir quelques effets de la nouvelle direction donnée aux arts du dessin. Le ciseau du sculpteur arrondissait avec plus de succès les contours des figures : une grâce touchante devenait le type de la statuaire quand elle représentait Marie, et l'artiste sentait que l'on devait retrouver dans l'image de la mère du Dieu Sauveur, et la beauté la plus pure et l'idéal de toutes les vertus. Quelques *Madones* conservées dans le Musée de Toulouse et dans les Eglises des villes voisines de cette ancienne capitale, offrent le même style qui caractérise le Perugin et les autres

Digitized by Google

peintres qui florissaient en Italie vers la fin du 15.e siècle. On croit, et non sans quelque probabilité, que de plus fréquentes communications avec cette contrée avaient causé ce changement, que, quelques années plus tard, les glorieuses expéditions des Français dans cette partie de l'Europe, auraient nécessairement amené. Mais à Toulouse une circonstance particulière dut hâter l'instant de la *Renaissance*.

La Toscane avait, ainsi que les états voisins, un grand nombre d'architectes, et la plupart d'entr'eux étaient des sculpteurs d'un mérite incontestable. Bachilieri, né à Lucques, alla, bien jeune encore, à Florence recevoir des leçons du célèbre Filippo Brunelleschi. Il passa ensuite dans l'école de Luca Fancelli. Il était loin encore d'avoir acquis un talent assez distingué pour marquer honorablement sa carrière, lorsqu'il partit pour la France. Là, parcourant à pied plusieurs provinces, il fut employé à la reconstruction de quelques édifices, et à la décoration d'un plus grand nombre. Il entra dans Toulouse en 1480, il s'y maria et fut souvent employé comme architecte et comme sculpteur. Entr'autres bâtimens, élevés d'après ses dessins et décorés de figures créées par son ciseau, on désigne une maison située dans la rue de la Pierre Saint-Geraud, et dont la haute et élégante tourelle est ornée de beaucoup de sculptures. Il eut, dit-on, trois fils; le plus connu fut Nicolas Bachelier. L'un de ses frères, serrurier habile, exécuta en fer des ornemens d'une délicatesse extrême, quelques petites statues modelées avec art, et des clefs remarquables par les figures de syrènes et de dauphins dont il les décorait. Le troisième fils de Bachilieri était orfèvre, ou, comme on disait alors, *argentier*. Il était l'auteur de la belle châsse de saint Saturnin, fondue en 1792, et dont on n'a point moulé les figures de ronde-bosse et les admirables bas-reliefs avant de la livrer au creuset. Nicolas Bachelier était le plus jeune des trois frères. Passionné pour les arts, il visita de bonne heure l'Italie. Michel-Ange Buonarotti, à la fois peintre, sculpteur et architecte, fut son maître. De retour en Languedoc, vers l'an 1510, il hâta les progrès de la révolution qui commençait à s'opérer dans toutes les parties du dessin. Il trouva les belles voûtes de l'église de Ste-Cécile d'Albi, peintes par l'un des plus illustres élèves de Raphaël. Cependant il y avait beaucoup à faire encore dans cette province et dans

Digitized by Google

celles qui l'avoisinent pour y assurer la renaissance des arts. Afin d'y parvenir, il déploya une activité qui ne se démentit jamais, et des talens qui doivent le placer au premier rang parmi les artistes qui honorèrent la France durant le 16.e siècle ; et cependant Paul Ponce Trebati, Jean Cousin, Jean Gougeon, Germain Pilon, Bullant vivaient à la même époque que Bachelier. Il sculpta des bas-reliefs représentant des sujets tirés des Métamorphoses, des bustes, des médaillons et des statues pour le château d'Assier (1), et pour l'église

---

(1) Ce château, situé en Quercy, fut bâti sur l'emplacement d'un ancien fort appelé la *Tour de la Sal.* Il est à l'extrêmité d'une vallée que parcourt le ruisseau d'Assier, et là où il se perd dans un souterrain. Quoique cette position ne fut remarquable, dit M. Delpon de Livernon, ni par un horizon étendu, ni par un site pittoresque, c'est là que Galliot de Genouilhac, grand-maître de l'artillerie, voulut élever l'édifice le plus somptueux de la province, et de la France même, suivant Brantôme. Il choisit Bachelier pour son architecte et son sculpteur. Le château était formé de quatre corps de logis qui entouraient une cour carrée. Il était flanqué d'une tour ronde à chaque angle extérieur. Sur la façade principale paraissait la statue équestre de François I.er Ses débris gisent aujourd'hui sur le sol, à l'exception de la tête qui a été recueillie par un particulier. Dans le tympan du fronton paraît la salamandre, qui rappelle la devise du Roi chevalier. Les trois étages, décorés, dans l'intérieur de la cour, de colonnes et de pilastres doriques, corinthiens et composites, offrent des frises élégantes en arabesques légères, et quelquefois chargées de trophées d'armes et d'amour. Le ciseau de Bachelier avait représenté dans cette portion de l'édifice les bustes de plusieurs empereurs Romains et les travaux d'Hercule. On y voit encore, dit M. Delpon, la tête de Jules-César et le fils d'Alcmène étouffant deux serpens et enchaînant l'hydre de Lerne, ainsi que des combats où l'artillerie joue le principal rôle. L'intérieur de l'édifice, aujourd'hui en ruines, était décoré avec la plus grande recherche. Au rez-de-chaussée de nombreux bas-reliefs ornent les embrasures des portes et des croisées. Les deux escaliers placés aux extrémités du corps de logis méridional, par où on aboutissait aux étages supérieurs, présentaient les sculptures les plus soignées. On y remarque surtout un pilastre, où Hercule est représenté étouffant le lion de Némée ; dans un autre il terrasse Anthée ; ici on a gravé le nom de GALLIOT ; sous l'autre groupe on lit I'AIME FORTVNE. Cette devise, répétée plusieurs fois sur des cartouches placés dans des trophées, dans des guirlandes, ou portés par des

Digitized by Google

de ce lieu, où l'on remarque encore le tombeau du célèbre Galliot de Genouilhac. Il décora aussi, avec une grande magnificence, le

---

amours, est souvent accompagnée des mots : OVI IE L'AIME. SICVT ERAT IN PRINCIPIO. Dans quelques endroits *fort* et *une* sont séparés par un point, sans doute pour indiquer que Galliot de Genouilhac, n'avait pas un cœur attaché aux richesses, et pour faire allusion à l'amour qu'il éprouva pour la duchesse d'Angoulême, mère de François I^er^. Ne pouvant la nommer, il avait pris pour devise, *j'aime Fort une*, et souvent les deux derniers mots étaient réunis afin de faire prendre le change à ceux qui ne connaissaient point les sentimens du Grand-maître.

Ce magnifique édifice n'offre plus aujourd'hui qu'une vaste ruine, abandonnée par ses possesseurs ; une spéculation sordide en fit vendre les matériaux vers le milieu du dernier siècle, parce qu'*il coûtait cent francs d'entretien*..... On se réserva seulement qu'on laisserait subsister la partie du midi où était la principale porte d'entrée ; cependant quelques années après, on l'aliéna avec toute la terre d'Assier.

L'église a été rebâtie par Nicolas Bachelier, en 1545, et durant les années suivantes. Galliot mourut en 1546. Son mausolée est dans la première chapelle, à droite en entrant. Il est représenté couché sur un tombeau en marbre gris, un lion est à ses pieds ; sur la frise on lit : APRÈS LA MORT, BONNE RENOMMÉE DEMEVRÉE. Deux colonnes supportent un entablement sur lequel étaient l'écu des armes de Galliot et un génie tenant une lance d'une main et de l'autre un cartouche. Au fond, entre les colonnes, on voit Genouilhac en costume militaire ; des canonniers mettant le feu à une pièce d'artillerie, des piles de boulets de canon, des grenades, des sacs de poudre, et, dans le lointain, une forteresse ; sur un cartouche placé au-dessous de l'entablement on lit ces vers :

Ci dort qui n'eut jamais propos
De reposer en vie mortelle ;
Ses longs travaux luy ont donné repos,
Car par ses faits sa vie est immortelle.

Sur la frise on voit ces mots :

MANET POST FVNERA VIRTVS.

Digitized by Google

château de Montal, lieu consacré par une tradition touchante (1).

La boiserie de la belle église de Ste-Marie d'Auch, commencée sous l'épiscopat du cardinal de Clermont-Lodève, et en partie terminée en 1527, fut pendant quelque temps sous la direction de Bachelier, qui sculpta quatre des grandes figures qui la décorent, et plusieurs parties des stales. Celle de St-Bertrand fut de même exécutée, vers 1533, d'après les dessins de ce grand homme, et on lui doit les plus beaux médaillons encastrés dans la partie extérieure. Presque en même temps il

---

(1) Le château de Montal est formé par la réunion de deux corps de logis qui forment un angle droit. Il devait en avoir quatre. Ses deux étages sont décorés de pilastres ioniques et corinthiens. Les frises sont chargées de bas-reliefs ; on y voit les travaux d'Hercule et quelques autres sujets mythologiques. Dans les trumeaux, entre les fenêtres du second étage, sont des niches ornées de petites colonnes et qui renferment des figures sculptées avec soin. Au-dessus de ces corniches, en avant des combles, sont d'autres ouvertures qui correspondent à celles des étages inférieurs. Les couronnemens sont décorés avec le plus grand goût et une profusion de détails qui étonne, mais qui ne nuit pas à l'effet général. A l'extérieur, ce château, bâti en 1534, a des formes plus sévères, sans être cependant dépourvu d'ornemens ; c'est là, sur la frise du tympan de l'une des ouvertures, qu'on lit au-dessus d'un médaillon porté par deux amours : PLVS D'ESPOIR. L'escalier, couvert aussi des plus délicates sculptures, n'est pas, à ce que l'on croit de la main de Bachelier. Il fut exécuté pour le prix de 80 francs et de deux barriques de vin.

Rose de Montal, fille du seigneur qui fit bâtir ce château, avait, à ce qu'on assure, été long-temps recherchée par le seigneur de Castelnau ; il fut infidèle. Rose ne désespérait pas cependant de le ramener à ses pieds. Un jour étant à la croisée où l'on voit aujourd'hui la devise que j'ai rapportée, elle vit passer son amant dans la vallée voisine, et fit entendre, en s'accompagnant du théorbe, un chant qui jadis était pour eux le signal d'un doux entretien. Mais le sire de Castelnau parut mépriser la voix de celle qu'il avait tant aimée. Désespérée alors, la fille du châtelain se précipita, de la croisée où elle était appuyée, sur le pavé de la cour extérieure, en s'écriant : *Rose, plus d'espoir !* Dans la suite, pour conserver le souvenir de cette tragique aventure, le seigneur de Montal fit graver, sur la fenêtre même d'où sa fille s'était élancée, les derniers mots qu'elle avait prononcés.

Digitized by Google

couvrait Toulouse de monumens qui, tous, auraient dû être respectés. La cathédrale (1), les églises des Cordeliers et des Trinitaires, celles de St-Nicolas, de St-Barthélemy, de la Dalbade, etc., renfermaient un grand nombre de bas-reliefs, de statues, de compositions architecturales de Bachelier. Il ne se bornait pas à ces sortes de travaux. Un de ses parens avait établi à Toulouse un atelier où l'on façonnait des meubles richement décorés: Bachelier lui fournissait des dessins, et le faisait aider par ses meilleurs élèves. De nos jours, ces objets, recherchés avec avidité, et chèrement payés, occupent une place distinguée dans un grand nombre de Musées.

---

(1) Y a-t-il rien de mieux imaginé, dit Dupuy du Grès, (*) que l'autel de la paroisse de St-Etienne, où pour représenter en ronde-bosse la mort de la sainte Vierge, à laquelle nous savons, par tradition, que se trouvèrent tous les apôtres, l'ouvrier (Nicolas Bachelier) a fait un corps d'architecture qui règne dans toute l'étendue des deux crédences et de l'autel. Il est soutenu de huit colonnes; il y en a quatre sur le devant et autant sur le derrière. Les deux angulaires antérieures sont torses, très-bien ornées et d'un ordre composé : elles ont les piédestaux du même ordre. Les autres six sont d'ordre corinthien, dont les deux premières sont placées derrière les torses à chaque aîle, avec des piédestaux convenables, et les quatre du milieu sont posées sur un grand soubassement de même hauteur que les piédestaux des colonnes angulaires et de la profondeur de l'ouvrage. Toutes les colonnes soutiennent un entablement et un sofite. L'entablement du milieu étant de toute la longueur de la table, forme une espèce de pavillon. C'est là que Bachelier a disposé son histoire, mais si dégagée, que c'est un enchantement de la voir. Il y a sur le devant trois apôtres à genoux qui expriment tendrement leur tristesse. On en voit un autre, debout à côté, et deux qui entrent dans le pavillon, et embrassent les colonnes qui le soutiennent. La Vierge est couchée sur un lit, les yeux fermés et les mains jointes vers le ciel. Les autres six apôtres sont de l'autre côté du lit dans des attitudes différentes qui marquent assez leur douleur, de sorte que voyant cet ouvrage, on se sent en même-temps touché de cette histoire. Il a même observé les règles de l'optique, faisant les figures qui sont les plus éloignées un peu plus petites que celles de devant, toutefois d'une manière imperceptible. Mais parce qu'un tabernacle aurait caché cette grande composition, il a fait une espèce d'arche d'alliance, sur laquelle on voit un enfant qui dort, et un ange qui

(*) Traité de la peinture, Toulouse, 1689.

Digitized by Google

Bachelier faisait plus encore ; architecte plein de goût, il élevait dans tout le midi, et surtout à Toulouse, une foule d'habitations qu'il se plaisait ensuite à décorer de sculptures qu'un goût faux et mesquin n'a pas respectées sous le règne de Louis XV, et que la

---

répand des fleurs sur lui : c'est dans ce coffre qu'on réserve le saint ciboire. Sur ce corps inférieur il y en a un autre de quatre colonnes corinthiennes, avec leurs piédestaux assis à plomb sur celles du premier ; elles portent un entablement avec une sofite, sous laquelle, dans l'entre-colonne du milieu, et dans une niche fort large, on voit une image assise de la sainte Vierge, tenant son petit sur ses genoux, et plusieurs petits enfans qui se jouent diversement auprès de lui. Tous ces anges tiennent entièrement de la manière de Michel-Ange ou de Donnatelli, car ils sont un peu musclés, et font un bel effet dans la sculpture lorsqu'ils sont vus d'un peu loin. Il a fait deux autels presque de la même ordonnance, qui sont aussi fort beaux ; l'un est aux Pères de la Trinité, l'autre, qu'on appelle *le Sépulcre*, est à l'église de la Dalbade. Il y a seulement cette différence, qu'à ceux-ci le pavillon du milieu forme un corps avancé, et qu'il y a un socle ou massif de la hauteur de la table de l'autel, et encore là-dessus un soubassement, sur lequel posent les colonnes qui portent l'entablement et la sofite. Ce soubassement a même près de deux pieds de haut à l'église de la Trinité, et il est orné d'un beau bas-relief. Dans l'entre-colonne du milieu, qui forme un pavillon, est représentée la naissance du Sauveur, dont les principales figures sont de ronde-bosse, et celles de derrière de demi-relief. Par-dessus l'entablement il y a un autre corps de deux colonnes avec leurs architrave, frise et corniche, et sur le tout un fronton. On voit au milieu de ces colonnes un grand demi-relief qui représente le mystère de la Trinité et le couronnement de la sainte Vierge après son assomption. Les figures de Dieu le père et de Dieu le fils y sont d'une beauté surprenante. Cet autel est d'ordre corinthien, mais le sépulcre, à l'église de la Dalbade, est d'ordre dorique. On voit le corps du Sauveur nu, étendu sur un tombeau, et la Magdelaine à genoux sur le devant qui lui prend les mains pour les baiser. La Vierge sa mère et quelques autres femmes avec saint Jean sont de l'autre côté, ayant le visage en pleurs avec une expression fort touchante. Pour remplir encore toutes les circonstances de cette histoire, il a mis dans l'entre-colonne des crédences Nicodème et Joseph d'Arimathie, qui survienent avec des linges et des parfums. Le corps supérieur est composé de deux colonnes corinthiennes au milieu desquelles est représenté en bas-relief le mystère de la résurrection. Le maître-autel de la même église est aussi de Bachelier. Il a trois corps un peu avancés, dont l'un est au milieu, les autres sont sur les crédences ; chacun est fait de deux colonnes corinthiennes, entre lesquelles il y a des

Digitized by Google

manie des alignemens fait disparaître successivement aujourd'hui : heureuses lorsque la barbarie moderne les salit seulement d'un grossier badigeon, car, sous cette ignoble couverture, se conservent pour l'avenir des figures délicates, des frises légères, des montans de l'invention la plus heureuse et du travail le plus parfait.

---

niches, où l'on voit, à celle du milieu, une belle image de Notre-Dame, et aux deux autres, les statues de sainte Catherine d'un côté, et de sainte Barbe de l'autre. Il y a de beaux bas-reliefs qui représentent plusieurs mystères de la religion chrétienne. Par-dessus la corniche de ces corps et arrière-corps dont je viens de parler, il y a un autre étage de colonnes à plomb des inférieures, avec leur entablement et leur fronton. Mais au corps du milieu il n'y a qu'un bas-relief représentant le nom de IESVS dans une gloire, et aux deux corps des côtés, dans des niches, les figures de l'apôtre saint Jacques et de saint Christophe. L'autel de la paroisse de St-Nicolas est encore de la même ordonnance, si ce n'est que les membres d'architecture sont un peu plus grands, et les colonnes plus détachées. On y voit de belles figures de plein relief, ou de ronde-bosse, dans des niches, et des bas-reliefs dans les arrière-corps. Je ne puis m'empêcher de remarquer qu'il y a de fort belles sculptures de Bachelier dans l'église des pères Cordeliers; on y distingue sur tout le reste un grand-demi relief de la naissance du Sauveur, et cette pièce est incomparable pour le dessin, l'expression et l'ordonnance. Les figures y sont grandes comme le naturel. Ce n'est pas que tout ce qui est de lui n'y soit fort bien, et particulièrement les bas-reliefs qui sont sur les trois portes. Il est vrai que celle qui est dans l'attique du milieu, où la sépulture du Sauveur est représentée, est merveilleuse, et d'une expression extraordinaire; les petites figures des évangélistes et des premiers pères de l'église qu'on voit dans des niches aux deux pilastres isolés, où est attachée la balustrade, sont encore merveilleuses.

Plus loin, parlant des palais construits par Bachelier, le même auteur indique le portail de celui de St-Jory, qui ne subsiste plus, ainsi que la plupart des morceaux qui viennent d'être cités. « On voit au corps inférieur de cette façade, dit Dupuy du Grès, quatre colonnes au milieu desquelles est l'entrée; elles sont d'ordre dorique, cannelées, rudentées et posées deux à deux sur un large piedestal ou soubassement qui s'avance quelque peu dans la rue. Ces colonnes soutiennent un entablement dont la saillie est à proportion, où pourtant on ne voit ni métopes, ni trigliphes qui sont affectés à l'ordre dorique. Mais au-dessus de la frise il y a des modillons qui supportent la corniche, et celle-ci fait une retraite de chaque côté; ensuite elle est continuée sur la muraille de la maison environ une toise et demie, et sert par ce moyen d'arrière-corps. Il y a deux anges attachés au cintre de la porte,

Digitized by Google

Parmi ces habitations qui porteraient en Italie le nom de *Palais*, et qui, à l'avenir, devraient être désignées ainsi parmi nous, on en distingue surtout une qui est placée dans la *Rue du Temple*, en face du local occupé autrefois par la maison conventuelle de ces chevaliers si célèbres, qui peut-être étaient déchus des qualités brillantes qui les avaient distingués, qui peut-être aussi comptaient de nombreux apostats dans leurs rangs, mais que sans doute il ne fallait pas livrer aux bourreaux. Sur un terrain extrêmement étroit, Bachelier n'a pu que placer le portail de ce Palais, ouvert par un arc à plein cintre; il est flanqué de quatre colonnes corinthiennes cannelées, engagées dans le mur ; elles soutiennent un entablement et une frise à bossages, en marbres de couleur. Les colonnes forment de chaque côté une sorte d'avant-corps, au-dessus duquel paraît une fenêtre cintrée, ornée dans son pourtour d'un bandeau ou cadre décoré avec toute la recherche de l'époque. Entre la corniche et l'accoudoir, le plein du mur est rempli par des mascarons différens les uns des autres. La portion entre les deux fenêtres contient un autre cadre qui renferme des bossages encadrés aussi : à droite et à gauche sont deux magnifiques Termes. L'un représente un homme ayant une barbe épaisse, l'autre une femme. Les torses sont modelés avec un art infini. Au-dessus de la corniche du grand cadre dont je viens de parler est une femme dont on ne voit que la tête qui supporte un vase plein de fruits,

---

qui soutiennent les armoiries de la famille Saint-Jory, et qui semblent en effet voler. On voit par-dessus cet entablement un fronton élevé sur deux colonnes d'ordre corinthien, sans autres ornemens que leurs chapiteaux et leurs cannelures, ce qui fait un effet charmant par sa simplicité. Au milieu de ces colonnes, sous le fronton, on voit une grande croisée avec de beaux Termes de chaque côté qui portent un cartouche de la largeur du linteau avec ces mots d'Horace : MVLTA RENASCENTVR. Il y a encore une demi croisée de chaque côté du fronton sur l'arrière-corps qui fait le mur, avec des Termes de même qu'à la croisée du milieu. Ces Termes sont si beaux, et enfin toutes les autres figures et autres ornemens ont tant de force, que, parmi les artistes, on tient que cette pièce est du dessin de Michel-Ange, à quoi il n'y a pas d'apparence. »

Digitized by Google

et les mains qui retiennent les supports d'un écusson, aujourd'hui effacé ; ces supports sont retenus aussi par deux satyres. Sur la corniche qui s'élève derrière les deux Termes, on voit des vases à têtes humaines, richement décorés. Plus haut, dans le mur, sont deux tables de marbre noir encadrées. Une autre, très-petite, est placée sous le menton de la femme qui tient l'écusson. On lit sur la première le mot SVSTINE, sur la petite plaque, mise sur le col de la femme, le mot ET, et sur la table de droite ABSTINE (1).

Dans ses *Recherches sur les antiquités de Toulouse* (2), M. de Montégut dit que Bachelier, architecte de la maison de M. de Clari, retira de la Garonne une foule de matériaux provenant d'un ancien temple et qu'il les fit servir à cette nouvelle construction. Il ajoute qu'il employa aussi quelques-uns de ces marbres à la décoration d'une maison qu'il faisait bâtir dans la même rue et qui appartient à M. de Catellan. « On y voit, dit-il, aux côtés de la porte deux petits carrés de marbre noir, sur lesquels sont gravés ces mots SVSTINE, ABSTINE, qu'on plaçait d'ordinaire sur la porte des Temples des Dieux. On peut croire que ces inscriptions, gravées en caractères Romains et consacrées à la religion payenne, n'auraient point été mises en ce lieu, si on ne les avait regardées comme un monument qui méritait d'être conservé. »

Ce peu de mots renferme beaucoup d'erreurs. Je ne parlerai pas de l'opinion relative à la place qu'occupait, suivant M. de Montégut, une inscription pareille sur la porte des Temples, mais je ne puis laisser sans réponse les conjectures de cet écrivain. Il est d'abord assuré qu'il n'a pas vu le mot ET qui est placé entre les deux autres qu'il a rapportés. Il se trompe en attribuant à Nicolas Bachelier la cons-

---

(1) Planche XIX. Cette planche et les deux autres qui accompagnent cette *Notice* ont été dessinées par notre honorable collègue M. Jules Boilly, avec la précision et le talent qui distinguent si éminemment cet artiste.

(2) *Mémoires de l'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres ;* tome I, page 69, ancienne série, in-4°.

Digitized by Google

truction de l'Hôtel ou du Palais de Clari. Le personnage qui portait ce nom, né à Cordes en Albigeois, vint à Toulouse plein d'espérance en ses talens, noble, mais peu pourvu de biens de la fortune. Il remporta plusieurs prix aux Jeux Floraux, et mérita ces honorables distinctions (1). L'étude des lettres le fit connaître avantageusement, et il entra dans la magistrature. Nommé Premier Président du Parlement, le 21 juillet 1611, en remplacement de M. de Verdun, il fit alors bâtir le Palais que le peuple nomme *la Maison de Pierre.* Ce ne fut point Nicolas Bachelier qui fut son architecte, ce grand homme, mort, à ce qu'on croit, en 1572, ne pouvait être l'architecte du premier Président en 1611. Ce fut Dominique Bachelier, son fils, qui fit bâtir le Palais de Clari. Mais il n'éleva point celui qui nous occupe. Son père l'avait construit en 1556, ainsi que l'atteste la date placée au-dessous des mots SVSTINE, ABSTINE. On voyait en effet, il y a peu d'années encore, les chiffres 1 et 5 sous le premier mot, et on voit encore, sous le second, ceux-ci, 56; la réunion de ces caractères forme le millésime 1556. Le style d'ailleurs prouve évidemment que ce monument est du commencement de la moitié du 16e siècle, tandis que la façade de l'Hôtel de Clari, bien que majestueuse, annonce une époque de décadence, et très-exactement les temps de Henri IV et de Louis XIII, où l'architecture était déjà devenue lourde, massive et dépourvue de cette grâce enchanteresse qui règne dans les compositions du premier siècle de la renaissance.

On connaît l'habitude constante de placer des devises, des sentences, des vers grecs et latins sur tous les édifices, durant le 14e, le 15e et le 16e siècles. Toulouse offre un grand nombre d'exemples de cette coutume, et c'est pour s'y conformer qu'en 1556 on inscrivit ces mots SUSTINE ET ABSTINE sur la façade que j'ai décrite. On sait qu'Epictète avait pris les mots grecs équivalens pour sa devise, et que c'était dans

---

(2) *Mémoires de l'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres*; tome II, seconde partie, page 305 et suivantes, nouvelle série, in-8°.

Digitized by Google

œs deux préceptes *Supportez et abstenez-vous*, que consistait principalement sa philosophie.

Après avoir traversé une petite cour, où l'on remarque à gauche une façade élégante décorée de pilastres doriques, on passe sous un des corps de logis et on entre dans la grande cour. Où sont aujourd'hui les ornemens délicats qui en embrassaient les croisées, les corniches élégantes qui en couronnaient les murs? Le fonds de la cour est occupé par une façade que l'on termine en cet instant; l'aile droite a été rebâtie, et du côté gauche, on remarque que l'on s'est attaché, il y a déjà long-temps, à changer ou à déguiser les anciennes croisées, et à substituer des formes maussades aux formes que Bachelier avait donné à ces ouvertures. Mais en se retournant, on peut encore admirer un des chefs-d'œuvre de cet artiste.

Dans l'un des angles paraît la moitié de l'une de ces tourelles qui ornaient si bien nos vieilles constructions, et dans lesquelles on plaçait les escaliers. Cette tourelle n'a point ses fondemens dans le sol; un cul de lampe la termine à la hauteur d'environ vingt pieds. C'est là que se trouvent, près des consoles, trois génies, ou trois amours, enant une guirlande et prêts à s'envoler. Rien n'égale la pureté du dessni, l'élégance, la légèreté de l'ensemble, la grâce de l'attitude et des formes, et la joie enfantine répandue sur ces charmantes figures (1). Par un hasard heureux, leur conservation est parfaite, mais on frémit en voyant les travaux de maçonnerie qu'on exécute dans cette demeure, et l'on forme des vœux pour que ce beau morceau soit placé dans un lieu où des mains barbares ne puissent jamais l'atteindre.

Avant les réparations qui, depuis environ soixante-dix années, ont changé en grande partie l'intérieur de cette habitation, elle offrait dans les divers appartemens des traces du goût qui avait présidé à sa construction. Mais l'art nouveau, les plafonds en plâtre, les tapisseries en papier peint, les cheminées modernes ont successivement enlevé à cet édifice le caractère du 16e siècle. Cependant, près de la tourelle dont j'ai parlé,

---

(1) Voyez planche XX.

Digitized by Google

et dans un cabinet occupé aujourd'hui par un magistrat de la cour royale, on voit encore une cheminée monumentale digne de fixer tous les regards, mais qui sans doute est moins remarquable que les génies ou les amours qui en sont voisins.

Les deux montans sont à consoles et à bossages sur les côtés, et simples sur le devant. Un ornement en entrelas, de très-bon goût, forme un premier cadre qui est enveloppé par un autre composé de légères moulures. Au-dessus est une frise que décorent des vases élégans et des trophées d'armes, alternativement placés; au-dessus de la corniche, sur laquelle sont deux génies qui supportent des guirlandes de fruits, s'élève un autre membre d'architecture, un attique divisé en plusieurs portions. Sur la première, qui est lisse, on lit cette sentence, gravée en beaux caractères :

CHARITAS. NVNQVAM. EXCIDIT.

Au-dessus est une sorte de frise d'une rare élégance et qui rappelle en entier le style en usage sous le règne de Henri II. Les génies dont j'ai parlé sont de la hauteur de ces deux portions de l'attique, et leurs têtes paraissent porter une moulure au-dessus de laquelle est un grand bas-relief. A droite et à gauche, deux consoles, faisant avant-corps, sont décorées de deux têtes ou mascarons à larges feuilles qui en forment la chevelure et la barbe. Des consoles pareilles sont dans les retours.

Un cadre, demi-circulaire et richement décoré, s'élève de la moulure dont j'ai parlé jusqu'à la corniche qui termine le monument; mais ce cadre est coupé, ou forcé de se chantourner en segment de cercle, à la moitié de sa hauteur, par deux médaillons circulaires. Dans le premier, à gauche, on voit une tête d'empereur, barbue et couronnée de laurier; dans la partie lisse on remarque deux lettres, C. S. Le médaillon de droite renferme une tête sans barbe et diadêmée, ou portant une couronne rayonnée. On croit que l'artiste a voulu représenter Auguste. Dans le champ du médaillon sont les lettres S. C.

Au centre du grand bas-relief paraît l'image d'Hercule. Une peau de

Digitized by Google

lion couvre sa tête et ses épaules et vient se rattacher avec grâce sur le devant du corps ; il est placé entre deux colonnes qu'il embrasse et qui rappellent celles qu'il posa, l'une en Afrique et l'autre en Europe. Sa main droite tient une massue et la gauche un arc ; un carquois est sur son dos ; deux chaînes sortent de sa bouche et vont aboutir aux oreilles d'une foule d'hommes, de femmes et d'enfans, qui de toutes parts s'avancent vers lui. Au-dessus du cadre est un cartouche élégant dans lequel on lit :

HERCVLES
GALLICVS.

Dans ce bas-relief, les personnages qui s'approchent d'Hercule atteignent à peine à la moitié de sa taille. L'artiste a voulu par là indiquer la supériorité du demi-dieu, ou peut-être s'est-il simplement conformé à un antique usage d'après lequel les immortels et les héros étaient quelquefois représentés ayant une hauteur colossale. Les peintures et les bas-reliefs égyptiens offrent des exemples de cette coutume : on en trouve aussi plusieurs dans les monumens des Grecs et des Romains, et les sculptures des premiers chrétiens en fournissent un petit nombre d'autres.

Ce bas-relief est composé et exécuté avec talent, avec chaleur. On doit regretter qu'il ait subi quelques mutilations et qu'on y ait répandu un lait de chaux ou un badigeon épais.

Il paraît évident que les lettres gravées dans le champ des médaillons forment la signature de l'artiste qui les a sculptés. Ce sont les mêmes lettres, mais placées différemment : C. S. — S. C.

Nous savons si peu de chose sur les artistes qui florissaient dans le midi de la France durant le 16e siècle, qu'il est presqu'impossible de déterminer ce que signifient ces lettres initiales. Il y avait bien à Toulouse, en 1545, et pendant les années suivantes, un peintre nommé *Servais* de *Cornouailles*, dont Noguier a fait l'éloge dans son *Histoire Tolosaine*; mais on ne sait si, de même que beaucoup d'autres artistes de cette époque, il réunissait le talent du sculpteur à celui du pein-

Digitized by Google

tre, et si les initiales qu'on voit sur les médaillons indiquent qu'il en est l'auteur (1).

Suivant une tradition qui paraît ancienne, puisqu'elle existe depuis près de cent années dans une honorable famille qui a possédé cet hôtel, les sculptures qui décorent cette cheminée seraient l'ouvrage du célèbre Jean Gougeon. Je ne chercherai pas à combattre cette opinion que pourrait justifier en quelque sorte le talent du sculpteur; mais on peut remarquer que les lettres formant la signature de cet artiste n'ont aucun rapport avec celles qui indiqueraient que cet homme illustre est l'auteur de ce monument.

Le grand bas-relief est, comme l'indique l'inscription placée au-dessus, l'image de l'Hercule gaulois; il le représente en effet tel qu'il a été décrit par Lucien (2).

Les Celtes donnaient à Hercule le nom d'*Ogmios* et le représentaient sous la forme d'un vieillard. Ils mettaient une massue dans sa main droite, un arc dans sa main gauche, une peau de lion couvrait ses membres musculeux, un carquois plein de flèches était sur son dos; des chaînes d'or sortaient de sa langue et tenaient, attachée par l'oreille, une foule attentive, qui, d'un air content, suivait le dieu et ne faisait aucun effort pour se dégager de ses liens. Lucien, qui nous a conservé ces détails, ajoute que, dans le temps qu'il marquait la surprise que lui causait une figure si extraordinaire, un philosophe Celte l'aborda et lui tint ce discours : « Votre étonnement cessera dès que je vous aurai expliqué le sens de cette allégorie. Les Grecs croient que Mercure est le dieu de l'éloquence; suivant les Gaulois, c'est Hercule, parce qu'il surpasse Mercure en force. Nous le faisons peindre dans un âge avancé, parce que, suivant nous, l'éloquence ne montre ce qu'elle a de plus vif et de plus animé que dans la bouche des vieillards. Le

---

(1) Un autre artiste, auquel on doit la boiserie du chœur de l'église de Saint-Saturnin, mutilée en 1808, a signé cet ouvrage des initiales E. S., que l'on remarque sur les fûts de quelques colonnilles.

(2) *Dialog.*

Digitized by Google

rapport qu'il y a de l'oreille à la langue autorise la peinture que nous faisons de ce vieillard, qui tire avec la langue les hommes attachés par le sens de l'ouïe ou par l'oreille. »

Je ne sais si en plaçant l'image de l'Hercule gaulois sur cette cheminée, l'artiste a voulu flatter celui qui fit construire cette demeure, personnage qui, selon une tradition un peu vague, était l'un des avocats généraux, appelés, à un âge avancé, dans le parquet du parlement, et qui s'y distinguèrent, par une mâle éloquence, durant une partie du 16e siècle. Mais le nom de ce magistrat est aujourd'hui inconnu, et l'écusson placé au-dessus de la porte a été effacé par ceux qui poursuivaient, il y a 40 années, tous les souvenirs du passé.

Si la demeure dont nous nous occupons a d'abord appartenu à des magistrats qui s'étaient rendus célèbres dans Toulouse par une éloquence vigoureuse, nous pouvons croire aussi que de joyeux devis et des lectures, telles qu'on en faisait, durant ce 16e siècle si moqueur et si licencieux, ont eu lieu pendant les longues soirées de l'hiver près de cette large cheminée. Les écrits de Bocace, ceux de Rabelais, les contes de la reine de Navarre, avaient de nombreux lecteurs dans Toulouse, et les raisonnemens des controversistes y furent souvent interrompus par les épigrammes un peu lestes de Marot. C'est dans cette maison que l'un des amis de celui-ci, le fameux Jehan de Boyssoné, docteur régent de l'université de Toulouse, trouva pendant quelque temps un asile, après avoir été condamné par le tribunal de l'inquisition à faire amende honorable devant la porte de la cathédrale. C'est là qu'il composa des vers qui lui valurent la faveur de François Ier et le titre de conseiller au parlement de Chambery. On sait aussi que, plus tard, cette demeure, étant devenue la propriété de la famille des Catellan, originaire de Florence, fut en quelque sorte le siége d'un petit sénat domestique. Vers la seconde moitié du 17e siècle, l'un d'entr'eux était doyen du parlement, tandis qu'un autre exerçait les fonctions de président de la chambre des enquêtes, que ses deux fils occupaient des charges de conseiller, et que son frère, savant jurisconsulte, était conseiller clerc. Ce dernier a laissé un recueil judiciaire estimé qui porte le titre d'*Arrêts notables du parlement de Toulouse*. Les lettres furent aussi cultivées avec suc-

Digitized by Google

cès dans cette maison, et Mlle de Catellan de Portel, couronnée trois fois par l'Académie des Jeux-Floraux, l'habita long-temps. Ainsi les arts du dessin, l'éloquence, la science des lois et les charmes de la poésie se sont réunis pour lui donner une illustration dont le souvenir sera long-temps conservé parmi nous.

ALEXANDRE DU MÉGE, de la Haye.

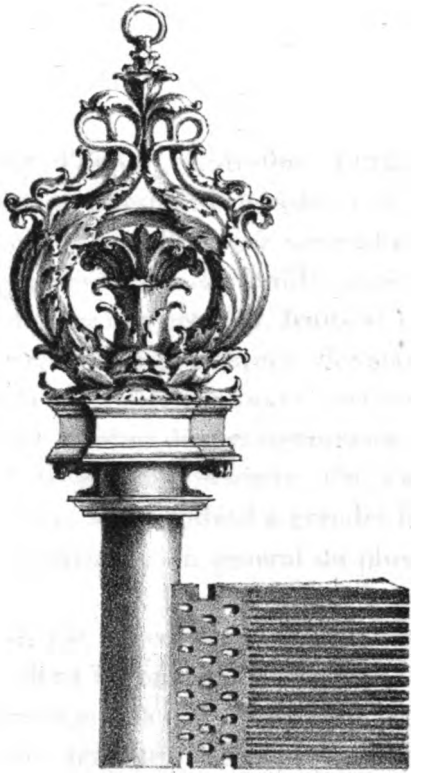

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR DEUX

FRAGMENS DE MOSAÏQUES

TROUVÉES A MAGNAN, PRÈS EAUSE (GERS).

Tous les environs d'Eause, autrefois Elusa, sont couverts de débris de monumens qui attestent l'ancienne splendeur de la capitale de la Novempopulanie. Ces débris ont souvent attiré l'attention des Archéologues, et pourtant aucune fouille suivie n'a été tentée dans ce sol qui pourrait donner aux arts des fruits si abondans. Le hasard seul y a fait découvrir, à diverses époques, des statues, des bas-reliefs, quelques autels votifs, des inscriptions et une sorte de balustrade en bronze. Le plus grand nombre de ces monumens a péri sous la main du maçon ou dans le creuset du fondeur. On n'a conservé à Eause qu'une belle inscription, un chapiteau à grandes feuilles d'acanthe, et quelques médailles romaines, en général du plus petit module et du Bas-Empire.

Il n'y a pas plus de dix années qu'on y voyait encore des mosaïques très-remarquables, dont la conservation était parfaite. Nous avons vu l'une servant de carrelage à la chambre d'un boulanger. On a voulu la déplacer, elle a été détruite.

L'autre était à la *Ciutat*, c'est-à-dire à peu près au centre de l'ancienne ville. Depuis environ 80 ans, elle servait de pavé à une étable à bœufs. Pour la montrer aux étrangers, on balayait le fumier dont elle était habituellement couverte, et, chose pénible à dire, pas un seul de ses admirateurs n'a songé à la préserver de la destruction que

Digitized by Google

l'humidité et le piétinement des animaux rendaient imminente. Heureusement, M. Du Mège, notre confrère, a conservé le dessin de ce pavé, l'un des plus admirables que l'antiquité puisse léguer ; il n'en reste plus maintenant que les cubes épars.

Une vieille tradition, aujourd'hui à peu près effacée par les événemens qui se sont succédés depuis 40 ans, a beaucoup contribué à la ruine des mosaïques d'Elusa. Les habitans croyaient, qu'au temps des Romains, leurs ancêtres adoraient une chèvre d'or, et qu'à l'époque du sac de la ville cette idole avait été enfouïe. Pénétrés de cette idée, ils soulevaient sans pitié tous les pavés qu'ils découvraient. Mais la chèvre d'or est encore à trouver.

Toutefois il reste encore des mosaïques à extraire. M. l'abbé Bizard, curé de Magnan, arriva assez à temps, il y a quelques années, pour sauver les deux fragmens qui font le sujet de cette notice. Quelques heures plus tôt, il aurait conservé l'entier pavé qui était d'une grande étendue et n'avait subi aucune dégradation. Il se trouvait auprès de l'église et recouvert d'une assez mince couche de terre.

Le plus petit de ces fragmens (Planche n.° XXI), a environ 60 centimètres dans sa plus grande longueur. L'autre n'a pas moins de 130 centimètres de long, sur 100 centimètres de large.

Ils représentent : le premier un bouton de rose ; le second un cep de vigne auquel sont attachées de larges feuilles et de belles grappes de raisins ; l'on y a figuré aussi un oiseau. Quoique les cubes soient un peu grands, ils rendent parfaitement l'intention de l'ouvrier. Ces débris suffisent pour donner une idée de l'effet de l'entier pavé et exciter les regrets des amis des arts.

Jusqu'à présent les dessins de toutes les mosaïques trouvées à Eause consistaient dans des enroulemens ou des compartimens plus ou moins ingénieux, dans des encadremens variés. Il n'en avait pas encore été découvert, à notre connaissance, qui représentassent des fleurs ou des fruits.

Les fragmens dont nous nous occupons font exception à cette règle générale. Envisageant leur importance sous ce rapport, la société a pensé qu'ils méritaient une place au Musée de Toulouse. Ils y ont été déposés par ses soins et aux frais de la ville.

Digitized by Google

Suivant nous, la mosaïque dont nous déplorons la perte, se trouvait dans le voisinage ou peut-être même sur le sol d'un temple antique. La position agréable de ce lieu, la fontaine qui y coule, les arbres séculaires qui l'entouraient naguères encore, le beau chapiteau qu'on y a trouvé, enfin les nombreuses mosaïques qui bordent le cimetière, tout concourt à confirmer notre opinion et à nous faire désirer que le reste des pavés que l'on aperçoit échappe à une prochaine destruction.

Puissent aussi tous les environs d'Eause devenir l'objet de recherches faites avec soin. La terre y garde encore de nombreuses richesses archéologiques. Le temps les respecta, mais l'ignorance va les dissipant peu à peu sans aucune utilité pour elle-même. On ne saurait donc assez se presser de lui arracher au profit des arts un bien dont elle ne connaît pas le prix.

LÉON DUCOS,

Membre résident.

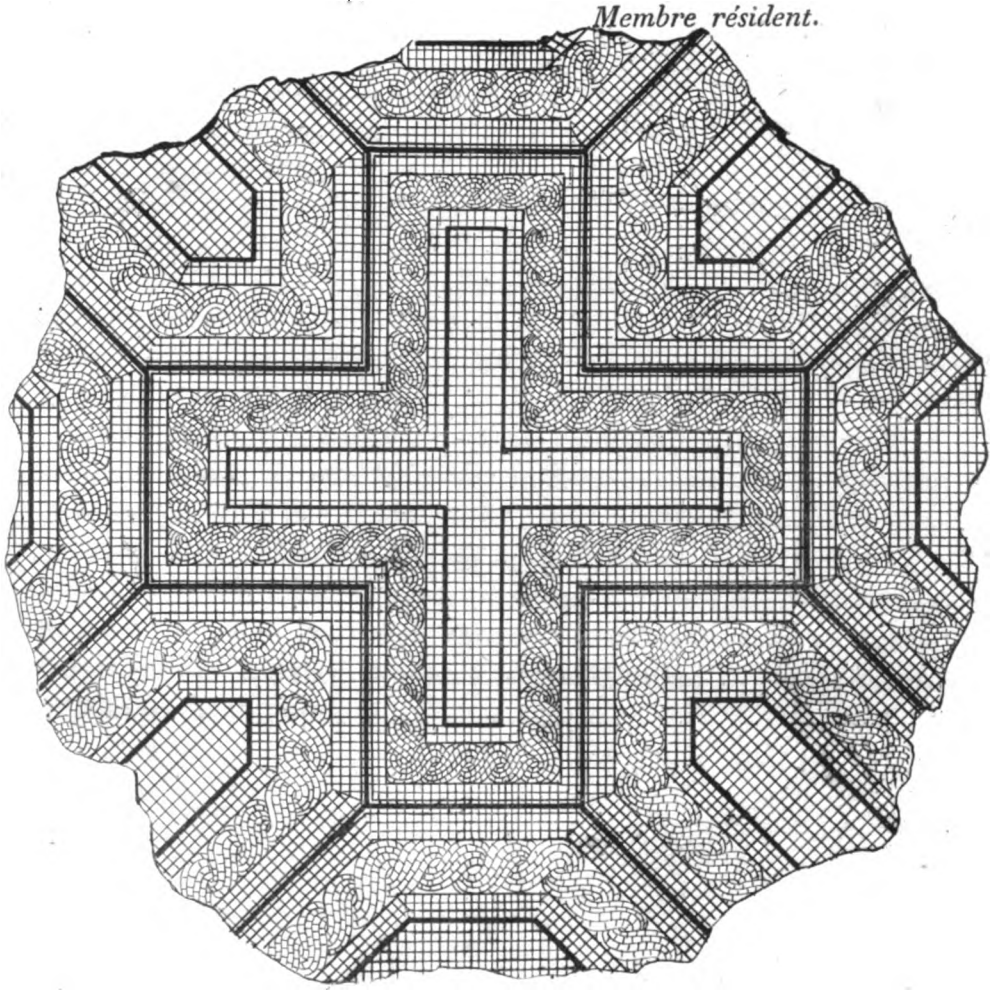

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

DEUX INSCRIPTIONS

ORIENTALES.

L'USAGE des inscriptions contenant des maximes de morale date d'un temps très-reculé. Les Grecs apprécièrent de bonne heure l'avantage qu'ils pouvaient retirer des sentences de leurs poètes. Ils les faisaient apprendre à leurs enfans, parce qu'ils les regardaient comme pouvant servir de règle pour les mœurs. Chez les Gaulois, *César* dit qu'on en usait de même envers la jeunesse. A l'époque de la renaissance des beaux-arts, ce goût fut à l'excès. On en voyait dans les maisons des particuliers, sur les portes, aux embrâsures des fenêtres, ainsi que sur beaucoup de tableaux. Nos temples en offraient aussi en grande quantité, et le cénobite ne faisait point un pas, sous les voûtes silencieuses du monastère, qu'il n'aperçût tracé partout de quoi entretenir ses pieuses méditations; car les murs des cloîtres et des cellules en étaient couverts.

Pour satisfaire la manie des citations, on fouilla non-seulement dans les livres sacrés, et chez les pères de l'église, mais encore dans les ouvrages profanes des poètes et des philosophes. Toutes les pensées qui rappelaient à l'homme l'amour de la vertu, ou qui pouvaient lui inspirer l'horreur du vice, furent extraites des ouvrages des hommes de génie, la gloire des temps antiques. Ainsi les Grecs et les Latins fournirent des sentences propres à former le cœur, en même temps qu'elles ornaient l'esprit.

Digitized by Google

Les Orientaux adoptèrent cette coutume dès le commencement du mahométisme, et celui qui jeta les fondemens de cette religion faisait graver sur ses armes le passage de l'Alcoran, *le secours vient de Dieu.* Ses disciples suivirent le même exemple.

Les mosquées et les palais furent ornés d'inscriptions en vers arabes. Les passages de l'Alcoran sont principalement cités dans presque toutes les circonstances. Bientôt la superstition, cette fille de l'ignorance et de la barbarie, se servit des sentences comme des talismans, dont les vertus étaient un préservatif contre toute sorte de dangers. Elle les fit graver sur l'armure des guerriers, et broder sur *l'alem* ou étendart des hordes de Tartares, qui le sabre d'une main et l'alcoran de l'autre prétendaient soumettre tout l'univers à la loi de leur faux prophète.

En général leurs inscriptions sont en arabe ; c'est la langue sacrée, et celle dont les savans font le plus d'usage. *Sir William Jones*, dans ses commentaires sur les poésies asiatiques, montre toute la richesse de cette langue. Il observe cependant que ses nombreux synonymes, ne sont pour la plupart que de simples épithètes.

M. Reinaud, membre de l'Institut, et l'un des savans de nos jours les plus instruits dans les langues orientales, eut la complaisance, lorsqu'il passa dernièrement à Toulouse, de me donner la traduction des deux inscriptions qui se trouvent sur les objets que j'ai l'honneur de présenter à la Société. L'usage de revêtir les armes d'inscriptions pieuses remonte, dit cet auteur, dans son ouvrage sur les monumens musulmans, aux premiers temps de l'islamisme.

Peu de nations sont aussi prévenues que les musulmans en faveur des sciences occultes telles que l'astrologie, la cabbale, etc. Les Persans ont surtout une grande confiance en toutes ces superstitions. Ils ne font jamais la moindre affaire sans avoir consulté si le moment est favorable ; car le *dies fati aut nefati* des Romains est pour eux de la plus grande importance (1). Le roi de Perse actuel *Fatey Aly Scah* a, dit-on, une si grande confiance dans les prédictions de

(1) Voyage de Franklin, pag. 119.

Digitized by Google

son astrologue, qu'il resterait dix ans chez lui, sans oser sortir, si ce charlatan l'exigeait. Cependant c'est un homme d'esprit. Son fils *Abba Mirza*, prince héréditaire, est loin de partager une pareille faiblesse. Si par politique il est obligé de faire consulter l'almanach par l'astrologue qu'il a près de lui, il est sûr qu'il ne sera pas contrarié dans ses desseins, d'après certaines mesures, un peu violentes, qu'il a prises à ce sujet. On prétend qu'un jour il fit donner cinquante coups de bâton sur la plante des pieds à ce malheureux, qui s'était avisé de n'avoir pas trouvé l'heure propice pour un voyage qu'il voulait entreprendre; depuis cette époque l'astrologue ne fait plus de prédictions contraires aux vœux du prince (1).

Il n'est presque pas d'occasions où les Musulmans n'emploient le secours des amulettes, et n'invoquent les génies, dont on voit un temple à la *Mecque* appelé *Mecdjed oûl dgnn*, bâti au même lieu où l'on prétend qu'ils apparurent à Mahomet. Quelques-uns portent la superstition jusqu'à croire qu'un génie invisible est attaché à chaque poil de leur barbe. Mais selon la plupart, rien n'égale la puissance du fameux sceau de Salomon, ou de son anneau, auquel tout ici bas est soumis. Leurs histoires et leurs contes ne parlent que des vertus de ce précieux talisman.

Non-seulement les gens de guerre ont coutume de faire bénir leurs armes, mais encore ils portent des amulettes pour se préserver des coups de l'ennemi. Il en est pour toute sorte de cas; ils en mettent à leurs chevaux, et aux autres animaux auxquels ils attachent un certain prix. Les Persans ne montent plus leurs chevaux, s'ils rendent du sang par le nez, si cet accident est occasioné par une chute ou blessure; ils se hâtent de les vendre à un vil prix, car c'est pour eux l'annonce de quelque grand malheur.

Si l'Islamisme porte vers cet abandon à la Providence auquel les Musulmans se livrent entièrement, peu de circonstances néanmoins se présentent sans qu'ils ne cherchent par toute sorte de moyens, à détourner les coups du sort. C'est par des invocations et autres frivolités

---

(1) Voyage en Perse, par Drouville, tom. II, pag. 12.

Digitized by Google

qu'ils s'efforçent d'éloigner autant que possible l'heure fatale, n'importe les jouissances que Mahomet leur promet dans son paradis. Voilà sans doute ce qui provoque ce grand nombre d'inscriptions en forme d'humbles prières adressées au Tout-Puissant que l'on retrouve sur presque tout ce qui est à leur usage. Un des objets les plus curieux dans ce genre est certainement la chemise qu'avait à sa mort le grand visir *Kara Mustapha*. On sait qu'après avoir été battu par Jean Sobieski, roi de Pologne, et forcé de lever le siége de *Vienne* en 1683, il fut étranglé d'après les ordres de Mahomet IV. Cette chemise est carrée et semblable au surtout de même forme que les Arabes nomment *Aba*. On y voit de tous côtés des nombres talismaniques, des formules de conjurations et de prières. Ce monument qui prouve qu'il n'y a pas de folie dont les hommes ne puissent être atteints, fut tiré du tombeau du visir à *Belgrade* et envoyé à *Vienne* où il est conservé sous verre dans une des salles de l'arsenal. M. de *Hammer* a donné une explication des caractères tracés sur cette chemise dans le Bulletin des sciences historiques, n° 5, mai 1831.

Dans les deux inscriptions qui font le sujet de cette notice, il en est une dont les lettres sont incrustées en or sur un casque d'acier, et l'autre en bronze ciselé sur une coupe du même métal. Le casque (Pl. XXII, Fig. 1.) paraît avoir été fabriqué en Egypte ou en Syrie, sous la domination des Sultans mamelouks, entre le XIII.e et le XV.e siècle de notre ère. Sa forme est ronde et d'un acier de bonne trempe. Dessus et tout autour sont incrustés, en or, des ornemens et des sentences arabes. Il est garni d'un appendice de mailles de fer, recouverte d'étoffe. Ces mailles garantissent le cou et les tempes. Le devant de la figure est à l'abri des coups de sabre par une lame épaisse d'acier qui tombe perpendiculairement sur le devant, et qui peut se hausser, se baisser ou se fixer à volonté, par le moyen d'un vis de pression. Cette lame remplace à peu près la visière des anciens casques de nos hommes d'armes. Sur la tapisserie de la reine *Mathilde*, représentant l'expédition de Guillaume-le-Conquérant contre *Harold*, en 1066, tous les guerriers des deux partis ont sur le devant de leurs casques des lames qui leur servent de nasal. On trouve dans les *Monumens de la Monarchie française*, par *Montfaucon*, tous les détails de cette

Digitized by Google

expédition, copiés d'après cette célèbre tapisserie, que M. *Roquefort* prétend n'avoir pas été brodée par *Mathilde*, femme de Guillaume, mais par *Mathilde*, fille de *Henri I^er^*, roi d'Angleterre, en 1100.

Ce fut à la citadelle du *Caire* que ce casque fut trouvé, et envoyé par le commandant au général *Dugua* qui, lorsque l'armée française revint d'Egypte, le mit au nombre des objets précieux qu'il rapporta de ces contrées.

Je crois que c'est actuellement le cas de prier la Société de ne pas oublier que je dois, non seulement au savant orientaliste M. Reinaud, la traduction des deux inscriptions, mais que j'ai pris dans son ouvrage ce qui m'a paru se rapporter à mon sujet. Il m'eût été très-difficile de puiser à une meilleure source. Ainsi, d'après ce savant, je dirai que, sur les bords extérieurs du casque, on lit le verset appelé du Trône (Fig. 3). C'est le passage le plus considérable de l'Alcoran, et que les Musulmans regardent comme un de ceux qui portent le plus de bonheur. Le verset est précédé des mots : *Au nom de Dieu clement et misericordieux*, paroles que les vrais croyans ont coutume de prononcer avant de rien entreprendre (1). Voici la traduction du verset :

« Le Dieu au-delà duquel il n'y en a pas d'autre, vit et subsiste » par lui seul. Il n'est pas sujet au dormir et au sommeil. A lui seul » appartient ce qui est au ciel et sur la terre. Qui pourrait intercéder » auprès de lui, si ce n'est par un effet de sa volonté. Il connaît l'a- » venir aussi bien que le passé, et nul ne possède de la science que » ce qu'il veut bien accorder. Son trône embrasse les cieux et la terre, » et il les conservera l'un et l'autre sans peine. Lui seul est grand et » sublime. »

Au-dessus de cette inscription sont neuf médaillons (Fig. 2). Dans le premier l'on trouve les mots *au nom de Dieu*, qui font partie de la formule de prière citée plus haut. Mahomet (2) disait que ces pa-

(1) Monum. musul., tom. II, pag. 3.

(2) Idem, tom. II, pag. 3.

Digitized by Google

roles peuvent, à elles seules, faire le salut du genre humain tout entier. Dans les autres huit médaillons sont les noms des Sept Dormans, et de leur chien ; car ce fidèle compagnon de l'homme, ce véritable ami qui n'abandonne jamais son maître dans le malheur, joue un grand rôle dans cette circonstance, aussi les Musulmans ont-ils pour celui-ci une certaine considération.

(1) Les noms des Sept Dormans, en arabe, sont : *Maksilimina*, *Yamlikha*, *Marnous*, *Messilyha*, *Dabarnous*, *Sabarnous*, *Cofasthethous*, et *Kitmir*, nom du chien. Dans le martyrologe on les a nommés *Maximilien*, *Malchus*, *Martinien*, *Denys*, *Jean*, *Serapion*, et *Constantin*. Les Musulmans ont la plus grande dévotion pour ces noms. On les trouve sur les casques, les livres et autres objets. Ils les regardent comme de puissans talismans. On trouve leur histoire dans l'Alcoran, et M. Reinaud la rapporte dans son ouvrage sur les monumens musulmans comme il suit (2) :

« On entend communément par les Sept Dormans, sept chrétiens » du III.e siècle de notre ère, lesquels furent mis à mort pour la foi » de *Jésus-Christ*. Cet événement eut lieu à *Ephèse*, en Asie mineure, » sous le règne de l'empereur *Dèce*. L'église en célèbre la fête le 27 » juillet. Plus de deux siècles après, vers l'an 479 de notre ère, leurs » corps ayant été trouvés dans une caverne où ils avaient été enfermés, on les en retira et on les exposa à la vénération des fidèles. La » légende, en parlant de leur mort, avait dit, suivant la formule, » qu'ils s'étaient endormis dans le Seigneur. Le vulgaire prit occasion » de là pour dire que ces saints martyrs n'étaient pas morts, qu'ils » s'étaient cachés dans la caverne où ils s'endormirent, et qu'ils se réveillèrent enfin au grand étonnement des spectateurs. Telle est l'origine de l'histoire des Sept Dormans. On montre encore à *Ephèse* » l'endroit où le prétendu miracle s'est passé. Comme un chien avait » accompagné ces sept martyrs dans leur retraite, on lui fit partager » la célébrité de ses maîtres ; et l'on suppose qu'il était resté pendant

---

(1) Tom. II, pag. 60.

(2) Idem, pag. 184.

Digitized by Google

» tout le temps sans boire et sans manger, uniquement occupé de la » garde de leurs personnes.

» Le bruit de ce prodige ne tarda pas à se répandre dans tout l'O- » rient ; ainsi qu'il arrive d'ordinaire, chacun voulut y ajouter quel- » que chose du sien. Mahomet n'a pas dédaigné d'en faire mention » dans son Alcoran. Il nous représente ces sept confesseurs de la foi, » comme profondément endormis, et leur fidèle gardien, couché à » l'entrée de la caverne, les jambes de devant étendues, l'œil fixe, » et veillant à la sûreté de ses maîtres. Mais il n'ose pas décider si ces » martyrs de la foi chrétienne vivaient sous les anciens Pharaons, ou » sous leurs successeurs, si leur sommeil dura neuf cents ans ou un » peu moins.

» Les Persans célèbrent tous les ans la fête des Sept Dormans. Leurs » noms sont devenus de précieux talismans, avec lesquels on a cru se » mettre à l'abri des coups du sort. On n'a pas oublié leur chien, et » pour le récompenser de son zèle, on lui a confié, ainsi qu'à *Kheder* » et à *Elie*, la garde des lettres missives et des correspondances. On » lui a même donné l'entrée du paradis avec le bélier d'*Abraham*, » l'âne de *Balaam*, l'âne sur lequel Notre-Seigneur, le dimanche des » Rameaux, entra dans Jérusalem, enfin la jument sur laquelle on » prétend que Mahomet monta miraculeusement au Ciel. »

C'est de là que le moraliste Sa-Ady, qui florissait il y a environ 560 ans, et l'un des écrivains dont les Persans font le plus de cas, prend occasion de recommander la bonne compagnie. En effet, si le chien, pour être en société avec quelques animaux privilégiés, est entré au paradis, quel avantage l'homme ne retirera-t-il pas d'avoir fréquenté ceux que leurs vertus appellent au séjour des bienheureux ?

Vers le milieu du casque sont encore des médaillons où se lisent le nom de Dieu, et les différens noms que les Musulmans ont donnés à Mahomet, tels que *ô Mohammed*, *ô louable*, *ô louant*, *ô loué !* et quelques expressions analogues qu'il a été impossible de déchiffrer.

Ici se termine ce que j'avais à dire concernant les caractères arabes qui se trouvent sur le casque, devenu monument historique. Il nous rappelle les hauts faits d'armes des Français dans un pays où, cinq siècles auparavant, la famine et la peste, sous un ciel de feu, moisson-

Digitized by Google

naient une partie des croisés, tandis que le glaive des Sarrasins mettait un terme à la misère des autres. En vain les chevaliers français, parmi lesquels on distinguait ceux qui combattirent sous la bannière des comtes de Toulouse, voulurent-ils opposer à ces fléaux leur constance et leur audace; il fallut subir les lois d'une cruelle destinée, et mourir loin de la patrie. Mais détournons nos regards d'un tableau si affligeant, et parlons maintenant de la coupe en bronze et de l'inscription persane qu'on y remarque. (Voyez la vignette où la coupe est représentée de moitié grandeur. — Fig. 1).

Quoique les princes et les grands des pays orientaux se servent ordinairement de vases d'or et d'argent, il est cependant d'un usage général de n'avoir que des coupes en bronze ou en verre, ce qui devient une obligation d'après les paroles de Mahomet : *Quiconque*, a-t-il dit, *boit dans des vases d'or ou d'argent, servira d'aliment au feu de l'enfer.*

Cette terrible menace n'a jamais produit un grand effet à la cour des rois de Perse. Si l'on en croit le célèbre voyageur *Pietro della Valle*, l'or était la seule matière de la vaisselle qui parut dans un repas qu'il fit en 1618 chez le monarque persan. Un page lui présenta une coupe d'or toute unie, sans anses et sans pieds, contenant peu, mais très-pesante. Tandis qu'il la tenait, l'échanson y versait du vin d'une grande carafe d'or. Toute cette vaisselle était sans ornemens et sans cette grâce dans les formes que nous donnons ordinairement à de pareils ouvrages. Cependant au sujet d'un banquet royal où il assista, il parle de grandes tasses à boire de mille façons différentes, chargées de pierres précieuses, et quelques-unes particulièrement ornées de diamans, dont l'éclat, à la lumière des flambeaux, produisait un effet admirable. Le roi actuel conserve encore l'usage de la vaisselle d'or, et il est le seul. Chez les particuliers, les boissons ne se servent plus aujourd'hui que dans des bocaux, près desquels on met de grandes cuillers de bois fort minces et très-artistement faites, dont les manches sont longs d'environ dix-huit pouces. Chaque bocal a la sienne, et elles servent à puiser et à boire. Il y a en a de différente capacité. Mais celles dont on se sert habituellement tiennent un bon verre de table, quoiqu'il y en ait aussi qui contiennent le double.

Digitized by Google

C'est aux voyageurs modernes, et principalement au colonel Drouville, que j'ai emprunté ces détails (1).

Le peuple qui, de tous les temps, a respecté beaucoup plus que les Grands Seigneurs les préceptes de l'alcoran, se sert de coupes en cuivre. Celles en verre ne sont pas aussi fréquemment employées à raison de leur transparence. Elles pourraient souvent découvrir une transgression à la loi de leur prophète qui défend de boire du vin. Les tasses sont rondes et sans anses, comme on a pu le remarquer dans la description qu'en fait *Pietro della Valle*. Cette forme semble être prescrite par Mahomet lui-même; car il dit, en parlant du bonheur dont jouiront les vrais croyans dans l'autre monde, qu'il y aura pour les bienheureux des lits où ils seront assis à côté des Houris, et où il leur sera servi du vin dans des coupes, sans anses, qui pourront être prises par tous les bouts, ce qui sera sans doute très-commode pour les prédestinés (2). Chez les musulmans toutes les coupes ne servent pas pour boire. Il en est qui sont particulièrement destinées à des opérations magiques, ainsi que des miroirs et des plats. La coupe que j'ai l'honneur de présenter à la Société n'est pas de ce nombre, elle a été faite pour contenir de l'eau, on n'y voit aucun signe cabalistique; elle n'est ornée que de rameaux (Fig. II).

L'eau, cet élément si nécessaire à l'homme, surtout dans des climats brûlans comme ceux qu'habitent en général les musulmans, est d'autant plus précieuse qu'elle est rare; aussi trouve-t-on, dit le chevalier *Chardin*, des hommes, sur les chemins et dans les rues, portant sur leurs épaules des outres de cuir pleines d'eau, et qui, une coupe à la main, invitent les passans à se désaltérer.

L'inscription qu'on lit sur les bords de la coupe est persane (Fig. III), et en caractère arabe cursif. Les persans modernes ont abandonné leurs caractères propres pour ceux des arabes : les vers sont empruntés à deux ghazeles (odes) du célèbre poète persan *Hafiz*,

---

(1) Voyez Drouville, tom. I, pag. 121.

(2) Mon. Musulmans, tom. XI, pag. 454.

Digitized by Google

surnommé l'Anacréon de l'Orient. C'est sur son tombeau, aux environs de *Schiraz*, que, tous les jours encore, les jeunes gens vont réciter ses vers, et faire en son honneur de copieuses libations, avec le fameux vin de cette contrée, appelée avec raison le Paradis Terrestre. Cependant non loin du mausolée serpente le ruisseau de *Rokn-ábád* si vanté par le poète, et dont l'eau douce et claire mérite qu'on en fasse un cas particulier.

Voici le sens de l'inscription, communiquée par M. Reinaud :

1.re

« Echanson, lève-toi et présente la coupe.
Jette la terre sur les peines de la vie. »

2.e

« Celui qui tient la coupe dans la main
Possède la puissance de *Gemschid*.
L'eau à l'aide de laquelle *Keder* obtient la vie
Cherche-la au cabaret dans la coupe. »

Il est facile de voir que le style poétique persan ne paraît pas approcher beaucoup de celui des nations européennes par la pureté des idées et des expressions ; pourtant il me semble qu'il est peut-être nécessaire de donner quelques explications au sujet de cet *Hafiz*. C'est un des écrivains orientaux qui se sont le plus distingués dans le langage mystique. Ses odes qui ne respirent que l'amour et le vin, et où se trouvent des idées charmantes, sont regardées par certains dévots musulmans (1) comme les élans d'une ame enflammée de l'amour divin ; aussi les lisent-ils pour ranimer leur ferveur.

Les Persans se servent de l'expression, jeter la terre sur les peines

(1) Voyage de Franklin, pag. 66.

Digitized by Google

de la vie, comme nous disons, par métaphore, noyer les peines de la vie. Le puissant *Gemschid* fut un des premiers souverains qui releva la monarchie persane, et lui donna des lois. C'est à lui que les orientaux attribuent la découverte du vin, qu'il appelait doux poison. Ils le regardent comme le fondateur de ce fameux palais qu'ils nomment *Tchehel-Minar*, dont on voit les ruines parmi celles de *Persepolis*.

Ce prince monta sur le trône, huit cents ans environ avant l'ère chrétienne. L'on croit que sous son règne l'astronomie prit naissance; il passa chez beaucoup de persans pour un grand magicien: c'est ce qui lui fit donner le surnom de *Dinbiend*, qui, selon *Pietro della Valle*, signifie lien du diable, parce qu'il avait, dit-on, un pouvoir absolu sur les malins esprits, que les mahométans nomment *Gin* ou *Jin*. Ils sont mâles ou femelles, et regardés comme d'une substance bien inférieure à celle de *Schaitan*, le chef des diables. Plusieurs histoires persanes rapportent que ce prince voulut que l'on fît un grand nombre de statues à son effigie pour être envoyées dans les différentes parties de son royaume, et qu'il ordonna à ses sujets de les adorer. D'autres assurent qu'il fut détrôné, et qu'il passa le reste de ses jours errant et fugitif. Enfin, il en est de l'histoire de ce prince comme de tant d'autres qui datent d'une époque si reculée que ce n'est plus que vague et incertitude.

Quant à Keder (1) c'est un personnage sur lequel les orientaux ne sont pas d'accord. Les uns le confondent avec *Elie ;* les autres prétendent que c'est l'ame d'*Enoch*. Ils font dériver son nom d'un mot arabe qui signifie *toujours vert*. Ils supposent qu'il n'est pas mort, et qu'il a bu à une fontaine que les auteurs arabes nomment *la source de la vie*, et les Persans *l'eau de la vie*. On dit que cette fontaine de Jouvence est aux extrémités de l'Orient, dans les contrées appelées le Pays Ténébreux. Keder est le seul, dit-on, qui s'y soit désaltéré.

Je terminerai en faisant observer que la coupe fut portée *d'Alger*. Ce meuble appartenait, selon toute apparence, à quelque turc ou arabe. Elle aussi peut, à juste titre, faire partie du trophée à élever en

---

(1) Mon. Musulmans, tom. 1, pag. 169.

Digitized by Google

mémoire d'une de nos conquêtes les plus glorieuses. La prise *d'Al Djezaïr* (la Ville Maudite), ne prouve-t-elle pas à l'Europe que ceux qui nous succèdent dans la carrière des armes, n'ont point dégénéré des vainqueurs d'Aboukir ?

L. DUBARRY, Lieutenant-Colonel en retraite,

Membre résident.

1 ساقیا برخیز و درده جام را ❁ خاک بر سر کن غم ایام را
آنکس که بدست جام دارد ❁ سلطانی جم مدام دارد
ابی که خضر حیات از او یافت ❁ در میکده جو که جام دارد

2

3 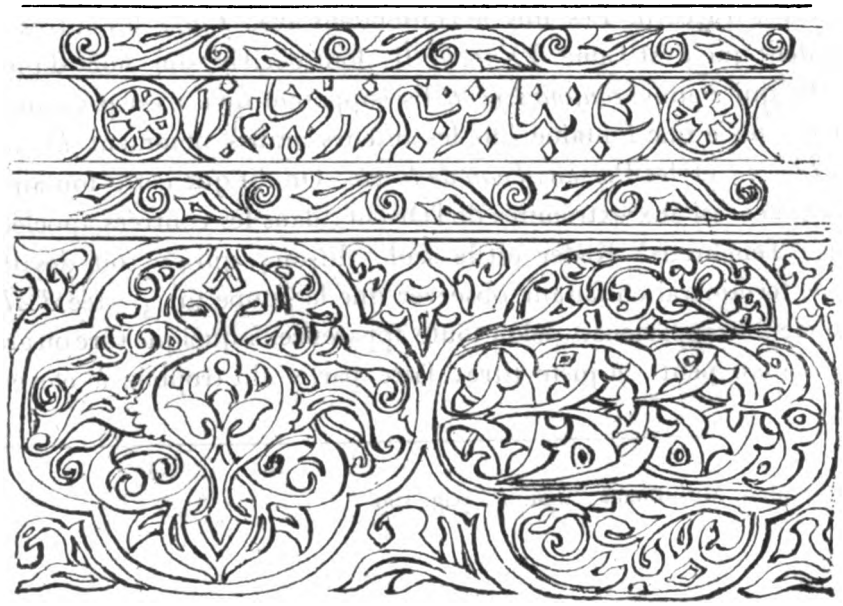

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR QUELQUES

MONUMENS INÉDITS

REPRÉSENTANT

CLAUDE LE GOTHIQUE, NERA PIVESUVIA,
ET LES DEUX TETRICUS.

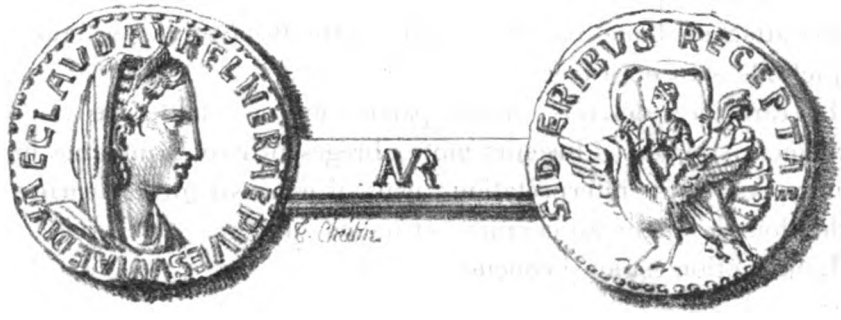

Les inscriptions découvertes à Nérac ont restitué, en partie, l'histoire d'un règne qui ne fut pas sans gloire, et sur lequel on ne possédait que quelques pages, peut-être inexactes. Ces précieux monumens n'étaient pas cependant les seuls qui, dans nos provinces, conservaient le souvenir de Tetricus ; on en avait déjà retrouvé plusieurs à *Casinomagus*, près de Lombez et de Samatan, et à *Lugdunum Convenarum*, aujourd'hui St-Bertrand de Comminges. Un heureux hasard en a fait recueillir, depuis peu, un petit nombre d'autres, et c'est sur

Digitized by Google

ces derniers objets que je hasarderai dans ce mémoire quelques légères conjectures.

Le premier de ces monumens (1) et le plus important de tous, est en marbre blanc des Pyrénées; il a un peu plus de 71 centimètres de long, sur moins de 50 de haut. Son épaisseur est médiocre. Il est cassé en deux portions inégales. Sur l'une de ses faces est une inscription en huit lignes, dont les caractères, assez beaux, indiquent cependant par leurs formes, par leurs liaisons, par leur hauteur différente, l'époque à laquelle ils furent tracés. Ils sont d'ailleurs d'une conservation parfaite : seulement, dans la partie inférieure du marbre, deux excavations profondes ont été pratiquées au ciseau, à des distances égales des côtés latéraux, sans doute pour fixer des liens en fer. Il est à croire que ces excavations qui ont fait disparaître quelques lettres de la dernière ligne, et coupé, en partie, cinq autres lettres de la ligne précédente, étaient recouvertes de petites plaques de marbre, sur lesquelles on avait gravé ce que le ciseau avait dû enlever pour attacher d'une manière solide cette inscription au mur dans lequel elle était encastrée.

Les caractères détruits, soit en partie, soit en totalité, peuvent être facilement suppléés. Plusieurs mots abrégés offriront quelques incertitudes pour leur interprétation; mais il est aussi sur ce marbre des sigles dont la valeur est connue, et même vulgaire.

L'inscription est ainsi conçue :

NEPTVNO DEO MAX. DIIS DEABVSQ. MARIS
SPONS. AVGVSTI IMP C. TETRICVS. P. F. PAT. PATRIAE
PONT. MAX. TERR. MAR. Q. INVICTVS. TRIB POT. III
COS IIII AVG. DOM. ET LABR. SAC. S. CONL. TEMPLVM
DEDICAVIT ET DE REIPVB PERDVELE EREXIT DES. NVM
V. S. L. M. SACELLVM DIVAE NERAE VXORIS. M. A CLAVDII
AVG. SORORIS FIL. C. PIVES. TETRICI PRINC. IVENTVTIS C
AESARIS M.... RI SIDER. OCEAN. Q. RECEPT...E. IVNCXIT.

---

(1) Planche XXIV.

Digitized by Google

Il me paraît nécessaire de l'examiner avec soin.

1re *ligne.* Elle n'offre aucune difficulté : NEPTVNO DEO MAX*imo*, DIIS DEABVSQ*ue* MARIS.

2e *ligne.* Je crois pouvoir lire : SPONS*oribus* AVGVSTI, et cette interprétation est confirmée par l'examen de quelques monumens. Je ne citerai ici que deux médailles de Commode (1), et une de Postume (2). Sur les premières on lit : IOVI OPTIMO MAXIMO SPONS. AVG. — IOVI O. M. SPONSOR. SEC. AVG. Sur la dernière : I. O. M. SPONSORI SAECVLI AVG.

3e *ligne.* TERR*a* MAR*i*Q*ue* INVICTVS. L'épithète *d'Invincible* a été donnée très-souvent, surtout au superlatif (*invictissimus*), aux Empereurs Romains. Il serait inutile de citer à ce sujet les nombreux exemples qu'on en retrouve sur les monumens (3). Auguste est nommé *Terra Marique Victor* dans une inscription découverte à Rome (4).

4e *ligne.* DOM ET LABR. SAC. S. CONL. Il n'y a pas de doutes à former sur l'explication des deux premiers mots ; il faut lire DOM*um* ET LABR*um*. Les mots abrégés SAC. S. CONL. qui viennent ensuite offrent quelques difficultés. Faut-il lire SAC*rum* dans la première abréviation, ou doit-on ne reconnaître dans les divers sigles que l'indication des mots SAC*erdotibus Sacris ?* le mot abrégé CONL est écrit ainsi, sans doute pour COLL, comme CONL*apsus* pour COLL*apsus*, CONL*ativus* pour COLL*ativus*, etc. Ici on doit lire apparemment CONL*ocavit*, pour COL*locavit*.

5e *ligne.* Ici se présentent de nouvelles difficultés, surtout relativement au mot abrégé PERDVEL. En considérant le marbre avec soin, on voit que ce mot PERDVEL, qu'il faut completter, a un E

---

(1) M. Mionnet, *de la Rareté et du prix des médailles Romaines*, tome I, page 263.

(2) *Ibid.* tome II, page 68.

(3) Consultez entr'autres Recueils d'inscriptions celui de Gruter, pages CLII, 4; CLXV, 1; CCLXXXIII, 6; CCLXXXVIII, etc.

(4) Gruter, CCXXVII, 1.

Digitized by Google

de plus, et que le graveur l'a parfaitement indiqué, en doublant le caractère qu'il a joint à la lettre L. Il paraît donc indispensable de satisfaire à cette donnée. On pourrait y parvenir en lisant PERDVEL*ion*E. Le sens serait clair, et la condition imposée par les deux E entièrement remplie.

DES. NVM. pourrait facilement s'expliquer, en supposant que le graveur s'est trompé en plaçant un point entre DES et NVM, et qu'il aurait dû mettre ce signe après DE. On aurait lu alors DE *Suis* NVM*mis*, expression moins usitée, il est vrai, que celle *De Sua Pecunia*, mais qui n'est pas sans exemple. J'ai d'abord lu ainsi, et ce sens me paraît encore convenable. Néanmoins, en voyant avec quel soin cette inscription est gravée et l'attention apportée par l'artiste pour qu'on ne se méprenne pas sur le sens de tel mot qu'il a été forcé d'abréger, je serais porté à croire que l'on peut lire, avec un de mes honorables collègues, au lieu de: DE *Suis* NVM*mis*, DES*ignatis* NVM*inibus*.

6e *ligne.* Elle ne contient ni sigles, ni abréviations difficiles. Les quatre lettres V. S. L. M. terminent le premier paragraphe de l'inscription, et expriment cette formule : *Votum Solvit Lubens Meritò*, que l'on trouve sur presque tous les monumens qui indiquent l'accomplissement d'un vœu.

7e *ligne.* Le premier mot abrégé AVG., qu'il faut lire AVG*usti*, se rapporte évidemment à l'empereur Claude II. On supplée facilement à ce qui manque à cinq des lettres qui forment cette ligne, et on lit : SORORIS FIL*iæ*, C*aii* PIVES*uvii* TETRICI PRINC*ipis* IV*v*ENTVTIS. Mais ici il faut remarquer que le graveur a inscrit la lettre N de *Principis* dans le C de ce mot, et que l'artiste a mis IVENTVTIS pour IVVENTVTIS. Nous avons d'autres exemples de cette manière de tracer ainsi ce dernier mot, soit dans l'Aquitaine, soit dans les contrées limitrophes. M. le baron Chaudruc de Crazannes a vu sur un marbre conservé à *Aginnum* des *Nitiobriges*, ou Agen, le mot IVENES pour IVVENES; il a trouvé aussi IVENTVS pour IVVENTVS dans une inscription découverte à Massencôme. Les Gaulois prononçaient *jouventous*, ou, à la manière aquitanique, *houentous* : ainsi, le son du deuxième V se perdait ou devenait presque insensible.

Digitized by Google

C'est à cette cause que je crois pouvoir attribuer l'absence de cette lettre dans le mot IVVENTVTIS de notre inscription. Le C, qui termine la ligne, est l'initiale du mot *Cæsaris*, dont les autres élémens se retrouvent au commencement de la dernière.

8e *ligne*. En prenant à la fin de la ligne précédente la lettre C, on lira CAESARIS MATRI, SIDER*ibus* OCEAN*oQue* RECEPT*ae*, IVNCXIT. On voit que Tetricus avait uni au temple de Neptune et des autres déités des mers, un *Sacellum* consacré à Nera, sa femme, fille de la sœur de Marcus Aurelius Claudius, Anguste (1), mère de Caius Pivesuvius Tetricus, Prince de la jeunesse, et César.

Nous avons déjà vu dans les inscriptions de Nérac que, selon la formule adoptée pour les femmes de la famille impériale, Nera avait été *reçue dans les Astres* (2). Cette manière de parler, pour indiquer la consécration, est quelquefois employée sur les médailles, où l'on se sert d'une légende composée des mêmes mots que l'on retrouve dans nos inscriptions. Nous verrons bientôt cette légende reproduite sur un monument numismatique, dont le seul exemplaire connu, jusqu'à ce jour, nous a été confié.

Mais en lisant SIDER*ibus* OCEAN*oQue* RECEPT*ae*, on ne peut s'empêcher de remarquer une particularité fort rare, si même elle n'est pas unique, du moins dans les inscriptions de la Gaule. Nera Pivesuvia, reçue dans les astres, dans les cieux, l'est aussi dans la demeure de l'Océan..... Un hymne Orphique, et Homère, appellent *Oceanus*, *le père de tous les Dieux*. M. Mongez (3) dit que, suivant Homère encore, les dieux faisaient de fréquens voyages pour aller visiter l'Océan. Dans l'Iliade, Junon va aux extrémités de la terre, trouver l'Océan et Thétys, *dont tous les dieux descendent*, et qui élevèrent sa jeunesse (4). D'après cette croyance, attestée par le plus grand poète de l'antiquité, on ne doit pas être étonné de lire sur ce marbre que

---

(1) Claude II, surnommé le *Gothique*.

(2) *Suprà*.

(3) Diction. d'antiq., tom. IV.

(4) *Iliad.* XIV.

Digitized by Google

Nera Pivesuvia, comptée au nombre des déesses, et à laquelle on élevait un *Sacellum* attenant au temple des Dieux et des Déesses des mers, avait été admise, comme Junon, dans l'Océan, ou plutôt dans la demeure de ce Dieu. C'était ce qui pouvait le mieux indiquer sa consécration et son immortalité.

Je crois que l'inscription entière doit être lue ainsi :

NEPTVNO DEO MAX*imo*, DIIS DEABVSQ*ue* MARIS,
SPONS*oribus* AVGVSTI, IMP*erator* *Caius* TETRICVS, *Pius*,
[*Felix*, PAT*er* PATRIÆ,
PONT*ifex* MAX*imus*, TERR*a* MAR*i*Que INVICTVS, TRIB*unitiæ*
[POT*estatis* III,
CO*nSul* IV, AVG*ustus*, DOM*um* ET LABR*um* SAC*erdotibus*
[*Sacris* CONL*ocavit*, TEMPLVM
DEDICAVIT, ET DE RE*i*PVB*licae* PERDVELL*ion*E EREXIT, DE
[*Suis* NVM*mis*, ou plutôt, DES*ignatis* NVM*inibus*;
Votum Solvit Lubens Merito. SACELLVM DIVAE NERAE, *Marci*
[*Aurelii* CLAVDII
AVG*usti* SORORIS FIL*iae*, *Caii* PIVES*uvii* TETRICI PRINC*ipis*
[IV*v*ENTVTIS C
AESARIS *Matri*, SIDER*ibus* OCEAN*o*Que RECEPT*ae*, IVNCXIT.

Le sens de cette inscription est celui-ci :

« A Neptune, Dieu très-grand, aux Dieux et aux Déesses de la mer, protecteurs d'Auguste, l'Empereur Caius Tetricus, pieux, heureux, père de la patrie, grand pontife, invincible sur la terre et sur la mer, revêtu de la puissance tribunitienne pour la troisième fois, consul pour la quatrième, Auguste, a établi une habitation et un *Labrum* pour les prêtres sacrés ; et après avoir terminé les guerres qui agitaient la république, il a élevé et dédié le temple aux divinités indiquées, accomplissant ainsi le vœu qu'il avait fait. Il y a joint un Sacellum en l'honneur de la divine Nera, sa femme, fille de la sœur de Marcus Aurelius Claudius, Auguste, mère de Caius Pivesuvius Tetricus, Prince de la jeunesse, et César, reçue dans les Cieux et dans l'Océan. »

Digitized by Google

Venuti avait déjà remarqué que, sur plusieurs médailles de Tetricus, on a entouré de la légende VICTORI AVG, la poupe d'un vaisseau de guerre. « De là on peut croire, dit ce savant, qu'il avait remporté quelque avantage sur mer. » Sur une médaille du même empereur, on voit un cheval marin et la légende : NEPTVNO CONS. AVG. La soumission de l'Angleterre, plus tard celle de l'Afrique, le nom de *Britannique*, donné au jeune Tetricus, tout se réunit pour annoncer que des succès nombreux furent obtenus par les flottes de l'empereur des Gaules. Il avait besoin d'être puissant sur les mers ; il le fut, et de là vient sans doute sa reconnaissance pour les Dieux qu'il regardait comme ses *protecteurs*.

On voit que Tetricus avait établi un *Labrum* pour les prêtres du temple élevé par lui à Neptune, Dieu très-grand, et aux Dieux et Déesses des mers. Chez une grande partie des nations de l'antiquité, comme chez beaucoup de peuples modernes, l'usage des bains était une nécessité ; celui des purifications, des ablutions, un devoir sacré. Les empereurs croyaient faire ce qui était le plus agréable au peuple, en établissant de toutes parts des thermes dans la capitale du monde. Publius Victor dit qu'on en comptait trois cents. Pline le jeune (1) assure qu'ils s'étaient extrêmement multipliés : *quæ nunc Romæ ad infinitum auxére numerum.* Il y en avait plusieurs dans lesquels on trouvait de riches bibliothèques. Ammien Marcellin nous apprend qu'on ne pouvait qu'admirer leur nombre et leur grandeur : *admiranda est eorum amplitudo, numerus.* Il les compare à des provinces entières : *in modum provinciarum extructa Lavacra* (2). En général on divisait ces édifices en sept parties. L'*Apodypterium*, où l'on ôtait ses vêtemens ; le bain froid *Frigida lavatio*, ou λουτρων ; l'*Elæotherium*, ou la chambre où l'on se faisait frotter d'huile ; le *Propigneum*, ou vestibule de l'*Hypocaustum* ; l'Hypocauste, nommé aussi *Tepidarium* ou *Laconicum* ; le bain d'eau chaude, *Calida lavatio* ; enfin le lieu du rafraîchissement, ou *Frigidarium*. Dans sa munificence, Tetricus aurait pu faire construire, pour les prêtres de Neptune, des thermes de ce

(1) Lib. IV, epist. 8.

(2) Lib. XVI, chap. 6.

Digitized by Google

genre ; mais on peut douter qu'il l'ait fait, car l'inscription ne parle que d'un *Labrum*, d'une cuve, d'un bassin, en marbre, en bronze, en pierre ou en brique, peut-être même en plomb. C'est un monument pareil que le prêtre Silvinus avait établi à *Ussubium*, sans doute près du temple de la Déité tutélaire ou *Tutèle* de ce lieu. Silvinus occupait une place distinguée dans la hiérarchie sacerdotale, et il est probable que ce ne fut pas seulement pour satisfaire à des besoins hygiéniques qu'il fit établir ce *Labrum*, mais aussi pour servir à des purifications prescrites à ceux qui entraient dans le temple, ou qui étaient chargés de le desservir.

Le *Labrum* indiqué dans notre inscription, étant bâti pour des prêtres, a dû avoir l'usage que je crois pouvoir assigner, en partie, à celui d'*Ussubium*.

M. Th. Chrétin, correspondant de la Société Archéologique, et auquel on doit la connaissance de l'inscription que je viens de rapporter, croit qu'elle provient de Grizolles, bourg peu éloigné du lieu où l'on a découvert (1) depuis peu les ruines d'une belle *Villa*. Suivant lui, ces ruines seraient celles de l'habitation, *Domum*, bâtie par Tetricus pour les prêtres de Neptune et des autres dieux et déesses de la mer, et le *Labrum* qu'on y a retrouvé, ne différerait pas de celui que le même empereur avait fait établir (2).

Mais il faut laisser à l'un des auteurs de la découverte de cette *Villa* le soin d'en décrire en détail les ruines dans les *Mémoires de la Société Archéologique*, ainsi qu'il en a manifesté l'intention; il pourra d'ailleurs donner le plan entier de l'édifice, chose qui ne sera point sans importance.

Le monument, sujet principal de ce Mémoire, est double, c'est-à-dire que le côté opposé à celui où sont gravés les caractères dont j'ai tenté l'explication, offre aussi une inscription, et de plus un bas-relief précieux (3).

---

(1) Elle a été retrouvée par MM. J. Soulage et Escudier.

(2) Lorsque j'ai visité ces ruines, les fouilles commençaient à mettre à découvert un autre bassin ou *Labrum* de même forme, mais d'une plus petite dimension.

(3) Planche XXIII.

Digitized by Google

Là sont en effet quatre têtes de grandeur naturelle et une partie de leurs bustes. A gauche, on reconnaît Claude II (*Marcus Aurelius Claudius*), le frère de la mère de Nera ; sa tête est couronnée de laurier ; il porte le *paludamentum*. En regard, sont les têtes, couronnées aussi de laurier, des deux Tetricus, reconnaissables d'ailleurs d'après les médailles et surtout les portraits en marbre trouvés à Nérac. Au milieu d'eux, mais plus près de Claude, s'élève une branche d'olivier. Derrière les deux Tetricus, est une femme, portant un diadème et voilée. De son côté, dans la partie supérieure du marbre, est un papillon sculpté en relief : il est à l'extrémité d'une ligne dont le commencement a été emporté, et où on ne lit plus que :

....FIDESQ AVGG ET CAES....

Au-delà du papillon, sur la tête de la femme, il y a quelques restes d'un D et d'un jambage perpendiculaire.

Entre la partie postérieure de la tête de Tetricus *senior* et le profil de la femme voilée et diadémée, on voit ces caractères :

Θ III
V . S
ANNO
XXXI:

Ce bas-relief est sans doute un monument de l'alliance politique contractée entre Claude et les deux Tetricus, sous l'influence des souvenirs de la parenté qui existait entr'eux, et qui remontait au mariage de Claudia Aurelia Nera, fille de la sœur de Claude, avec Tetricus *Senior*.

Claude fut proclamé empereur immédiatement après la mort de Gallien, qui eut lieu vers le 20 mars de l'an 1021, ou 268 avant J.-C. Suivant les textes de différens historiens, combinés par le Nain de Tillemont et par d'autres, il paraît que Claude passa le reste de l'année à Rome ou dans l'Italie, et surtout qu'il ne fit aucune expédition dans la Gaule. Il établit de bonnes lois, gouverna avec justice et rendit aux troupes la discipline qu'elles avaient perdue et qui avait

Digitized by Google

fait leur principale force. Il fit aussi de grands préparatifs militaires ; les Goths étaient alors les ennemis les plus redoutables de la république, et l'année suivante il marcha contr'eux. La belle inscription découverte à Nérac et que j'ai le premier publiée, montre que les deux Tetricus ne furent pas étrangers à cette expédition, ou que du moins à cette époque ils étaient les alliés de Claude. Celui-ci, vainqueur des Goths, dans la haute Mœsie, en 1022, ou 269, dut poursuivre sur plusieurs points les débris de leur redoutable armée, et il acheva leur défaite en 1023, ou 270, sur le mont Hæmus. Il mourut la même année à Sirmium en Pannonie.

Tetricus avait pris la pourpre à Bordeaux depuis plusieurs mois, lorsque Claude fut salué empereur. L'alliance entre lui et l'oncle de sa femme dut être conclue, au plus tard, à l'époque où l'on apprit l'approche des Goths, apparemment vers les derniers mois de l'an 1021, ou 268 de l'ère chrétienne. La politique ordonnait impérieusement à Claude, ou de s'allier à son neveu, ou de le vaincre. Le premier parti était le plus sûr et le plus utile à l'état. Par là, le sang des légions était épargné : elles n'avaient plus à combattre que l'étranger qui menaçait les provinces. Tout entier au désir de repousser les Goths, Claude ne pouvait hasarder les destinées de la république, en s'engageant dans une guerre dont le résultat le plus certain était le ravage de quelques riches portions de l'empire, et la perte d'un grand nombre de braves soldats. Attaquer Tetricus, c'était en quelque sorte opérer une diversion en faveur des Goths. Claude II, dont la sagesse a été souvent célébrée par les historiens, dut, avant d'entreprendre une longue lutte contre les barbares, assurer la tranquillité intérieure de l'empire. Il ne pouvait mieux atteindre ce but qu'en contractant une alliance avec Tetricus, qui, maître de la Gaule, de l'Angleterre, peut-être même déjà d'une grande partie de l'Espagne, aurait poussé rapidement ses conquêtes jusqu'à Rome, tandis que Claude, engagé dans la Mœsie supérieure, n'aurait pu accourir assez tôt pour défendre la capitale. Claude s'avança en 269 contre les Goths. On peut donc croire que ce fut l'année précédente, c'est-à-dire durant celle de son avénement, (1021 ou 268), qu'il conclut une alliance politique avec Tetricus.

Digitized by Google

Les antiquaires avaient remarqué une médaille qui porte d'un côté la tête de Tetricus, et au revers celle de Claude (1); la présence de ces deux images sur la même médaille paraissait indiquer que, lorsqu'elle fut frappée, il existait des liens d'amitié entre ces souverains. On avait hazardé quelques conjectures à ce sujet : mais rien ne semblait venir à leur appui. Cependant une autre médaille, au type de Claude, et où il est fait mention de deux *Augustes*, pouvait servir à les fortifier. Cette médaille offre, au revers, l'image d'une femme tenant une palme et une corne d'abondance, et on lit autour cette légende : HILARITAS AVGG. La répétition de la lettre G, indique, comme on sait, qu'il est question de deux *Augustes*, et on ne peut reconnaître sous ce titre que Claude et Tetricus. Le premier n'eut pas en effet de collègue, si ce n'est ce dernier, avec lequel il partagea en quelque sorte le territoire de l'empire. Ainsi ce petit bronze, rapporté par M. Mionnet (2), est une autre preuve de l'alliance des deux empereurs, d'ailleurs si bien représentée par notre bas-relief. Les premiers caractères de la ligne gravée sur le haut de ce marbre n'existent plus. Cependant on peut croire qu'elle commence par le mot CONCORDIA, abrégé ainsi : CONCORD. Il y avait place pour ces caractères dans la partie du marbre qui n'existe plus. On pourra donc lire ici, en restituant ce qui manque aux autres mots abrégés, *Concordia* FIDES*Que* AVG*ustorum* ET CAES*aris*.

Remarquons, en passant, le double G qui désigne le mot *Augustorum*, comme sur la médaille citée par M. Mionnet, médaille où je crois retrouver un monument de l'alliance des deux empereurs.

Mais quelle est cette femme placée derrière les deux Tetricus ? Le papillon, symbole de l'ame, indique qu'elle a cessé de vivre. Le voile, le diadême paraissent annoncer sa consécration. La partie inférieure de la lettre D est au-dessus de sa tête, ainsi qu'un jambage perpendicu-

---

(1) Banduri. — M. Mionnet, *De la rareté etc. des médailles romaines*, tom. II, pag. 81.

(2) Ibid., pag. 98.

Digitized by Google

laire. L'inscription tracée entr'elle et la tête de Tetricus, offre quelques difficultés. Le Θ, *mortiferum theta* de Martial, indique que la personne, dont le nom suit, est morte; quelquefois ce nom est placé avant le Θ. On sait combien l'usage de ce signe est commun dans les inscriptions d'une partie de l'Aquitaine et de la Gaule narbonnaise. Il était extrêmement rare en Italie. Le chiffre III, placé plus loin que le *theta*, ne peut être expliqué d'abord et même en partie, qu'à l'aide de ce même Θ. Alors la femme voilée, et dont le nom fut, à ce qu'il paraît, gravé au-dessus de sa tête, aurait cessé de vivre trois années avant l'événement représenté; ce qui l'annonce d'ailleurs, c'est que l'on voit ensuite la mention de l'âge qu'elle avait alors, c'est-à-dire trente-un ans, ainsi qu'on le trouve sur la grande inscription, où il est fait mention deNera; et si le mot abrégé AN n'est pas ici gravé avant le *theta* Θ ni après le chiffre III, c'est qu'il n'aurait été séparé du mot ANNO, que par les deux lettres initiales V, S, et que l'élégance des formes lapidaires repousse les répétitions, de même que l'élégance du langage les évite avec soin.

Dans le système que j'ai cru devoir adopter, l'alliance de Claude et de Tetricus aurait eu lieu en 268 de J. C. ou 1021 de Rome. Si Nera, que j'ai cru devoir reconnaître dans cette femme voilée, était morte trois ans auparavant, c'est-à-dire en 1018, comme l'annonce l'inscription gravée sur le bas-relief, alors, en 1026, date de la grande inscription, il se serait écoulé huit années depuis son décès, et cela justifierait jusqu'à un certain point une partie de l'interprétation de ce monument. Mais ce qui pourrait la fortifier, c'est que dans toutes les inscriptions découvertes jusqu'à ce jour à *Lugdunum*, ou saint Bertrand, à *Casinomagus*, à Nérac, et dans celle qui nous occupe, ainsi que dans la légende du médaillon en or, dont j'ai placé une lithographie en tête de ce Mémoire, on ne lui donne point l'épithète d'*Augusta*, que portent ordinairement sur les médailles et dans les inscriptions les impératriees et les autres princesses, qui, après leur mort, ont constamment ce titre, uni souvent avec celui de *Diva*. Antonia (1), Agrip-

(1) Vaillant, Numis., Imp., tom. II, pag. 51.

Digitized by Google

pine (1), Domitille (2), Julie, fille de Titus (3), Domitia (4), Plotine (5), Marciane (6), Matidie (7), Julia Sabina (8), Faustine mère (9), Faustine jeune (10), Lucille (11), Crispine (12), Manlia Scantilla (13), Didia Clara (14), Julia Pia (15), Plautille (16), Julia Paula (17), Aquilia Severa (18), Julia Soemias (19), Julia Maesa (20), Orbiana (21) Mammea (22), Sabina Tranquillina (23), Otacilia Severa,

---

(1) Ibid., pag. 63, 64, 65.

(2) Ibid., pag. 99.

(3) Tom. I, pag. 37; II, pag. 106.

(4) Ibid., I, 43, II, 115.

(5) I, 53, II, 135, 136.

(6) I, 55, II, 137, 138.

(7) I, 55, II, 139.

(8) I, 69, II, 160, 161.

(9) I, 80, II, 172, 173.

(10) I, 87 et seq., II, 181, 182.

(11) I, 93, II, 183.

(12) I, 103, II, 200.

(13) I, 107, II, 208.

(14) I, 108, II, 209.

(15) I, 115, 118, 119, II, 244.

(16) I, 126, II, 269.

(17) I, 137, II, 290.

(18) I, 138, II, 292.

(19) I, 140, II, 293.

(20) I, 141, II, 294.

(21) I, 146, II, 301.

(22) I, 149, II, 302, 303.

(23) I, 163, II, 225.

Digitized by Google

(1), Etruscille (2), Salonine (3), etc., sont toutes honorées de l'épithète d'*Augusta*. *Nera Pivesuvia*, femme d'un empereur, n'en est point décorée, parce qu'apparemment elle mourut avant que son mari fût revêtu de la pourpre, et comme celui-ci ne la prit qu'en 1020, elle devait être morte avant cette époque. Tetricus, qui lui consacra un *Sacellum*, ainsi que le prouve l'inscription placée sur le revers du bas-relief, et qui la salua du titre de Déesse, n'aurait pas oublié de lui donner aussi celui d'*Augusta*, si elle l'avait porté pendant sa vie (4). Ainsi elle était morte avant que Tetricus prît la pourpre en 268, ou 1020 de Rome ; et si mes conjectures sur la date de l'alliance des deux empereurs sont adoptées, cette alliance aura été conclue en 1021, et l'inscription gravée sur le bas-relief qui conserve le souvenir de cet événement, annoncera que Nera Pivesuvia n'était plus depuis trois années ; il demeurera donc établi qu'elle mourut en 1018, époque que j'avais déjà cru pouvoir assigner.

Une tête en marbre, trouvée à Nérac, et qui est conservée dans l'hôtel de la mairie de cette ville, représente une femme portant un diadême. Elle a beaucoup de ressemblance avec la tête où je crois reconnaître évidemment, sur ce bas-relief, Nera Pivesuvia. Cette tête doit avoir fait partie d'une statuette qui la représentait.

Une lithographie de ce monument sert de vignette à ce mémoire.

Un médaillon en or, de *Nera Pivesuvia*, rare, sans doute, peut-être unique encore, représente d'un côté une femme voilée et diadémée, comme celle qui est représentée sur ce bas-relief. La légende contient

---

(1) I, 166, II, 331.

(2) I, 170, II, 338.

(3) I, 183, II, 386 et seq.

(4) L'inscription découverte à *Lugdunum* et rapportée dans ma *Dissertation*, en lui donnant l'épithète de *Diva*, n'y ajoute point celle d'*Augusta* ; elle y est seulement désignée comme mère d'un *Auguste*, c'est-à-dire du jeune Tetricus, qui porte ce titre sur une médaille particulière, et qui le partage sur quelques autres, où on trouve sa tête, affrontée ou accolée à celle de son père, avec la légende : IMPP. TETRICI AVGG. On lit sur d'autres SALVS AVGG.

Digitized by Google

les divers noms de la femme de Tetricus. Au revers on la voit portée sur un paon et autour on lit ces mots : SIDERIBVS RECEPTAE. Ce médaillon est mince et d'un mauvais travail.

Celui du bas-relief est, au contraire, très-remarquable. Il peut servir à l'histoire de l'art dans l'Aquitaine, durant la seconde moitié du 3me siècle. Si les différens plans laissent quelque chose à désirer, il en est de même dans une partie des monumens de ce genre que l'antiquité nous a légués. Le dessin ne manque pas de correction. Le travail du ciseau est élégant et facile, l'ensemble agréable. La ressemblance de la tête de Claude II avec celle que l'on voit sur les médailles de cet empereur, est incontestable. Le médaillon en marbre trouvé à Nérac, nous avait, déjà, fait mieux connaître les traits des deux Tetricus que les monumens numismatiques. On les retrouve de même sur ce bas-relief, en tenant compte néanmoins des différences que l'âge amène. Dans le monument de Nérac, Tetricus est vu de gauche à droite: dans le bas-relief rapporté ici, il est tourné du côté opposé; et, il est digne de remarque, que le sculpteur a représenté l'œil en trois quarts, quoique la tête soit exactement en profil. Cette circonstance proviendrait-elle de l'ignorance de l'artiste (1)? je ne puis le croire, car pourquoi n'aurait-il pas commis la même faute dans les autres images qui, toutes, sont aussi en profil? N'est-il pas plus probable, que cette circonstance, répétée sur des monumens qui représentent Tetricus, vu des deux côtés, indique quelque défaut naturel dans le regard, défaut exagéré par le ciseau, afin d'obtenir à une certaine distance une ressemblance plus parfaite ?

Tetricus *Senior* porte ici une couronne de laurier rattachée par des lemnisques (2); à Nérac, un diadême à pointes presse ses cheveux,

---

(1) Sur des médailles du troisième et du quatrième siècles ont remarque souvent que le graveur a représenté l'œil en trois-quarts, bien que la tête soit en profil, entr'autres exemples je citerai un rare médaillon, en or, de Romulus, fils de Maxence. (*M. Mionnet. — De la Rareté*, etc., tom. II, 202.)

(2) Il paraît que les monumens qui représentaient Tetricus n'étaient pas rares autrefois, et que, même au neuvième siècle, on avait conservé le souvenir des ex-

Digitized by Google

Le jeune Tetricus est couronné comme son père, comme Claude II. A Nérac, il a une barbe bouclée : ici il est imberbe, c'est encore un enfant. *Puerulus à Victoria Cæsar est appellatus*, dit Pollion.

La tête de Nera Pivesuvia est calme et belle.

A la date que je crois pouvoir assigner à ce bas-relief, je n'ignore point qu'on peut m'opposer celle de l'inscription gravée sur l'autre face. Mais ce bas-relief, brisé, taillé de nouveau, n'est évidemment qu'un fragment, ou abandonné par l'artiste, peu satisfait de son travail, ou retiré d'un monument qui ne fut pas terminé, ou que l'on regarda comme imparfait ou inutile. De semblables choses arrivent de nos jours, et les temps de troubles doivent en multiplier les exemples.

On remarque, sur le côté sculpté, les trous des boulons en fer qui partant du côté où l'inscription est gravée, et où ils étaient apparemment recouverts, comme je l'ai dit, par de petites plaques de marbre, traversaient l'autre côté pour aller, peut-être, s'attacher dans un mur. Si l'on avait placé ce monument en forme de cloison, de manière à être vu sur ses deux faces, seule condition, qui puisse, non faire prévaloir une opinion contraire à celle que j'ai émise sur la date du bas-relief, mais seulement établir que ce n'est pas un fragment pris pour servir à un autre usage qu'à celui auquel il était d'abord destiné, on ne l'aurait fait tenir que par des crampons qui seraient entrés dans l'épaisseur du marbre, sans être apparens. Ici, au contraire, la face sculptée n'a été nullement ménagée. La forme des bords du bas-relief semble d'ailleurs indiquer évidemment qu'il ne peut être considéré que comme un débris; les bustes ont été cassés; toute la portion pos-

---

ploits de cet empereur. Le palais de Louis-le-Débonnaire, contenait plusieurs statues antiques, et entr'autres celle de Tetricus. Walafride Strabon, célèbre écrivain de cette époque, « en fait une description, non en prose, comme font les » savans de nos jours, mais en poésie, dit l'abbé Lebeuf. (*Recueil de divers écrits*, » tom. II, 133—134). Il nous apprend que cet empereur y était représenté à che- » val, presque tout nu, portant un carquois garni des flèches dorées, et il » regrette que ce tyran *qui avait fait tant d'expéditions*, et tué tant de grands » pendant sa vie, osât présenter sa face devant le palais impérial, au grand scan- » dale des chrétiens. »

Digitized by Google

térieure de la tête de Claude manque; il en est de même de celle de Nera. En retournant cependant la plaque du côté de l'inscription, au revers de la tête de Claude, on voit que le marbre est coupé carrément et la bordure entière. Les boulons placés perpendiculairement ont brisé le marbre en trois points différens; à l'épaule droite de Claude, au-dessous du col de Tetricus, et vers l'épaule gauche de Nera. Cette mutilation a dû avoir lieu alors qu'on a arraché l'inscription de la muraille où elle était attachée et retenue aussi par du mortier. Le bas-relief était encore, il y a peu de temps, recouvert d'un ciment dur et épais (1). On pourrait aussi ne voir dans les indices des boulons perpendiculaires qui ont fait éclater le marbre, que les traces des morceaux de fer qui joignaient cette plaque à une autre placée au-dessous. Alors il serait possible de conjecturer que ce fragment a fait partie d'un bas-relief où Claude, les deux Tetricus et Nera étaient représentés de grandeur naturelle (2); bas-relief abandonné ou brisé peu de temps après son exécution, ou qui même ne fut pas terminé, et dont l'un des restes a reçu sur sa face opposée l'inscription qui constate l'accomplissment du vœu fait par Tetricus, d'élever un temple à Neptune et aux Dieux et Déesses des mers.

Ce bas-relief n'est pas, selon M. Chretin, le seul monnmunt de ce genre qui, depuis peu de mois, nous ait rendu les images des deux Tetricus. Un autre, sinon plus important, du moins aussi digne d'attention que celui que je viens d'expliquer, a été retrouvé. Il a plus de cinq pieds dans l'une de ses dimensions, et environ trois pieds dans l'autre (3). On y voit les deux Tetricus dans un quadrige. La Victoire pose des couronnes sur les têtes des deux empereurs, déjà couronnées de lauriers. D'autres figures ornent ce bas-relief, qui est entouré

---

(1) Je tiens ces divers détails de M. Chretin qui a cédé ce monument à la *Société Archéologique*.

(2) Si le bas-relief existait ainsi, Claude et Tetricus devaient, selon l'usage, y être représentés se donnant la main droite : *En dextra Fidesque*, dit Virgile.

(3) Je dois annoncer ici que je n'ai point encore vu ce monument, et que c'est d'après les notes de M. Chretin que je le décris. (Novembre 1833.)

Digitized by Google

d'un cadre, mutilé seulement à l'une de ses extrémités. L'inscription suivante est gravée sur ce beau tableau :

S. P. R. G. Q. OPT. ET INVICT. PRINC. IMP. C. TETRICO
P. F. TRIB. POT. IIII. AVG ET CARISSIMO FIL. C. PIVES TETRICO
PRINC. IVVENT CAESARI TRIVMPHVM II BVRDIGALAM IN G.
RED.....

La première ligne présente d'abord cette curieuse indication du *Sénat et du Peuple Romain-gaulois*, que l'on retrouve sur plusieurs inscriptions découvertes à Nérac (1). La seconde commence par les initiales P. F. (*Pio Felici*), on trouve ensuite la mention de la quatrième puissance tribunitienne de Tetricus *Senior*, et, si l'on adopte le calcul que j'ai présenté pour fixer la série des consuls dans l'empire des Gaules (2), on verra que cette quatrième puissance tribunitienne correspond à l'an 1024 de Rome.

A la fin de la troisième on trouve IN G.; et la quatrième, qui est mutilée, commence par la syllabe RED... Ce qui signifie, sans doute, IN G*allias* RED*ucibus*. L'inscription entière doit, je le crois du moins, être lue ainsi :

Senatus P*opulus* R*omanus* G*allus*Q*ue*, OPT*imo* ET INVICT*o* PRIN-
[*Cipi* IMP*eratori* C. TETRICO.
P*io* F*elici*, TRIB*unitiæ* POT*estatis* IIII, AVG*usti*, ET CARISSIMO
[FIL*io* C*aio* PIVES*uvio* TETRICO,
PRINC*ipi* IVVENT*utis*, CAESARI, TRIVMPHVM II, BURDIGALAM
[IN G*allias*,
RED*ucibus*...

---

(1) *Vid. Rapport sur les monumens découverts à Nérac*, par M. Du Mège.

(2) *Dissertation sur quelques monumens antiques découverts à Nérac*, par le même.

Digitized by Google

Ainsi l'on voit par cette inscription que le Sénat et le Peuple Romain et Gaulois, ont décerné un second triomphe à Bordeaux, au très-bon et invincible prince, l'Empereur Caius Tetricus, Pieux, Heureux, revêtu de la puissance tribunitienne pour la quatrième fois, et à son fils très-chéri, Caius Pivesuvius Tetricus, Prince de la jeunesse, César, lors de leur retour dans les Gaules.

ALEXANDRE DU MÈGE, *de La Haye.*

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. J. F. CHAMPOLLION JEUNE,

MEMBRE HONORAIRE.

Instituée depuis peu, la Société Archéologique comptait parmi ses plus hautes illustrations les travaux de celui auquel l'Egypte devra son histoire, et le monde l'intelligence de ces signes, ingénieux emblêmes des sons et de la pensée, qui, muets depuis long-temps, expriment aujourd'hui pour nous tous les mots conservés de la langue d'Hermès et de Sésostris. Nous avons perdu ce savant infatigable, à l'instant où il allait nous communiquer ses recherches les plus précieuses. Mais M. Champollion a fait assez pour sa gloire. En un court espace de temps, il a restitué les annales de vingt siècles, il a détruit de dangereux systèmes, et rassuré les fondemens de la chronologie. Initié à tous les secrets des sanctuaires, il nous les a révélés, et la Minerve de Saïs, antique divinité de la mystérieuse Egypte, a laissé pour lui seul tomber tous ses voiles.

Paul Lucas, Maillet, Norden, Pockoke et quelques autres s'étaient occupés de l'Egypte; mais quelle inexactitude, quelle pauvreté dans leurs dessins, dans leurs récits !! Revêtu de l'armure du soldat, par amour pour les arts, M. Denon avait, en courant, esquissé les principaux monumens du Saïd. Ses travaux méritaient une grande estime. Mais quelle énorme différence ne pouvait-on pas remarquer entre ses légers dessins et ceux des savans qui composaient l'Institut d'Egypte !... Ces hommes, si justement estimés, semblaient n'avoir rien laissé à découvrir dans tous les lieux où ils avaient pu pénétrer; et l'on voyait que les descriptions, prétendues fabuleuses, que nous ont laissées les Grecs, étaient encore au-dessous de la vérité. Pour la première fois la gigantesque image de l'Egypte apparaissait à nos regards; mais ce n'était que l'image d'un colosse sans vie; l'heure où

Digitized by Google

notre collègue devait le ranimer n'avait pas encore sonné. Cependant il put se convaincre que tout ce que l'on avait jusqu'alors écrit sur ce sujet était insuffisant, incomplet ou contradictoire. Il rassembla les textes des anciens sur ce pays célèbre, il les compara aux monumens, et l'ouvrage (1) qu'il publia fit cesser bien des doutes, et jeta des clartés inattendues sur des questions regardées jusqu'alors comme peu susceptibles d'être résolues. Mais, peut-être, partageait-il alors l'erreur qu'il devait plus tard détruire sans retour, peut-être croyait-il, qu'à dater des ravages de Cambyse, ou seulement de l'intronisation de la dynastie des Ptolémées, l'Egypte avait perdu son type originel, et n'avait plus été qu'imitatrice des autres peuples. Préoccupé de cette idée, il ne voulut s'attacher qu'à la longue période des Pharaons. Son frère (2), non moins savant, non moins habile que lui, donna l'*Histoire des Lagides*.

En se livrant aux recherches nécessaires pour accroître l'intérêt du sujet qu'il avait choisi, notre collègue s'aperçut bientôt de quel secours aurait été pour lui la connaissance des signes hiéroglyphiques. Kircher, Jablonsky, Warburton, s'étaient plus ou moins égarés dans cette étude, et leurs imitateurs avaient peu de chances de succès. Il est vrai que l'inscription bilingue de Rosette pouvait faire connaître la signification d'un petit nombre de ces caractères; mais avec ce seul secours et l'ouvrage d'Horus Apollo, il paraissait bien difficile encore de percer les ténèbres qui environnaient et l'histoire et la religion des vieux Egyptiens. M. Champollion, néanmoins, osa annoncer qu'il ne serait pas impossible de reconnaître le sens grammatical de ces signes qui recouvrent en longues et élégantes zones les palais, les temples, les hypogées, les cercueils, et jusqu'à ces milliers de figurines que l'on retrouve dans les tombeaux.

Tandis qu'il réfléchissait profondément sur les moyens de deviner ces énigmes innombrables, les travaux purement descriptifs se multipliaient avec rapidité sur le sol de l'Afrique; on parvenait bien au-dessus d'Assouan. Burkart, Gau, Belzoni, Caillaud, exploraient des provinces que les savans de l'Institut d'Egypte n'avaient pas visitées. La Nubie leur offrait, ainsi que les lieux voisins de l'île sainte de Méroé, des monumens identiques à ceux de la Haute et de la Basse-Egypte, et toujours chargés d'inscriptions formées des mêmes caractères, où les mêmes groupes se retrouvent, où l'on voit, qu'en supposant même que les peuples les plus reculés de ces régions avaient une langue différente de celle des habitans de Thèbes et de Memphis, on peut du moins avancer sans crainte qu'ils avaient et une architecture semblable et un système graphique tout pareil.

---

(1) *L'Egypte sous les Pharaons.*

(2) M. Champollion-Figeac, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, membre honoraire de la Société.

Digitized by Google

Notre collègue était pénétré de l'importance des recherches auxquelles il se livrait avec assiduité ; mais il n'en publiait les résultats qu'avec une extrême circonspection, une sage lenteur. Enfin, en 1821, il montra, par des faits incontestables que les Egyptiens s'étaient servis d'hiéroglyphes purs, c'est-à-dire de caractères, images d'objets physiques, pour représenter simplement les sons des noms de souverains Grecs et Romains, inscrits sur les monumens de Dendéra, de Thèbes, d'Esné, d'Edfou, d'Ombos et de Phylæ, et dès-lors il eut la conviction que l'usage de ces mêmes caractères phonétiques, ou exprimant des sons, remontait aussi à un temps antérieur aux dynasties étrangères à l'Egypte. Il fut de même persuadé, et les savans partagèrent bientôt son opinion, que l'écriture phonétique dont, le premier, il donnait l'alphabet, appuyé sur de nombreuses applications, était une partie nécessaire, inséparable de l'écriture hiéroglyphique.

On sent tout ce que la découverte de cet alphabet dut produire de résultats importans pour l'histoire et la philosophie. Les sectaires de Dupuis voyaient partout des monumens astronomiques, rêvaient une antiquité effrayante, reportaient à quinze mille années l'époque de la haute civilisation égyptienne, retrouvaient partout les signes de la ceinture zodiacale, et élevaient sur leurs explications, faites quelquefois même en présence des monumens, des systèmes destructifs de la chronologie adoptée, de la religion, de l'histoire, et de tout ce qui jusqu'alors avait paru authentique dans l'étude des temps anciens. Parmi les monumens qui fixaient alors à un très-haut degré l'attention générale, les Zodiaques d'Esné et de Dendéra tenaient le premier rang. « On avait, disait notre collègue (1), on avait produit une foule d'opinions toutes différentes, et les auteurs de ces écrits ne s'étaient rencontrés que sur un seul point, en prenant tous, pour fondement de leur travail, ce qu'on a considéré comme un thème astronomique, avant d'examiner s'il y en avait réellement un d'exprimé sur ces anciens tableaux, ce dont toutefois il pouvait être permis de douter d'après les différences et même les contradictions qui existaient dans les explications de ce thème, données par les hommes les plus capables d'en reconnaître l'expression réelle.

« C'est au milieu de ces fluctuations, si ardemment entretenues par des vues diverses, et sans que la science trouvât aucun résultat positif dans la bonne foi même de ceux qui avaient traité la question, que l'alphabet phonétique vint lever toute incertitude, et faire lire sur le Zodiaque circulaire de Dendéra, un titre impérial romain ; sur le grand édifice *au-dessus* duquel il est placé, les titres, les noms et les surnoms des empereurs Tibère, Claude, Néron, Domitien : sur le portique d'Esné, où un autre Zodiaque a été sculpté, et qu'on a cru antérieur de plusieurs siècles à celui de Dendéra, des noms propres, encore romains ; ceux de

(1) *Précis du système hiéroglyphique.*

Digitized by Google

Claude et d'Antonin le pieux. D'où il est résulté que ces monumens, plus astrologiques qu'astronomiques, appartiennent évidemment au temps de la domination romaine en Egypte. »

Ainsi fut ruiné sans retour le système de Dupuis et de son école. Mais de cette découverte en naissait une autre bien importante. On démontrait que ces édifices, crus des premiers temps de l'Egypte, étant modernes en quelque sorte, le style que l'on y remarque, avait été conservé jusque sous la domination étrangère des Césars; elle offrait d'ailleurs des moyens d'établir la chronologie de tous les monumens qui, des bords lointains de Méroé et d'Ipsamboul jusqu'à l'ancienne cité de Canope, couvraient encore cette *terre des prodiges*.

Après avoir découvert l'alphabet phonétique, véritable clef de l'écriture égyptienne, les autres caractères devaient être, quel que fût leur nombre, bientôt entièrement connus, et leur valeur déterminée; ce résultat si important a été presqu'entièrement obtenu.

Depuis la renaissance des lettres, aucune découverte n'a été aussi féconde. Hérodote et Diodore, les livres sacrés, Manéthon, Flavius-Josephe, Eusèbe, nous avaient fait connaître, avec plus ou moins de détails, les antiques dynasties Egyptiennes : aujourd'hui nous retrouvons les statues des princes qui les formèrent, leurs palais, leurs hypogées, les temples qu'ils ont bâti et jusqu'à leurs tombeaux. Vingt siècles sur lesquels on n'avait que de vagues notions, que des récits contestés par les écrivains modernes, surtout par ceux qui ont pris le titre imposant de philosophes, s'avancent chargés de leurs illustrations, de leurs souvenirs, honorés par des héros, des monumens, des victoires. L'Égypte antique a soulevé son rocher sépulcral; Sésostris n'est plus un conquérant romanesque, Memnon une création poétique. Les feuilles légères du papyrus comme les blocs de la chaîne Libyque, ont fidèlement gardé les caractères qui nous révèlent mille faits inconnus, qui confirment ceux qu'un ignorant septiscime avait révoqués en doute, et c'est, bien jeune encore, que l'un de vos concitoyens du midi a retrouvé ces antiques vérités, a montré que Moïse, Manéthon, Eusèbe, n'avaient pas abusé les peuples par de grossiers mensonges, n'avaient pas inventé ce qu'ils racontent sur les champs de *Misraïm*, sur l'empire des Pharaons et des Lagides.

Dans ses *Lettres* à M. Dacier, dans celles adressées à M. le duc de Blacas, dans son *Précis sur le système hyéroglyphique des anciens Egyptiens*, M. Champollion semblait avoir analysé tout ce que l'on pouvait réunir de documens pour démontrer l'art graphique de ce peuple, jusqu'alors si peu connu. Mais l'examen de tous les monumens qui nous restent de lui, à Paris, à Londres, à Berlin, à Turin, à Rome, à Florence, et dans beaucoup d'autres lieux, ne suffisait plus à notre collègue. Chaque jour il retrouvait sans doute une page historique; mais le grand ouvrage descriptif publié en France, admirable sous le rapport de l'art, cessait de l'être quelquefois lorsque des inscriptions hiéroglyphiques y étaient représen-

Digitized by Google

tées, et certes on ne doit pas en faire un crime aux auteurs. A l'instant où, affrontant tous les dangers, ils parcouraient l'Egypte, on était persuadé que jamais ces signes mystérieux ne seraient expliqués. De là résultaient, quelquefois, des négligences dans leur représentation. Pour corriger ces textes précieux, pour en découvrir d'autres plus intéressans peut-être, M. Champollion résolut de s'arracher aux douceurs d'une union formée depuis peu de temps, et à l'attachement d'un frère tendrement aimé. Le gouvernement entendit les demandes de notre collègue. Une expédition scientifique dont il devait être le chef, fut résolue, et S. A. I. le grand-duc de Toscane désira aussi que quelques-uns de ses vassaux, élèves de M. Champollion, fussent admis à l'honneur de partager la gloire de cette exploration lointaine.

Vous connaissez, Messieurs, les résultats de ce voyage célèbre. Un examen attentif, consciencieux, de tous les grands édifices de l'Egypte, a produit des lumières inattendues, des faits dont on ne pouvait même soupçonner l'existence. Le système des anciennes écritures égyptiennes est aujourd'hui inattaquable : il a reçu la sanction de l'expérience et celle de l'Europe savante. La Grammaire hiéroglyphique est terminée, 1,500 dessins inédits vont faire mieux connaître encore l'histoire et les monumens de l'Egypte. Pour mettre en ordre tant de matériaux précieux, M. Champollion abandonne et la capitale et ses distractions bruyantes. C'est à Figeac, c'est sous le toit de ses pères qu'il croit pouvoir terminer tant de travaux. Brisé d'ailleurs par la fatigue, il va demander à la terre natale et le repos et des forces nouvelles... Mais tout-à-coup des devoirs pressans le rappellent à Paris, à Paris que tourmentent les passions populaires et que menace un horrible fléau... Il part, et, sans pouvoir, ainsi qu'il l'avait projeté, enrichir d'avance un ami du fruit de tant de découvertes ; sans pouvoir, comme il s'en était flatté, nous dérouler ici, dans le calme de nos réunions, l'immense tableau de ses heureuses élucubrations..... Et moi, je crois pouvoir le retrouver à Paris, environné d'admirateurs, pressé par une jeunesse studieuse, avide de ses savantes leçons..... je le retrouve en effet, mais entouré d'amis désolés, mais couché sur son lit de mort et prêt à recevoir mes derniers adieux. Au lieu des pompes, des splendeurs de ce musée qu'il a créé, et où je croyais le revoir près des monumens des Pharaons, ses immortelles conquêtes, c'est à sa pompe funèbre que je dois assister ; c'est là que je dois accourir avec tous ceux qui chérissent encore les plus honorables études, avec tous ceux qui ont applaudi aux étonnans succès du créateur de la science de l'Egypte !...

En déplorant sa mort prématurée, la poésie antique aurait dit : « Avant que son » nom soit effacé de la mémoire des hommes, on verra disparaître de la longue » vallée du Nil, et les temples de Thèbes, et les Pyramides de Memphis, et les » colosses d'Ipsamboul et les roches monumentales de Philæ »..... Sans rechercher des expressions aussi ambitieuses, la Société Archéologique dira, que les

Digitized by Google

écrits de M. Champollion dureront autant que les souvenirs de la vieille Egypte, autant que notre admiration pour lui, autant que notre amour pour les lettres et pour les arts.

ALEXANDRE DU MÈGE, *de La Haye*.

Digitized by Google

EXPLICATION DES VIGNETTES.

Animée par le désir de faire connaître les monumens des provinces où elle étend ses recherches, *la Société Archéologique* a voulu que les *Vignettes* mêmes, placées à la fin de ses *Mémoires*, fussent la représentation exacte de quelques-uns de ces objets; ils pourront rappeler aussi et consacrer les souvenirs de l'histoire, fixer des époques, fournir des documens, ou retracer des anecdotes oubliées. Quelquefois ces vignettes ne sont autre chose que le dessin des monumens décrits, expliqués, dans les *Mémoires* qu'elle publie. Elles formeront dans quelques années une série précieuse, et il est déjà nécessaire de les indiquer avec soin.

PAGE IX.

Manche d'un instrument de sacrifice trouvé à Martres, sur le sol de l'ancienne *Calagorris* des *Convenæ*, en 1829 (1). Ce manche est en bronze, d'un excellent travail, et de la plus belle conservation. La tête de cheval qui le forme est couronnée de lierre; sur le col paraît le fourreau qui renfermait les couteaux de sacrifices. On les représente, sur plusieurs monumens, dans une sorte de fourreau pareil à celui que l'on voit ici, et formé en quart de cercle. L'un de ces couteaux était la *Secespita*, glaive aigu et tranchant, le second, le *Culter excoriatorius*, le troisième était nommé *Dolabrum*. La lame de celui que l'on a retrouvé à Martres ne subsiste plus, il n'en reste que la fusée, qui est en fer.

(1) Voyez, sur la découverte des ruines de cette ville et de ses monumens, une *Dissertation* insérée dans le tome 2, seconde partie des *Mémoires de l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, par le Secrétaire-général de la *Société Archéologique*.

Digitized by Google

PAGE 4.

Sceau en bronze trouvé près de Casteljaloux. Il représente un guerrier l'épée haute, la visière abaissée, et poussant son cheval avec rapidité. Sa cotte d'armes est semée ainsi que la housse du cheval, de fleurs de lis et de léopards. Autour est cette légende : S. DNI. NRI. EDVARD. PRINC. AQ. PR. R. ANGL.; c'est-à-dire, apparemment, *Sigillum* Dom*i*NI Nost*R*I EDVARD*i* PRINC*ipis* AQ*uitaniæ* PR*imo geniti* R*egis* ANGL*iæ*. Ce monument serait donc du fameux Edouard, si célèbre par sa valeur, si redouté par son génie militaire. Il me paraît évident qu'après les sigles PR. il faut suppléer *genitus*, qui aura été oublié par le graveur. Plusieurs exemples semblent autoriser la lecture de la légende de ce sceau. Sur un monument du même genre, publié par M. Ainsworth (1) on lit : S. DNI. NRI. PCIP. AQTAN. ADEO. TRACT. ASISIAT. GRADIS. CASTRI, et les sigles du commencement signifient, selon le savant anglais : *Sigillum* Dom*i*NI Nost*R*I Pr*in*CIP*is* AQ*ui*TAN*ia*E. Un autre scel, en bronze, conservé, dit-on, à Auvillars, chez M. le baron de Gout (2), porte cette légende : S. DNI. NRI. PCIP. AQIAN. CAD. CON. R. A. CI. ASISI. AD. GRADIS. CAST. NI., que l'on peut lire ainsi : *Sigillum* Dom*i*NI Nost*R*I Pr*in*CIP*is* AQ*uI*tAN*iæ* CAD*urci* R*upae* A*matoris* C*ommunitat*I AS*s*ISI

---

(1) *Illustrations of the Anglo-French coinage*, London, 1830, in-4°.

(2) Ou de *Goth*, descendans du frère du célèbre Clément V. La statue mutilée de ce Pape existe encore dans l'église collégiale d'Uzest, qui fut fondée par lui. Cette église où l'on retrouve tout le luxe oriental du commencement du 13e siècle, a une vaste nef et deux bas côtés. Dix-huit piliers élégans supportent les voûtes élancées de l'édifice. La tour du clocher est carrée, mais flanquée de butées dans les angles. La flèche est octogone, décorée de quatre petites pyramydes et fleuronnée sur ses arêtes. Le tombeau de Clément V, placé jadis au milieu du sanctuaire, est maintenant dans l'un des bas-côtés. La tête de la statue est séparée du corps et rajustée avec peu de soin. On croit qu'une statue du chevalier qu'on remarque, jetée près de là, sans honneur, le long d'un mur, est celle du frère de Clément V, et qu'elle était placée, avant les guerres du 16e siècle, sous un encadrement en ogive qui est dans le rond-point de l'église du côté gauche.

Le château de Villaudrant qui fut le berceau de la famille de Gout est situé sur la rive gauche du Ciron. Les ruines de ce monument sont dignes de fixer les regards. Le plan forme un carré long de 76 mètres sur 72. De grosses tours s'élèvent aux angles de ce vieux palais. Deux autres défendent la principale porte. Les fossés larges de 32 pieds sont comblés : les murs sont lézardés; des arbustes croissent dans les fentes de la muraille et jusque sur le sommet des crénaux. Cette vaste demeure est abandonnée depuis long-temps et n'offrira bientôt qu'un amas de ruines.

On trouve à Auvillars un autre monument bâti par Clément V. C'est une chapelle dédiée à Sainte-Catherine. Au-dessns de l'arc à plein cintre de la porte, on voit le monogramme de J. C., formé d'un X et d'un P, et flanqué d'un A *alpha* et d'un Ω *oméga*.

Digitized by Google

*Agen*D*is* GRA*ma*D*ens*IS CAS*tr*I No*v*I. Des monnaies en argent frappées en Guienne, représentent d'un côté le Prince noir, vu de face, sous un arc ogive, et tenant de la main droite une épée qu'il appuie sur l'épaule : autour on lit : EDVAR*dus* PRIMO GENITVS REGIS ANGLIAE (1). Cette dernière légende justifie la restitution du mot *Genitus* que j'avais proposée et qui paraît avoir été négligée par l'artiste qui a gravé le sceau qui sert ici de Vignette.

La lettre M placée sous le cheval, indique le mot *Magnum*. Quelquefois on voit aussi sur ces monumens la lettre P seule, et elle signifie *Privatum;* lorsqu'elle est accompagnée de la lettre S, il faut lire : *Parvum Sigillum.*

PAGE 13.

Autel consacré aux *Dieux des Montagnes*, à *Diane* et à *Silvain*, en accomplissement d'un vœu, par un particulier dont les noms ne sont indiqués sur ce marbre que par trois lettres initiales (I. P. P.). Ce monument connu, et même célèbre dans une portion du département des Hautes-Pyrénées, portait le nom de *Pierre de Tous*. Il était placé sur une colline, peu éloignée de la montagne de *Touses Flauts*, et nommée l'*Artigue de Salabre :* les hauteurs d'*Oneide*, de *Cot de l'Aouet*, *Nerepugn* et *Areign* environnent celle de Salabre. Ce monument, qui fait aujourd'hui partie des collections du Musée de Toulouse a été publié pour la première fois en 1814 (2)

PAGE 21.

Pierre sépulcrale antique, autrefois placée dans l'église de Saint-Just de Valcabrère, et maintenant conservée dans le Musée de Toulouse. C'est par erreur que l'on a mis ici les mots DIS MANIBVS. L'inscription gravée dans le cartouche est ainsi conçue :

IVLIAE
ANE
SORINI

elle a été copiée par Scaliger, et publiée par Gruter, en 1616 (3).

---

(1) Les sigles sont disposés ainsi : ED. PO. GNS. RGS. ANGL. PRCS. Voyez *Venuti*. Voyez aussi : *Second Recueil des travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen*. Notices par M. de St-Amans, pag. 221, 237 ; et encore M. Ainsworth, *Illustr.*

(2) *Monumens religieux des Volces Tectosages, des Garumni et des Convenæ*, par A. Du Mège, pag. 302.

(3) *Inscriptionum Romanarum corpus absolutum*, pag. DCCCCXIV, n° 12.

Digitized by Google

PAGE 50.

Rose de la nef de l'Eglise cathédrale de Toulouse. Chaque portion circulaire placée entre les petites colonnes contient la figure d'un saint personnage. Mais ce beau vitrail a souffert de nombreuses mutilations.

PAGE 72.

Ecu de la maison de *Périlhos*, ou de *Périlleux*, de gueules, à six poires d'or, placées, 3, 2, 1, surmonté d'un lion couronné (1).

PAGE 81.

Épée de Chilpéric, trouvée dans son tombeau découvert à Tournai.

Autre épée rétablie d'après divers fragmens conservés dans le cabinet de M. Dubarry.

PAGE 92.

Peinture tirée du manuscrit 7722 de la Bibliothèque du Roi.

PAGE 107.

Dans un encadrement formé par la palissade d'un *Castrum* et par des armes antiques, on voit le plan de l'édifice Romain dont les ruines subsistent encore à Gourgeade, près de Castres.

PAGE 119.

Les deux seuls exemplaires connus de la médaille d'*Adjetuanus*, Roi des *Sotiates* d'Aquitaine.

---

(3) *Histoire généalogique*, etc., du P. Anselme, tom. 2.

Digitized by Google

PAGE 138.

Écu de M. du Rosier, ou *de Rosergio*, Archevêque de Toulouse. Cet écu, colorié et doré, est placé à la clef de la voûte de la *Chapelle de l'Agonie*, dans l'Eglise cathédrale de Toulouse.

Bernard du Rosier, ou *de Rosergio*, comte ès-lois, naquit dans la capitale du Languedoc, selon Nicolas Bertrand, ou au Mas-de-Saintes-Puelles, en Lauraguais, suivant Guillaume Benoît. D'abord, chanoine de la métropole, il fut évêque de Bazas, en 1448, et de Montauban, en 1450. Après la mort de Pierre du Moulin, Rosergio fut nommé archevêque de Toulouse par le chapitre. On avait de lui plusieurs ouvrages conservés dans les archives de la cathédrale. Il engagea frère Etienne de Ganno, religieux Franciscain, à écrire l'histoire de Toulouse. Sa mort eut lieu le 18 mars 1474. La pierre sépulcrale qui couvrait ses cendres, retirée des ruines de l'ancien chœur de l'église de St-Etienne, a été déposée dans le Musée de Toulouse. L'inscription suivante est gravée autour de l'image de ce prélat :

HIC JACET REVERENDISSIMUS IN CHRISTO PATER DOMINUS BERNARDUS DE ROSERGIO, ARCHIEPISCOPUS TOLOSANUS, UTRIUSQUE JURIS DOCTOR ET IN SACRA PAGINA MAGISTER, QUI OBIIT TOLOSÆ XVIII MARTII ANNO DOMINI M. CCCC. LXXIIII. CUJUS ANIMA IN PACE REQUIESCAT. AMEN.

PAGE 139.

Portail de l'Eglise des Cordeliers de la Grande Observance. Une peinture, qui paraît avoir été exécutée vers le commencement du 16e siècle, occupe le cadre ogive : bien qu'effacée en partie, on y remarque encore plusieurs Saints de l'ordre de Saint-François, distingués par divers attributs ; au milieu d'eux est l'image de la Sainte-Vierge. Dans les côtés, on voit Saint-Pierre et Saint-Paul. Le style de ces deux figures indique le talent de l'artiste et doit exciter des regrets sur la destruction déjà avancée de cet ancien tableau.

PAGE 159.

Masque comique, en terre cuite et de la grandeur de l'original. Ce petit monument est conservé dans le cabinet de M. Dubarry.

Digitized by Google

PAGE 171.

Médaillon en or de Tetricus père. Ce monument est dans le cabinet du Roi. Il a été publié d'abord par M. de Boze, dans sa dissertation intitulée : *Histoire de l'Empereur Tetricus, illustrée et éclaircie par les médailles.* C'est, comme on l'a déjà dit, une feuille d'or bractée, de 20 lignes de diamètre, montée dans un cercle d'or, orné d'un feston à jour, et auquel sont adaptées deux belières.

PAGE 178.

Restes d'un médaillon en marbre sur lequel on avait appliqué la silhouette en bronze de l'Empereur Julien II. Le bronze a disparu et n'a laissé qu'une légère empreinte et sa couleur sur le marbre. Il en est de même des caractères qui étaient placés autour du médaillon. Ce monument avait un peu plus de 45 centimètres de diamètre.

PAGE 237.

Bénitier de l'Eglise de Saint-Aventin, dans la vallée de Larboust.

PAGE 253.

Autel antique existant dans le jardin du presbytère du Mas-d'Agenais. Ce monument est l'objet du mémoire auquel il sert de vignette.

PAGE 269.

Vue de la *Porte Narbonnaise*, de la *Cité de Carcassonne*. A gauche est la figure de *Carcas*, héroïne que les Épopées du midi désignent comme la fondatrice de cette ville. Sous son buste, dont la sculpture est grossière, on lit SVM CARCAS. Les deux tours qui flanquent la porte sont très-élevées et percées de longues meurtrières. Les pierres qui les forment sont taillées en bossages réguliers. Au-dessus de l'arc à ogive, dans une niche, était une statue de la Ste-Vierge; il n'en reste plus que la partie inférieure. Du côté de la ville, la porte Narbonnaise est un vaste édifice, offrant une façade régulière, percée de fenêtres élégantes : on montait dans l'étage supérieur par un escalier qui subsiste encore, là était l'arsenal de la *Cité*

Digitized by Google

durant le moyen-âge; là encore se retrouvaient, à l'époque de la révolution de 1789, un grand amas d'armes anciennes, des casques, des cuirasses, des lances, des arbalètes, et surtout une énorme quantité de flèches. Tous ces objets précieux furent pillés, et on a depuis enlevé jusqu'aux boiseries de la toiture.

PAGE 285.

Autel consacré à Hercule, surnommé *Toliandossus*. Ce monument, découvert à St-Elix, dans le département du Gers, est le sujet du mémoire à la fin duquel il est placé.

PAGE 293.

Fragment en bronze. Un culot de feuilles sert de piédouche à un buste de Minerve. Ce petit monument a été trouvé dans les fouilles qui ont mis à découvert le Nymphée de Nérac.

PAGE 369.

Clef façonnée par le frère du célèbre Nicolas Bachelier, de Toulouse, élève de Michel-Ange. Ce petit monument est placé dans le cabinet de l'auteur de ces notes.

PAGE 373.

Fragment d'une mosaïque dessinée en 1821, à Eause, par M. Du Mège. Elle était encore d'une conservation parfaite. C'est près de la salle où l'on voyait ce pavé que furent retrouvés les fragmens de deux inscriptions, l'une consacrée à Alexandre Sévère, l'autre à Julia Mammæa. Ces monumens sont conservésd ans le cabinet de l'auteur de ces notes.

PAGE 386.

Coupe persane, offrant sur son pourtour une inscription en caractères arabes. On a placé au-dessous le développement d'une portion des ornemens dont ce petit monument est couvert. Conservée dans le cabinet de M. Dubarry, cette coupe est l'un des objets décrits et expliqués dans le mémoire auquel elle sert de vignette.

Digitized by Google

PAGE 405.

Tête en marbre, trouvée à Nérac, elle peut avoir fait partie d'une statuette de Nera Pivesuvia. La vignette est de la grandeur de ce monument, qui appartient au musée de Nérac.

PAGE 412.

Vase funéraire, en albâtre. Le couvercle est formé par une tête de Chakal. Sur le devant est une inscription en caractères hiéroglyphiques. On a cru devoir placer ce beau monument Egyptien, qui fait partie des collections du Musée de Toulouse, à la fin de la Notice consacrée à la mémoire du savant qui a répandu des clartés immenses et inattendues, sur l'ancienne histoire de l'Egypte, et sur les monumens que cette contrée possède encore.

ALEXANDRE DU MÈGE.

Digitized by Google

ERRATA.

Page 5, ligne 12, Sirmon, lisez : Sirmond.
Page 7, ligne 4, Maladeta, lisez : Maladetta.
Page 10, ligne 14, *Lava*, lisez : *Læva*.
Page 17, ligne 33, *Alq.*, lisez : Atq.
Page 21, ligne 10, *l*Martialis, lisez : Martialis.
Id., ligne 11, *anum*, lisez : *lanum*.
Page 53, ligne 35, Serret, lisez : Ceret.
Page 56, ligne 3, je me rémémorai à toutes les, lisez : je me remémorai toutes les.
Page 58, ligne 25, qurgatoire, lisez : Purgatoire.
Page 65, ligne 18, lisle, lisez : l'isle.
Page 69, lig. 1, 2, quioqne, lisez : quoique.
Id., ligne 22, mno, lisez : nom.
Page 71, ligne 14, idit-il, lisez : dit-il.
ligne 22, qui était le roi de Bohëme, lisez : qui était le roi de Bohême.
Page 87, ligne 29, demuerés, lisez : demeurés.
Page 90, ligne 3, commesemble, lisez : comme semble.
Page 98, ligne 4, aux environs de Castres, lisez : et aux environs de Castres.
Page 104, ligne 28, couvert d'arbustes, lisez : couverts d'arbustes.
Page 118, ligne 20, en 1794, lisez : en 1774.
Id., ligne 21, de critiques historique et d'antiquité, lisez : de critique historique et d'antiquités.
ligne 31,

ô Parc, cargue de hruts tous arbres plus soubatgés,

lisez : ô Parc, cargue de fhruts tous arbres plus saubatgès.

Page 162, ligne 8, où l'on ne connaissait d'autre façon de mouler, lisez : où l'on connaissait d'autres façons de mouler.
Page 176, ligne 28, Après la note, ajoutez : on croit en général à Nérac, que M. de Villeneuve n'a fait usage que des renseignemens topographiques peu exacts. Nous avons dû les rapporter, mais sans en garantir l'authenticité.

Digitized by Google

Page 190, ligne 7, *Pivesuvius*, lisez : *Pivesus.*

Page 196, ligne 3, *Pivesuvius*, lisez : *Pivesus.*

Page 205, ligne 20, *Pivesuvius*, lisez : *Pivesus.*

Page 209, ligne 28, *Claud ia Nera Pivesuvia*, lisez : *Claudia Aurelia Nera Pivesuvia.*

Page 120. L'inscription rapportée dans la note, doit être figurée ainsi :

VICTORIOSISSIMO
PRINCIPI IVVENT
C. PIV. TETRICO
GERM. MAX.
BRITANNIC. MAX.
CIV. CONV

Page 215, ligne 32, *Pesuvus*, lisez : *Pivesus.*

Page 287, ligne 8, année, son voit, lisez : années, on voit.

Page 296, ligne 25, C. PES., lisez : C. PIV.

Id., ligne 30, C. PES. TETRICO, lisez : C. PIV. TETRICO.

Page 298, ligne 22, me paraît indiquer, certainement qu'elles, lisez : me paraît indiquer quelle....

Page 309, ligne 23, TPR. V., lisez : TRP. V.

Page 335. Après les mots SID*eribus* RECEP*tæ*, placez cet alinéa :

Cette dernière explication appartient à M. d'André.

Page 337. Ajoutez à la note, ligne 33, ces mots : Peut-être l'un des fragmens donnés dans le *Rapport*, (page 195), et qui ne contient que ces lettres, VS TVR.... faisait partie d'une inscription où *Marcus Aureli*VS TVR*inius* était de même nommé.

Page 337. Au kalendes de mai : lisez : aux kalendes de mai,

(2) Et mettez cette note au bas de la page :

Les Romains appelaient kalendes, comme tout le monde sait, le premier de chaque mois, en ajoutant le nom du mois et celui des calendes ; par exemple, *Calendis januarii*, *Calendis februarii*, pour le premier du mois de janvier, de février, etc. — Ils désignaient les jours suivans par ceux d'avant les nones, et ils appelaient *nones* le cinquième jour de chaque mois, excepté mars, mai, juillet et octobre. Dans ces quatre mois, les nones, marquaient le septième jour : *nonis martii*, le 7 de mars, etc. (1). Notre inscription mentionne les *kalendes de mai*, ou le premier jour du mois. On y célébrait la fête de la ville *renouvelée*, et

(1) M. Mongez, *Diction. d'Antiq.*, I, 566.

Digitized by Google

il est à remarquer que cette fête est encore celle de Nérac. Elle avait, à ce que l'on assure, été interrompue pendant quelque temps : elle fut rétablie par Henri IV. A Rome, aux kalendes de mai, on faisait commémoration de la dédicace d'un autel par les Sabins aux Dieux Lares. La fête de la Bonne Déesse avait lieu le même jour. L'inscription indique qu'à Nérac on célébrait particulièrement le rétablissement de la ville. Le 9, le 11 et le 13 du mois de mai on célébrait les *Lemuries* (1); le 12 on faisait la fête de Mars *Ultor*; le 15, ou le jour des *Ides*, avait lieu la fête des marchands; le 22 on faisait les *Agonales*; plus tard les *Tubilustres*, et, le 24, le *Regifugium* ou les *Fugalies*.

Page 348, ligne 6, où la Mère des armées partagea un temple avec Jupiter protecteur, ajoutez : ou à Bordeaux, ville déjà célèbre, et dans laquelle Tetricus avait revêtu la pourpre.

---

(1) Durant ces fêtes, consacrées aux mânes, les temples étaient fermés, on ne faisait point de mariages, et le sacrifice était offert pendant trois nuits; elles avaient lieu dans l'obscurité la plus parfaite. Chaque père de famille se levait, marchait nus pieds dans les ténèbres, et parcourait toute la maison en faisant un peu de bruit, avec la main, pour écarter les ombres qui ne se plaisaient que dans les lieux où régnait un silence absolu. Il se lavait ensuite les mains, crachait des fèves noires qu'il avait mises dans sa bouche, et prononçait à voix basse ces mots : « *Je me rachète et ma famille avec ces fèves.* » Après un instant de silence, le Romain s'écriait, en frappant sur un vase d'airain : « *Mânes de mes ancêtres, Lemures, Dieux des enfers, sortez de ce séjour !* » Aussitôt on allumait des feux de toutes parts, et la cérémonie était terminée.

Fin du Tome Premier.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME Ier.

Pages.

Discours prononcé à l'ouverture des travaux de la Société Archéologique, par M. de Castellane, Président. i

Procès-verbal de la Séance du 2 Juin 1831. . . . . xi.

Notice sur *Deux Bas-reliefs*, par M. de Castellane, Président. . . . i

Mémoire sur *Quatre Inscriptions Antiques*, par M. Alex. Du Mège, Secrétaire-général. 5

Dissertation sur une *Olla Cinéraire*, par M. le Baron Chaudruc de Crazannes, Membre correspondant. 15

Notice sur l'*Église Saint-Etienne* de Toulouse, par M. Auguste d'Aldéguier, Membre résident. 23

Voyage au *Purgatoire de Saint-Patrice*, par M. de Castellane, Président. 51

Notice sur *Quelques Camps Anciens dans le Midi de la France*, par M. Dubarry, Lieutenant-Colonel en retraite, Membre résident. 73

Notice sur le *Tombeau de Saint-Hilaire, évêque de Carcassonne*, par M. Alex. Du Mège, Secrétaire-général. 83

Recherches sur l'*Origine de la Ville de Castres*, par M. Belhomme, Membre résident. 93

Dissertation sur *Une médaille d'un chef des Sotiates*, par M. le Baron Chaudruc de Crazannes, Membre correspondant. 110

Notice explicative du *Plan de l'Eglise Saint-Etienne* de Toulouse, par M. Auguste d'Aldéguier, Membre résident. 121

Notice sur le *Couvent des Cordeliers* de Toulouse, par M. Léonce de Lavergne, Membre résident. 139

Observations sur *Quelques Morceaux de Sculpture Antique*, par M. Dubarry, Lieutenant-Colonel en retraite, Membre résident. 159

Digitized by Google

Pages.

RAPPORT sur *Les Antiquités découvertes à Nérac*, par M. ALEX. DU MÈGE, Secrétaire-général. 171

EXPLICATION *Du Plan des Ruines Antiques de Nérac* et *des planches relatives au précédent Mémoire*, par le même. 231

NOTICE sur l'*Église Saint-Aventin*, dans la vallée de Larboust, par M. DE CASTELLANE, Président. 237

DISSERTATION sur un *Autel votif* et sur son *Inscription*, par M. le Baron CHAUDRUC DE CRAZANNES, Membre correspondant. 253

CONJECTURES sur un *Bas-relief* de l'Église de Saint-Nazaire, à Carcassonne, par M. ALEX. DU MÈGE, Secrétaire-général. 269

NOTICE sur un *Autel votif*, découvert à Saint-Elix, par M. D'ANDRÉ, Membre résident. 285

DISSERTATION sur *Quelques monumens Antiques*, découverts à Nérac, par M. ALEX. DU MÈGE, Secrétaire-général. 293

NOTICE sur *Une Maison du XVI.e Siècle*, par M. ALEX. DU MÈGE, Secrétaire-général. 351

NOTICE sur *Deux Fragmens de Mosaïques*, trouvés à Magnan, près Eause (Gers), par M. LÉON DUCOS, Membre résident. 371

NOTICE sur *Deux Inscriptions Orientales*, par M. DUBARRY, Lieutenant-Colonel en retraite, Membre résident. 375

MÉMOIRE sur *Quelques Monumens Inédits*, représentant Claude le Gothique, Nera-Pivesuvia, et les deux Tetricus, par M. ALEX. DU MÈGE, Secrétaire-général. 387

NOTICE sur M. J. F. Champollion jeune, Membre honoraire, par le même. 407

EXPLICATION DES VIGNETTES, par le même. 413

ERRATA. 421

Digitized by Google

2e ERRATA.

Page XIV, l'Abbé Laborderie, lisez: l'Abbé Labouderie.

Après la Notice de M. d'André, finissant à la page 291, vient la dissertation sur Nérac, portant page 287 au lieu de 293. — Double emploi des pages 287, 288, 289, 290, 291 et 292.

Page 363, ligne 18, est du commencement de la moitié, lisez: est du commencement de la seconde moitié.

Page 364. — Renvoi à la planche XVIII, au lieu de XX.

Page 365. — Oubli du renvoi à la planche XX.

TABLE.

Notice de M. d'André, portée à la page 385, au lieu de 285.

Notice de M. Dubarry, portée à la page 387, au lieu de 375.

Dans le corps de cette Notice est un contre-sens à la page 384. — « Il est facile » de voir que le style poétique Persan ne paraît pas; il faut: paraît approcher, etc.

Digitized by Google

Digitized by Google

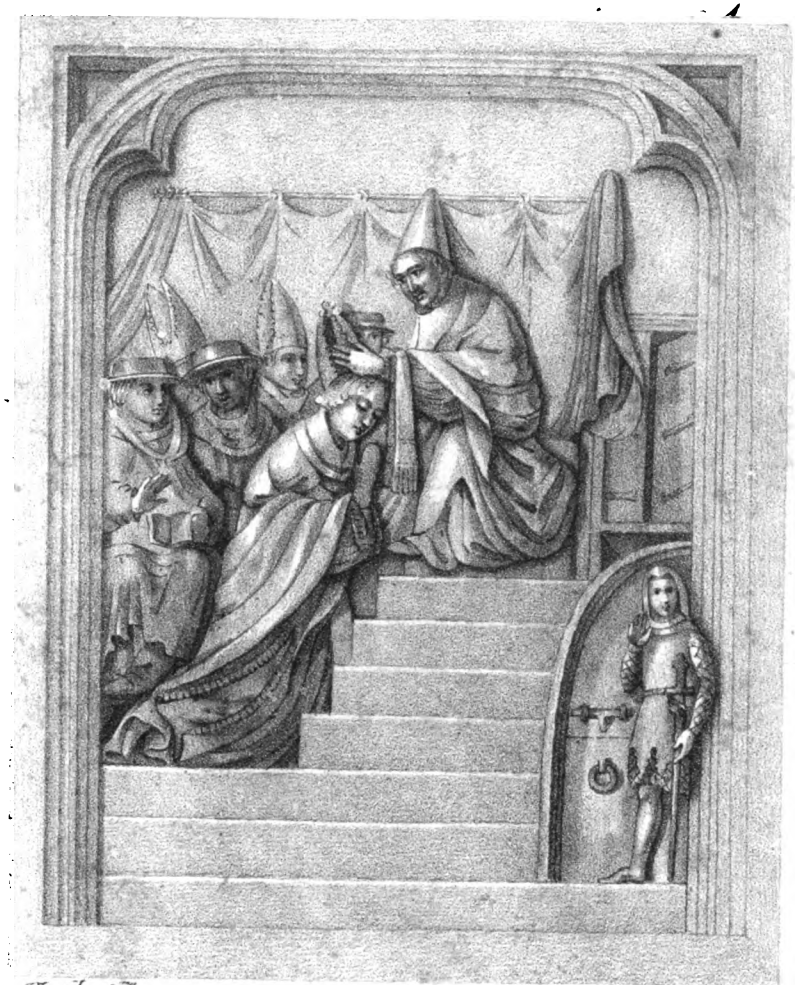

Planche 1re

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

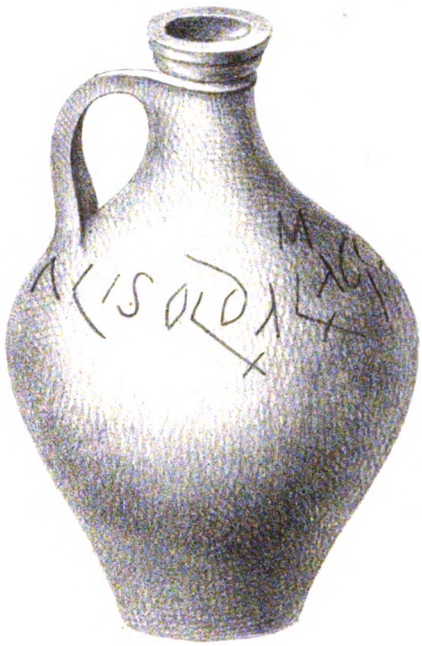

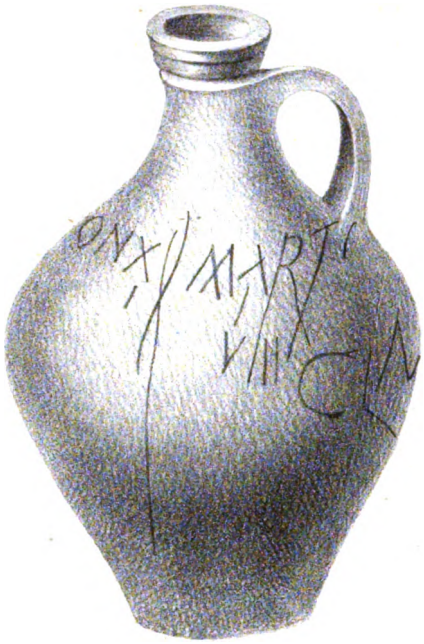

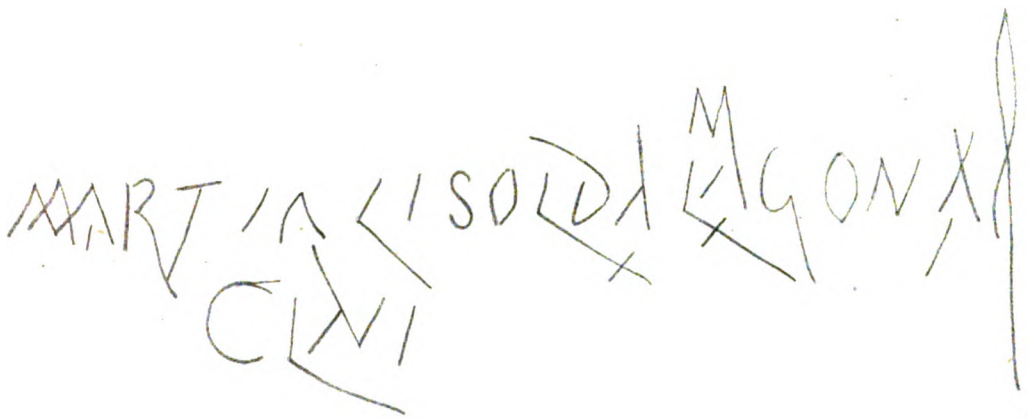

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

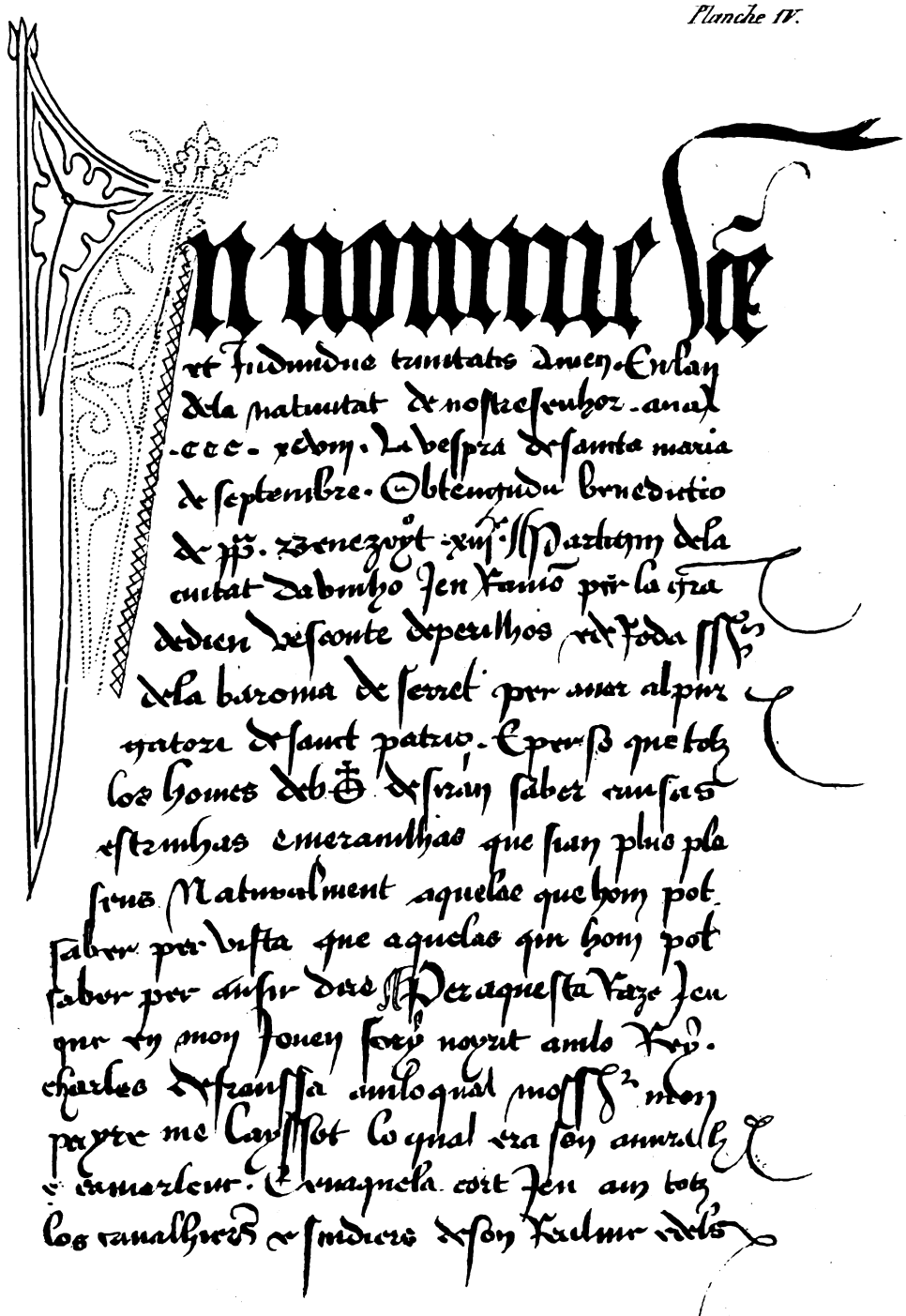

Et fuidmdue tumtatis anuey. Enlan
dela natuitat de nostre seuhor. anal
.ccc. xebm. La vespra de santa maria
de septembre. Obtenguda benedictio
de pp. xenezyt xus. Ssi Martium dela
ciutat dabmho Jen Famo pr la gra
dedieu desconte deperilhos et de toda ssa
dela baroma de serret prr mar alpr
patoze de sant patriu. E pers que tolz
los homes deb de sran saber rus
estrmhas emeranilhas que suan plus pla
sius. Natmalment aquelas que hom pot
saber per vista que aquelas qui hom pot
saber per auzir dire. Ssi Per aquesta raze Jeu
qui ay mon Joney serey nayrut amlo Rey.
charles de Franssa amlo qual mossr mon
payre me Cayssbt Coqual era seu amuall
e amarleur. E magnela cort Jen au tolz
los ranalhers e sndiers de son Realmr dels

Litho. Lacik et Cadaros Toulouse.

Digitized by Google

Digitized by Google

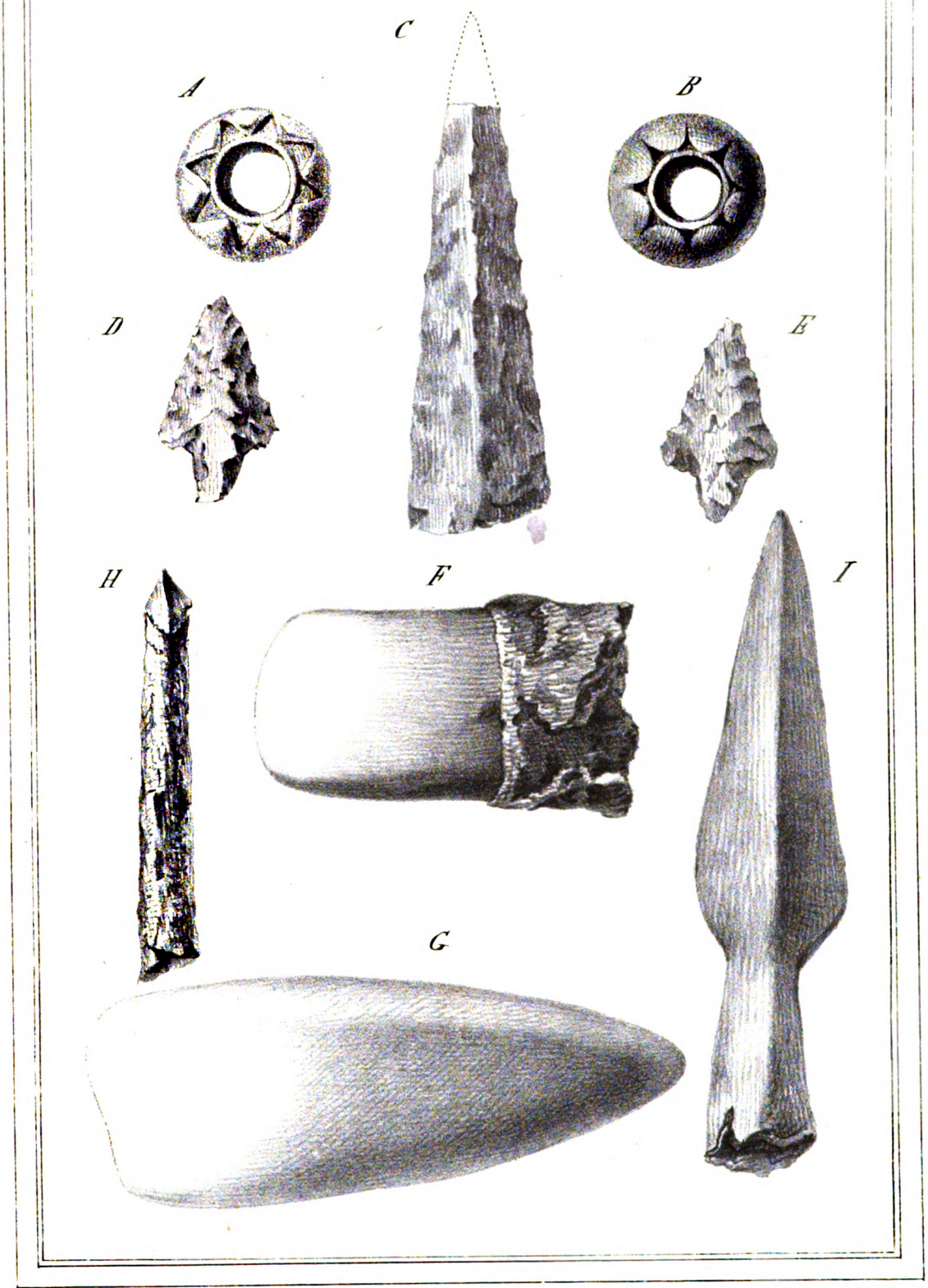

Litho Place de la Trinité. N. C.

Digitized by Google

Digitized by Google

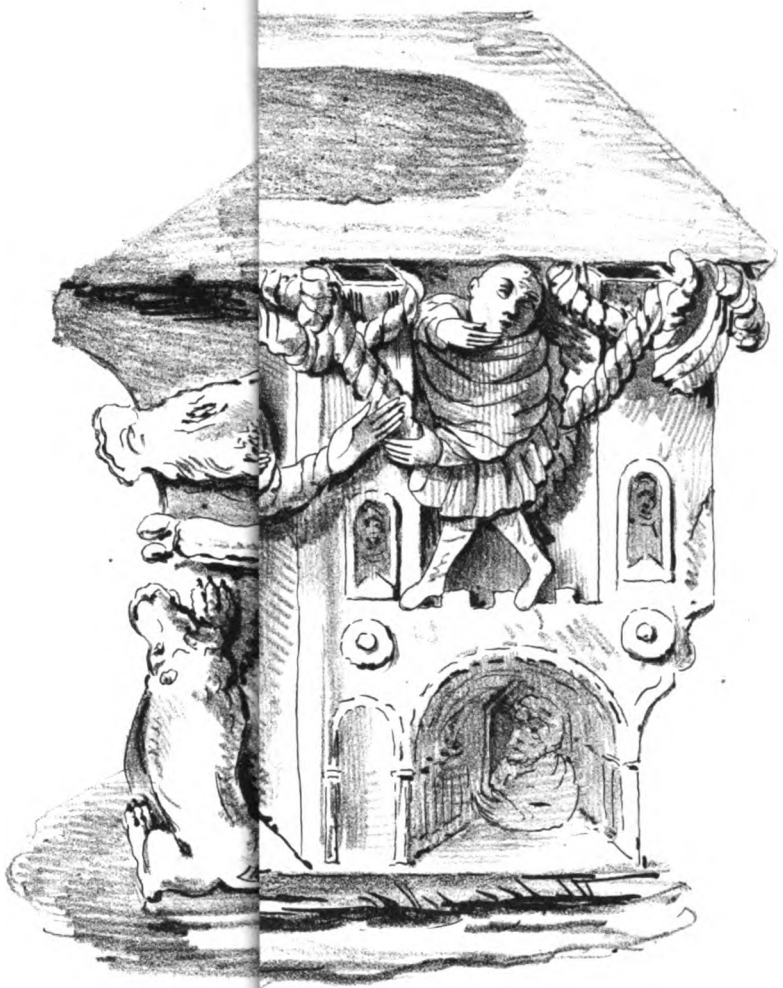

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Planche 8

1

2

3

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

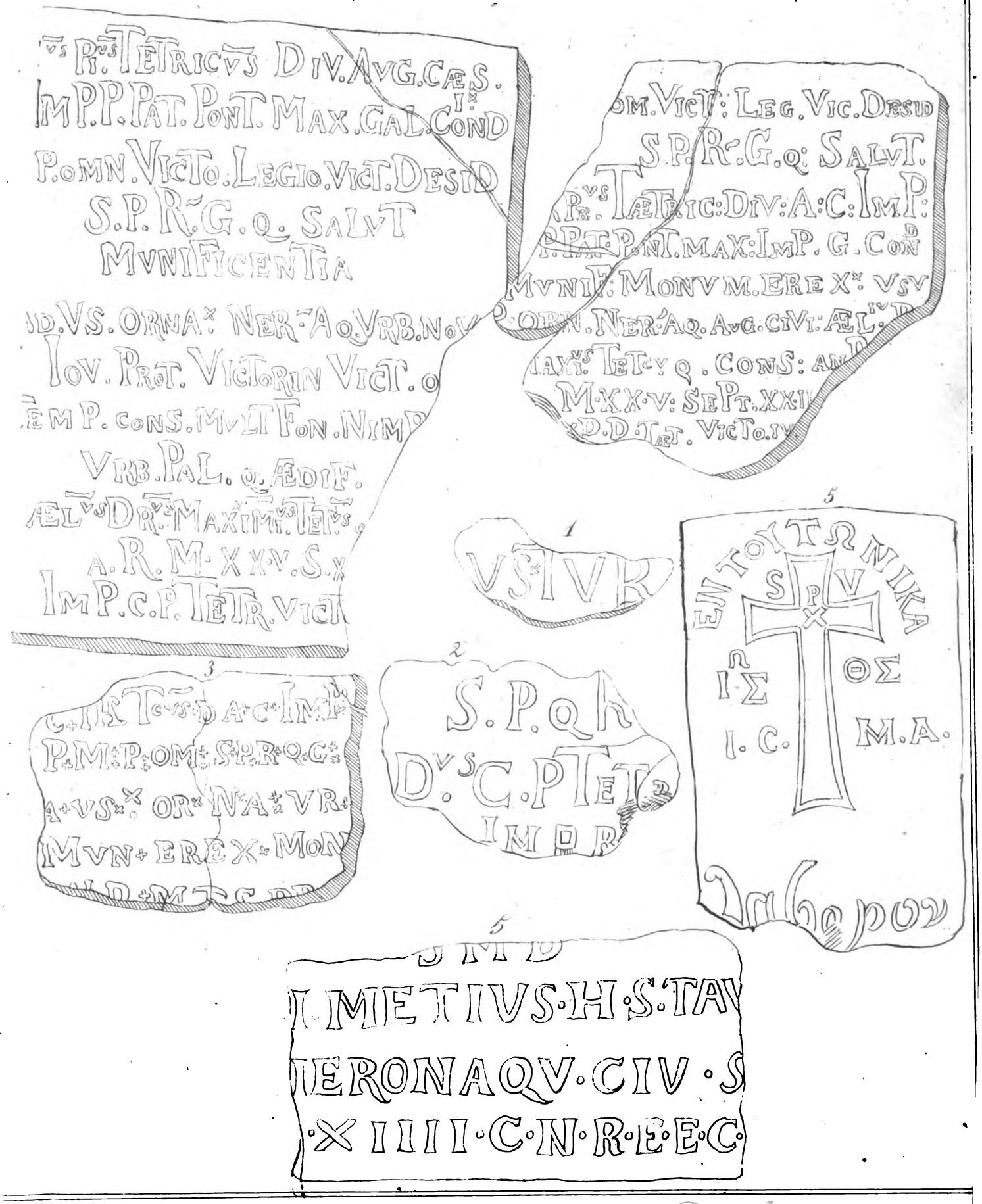

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

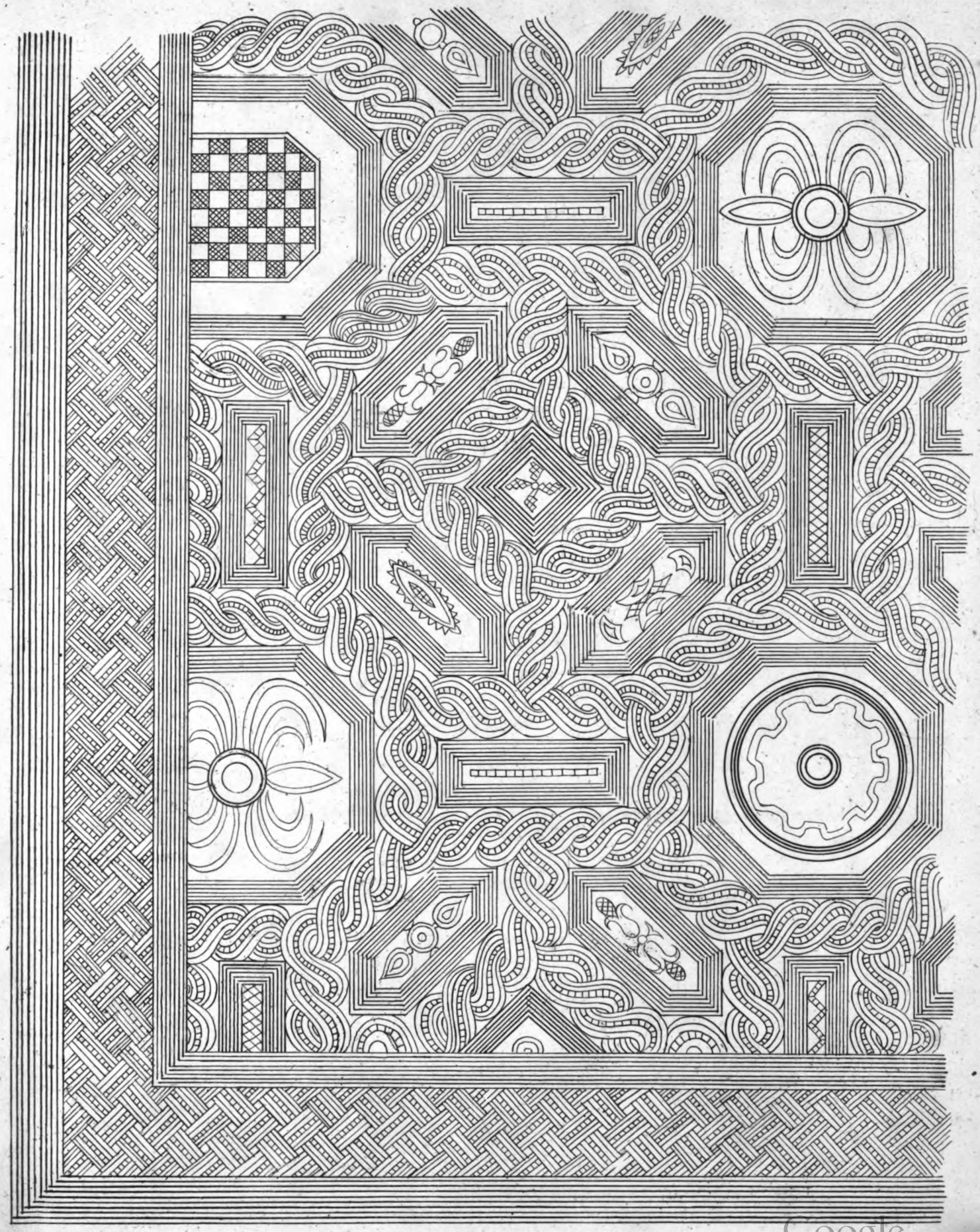

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

1

2

3

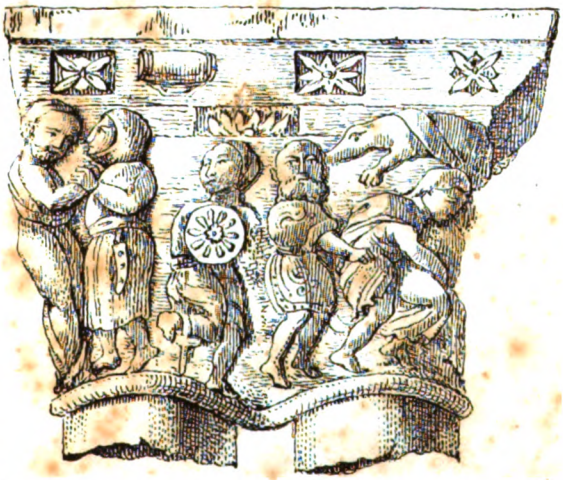

4

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

3

4

5

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

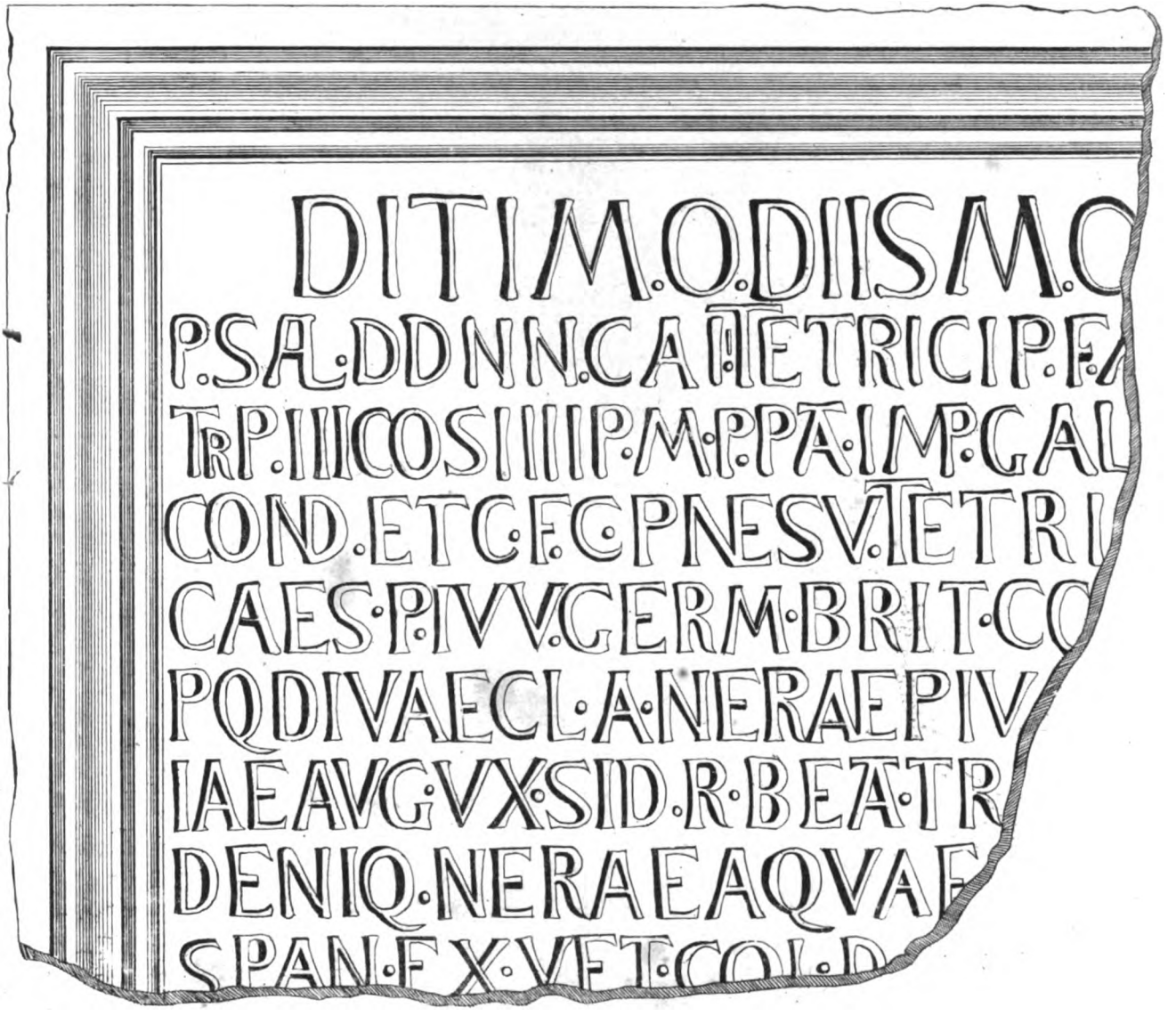

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

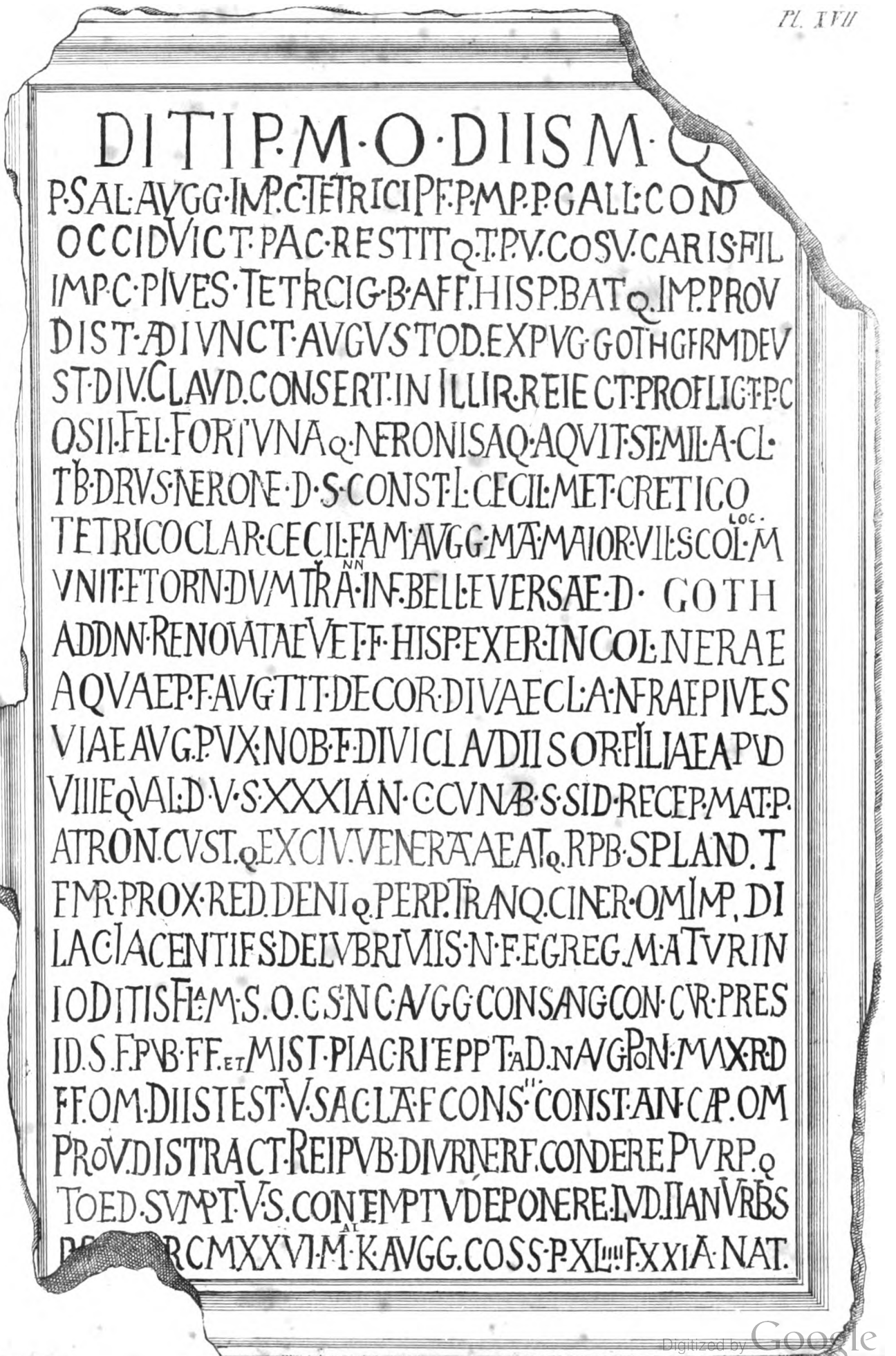

DITI P·M·O·DIIS M·Q
P·SAL·AVGG·IMP·C·TETRICI PF·P·M·P·P·GALL·COND
OCCID VICT·PAC·RESTIT·Q·T·P·V·COS V·CARIS·FIL
IMP·C·PIVES·TETRCIG·B·AFF·HISP·BAT·Q·IMP·PROV
DIST·ADIVNCT·AVGVSTOD·EXPVG·GOTH·GERM·DEV
ST·DIV·CLAVD·CONSERT·IN ILLIR·REIECT·PROFLIG·T·P·C
OSII·FEL·FORTVNA·Q·NERONIS·AQ·AQVIT·ST·MIL·A·CL·
TIB·DRVS·NERONE·D·S·CONST·L·CECIL·MET·CRETICO
TETRICO·CLAR·CECIL·FAM·AVGG·MA·MAIOR·VIL·S·COL·M LOC.
VNIT·ET·ORN·DVM TRANN·INF·BELL·EVERSAE·D· GOTH
ADDNN·RENOVATAE·VET·F·HISP·EXER·INCOL·NERAE
AQVAE·P·F·AVG·TIT·DECOR·DIVAE·CL·A·NRAE·PIVES
VIAE·AVG·P·VX·NOB·F·DIVI CLAVDII SOR·FILIAE·APVD
VIII·E·QVAL·D·V·S·XXXIAN·CCVNÆ·B·S·SID·RECEP·MAT·P·
ATRON·CVST·Q·EXCIV·VENERATAE·AET·Q·RPB·SPLAND·T
F·MR·PROX·RED·DENI·Q·PERP·TRANQ·CINER·OM IMP·DI
LACIACENTIFS·DELVBRIVIS·N·F·EGREG·MATVRIN
IO·DITIS·FAM·S·O·C·S·N·C·AVGG·CONSANG·CON·CVR·PRES
ID·S·F·PVB·FF·ET MIST·PIACRI·EPPTA·D·NAVGPON·MAXRD
FF·OM·DIIS·TEST·V·SACLÆ·F·CONS·II CONST·AN·CÆ·OM
PROV·DISTRACT·REIPVB·DIVRNERF·CONDERE·PVRP·Q
TOED·SVMPT·VS·CONTEMPTV·DEPONERE·IVD·ITANVRBS
AI
RCMXXVI·M·K·AVGG·COSS·P·XLIII·F·XXI·A·NAT·

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

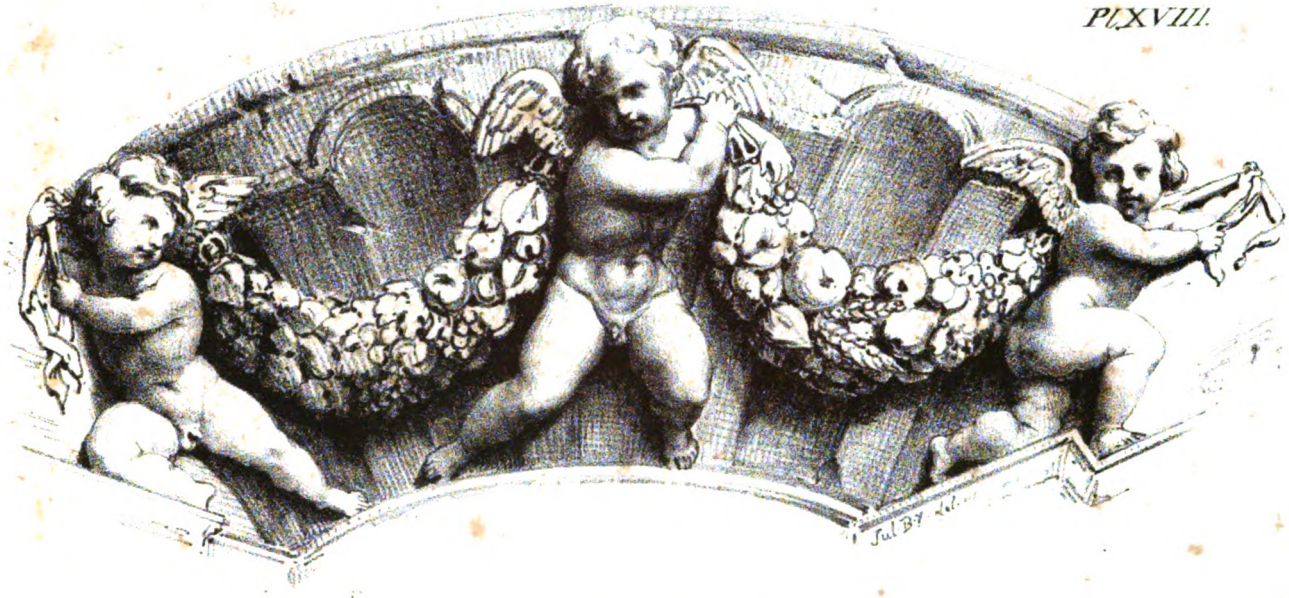

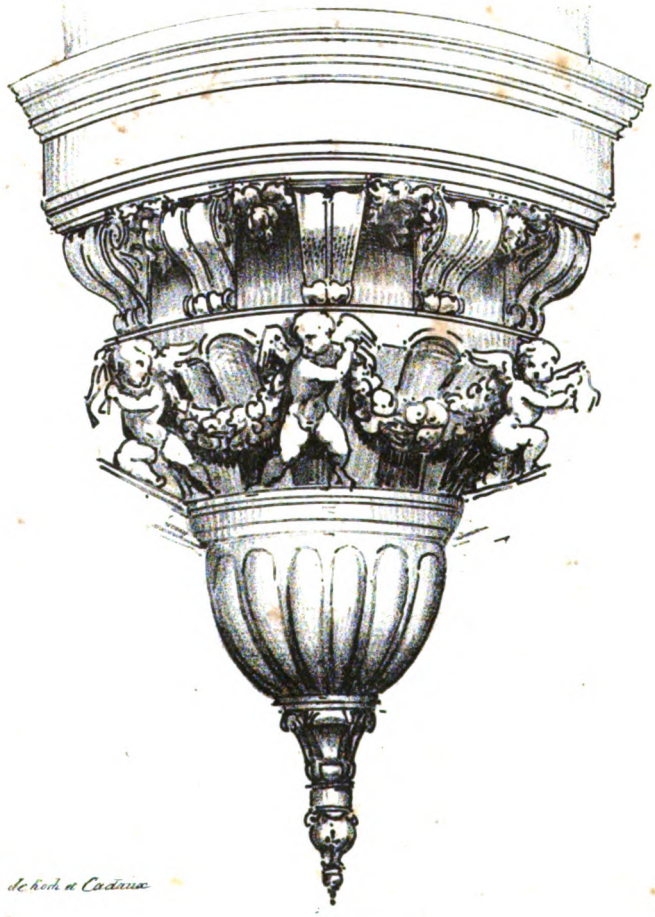

litho de Koch et Cadaux

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Publié, chez N. Cadaux, Toulouse.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

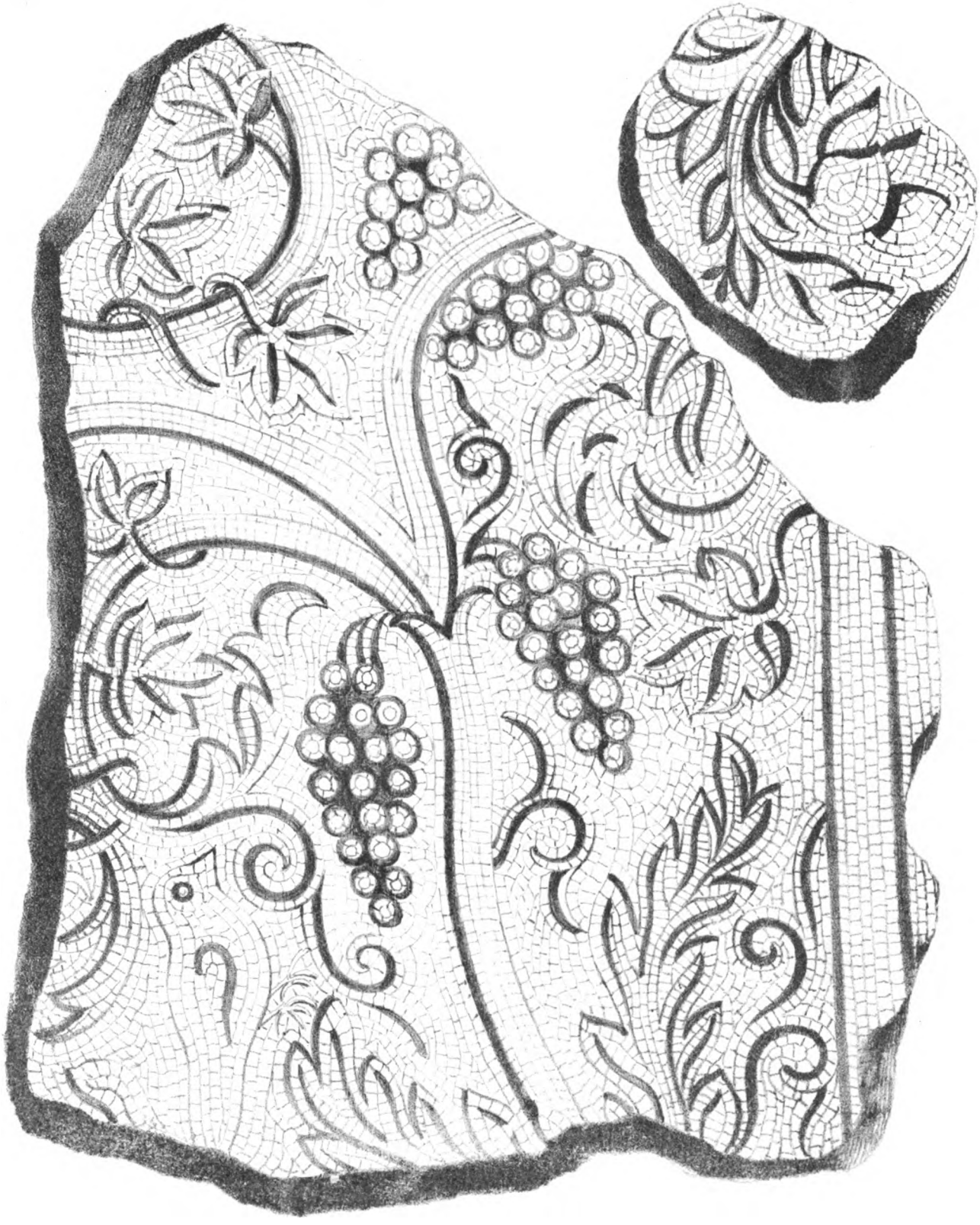

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

1

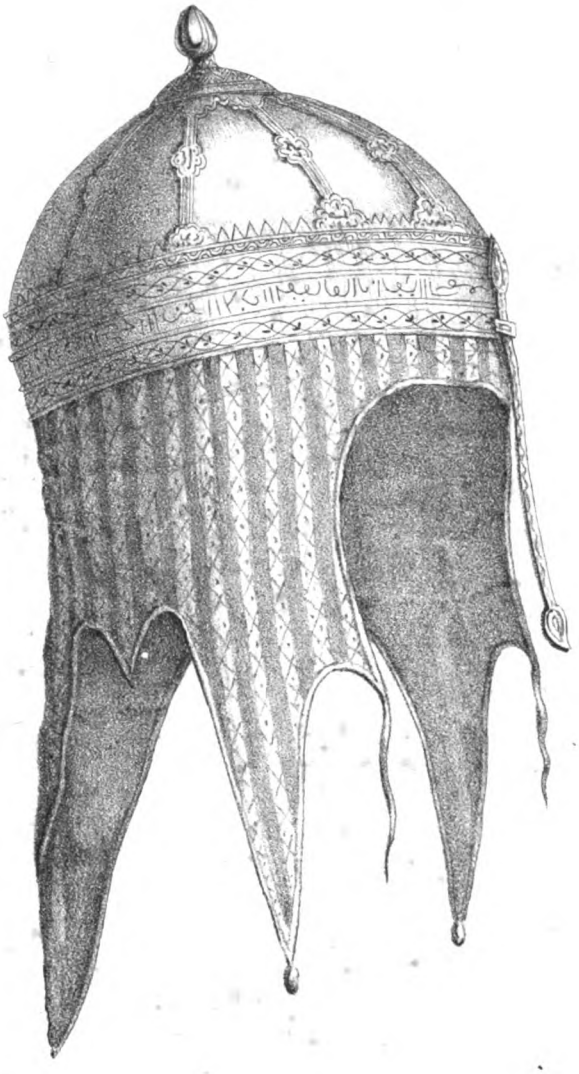

2

2

3

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

NEPTVNODEOMAX·DIISDEABVSQ·MARIS
SPONS·AVGVSTI·IMP·C·TETRICVS·P·P·PATRAE
PONT·MAX·TERR·MAR·Q·INVICTVSTRIBPOT·III
COS·III·AVG·DOM·ET·LABR·SAC·S·CON·TEMPLVM
DEDICAVIT·ET·DE·REPVB·PERDVE·EREXIT·DES·NVM
V·S·L·M·SACELLVMDIVAENERAEVXORISMACLAVDII
AVG·SOROR·S·P·L·C·P·IVES·TETRICIPRIVENTVTISC
AESARISN RISDR·OCEAN·Q·RECEPT IVNCXIT

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 00694 9344

FEB 0 7 2002

Digitized by Google

Digitized by Google